

CONGRÉGATION DU SAINT-ESPRIT
ET
DU SAINT-CŒUR DE MARIE

Le P. Jacques-Désiré LAVAL

Apôtre de l'Île Maurice
(1830 - 1864)

par le P. F. DELAPLACE,
édition revue et augmentée
par le P. J. M. PIVAUT, C. S. Sp.
missionnaire à l'Île Maurice



COR UNUM ET ANIMA UNA

PARIS

GABRIEL BEAUCHESNE

117, Rue de Rennes

PROCURE GÉNÉRALE

30, Rue Lhomond



Bibliothèque Saint Libère

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2011.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

Le P. Jacques-Désiré LAVAL

Apôtre de l'Île Maurice

NIHIL OBSTAT

Parisiis, die 1^a Sept. 1932

V. DUPIN,

v. g.

IMPRIMATUR :

Parisiis, die 9^a Septembris 1932

† Lud. LÉ HUNSEC

Sup. gen. C. S. Sp.

Vic. gen. Portûs Ludovici.



Buland sculp

J. Taneur imp Paris

LE SERVITEUR DE DIEU

JACQUES-DÉSIRÉ LAVAL

de la Congrégation du S^t Esprit et du S^t Cœur de Marie

Missionnaire à l'Île Maurice.

1803 - 1864.

Pour se conformer aux décrets des Pontifes Romains et notamment à celui d'Urbain VIII, l'auteur déclare soumettre au Saint-Siège apostolique les faits extraordinaires qui pourront être rapportés dans cette Vie. Il en dit autant des termes de vénérable et de saint dont il se servira quelquefois : il ne prétend les appliquer au P. Laval que comme la simple expression de son sentiment personnel et de l'opinion de ceux qui connurent ce grand serviteur de Dieu, mais sans prétendre rien prononcer ni rien préjuger avant la décision de la sainte Église

LE P. FR. DELAPLACE

L'auteur de la *Vie du Serviteur de Dieu Jacques-Désiré Laval*, le P. FR. DELAPLACE, naquit aux Andelys le 3 octobre 1825, fit ses études de philosophie et de théologie au séminaire de Saint-Sulpice à Issy et à Paris, et entra en 1849 dans la Congrégation du Saint-Esprit, à laquelle venait de s'unir la Société des Missionnaires du Saint-Cœur de Marie, fondée par le P. Libermann.

Celui-ci, devenu Supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit réorganisée, attacha à la Maison-Mère, à Paris, le P. Delaplace qui y passa toute sa vie, secrétaire du Supérieur général, professeur au séminaire des Colonies, archiviste : ce qui ne l'empêcha pas de se livrer à un ministère très actif, particulièrement près des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny et des Sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie, dont il fut le fondateur.

Compatriote du P. Laval, dont il suivit les traces à Croth, à Ivry-la-Bataille, à Saint-André, à Pinterville, documenté par le P. Thévaux sur son apostolat de l'île Maurice, ayant en mains toute sa correspondance avec ses Supérieurs, le P. Delaplace, plus qu'aucun autre, se trouva qualifié pour écrire la *Vie du Serviteur de Dieu*. Il mourut à Paris, le 1^{er} août 1911.

Revue par le P. J.-M. Pivault, missionnaire de l'Île Maurice, et heureusement complétée par lui, la *Vie du P. Laval*, dont la Cause de Béatification a été introduite à Rome en 1916, se présente au lecteur avec un intérêt nouveau. Puisse-t-elle répondre aux vœux qu'exprimait en 1876 le P. Delaplace et que renouvelle le P. Pivault en 1931 ! (1)

Conformément aux décrets des Pontifes Romains, et notamment à celui d'Urbain VIII, l'auteur déclare soumettre au Saint-Siège apostolique les faits extraordinaires qui pourront être rapportés dans cette Vie. Il en dit autant des termes de vénérable et de saint, dont il se servira quelquefois : il ne prétend les appliquer au P. Laval que comme la simple expression de son sentiment personnel et de l'opinion de ceux qui connurent ce grand serviteur de Dieu, mais sans prétendre rien prononcer ni rien préjuger avant la décision de la Sainte Église.

F. DELAPLACE.

Nous déclarons adhérer sans réserve à cet acte de soumission du premier auteur de la Vie du P. Laval au jugement du Saint-Siège.

J.-M. PIVAUT.

(1) Mgr Beaupin a fait paraître, chez Bloud et Gay, une intéressante brochure : *Un Apôtre des Noirs. Vie de Jacques-Désiré Laval, missionnaire du Saint-Esprit, 1803-1864.*

L'ILE MAURICE

Ancienne Ile de France

I

L'ARCHIPEL DES MASCAREIGNES. — L'ILE MAURICE
— DÉCOUVERTE. — LES PORTUGAIS. — LES HOLLANDAIS
— DÉBUTS DE LA COLONISATION FRANÇAISE.

1507-1735

L'Archipel des Mascareignes comprend trois îles principales : la Réunion, Maurice et Rodrigues ; elles se rattachent à Madagascar et sont comme autant de jalons qui indiquent les sommets d'un continent aujourd'hui disparu, relié aux îles de la Sonde. La constitution géologique, la Faune et la Flore rappellent en effet l'Océanie ; et les linguistes trouvent dans le malgache une parenté avec les dialectes malais et polynésiens.

La Réunion, Maurice et Rodrigues ne sont pas les seuls vestiges du continent disparu ; l'Océan Indien est parsemé d'îles et de hauts fonds, tous de même nature, sommets volcaniques couverts de bancs de corail. Ces îlots ont plusieurs fois varié d'altitude, tantôt élevés au-dessus de la mer, tantôt immergés. La succession des soulèvements et des affaissements est reconnaissable à la différence des couches coralliennes, souvent entremêlées de gisements de phosphates.

La Réunion est la plus grande des Mascareignes ; mais ses hautes montagnes diminuent l'étendue des terres culti-

vables ; Maurice, un peu moins vaste, a une riche plaine côtière, des plateaux fertiles ; elle est sillonnée de belles routes. Rodrigues est une miniature de ses deux grandes sœurs.

Les îles Mascareignes ont été découvertes dans les premiers mois de 1507, par la flotte de Tristan da Cunha à son retour de l'Inde, et très probablement par son pilote, Diégo Fernandez Pereira. Ce hardi navigateur, pendant que Tristan explorait les côtes de Madagascar, appelé alors l'île Saint-Laurent, aurait découvert Bourbon, le 9 février 1507 ; il lui donna le nom de Santa Apollonia, en l'honneur de la sainte du jour. Quelque temps après, ou le même jour, car la distance entre les deux îles n'est pas grande, il découvrait l'île Maurice, à laquelle il donna le nom de son navire : *Cirné* ; enfin, Rodrigues, qu'il appela de son nom, Diego Fernandez.

Ce n'est qu'en 1512 que Don Mascarenhas vint pour la première fois dans l'Océan Indien, au moins en qualité de chef. Il put, muni des renseignements laissés par Tristan da Cunha, toucher aux îles qui portèrent plus tard son nom : Archipel des Mascareignes ; mais ce n'est pas lui qui, nouveau Vespucce, ravit un honneur dû à ses devanciers. L'île Maurice se trouve déjà indiquée sous le nom arabe de « Dina Magarbin » dans une mappemonde de Jean Raysch en 1508, tandis que les dictionnaires et les manuels de géographie reportent la découverte de l'archipel Mascareigne à l'année 1545, date évidemment fautive, puisque la mappemonde de Diégo Ribeiro, datant de l'année 1529, dont la valeur est admise de tous, dessine à l'est de la grande île de Sao Lourenço (Madagascar), trois îles qui s'alignent du Ponant au Levant. La plus occidentale est appelée Mascarenhas, la suivante Santa Apolonia, la troisième Diégo Fritz (1).

(1) *Ann. Cath. de Maurice*. Mars 1829.

L'île Cirné ne fut pour les Portugais qu'un port de relâche, du reste, peu fréquenté ; ce sont eux qui ont introduit les bœufs, les cabris, les porcs, les cerfs et les singes ; avant eux, l'île ne contenait pas d'autres mammifères que les rats. Les Portugais ne tirèrent de l'île que du bois d'ébène, dont plusieurs espèces lui sont propres. Les animaux introduits par eux s'étant multipliés abondamment à l'état sauvage, bien des navigateurs furent heureux de s'y fournir d'eau et de viande fraîche. Les forêts qui couvraient l'île d'arbres magnifiques permettaient aux équipages d'y radouber leurs vaisseaux.

Le dernier roi de la dynastie d'Avis, Don Henri, étant mort sans héritier (1580), le Portugal passa sous la domination espagnole avec ses immenses colonies. Philippe II, absorbé par ses guerres européennes et ses colonies d'Amérique, laissa dans l'abandon les riches établissements portugais des Indes Orientales ; la jeune république de Hollande n'eut pas de peine à s'en emparer. Le 20 septembre 1598, les Hollandais prirent officiellement possession de l'île Cirné et lui donnèrent le nom de *Maurice* en l'honneur de leur Stathouder, Maurice de Nassau. Ce n'est qu'un demi-siècle plus tard qu'ils créèrent dans leur nouvelle colonie un établissement durable au lieu appelé aujourd'hui le Vieux Grand-Port.

Ce fut leur chef-lieu. Ils y construisirent un fortin et quelques cabanes, un autre petit fort sur la baie où s'élève maintenant Port-Louis, quelques fermes à Flacq et à la Rivière Noire. La population ne s'éleva jamais au delà de 400 habitants. Après plusieurs alternatives de succès et de revers, les Hollandais quittent définitivement Maurice au commencement de l'année 1710. De leur séjour il ne reste d'autres souvenirs que quelques noms : plaine des Hollandais, puits des Hollandais, quartier de Flacq, Morne Brabant, Pic du Pieter Both. Et c'est avec l'occupation française que commence l'histoire religieuse de l'île.

La France essayait alors de se créer des colonies dans la mer des Indes. Elle avait fait de sérieux efforts, non seulement pour coloniser, mais encore évangéliser Madagascar, grâce à l'initiative de saint Vincent de Paul. Après plusieurs essais malheureux, les colons se découragèrent, mais les missionnaires n'abandonnèrent jamais complètement leur entreprise, et si, après deux siècles, les droits de la France sur la « Grande Ile » ne sont pas périmés, ce résultat est dû aux Lazaristes, aux Jésuites et aux Pères du Saint-Esprit.

Chassés de Madagascar par la guerre, la fièvre, et leurs propres dissensions, les colons vinrent se réfugier à Bourbon.

Après bien des vicissitudes, la petite colonie prospérait sous la sage et ferme administration de son Gouverneur, Antoine Duprat ; elle comptait environ 900 habitants libres et 1.100 esclaves ; tout y était en abondance. Lorsque les colons de Bourbon apprirent que les Hollandais avaient abandonné l'île Maurice, ils firent de pressantes instances pour que la France s'emparât au plus tôt de cette île, ne fût-ce que pour empêcher une nation ennemie de s'y établir et de créer ainsi pour Bourbon un dangereux voisinage. Des ordres à cet effet sont expédiés en date du 31 octobre 1714 au capitaine Guillaume Dufresne, commandant du « Chasseur », alors stationnant dans la mer Rouge. Le Secrétaire d'État, comte de Pontchartrain, sut les lui faire parvenir par voie d'Égypte, au commencement de 1715. Le 20 septembre de la même année, le capitaine Dufresne prenait possession de l'île Maurice et changeait son nom en celui « d'Ile de France ». La cérémonie fut faite en grande solennité à l'endroit où s'élève maintenant Port-Louis. Louis XIV était mort depuis vingt jours, et telle était l'indifférence des nouveaux ministres pour les choses coloniales, qu'il fallut les instances réitérées des colons de Bourbon pour faire donner suite à

l'acte de Guillaume Dufresne. Enfin, le 2 avril 1721, Louis XV, c'est-à-dire la Régence, céda l'Île de France à la Nouvelle Compagnie des Indes, et, le 22 septembre 1721, le chevalier Garnier du Fougeray mouilla, à dix heures du soir, au Port Nord-Ouest. Après s'être assuré que l'île était abandonnée, il résolut d'en prendre possession. En conséquence, le 29 octobre, après avoir fait célébrer la sainte messe, il éleva sur l'île aux Tonneliers (1), à l'entrée du Port, une croix de trente pieds de haut, ornée de trois fleurs de lys en relief, et il y fit graver l'inscription suivante :

Lilia fixa crucis capiti mirare sacratae.

Ne stupeas : jubet hic Gallia stare crucem.

« Vois les lys fixés à la tête de la sainte croix. Ne t'en étonne pas ; la France veut que la croix se dresse ici. »

Le chant du *Te Deum* termina la cérémonie. Au mois de décembre de l'année 1721, le major Durongouet le Toullec, avec 5 ou 6 colons de Bourbon et quelques esclaves noirs, arrivait à l'Île de France pour attendre un convoi plus important.

Deux grands vaisseaux, la *Diane* et l'*Atalante*, commandés, l'un par M. de la Feuillée, l'autre par M. de La Salle, furent armés à Lorient pour porter dans la nouvelle colonie le Gouverneur, M. de Nyon, plusieurs officiers civils et militaires, deux prêtres Lazaristes, les PP. Berthon et Igou, et deux Frères de la même Congrégation, le F. Adam et le F. Le Coq, une compagnie de soldats et des ouvriers suisses de différents métiers comptant, avec leurs officiers, 210 hommes, quelques-uns accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants. Ils mirent à la voile à Lorient, le 29 juin 1721, et n'arrivèrent à l'Île de France

(1) Maintenant le Port George.

qu'à la fin de janvier 1722. La traversée avait été désastreuse ; près des deux tiers des soldats et ouvriers suisses avaient péri avant d'arriver.

Les colons se partagèrent en deux groupes ; le premier resta au Port Nord-Ouest, appelé communément « le Camp ». Le second groupe, le plus nombreux, s'établit au Port Sud-Est, choisi comme capitale et appelé Port Bourbon, nom qui lui resta jusqu'à la Révolution. Après avoir logé sous la tente ou dans des cabanes, les colons construisirent peu à peu la résidence du Gouverneur, des casernes, un fort et une église.

Le P. Berthon, supérieur ecclésiastique, en fut le premier curé.

Les débuts de la colonisation furent pénibles. Les premières difficultés vinrent de la garnison.

A ses mutineries vinrent s'ajouter les attaques des Noirs « marrons ». C'étaient des esclaves échappés aux Hollandais. A l'arrivée des Français, ils n'avaient pas donné signe de vie, de sorte que l'île avait paru complètement abandonnée ; mais ils révélèrent bientôt leur présence par d'horribles cruautés, tuant les voyageurs, pillant et brûlant les fermes isolées, accompagnant leurs massacres de barbaries atroces. Plusieurs fois ils brûlèrent le Camp (Port Nord-Ouest), en mettant le feu dans les hautes herbes au milieu desquelles étaient construites les pailloles des habitants. Ils profitaient de la panique occasionnée par l'incendie pour tuer et piller.

Le code noir fut promulgué à l'île de France en 1723 ; son application donna lieu, trois ans après, à un conflit entre le supérieur ecclésiastique et les habitants du Port Bourbon.

Un esclave s'était attardé à l'église et, pour ce fait, il fut soumis à une sévère punition. Le P. Gabriel Igou intercédait auprès du maître de l'esclave, mais il fut grossièrement insulté par l'avare propriétaire, et tous les autres

colons firent chorus. Le scandale fut tel que le P. Berthon jeta l'interdit sur le Port Bourbon. L'interdit dura du 21 mars 1726 au 26 décembre 1727. Les colons firent réparation à leurs prêtres, et la réconciliation fut scellée par une procession solennelle du Saint Sacrement, la première mentionnée dans les annales de Maurice.

L'année suivante, le curé de Port Bourbon, toujours le vénérable P. Igou, fut victime d'une ignoble plaisanterie de la part du commandant en second, premier conseiller au Conseil Provincial de l'Ile de France, Didier de Saint-Martin. Malgré son rang élevé, M. Didier de Saint-Martin fut condamné à faire à son digne curé des excuses en présence de deux ou trois personnes. Quant aux soldats et aux « Filles de la Compagnie » moins coupables que lui, parce qu'ils n'avaient agi que suivant ses instigations, ils furent punis de huit jours de prison.

L'autorité des missionnaires ne fut pas diminuée par ces malheureux incidents, au contraire. Indépendants de l'administration, ne relevant que du roi et du supérieur général de leur congrégation, ils ne tardèrent pas à prendre une influence considérable sur la partie la plus saine des habitants, et ce fut un grand bien par ces temps de troubles. Bien souvent le supérieur fut obligé de faire entendre sa voix devant les abus de l'autorité et l'indifférence de quelques habitants pour les règles les plus élémentaires de la morale. Le 9 décembre 1728, nous le voyons protester contre la conduite d'un employé de l'administration qui avait arbitrairement infligé à la femme d'un planteur. M^{me} Coutet, « dont la conduite a toujours été irréprochable depuis son mariage, selon le témoignage de son pasteur et de toutes les honnêtes gens de la colonie », une punition contraire à la décence.

Un peu plus tard, en 1730, il traîne devant le Conseil Provincial un habitant qui, venant de perdre son enfant, l'avait enfoui dans un champ de patates, sans se soucier

de lui faire rendre les honneurs funèbres ; ce père dénaturé fut condamné à déterrer lui-même le cadavre et à le porter dans ses bras à l'église (A. Pitot.)

Les colons ne gardèrent pas rancune à leurs prêtres pour leur ferme attitude ; nous voyons les habitants de la Savanne et de Flacq adresser une pétition (17 septembre 1729) au Conseil Provincial, pour obtenir de deux missionnaires capucins, de passage dans l'île et se rendant dans l'Inde, qu'ils consentissent à s'établir dans leurs quartiers privés de prêtres. Bien entendu, les bons capucins ne purent faire droit à leurs pieux désirs, mais le mouvement ne fut pas perdu. Plusieurs Lazaristes vinrent renforcer leurs confrères. Port Bourbon et Port Nord-Ouest étaient les seules paroisses, mais les prêtres qui les desservaient rayonnaient dans les différents quartiers pour instruire libres et esclaves, et administrer les sacrements.

En 1732, le P. Berthon quitta la colonie ; les registres de juin 1732 à décembre 1733 portent la signature du P. Roby, curé de Saint-Louis ; mais le 24 octobre 1733, Mgr de Vintimille, archevêque de Paris, avait nommé le P. Igou son vicaire général pour l'île de France. D'où nous croyons pouvoir conclure que, dès cette époque, l'île de France fut indépendante de Bourbon pour l'administration ecclésiastique (1).

L'église du Camp était située rue Royale, sur l'emplacement occupé actuellement par les nos 9 et 11, donc bien près de la Place d'Armes ; c'était une case en bois.

La France se relevait alors, sous le ministère réparateur du cardinal de Fleury, des ruines matérielles et morales de la Régence. La nomination de M. d'Orry au contrôle des finances et à la direction des colonies, en 1730, décida du sort de l'île de France. La Compagnie des Indes, souveraine de la jeune colonie, était déçue de n'en

(1) Voir l'intéressant article de M. L. H. de Froberville sur le Père Igou, page 415 des *Annales Catholiques* de Novembre 1928.

avoir tiré encore aucun des profits escomptés. L'Ile de France était destinée à ravitailler les vaisseaux de la Compagnie se rendant dans l'Inde ou en revenant. Or, elle ne pouvait pas se suffire à elle-même ; la disette était presque continuelle, et sans les vivres tirés à grand peine de Madagascar, ou apportés par les navires de passage, c'eût été la famine. M. d'Orry envisagea froidement l'alternative d'abandonner l'Ile, comme les Hollandais, ou de consentir aux dépenses nécessaires pour la mettre en état de prospérité. Avant de prendre une aussi grave décision, il se fit adresser par le Gouverneur, M. de Maupin, un rapport complet sur la valeur économique et stratégique de l'Ile de France. M. de Maupin avait échoué dans son Gouvernement, mais il connaissait les causes de son échec ; il sut indiquer les remèdes. Il concluait, dans son rapport, que si la Compagnie voulait assurer l'avenir, il fallait changer toute l'administration actuelle, transférer le chef-lieu au Port Nord-Ouest, à cause de l'excellence de son port d'une importance stratégique capitale, surtout mettre à la tête de la colonie un homme capable d'imposer son autorité, parce que c'était l'autorité qui avait le plus manqué jusque-là. M. d'Orry, contrôleur des finances, comme nous l'avons dit, et son demi-frère, Fulvy, commissaire du Roi près la Compagnie des Indes, découvrirent cet homme capable de s'imposer. C'était *Bertrand François Mahé de Labourdonnais*. Il est le vrai fondateur de l'Ile de France.

II

MAHÉ DE LABOURDONNAIS. — FIN DE LA COMPAGNIE DES INDES. — GOUVERNEMENT ROYAL. — L'INTENDANT PIERRE POIVRE. — CRÉATION DE NOUVELLES PAROISSES. — LES SŒURS HOSPITALIÈRES DE SAINT-PAUL DE CHARTRES. — PRÉFETS APOSTOLIQUES. — ÉTAT MORAL ET RELIGIEUX A LA VEILLE DE LA RÉVOLUTION.

Mahé de Labourdonnais était né à Saint-Malo, le 11 février 1699; il avait donc trente-six ans lors de sa nomination et il était renommé pour ses vastes connaissances, son courage militaire, son ardeur au travail et sa probité. Son premier acte, après avoir débarqué à l'Île de France, le 5 juin 1735, fut de dissoudre l'ancien Conseil Provincial, et de transférer la capitale de Port Bourbon au Port Nord-Ouest, appelé désormais le *Port-Louis*. L'Île de France ne comptait plus que 838 habitants (190 blancs et 648 esclaves noirs); la population libre avait été réduite à ce faible chiffre par le départ volontaire de plusieurs colons découragés et le renvoi forcé d'un plus grand nombre d'indésirables. Ceux qui restaient étaient donc une élite. Labourdonnais avait choisi et emmené avec lui une quinzaine d'artisans de divers métiers. Pendant le voyage qu'il fit en France en 1740 à 1741, il recruta un bon nombre de familles dans les provinces maritimes : la Saintonge, la Normandie et surtout la Bretagne; de Bourbon, mieux peuplé que l'Île de France, il fit venir, de 1738 à 1742, plus de deux mille personnes, toujours choisies par lui-même, pour travailler; nouveau prélèvement de personnel à Bourbon en 1745. Ce sont ces familles qui ont

vraiment colonisé l'Ile de France et lui ont donné son caractère. Ce n'était plus un ramassis d'aventuriers comme la Compagnie des Indes en envoyait des chargements dans ses colonies, mais de courageux travailleurs, « *gens de bonne espèce* », dit Bernardin de Saint-Pierre, qui a connu leurs descendants et les plus anciens d'entre eux. Labourdonnais en fit des planteurs et des soldats, car pour se protéger contre les Marrons, et plus d'une fois contre la garnison elle-même, ils se formèrent en milices. Retirés toute la semaine sur leurs plantations (il y en eut bientôt 114 d'établies dans les principaux quartiers), ils ne venaient en ville que les dimanches et les fêtes, assister à la messe et faire l'exercice militaire, obligatoire pour tous les hommes valides de quinze à cinquante-cinq ans.

Port-Louis ne comptait d'abord que quelques paillotes. Labourdonnais fit construire des remparts sur les côtés où la ville n'était pas défendue par la mer ou la montagne, des forts à l'entrée de la rade, des casernes, des magasins, un moulin à farine, un moulin à poudre.

A Pamplémousse, il construit des hauts-fourneaux, des forges et fonderies pour exploiter le minerai de fer qui s'y trouve en abondance. A Pamplémousse encore et dans d'autres quartiers, il établit des usines à sucre, et pour relier ces différents établissements avec la capitale, il trace des routes et jette des ponts. Sous sa puissante direction, le Port est bientôt en état de recevoir les plus gros vaisseaux, outillé pour réparer les navires de passage, construire des barques, des navires marchands, et même des vaisseaux de guerre ; des aqueducs amenèrent de l'eau potable pour les besoins de la ville et du Port. Les œuvres de prédilection de Labourdonnais furent l'hôpital, l'église de Saint-Louis en ville, et l'église de Saint-François d'Assise à Pamplémousse.

Il n'avait trouvé comme hôpital qu'une misérable case. Il fit construire au bord de la mer, dans l'endroit le mieux aéré du Port, un vaste bâtiment capable de recevoir quatre à cinq cents personnes ; quand il était à Port-Louis, il ne passait pas une journée sans y faire une visite. Au fond de la place d'armes se dressa l'Hôtel du Gouvernement ; dans une des ailes, celle de droite, était la chapelle dite du Conseil ; elle servit d'église paroissiale jusqu'à l'achèvement de l'église de Saint-Louis ; celle-ci, un édifice de 120 pieds de long sur 36 de large, construit en moellons et couvert en bardeaux, ne fut commencée qu'en 1752, sous le gouvernement de B. David (1). Ce monument n'était encore qu'à l'état de projet lorsque mourut la femme de Labourdonnais ; elle demanda à être enterrée dans l'emplacement de la future église. Son désir ne fut réalisé qu'en 1827.

En 1742, ce fut le tour de Pamplémousse d'avoir son église, avec un presbytère et un cimetière. C'était la troisième paroisse de l'île par ordre de fondation ; elle fut dédiée à saint François d'Assise, patron de Labourdonnais (Bertrand François Mahé) ; ce n'était pas l'église actuelle, mais la maison qui sert aujourd'hui de presbytère. L'église actuelle a été construite sous le gouvernement de M. Magon, qui en fut le principal bienfaiteur (1755 à 1759).

Lorsque Labourdonnais, déjà disgracié, quitta la colonie, l'île de France avait déjà la physionomie qu'elle a conservée depuis, malgré l'apport incessant d'éléments étrangers. Il y avait environ 18.000 habitants établis à

(1) Le 15 mai 1929, on a découvert à la base des fondations de la tour de gauche de la cathédrale St-Louis, sur le prolongement du mur latéral, une pierre carrée d'environ deux pieds portant l'inscription suivante : *In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti anno 1752 Gubern. Illus. D. Petro David lapis iste Positus est necnon Gabriele Igou rectore et præfecto apostolico.*

demeure, dont 3.000 Blancs, 15.000 esclaves, et près de 600 Noirs libres, esclaves affranchis ou Indiens tamouls venus de Pondichéry. Ces petites gens rendirent de précieux services comme artisans, employés subalternes, petits planteurs ; ils sont le commencement de cette intéressante population qu'on désigne à Maurice, mais dans un sens tout à fait local, sous le nom de « créoles ».

Labourdonnais fut haï des agents prévaricateurs de la Compagnie des Indes, estimé des bons, admiré des étrangers qui l'enviaient à sa patrie. Son septième successeur dans le gouvernement de l'Ile de France écrivait en 1769 : « On ne peut faire ici le bien qu'en suivant les routes tracées par M. de Labourdonnais ; cet homme extraordinaire distinguait mieux les objets à travers l'épaisseur des forêts que d'autres ne les aperçoivent depuis que le pays est découvert. » Hélas ! Labourdonnais était mort depuis seize ans. Quelqu'un pourtant lui rendit justice pendant sa vie. Fait prisonnier en rentrant en France, Labourdonnais fut amené à Londres et accueilli avec distinction. Le prince de Galles, le futur Georges III, le présenta lui-même à la reine : « Voilà, madame, lui dit-il, cet homme qui nous a fait tant de mal. — Ah ! Monseigneur, s'écrie Labourdonnais, vous allez me faire regarder avec horreur. — Ne craignez rien, repartit le prince, on ne peut qu'estimer un sujet qui sert si bien son Roi, et qui fait la guerre en ennemi humain et généreux. » — Son roi, qu'il avait si bien servi, le mit à la Bastille, et l'y oubliâ.

De quoi cet homme n'eût pas été capable, s'il avait été soutenu par son gouvernement ? Créer dans l'Inde un empire fondé sur l'humanité et la religion chrétienne.

Le Gouvernement de Labourdonnais correspond à la meilleure époque du règne de Louis XV ; sa disgrâce suivit de près l'élévation de la marquise de Pompadour. Son successeur fut Barthélemy David. Les Gouverneurs de

l'Ile de France furent toujours des marins, des militaires ou des planteurs. Barthélemy David fait exception ; son mérite était d'être le fils d'un des principaux directeurs de la Compagnie des Indes ; ce fut un Louis XV au petit pied.

Les gouverneurs qui lui succédèrent furent des hommes de valeur, mais ils ne purent empêcher la Compagnie des Indes, mal dirigée de Versailles et de Paris, de faire une immense faillite ; la liquidation dura trois ans ; ce fut une mauvaise période pour l'Ile de France, tant au point de vue matériel qu'au point de vue moral. Le premier Gouverneur de l'Ile de France pour le Roi fut un brave et honnête militaire. Jean-Daniel Dumas ; il n'avait rien d'un administrateur, mais il amenait avec lui un intendant à qui l'Ile de France doit beaucoup. Pierre Poivre. Né à Lyon en 1719, Poivre fit la connaissance de Labourdonnais au siège de Madras, et l'accompagna à l'Ile de France, lors de son retour en 1746. Après un court séjour, il rentra en France, non sans se faire prendre par les Anglais ; c'était la seconde fois qu'il était leur prisonnier, et pas la dernière.

Il fit un second séjour à l'Ile de France de 1749 à 1756, et revint, comme nous l'avons dit, en qualité d'intendant, avec Dumas en 1767, il y resta jusqu'à 1772. Poivre perfectionna les cultures déjà existantes et en introduisit de nouvelles. Il déployait l'habileté et le courage d'un conquistador pour l'acquisition d'une plante qu'il croyait utile : il risqua plus d'une fois dans ce but sa liberté et sa vie. Il acclimata un grand nombre de plantes dans son jardin de Pamplémousse, et de là, dans toutes les colonies françaises et même étrangères, car, bien loin d'être jaloux de ses découvertes, il les répandait avec une ardeur d'apôtre. Cet homme, qui s'était préparé à être missionnaire (il en fut empêché par la perte du bras droit dans un combat contre des pirates), cet homme était profondément reli-

gieux. Il n'est connu que comme naturaliste, mais à Maurice on sait qu'il fut le protecteur des faibles, des esclaves, des malades ; on lui doit la création de deux paroisses, celle de Saint-Julien, au quartier de Flacq ; et, au quartier de Moka, celle de Saint-Pierre-ès-Liens, ainsi appelée du nom de son saint Patron. Sa première préoccupation fut de remédier à l'état d'abandon où se trouvait l'église de Saint-Louis. Poivre, s'adressant aux habitants réunis, en juillet 1767, s'écrie : « Nous sommes indignés de voir que presque tous les édifices particuliers sont des palais en comparaison du temple destiné au culte public. Un colon aisé se serait fâché que ses écuries ne fussent pas mieux bâties et entretenues que ne l'est l'église unique de ce port. Tous les Français qui sont venus s'établir dans cette île ont-ils donc abandonné le Dieu de leurs pères, de leur patrie et de l'univers ? Une indifférence aussi honteuse avilit sans doute notre nation aux yeux des étrangers qui sont ici. » L'église Saint-Louis, renversée dans le cyclone de 1773, fut mise en réparation dès l'année suivante mais ne fut livrée au culte qu'en 1786. Dans l'intervalle ce fut l'ancienne église de Labourdonnais, rue Royale, qui servit au culte.

Labourdonnais avait construit un magnifique hôpital ; il n'avait rien négligé pour que les malades y trouvassent tous les soins convenables. Nous allons voir dans quel état cet établissement était tombé après lui, et plus encore dans la période de transition entre le gouvernement de la Compagnie et le gouvernement du Roi. Poivre écrivait, le 30 novembre 1767, au ministre de la marine, le duc de Praslin : « Malgré des réformes considérables, j'ai reconnu que c'était (l'hôpital) un repaire de fripons où chacun ne pensait qu'à son profit, que ce lieu, établi pour être l'asile des misères humaines, était un lieu d'infamie, où une foule de négresses entassées sans raison servent à tout autre chose qu'au soulagement des malades... Je regrette

plus que jamais, Monseigneur, les Sœurs de Charité que vous aviez eu la bonté de nous accorder. Si nous les avons aujourd'hui, je ne serais pas si embarrassé pour établir l'ordre et l'harmonie dans la partie la plus coûteuse de l'administration que vous m'avez confiée. »

Le Gouverneur Dumas appuyait la requête de son intendant : « Cet établissement des Sœurs, écrit-il au ministre, le 26 février 1768, serait aussi cher à l'humanité que favorable à l'État. Peut-être même que ces Sœurs, au lieu d'occasionner une dépense, procureraient une économie très réelle. Le roi est maintenant chargé des hôpitaux. Ils entraînent bien des dépenses obscures et souvent suspectes... Il faudrait établir un bureau composé de trois ou quatre administrateurs éclairés et d'un ou deux missionnaires, charger les Sœurs du soin de servir les malades et de leur donner les remèdes nécessaires. Il est très apparent que dans cet état de choses, il en coûterait beaucoup moins à Sa Majesté que dans l'état présent. J'ignore si ce projet a été suivi depuis qu'il a été proposé. S'il ne l'est pas, il mérite l'attention bienveillante de Sa Majesté. » M. Dumas disait encore : « Il serait à souhaiter que le Supérieur de la Congrégation des Lazaristes parvînt à déterminer les Sœurs de la Charité à passer dans ces colonies pour le service des hôpitaux et l'instruction des jeunes filles. »

Le Supérieur des Lazaristes ne crut pas que l'état moral de l'Ile de France lui permît d'y envoyer, au moins alors, des Sœurs de Saint-Vincent de Paul.

Le refus des Sœurs de Saint-Vincent de Paul ne découragea ni Poivre ni le ministre. Ils s'adressèrent aux Sœurs de Saint-Paul de Chartres. Cette Congrégation, répandue aujourd'hui dans toutes les parties du monde, avait été fondée en 1696, au diocèse de Chartres, par le curé de Lavesville et quatre pieuses jeunes filles pour instruire les

enfants et soigner les malades pauvres de la paroisse. La petite Congrégation se développa rapidement dans le diocèse de Chartres et même jusqu'aux extrémités de la France et en ses lointaines colonies. Depuis 1727 elles dirigeaient l'hôpital et les écoles de Cayenne à la satisfaction générale. C'est donc aux Sœurs de Saint-Paul de Chartres que s'adressa le ministre, soit de lui-même, soit sur les indications de Poivre. Poivre ne pouvait pas manquer de connaître les Sœurs de Saint-Paul ; une de leurs principales religieuses était Sœur Marie-Barbe de la Caille, sœur de l'abbé de la Caille, si célèbre à l'Ile de France par ses observations astronomiques, et ami personnel de Poivre. Les négociations durèrent deux ou trois ans, vu la lenteur des communications entre l'Ile de France et la métropole.

Enfin, le 4 septembre 1770, le vaisseau « Le Penthievre » débarquait à Port-Louis douze religieuses. L'intendant Poivre, le P. Contenot, préfet apostolique, et sans doute un grand nombre d'habitants les attendaient sur le quai. Six religieuses ne firent que passer ; elles étaient destinées à Cayenne.

Le Gouverneur Desroches et Poivre furent si édifiés du service des bonnes Sœurs chargées de distribuer les remèdes aux malades qu'ils exprimèrent le désir de leur confier aussi la manipulation des médicaments préparés jusque-là par les aides chirurgiens. On fit droit à leur demande, et quatre nouvelles Sœurs furent envoyées à l'Ile de France. Les Sœurs gardèrent le service de l'hôpital de Port-Louis jusqu'à la fin de l'occupation française ; les dernières rentrèrent en France avec le général Decaen, sauf deux Sœurs, Anne-Françoise Vaufermé et Sœur Bigot. Toutes les deux vivaient encore en 1816 ; la Sœur Vaufermé existait encore à Port-Louis en 1884, portant toujours le costume religieux ; elle vivait, dit le professeur Doyen, d'une pension que lui faisaient le gouvernement

anglais et la fabrique de Saint-Louis. « Je puis témoigner », dit le professeur, qu'elle inspirait à tous la vénération (1).

M. Maillard-Dumesle, intendant pour l'île Bourbon, obtint, en 1776, un nouveau renfort de Sœurs, dont quatre pour l'hôpital de Saint-Denis, à Bourbon. Elles y déployèrent les mêmes qualités de dévouement et d'intelligence qu'à Port-Louis, si bien que l'administrateur de Bourbon écrivait en 1781 à l'intendant de l'Ile de France, alors M. Chevreau : « A en juger par l'ordre qui règne ici, on ne peut que convenir qu'il est la suite de la surveillance et de la probité des Sœurs. » Les Sœurs de Saint-Paul restèrent à Bourbon jusqu'en 1826, époque à laquelle elles furent remplacées par les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny. La Révolution avait dispersé ou emprisonné les Sœurs travaillant en France ; il n'était pas possible, avec les quelques membres survivant à la tourmente révolutionnaire, de reprendre ou de continuer toutes les œuvres anciennes.

Nous avons vu dans les pages précédentes la création des cinq premières paroisses : Port-Bourbon, Port-Louis, Pamplémousse, Saint-Pierre, Saint-Julien ; ce nombre ne fut pas dépassé durant l'occupation française. Le service religieux dans les quartiers privés de prêtres était fait par les missionnaires qui se transportaient d'une habitation à l'autre. Le Supérieur ecclésiastique agissait comme Vicaire général de l'Archevêque de Paris, à qui le Pape avait donné juridiction sur toutes les colonies françaises. Dès avant 1753, le Supérieur ecclésiastique porte le

(1) Nous devons la plupart des détails concernant les Sœurs de l'hôpital au beau livre de M. le Chanoine Jean Vaudon : *Histoire générale des Sœurs de St-Paul de Chartres*. Les recherches de MM. Emile et Toussaint, officiers de l'Etat Civil, nous permettent de compléter les notes du professeur Doyen. La Sœur Bigot est décédée le 13 octobre 1827, chez M. Perrier, à la Rivière Noire, à l'âge de 77 ans. Sœur Vaufermé est morte à Port-Louis, le 22 septembre 1843, âgée de 96 ans.

titre de Préfet apostolique ; il a juridiction sur l'Ile de France et sur Bourbon ; il est suppléé dans cette dernière par un Vice-Préfet. Le P. Gabriel Igou resta Préfet apostolique jusqu'à sa mort, 2 avril 1764 ; il était âgé de quatre-vingt-six ans, et en avait passé quarante-deux dans la colonie. Il fut remplacé par le P. Leborgne, mort le 1^{er} septembre 1769, à l'âge de quarante-neuf ans. Le troisième Préfet est le P. Contenot. Sous son administration le service religieux est fortement organisé ; c'est pendant son supériorat que les paroisses de Saint-Pierre et de Saint-Julien furent créées, que les Sœurs prirent charge de l'hôpital. Aux prêtres de Saint-Lazare, nous voyons s'adjoindre, pour des services auxiliaires, des prêtres de différentes Congrégations. Le P. Contenot était Protonotaire apostolique. Il fit des démarches pour faire ériger sa Préfecture en Vicariat apostolique. Ses Supérieurs ne l'approuvèrent point, et ils lui donnèrent, en 1777, un successeur, le P. Davelu, Vice-Préfet à Bourbon, puis le P. Chambavet, qui exerçait déjà le saint ministère à l'Ile de France depuis plusieurs années. Celui-ci fut remplacé en 1786 par le P. Darthé, dernier Préfet apostolique avant la Révolution...

Quant au P. Contenot, il tenta de se maintenir dans sa charge en s'appuyant sur l'autorité civile, qui d'ailleurs lui fit défaut ; cela faisait dire à M. Cayla de la Garde, Supérieur des Lazaristes, parlant de ce malheureux incident : « Il ne faut pas grand effort pour se consacrer à cette Mission (de l'Ile de France), mais il faut peut-être plus de vertus que pour aller travailler chez les infidèles. » Circulaire du 1^{er} janvier 1790.

En 1781, parut une *ordonnance royale* qui réglait, aux colonies, l'organisation du culte. Des instructions envoyées par le ministre, maréchal de Castries, au gouverneur, vicomte de Souillac, et à l'intendant Chevreau, tempéraient ce que l'ordonnance avait de trop absolu, et mon-

traient les bonnes intentions de Louis XVI : « Un des objets qui méritent le plus l'attention des administrateurs est sans contredit la religion. Ils doivent s'appliquer à la faire respecter... Le Préfet apostolique tient du Pape le pouvoir de donner des dispenses de mariage dans le cas où l'on serait obligé de recourir à Rome ; de conférer le sacrement de confirmation. Il est Vicaire général de Paris. Cette qualité lui donne juridiction sur les deux îles. A l'égard de son Ordre, il est le Supérieur des missionnaires qu'il peut changer, destituer, etc... »

Quel était à l'époque où nous arrivons, veille de la Révolution, l'état moral et religieux de l'Ile de France ? Les témoignages abondent. Les explorateurs des mers australes relâchent à Port-Louis, les officiers qui vont faire la guerre dans l'Inde séjournent quelque temps à l'Ile de France ; les voyageurs écrivent des rapports, même des mémoires ; Bernardin de Saint-Pierre est un des plus célèbres. D'autre part, l'Ile de France est aussi le lieu de passage des missionnaires que la France envoie en Orient ; ils reçoivent l'hospitalité des Pères Lazaristes ; lorsque leur séjour se prolonge, ils sont mis à contribution pour le service religieux. Avant de se lancer dans l'inconnu, ils profitent de cette halte, bien souvent la dernière en pays civilisé, pour écrire à leurs amis, à leurs familles des nouvelles de leur voyage ; ils ne manquent pas de donner leur impression sur la colonie. Beaucoup de ces lettres sont conservées aux archives des Congrégations de missionnaires ; quelques-unes sont connues, mais combien restent ignorées ! Les appréciations des missionnaires ou des voyageurs sont bien différentes selon l'humeur des écrivains, mais il est un point sur lequel tous sont d'accord, c'est de distinguer entre les *colons*, vrais habitants de l'Ile de France, et les *aventuriers* dont la capitale est remplie. Venus d'un peu partout sans autre idée que de s'enrichir ou de refaire au plus vite leur fortune compro-

mise, ils sont une cause de scandale et souvent de ruine pour les colons qu'ils exploitent. Les employés du Gouvernement ont aussi leur séjour habituel en ville ; les chefs sont, à peu d'exceptions près, des gens estimables ; beaucoup sont d'une haute valeur morale, mais les employés subalternes sont loin d'avoir leur honnêteté. Le gouverneur, vicomte de Souillac, et l'intendant Chevreau écrivent de concert au ministre : « Quoiqu'il soit vrai qu'il se trouve ici d'honnêtes gens, il n'en est pas moins vrai qu'il y en a un plus grand nombre de déréglés dans leurs mœurs, peu qui mettent de la bonne foi dans le commerce, et qui aient une idée nette sur ce qui constitue l'homme de probité. La soif immodérée des richesses qui les a attirés ici continue à les dévorer et il est peu de voies qu'ils ne se permettent pour satisfaire cette passion. » Ajoutons avec un missionnaire Lazariste, écrivant aussi au ministre : « La quantité énorme de mauvais livres qui inondaient ces parages y produisait un déluge de vices. » Enfin, les troupes de passage, composées souvent de régiments étrangers, jetaient le trouble dans tous les lieux de leurs débarquements.

Tout autre est le langage des missionnaires et des voyageurs quand ils parlent des colons. Ils nous les représentent vivant sur leurs terres, menant, au milieu de leurs noirs, une vie patriarcale, laborieuse et sobre, jouissant d'une large aisance faite de commodités et d'agrémens variés plutôt que de numéraire, exerçant une noble hospitalité, toujours prêts à s'aider entre voisins. L'instruction est plus répandue qu'on serait porté à le croire pour un pays si éloigné et si dépourvu d'écoles ; mais l'instruction se donne en famille ; pour la compléter, il faut envoyer les jeunes gens dans la Métropole ; les voyages sont longs, mais pas chers, et les occasions sont fréquentes. Aussi bon nombre de jeunes gens et de jeunes filles vont en France dans les meilleures institutions.

La religion est en honneur ; le passage du missionnaire sur l'habitation est une fête ; les mœurs sont simples et plus pures que ne le laisserait supposer la liberté trop grande de la jeunesse. Beaucoup sont d'anciens officiers récompensés pour leur belle conduite par une concession de terre et la Croix de Saint-Louis. Ils ne réussissent guère dans le commerce, mais ils font d'excellents planteurs.

III

LA RÉVOLUTION A L'ÎLE DE FRANCE. — L'ASSEMBLÉE COLONIALE. — LES « CHAUMIÈRES ». — PIÉTÉ DU GOUVERNEUR MALARTIC. — L'ABBÉ HOFFMAN. — LES CORSAIRES. — LE GÉNÉRAL DECAEN. — PRISE DE L'ÎLE. 1810. — TRAITÉS DE 1815. — DÉCLIN MOMENTANÉ DE LA RELIGION.

1790-1815

Les travaux de l'Assemblée constituante étaient suivis à l'Île de France avec un intérêt passionné. Le gouverneur, comte de Conway, avait beau écrire, le 21 janvier 1790, au ministre de la marine, La Luzerne : « Il n'y a dans aucune partie du monde d'habitants plus favorisés et plus parfaitement libres que les colons de cette île ; ils ne paient point d'impôts ; ils jouissent de leurs propriétés. On ne paie aucun droit de maîtrise. Enfin ils conviennent tous qu'on leur rend justice entière. »

La colonie voulut quand même avoir sa petite Constituante, et les plus ardents à vouloir diriger les affaires publiques étaient précisément ceux qui ne savaient pas diriger leurs affaires privées, les aventuriers dont nous avons dit un mot à la fin du chapitre précédent.

Le 4 février 1790, une assemblée tumultueuse se tint dans l'église Saint-Louis et réclama la formation d'une assemblée coloniale pour contrôler le gouvernement. Le Gouverneur était loin de goûter ce contrôle, mais il n'était pas assez fort pour le repousser. L'assemblée fut élue par les habitants de la ville et des campagnes ; elle comptait 61 membres assez modérés, mais sans expérience

du gouvernement ; on y voyait plus d'avocats que de planteurs, plus d'idéologues que d'hommes pratiques. La première réunion eut lieu dans l'église Saint-Louis. Malheureusement, toujours pour imiter la métropole, il se forma des assemblées particulières sous le nom de clubs ; il y eut le club des « Amis de la Constitution », le « club des Jacobins », le « club des Sans-culottes. » Plus tard, il y eut les « Chaumières », sorte de Franc-Maçonnerie formée des éléments les plus exaltés, avec des chefs déterminés qui savaient, eux, où ils voulaient en venir.

L'Assemblée coloniale s'arrogea peu à peu tous les pouvoirs. Le Gouverneur Conway, après une vaine résistance, se vit réduit à donner sa démission, 3 juillet 1790. Son successeur, David Charpentier Cossigny, le vengea en laissant les « Chaumières » déborder l'Assemblée coloniale, qui fut réduite à implorer la protection du Gouverneur. C'était un jeu dangereux ; Cossigny s'en aperçut trop tard ; le 4 novembre 1790, il ne put réprimer une émeute dans laquelle périt le brave amiral Mac-Némara. C'est le seul meurtre perpétré à l'Ile de France pendant la période révolutionnaire, et il est le fait de quelques soldats et marins étrangers à la colonie. La populace du Port traîna, il est vrai, le cadavre, mais bientôt honteuse, elle l'abandonna dans la rue. Le lendemain, un marin recueillit le corps de son chef et l'enterra au cimetière.

Les années 1791 et 1792 se passèrent assez tranquillement. L'Assemblée coloniale était annuelle ; les élections tournèrent de plus en plus à l'avantage des modérés. Le Gouverneur, Charpentier Cossigny, n'était qu'intérimaire ; le gouverneur titulaire, nommé par un des derniers actes de Louis XVI, arriva le 16 juin 1792 ; c'était le comte de Malartic. Il est de tous les gouverneurs de l'Ile de France celui dont le nom est le plus populaire après Labourdonnais. Il resta huit ans à la tête de la colonie, c'est-à-dire jus-

qu'à sa mort, 28 juillet 1800. Malartic sauva la colonie d'abord des émeutes, ensuite de la famine, enfin de l'invasion.

Depuis la nouvelle de la mort de Louis XVI, mai 1793, jusqu'à celle de la chute de Robespierre, novembre 1795, les Chaumières sont toutes-puissantes ; elles établissent un directoire colonial siégeant en permanence dans l'église Saint-Louis, sauf aux heures des offices. Le chef en est le citoyen Litray, ex-secrétaire de l'amiral Mac-Némara ; il joue à la terreur. Une guillotine se dresse non loin du port. Grâce à un fond de religion dans le peuple, grâce aussi à l'ascendant du Gouverneur, la guillotine ne fut qu'une menace. Le gouverneur et l'assemblée coloniale n'étaient plus en force d'arrêter le mouvement populaire, mais ils furent assez habiles pour l'endiguer. Les proscrits, dont quelques-uns d'illustres : l'amiral Saint-Félix, Montmorin, Decrès, de Villèle, futur ministre de Charles X, étaient renvoyés de tribunaux en tribunaux avec une sage lenteur, acquittés aux moments de calme, et, aux temps d'effervescence plus violente, rejetés en prison ou placés à l'hôpital sous la sauvegarde des Sœurs, jusqu'à la nouvelle de la chute de Robespierre. Ce jour fut une belle revanche pour le parti de l'ordre. Les Chaumières sont fermées, les plus dangereux meneurs arrêtés et embarqués pour être envoyés n'importe où, le plus loin possible ; la plupart périrent dans des naufrages. La guillotine est démolie au milieu de l'allégresse générale. La populace aurait bien voulu pourtant voir comment fonctionnait la machine, Une brebis, d'autres disent une chèvre, servit à l'expérience ; ce fut la seule victime.

Ces années de trouble furent marquées, dans la Colonie, par de grands malheurs dus à l'anarchie qui s'était infiltrée partout. En janvier 1789, la frégate « La Vénus », partie la veille d'un cyclone, se perdit corps et biens ; elle emmenait en France une quinzaine de jeunes gens qui

allaient y achever leur éducation. Les députés nommés par la Colonie pour la représenter à l'Assemblée constituante périrent de même sur les côtes de Bretagne. En 1792, la variole est introduite par un capitaine négrier qui profite de la négligence des autorités pour débarquer et vendre ses noirs atteints de la maladie. Le fléau sévit pendant trois mois, emportant plus de quatre mille personnes sur une population de 58.000 âmes. La disette de vivres fut presque continuelle, il fallut rationner la population, jusqu'aux malades de l'hôpital ; on poursuivait les accapareurs, car, non moins qu'en France, ces vertueux réformateurs de constitutions ne négligeaient pas les petits profits : encore moins les gros.

Que devenait la religion au milieu de ces troubles ? Répondons de notre mieux à cette question, puisqu'elle fait l'objet principal de cette étude. L'Ordonnance royale de 1781 restait toujours en vigueur, mais elle fut désormais appliquée à la lettre, militairement, sans tenir compte des instructions qui en avaient précisé l'esprit. On peut s'imaginer ce que devint la dignité du culte lorsque le pouvoir fut exercé par les loges, par des gouverneurs comme Decaen, Fauquhar et le dernier de tous, Sir W. M. Gomm. Or, cette situation resta la même dans les colonies françaises et à Maurice jusqu'à l'érection des diocèses coloniaux.

Au commencement de l'année 1790, le clergé de la Colonie se composait de dix prêtres Lazaristes et d'un capucin, le P. Hoffman, aumônier de l'hôpital. Le P. Dardé, Préfet apostolique, touchait un traitement de 1.500 fr ; les autres prêtres avaient chacun mille francs. De plus, chaque paroisse avait une concession de terre cultivée par quelques esclaves ; terrains et esclaves étaient considérés comme propriété de la Congrégation de Saint-Lazare. La plus considérable de ces concessions était celle de la cure de Port-Louis : elle contenait 250 arpents, environ

cent hectares, au lieu appelé encore maintenant *La Vallée des Prêtres*. La confiscation des biens du clergé fut prononcée par l'Assemblée coloniale, le 17 février 1791, et les curés reçurent en compensation une allocation pécuniaire. Après quelques années, l'Assemblée n'ayant trouvé que déboires dans l'administration de ces biens, les rendit aux curés et cessa de payer l'allocation. Il ne fut pas question non plus de la constitution civile du clergé, qui fut, en France, le prétexte de la persécution religieuse. Les prêtres firent le serment de fidélité à la nation, et l'Assemblée formula la défense la plus expresse à toutes les autorités locales d'exiger d'eux aucune autre espèce de serment. Cette clause, inspirée sans doute par le clergé lui-même, prévint la persécution religieuse, de sorte que le culte catholique ne subit par d'interruption à Maurice, même aux plus mauvais jours de 1793 et 1794.

L'église Saint-Louis fut, d'une certaine manière, victime du nouvel ordre des choses. Renversée par le cyclone de 1773, elle fut réparée par l'architecte Dayot et livrée de nouveau au culte en 1786. Au lieu d'être couverte en bardeaux comme la première fois, elle le fut par une argamasse. Or, à la nouvelle de la mort de Marat, ses admirateurs, les Sans-Culottes, ordonnèrent un service solennel pour le repos de son âme et afin de donner plus d'éclat à l'office, ils firent tirer, sur le perron même de l'église, de nombreuses salves d'artillerie avec des canons de gros calibre ; l'édifice en fut ébranlé et les murs furent lézardés en plusieurs endroits. La partie la moins compromise continua de servir aux réunions du directoire colonial, l'autre fut convertie en magasin. Les exercices du culte furent d'abord célébrés dans la petite chapelle de l'hôpital, ensuite dans un magasin en bois disposé en église provisoire. Ce bâtiment fut détruit dans le grand incendie du 25 septembre 1816.

Le 9 avril 1794, l'Assemblée Coloniale, poussée par les « Chaumières », promulgua enfin le décret de l'Assemblée Législative supprimant les préfetures apostoliques dans les colonies. Le P. Darthé avait déjà quitté Maurice vers la fin de 1793, nommant, pour le remplacer, le P. Durocher ; mais celui-ci mourut peu après. Le P. Hoffman, ancien capucin, aumônier de l'hôpital, se trouva de fait être le chef du clergé. Il ne devait pas rester à cette époque plus de huit prêtres. Plusieurs étaient âgés, ils ne pouvaient avoir aucune relation avec leurs confrères de France dispersés par la persécution, ni avec le Souverain Pontife. Plus d'une fois ils furent molestés par les habitués des « Chaumières ». Le P. Flageolet eut à subir les avanies de la foule pour avoir protesté contre les scandales. Si le service religieux ne fut pas interrompu, il perdit néanmoins le respect qu'on avait eu jusque-là pour les choses religieuses. La cause principale de l'irrévérence pour le Lieu Saint fut certainement l'habitude prise à Port-Louis et dans les quartiers de tenir les réunions publiques dans les églises. Cela nous fera comprendre les luttes que Mgr Collier et le P. Laval auront à soutenir plus tard pour faire rendre aux églises le respect dû à la Maison de Dieu.

Pendant que le Gouverneur Malartic arrachait à la guillotine les officiers et les prêtres poursuivis par les terroristes, l'Angleterre déclarait la guerre à la France. Les « Chaumières » n'ont pas l'air de se préoccuper des périls qui menacent la Colonie : guerre au dehors, famine au dedans. L'apparition de deux vaisseaux anglais, en octobre 1794, fit enfin sentir le danger. Point n'était besoin aux Anglais de combattre, il suffisait de maintenir le blocus pour réduire le pays par la famine. Il ne restait pour lutter contre les deux vaisseaux anglais de haut bord, portant ensemble 94 canons, qu'une petite frégate de 18 canons, une corvette de 12, un corsaire de 6 canons, un petit brick et une goëlette capables tout au plus de

porter les munitions de réserve ; encore, pour armer ces bateaux, il fallut réquisitionner tout ce que l'Ile contenait de goudron, brai, cordages... Le danger mit tout le monde d'accord ; un magnifique élan de patriotisme fit adopter la proposition du commandant Jean-Marie Renaud : faire assez de mal aux vaisseaux ennemis pour les obliger à s'en aller bien loin réparer leurs avaries. Le combat eut lieu le 22 octobre 1794, 42 canons du côté des Français contre 94 du côté des Anglais. Il y eut 136 tués et blessés Français. Les Anglais réussirent à éviter l'abordage et perdirent peu de monde, mais les deux vaisseaux, bien maltraités, abandonnaient le blocus : le but du commandant Renaud était atteint.

Quelques semaines après ce beau fait d'armes, la nouvelle de la chute de Robespierre mettait fin à la Terreur. Ce fut comme le réveil d'un cauchemar. Les perturbateurs une fois éloignés ou réduits à l'impuissance, chacun se mit au travail.

Il fallait d'abord profiter de l'éloignement des vaisseaux anglais pour ravitailler la Colonie. Les vivres, l'argent, tous les objets de première nécessité faisaient défaut. Inutile d'attendre de la Métropole autre chose que des décrets et des règlements contradictoires, accompagnés des élucubrations des orateurs à la mode. L'Ile de France ne compta plus que sur elle-même. Pour les vivres on se mit à planter, et, en attendant les récoltes, on fit venir de Madagascar tout ce qu'on put en fait de grains et d'animaux de boucherie. Pour le reste, ce fut l'affaire des corsaires. Si jamais l'adage « la guerre nourrit la guerre » fut justifié, les colons de l'Ile de France en firent une merveilleuse application. Leurs rapides navires, trop faibles pour s'attaquer aux vaisseaux de guerre, parcouraient sans cesse l'Océan Indien et les mers de Chine, guettant les navires de commerce aux principaux passages et jusqu'aux débouchés des ports de l'Inde. Qu'on juge par quel-

ques chiffres du tort fait à l'ennemi et des richesses introduites alors à l'Ile de France. Thomas Lemême, sorti de Port-Louis avec un équipage de deux cents hommes, eut pour sa part personnelle, après une campagne de quelques mois, un million six cent mille francs. Robert Surcouf, le plus célèbre de tous, eut pour sa première campagne une part d'un million sept cent mille francs. La Compagnie anglaise des Indes déclarait avoir perdu, rien que du fait des corsaires, de 1793 à 1795, trois mille navires représentant, avec leurs cargaisons, six millions de livres sterling.

Ce n'était pas tout de gagner de l'argent ; le gros souci des capitaines et des armateurs était de le faire dépenser à leurs équipages, et ils leur en suggéraient les moyens. Rien n'était moins favorable à la religion et aux bonnes mœurs.

La paix d'Amiens, 27 mars 1802, connue à l'Ile de France en juillet, trouva la colonie dans un état prospère. Le bon gouverneur Malartic était mort le 28 juillet 1800. Deux jours auparavant, jour de Sainte Anne, sa patronne, il était tombé frappé d'apoplexie au moment où il se préparait à faire ses dévotions accoutumées. Il allait tous les matins à la chapelle, le chapeau sous le bras, l'épée au côté, s'entretenant familièrement avec tous ceux qu'il rencontrait. Il avait soixante-dix ans.

Malartic eut pour successeur le général Magallon de la Morlière dont l'administration dura jusqu'au 17 août 1803, date de l'arrivée du général Decaen, dernier gouverneur français.

Entre temps, la paix avait été rendue à l'Église par le Concordat. L'abbé Hoffman resta de fait Supérieur ecclésiastique, non sans résistance de la part du clergé, qui trouvait insuffisante sa nomination par le Gouverneur. La situation fut régularisée de droit par le Saint-Siège, comme le P. Hoffman l'écrivait lui-même à un ami en

1805 : « Je vous apprend... Je suis nommé chef spirituel des deux Colonies, sous le titre de Pro-Vicaire Général. » Le P. Hoffman mourut en juin 1807. Il est enterré à la Rivière Noire. Il a laissé la réputation d'un prêtre bon, charitable et d'un désintéressement exemplaire. Il avait été soldat dans sa jeunesse et était arrivé au grade de sergent. Il avait gardé sous le froc ses manières soldatesques ; les Sans-Culottes redoutaient ses terribles apostrophes et sa rude poigne. Il eut comme successeur l'abbé Gouillard, qui mourut aussi peu après. C'était un Lazariste, le dernier Supérieur ecclésiastique de sa Congrégation.

La paix d'Amiens fut rompue dès le mois de mai 1803. Le général Decaen en fut informé le 24 septembre suivant. Jamais la situation n'avait été aussi grave. Le Gouverneur trouva en lui-même assez de génie, et dans les colons assez de patriotisme pour résister sept ans encore contre toutes les armées et les flottes réunies de l'Inde Anglaise. Il mérita l'estime de l'Empereur et de ses ennemis. Son administration ne fut point paternelle comme celle de Malartic ; mais, par la droiture de son caractère, par son honnêteté, il s'attira la sympathie des colons. Ce qui lui manqua, ce fut d'être soutenu par le gouvernement français. C'est en effet une chose attristante de lire la volumineuse correspondance du général Decaen avec la Chancellerie Impériale. Cependant Napoléon comprenait la valeur de l'Ile de France. Pour lui ce n'était pas seulement une colonie digne du plus haut intérêt pour le patriotisme de ses habitants, c'était *la clef d'un monde*.

Mais, à part Napoléon, quelques armateurs seulement s'intéressaient à l'Ile de France, et ce nom même aurait été ignoré du plus grand nombre sans le roman de *Paul et Virginie*. Il est certain aussi que le ministre des colonies, Decrès, garda une rancune personnelle contre les habitants. Il oubliait trop le dévouement de ceux qui l'avaient

protégé pendant sa longue détention à Port-Louis, pour ne se souvenir que des injures de la populace. Il fit échouer plusieurs fois des ordres formels de l'Empereur en faveur de la Colonie. Enfin, pour être complet et surtout pour être juste, il faut rappeler ce qu'oublie trop souvent les auteurs d'histoires particulières, c'est que, malgré les victoires de l'Empereur, la France avait à défendre sa propre intégrité et que tous les ports étaient bloqués par les escadres anglaises.

En Angleterre, on ne montrait pas la même indifférence. L'opinion, tant en Angleterre que dans les Indes, réclamait depuis longtemps la conquête de l'Ile de France, « dangereux nid de corsaires ». Mais le Gouvernement anglais, comme la Compagnie des Indes, reculaient devant une expédition qui coûterait de grands sacrifices d'hommes et d'argent. Il fallut cependant agir, sous peine de voir le commerce arrêté !

Le 27 décembre 1808, sur la proposition du capitaine John Hayes, ou de Lord Minto, Gouverneur de l'Inde, les Lords de l'Amirauté ordonnent d'établir, sans retard, à l'Ile Rodrigues, une station permanente, avec un dépôt de vivres et de munitions sans cesse renouvelé, afin de subvenir aux besoins de l'escadre de blocus. En conséquence, l'Ile Rodrigues est occupée le 4 août 1809. Le plan comportait bien des risques, mais les événements montrèrent qu'il était bon, et probablement le seul exécutable. A partir de cette date, les événements se précipitent. Le 21 septembre, les Anglais, sous la conduite du colonel Keating, opèrent une audacieuse reconnaissance sur Bourbon, alors appelée l'Ile Bonaparte ; au mois de juillet 1810, ils en font la conquête. Le mois suivant, dans un combat de cinq jours, 20 au 25 août, les capitaines Duperré, Bouvet et Roussin détruisent la plus grande partie de la flotte anglaise à l'entrée de la rade de Mahébourg. Les garnisons anglaises de Bourbon et de Rodrigues

étaient menacées de rester prisonnières dans leurs conquêtes si elles ne recevaient pas de prompts secours. Lord Minto fait alors rassembler à Calcutta, Madras et Bombay, toutes les troupes disponibles et les dirige en hâte sur Rodrigues. Toutes les forces de la colonie du Cap, marins et soldats, viennent aussi les rejoindre. La concentration terminée sans le moindre obstacle, l'expédition, sous les ordres du Vice-Amiral Bertie, cingle vers l'Île de France, le 22 novembre 1810, et débarque au nord de l'île dans l'Anse du Mapou, le 29 novembre, sans être inquiétée, tant on était persuadé qu'un débarquement ne pouvait être tenté dans ces parages. Repoussant les détachements envoyés à sa rencontre, le gros de l'ennemi arrive, le 1^{er} décembre, dans la plaine appelée aujourd'hui Sainte-Croix. C'est là que s'engage, entre le général Decaen et le général Abercrombie, la seule bataille qui se soit livrée sur le territoire de l'île. Les Anglais eurent 300 tués et blessés, les Français 62. La nuit du 1^{er} au 2 décembre, les Anglais campèrent dans la plaine, leur avant-garde au Hochet, hors de portée des canons de la Batterie Dumas, et leur quartier général un peu en arrière, à couvert de la Rivière Sèche. A l'aube du 2 décembre, le général Decaen s'apprêtait à commander une sortie, lorsque les vigies signalèrent le débarquement des troupes du Cap à l'embouchure de la Petite Rivière, à l'ouest de Port-Louis. Decaen n'avait que 2.000 hommes à opposer aux 12.000 Anglais qui menaçaient la ville par l'Est ; l'Ouest était sans défense. Il jugea qu'une plus longue résistance ne changerait rien au dénouement. Les pourparlers commencèrent le 2 décembre, et le lendemain 3, la capitulation était signée. Elle était des plus honorables. Le Gouverneur, les officiers et les soldats de terre et de mer devaient être rapatriés aux frais du gouvernement britannique ; les colons garderaient leur religion, leurs lois et leurs coutumes.

Malgré, les efforts des sectaires, le Gouvernement Anglais a tenu la parole donnée ; d'autre part, les colons ont mis à défendre leur capitulation la même ardeur que d'autres peuples ont déployée pour le maintien de leur charte. La population, très attachée à sa patrie d'origine, se fait un honneur d'être fidèle à celle que les circonstances lui ont imposée ; elle rend au gouvernement anglais loyalisme pour loyauté. Nous sommes aujourd'hui témoins de ce fait tout à l'honneur de l'Ile Maurice et de la Métropole : l'Angleterre observant, sans l'injurieuse addition d'articles organiques, un concordat que la France a signé et qu'un de ses éphémères gouvernements, qualifié de « régime abject », a violé dernièrement au mépris du droit le plus sacré.

Après la capitulation, Decaen rentrait en France avec la plupart des employés civils et militaires, ainsi que les Sœurs de l'hôpital. Il ne semble pas qu'aucun des prêtres ait quitté la Colonie à ce moment. Le P. Guillard était mort, et le P. Charlot se trouva dans la même condition que le P. Hoffman pendant la Révolution. Au moment de la prise de l'île, le Souverain Pontife Pie VII était prisonnier de Napoléon et ne pouvait plus pourvoir au maintien de la hiérarchie. La libération du Pape, janvier 1814, ne changea point la situation. En attendant la fin de la guerre et la conclusion des traités, tous vivaient dans la plus pénible incertitude. Enfin, les traités de 1815 fixèrent le sort des Colonies ; Bourbon était rendu à la France ; l'Ile de France, reprenant son ancien nom de Maurice, restait soumise à l'Angleterre, avec les Seychelles, Rodrigues et autres petites dépendances.

Cette longue période de transition ne contribua pas moins que les troubles de la guerre et des révolutions à l'affaiblissement de la vie religieuse. La religion n'était plus enseignée. Dans beaucoup de familles les enfants n'étaient plus baptisés, mais élevés suivant les principes

de l'*Emile*, en dehors de toute idée religieuse, sous prétexte de leur laisser la liberté de se choisir une religion au temps de leur majorité.

Malgré cet état d'incertitude, l'église Saint-Louis, mise hors de service depuis une vingtaine d'années, fut relevée de ses ruines. Le travail fut inauguré le 19 août 1813 par Lord Moira, Gouverneur de l'Inde, lors de son passage à Maurice. On commit la même faute que pour la première réparation après le cyclone de 1773. On reconstruisit sur les mêmes fondations, qui étaient défectueuses ; elles reposaient sur un fond de marne incapable de soutenir un lourd édifice. Aussi Mgr Leen a-t-il été obligé de démolir les tours en 1929, et successivement toute l'église.

Le nombre des paroisses restait toujours le même, cinq ; le seul changement fut le transfert des établissements du Vieux Grand-Port. Casernes et magasins furent reconstruits à l'embouchure de la Rivière La-Chaux, au lieu appelé *la Pointe de la Colonie*. La nouvelle ville reçut le nom de Mahébourg par décret du général Decaen, 23 janvier 1806. Par le même décret, « un terrain à désigner » était réservé pour l'église paroissiale et la maison curiale. Mais il faut attendre jusqu'à 1850 pour voir construire l'église de Mahébourg.

IV

ERECTION DU VICARIAT APOSTOLIQUE. —
MGR EDOUARD SLATER, O. S. B., EVÊQUE DE RUSPA,
1819-1832. — MGR EDOUARD MORRIS O. S. B., EVÊQUE DE
TROIE, 1832-1840. — CRÉATION DE PLUSIEURS CHAPELLES,
NOYAUX DE NOUVELLES PAROISSES.

Les traités de 1815 attribuaient à l'Angleterre plusieurs pays catholiques. A Maurice, le Gouvernement anglais se trouva en présence d'un concordat, ce qui mit la dynastie de Hanovre en relations avec le Pape Pie VII, relations qui profitèrent grandement aux Catholiques de la Métropole et préparèrent le grand acte de l'émancipation (10 avril 1829). Un bref du Pape Pie VII, daté du 11 mars 1819, érigeait Maurice et ses dépendances en Vicariat apostolique. Le premier Vicaire apostolique fut Mgr Edouard Slater, de l'Ordre de Saint-Benoît, évêque titulaire de Ruspa. Sa juridiction s'étendait sur le Cap de Bonne-Espérance, Sainte-Hélène, les Seychelles, Madagascar et la Nouvelle-Hollande. Mgr Slater débarqua à Port-Louis le 3 mars 1820, mais les retards causés par le Gouvernement anglais firent que ses bulles ne furent publiées à Maurice que le 6 décembre 1822.

Des colons et quelques-uns des membres du Clergé profitèrent de ce retard pour lui contester ses pouvoirs. Pour eux, comme pour les membres officiels du Gouvernement, le nouvel évêque ne fut que le D^r Slater, malgré l'usage et la courtoisie qui donnaient déjà à tous les Evêques le titre de « Monseigneur ».

Mgr Slater amenait avec lui trois Bénédictins : dom Maccario, baron de Piccolomini ; le P. Spain et le P. Ber-

nard de Colyard. Les années qui suivirent, plusieurs prêtres séculiers vinrent remplacer les morts et renforcer le personnel ecclésiastique. Grâce à ces renforts, Mgr Slater put réorganiser toutes les anciennes paroisses et en préparer de nouvelles par la création de chapelles : Saint-Maurice au Poste de Flacq ; Notre-Dame de Bon Secours à Trou d'Eau douce ; à Quatre Cocos et Trois Ilots. Mgr Slater payait lui-même bravement de sa personne pour aider ou remplacer les prêtres absents ou malades, ainsi qu'en témoignent les registres de baptêmes des paroisses les plus éloignées. Les treize années de son épiscopat furent attristées par l'opposition obstinée de l'abbé Charlot et des prêtres de son parti, soutenus par le Conseil de Fabrique de la Cathédrale. Il y avait aussi, pour le malheur de la Colonie, le parti français et le parti anglais, le parti des Blancs et le parti des hommes de couleur. Mgr Slater, malgré son impartialité, fut souvent abreuvé d'outrages.

Relevé de ses fonctions le 9 août 1831, il s'embarqua secrètement pour éviter les manifestations, le 14 juin 1832. Il mourut le 15 juillet suivant, avant d'arriver en Angleterre.

Il fut remplacé par un Visiteur apostolique : Mgr Edouard Morris, de l'Ordre de Saint-Benoît, évêque titulaire de Troie ; il arriva l'année suivante avec un religieux de son Ordre, le P. Clifford, qui n'était que sous-diacre, et quatre prêtres séculiers. Ces renforts permirent d'établir un prêtre à Poudre d'Or.

C'est sous l'épiscopat de Mgr Morris qu'eut lieu la libération des esclaves, le 1^{er} février 1835 et le 1^{er} avril 1839. Faute de coopérateurs, le Vicaire apostolique n'eut aucune action sur les nouveaux affranchis, mais il ne se désintéressa point de cette partie si nombreuse de son troupeau ; il semble bien que c'est lui qui indiqua à son successeur Mgr Collier, le moyen de les atteindre : amener des

prêtres qui se consacraient exclusivement à l'instruction des Noirs. Ces prêtres, la Providence les préparait au Séminaire de Saint-Sulpice, et, le moment venu, Mgr Collier adoptait la nouvelle Congrégation et amenait avec lui le premier missionnaire du Saint-Cœur de Marie, le vénéré P. Laval.

La mission de Mgr Morris était temporaire ; elle prit fin en 1840 par la nomination d'un vicaire apostolique, Mgr Collier. Il put entrevoir les signes d'une prochaine résurrection de la vie chrétienne : modeste contribution de quelques pieuses Mauriciennes à l'*Œuvre de la Propagation de la Foi*, germes de plusieurs vocations ecclésiastiques et religieuses. Quelle consolation n'aurait-il pas éprouvée aux premiers jours de son épiscopat, s'il lui avait été révélé qu'une enfant de neuf ans, à qui il donnait le sacrement de Confirmation, le 8 décembre 1833, formait en son cœur la promesse d'être Sœur de Charité, et que cette enfant, chrétienne d'un jour, deviendrait, sous le nom de Mère Marie-Augustine, la fondatrice d'une Congrégation religieuse vouée à l'apostolat !

LE PÈRE JACQUES-DÉSIRÉ LAVAL

I

L'ENFANCE DU P. LAVAL

1803-1817

Etudiant à Paris, médecin dans l'Eure, séminariste à Saint-Sulpice, curé de Pinterville, près de Louviers, telles furent les étapes que parcourut le P. Laval avant de réaliser sa vraie vocation : celle de missionnaire à l'Ile Maurice, où son apostolat rappelle celui de Pierre Claver à Carthagène des Indes.

Il naquit le 18 septembre 1803, au petit village de Croth, ou Crô (500 habitants), à l'extrémité du diocèse d'Évreux, près de celui de Chartres, dans une vallée fertilisée par l'Eure.

Il était le quatrième enfant de Jacques Laval et de Suzanne Délérablée. Leur premier enfant avait été une fille, Suzanne. Deux sœurs suivirent, Adélaïde et Gertrude. Notre « saint » fut dès sa naissance régénéré dans les eaux du baptême, administré en toute solennité et en toute joie, car la paix et la liberté étaient rendues à l'Église de France depuis deux ans. M. Laval, heureux d'avoir un fils, voulut lui imposer son prénom de Jacques, et il y ajouta celui, très significatif, de *Désiré*. Un frère jumeau l'avait accompagné à son entrée dans ce monde. Porté en même temps que lui sur les fonts baptismaux, il avait reçu le nom de Michel, en l'honneur de l'Archange

dont le culte est si populaire en Normandie ; mais il n'eut que le temps d'être montré à la terre et de s'envoler au Ciel, où il devint le protecteur né de son petit frère.

La famille Laval était nombreuse et jouissait d'une belle aisance. Le père avait fait des études classiques complètes et commencé l'étude du droit à Paris. La mort prématurée de son père le rappela en Normandie pour diriger l'exploitation du domaine familial.

Pendant que M. Jacques Laval renonçait à l'étude du droit pour se consacrer à l'agriculture, un de ses frères embrassait l'état ecclésiastique. Il était professeur d'humanités au petit séminaire d'Évreux, lorsque la Révolution française le mit dans l'alternative de renier sa foi ou de prendre le chemin de l'exil. L'abbé Laval n'hésita pas ; il quitta sa patrie qui, au nom de la liberté, lui interdisait d'être prêtre catholique. Nous reverrons bientôt l'abbé Laval, revenu d'exil, exercer sur son neveu, Jacques-Désiré, une influence décisive.

La religion, la probité, l'honneur se transmettaient dans la famille Laval comme la plus belle part d'héritage. La charité y était traditionnelle, et les pauvres y étaient toujours accueillis comme les amis de Dieu. On les hébergeait généreusement, et souvent ils se trouvaient plusieurs à jouir de cette hospitalité patriarcale.

La mère de Jacques-Désiré ne savait rien refuser aux nécessiteux. Ce que Dieu lui donnait libéralement, elle le donnait de même. On lui disait un jour, par manière de reproche, qu'elle ne gardait rien des légumes de son jardin : « Ah ! ne m'en parlez pas, répondit-elle, plus j'en donne, plus le bon Dieu m'en rend. » Une pauvre femme, à demi nue et toute couverte de plaies, était errante. Mme Laval la recueillit chez elle, la vêtit, la nourrit et la soigna avec cette tendresse de mère que la foi seule peut donner, jusqu'à ce qu'elle eût expiré chrétiennement entre ses bras.

Ce furent sans doute ces actes de vertu qui disposèrent Dieu à répandre sur une famille si éminemment chrétienne, et particulièrement sur celui dont nous racontons la vie, la plénitude de son esprit de charité.

Pour attirer sur son fils les bénédictions du Ciel, la pieuse mère l'offrit à la Sainte Vierge dans l'église de Croth, puis elle alla le placer sous la protection de saint Roch, en une chapelle voisine, lieu de pèlerinage assez fréquenté, dans la paroisse de Sorel, au diocèse de Chartres. Elle ne put toutefois que guider ses premiers pas dans les sentiers de la piété. Elle mourut dès l'année 1811, laissant six enfants orphelins, car Jacques-Désiré avait été suivi encore d'un jeune frère appelé Auguste et d'une sœur qui reçut le nom de Célestine. C'est avec son frère Auguste et sa sœur Célestine que nous le verrons plus tard entretenir les plus tendres relations.

Jacques-Désiré n'avait que huit ans lorsqu'il perdit cette pieuse mère, ange de son berceau. M. Laval essaya de remplir ce vide auprès de ses jeunes enfants. Un second mariage est souvent une cause de division dans les familles. Il n'en fut pas de même au foyer de M. Laval ; les enfants de la douce et charitable Suzanne Délérablée, tout en gardant le pieux souvenir de leur mère, accueillirent avec respect la nouvelle épouse de leur père. Ce respect devint bien vite une filiale affection ; ils ne l'appelaient que « Maman », et les enfants, Robert et Virginie, qui vinrent successivement prendre place au foyer paternel, furent reçus véritablement en frère et en sœur.

Jacques-Désiré trouva dans sa vertueuse belle-mère le soutien dont son cœur avait besoin. Elle lui rendit cette tendresse, contribua plus tard à sa conversion et vécut assez pour connaître, dès ici-bas, ses premiers succès apostoliques.

On eût dit que Jacques-Désiré avait puisé avec le lait, sur le sein maternel, la bonté du cœur et la charité. Dès

ses plus tendres années on vit, en effet, briller en lui un reflet de cet amour pour les pauvres, qui devait plus tard jeter un si vif éclat. Il était heureux, par exemple, lorsque ses parents se servaient de lui pour faire quelque aumône.

Sa douceur égalait sa bonté ; jamais on ne le vit commettre un acte de malice ; il vécut toujours avec ses frères et ses sœurs dans la plus cordiale union. Il savait souffrir, car quel enfant ne doit, dès ses premiers ans, faire l'apprentissage de la douleur ? Mais il supportait tout patiemment, et ne sut jamais rendre le mal pour le mal.

Comme on l'a remarqué dans l'enfance de beaucoup de saints, Jacques-Désiré montrait, en général, quelque chose de moins turbulent et de plus réservé que la plupart des enfants. « Cet enfant est trop sombre », disaient parfois certaines personnes qui ne le voyaient qu'en passant. Mais ses parents et ceux qui le connaissaient d'une façon plus intime, témoins de son obéissance, entrevoyaient déjà dans cette disposition de caractère un indice de sa vocation. Interrogé lui-même par sa belle-mère : « Et toi, Lal (on l'appelait ainsi en famille), que veux-tu faire un jour ? — Moi, répondit-il, je serai prêtre ou médecin. » Il sera l'un et l'autre.

II

LES PREMIÈRES ÉTUDES CLASSIQUES

1817-1820

La délicate question du choix d'un collègue ne se posait pas immédiatement aux parents de Jacques-Désiré. Nous avons parlé d'un oncle, l'abbé Laval, ancien professeur d'humanités au petit séminaire d'Évreux et exilé pendant la Révolution. L'abbé Laval était maintenant curé-doyen de Tourville-la-Campagne. Il consacrait ses loisirs et sa fortune à se préparer des successeurs dans le sanctuaire. Il avait toujours chez lui quelques jeunes gens auxquels il donnait, avec une affection toute paternelle, ses leçons désintéressées. Il eut même pendant un temps jusqu'à sept ou huit élèves à la fois. Plusieurs d'entre eux devinrent plus tard la couronne de ses cheveux blancs, au milieu du monde et dans les rangs du clergé.

Combien d'autres grands serviteurs de Dieu, tels que les Vianney et les Muard, dont les vertus et les œuvres ont illustré notre pays et notre siècle, ont eu ainsi pour premier berceau de leur vocation naissante un humble presbytère de campagne !

Qu'était le digne curé de Tourville ? Nous n'avons, pour le faire connaître, qu'à emprunter les souvenirs d'un autre de ses élèves, qui a fait l'honneur du chapitre de la cathédrale d'Évreux. M. l'abbé Coquerel écrivait :

Votre saint missionnaire fit ses premières études chez son oncle, prêtre vénérable, qui avait souffert l'exil pour la foi, et qui était alors curé-doyen de Tourville-la-Campagne. C'est là que je l'ai connu dès son adolescence. J'étais bien jeune encore ; je ne puis vous donner de détails sur les particularités qui peuvent se rattacher à sa première communion. Tout ce que je puis vous dire, c'est

que je l'ai toujours trouvé bon, affectueux, obligeant, oublieux de lui-même, plein de foi. Mais je ne me souviens pas d'avoir remarqué dans sa piété rien qui dépassât alors les limites communes. D'ailleurs, ce que voulait son oncle vénéré dans ses élèves, c'était avant tout la simplicité et la modestie. Serait-ce m'écarter du sujet qui nous occupe de vous dire ici quelques mots de ce saint prêtre, de ce confesseur de la foi, de ce bon vieillard, qui a toujours environné de sa paternelle sollicitude ce cher neveu, jusqu'au moment où, l'embrassant de son lit pour la dernière fois, comme un autre Abraham, il offrit à Dieu cet Isaac, qui allait s'immoler pour le salut des noirs ? Pour moi, qui fus aussi son élève, qu'il aima toujours comme son enfant, qu'il honora de sa confiance et de son intimité, j'ai vu de près cette bonne âme, et je n'oublierai jamais cette humilité si profonde, cette science si modeste, cette foi si vive, ce zèle si pur pour l'honneur de l'Église et du Sacerdoce, ce jugement si droit, cette simplicité si patriarcale, cette aménité de caractère si aimable, cette amitié si délicate, qui se croyait toujours redevable, et semblait elle-même recevoir un service en accordant un bienfait, ce respect si affectueux pour tous ses confrères, cette bonté qui faisait le fond de son âme. Non, jamais je n'oublierai cette piété si fidèle, non seulement dans les grandes choses, mais encore dans les petites, ces méditations quotidiennes de l'Écriture Sainte, ces oraisons jaculatoires si fréquentes qui s'échappaient de son cœur et de ses lèvres, cette confiance toute filiale en la divine Providence, dont il avait fait une si douce expérience dans les jours de son exil, cette dévotion si tendre à la Sainte Vierge, la Mère des chrétiens et spécialement des prêtres, cette patience admirable au milieu de ses longues souffrances !...

Vous comprenez quelles impressions durables, profondes et fécondes laissèrent dans le cœur du jeune Laval les leçons et les exemples de ce maître vénéré, de ce père si bon et si tendrement aimé. Les précieuses semences se sont développées en leur temps, et l'apôtre des noirs, après avoir causé peut-être quelques petits chagrins à son oncle par l'effervescence du jeune âge, l'embrasse aujourd'hui dans le Ciel : *Filius sapiens lætificat patrem* (Le fils sage fait la joie de son père).

III

AU PETIT SÉMINAIRE D'ÉVREUX ; AU COLLÈGE STANISLAS 1820-1825

Jacques-Désiré Laval avait de seize à dix-sept ans. Il avait passé trois ans chez son oncle à Tourville-la-Campagne. La solitude d'un presbytère est excellente pour initier un enfant aux études littéraires, mais elle ne suffit pas à donner au jeune homme une formation complète, surtout au point de vue du caractère.

Au collège, le jeune homme apprend à se mieux connaître et à mieux connaître les autres, en luttant avec des camarades dans de nombreux concours. Les corrections de ses maîtres, les saillies de ses camarades et de ses rivaux servent à dompter l'amour-propre, redresser le jugement, exciter l'émulation, tout en émoussant la susceptibilité, toujours excessive chez les enfants élevés dans une atmosphère trop saturée de petits soins.

Le curé-doyen de Tourville-la-Campagne, qui avait été professeur au séminaire d'Évreux, pensa qu'il serait utile à son neveu de passer par ce pieux établissement. Ce n'était pas que celui-ci manifestât dès lors un attrait prononcé pour l'état ecclésiastique, mais il serait dans un milieu éminemment favorable pour l'examen de sa vocation.

Jacques-Désiré entra donc au petit séminaire diocésain ; mais un premier essai de quelques mois ne réussit pas, et un second, tenté peu après, n'eut pas plus de succès.

L'enfant se trouva absorbé, chaque fois, par une sombre mélancolie, et il faisait contraste avec cette jeunesse de nos établissements, d'ordinaire si pleine de vie et de

douce gaîté. Peu s'en fallut même que le jeune séminariste n'abandonnât alors tout à fait, avec ses premières idées de vocation, la poursuite même de ses études. Mais la fermeté de son père y remédia.

C'était — nous l'avons vu — un homme instruit, qui n'avait arrêté ses études de droit que contraint par la mort de son père. Il voulut donc que son fils aîné complétât le cours de ses études, d'autant plus que le cadet montrait des dispositions pour les travaux des champs. S'il n'était pas appelé à l'état ecclésiastique, il conserverait, du moins, au sein de la famille, les traditions de la culture de l'esprit.

En conséquence, dès que le jeune homme fut rentré au foyer paternel, M. Laval prit à tâche de dégoûter son fils des labeurs de la vie champêtre, en lui faisant sentir tout le poids de ses rudes travaux. C'était chose pénible pour un adolescent, d'une complexion, d'ailleurs, peu robuste. Il fallait pourtant obéir, car M. Laval n'était pas de ces parents qui, par faiblesse, se dessaisissent du sceptre de leur autorité. « Ah ! ça, mon ami, disait-il, cela te casse la tête d'apprendre le latin ? Eh bien ! moi, je vais essayer de te casser un peu les bras. »

Cette fermeté réussit. Le jeune homme comprit qu'il avait cédé à la mollesse, et la grâce le travaillait ; aussi, il demanda à reprendre ses études. Mais cette fois, on résolut de le dépayser.

En dehors des petits séminaires, qui d'ailleurs manquaient dans plusieurs diocèses, les collèges chrétiens étaient rares. La Révolution avait détruit l'enseignement secondaire en supprimant les Ordres religieux. L'Empire, qui avait permis aux Congrégations renaissantes l'enseignement primaire, s'était réservé le monopole de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur. La Restauration qui avait hérité des universités, des lycées, des collèges impériaux, leur prodigua ses faveurs. L'esprit,

pourtant, en était détestable ; c'est dans les universités et les collèges que la monarchie trouva ses plus ardents ennemis, et la religion ses plus perfides détracteurs.

Profitant de la tolérance, bienveillante de la part du roi, jalouse et défiante de la part de ses ministres, les Congrégations établirent leurs premiers collèges. Un des plus célèbres fut celui fondé à Paris par les abbés Augé et Liautard. Louis XVIII le prit sous sa royale protection et lui donna son nom de Stanislas, nom qu'il avait reçu au baptême en souvenir de son grand-père, Stanislas Leckzinski. De toutes les parties de la France, les évêques envoyaient au Collège Stanislas leurs sujets les plus distingués, les uns appelés à vivre dans la société, les autres destinés au sacerdoce. C'est ainsi que le Collège Stanislas est devenu l'origine de plusieurs établissements fondés en province par l'abbé Liautard ou ses successeurs, et qu'il a servi de modèle à un plus grand nombre encore. Peu d'œuvres ont contribué davantage au relèvement religieux et moral de la France du XIX^e siècle.

C'est là que M. Laval conduisit son fils. Dans ce nouveau milieu, au sein de cette atmosphère pleine de vie, où les cœurs s'épanouissent plus largement encore que les intelligences, Jacques-Désiré se trouva dans son élément.

Lorsque l'époque des vacances le ramenait au pays, parents et amis, tout le monde était charmé de sa simplicité et de sa bonté.

Ici, nous n'aurons encore qu'à laisser parler son ami d'enfance, M. l'abbé Coquerel.

Le bon abbé Laval, écrivait-il, prêtre d'un grand jugement, voyant que son cher neveu ne réussissait que très médiocrement à Évreux, le fit entrer au Collège Stanislas, à Paris. Là, le jeune homme fit des progrès sérieux dans l'étude et la piété. Je le voyais pendant les vacances ; il me parlait avec estime et affection de ses maîtres ; il avait dans les mains, pour régler sa conduite, un livre de piété composé par un des prêtres du collège. C'est à cette époque que j'ai commencé à le mieux connaître ; ses sentiments s'élevaient. Il

admirait l'éloquence des divines Écritures dont ses professeurs lui avaient expliqué quelques passages, et je crois pouvoir dire aussi que le bon Père Laval a dû beaucoup à ses excellents directeurs du collège. Ils ont déposé dans son cœur d'adolescent et de jeune homme les principes d'une foi profonde qui ne pouvait être stérile.

Il parcourait ainsi avec joie les divers degrés de son éducation, lorsqu'une épreuve cruelle vint le frapper dans ses plus chères affections. Dès ses plus jeunes années, il était devenu orphelin par la mort de sa vertueuse mère, et au moment où il allait faire l'honneur et la consolation de son digne père, la divine Providence permit qu'il lui fût enlevé. Le jeune homme sentit très vivement ce nouveau sacrifice. Mais l'espérance chrétienne vint le consoler en lui montrant par delà la tombe, dans un séjour meilleur, le rendez-vous assuré et permanent de toutes les âmes et de toutes les familles chrétiennes.

Il parcourut avec des succès variés le cours complet de ses humanités, y compris la philosophie, et en août 1825 il obtint le diplôme de bachelier ès-lettres. C'était une première récompense de sa bonne conduite et de son application. Ce titre, revêtu de la signature de Mgr Frayssinous, alors Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, fut trouvé après sa mort, avec plusieurs autres diplômes, parmi quelques vieux linges. Jamais il ne parla de ce premier succès ; mais souvent, et jusque dans les dernières années de sa vie, on l'entendit faire l'éloge de ses anciens maîtres de Stanislas, surtout de son professeur de philosophie.

De leur côté, les directeurs de Stanislas avaient eu constamment à s'applaudir de leur élève. Ils n'avaient pas seulement aimé en lui l'écolier studieux, mais le jeune homme plein de modestie et de piété ; ils avaient même exprimé la confiance que Dieu lui réservait une place parmi les ministres de ses autels. Quant à lui, pressé de résoudre le problème de sa vocation, — car il fallait enfin prendre un parti, — il se trouva dans une grande perplexité.

La nature et la grâce, l'éducation reçue, ouvrirent tour à tour à ses regards des horizons différents, dont chacun semblait répondre à quelques-unes de ses aspirations. Dans ses rêves de jeune homme, il parlait de s'expatrier, de s'en aller en Amérique, par exemple, où il réaliserait une belle fortune ; après quoi, il reviendrait dans sa patrie pour y satisfaire plus largement aux besoins de son cœur en secourant les pauvres et les malheureux. D'autres fois revenant à une idée d'enfance, il aimait à se voir médecin soulageant l'humanité souffrante et remplissant, au chevet des malades, un ministère souvent utile à celui du prêtre lui-même. Le sacerdoce aussi, en ses jours d'union plus intime avec Dieu, venait lui apparaître comme la carrière du plus saint et du plus sublime dévouement, et son âme s'en trouvait émue.

Il fit sur tout cela de mûres réflexions. S'expatrier pour une grande fortune incertaine, la prudence ne le lui conseillait guère ; renoncer au siècle et assumer la responsabilité redoutable des fonctions sacrées des ministres de Jésus-Christ, sa conscience timorée s'en effrayait. Restait donc la carrière médicale : il résolut de l'embrasser.

Son digne oncle se garda bien de gêner, à cet égard, sa liberté. « Il faut de bons prêtres, disait-il, mais il faut aussi des médecins chrétiens ; un médecin chrétien peut faire beaucoup de bien. » Le bon abbé Laval avait vu, pendant les troubles de la Révolution, où peuvent aboutir des vocations forcées ou inspirées par des intérêts matériels.

Cette nouvelle carrière ne sera toutefois, pour lui, qu'une étape dans la vie. Vainement, les hésitations de la nature, les entraînements de l'âge et les artifices de l'ennemi de tout bien essaieront de le retenir loin de la milice sacrée ; c'est pourtant là qu'un jour, vaincu par la grâce, il viendra se consacrer tout entier au service de Dieu et des âmes. Et, Providence admirable ! cette heure une fois venue, il volera plutôt qu'il ne marchera dans

l'âpre sentier de toutes les vertus sacerdotales ; devenu prêtre, son expérience du monde et des misères de l'humaine nature éclairera son ministère et ajoutera encore à l'autorité de sa parole. Puis, à combien d'existences, incertaines ou dévoyées, son propre exemple ne pourra-t-il pas servir ? Pendant que les uns apprendront à attendre patiemment de Dieu la manifestation de leur véritable voie, d'autres, qui auraient dévié du droit chemin, s'exciteront à y rentrer avec générosité et à le suivre avec d'autant plus d'ardeur.

IV

L'ÉTUDIANT EN MÉDECINE. SES DÉBUTS A SAINT-ANDRÉ

1825-1830

La Faculté de médecine de Paris, à l'époque dont nous parlons, 1825 à 1830, offrait, plus encore qu'aujourd'hui, des dangers pour un jeune homme qui voulait vivre chrétiennement. Beaucoup parmi les maîtres et les élèves étaient affiliés aux sociétés secrètes, ils étaient de toutes les émeutes ; l'opposition antidynastique et la haine religieuse étaient de mode ; les mots Dieu et religion ne pouvaient être prononcés sans provoquer des manifestations tapageuses. Il fallait à des professeurs chrétiens, comme Récamier, ou simplement spiritualistes, comme Dupuytren, des talents suréminents pour s'imposer à cette jeunesse turbulente.

M. Laval, guidé par ses anciens maîtres de Stanislas, prit ses précautions pour rester chrétien. Profitant des ressources qu'on trouve à Paris à côté de grands périls, il se réunit à quelques jeunes gens honnêtes. Ils logeaient chez un bon vieux professeur de la Faculté, qui les guidait dans leurs nouvelles études. Ils partageaient la même table, se récréaient honnêtement ensemble, et, le dimanche, assistaient à l'office divin.

Heureux de jouir de cette douce fraternité, M. Laval aimait aussi à se rendre, de temps en temps, au Séminaire de Saint-Sulpice où se trouvaient plusieurs de ses compatriotes, et en particulier M. l'abbé Coquerel, son ancien commensal de Tourville.

Je me trouvais alors, écrivait celui-ci, au Séminaire de Saint-Sulpice. M. Laval venait quelquefois m'y voir pendant le temps de la récréation. Il estimait bien heureux, et avec raison, ceux qui habitaient cet aimable séjour de la paix. Nous causions ensemble, et la conversation tombait souvent sur quelques pensées religieuses. Je ne me souviens pas, cependant, qu'il m'ait exprimé alors l'idée d'une vocation ecclésiastique pour lui-même. Il s'occupait sérieusement de ses études de médecine, et des moyens de les faire sans compromettre son salut éternel. Il me fit cadeau d'une bible ancienne, sur laquelle il mit de sa main cette épigraphe : *Forsan et hæc olim meminisse juvabit, amice*, et je lui offris un « Mois de Marie », qu'il reçut avec reconnaissance.

L'église de Saint-Sulpice ne l'attirait pas moins que le séminaire par la piété de ses offices et la beauté de ses cérémonies religieuses. On l'y voyait particulièrement aux fêtes et processions du Saint Sacrement, accompagnant Notre-Seigneur dans sa marche triomphale, l'air modeste et recueilli, un gros cierge à la main. Nous avons même lieu de penser qu'il faisait partie de l'Association de l'Adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement, établie par M. Olier à l'occasion d'un vol sacrilège commis par douze malfaiteurs, la nuit du 28 juillet 1648. Elle avait pour but de réparer non pas seulement l'injure commise extérieurement contre Jésus-Christ dans l'église de Saint-Sulpice et en tant d'autres lieux où il a souffert le même attentat, mais les injures, les crimes et les sacrilèges sans nombre commis dans les âmes et connus de Dieu seul. En tout cas, il n'est pas douteux qu'il en possédât l'esprit, témoin la religion profonde qu'il professait alors envers le sacrement adorable de l'Eucharistie et la crainte excessive de communier indignement qui agitait son âme après même qu'il s'était purifié dans le bain salutaire de la pénitence.

Telle était la conduite, résolument chrétienne et libre de tout respect humain, de Jacques-Désiré Laval, durant le cours de ses études médicales.

Le résultat final qu'il ambitionnait vint couronner ses consciencieux travaux. Au mois d'août 1826, il avait ajouté

à son titre de bachelier ès-lettres celui de bachelier ès-sciences physiques ; et au terme de son cours, en 1830, il reçut le diplôme de docteur en médecine.

Soit par amour de son art, soit par cette délicatesse de conscience dont nous avons parlé, il avait résolu de passer encore un an ou deux à Paris, afin de mieux approfondir les matières qui intéressent à un si haut point l'humanité. Mais la Révolution qui éclata à cette époque et qui ne semblait pas promettre, avant longtemps, une grande sécurité à la capitale, l'empêcha d'accomplir ce dessein.

Il reprit donc le chemin de la Normandie, où il arriva, tout couvert de sueur et harassé de fatigue, chez son frère Auguste, alors cultivateur à la Couture, dans le département de l'Eure.

A peine avait-il embrassé son frère et sa belle-mère et leur avait-il raconté comment il avait été contraint de travailler aux barricades pendant les journées de juillet, qu'il allait à Tourville-la-Campagne déposer aux pieds de son digne oncle son diplôme et sa thèse. En tête de celle-ci on lisait : « Dédié à la mémoire de mon père et de ma mère, comme tribut de respect, de reconnaissance et d'amour filial. — A mon oncle, hommage d'une reconnaissance inaltérable pour tous ses bienfaits. » Cette thèse, conservée aux archives de la Congrégation du Saint-Esprit, traitait du *rhumatisme articulaire*.

Le Dr Laval s'installa dans la commune de Saint-André, près d'Évreux, en septembre 1830. Il se recommandait à la confiance des familles autant par ses qualités personnelles que par ses fortes études médicales. Goûté des bonnes maisons et favorablement accueilli dans les châteaux de la contrée, il se montra surtout dévoué à l'égard des gens de moyenne condition et des pauvres. Ceux-ci furent les premiers à se féliciter de l'arrivée du nouveau docteur. Ils ne tardèrent pas, en effet, à faire l'expérience de sa générosité et de son dévouement. Peu

soucieux d'augmenter sa fortune, il leur prodiguait souvent à titre gratuit ses services de tous les jours. Il se croyait, d'ailleurs, assez bien payé, lorsqu'il pouvait rendre un pauvre ouvrier à sa famille en détresse, ou une veuve à ses enfants. Il faisait plus encore ; s'il voyait quelques-uns de ses malades dans la nécessité, il puisait dans sa propre bourse pour satisfaire à leurs besoins ou soulager du moins leur misère.

Le Dr Laval, écrivait le curé-doyen de Saint-André, s'est toujours conduit en excellent médecin ; il a été toujours on ne peut plus généreux, et son départ a été une vraie perte pour le pays. Je sais qu'il a soigné des malades auxquels il n'a pas seulement prodigué le secours médical ; il y joignait encore le pain, le vin et le pot-au-feu, et lorsque les malades réclamaient leur note : « Vous ne devez rien », répondait le bon docteur.

Il était doué d'une grande sensibilité et d'une parfaite délicatesse. Au chevet des malades, ces vertus engendraient en lui le culte de la souffrance. Il savait d'ailleurs, lorsque les circonstances le demandaient, déployer de la force, de la vigueur, et cette hardiesse même qui, à bout d'expédients et de ressources, lutte désespérément contre la mort.

Mais il y avait dans le Dr Laval quelque chose de plus encore. En lui le chrétien n'était point séparé de l'homme de l'art, intelligent, dévoué et bienfaisant. Bien éloigné de ces idées matérialistes qui voudraient presque assimiler l'homme à la brute, il voyait, sous l'enveloppe grossière de son corps stigmatisé par l'infirmité et la douleur, une âme immortelle, créée à l'image de Dieu, rachetée au prix du sang de Jésus-Christ. Se souvenant des paroles du digne curé de Tourville, il n'omettait rien pour préparer les voies au ministère du prêtre auprès de ses malades. Il n'ignorait pas, du reste, quelle heureuse influence peut souvent exercer, pour la guérison ou le soulagement des corps, la consolation spirituelle des âmes.

V

ABANDON DES PRATIQUES RELIGIEUSES ; CONVERSION

1830-1835

La conduite si chrétienne du jeune docteur Laval ne pouvait manquer de soulever l'hostilité d'une société aussi irréligieuse que celle de 1830. La dernière révolution était le triomphe du voltairianisme. Les années qui suivirent furent une ère de persécution, non pas officielle, mais encouragée sournoisement par le nouveau pouvoir. Les gouvernants croyaient de bonne politique de diriger le mécontentement populaire contre la religion afin de le détourner du capital, le véritable dieu de la monarchie de juillet. Il fallut les sanglantes émeutes de Paris, Lyon, Grenoble, etc., les attentats répétés des anarchistes, pour faire comprendre qu'avilir la religion aux yeux du peuple, c'était briser la seule force capable de le retenir. Les bourgeois enrichis par le nouveau régime revinrent à la maxime de Voltaire : « La religion est bonne pour le petit peuple, mais les riches n'en ont pas besoin pour eux-mêmes. » On cessa de persécuter par la violence, mais il fut de mode de persifler toute pratique chrétienne.

Jacques-Désiré Laval avait bravé tous les obstacles pour remplir ses devoirs religieux pendant qu'il était à Paris. Il avait été soutenu par ses maîtres de Stanislas, puis par de hardis camarades, à la faculté de médecine. A Saint-André, il se trouva isolé dans une société railleuse, indifférente par éducation ou esclave du respect humain.

Grand nombre d'exemples nous montrent qu'il est moins difficile de vaincre le respect humain dans une capitale comme Paris que dans une petite ville de province ; dans ces milieux étroits, la liberté de conscience n'appartient qu'aux forts. Le D^r Laval ne succomba point tout d'un coup, ni tout à fait, mais assez cependant pour faire l'expérience de sa faiblesse et de la perversité du monde.

Pendant quelque temps il se tint éloigné des sacrements. On le vit aussi devenir, peu à peu, moins fidèle observateur de certains autres préceptes de la Sainte Église. Il commença également à se prêter davantage aux choses du siècle. Il n'en connut pas, hâtons-nous de le dire, les coupables excès, mais il voulut goûter un peu à ses vanités et à ses plaisirs. On vit, dès lors, paraître une élégance et un confortable inaccoutumés dans ses habits, comme dans l'ameublement de sa maison. Lorsqu'il allait voir son frère cadet, propriétaire et cultivateur à la Couture, il lui reprochait presque ses goûts trop simples, qui pourtant remplissaient ses coffres d'écus. La danse en famille, aux noces de ses cousins et de ses cousines, le trouvait plein d'entrain et de gaieté ; il se prêtait volontiers à de joyeuses réunions de parents ou d'amis, lorsqu'un voyage ou une fête lui en fournissait l'occasion ; il chantait avec succès.

A cette ardeur fébrile pour les satisfactions frivoles se joignait, dans l'élégant docteur, un insatiable désir de plaire et de briller. La nature lui avait prodigué ses dons ; d'une figure agréable, il avait une taille avantageuse, mince, mais souple et non dépourvue de vigueur. Il fallait le voir, intrépide cavalier, faire caracoler fièrement un fringant coursier et provoquer les applaudissements de la foule. Grand était le succès du D^r Laval lorsqu'il paraissait en uniforme à la tête de la garde nationale de la commune, qui l'avait choisi pour commandant. Il est impossible que cet honneur, suprême ambition de tous les

Prud'hommes de 1830, ne lui ait pas suscité bien des jalousies. L'abbé Coquerel faisait allusion à la pacifique carrière militaire du P. Laval lorsqu'il écrivait :

J'ai vu chez un curé, à qui il l'a laissée à son départ pour Maurice, l'élégante épée qu'avait portée le futur apôtre des Noirs. Rassurez-vous, le sang ne l'a jamais rougie. La croix lui convenait mieux avec ses combats et ses victoires pacifiques.

Déjà, à cette époque, il soutenait la lutte, lutte terrible, engagée entre Dieu et sa conscience. Mais il cherchait à s'étourdir lui-même. Parfois il ne pouvait s'empêcher d'entendre la voix divine qui le pressait de revenir à une vie plus chrétienne. C'est ainsi qu'un jour sa sœur aînée, surprise et affligée de ne plus voir en lui le chrétien d'autrefois, lui ayant demandé comment il trouvait le moyen de concilier sa conduite avec les livres de religion qu'elle voyait entre ses mains, il lui répondit, avec un geste expressif : « Vous avez raison, ma sœur, ma conduite est étrange ; je résiste au bon Dieu. »

A ces reproches intérieurs, la divine Providence permit qu'il vînt se joindre plus d'un ennui extérieur ; un confrère rival et le pharmacien de la localité formèrent contre lui une sorte de ligue dont il eut beaucoup à souffrir. Voulant tourner l'obstacle, il sacrifia une somme relativement importante pour appeler et installer à Saint-André un second pharmacien sur la bonne intelligence duquel il pût compter. Ce n'est pas tout. Il avait été appelé à soigner une dame malade, assez jeune encore, et du reste bien posée. Or, durant la convalescence, ses visites furent trouvées trop fréquentes et malignement interprétées. Le Dr Laval, dont la conduite avait été parfaitement correcte, en ressentit une peine profonde. Il se demanda s'il ne romprait pas alors tout à fait avec ce monde, où, naguère, tout avait semblé lui sourire. Il résolut du moins de revenir à Dieu, qui sera toujours le seul vrai refuge des âmes calomniées

et repentantes. A cet effet, il partit secrètement pour Évreux et se rendit au grand séminaire, où il découvrit, en gros, l'état de son âme au professeur de théologie morale, homme d'une grande réputation de science et de vertu.

Il parla même timidement de confession ; mais au lieu de donner suite à cette avance, on l'engagea à aller plutôt trouver le curé de la cathédrale comme étant parfaitement l'homme qu'il lui fallait. A l'heure indiquée, le D^r Laval se trouva en effet à l'église ; il vit passer devant lui le respectable ecclésiastique, mais le cœur lui manqua et il n'eut pas le courage de le suivre jusqu'au saint tribunal. De longues années après, notre missionnaire racontait ce trait à ses jeunes confrères, pour leur montrer comment il ne faut jamais renvoyer un pénitent ; car, « si l'on ne connaît pas toute la miséricorde de Dieu, on ne connaît pas non plus toute la faiblesse de l'homme ».

Pour fuir les désagréments qu'il avait éprouvés à Saint-André, M. Laval, conduit à son insu par la main de la divine Providence, alla se fixer à Ivry-la-Bataille (avril 1834). Déjà sa réputation l'y avait devancé ; sa famille était connue à Ivry, et l'on se souvenait que jadis son aïeul maternel y avait rempli longtemps avec honneur les fonctions de juge de paix. Il était aussi attiré à Ivry-la-Bataille par un vieux médecin, le D^r Postel, qui lui léguerait, un jour, pensait-il, sa belle clientèle. Le D^r Postel lui offrait d'autre part une société qui semblait lui convenir sous tous les rapports. Aime honnête, cœur généreux, élégant cavalier, homme des châteaux, fidèle partisan de Henri V, enfin l'un des flétris du règne de Louis-Philippe, tel est le portrait que les traditions du pays nous ont laissé du D^r Postel. Il ne lui manquait, pour être un parfait honnête homme, qu'une meilleure instruction religieuse ; c'est, hélas ! ce qui faisait défaut à la plupart de ses contemporains.

Les débuts du D^r Laval à Ivry purent lui faire croire qu'il avait trouvé là une position stable et heureuse. Il était exempt de cette ambition qui empêche de jouir du bien présent qu'on possède par le désir démesuré d'un autre plus grand qu'on veut avoir, et qui, le plus souvent, nous échappe. Peu soucieux du mariage, il pouvait, malgré son désintéressement, se créer par l'exercice de son art une large aisance pour lui-même et faire encore du bien autour de lui.

Toutefois, ce bonheur paisible qu'il avait rêvé ne fut pas de longue durée. C'était Dieu même qui le poursuivait : « Je travaillais beaucoup, disait-il plus tard, je fatiguais plusieurs chevaux, parce que, ne faisant pas payer mes visites, j'étais appelé de tous côtés. Je ne tenais pas à l'argent, je n'avais pas d'inclination pour le mariage, et alors je me disais souvent à moi-même : Mais enfin, pour qui travailles-tu, et que t'en reviendra-t-il, quand tu te seras ainsi épuisé ? Les choses ne peuvent aller ainsi ; tu es un fou ! Allons, mon ami, il te faut changer de façon de vivre, et travailler de manière à opérer ton salut d'abord, puis à faire un bien plus solide et plus durable à tes frères. »

Un premier résultat de réflexions aussi sérieuses fut pour lui le retour partiel à ses devoirs de chrétien. Il reprit l'assistance régulière au saint sacrifice de la Messe ; seulement, pour ménager les susceptibilités du vieux D^r Postel, il s'échappait quelquefois, le dimanche matin, pour aller l'entendre dans quelqu'une des paroisses voisines. C'était un reste de respect humain qu'il devait bientôt fouler aux pieds. Pour achever l'œuvre de sa conversion, Dieu se servit du concours d'une pieuse veuve, dont la maison était voisine de celle qu'habitait le D^r Laval.

M^{me} Fulgence Simon, très justement en possession de l'estime publique, était une de ces femmes qui joignent à

une haute piété, rendue aimable par la grâce du caractère, un esprit judicieux et cultivé. Chez elle se réunissaient quelques autres personnes pieuses, comme sa belle-sœur, M^{lle} Rose Simon. Le docteur prit goût à leurs entretiens, dont les questions religieuses faisaient à peu près tous les frais. Chaque jour, après sa tournée du soir, il assistait à ces pieuses causeries, que l'on entrecoupait parfois de lectures de circonstance. Le docteur lisait lui-même, commentait, et souvent interrogeait, pendant que ces pieuses dames, qui connaissaient le prix du temps, travaillaient de leurs mains à quelque ouvrage utile.

Le D^r Laval, tout en abandonnant les pratiques religieuses, avait conservé ses livres de religion ; il se remit à les lire pour apprendre de nouveau ce qu'il avait oublié. Il s'était procuré un abrégé de la Bible, la Vie des Saints, l'Évangile médité, l'Essai sur l'Indifférence de Lamennais ; ses pieuses amies lui en prêtèrent d'autres. Mais le secours le plus pratique pour refaire son instruction religieuse, il le trouva dans un livre qui convient à tous les âges et à toutes les conditions, le catéchisme. Son âme cherchait dans la lecture ce pain de vie et d'intelligence dont il était avide, et il lui arrivait souvent de prolonger bien avant dans la nuit ses lectures instructives et édifiantes. Puis il méditait, se promenant de long en large dans sa chambre, au grand déplaisir de sa servante, qui se plaignait de ne pouvoir dormir, « depuis que son maître avait des idées de religion dans la tête ».

Sur ces entrefaites, il fut mis en rapport avec un très digne ecclésiastique des environs, l'abbé Letard, alors curé d'Épieds. Celui-ci n'avait pas beaucoup de consolations dans sa paroisse, mais il était zélé pour la gloire de Dieu, et une des récompenses de son zèle fut la conversion du D^r Laval. Il s'établit, en effet, entre ces deux âmes, des relations d'amitié et de mutuelle confiance qui ne devaient plus cesser ici-bas que par la mort. L'œuvre

providentiellement commencée par M^{me} Simon fut bientôt achevée par le ministère de l'homme de Dieu, nouvel Ananic, qui devait faire connaître au docteur les volontés divines à son égard.

M. Laval, cédant enfin aux sollicitations de la grâce, demanda au sacrement de pénitence le pardon de ses quelques années de négligence et d'oubli, par une humble et sincère confession.

On était alors aux approches du mois de Marie. Cette dévotion n'était pas encore très répandue en France, et jusque-là on n'avait osé l'introduire à Ivry. Désireux de payer son tribut d'amour et de reconnaissance à sa divine protectrice, le D^r Laval demanda et obtint du curé de la paroisse la permission de se réunir avec quelques personnes pieuses, à l'église, pour y satisfaire leur dévotion à la Sainte Vierge. Dès avant six heures du matin, la petite troupe fidèle se rangeait dans la nef latérale de l'église, au pied de l'autel de Marie. Là, le D^r Laval, à genoux sur les dalles de pierre, faisait à haute voix la lecture dans le *Mois de Marie* du Père Lalomia. Puis, on récitait une dizaine de chapelet, avec un vif sentiment de confiance et d'amour, et quelques couplets d'un pieux cantique terminaient la réunion.

Nous ne pouvons dire ce qu'un tel acte de piété filiale envers l'auguste Mère de Dieu valut à M. Laval de grâces et de bénédictions célestes. Pour le pays lui-même, le bel exemple ne fut point perdu. La dévotion à la Très Sainte Vierge, patronne de la paroisse, y prit un nouvel essor, et l'exercice du mois de Marie y fut dans la suite régulièrement établi.

VI

EN VUE DE L'ÉTAT ÉCOLÉSIASTIQUE

1835

Touché par une de ces grâces puissantes qui renouvellent tout un intérieur, le D^r Laval montra bientôt qu'il avait dépouillé le vieil homme et qu'il n'avait rien tant à cœur que de revêtir le nouveau. C'est ainsi que l'on vit peu à peu disparaître de son vêtement et de la tenue de sa maison les derniers restes de son ancienne élégance. Rien de plus frugal désormais que son ordinaire. Le pot-au-feu et un peu de légumes en faisaient à peu près invariablement tous les frais. Il ne buvait pas de vin et il se contentait d'un peu de lait abondamment coupé d'eau. Cachant sa mortification sous le voile de l'hygiène, il disait que sa santé se trouvait bien de ce régime. Il voulut, par ailleurs, observer sans adoucissement les abstinences et les jeûnes de l'Église. On essaya de l'en dissuader en lui représentant ses fatigues de chaque jour ; ce fut en vain.

Était-il convié à quelque repas, ce n'était pas pour lui une raison de déroger à sa frugalité ordinaire. Bientôt, du reste, il n'accepta plus aucune invitation, si ce n'est dans quelques rares maisons où il était assuré de trouver, à son gré, de bonnes et religieuses conversations. A partir de ce moment, la maison de Dieu et la sainte table firent toutes ses délices. Audition fréquente de la sainte messe, communions à des intervalles de plus en plus rapprochés, tout cela était en lui l'expression et l'aliment d'une ferveur toujours croissante. Le D^r Laval était converti.

Cette conduite, dans un pays malheureusement trop peu religieux, ne manqua pas de faire parler. Mais ce fut

bien autre chose lorsqu'il parut au chœur, en soutane et en surplis, accompagnant les chantres aux offices solennels et aux processions. Plus étonné que tout autre d'un tel changement, le vieux D^r Postel n'y trouva qu'une explication : « son jeune collègue commençait à perdre la tête et, pour peu que cela continuât, il deviendrait tout à fait fou. » Cette parole fut assez redite à la famille du D^r Laval pour que celui-ci ne l'ignorât pas. Il est facile de comprendre combien ces propos furent douloureux pour le jeune médecin, jusqu'alors si sensible aux jugements du monde ; mais il laissa dire et persévéra.

Le D^r Laval agissait ainsi, non pour faire ostentation de son changement de vie, mais parce qu'il sentait qu'il avait à réparer. C'est par l'entraînement de l'exemple que, lors de ses débuts à Saint-André, il s'était laissé aller à la dissipation et à l'abandon de ses devoirs religieux ; et lorsque sa conscience lui avait reproché cette conduite si peu d'accord avec sa foi toujours intacte, le respect humain avait paralysé ses premières velléités de conversion ; or n'est-ce pas là être victime du scandale ? Et lui, à son tour, n'avait-il pas été une cause de scandale et du scandale le plus funeste, celui qui vient des honnêtes gens ?

Dieu récompensait et encourageait une conduite si généreuse par le don de la ferveur sensible. Désormais fixé dans les sentiers du juste, le bon docteur se montrait toujours plus charitable ; il donnait pour ainsi dire sans compter toutes les fois qu'on venait lui faire connaître une misère secrète à soulager. La réduction de ses dépenses personnelles lui permettait d'être prodigue envers les pauvres.

Ayant rencontré, dans ses visites au digne curé d'Épieds, un jeune homme qui commençait l'étude du latin, il s'intéressa à lui et voulut lui donner lui-même quelques leçons. Puis, avec cette charité humble qui semble s'ignorer elle-même, il prit secrètement part aux frais de son éducation cléricale.

Non content de ses lectures édifiantes, il se mit à réciter le rosaire chaque jour, en compagnie de la pieuse veuve dont nous avons parlé et d'autres personnes de confiance admises dans son intimité. Pour ne pas se donner, sans raison, en spectacle aux passants, on fermait les rideaux de l'appartement, et le docteur, le chapelet à la main, récitait à haute voix les prières auxquelles l'assistance répondait.

Vis-à-vis de M^{me} Simon logeaient deux vieilles demoiselles fort pieuses, qui avaient autrefois servi dans sa famille ; l'une d'elles était infirme et tout à fait impotente. M. Laval allait souvent les voir, tant pour remplir un devoir de charité que pour son édification personnelle.

Heureux de s'entretenir de Dieu avec des âmes fidèles, M. Laval sentit d'autant plus vivement le besoin de converser directement avec Dieu lui-même. Le soir donc, avant d'aller prendre son repos, il se rendait à l'église, et là, prosterné aux pieds de Notre-Seigneur caché dans le très Saint Sacrement de l'autel, il étanchait sa soif d'amour divin à cette source toujours ouverte ; il fortifiait son âme pour le bon combat qu'il avait résolument entrepris contre lui-même ; il consultait Dieu sur ce qu'il pourrait faire de plus agréable à ses yeux et de plus utile pour sa gloire.

Pour se punir des fautes qu'il avait pu commettre par quelque intempérance de la langue ou des regards, il s'astreignait à une telle vigilance sur lui-même qu'il parlait à peine et semblait n'oser lever les yeux. A l'église, pendant la sainte messe, on se demandait s'il voyait seulement le prêtre, tellement il paraissait absorbé en Dieu. On eût dit bientôt un de ces hommes entièrement morts à toutes les choses de la terre, ou bien une de ces pauvres âmes torturées par le scrupule : « Décidément, docteur, lui disait M^{me} Simon, vous devenez scrupuleux ! » Il ne manquait pas non plus de bonnes âmes pour attribuer toute cette ferveur à l'exaltation d'une conversion récente, et prédire

que cette belle flamme tomberait bientôt. Non, ce n'était ni scrupule ni exaltation. Dieu montrait, une fois de plus, par cet exemple, quelle est la puissance merveilleuse de sa grâce dans les âmes qu'il a choisies pour les remplir de son esprit et en faire les ministres et les apôtres de ses miséricordes.

Un événement ajouta encore, s'il était possible, à sa ferveur toujours croissante. Un jour qu'il revenait de Villiers-en-Deseuvre, commune située à deux lieues d'Ivry, le cheval qu'il montait se jeta dans un précipice. L'accident était grave, la chute eût pu devenir mortelle ; mais par une protection particulière de Dieu, le D^r Laval en fut quitte pour une forte contusion à la jambe. « C'est le bon Dieu, dit-il, qui n'a pas voulu me prendre encore, parce que je n'ai pas assez fait pénitence. »

Dès cette époque, le D^r Laval pensait au sacerdoce, se demandant si Dieu ne daignerait pas l'admettre à cet honneur, malgré ses années d'infidélité. La médecine, il ne l'exerçait plus que par charité ; aux pauvres qui lui demandaient le montant de ses honoraires, il ne répondait plus comme autrefois : « Vous ne devez rien », il les priaient de dire pour lui une dizaine de chapelet.

Nous avons cité plus haut les souvenirs de M. l'abbé Coquerel sur l'enfance et la jeunesse de son ami. Cet ami d'enfance du P. Laval était alors Supérieur du petit séminaire d'Évreux ; le D^r Laval reprit l'habitude d'aller le voir souvent comme au temps où ils étaient à Paris, l'un séminariste à Saint-Sulpice, l'autre étudiant à la Faculté de médecine.

Lorsqu'il venait me voir, raconte l'abbé Coquerel, il me paraissait un peu triste, embarrassé, laissait échapper quelques réflexions sur la difficulté d'être chrétien dans le monde, sur la tyrannie du respect humain, sur la licence et la malignité des conversations. Enfin, un jour, il vint m'annoncer qu'il voulait être séminariste, puisque Dieu daignait encore lui faire cet honneur, dont il se reconnaissait indigne.

Le sacerdoce, tel sera désormais le but de tous ses désirs.

Pour se préparer à sa prochaine entrée au séminaire, il voulut faire la confession générale de toute sa vie. Et, dans la crainte de s'en mal acquitter, il poussa l'humble simplicité jusqu'à demander aux pieuses dames qui avaient contribué à sa conversion un livre d'examen bien détaillé, « car, hélas ! disait-il, je me suis tellement négligé, que je ne suis même plus capable de bien reconnaître toutes mes fautes. » Cet acte important accompli, M. Laval, oubliant tout un passé que Dieu lui-même daignait mettre en oubli, ne songea plus qu'à s'élançer dans la carrière nouvelle que la divine miséricorde ouvrait devant lui.

Instruite, enfin, de sa résolution, sa famille en éprouva un grand et pénible désappointement. Mais à toutes les difficultés, à tous les spécieux prétextes qui lui furent opposés, il mit bientôt un terme par un langage aussi calme que convaincu. Il répondit « qu'il ne prenait pas cette détermination à la légère, qu'il avait clairement reconnu qu'il s'était trompé lorsque, ayant à choisir entre l'état ecclésiastique et la médecine, il avait embrassé la carrière médicale, et que, en conséquence, il voulait rentrer dans sa véritable vocation. Là, d'ailleurs, il pourrait rendre à ses semblables des services infiniment plus précieux et plus durables. Accomplissant ainsi un devoir de conscience, il pria instamment ses parents de ne plus lui faire une opposition qui ne pourrait qu'ajouter à leur peine réciproque sans le faire changer de résolution. »

Les laïques bien pensants et le clergé lui-même, avant de bien connaître sur quels fondements solides reposait cette détermination, s'appliquèrent à la combattre. Un digne ecclésiastique de ses amis écrivait :

J'avais les confidences de cette âme qui n'était pas dans sa sphère et que je tâchais pourtant de retenir, par l'appréciation du bien immense que pouvait faire un médecin chrétien, dans une

contrée si peu religieuse. Vous voyez que si vous avez eu le Père Laval parmi vous, ce n'est pas ma faute ; c'est une victoire de la grâce qui triompha de mes résistances, au grand déplaisir du clergé et des honnêtes gens, qui fondaient tant d'espérances sur sa piété, pour le salut des pauvres malades qu'il était appelé à soigner.

Si tout ce qu'il y avait de bon et de respectable dans la population fut si affligé du départ du D^r Laval, personne, toutefois, n'eut lieu d'être surpris de le voir renoncer au monde et se consacrer à Dieu. Déjà, en effet, ce n'était plus seulement de l'estime, mais bien de la vénération que l'on avait pour sa personne, à cause de sa piété ardente et de son austère vertu.

Aussi la mémoire du D^r Laval restera-t-elle toujours bénie à Ivry-la-Bataille. Plus tard, lorsque notre cher missionnaire écrira, de son île lointaine, à quelque membre de sa famille, ses lettres y seront lues avec le plus grand respect, on se les passera de main en main avec un intérêt tout religieux.

Le D^r Laval avait alors trente-deux ans, il était dans la plénitude de son intelligence ; sa résolution n'était donc pas le résultat d'un caprice ; il l'avait longuement mûrie.

VII

AU SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE

15 JUIN 1835

Le séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, fut le séjour béni où le D^r Laval devait abondamment puiser l'esprit sacerdotal et apostolique. « Il aurait trouvé au séminaire d'Évreux, écrivait M. l'abbé Coquerel, des prêtres modèles et des amis. Mais il était bon de l'éloigner un peu du pays où il avait exercé la médecine, soit pour sa tranquillité personnelle, soit pour faire mieux respecter les desseins de Dieu, qui sont peu compris des gens du monde. Il entra donc au séminaire de Saint-Sulpice à Paris, avec l'agrément de Mgr l'Évêque d'Évreux et d'après le conseil et les recommandations des directeurs du grand séminaire diocésain.

Ce conseil et ces recommandations étaient coordonnés à des vues plus élevées de la divine Providence. A Saint-Sulpice, en effet, M. Laval devait se lier d'une amitié sainte avec les futurs promoteurs de la Société du Très Saint-Cœur de Marie, M. Libermann, et MM. Le Vavasseur et Tisserant. Tous les trois ignoraient encore, à ce moment, les desseins de Dieu sur eux, mais ils devaient avoir pour premier associé dans l'apostolat des Noirs l'ancien docteur-médecin de Saint-André et d'Ivry-la-Bataille. L'histoire des serviteurs et des œuvres de Dieu est un tissu de ces coïncidences providentielles.

Avant de quitter définitivement le monde, le D^r Laval voulut y laisser bien en règle toutes ses affaires temporelles ; mais il se trouva qu'à force de consultations

gratuites et d'aumônes, il ne lui restait même plus en caisse l'argent nécessaire pour pourvoir aux premiers frais de son éducation cléricale. Il dut donc prier un parent de vouloir bien vendre pour lui, « quoique les circonstances ne fussent pas favorables, écrivait-il, quelques parcelles de terre de son patrimoine ».

Il partit assez précipitamment, et confia au petit billet suivant ses adieux à son ancien confesseur et guide spirituel :

Mon cher Monsieur, je pars sans avoir eu le temps d'aller vous embrasser et recevoir encore une fois des conseils à la fois si amicaux et si fructueux. Je vous remercie de tout mon cœur de toutes les peines que vous avez eues à me ramener dans la bonne voie ; j'ai l'espérance que vous ne refuserez pas le témoignage d'amitié que j'aurai l'honneur de vous envoyer de Paris. Je me recommande instamment à vos bonnes prières.

On était au 15 juin 1835, lorsque M. Laval vint demander asile au séminaire de Saint-Sulpice. L'année scolaire approchait de son terme. Il fut en conséquence décidé qu'il irait passer au séminaire de philosophie, à Issy, le peu de temps qui précédait l'époque des vacances. Ce fut là une première grâce pour lui ; car quiconque a eu le bonheur d'habiter cette sainte maison, ne saurait dire assez quel doux esprit de famille y règne, quelle tendre piété on y respire, et quel filial amour envers l'auguste Mère de Dieu et des hommes y remplit tous les cœurs.

La transition du monde au séminaire parut un peu brusque au D^r Laval. Mais il avait trop bien senti l'attrait divin qui l'appelait au sacerdoce, pour céder aux premières tentations de découragement de la nature. Dieu, d'ailleurs, ne le laissait pas sans consolations. Il écrivait, à la date du 14 août, au digne curé d'Épieds :

J'aurais dû vous donner beaucoup plus tôt de mes nouvelles ; mon extrême paresse, voilà ma meilleure excuse. Je vais vous donner quelques petits détails sur ma position, afin que, connaissant

mieux ma misère, vous redoublez pour moi de prières, et surtout pendant le saint sacrifice. Mon changement de vie m'a semblé un peu brusque, et parfois j'ai jeté en arrière quelques regards, et me suis senti chancelant en pensant au chemin qu'il me restait à faire : mais, invoquant l'assistance de notre bonne Mère, de Marie, refuge des pécheurs, j'ai repris ma route à petits pas ; ces regrets vont en diminuant, et je commence à ressentir un certain avant-goût de ce bonheur que Dieu promet à ceux qui le servent fidèlement. C'est dans la religion seule que l'on peut goûter le véritable bonheur ; celui que le monde vous promet n'est que mensonge et illusion. Hélas ! mon cher Monsieur, combien je dois, moi surtout, bénir la divine Providence ! De combien de bienfaits ne m'a-t-elle pas comblé en me retirant de ce monde et en me plaçant dans cette sainte maison ! Il faut vous dire que j'ai mon habitation dans une chapelle consacrée à la Très Sainte Vierge ; à deux pas de moi réside le Très Saint Sacrement. Cette chapelle se nomme Notre-Dame de Lorette. Je suis bien indigne de résider sous ce toit.

Après une aussi éclatante victoire sur la nature, et grâce à la générosité de son sacrifice, M. Laval ne tarda pas à devenir, pour tous, un grand sujet d'édification. Le vénérable M. Pinault (1), directeur au séminaire, écrivait sur des souvenirs de trente années :

Le D^r Laval, du diocèse d'Évreux, entré à Issy au mois de juin 1835, nous a extrêmement édifiés par sa piété. Son bon caractère est particulièrement loué dans les notes de ce temps-là. Nos séminaristes étaient dans l'admiration de voir un homme de son âge se soumettre avec tant de simplicité et de conscience aux moindres règles du Séminaire. »

Le 10 octobre suivant, il entra au séminaire de Paris, pour y faire ses études théologiques ; et là, pendant près de quatre années, il se montra un séminariste fervent, disons mieux, un séminariste modèle.

Le fondement solide de toute vertu est l'humilité ; M. Laval s'efforça d'en faire la base de l'édifice de sa sanctification sacerdotale. Et ici abondent les témoignages de ses condisciples.

(1) M. Pinault est mort à Paris, le 12 mars 1870.

« Jamais, peut-être, dit l'un d'eux, jamais lévite, prenant place dans la maison de Dieu, n'a répété avec plus de sincérité ces paroles du roi-prophète : « *Elegi abjectus esse in domo Dei magis quam habitare in tabernaculis peccatorum.* (J'ai préféré être abject dans la maison de Dieu plutôt que d'habiter dans les tabernacles des pécheurs.) Comme saint Jean Berchmans, il fut toujours fidèle à cette maxime de l'Imitation de Jésus-Christ : *Ama nesciri et pro nihilo reputari* : (Aimez à être inconnu et à être compté pour rien.)

Un autre écrivait :

C'était un homme tout au bon Dieu, ne faisant pas de bruit, mais allant tout droit son chemin sans broncher.

Un troisième ajoutait :

Pour mon compte, j'aimais beaucoup M. Laval ; il était bon, il était même, si je puis m'exprimer de la sorte, ce qu'on appelle « bon homme », c'est-à-dire simple, droit, naturel.

Le propre guide de sa conscience, M. Gallais, ne pouvait se lasser d'admirer sa simplicité et son esprit d'enfance chrétienne.

Lorsque l'on conseillait ou prescrivait quelque chose à M. Laval, disait-il, il ne répondait pas : « Oui, je vais le faire, je le ferai », mais d'un ton humble et modeste : « Je tâcherai, je ferai mon possible. » Et cette façon de s'exprimer provenait en lui d'une disposition si vraie, si intime et si habituelle d'humilité, qu'il l'employait même parfois dans les occasions les plus simples et les plus communes. En parlant autrement il aurait craint de paraître trop s'appuyer sur lui-même.

Cette humilité se trahissait à chaque ligne de ses correspondances. Nous lisons dans une lettre au digne prêtre qui l'avait ramené à Dieu :

Monsieur et très honoré ami, j'ai vraiment beaucoup de reproches à vous faire, et je vais les énumérer les uns après les autres. Je me plains : 1^o du titre de votre lettre, où vous me nommez trop bon ami, comme si je pouvais être assez reconnaissant de tous les conseils et excellents avis que vous m'avez donnés ; 2^o de votre paresse

à m'écrire ; il ne faut pas m'imiter, car c'est un défaut qui doit durer autant que moi ; 3^o de tous les éloges que vous me donnez, et que je suis loin de mériter ; il faut ménager mon orgueil, qui n'est, malheureusement, que trop susceptible.

Encore un tout petit reproche. Ne m'envoyez plus de lettres cachetées avec de la belle cire ; c'est un honneur qu'il faut réserver à d'autres qu'à moi. Voilà à peu près tout ce que j'ai sur le cœur, excepté pourtant encore la manière dont vous avez reçu le petit cadeau que je vous ai envoyé ; c'était vraiment bien peu de chose.

Maintenant, quelques détails sur ma nouvelle position. Nous sommes entrés au séminaire le 10 octobre. Nous avons fait une bonne retraite de huit jours, puis ont commencé les classes de théologie. Nous voyons le *Traité des Sacrements en général*, pour la classe de dogme, et le *Traité de la Pénitence*, pour celle de morale. Vous dire que je suis ganache, ce n'est pas une grande nouvelle à vous apprendre ; mais, enfin, je me traîne à pas de tortue, et j'espère, avec la grâce du bon Dieu et de sa très sainte Mère, arriver à mon but.

Quant aux obstacles pour ma vocation, tous les périls ne sont pas encore écartés ; mais je me mets entre les bras de Dieu, et je ne demande que sa sainte volonté !

Dans la distribution des fonctions qui se fait entre les séminaristes, M. Laval fut servi à souhait pour son humilité. Le respectable M. Faillon (1), en qualité de directeur des catéchismes, le chargea d'initier aux premiers éléments de la foi de toutes petites filles du peuple. Il était secondé dans cette mission par M. Liévain, mort diacre, en odeur de grande vertu, et dont M. Libermann, son ami et son « ange », comme on dit à Saint-Sulpice, nous a laissé la biographie.

Rien de plus touchant que ces humbles débuts de l'apostolat du futur apôtre de Maurice, racontés par l'un de ses condisciples.

Il faisait, dit-il, le catéchisme à une quarantaine de petites filles de cinq à six ans, enfants pauvres auxquelles il apprenait, à l'aide de grandes images, les principaux mystères de la vie de Notre-

(1) M. Faillon est mort à Paris, en 1871.

Seigneur Jésus-Christ et de sa sainte Mère. Elles mettaient souvent sa patience à l'épreuve. Lorsqu'il prenait un des tableaux, c'était à qui verrait le mieux, et le surplus du catéchiste était alors fort maltraité ; car les pauvres petites, voulant voir toutes à la fois, se pressaient, se poussaient, et c'était une véritable confusion. Pour lui, il n'était ému de rien, mais avec douceur il s'efforçait de les remettre à l'ordre.

Un jour, M. Laval, qui voulait bien faire toutes choses, les plus humbles comme les plus relevées, demanda à M. le directeur des catéchistes comment il fallait s'y prendre pour sanctifier cette action, et M. Faillon lui répondit : « Il faut adorer le Saint-Esprit dans le cœur de ces enfants qui n'ont pas encore perdu la grâce de leur baptême. » Cette réponse lui fut précieuse, et il redoubla de zèle près de ces âmes innocentes, se souvenant aussi de la parole du divin Maître : *« Leurs anges voient la face de Dieu qui est dans le ciel. »*

Aussi charitable pour le prochain qu'il était oublieux de lui-même, M. Laval mérita bientôt d'être nommé aumônier des pauvres, charge fort enviée d'ordinaire par les plus fervents séminaristes. Aimant à voir dans ces déshérités du monde la personne de Jésus-Christ, c'était avec respect et dévotion, selon l'expression d'un de ses amis, qu'il servait à ces pauvres gens les restes du réfectoire : on le voyait revenir auprès d'eux tout rayonnant de la joie d'avoir rempli son pieux office.

Il ne s'en tint pas là.

En arrivant au séminaire, écrivait l'un de ceux qui l'ont le plus connu, M. Laval, selon l'usage, et comme par une suite de son ancienne position, avait orné sa chambre avec un certain goût. Il s'y trouvait une pendule, bien modeste d'ailleurs, quelques petits meubles, des rideaux, sans parler de divers objets de piété, qui en étaient l'ornement. Or, à peine eut-il un peu médité, au pied de la croix, sur cet esprit de détachement et de charité que Notre-Seigneur désire tant communiquer à ses ministres, et surtout à ses apôtres, que, plus profondément touché de la misère des pauvres assistés de ses mains, il résolut d'imiter en leur faveur son divin Maître. Et l'on vit dès lors disparaître graduellement de sa chambre tout ce qui pouvait avoir quelque valeur, si bien qu'à la fin de l'année il y restait à peine ce qu'il y a de plus indispensable : il avait tout vendu pour en distribuer le prix aux malheureux. Ses aumônes, on peut le dire, n'avaient d'autre mesure que l'étendue

de ses moyens. Et avec quel bon cœur il donnait ! « Par ces petites aumônes, disait-il lui-même dans la suite, je cherchais à adoucir la douleur de ces pauvres gens et la mienne. »

Ajoutons un dernier trait emprunté au panégyrique prononcé à la cathédrale de Port-Louis (Maurice), au jour anniversaire de sa mort (1). On y lit :

Il y a quelques années, un de ces missionnaires que la France généreuse envoie à la conquête des âmes, passait à Maurice :

Montrez-moi donc, disait-il, ce Père Laval dont on parle tant dans votre île. J'avais à Saint-Sulpice un condisciple du même nom. — Il était aussi à Saint-Sulpice, lui dis-je, et ce doit être lui. — Mais savez-vous alors, répondit-il, que vous avez un saint parmi vous ? C'était notre distributeur des aumônes, et il y mettait une charité qui faisait notre édification. Un jour, par un froid rigoureux, M. Laval remplissait tout grelottant sa charge journalière ; il se présenta un pauvre mal vêtu, transi de froid ; le serviteur de Jésus-Christ n'hésite pas, il jette sur les épaules du pauvre malheureux son manteau dont il se dépouille, et continue sous une bise aiguë ses saintes fonctions.

Son esprit de mortification égalait, en effet, son esprit de détachement et de charité.

Un jour de promenade d'hiver, disait peu de temps avant sa mort le digne et savant M. Le Hir, nous récitons ensemble notre bréviaire à découvert dans l'allée de Lorette, à Issy. Le froid était intense, la neige couvrait la terre. Et M. Laval était si mortifié et paraissait si endurci à la souffrance, qu'il ne semblait même pas s'en apercevoir ; il récitait posément, articulait chaque mot avec la gravité de religieuses cloîtrées psalmodiant leur office en chœur. En le voyant si posé, je me disais en moi-même : « Ce bon M. Laval est vraiment bien courageux ; mais s'il pouvait pourtant aller un peu plus vite ! »

De semblables traits n'étaient que comme un échantillon des pénitences et des mortifications qu'il s'imposait, avec l'autorisation de son directeur. Nous lisons dans la vie de M. Olier :

Il eût été difficile qu'un homme aussi mortifié n'eût pas fait beaucoup d'estime des pénitences corporelles ; aussi l'usage de

(1) Ce panégyrique fut prononcé par M. l'abbé Masuy, prêtre distingué de la colonie, ami et admirateur du P. Laval, et dont le nom reviendra souvent dans notre récit.

la discipline devint en quelque manière un exercice commun au séminaire. Un ecclésiastique lui disait un jour, qu'au lieu de cette sorte de pénitence, il aimait mieux offrir le saint sacrifice, qui est d'une tout autre valeur auprès de Dieu : « Il est bien étrange, répondit M. Olier, que nous soyons si prodigues du sang de Jésus-Christ et si avares du nôtre. S'il est vrai que le Fils de Dieu est notre supplément, ne faut-il pas que nous commencions par offrir à Dieu le Père quelque chose qui vienne de nous, avant d'avoir recours à ce divin supplément de notre indigence et de notre misère ? »

M. Laval comprenait parfaitement cette doctrine, et il la mettait en pratique. A cette époque, d'ailleurs, se faisait précisément sentir, au séminaire de Saint-Sulpice, un souffle tout particulier de pénitence renouvelé des anciens jours. Un témoin dans la cause du Vénérable P. Libermann déposait ainsi, en parlant de cette époque :

Un usage de se réunir entre séminaristes pieux, de se donner la discipline, avait été supprimé avant la Révolution ; M. Libermann rédigea une lettre à M. Garnier pour demander, de concert avec quelques autres séminaristes, le rétablissement de cet usage.

La lettre était si touchante que la lecture en fit pleurer M. Garnier. Pour revenir à M. Laval, l'un de ses condisciples écrivait :

On voyait bien à son extérieur qu'il se livrait à toutes sortes de pénitences. — En deux ou trois années, rapportait un autre, il avait vieilli de dix ans, ce qu'il fallait sans doute attribuer à ses austérités.

Toutefois, notre fervent séminariste, à l'école de M. Olier, son grand maître, avait appris que, de toutes les mortifications, la meilleure et la plus efficace est la mortification intérieure, parce qu'elle est plus constante, plus universelle et plus cachée.

Car, quiconque, dit le saint fondateur, met le feu à la racine d'un arbre, fait mourir en même temps les branches, les feuilles, les fleurs, les fruits de cet arbre. Ainsi, celui qui travaille à mortifier l'esprit et le cœur mortifie en même temps toute la vieille créature.

C'était donc principalement à ce crucifiement intérieur du vieil homme qu'il s'attachait. De là une régularité

et une obéissance parfaites, un caractère bon et égal, malgré une bouillante ardeur que tempérerait sa haute vertu ; de là, en un mot, une conduite qui ne laissait rien à désirer. au témoignage unanime de ses condisciples et de ses directeurs. Pour s'humilier davantage, il racontait à ses plus intimes. « que dans sa vie de jeune homme. il avait été ce qu'on appelle un élégant ; que, médecin, il n'avait pas toujours fait grand honneur à son habileté par ses cures ». Et il semblait heureux de penser qu'il allait baisser dans l'estime d'autrui, en citant les petits traits que son humilité pouvait lui suggérer. En général, cependant, il cachait jusqu'à son humilité même. Ce fut, toute sa vie, sa vertu de prédilection. « Restons dans l'ombre, faisons les morts », tel sera son perpétuel refrain au milieu des plus grands succès auxquels, sans le savoir, il se préparait pendant son séminaire.

La dévotion envers le Très Saint Sacrement est un des traits les plus marquants de l'esprit de M. Olier, et ce précieux héritage s'est toujours conservé dans sa pieuse Compagnie avec un soin jaloux. C'est ainsi que l'adoration du Très Saint Sacrement réunit constamment au pied de l'autel du séminaire les élèves à tour de rôle, depuis l'oraison du matin jusqu'à la prière du soir. M. Laval se montra un des plus ardents à témoigner son amour envers Notre-Seigneur dans cet adorable mystère. On le voyait humblement et longuement prosterné en la divine présence ; et un reflet de joie céleste, répandu sur son visage, révélait quelque chose des mutuelles communications entre le fervent séminariste et le Dieu d'infinie bonté, qui aime à trouver des âmes droites, humbles et aimantes, pour s'épancher en elles, avec toutes les grâces dont il est la source intarissable.

En 1837, dans la nuit du dimanche au lundi de l'octave de la Fête-Dieu, un vol sacrilège fut commis dans l'église d'Épieds. Le tabernacle du maître-autel fut brisé, le saint

ciboire volé, et les saintes hosties furent répandues sur l'autel. Les voleurs emportèrent l'ostensoir, les calices et autres vases sacrés. Informé de ce qui venait d'arriver, M. Laval en conçut une vive douleur, qu'il n'eut pas de peine à faire partager à ses fervents condisciples, et tous se mirent en devoir d'en offrir au Seigneur une amoureuse réparation. Il écrivait au pasteur désolé :

J'ai fait part à plusieurs de nos chers confrères de l'horrible profanation de votre église. Nous avons tâché, par une neuvaine d'expiation et de prières, de réparer les outrages que notre bon Maître a reçus dans le sacrement de son amour.

Le remords entra dans l'âme des coupables, et, à quelque temps de là, beaucoup des objets enlevés furent trouvés dans des champs de blé par des moissonneurs, entre Épièds et Serez, et le saint ciboire près d'Yvetot.

Avec la dévotion au Très Saint Sacrement, la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ partagea les affections de M. Laval. Il ne pouvait se séparer de son crucifix. Bien souvent, il le contemplait d'un regard plein de repentir, de compassion et de pénitence ; c'était là que s'enflammait son zèle pour le salut des âmes, car un Dieu mort sur la croix lui redisait tout le prix d'une âme : *O anima, tanti vales !* (O âme, voilà ce que tu vaux !)

Est-il besoin de dire maintenant que M. Laval, à Saint-Sulpice, fut un dévot serviteur de la Très Sainte Vierge ?

Cette dévotion avait été celle de son enfance et de sa jeunesse ; elle ne fit que grandir en lui dans ce pieux asile, où tout reedit, sous toutes les formes et de toutes les manières, les gloires et les grandeurs, les vertus et les perfections, la confiance, la tendresse et l'amour de l'auguste Mère de Dieu, de la Reine des anges et des hommes. C'était surtout Marie abîmée dans sa douleur qui était l'aimant de son âme sensible et

affectueuse. Les amertumes et les larmes de cette divine Mère au pied de la croix de son divin Fils le trouvaient profondément attendri et compatissant. Il pensait alors, — et cette pensée était amère à son cœur. — combien cher il avait coûté à cette céleste médiatrice entre les pauvres pécheurs et la justice divine. Mais aussi, comme il se confiait aux tendresses maternelles du cœur transpercé de Marie ! Comme il se promettait de prêcher partout son saint nom et de gagner, par tous les moyens, des âmes à son amour !

VIII

AU SÉMINAIRE : LES ORDRES SACRÉS

1836-1838

Nous n'avons rien dit encore des études de M. Laval au séminaire de Saint-Sulpice. Doué d'un esprit judicieux et capable d'une application soutenue, il s'y livra en toute conscience, sans envier à d'autres de ces talents brillants qui devaient leur frayer, un jour, le chemin des postes élevés et des dignités ecclésiastiques. Méditant ensuite les paroles du divin Maître : « *Vous êtes le sel de la terre, vous êtes la lumière du monde* », il eut à cœur, par dessus tout, d'étudier et de s'instruire sans préjudice pour son âme. Il voulut même que son application à l'étude des sciences sacrées lui devînt un moyen nouveau d'acquérir les vertus de son saint état, et, à cet effet, il s'efforça de suivre les conseils de M. Olier, qui disait :

Que, pour étudier chrétiennement, nous devons entrer dans des dispositions d'humilité, étant convaincus de notre impuissance, si Jésus-Christ ne nous éclaire ; dans des dispositions de pénitence, surmontant avec courage les peines inséparables du travail ; enfin de zèle pour la gloire de Dieu, qui doit être la fin de toute étude chrétienne.

Pour le pieux séminariste, l'étude de la science sacrée était à la fois un exercice d'intelligence et de cœur. C'était en même temps, comme s'exprime saint Bonaventure, « une étude spéculative et affective, faite au pied de son crucifix ».

A l'étude pieuse et affectueuse de la théologie, M. Laval joignait une prédilection marquée pour une des branches

les plus importantes de la science sacrée : les divines Écritures. Au presbytère de Tourville d'abord, puis au collège Stanislas, on lui avait donné la clef de ce jardin émaillé de mille fleurs et abondant en fruits de vie, où l'âme se nourrit de la parole de Dieu, et s'enivre du parfum de ses divines perfections. Mais au séminaire de Saint-Sulpice, le savant M. Garnier l'y fit pénétrer plus avant. On sait d'ailleurs quelle vénération pour la Sainte Bible a passé de M. Olier à ses fils, et se perpétue dans toutes les maisons de la Compagnie

M. Laval trouvait un attrait particulier à méditer les psaumes, où tout lui parlait de la majesté et des grandeurs de Dieu, puis de son Verbe éternel fait homme par amour pour les hommes, de ses humiliations et de sa mort, mais aussi de son triomphe et de sa gloire, de son règne immortel dans la Sainte Église et dans les âmes. La foi du pieux séminariste, son espérance, son amour pour Dieu et pour le prochain trouvaient là un aliment toujours nouveau. De là ce témoignage de M. l'abbé Coquerel :

Il faisait même de nos promenades et de nos petits voyages de vacances un temps de pieuse étude, en me priant de lui expliquer quelques psaumes.

On le voyait aussi suspendu aux lèvres de M. Libermann, lorsque celui-ci, à la prière des séminaristes, ravis d'entendre ce juif converti parler si bien sur le texte sacré, commentait le Saint Évangile ou quelques versets des Épîtres de saint Paul. Il se dégageait de ces pieux entretiens un parfum d'édification lumineuse et persuasive, qui allait droit à l'âme de M. Laval.

Le 28 mai 1836, il reçut la tonsure cléricale avec des sentiments de profonde humilité et de vive reconnaissance envers le Seigneur qui l'avait été chercher si loin, disait-il, pour le placer « parmi les princes, et les princes de son peuple ». Il écrivait à ce sujet à son respectable ami :

Me voilà tonsuré ! Je puis dire avec le psalmiste : *Quis sicut Deus noster... Suscitans a terra inopem*. Ce pas est bien décisif pour moi, je dois le regarder comme la réception du sous-diaconat. Oh ! mon cher ami, priez pour moi !

L'année scolaire s'écoula pour lui dans une ferveur croissante ; quand elle allait bientôt toucher à son terme, il se concerta avec son directeur pour passer ses vacances aussi pieusement que possible. Il écrivit ensuite à son fidèle Ananie, l'abbé Letard :

Je dois vous apprendre que l'on parle de m'envoyer en vacances, et que l'on m'indique votre maison pour les passer. La pénitence sera bien douce et bien agréable pour moi. Et pour ne pas vous être à charge, je ferai transporter chez vous mon petit mobilier de séminariste : un mauvais lit, quelques chaises, quelques livres, voilà le plus nécessaire : les pauvres Trappistes n'en ont pas autant.

Dévoré par la soif de la justice, et toujours plus avide de posséder en lui cette vie de Jésus qu'on lui avait montrée si belle dans la Très Sainte Vierge et dans les Saints, M. Laval convertissait le temps même de ses vacances annuelles en nouveaux moyens de satisfaire les ardeurs qui le consumaient. Et ici, nous n'avons qu'à laisser parler des témoins oculaires.

Séminariste, dit M. l'abbé Coquerel, il venait prendre une partie de ses vacances chez son oncle, le curé de Tourville-la-Campagne ; j'allais passer quelques jours avec lui, et il était pour moi un grand sujet d'édification. Sa prière était continuelle le jour, et la nuit dans les intervalles de son sommeil. Il ôtait son matelas et couchait sur la paille. Dans ses repas, il était d'une mortification qui nous paraissait excessive et nous donnait des craintes pour sa santé. Je crois que de ce côté il aurait pu se faire le reproche de saint Bernard.

Le beau-frère de M. Laval écrivait, de son côté :

Je l'ai vu, ce bon frère, à Tourville, chez notre respectable oncle, coucher sur un sommier en paille, le corps couvert d'un rude cilice, et ayant, en guise de draps et pour toute couverture, son ancien manteau de médecin. Il passait presque tous ses jours et une partie de la nuit à l'église, en prières. Les genoux meurtris laissaient, chaque fois qu'il changeait de place, des traces de sang sur les dalles.

Comme il l'avait annoncé, M. l'abbé Laval vint prendre quelques vacances au presbytère d'Épièds. Il exposait dans une lettre à son frère cadet les motifs qui l'avaient déterminé à choisir ce pied-à-terre.

Ma santé, écrivait-il, exige que j'aie passer quelques jours à la campagne. Or, ne voulant occasionner d'embarras à personne, et désirant moi-même être plus libre et plus tranquille, j'ai demandé à M. le curé d'Épièds la permission de passer quelques semaines près de lui. J'ai choisi ce lieu, parce que sa maison tient à l'église, ce qui me donnera la facilité d'entendre la messe et de me livrer à tous les exercices de piété ; ensuite, j'ai besoin de travailler et d'étudier, et M. le Curé me sera pour cela d'un grand secours ; puis, je serai au centre de ma famille et je pourrai la visiter facilement sans déranger personne. Mais, ne voulant pas être à charge à M. le Curé, je ferai transporter chez lui tout ce qui me sera nécessaire pour garnir ma chambre.

Il parlait ensuite de la destination du reste de son mobilier ; et après avoir exprimé ses intentions et désirs sur cette question d'intérêt toujours délicate, même entre frères, il ajoutait : « Vous arrangerez tout cela le mieux qu'il sera possible, et qu'on n'en parle plus ! »

Le modeste presbytère de campagne était comme sa maison de Nazareth ; douce et pieuse solitude, où il avait le bonheur de passer avec Jésus et Marie de longues heures, non seulement du jour, mais de la nuit, vivant de silence et de recueillement, de mortification et de charité.

Que ne puis-je redire, écrivait un témoin oculaire, ce que j'ai vu et entendu à Épièds, chez mon oncle, l'abbé Letard, aux époques où M. Laval venait y passer ses vacances, comme élève de Saint-Sulpice ? Le saint homme, — c'était le terme que nous employions lorsque nous parlions de M. Laval, — prenait très peu de nourriture. Chaque jour, ma tante lui disposait convenablement son lit, mais tous les soirs il avait soin de retirer le matelas et le lit de plumes pour coucher sur la paille nue. « C'était bien assez, disait-il, pour lui qui avait tant besoin de faire pénitence » ; et l'on ne pouvait rien gagner sur lui, ni pour le coucher ni pour la nourriture. Chaque matin, bien avant le jour, il était au pied des autels, priant avec une ferveur angélique. Son bonheur était de servir la sainte messe, chaque jour, à notre place. Les pauvres n'étaient pas oubliés ; durant ses

vacances, il leur distribuait une somme de quinze francs par semaine. Inutile d'ajouter que les indigents de la localité voyaient avec plaisir revenir cette heureuse époque de l'année.

En compagnie du curé de la paroisse, homme d'une charité au-dessus de tout éloge, il allait visiter les malades. De retour au Séminaire, il était loin de les oublier. Il écrivait au zélé pasteur :

Je prie le bon Dieu qu'il soutienne les pauvres malades que j'ai laissés à mon départ de chez vous ; qu'il les maintienne dans la patience et la résignation, afin que leurs peines soient méritoires.

Il parle ensuite d'une pauvre fille âgée, qui, n'ayant d'autres ressources que son travail, avait encore vu la maladie venir aggraver son dénûment.

Dois-je la plaindre de son état de santé ? Oui, humainement parlant, et non, si je considère les choses avec les vues de la foi. Cette excellente personne a de grands mérites, et la Très Sainte Vierge, à laquelle elle a une si tendre dévotion, saura bien la dédommager. Si elle avait besoin de quelques petits secours, comme de viande, par exemple, vous pourrez, mon très cher ami, lui en faire donner deux livres par semaine. Que cette petite charité reste entre nous deux. Je vous prie de proposer cela à la pauvre malade, sans dire de quelle part, et l'engager à prier, car j'en ai véritablement besoin.

Sa charité et son zèle n'étaient pas moindres pour les âmes. Il priait son vénérable ami d'offrir le saint sacrifice de la messe pour la conversion d'une personne à laquelle il devait, disait-il, prendre le plus vif intérêt, et d'engager les bonnes âmes de la paroisse à unir leurs prières à cette intention.

Pendant ces jours de repos, il venait quelquefois à Ivry-la-Bataille, où nous l'avons vu se convertir et se donner tout à Dieu. Il y fut aperçu, un jour, prosterné à l'une des portes latérales de l'église dans le tambour entr'ouvert, et de là, prodiguant ses adorations et ses prières au Dieu caché pour notre amour dans le saint Tabernacle. Son attitude était celle du plus humble suppliant, et toute

sa mise, voisine du dénûment, contrastait singulièrement avec l'ancienne élégance du docteur. Deux personnes amies qui survinrent n'eurent que le temps de pousser une exclamation et de lui adresser une parole ; déjà il s'était mis en devoir de s'échapper. Dans une autre circonstance, on le vit priant, les deux genoux en terre, devant la porte extérieure de l'église du Parc, localité non éloignée de Saint-André, premier théâtre de ses travaux comme médecin.

Après des vacances si saintement passées, l'abbé Laval rentra au séminaire plus fervent que jamais à poursuivre l'œuvre de sa sanctification. Les ordinations venaient alors, à des époques régulières, ajouter quelques pierres nouvelles à cet édifice, dont l'Esprit-Saint était le divin architecte.

Il avait reçu la tonsure cléricale et fait au monde son premier et solennel adieu, sous les auspices de Marie, le 28 mai 1836, dans la chapelle de Saint-Joseph, au monastère des Carmélites de la rue d'Enfer ; et au mois de décembre suivant, les ordres mineurs lui étaient encore conférés, dans le même sanctuaire, par Mgr de Quélen, archevêque de Paris.

En 1837, le 20 mai, encore sous la protection de celle qu'il aimait comme sa mère, il faisait entre les mains du digne Prélat la donation définitive de lui-même à Notre-Seigneur et à la sainte Église par la réception du sous-diaconat, suivie, en décembre de la même année, de celle du diaconat.

Malgré son passé et son âge, il aimait à remplir les moindres offices et les plus humbles fonctions de la cléricature, à la chapelle du séminaire ou à l'église paroissiale ; et il s'en acquittait avec ce grand esprit de religion qui devait ennoblir toute sa carrière sacerdotale. Rien n'est petit, d'ailleurs, dans la maison de Dieu, pour qui considère tout avec les yeux de la foi, et c'est pour ce motif

qu'il s'estimait heureux, par exemple, de pouvoir purifier les linges sacrés qui avaient servi à la célébration des saints mystères. Pieux exercice, dont il conserva l'habitude tout le reste de sa vie.

Le cher Père, écrivait un de ses confrères après sa mort, ne voulut jamais laisser à d'autres le soin de laver les linges d'autel. C'était là, pour lui, un délassement au milieu de ses travaux apostoliques ; délassement d'autant plus agréable qu'il lui rappelait mieux ses beaux jours de séminaire, dont il aimait tant à parler.

A mesure qu'il gravissait les divers degrés du sanctuaire, M. Laval sentait aussi s'enflammer son zèle pour le salut des âmes.

Ne pouvant encore leur prodiguer le secours effectif de sa parole et de son dévouement, il pria du moins ardemment pour elles, et qui nous dira ce que les ferventes prières d'un pieux séminariste, au pied des autels de Jésus et de Marie, peuvent attirer et préparer de grâces pour tout une carrière sacerdotale ?

Non content de prier ainsi, il soupirait après les travaux et les fatigues d'un lointain apostolat, tout en désirant vivre d'obéissance et jouir des biens et avantages spirituels de la vie commune. Dans cette disposition, il eut le désir d'entrer dans une Congrégation de missionnaires, et comme il n'était encore question que d'une manière assez vague et incertaine de l'œuvre de l'évangélisation des Noirs, il jeta les yeux sur le pieux Institut de Saint-Lazare. Il y était d'ailleurs attiré par une dévotion toute spéciale pour le grand saint Vincent de Paul, dont il devait retracer lui-même si fidèlement toutes les vertus.

A l'approche du Sacerdoce dont il allait bientôt être revêtu, il s'ouvrit de ces pensées à son directeur. Mais celui-ci ne fut pas d'avis qu'il y donnât suite. « Les Lazaristes, lui dit M. Gallais, n'ont guère de missions que dans les régions du Levant, et alors vous seriez obligé d'apprendre la langue de ce pays ; à votre âge, c'est une difficulté. Il

sera mieux pour vous d'aller dans un pays français ; car enfin il faut faire quelque chose pour la gloire du bon Dieu. Vous vous mettez donc à la disposition de votre évêque, en attendant que la volonté de Dieu se soit manifestée, et lorsqu'il se présentera quelque chose, nous vous en préviendrons. » M. Laval s'inclina respectueusement devant cette décision, qu'il considéra comme lui venant du ciel.

C'est dans ces saintes dispositions qu'il fut ordonné prêtre, par Mgr de Quélen, le 2 décembre 1838, dans la pieuse chapelle du séminaire de Saint-Sulpice. Le sacrifice qu'il fit de lui-même en ce jour au Seigneur fut entier et sans aucun partage. Il se donna corps et âme, et il se considéra dès lors comme une victime que la foi, l'amour et le zèle devaient sacrifier sans cesse à la plus grande gloire de Dieu et au salut éternel de ses frères : double fin du sacerdoce royal de Jésus-Christ.

Quatre années d'une ferveur soutenue avaient préparé cette victime, sans doute bien agréable au Seigneur. Un de ses condisciples les résumait ainsi :

Durant les quatre années que M. Laval passa à Saint-Sulpice, il donna constamment l'exemple de toutes les vertus, à un degré très remarquable ; il cachait néanmoins, autant qu'il le pouvait, l'opération si admirable de la grâce en son âme ; ou plutôt, cette grâce qui inondait son cœur et se répandait sur tous ceux qui l'entouraient, lui seul en ignorait les effets. Son humilité le tenait constamment si bas à ses propres yeux, qu'il s'étonnait qu'on le gardât au séminaire, et que le bon Dieu pût se servir un jour de lui pour faire quelque bien dans l'Église.

Ces sentiments étaient en lui si profonds et si sincères, que vingt années plus tard, répondant à son Supérieur général, qui eût désiré conserver, avec le souvenir de ses travaux accomplis à Maurice, celui des grâces dont Dieu l'avait prévenu, il écrivait :

Ma vie au séminaire de Saint-Sulpice a été bien pauvre et bien misérable. Je me suis tenu autant que possible dans le silence et

Poubli, travaillant à guérir les plaies profondes que le péché avait faites en mon âme. Ces quatre années n'offrent rien d'édifiant ni d'intéressant.

Plein d'estime et de vénération pour ses anciens directeurs de Saint-Sulpice, M. Laval leur voua, pour le reste de sa vie, la plus filiale affection et la plus vive reconnaissance. L'un de ses confrères de Maurice écrivait :

Il ne savait comment remercier Dieu d'avoir confié sa formation cléricale aux Messieurs de Saint-Sulpice. Il nous en entretenait souvent, et nous parlait toujours avec éloge de leur esprit intérieur, de leur piété, de leur science et de leur vertu. Il admirait l'abnégation de ces dignes ecclésiastiques, qui passent leur vie dans l'obscurité d'un séminaire, morts au monde, et uniquement occupés à former le cœur et l'esprit des aspirants au sacerdoce.

Et, en effet, quels beaux modèles de toutes les vertus sacerdotales que MM. Ruben, Boyer, Mollevault, Pinault, Carrière, et tant d'autres, qui dirigeaient alors, sous la pieuse et paternelle autorité de M. Garnier, les séminaires d'Issy et de Paris !

Outre les enseignements et les exemples de ses maîtres, M. Laval trouva une autre source d'édification, pour son âme, dans les rapports pieux et les suaves entretiens qu'il eut avec les plus fervents d'entre ses condisciples.

En ce temps, en effet, dit le Cardinal Pitra dans sa Vie du P. Libermann, florissait l'une des plus belles générations lévitiqnes que le Séminaire de Saint-Sulpice ait données à la France. Il s'y trouvait les dernières conquêtes de M. de Frayssinous, du R. P. Mac Carthy, du cardinal de Rohan : trois hommes qui, par l'apostolat de la raison, de l'éloquence et du cœur, consolèrent l'Église des humiliations qu'elle subit aux dernières années de la Restauration. Là se trouvaient encore quelques disciples, déjà illustres, de M. de Lamennais, que l'on pouvait distinguer surtout par leur piété et leur amour pour l'Église. Ainsi se rencontrèrent, à la veille de nouveaux orages, sous les cloîtres récemment construits du Séminaire de Paris, une élite de Prélats qui ont fait l'édification des peuples, une pépinière de vocations destinées à orner la plupart des Congrégations religieuses, une foule d'apôtres prêts à devenir, sur des plages lointaines, confesseurs et martyrs de la foi.

Cette époque est aussi la phase la plus brillante de l'action catholique au dix-neuvième siècle. Sous des chefs comme Mgr Parisis, Montalembert, l'abbé Combalot, le P. Lacordaire, Frédéric Ozanam, les catholiques emportent de haute lutte ces trois libertés sans lesquelles les autres ne sont que des chimères ou des dangers : la liberté de la vie religieuse, la liberté de l'éducation, la liberté de la charité.

Or, ce fut à cette époque et dans ce milieu si fervent du séminaire de Saint-Sulpice, que M. Laval eut le bonheur de passer ses quatre années de préparation au sacerdoce.

Parmi ses condisciples il s'en trouva un, toutefois, dont l'influence sur lui fut la plus féconde : c'est M. Libermann. M. Libermann était né de parents juifs, à Saverne, en Alsace, le 12 avril 1802. Son père, rabbin distingué, avait d'abord rêvé pour lui les honneurs de la synagogue ; mais Dieu avait d'autres desseins sur le jeune Israélite, en qui se révélaient déjà la plus grande douceur et un cœur tendre et généreux.

De bonne heure, il porta le sceau des âmes prédestinées, le sceau de la douleur. Orphelin bien jeune encore, il ne connut pas les tendresses maternelles. Envoyé à Metz par son père pour y achever ses études rabbiniques, il n'y trouva guère que déceptions de la part d'anciens amis de sa famille. Puis ses études n'eurent d'autre résultat que de le plonger dans des doutes pénibles relativement à la croyance de ses pères. Le rationalisme et une sorte de scepticisme creusèrent en son âme un abîme ; par suite il fut malheureux jusqu'à ce que la divine Providence, par le prosélytisme du chevalier Drach, savant Israélite converti, lui eût ménagé une place au collège Stanislas, à Paris. Là, relégué dans une mansarde solitaire, loin de son pays et de sa famille, l'âme plongée dans la tristesse, il se tourna enfin vers le ciel. Un jour surtout,

qu'il était en proie à l'une de ces angoisses mortelles dont le grand Augustin, avant d'ouvrir les yeux à la vraie lumière, avait éprouvé les cruelles étreintes, il s'écria :

« O mon Dieu ! si la croyance des chrétiens est vraie, faites-la-moi connaître ; sinon, je vous en conjure, faites que je m'éloigne aussitôt. »

Dieu, qui est près de ceux qui l'invoquent avec un cœur droit et sincère, dissipa à l'instant même tous ses doutes. Il en fit un chrétien par le cœur ; et bientôt le fervent catéchumène fut régénéré dans les eaux du baptême, où il échangea son nom de Jacob contre les trois noms si beaux de François-Marie-Paul. Revêtu peu après de la soutane et reçu au séminaire de Saint-Sulpice, il y goûta, pendant deux années, les saintes délices du Thabor ; mais ce fut pour sentir plus péniblement ensuite les douleurs du Calvaire.

Une maladie affreuse, réputée incurable, l'épilepsie, s'était déclarée. Elle vint à M. Libermann avec le cortège de ses douleurs : souffrances du corps, espèce de paralysie de l'esprit, désolations intérieures, et marasme tel qu'il lui inspira plus d'une fois la tentation d'en finir avec cette vie, qui lui semblait pire que la mort. « Je puis à peine traverser un pont, disait-il un jour à un séminariste en proie, comme lui, à de grandes peines d'esprit, sans que la pensée de me jeter à l'eau ne me vienne ; mais, ajoutait-il, la vue de mon Jésus me soutient et me rend patient. »

Promu aux ordres mineurs, mais rendu, par sa maladie, irrégulier pour les Ordres sacrés, vint un moment où les vénérables Supérieurs de Saint-Sulpice durent lui demander à lui-même ce qu'il allait devenir : « Je ne puis rentrer dans le monde, dit-il ; Dieu, je l'espère, voudra bien pourvoir à mon sort. »

Et cette réponse fut accompagnée de tant de calme et de sérénité que ses bons Supérieurs, profondément touchés, décidèrent qu'il passerait à la maison de philosophie,

à Issy, et y vivrait aux frais de la Compagnie aussi longtemps qu'il plairait à Dieu. Entré par commisération dans cette sainte maison, l'humble minoré s'y considéra presque comme un homme de charge ; il demanda et obtint les plus bas offices, au dedans comme au dehors, jusque dans les basses-cours et la domesticité. C'était lui qui, presque chaque jour, lorsque ses forces ne trahissaient pas son courage, allait faire à Paris les commissions de l'économe et des élèves, qui en usaient largement.

M. Laval, qui avait si bien le tact des choses surnaturelles et sentait si vivement l'esprit de Dieu partout où il se trouvait, comprit bientôt que M. Libermann était une de ces âmes privilégiées que Dieu se plaît à purifier par le feu des épreuves. Rien, d'ailleurs, n'était plus édifiant, plus saintement entraînant, que de voir en ce séminariste arrêté au seuil des Ordres sacrés cette régularité exemplaire, cet extérieur modeste si suave et si doux, cette charité si effective et si compatissante, cette conduite si simple et si unie ; cette union à Dieu si constante et si soutenue, cette patience à toute épreuve, cette égalité et sérénité d'âme enfin, que rien au monde n'était capable de troubler et d'altérer. Puis il y avait en lui une onction, une plénitude de lumière et une force de persuasion extraordinaires pour porter les âmes à la vertu et à la vie sainte et parfaite. Il excellait entre tous à parler de Dieu, des mystères de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère, à expliquer, à faire goûter et pratiquer les austères maximes de l'abnégation et du renoncement. Aussi M. Laval ne fit-il que grossir la foule de ses pieux disciples, en se liant d'une amitié sainte avec lui.

Dieu lui donnait une sorte d'empire sur les cœurs, et il s'en servait avec zèle pour les porter à la vie parfaite, C'est ainsi qu'il a attiré autour de lui plusieurs jeunes gens pleins de talent et de ferveur, avec lesquels il a jeté les premiers fondements de sa Congrégation.

Ces dernières paroles, écho des souvenirs d'un éminent prélat, eurent particulièrement leur application en M. Laval qui devint, en effet, le premier missionnaire de la Société que devait fonder, quelques années après, l'humble Juif converti. Toutefois, la divine Providence gardait alors ses secrets à cet égard. Tout ce qui en paraissait se bornait à une grande préoccupation du sort malheureux des esclaves noirs des colonies, dans les entretiens de deux fervents séminaristes, MM. Le Vavasseur et Tisserant, appartenant par leur naissance, l'un à l'île Bourbon, et l'autre à Saint-Domingue. Ils priaient pour la régénération morale et religieuse de tant de pauvres âmes délaissées, et M. Libermann, plus que tout autre, s'apitoyait sur leur déplorable état. M. Laval, lui aussi, en était ému. Mais que devait-il sortir de ces douleurs et de ces prières, et de quelle façon la miséricorde divine viendrait-elle au secours de ces âmes infortunées ? Nul, à cette époque, n'aurait pu le conjecturer.

IX

LE CURÉ DE PINTERVILLE

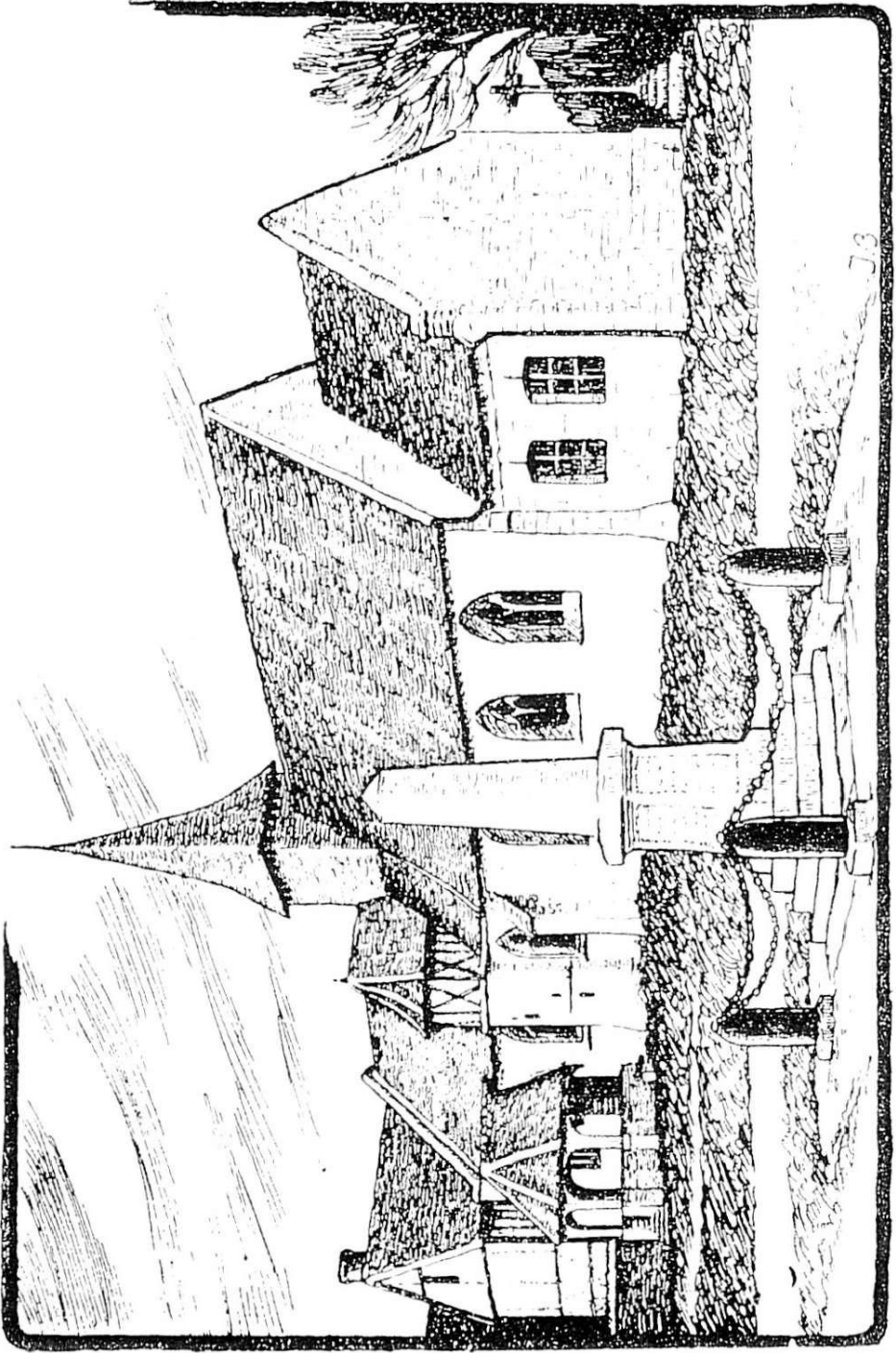
1839

C'est d'ordinaire une joyeuse fête de famille que celle d'une première messe célébrée par un nouveau prêtre dans son pays natal, et des parents chrétiens, secondés par le pasteur de la paroisse, ont coutume d'environner cette cérémonie de la plus grande solennité.

Pour M. Laval, il n'en fut pas ainsi. L'obscurité lui était si chère que, dès son entrée dans la vie sacerdotale, il voulut passer inaperçu. Il se contenta d'aller dire une messe basse dans les différentes localités où résidaient les principaux membres de sa famille.

En souvenir de son élévation au sacerdoce, il offrit à l'église de sa paroisse natale une belle garniture de chandeliers pour l'autel, avec une croix et deux chandeliers pour la table des marguilliers ; il fit de plus argenter l'encensoir, ainsi que la lampe du sanctuaire. C'étaient autant de pieux témoignages de sa reconnaissance et de son esprit de religion.

Il eut aussi à cœur d'aller offrir le saint sacrifice à Ivry-la-Bataille, puis à Saint-André, où il célébra les offices divins le jour de la fête de l'Épiphanie. Après le repas, le curé de la paroisse fut aussi édifié que surpris d'entendre M. Laval lui dire du ton le plus pénétré : « Oh ! combien je regrette, monsieur le curé, d'avoir ainsi scandalisé les habitants de ce pays ! » — « Je présume, ajoutait celui-ci, que le scandale dont il entendait parler n'était autre que de n'avoir pas, dès le commencement, donné l'exemple,



L'ÉGLISE DE PINTERVILLE (L'ÉCRE)

comme chrétien pratiquant, pour le devoir pascal. Mais il a bien travaillé ensuite à le réparer, en bravant, en tout et partout, le respect humain. »

Mgr Salmon de Chatellier, évêque d'Évreux, en considération de l'âge de M. Laval, de son expérience et de sa vertu, lui confia immédiatement la charge de pasteur. Il le nomma curé de Pinterville, petite paroisse assise sur la rive droite de l'Eure, à deux kilomètres de Louviers.

En s'installant dans sa paroisse, M. Laval n'avait plus de doute sur sa vocation de religieux missionnaire : sa nomination n'était donc que provisoire. Mais bien loin de s'autoriser de cette situation pour se désintéresser des œuvres, il considéra ce délai, que la Providence imposait à l'accomplissement de ses vœux, comme une occasion propice pour s'entraîner aux rudes labeurs de son prochain apostolat auprès des âmes les plus délaissées. C'est le secret de de sa vie extraordinaire à Pinterville, comme il le révéla plusieurs fois à ceux qui avaient droit à sa confiance.

La population de Pinterville est de 450 âmes environ et se partage à peu près en deux portions égales : une moitié est occupée aux travaux des champs et aux soins du bétail ; l'autre moitié, dans laquelle sont compris les enfants des deux sexes, se rend chaque jour aux diverses manufactures de Louviers.

C'est le travail pour tous, au milieu d'une modeste aisance et d'une pauvreté relative. Si du moins les pratiques religieuses, seules vraies richesses des chrétiens, y dédommageaient les habitants de leurs rudes labeurs et de leurs fatigues de chaque jour ! Mais, hélas ! M. Laval constata avec douleur qu'à peine comptait-on dans la paroisse une douzaine de personnes assistant à la sainte messe le dimanche ; et pour les autres offices, le prêtre s'y voyait à peu près seul, à l'exception de quelques enfants et employés de l'église. Quant à la fréquentation des sacrements, seuls quelques rares paroissiens remplissaient le devoir pascal.

Les mœurs cependant n'étaient point mauvaises, ni les habitants hostiles au prêtre. Ils n'étaient même pas fâchés de posséder un curé qui leur fût dévoué, mais ils ne reconnaissaient guère l'utilité de sa présence au milieu d'eux, sinon pour bénir leurs mariages, baptiser leurs enfants, et accompagner leurs morts à la tombe.

M. Laval comença son ministère sous les auspices de Jésus et de Marie, le 2 février 1839. Dès le premier jour, deux pensées sérieuses préoccupèrent son âme : Comment rendre féconde en fruits de salut cette terre jusque-là si ingrate ? Comment échapper lui-même aux périls du désœuvrement et se conserver, avancer même, selon ses désirs, dans la ferveur sacerdotale ?

La réponse à cette double question fut la même ; M. Laval se dit : « Je veux devenir un saint, afin de sauver ces pauvres âmes qui périssent, et de correspondre moi-même à l'infinie miséricorde de Dieu à mon égard. » Telle a toujours été, en pareille circonstance, la réponse des pasteurs des âmes vraiment remplis de l'esprit sacerdotal. En ce qui concerne M. Laval, elle assura sa fidélité croissante aux grâces de sa sainte vocation ; puis, dans l'humble curé de Pinterville, elle prépara l'intrépide et zélé missionnaire de l'île Maurice. Que si, dans sa petite paroisse, il ne put recueillir qu'une assez faible moisson, il faut l'attribuer, en grande partie, à la brièveté du séjour qu'il y fit. Mais qui nous dira ce que lui valurent, pour la régénération religieuse et morale de tout un peuple d'anciens esclaves, ses oraisons prolongées, ses austérités de toutes sortes, ses charités et toutes les industries de son zèle dans l'humble cure de Pinterville ?

L'œuvre de sa sanctification commençait, chaque jour, par son lever matinal et ses longues oraisons à l'église, devant le très Saint Sacrement. Il les faisait toujours revêtu du surplis, selon l'usage de Saint-Sulpice.

Vous me demandez, disait-il un jour à un jeune missionnaire, ce que je faisais dans ma pauvre petite paroisse de Pinterville ? Eh bien ! je me levais à quatre heures du matin ; je m'habillais en dix minutes, puis je me rendais derrière l'autel de ma petite église, où je passais deux ou trois heures en oraison. C'est là, ajoutait-il, que le feu s'allume et que le cœur s'échauffe. Hiver comme été, je ne manquais jamais de faire là mes deux heures ou plus d'oraison. C'était parfois un peu dur, mais n'importe, j'y restais quand même.

Elle était, en effet, bien froide la pierre sur laquelle il se tenait ainsi longuement prosterné. Et ce fut là, sans doute, qu'il contracta une infirmité pénible, dont il ressentit secrètement les douleurs jusqu'à la fin de sa vie.

Après ses oraisons prolongées, il sonnait lui-même l'angélus, ne voulant pas laisser au sacristain le soin de ce pieux office. Mais l'airain sacré, dont le son réveille dans l'âme chrétienne des échos si doux, résonnait au milieu de l'indifférence à Pinterville. La cloche sainte n'était pas davantage écoutée lorsque, vers huit heures, il la faisait retentir de nouveau pour appeler les fidèles au divin sacrifice.

Souvent à la sacristie, pendant qu'il revêtait les ornements sacrés, il versait des larmes, entremêlées d'ardents soupirs. Puis il répétait, avec un accent capable d'attendrir les cœurs les plus insensibles : « O amour ! ô ingratitude ! »

Après une telle préparation, on s'imagine sans peine quels devaient être son recueillement, son air convaincu et pénétré, sa foi vive et sa ferveur angélique pendant qu'il célébrait :

Dans le temps des vacances, écrivait un digne prêtre alors séminariste, j'avais quelquefois le bonheur de servir la messe au saint homme, comme on l'appelait. A l'autel, il paraissait un ange en admiration et en adoration devant la Majesté divine, tant était grand son esprit de foi en la présence réelle de Notre-Seigneur. Je me suis surpris plusieurs fois à le regarder, et il me semblait voir sa figure toute rayonnante de plaisir et de bonheur.

Après la messe, M. Laval se livrait à tous les épanchements de son cœur et de sa confiance envers Notre-Seigneur, dans une très longue action de grâces. Puis il remettait tout en ordre dans l'église et dans la sacristie. Le balai en main, il faisait régner la propreté dans tous les coins et recoins, et surtout dans le sanctuaire, près du saint autel, la résidence royale de son Dieu. « C'est la demeure de mon Maître, disait-il quelquefois, et n'est-ce pas à moi de balayer sa maison ? »

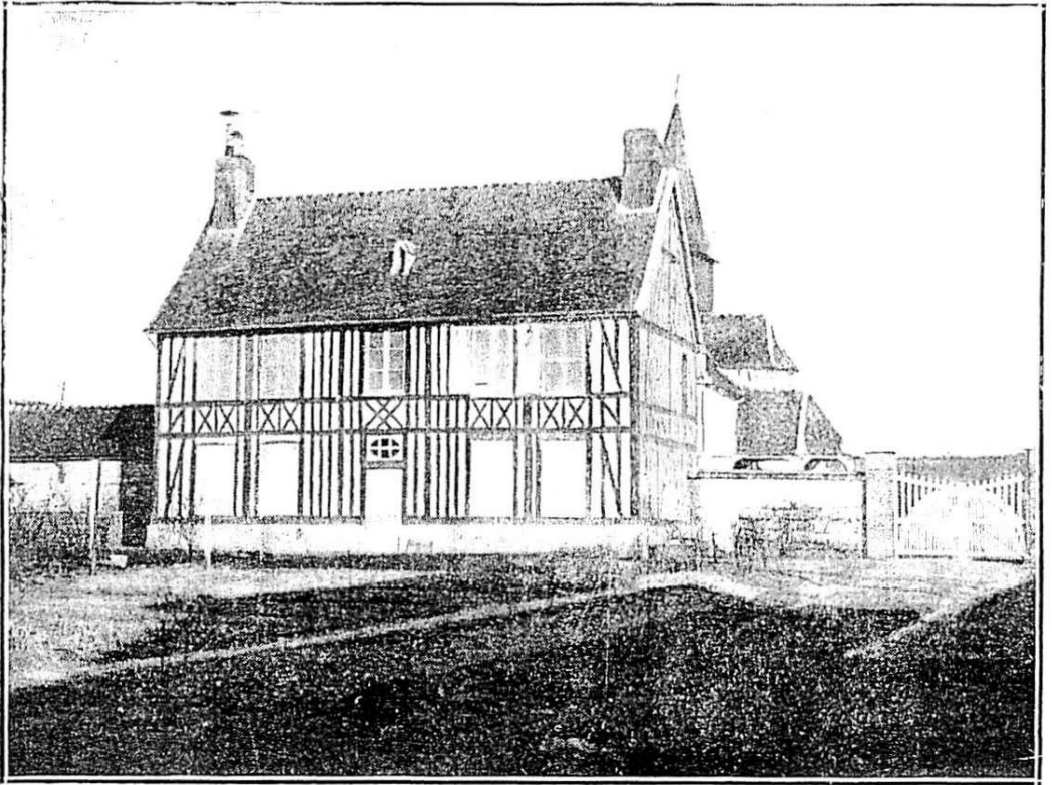
Dans l'après-midi, il reprenait ses oraisons ardentes, aux pieds de Notre-Seigneur au très Saint Sacrement. Plus d'une fois même, il passa non seulement des jours, mais des nuits entières en prière à l'ombre du saint tabernacle.

On aurait donc pu dire de lui comme de saint Jean-Baptiste Vianney, après son installation à Ars, « qu'il avait choisi l'église pour sa demeure ». C'était le même esprit qui les animait l'un et l'autre ; c'était l'esprit de M. Olier, dont nous lisons, dans sa vie : « Quelquefois il s'enfermait le soir à l'église de Saint-Sulpice et y passait la nuit en prière derrière le maître-autel, demandant miséricorde pour son peuple. »

Lorsqu'il passait devant une église, d'aussi loin qu'il apercevait le clocher de la maison de Dieu, il y envoyait ses adorations ; et chaque fois qu'il quittait les saints autels, il laissait son cœur comme une sentinelle vigilante près du tabernacle, en la compagnie des anges.

* * *

Le temps dont M. Laval pouvait disposer, dans l'intervalle de ses longues oraisons et visites au très Saint Sacrement, il le consacrait à l'étude de l'Écriture-Sainte et à celle de la théologie, « ayant fait, disait-il, de très faibles études ».



Presbytère de Pinterville habité par l'abbé J.-D. Laval (1839-1841).

Plus tard, il avouait, dans le secret de l'intimité, que, dans son presbytère de campagne, il menait la vie d'un véritable chartreux, « et je me rappelle toujours, ajoutait-il, ces deux années avec grande consolation ».

Cette vie de chartreux, comme il l'appelait, n'était pas également comprise et approuvée de tout le monde. Quelques-uns, même parmi ses confrères, allaient jusqu'à l'en blâmer ; mais il ne crut pas devoir pour cela changer de ligne de conduite. Sa réputation de vertu n'en fit, du reste, que grandir, et bientôt plusieurs ecclésiastiques des paroisses voisines le choisirent pour le guide de leur conscience. Il ne sortait guère de Pinterville que pour aller trouver lui-même son confesseur, ce qu'il faisait très régulièrement chaque semaine.

Chaque semaine donc, le même jour, à la même heure, M. l'archiprêtre de Louviers, l'abbé Talon, voyait entrer chez lui M. Laval, qui, après sa confession, lui soumettait encore diverses questions, afin de mettre à profit l'expérience du prêtre vénérable auquel il avait donné toute sa confiance.

Il appréciait beaucoup le don que Dieu lui avait fait d'un guide selon son cœur. « Notre-Seigneur, écrivait-il, m'a donné, dans la personne de M. le curé de Louviers, un directeur sage, éclairé et expérimenté. Je n'ai qu'à me laisser conduire. » Il goûtait tellement la parole de ce très digne ecclésiastique que, pendant le carême, il allait quelquefois assister à ses prédications, confondu dans les rangs des simples fidèles. M. Laval était d'ailleurs avide de la parole de Dieu : c'était une nourriture dont son âme ne se rassasiait jamais.

LE CURÉ DE PINTERVILLE (suite)

Tout l'extérieur du curé de Pinterville annonçait avec quel soin il pratiquait le détachement et la mort à lui-même. Sa soutane, d'étoffe grossière et bien souvent rapiécée, faisait un singulier contraste avec son élégance d'autrefois. Il portait par dessus une sorte de pèlerine avec un capuchon, qui lui servait de chapeau dans ses sorties au village. Un énorme rosaire, muni d'une forte croix, pendait à son cou, et tranchait sur ce camail. Pour toute chaussure, il se servait habituellement de gros sabots de couleur rouge. Dans ses rares voyages, il remplaçait ces sabots par une paire de souliers grossiers et garnis de larges clous, et le capuchon par un chapeau devenu tout jaune de vétusté. C'était, en un mot, sur toute sa personne, une pauvreté qui eût souri à un Vianney et à un Joseph Labre, et que n'eût pas désavouée un vrai disciple de saint François.

Se promenant un jour avec sa belle-mère dans l'enclos du presbytère : « Voyez-vous, maman, lui dit-il, lorsque je viendrai à mourir, je veux qu'on ne m'accorde aucune distinction, mais que l'on m'enterre dans un endroit où tout le monde passera sur moi et me marchera sur le corps. »

Cette disposition d'humilité le portait à fuir plutôt qu'à rechercher la maison des grands. Son couvert était cependant toujours mis au château, chez M. de Bois-Guibert; mais, malgré son estime pour cette respectable famille, il se défendait le plus qu'il pouvait de s'y rendre, prétextant « qu'il y avait là plusieurs jeunes gens qui avaient besoin

de joyeuse expansion, et que sa présence pourrait les gêner ». Il se dit, d'ailleurs, dans le pays, que, lorsqu'il devait aller dîner au château, il avait soin de manger auparavant un morceau de pain sec pour empêcher la nature de se laisser aller à l'empressement de la faim, devant une table délicatement servie.

Chez lui il n'avait guère à redouter des tentations de sensualité. Il mangeait toujours dans la cuisine, et toute sa nourriture, en dehors d'une soupe assez grossièrement apprêtée, se réduisait, à peu près invariablement, à quelques légumes des plus communs, tels que choux, fèves et pommes de terre, et toujours sans beurre ni sel. Et les mêmes légumes reparaissaient quelquefois plusieurs jours de suite sur la table, lorsqu'ils n'avaient pas été distribués aux pauvres. Il ne dérogeait jamais à ce genre de vie, pas même lorsque des circonstances particulières le conduisaient dans sa famille. Voulait-on, au contraire, lui faire plaisir, on n'avait qu'à lui chercher à la dépense les restes de pain et les croûtes les plus sèches, ou à lui laisser prendre lui-même, sur la table des domestiques de la ferme, le fond de la soupière et une portion de leurs aliments les plus grossiers. C'était en vain que ses frères, ses sœurs et sa belle-mère s'efforçaient de lui faire relâcher quelque chose d'une telle rigueur, qui leur paraissait excessive. « Vous n'avez cependant pas toujours fait ainsi, lui disait un jour sa belle-mère avec un accent un peu ironique. — Malheureusement non, répondit-il, et c'est précisément pour cela que j'ai grand besoin de faire pénitence aujourd'hui. »

Il n'aurait pas voulu, cependant, que personne eût à souffrir de son austérité de vie. Aussi, lorsqu'il recevait chez lui quelque étranger, il veillait à ce qu'il fût traité convenablement. Il en usait de même à l'égard de ses fermiers, lorsque ceux-ci venaient lui apporter le prix de leurs fermages. Mais pour lui, il se contentait

toujours de son maigre ordinaire, qu'il s'efforçait de dissimuler en réjouissant ses hôtes par d'agréables paroles.

Sous l'influence du même esprit de mortification, M. Laval ne s'approchait jamais du feu, bien qu'il fût naturellement très sensible au froid. Aussi le voyait-on, plusieurs mois de l'année, les mains et les doigts couverts d'engelures et de petites plaies qu'il ne se mettait nullement en peine de soigner.

Son lit fut d'abord un simple matelas posé sur le carreau de sa chambre, mais, par l'ordre de son confesseur, auquel il obéissait comme à Dieu même, il se servit ensuite de quelques planches pour empêcher l'humidité du sol de nuire à sa santé. Finalement cependant, à la place du matelas, il se contenta d'une simple peau de mouton étendue par terre. Lorsqu'il allait à Louye, séjour de sa belle-mère et de ses sœurs, il n'acceptait jamais l'offre, qui lui était faite par le curé de la paroisse, de coucher au presbytère, donnant pour prétexte la crainte de contrarier ses parents. « Mais j'ai su depuis, écrivait celui-ci, sa véritable raison ; c'est que, me dit son frère, il aurait été trop bien couché. Étant plus libre dans sa famille, il allait dormir au grenier sur la planche, ou dans la grange, sur la terre recouverte d'un peu de paille. »

C'était un bruit public, à Pinterville, que, jour et nuit, M. Laval portait sur sa chair un rude cilice, et qu'il se livrait à de grandes macérations. Ce qui est au moins certain, c'est qu'il s'était passé au cou, sous ses vêtements, une espèce de corde en crin grosse de deux doigts et assez longue pour pouvoir être croisée sur la poitrine. « Ce pauvre M. le Curé, disait à ce sujet sa vieille servante, il porte toujours sur lui une chose comme cela ; il dit que c'est pour faire pénitence : il en fait pourtant assez, ici, des pénitences. »

* * *

Un homme aussi mortifié, si oublieux de lui-même, et pénétré de l'amour de Notre-Seigneur, ne pouvait manquer d'être charitable. « Quand le vase de la nature, dit saint Grégoire de Nazianze, est brisé par la mortification, la charité trouve plus d'espace pour s'étendre. »

Cette vertu, que nous avons déjà remarquée en M. Laval comme un précieux héritage de famille, brilla en effet du plus vif éclat dès qu'il fut mis, comme pasteur, à la tête de son petit troupeau. Nous n'aurons, ici encore, qu'à laisser parler les témoignages de l'admiration et de la reconnaissance publique. Le souvenir de cette charité est resté gravé en caractères ineffaçables dans la mémoire des populations et dans les annales édifiantes du diocèse d'Évreux.

Sa famille a enregistré dans ses plus chères traditions le détail qui suit : « Un jour que ses sœurs étaient allées le voir, elles ne trouvèrent au presbytère que la servante qui leur dit : « M. le Curé est encore à l'église ; il se donne beaucoup de mal ; nous habitons un pays de fabriques, et il y a tant de malheureux qu'à peine M. le Curé se réserve la nourriture. Aujourd'hui, il n'a pas encore déjeuné ; par trois fois il a donné son déjeuner aux pauvres. C'est la quatrième fois que je fais la soupe, et s'il vient un malheureux, il est capable de la donner encore ; et il en est demême tous les jours. » En ce temps-là, pouvons-nous dire, il y avait, au presbytère de Pinterville, table ouverte pour les pauvres. M. Laval les servait lui-même, plein de joie, pendant que, debout au coin de la table, il mangeait sa soupe ou ses pommes de terre cuites sous la cendre.

« Quel bonheur, disait-il un jour, de me trouver ainsi au milieu des membres pauvres et souffrants de Jésus-Christ ! — Oui, entre deux gourmands, » murmura par derrière la vieille bonne, qui ne trouvait pas toujours son compte à cette héroïque charité.

Les dimanches et jours de fête, il recueillait à sa table quelques pauvres ou infirmes.

Après la soupe et à la fin du repas, il servait un verre de vin à ses hôtes ; mais pour lui, fidèle à son austère régime, il se contentait d'un verre d'eau pure, tout au plus coupée d'un peu de lait.

Tout ce qui lui appartenait devenait comme le bien des pauvres. C'est ainsi qu'il disposa de son ancien habit de médecin en faveur d'un jeune homme peu fortuné ; puis, avec l'étoffe de son grand manteau il fit habiller deux enfants pour la première communion. Vêtements, linge, literie, etc., il donnait de tout et à tous, selon l'occasion et le besoin. « Il avait apporté, disent les gens du pays, de beaux draps de quatorze aunes, d'une toile si fine, que l'on aurait pu écrire dessus ; eh bien ! il s'en défit pour les indigents, comme de tant d'autres choses. Les chemises y passaient les unes après les autres, aussi bien que les draps. L'un de ses protégés racontait le trait suivant qui s'était passé sous ses yeux. « Un jour, un homme se présente à M. Laval : c'était pour lui demander une chemise. « Marie, dit-il aussitôt. — c'était le nom de sa domestique, — allez me chercher une chemise que vous donnercz à ce Monsicur. » Celle-ci ne se presse pas d'obéir, et se permet une observation. « Mais, monsieur, ne savez-vous donc pas qu'il ne vous en reste plus que quatre ? — Allons ! répond le bon curé, je ne vous demande pas combien j'ai de chemises, mais je vous prie seulement de faire ce que je vous dis. »

Ces petites contestations, qui n'avaient souvent d'autres témoins que les anges, n'étaient pas rares au presbytère de Pinterville, d'autant plus que la vieille bonne était parfois d'une humeur assez fâcheuse. Le saint curé répondait à ses saillies par une grande patience et avec douceur, mais sans faiblesse. Toutefois, tant pour éviter ces petits différends que par principe d'humilité, il prit plus d'une

fois la précaution de dérober la connaissance de ses charités. Il disait alors aux pauvres d'aller l'attendre dehors, le long de la haie de son petit verger ; puis, quelques instants après, il leur apportait, sous son long camail, du linge, de la nourriture, ou d'autres objets, selon leurs besoins.

Un jour qu'il ne lui restait même plus une seule paire de bas à donner à un malheureux qui marchait pieds nus, il envoya celui-ci dans un magasin, à Louviers, où il se fournissait d'ordinaire. Mais la marchande ne voulut rien avancer. « Non, dit-elle, je ne donnerai rien ; on abuse de ce saint homme. M. Laval est trop bon, bientôt on lui aura tout pris, et jusqu'à sa soutane ! »

Est-il besoin de dire que sa bourse elle-même s'ouvrait souvent en faveur des malheureux ? Son traitement de curé, son casuel et les revenus de son patrimoine lui suffisaient à peine pour soutenir ses libéralités. Toutefois, à l'expiration des baux, il n'augmentait jamais les prix des fermages, bien que la pratique générale, basée sur l'augmentation des valeurs territoriales et sur la hausse des produits agricoles, semblât non seulement l'y autoriser, mais encore l'y pousser. Le cœur tout rempli de ces paroles du divin Maître : *Il vaut mieux donner que recevoir*, il était heureux de donner et de donner toujours, encore que ses libéralités parussent quelquefois excessives. « Vous êtes trop bon et trop généreux, lui disait-on un jour ; à la fin, il ne vous restera plus rien. — Rassurez-vous, répondit-il, il me restera toujours bien six francs en poche pour m'acheter un coffre et me faire porter au cimetière. »

Un tel foyer de charité attira bientôt, de toutes parts, à Pinterville, des mendiants et des musiciens ambulants. « Jamais, disent encore les habitants, on n'y avait entendu autant de musique que du temps de M. Laval ; du matin au soir on était abasourdi. » Cependant, quiconque a un

peu exercé la charité sait, par expérience, s'il manque de gens qui abusent de la bonté confiante ou de la libéralité généreusc des âmes charitables.

La reconnaissance n'est pas non plus toujours la première vertu de ceux qui sont secourus ; l'humanité est ainsi faite. La pure philanthropie, qui n'est pas dégagée de tout intérêt personnel, s'en indigne quelquefois ; mais la charité vraie, puisée en Jésus-Christ, ne s'en irrite pas plus qu'elle ne s'en rebute ; elle en devient seulement plus pure dans ses motifs, et plus méritoire devant Dieu.

La charité de M. Laval avait bien ce caractère. Il l'exerçait en vue de Dieu seul et pour son unique amour ; aussi, lors même qu'abusant de la grande bonté de son cœur, on croyait le tromper, peut-être n'était-il point dupe en réalité. Un jour qu'il faisait le nettoyage en grand de son église, un pauvre vint lui demander jusqu'à deux et trois fois l'aumône. « Eh ! ne voyez-vous pas, lui fit observer le sacristain, que c'est toujours le même qui revient ; il vous trompe indignement. — Non, mon ami, répondit l'homme de Dieu, ce n'est pas moi qu'il trompe, c'est lui-même. »

Une autre fois, on voulait l'empêcher de prêter du linge à une famille dont l'honnêteté était suspecte. « Ces gens-là vous trompent, lui dit-on, jamais vous ne reverrez rien de votre linge. — Faisons le bien pour Dieu, répondit-il ; en agissant ainsi, on n'est jamais trompé, quoi qu'il arrive. » Et dans cette circonstance ou une autre, il racontait gaie-ment une légende de saint Martin, d'après laquelle le pauvre qu'il avait recouvert de son manteau lui ayant demandé ensuite : « Martin, sais-tu à qui tu as fait l'aumône ? » le grand thaumaturge des Gaules lui aurait répondu : « Quand même tu serais le diable, je l'aurais faite également pour l'amour de Dieu. »

La charité de M. Laval ne pouvait manquer de s'exercer d'une manière toute particulière à l'égard des malades

de sa paroisse. C'était à eux aussi qu'il prodiguait la meilleure part de sa sollicitude. Il allait les visiter aussi souvent que leur état pouvait le demander, sans pourtant se rendre jamais importun par des visites, ou trop fréquentes, ou trop longues.

Il ne voulait jamais accepter de siège lorsqu'il allait voir ses malades ; il se tenait toujours debout, dans une attitude pleine de modestie et d'humilité. Lorsque la maladie avait quelque gravité, il se mettait à genoux au pied du lit du patient, et on l'y voyait prier avec ferveur. Il tenait à la disposition des nécessiteux ou des ouvriers pauvres toute une provision de remèdes et de médicaments de première nécessité, de linges, de compresses, de bandages, etc. Jamais il ne refusait rien, en fait de secours de cette nature. Et, à l'occasion, il n'hésitait pas à donner à ses paroissiens, dans les relations privées, quelques avis généraux d'hygiène ou d'économie domestique. A ceux qu'un accident ou une infirmité quelconque retenait forcément à la maison, il prêtait de bons livres, particulièrement la Vie des Saints. Et lorsqu'il allait les visiter, ces lectures lui offraient tout naturellement matière à des entretiens édifiants.

En quelques circonstances, on le vit aussi panser des plaies, soigner des blessures ; mais jamais il ne voulut consentir à donner des consultations, ni surtout à faire de la médecine, malgré sa science et son expérience. La charité ne l'exigeait pas de lui, puisque la localité ne manquait pas de médecins ; et, sans parler des sages règlements de l'Église à cet égard, la prudence était loin de le lui conseiller. Qui d'ailleurs pourra blâmer M. Laval d'avoir voulu faire oublier en lui l'ancien médecin de Saint-André et d'Ivry-la-Bataille, pour laisser paraître davantage en sa personne l'homme de Dieu, le ministre de Jésus-Christ et le médecin des âmes ?

XI

LE CURÉ DE PINTERVILLE (suite)

1840-1841

Nous venons de voir quelles vertus pratiquait M. Laval, afin de devenir un digne instrument des miséricordes divines auprès des pauvres âmes égarées de sa paroisse. A ces vertus, il joignait tous les moyens qu'un zèle ardent pouvait lui suggérer. Et d'abord il était tout entier, et à toute heure, à la disposition de ses paroissiens ; il eût pu dire, en toute vérité, avec le grand Apôtre, qu'il s'était fait tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ.

Quelqu'un lui ayant demandé quand on pourrait le voir à l'église : « Mon enfant, répondit-il avec bonté, je suis ici, non pour faire ma volonté, mais celle de mes paroissiens ; je suis à leur disposition depuis quatre heures du matin jusqu'à dix heures du soir, et au-delà, si c'est nécessaire. » L'accueil le plus paternel était assuré aux pécheurs que la grâce divine amenait à ses pieds. Une personne racontait qu'ayant désiré lui faire une revue générale, pour réparer de longues années d'oubli, elle l'avait entendu remerciant hautement le bon Dieu de son retour ; et que, pour lui épargner la fatigue de se tenir trop longtemps à genoux, il l'avait invitée à s'asseoir au cours de sa confession.

Une vieille femme, un peu infirme, ne venait point à l'église à raison, soi-disant, de son état d'infirmité. Pour lui ôter toute excuse et lui faciliter l'accomplissement de ses devoirs religieux, M. Laval lui offrit généreusement un asile et sa table, au presbytère, les dimanches et fêtes. Il hébergeait de même un jeune homme de vingt-huit ans, aux pieds bots, qui se traînait à l'aide de béquilles, et

était en outre affligé depuis sa naissance d'un mouvement de tête continuel. Jusque-là ce pauvre infirme, regardé comme à peu près idiot, avait été complètement abandonné. M. Laval se fit son instituteur et son catéchiste, et à force de patience et de bonté, il parvint à le mettre en état de s'approcher des sacrements.

Afin d'assurer le mariage chrétien de certains ouvriers très pauvres, le généreux curé, non seulement offrait de le célébrer gratuitement, mais se chargeait même, au besoin, des dépenses de la noce. Plus d'une fois aussi, après l'administration du baptême, on le vit rendre aux parrain et marraine l'offrande d'usage, disant : « Achetez-moi avec cela un pot-au-feu et une bouteille de vin, et portez-les à la mère de l'enfant. »

Il prenait soin, par ailleurs, de régler la dévotion de ceux de ses paroissiens qui voulaient s'adonner au service du bon Dieu, afin que l'exagération à cet égard ne leur fût pas un obstacle. C'est ainsi qu'il apprenait à de pauvres femmes, chargées d'enfants, à concilier leurs devoirs de chrétiennes avec leurs obligations d'épouses et de mères de famille.

* * *

Un des devoirs essentiels de la charge pastorale, c'est de courir après la brebis égarée. M. Laval se gardait bien d'y manquer. Il n'attendait pas, dans une sorte de passivité, qui attiédit jusqu'au zèle le plus sincère, que les pauvres âmes vinssent à lui ; mais, docile à cette parole du Maître : *compelle intrare*, il allait au-devant d'elles, pour les retirer, s'il était possible, de leur sommeil de mort. Apprenait-il, par exemple, que dans sa paroisse, quelque ménage n'avait pas été sanctifié par les bénédictions de la Sainte Église, il faisait lui-même, pour y remédier, les premières démarches et aplanissait de son mieux toutes les difficultés.

Il sollicitait depuis longtemps un ancien militaire de revenir à Dieu ; mais celui-ci trouvait toujours quelque raison pour remettre à une autre fois le pas décisif, la confession. Un jour il l'entreprit plus vivement, et le vieux soldat n'ayant plus rien à lui objecter, sinon un mal à la jambe qui l'empêchait de se mettre à genoux : « Oh ! qu'à cela ne tienne, mon brave, reprend M. Laval, asseyez-vous vite là sur ce banc. » Il s'assit et se confessa. Le vieux soldat ne savait ensuite comment exprimer sa joie d'avoir enfin remporté sur lui-même la plus belle des victoires.

C'était surtout dans ses prêches et ses instructions du dimanche que M. Laval travaillait à la conversion de son troupeau. Afin de s'acquitter fidèlement, non seulement quant à la lettre, mais encore quant à l'esprit, des devoirs tracés aux pasteurs, à cet égard, par le saint concile de Trente, il s'était fait une loi de ne jamais monter en chaire sans s'être bien rempli de son sujet, et avoir même écrit en entier son instruction. De plus, il prenait soin de digérer longuement au pied des saints autels cette divine nourriture, afin de la donner avec plus de naturel et de plénitude, d'onction et d'amour. Nous avons ici son propre témoignage.

Lorsque j'étais dans ma pauvre petite paroisse de Pinterville, disait-il, j'allais me confesser à Louviers tous les vendredis. Je préparais en chemin mon instruction du dimanche, et, à mon retour, je me mettais à l'écrire d'un bout à l'autre ; qu'il fit chaud ou froid, je n'y manquais jamais. Puis, le dimanche matin, n'ayant rien à faire... seulement quelques bonnes personnes à confesser, je passais tout le temps devant le Saint Sacrement. Je montais ensuite en chaire. Si j'étais resté plus longtemps, ajoutait-il, je crois que j'aurais pu faire du bien à ces bonnes gens.

* * *

Le digne curé de Pinterville avait l'intelligence de la mission du prêtre auprès de l'enfance, espoir de la famille et de la société chrétienne. Il s'y consacra avec un zèle égal

à son amour pour les enfants. Dès son arrivée dans sa paroisse, il se mit à exercer auprès d'eux ce genre d'apostolat qui, pour être plus humble, n'en est que plus fructueux. La commune se trouva, vers ce même temps, sans instituteur. Par ses soins, la pièce principale du presbytère fut garnie de bancs, de tables, de tout ce qu'il fallait pour faire une classe, et il se fit maître d'école. On parle encore aujourd'hui de la patience, du zèle et de la fermeté douce, avec lesquels il s'astreignit à donner à ses jeunes écoliers les premières notions de la lecture, de l'écriture et du calcul. Ce n'était pas seulement un père, c'était comme une mère tendre qui fait reposer toutes ses affections sur ses enfants, parce qu'en eux est tout son trésor.

On n'a pas oublié surtout, à Pinterville, de quelle sollicitude il entourait les enfants qui se préparaient à la première communion. Ils se trouvaient précisément assez nombreux alors, parce que, l'année précédente, cette cérémonie n'avait pas eu lieu. Pénétré de l'efficacité du sacrement de pénitence, pour déraciner ou empêcher de se former des penchants et des habitudes qui n'ont souvent que trop d'influence sur la vie entière, le zélé pasteur les faisait venir à confesse deux fois le mois, et trois fois la semaine il les réunissait pour le catéchisme, dans la belle saison à l'église, et chez lui en hiver. Lorsque les enfants arrivaient au presbytère, ils lui présentaient, l'un après l'autre, leur front candide, et, imitant la bonté du divin Maître, il les embrassait et leur faisait de ces innocentes caresses qui, de sa part, étaient des bénédictions. Car s'il se faisait ainsi tout à tous, lui si austère pour lui-même, n'était-ce pas pour mieux gagner ces jeunes âmes à Jésus-Christ ?

Un petit incident survint, qui fit éclater sa paternelle sollicitude pour cette partie si intéressante de son troupeau. Les pluies d'automne avaient fait déborder la rivière, et les divers chemins conduisant à l'église ou au

presbytère n'étaient guère praticables pour des enfants. Et comment alors se rendre aux réunions du catéchisme ? M. Laval y pourvut : les jeunes garçons, les petites filles surtout, se réunissaient dans un endroit déterminé, reconnu plus aisément guéable, et au moment voulu, le bon curé, muni de ses plus gros sabots, venait passer un à un son petit monde, tout joyeux, on le pense bien, de cette amusante traversée.

Sa manière d'instruire ses enfants était celle que l'expérience, à Saint-Sulpice déjà, lui avait démontrée la meilleure : il expliquait la doctrine chrétienne à l'aide de grandes images, afin de faire pénétrer l'instruction par les yeux en même temps que par les oreilles, en y ajoutant un intérêt de plus. M. Laval savait piquer l'émulation des enfants par des récompenses variées : c'étaient des images, des chapelets, des médailles.

L'enfance a besoin de joyeuse expansion. M. Laval, pour récréer honnêtement ses enfants, avait établi pour eux un jeu de quilles, dans une des allées du presbytère. Et pendant qu'ils jouaient et s'amusaient ainsi sous ses regards, il était sans inquiétude pour la conservation de leur innocence, ce trésor si précieux qu'il eût tant voulu pouvoir leur conserver toujours.

Mais la sollicitude du pasteur ne lui permet pas de se reposer dans sa joie. Il connaît le malheur de ces pauvres pays, où les habitudes de foi se sont tellement affaiblies, que la jeunesse abandonne les pratiques religieuses dès que les premiers enseignements du catéchisme ont été couronnés par la première communion et la confirmation. M. Laval ne peut envisager sans douleur cette désolante perspective. Il faut qu'il assure la persévérance de ces chères âmes. « ... Ma première communion, disait-il à un confrère, s'est faite dimanche dernier 17. J'avais vingt et un enfants. Aidez-moi, je vous prie, mon très cher ami en Notre-

Seigneur Jésus-Christ, à demander à notre divin Sauveur et Maître qu'il y en ait au moins quelques-uns qui persévèrent. »

Les succès de ses confrères étaient comme les siens propres.

Je prends une grande part, écrivait-il, au succès de votre séminaire d'Épieds (1). J'engage ces chers enfants à bien travailler, à bien apprendre, surtout à connaître et à aimer le bon Dieu, afin de pouvoir un jour travailler à son service.

Parmi ces enfants, il en avait adopté plus particulièrement un, dont il payait même la pension de sa propre bourse au séminaire diocésain. Son bonheur, pendant les vacances, était de l'avoir près de lui, dans l'intérêt de ses études et de son âme ; il écrivait à cet égard :

Le petit Pommier (2) m'avait promis de venir passer les vacances avec moi, ou du moins une bonne partie. Je crains que ce pauvre enfant ne s'imagine m'incommoder. Je vous prie de vouloir bien lui dire qu'il vienne sans crainte ; j'aurai grand plaisir à le recevoir dans ma pauvre maison, qui n'est pas mieux préparée que vous ne l'avez laissée. Qu'il apporte aussi sa soutane, afin de s'habiller les dimanches. Je crois qu'il sera plus convenablement avec moi que chez lui pour travailler un peu, car chez soi on est très souvent dérangé. M. le Supérieur est toujours fort content de ce cher enfant ; ce sera un bon prêtre, je l'espère ; c'est une de vos plantes, mon très cher monsieur et très cher ami ; quel bonheur !....

Le jeune Alexandre Pommier répondit aux espérances du P. Laval. Lors du procès informatif d'Évreux, il venait, prêtre vénérable, âgé de soixante-quatorze ans, rendre témoignage à la sainteté de son bienfaiteur. Il racontait, entre autres choses, comment M. Laval l'initiait au ministère pastoral.

Je me rappelle, disait-il, qu'un jour il m'a emmené avec lui visiter une malade, à laquelle il allait administrer les Sacrements. Il m'est resté de cette visite un souvenir qui ne m'a jamais quitté : l'édification que m'a donnée cette mourante, dont la figure était pleine de sérénité, de calme parfait, de résignation et dont l'aspect était angélique. Jamais de ma vie je n'ai vu personne, ni dans ma

(1) Il s'agissait de quelques élèves recueillis et instruits par le digne curé.

(2) Alexandre Pommier.

paroisse, ni ailleurs, mourir dans de pareils sentiments, qui, j'en suis convaincu, étaient le résultat de la préparation donnée par le saint curé.

Sa sollicitude pour toutes les parties de son troupeau ne lui permettait pas d'oublier davantage ceux des jeunes gens qui avaient déjà fait leur première communion. Ces derniers, hélas ! ne s'approchaient plus de la table sainte ; et, pour comble de malheur, ils laissaient beaucoup à désirer sous le rapport de l'instruction religieuse. Mais comment remédier à un tel état de choses ? Toute cette jeunesse lui échappait ; car, à Pinterville, ouvriers et ouvrières, tous partent de grand matin pour les fabriques de Louviers, et ce n'est qu'assez tard dans la soirée qu'ils regagnent la maison. Cela se renouvelle chaque jour de la semaine, et même parfois une partie du dimanche. Il s'en trouvait dans le nombre qui, depuis l'âge de sept à huit ans, avaient été condamnés à respirer cette atmosphère, si souvent malsaine, de l'atelier. La législation qui devait, plus tard, interdire le travail des enfants dans les ateliers n'était qu'à peine ébauchée.

Cependant M. Laval ne perdit point courage. Le zèle rend industriel, et Dieu, qui en est l'auteur, le bénit toujours, tôt ou tard... Il imagina d'établir au presbytère une école du soir, à laquelle enfants et jeunes gens furent instamment invités. Le désir d'apprendre en amena d'abord quelques-uns, puis d'autres les suivirent, attirés par la curiosité ou le plaisir de trouver, en hiver, au retour du travail, la chaleur bienfaisante d'un bon poêle. Fidèle au programme annoncé, M. Laval commençait par quelques leçons élémentaires de lecture, de calcul, etc. ; puis venait la distribution du pain de la parole de Dieu, sous une forme variée, toujours intéressante et bien appropriée à son jeune auditoire. Il semait à pleines mains, et Dieu sans doute, pour plus d'une âme, daigna bénir cette divine semence.

Après la séance, M. Laval sortait avec son petit troupeau, dont il surveillait le retour paisible au sein de la famille. Puis, quand il rentrait au presbytère, il y trouvait réunis, sur son pressant appel, quelques autres jeunes gens, de seize à dix-huit ans, qui travaillaient en fabrique au Hamet, et n'avaient pas encore fait leur première communion. Il leur consacrait ses veilles jusqu'à onze heures et demie ou minuit, afin de compléter leur instruction religieuse. C'était de sa part beaucoup de dévouement, mais il s'estima surabondamment dédommagé, lorsqu'il put voir enfin s'approcher du banquet eucharistique ces âmes de bonne volonté.

Il aurait voulu, le dimanche, retenir toujours près de lui la jeunesse de sa paroisse, afin, d'abord, de la préserver de divertissements trop souvent dangereux pour la vertu, puis de pouvoir déverser lui-même, dans les âmes plus capables de le comprendre, les trésors de foi et d'amour qui remplissaient son propre cœur. Dans cette vue, il établit une sorte de catéchisme de persévérance à l'issue des Vêpres. Il sut rendre cette réunion si attrayante par le chant des cantiques, les explications pleines d'intérêt de la doctrine chrétienne, la distribution des encouragements et récompenses, que la jeunesse des deux sexes la préféra bientôt à tout autre plaisir. Dans la belle saison, on faisait, après la conférence, une promenade commune. Le zélé pasteur se mettait à la tête de la petite troupe des garçons et jeunes gens ; et les jeunes filles formaient une autre bande, sous la conduite de quelques autres personnes un peu plus âgées. On se récréait innocemment, on chantait quelques couplets en l'honneur de Marie, et, la joie dans le cœur, exempt d'inquiétude et de regret, chacun rentrait chez soi, heureux et meilleur.

* * *

Les saintes industries du zélé pasteur furent bénies de Dieu. Il put voir un certain nombre de pieux

paroissiens fréquenter les sacrements, embrasser avec ferveur les différentes pratiques de piété et de dévotion. L'Esprit-Saint se choisit dans leurs rangs des épouses de prédilection qui, elles aussi, préférèrent constamment Notre-Seigneur à un époux terrestre, tout en continuant à vivre dans le monde, dont elles faisaient l'édification.

M. Laval était heureux de pouvoir les associer à ses œuvres de charité et de zèle pour le salut des âmes.

Il mettait aussi leur bonne volonté à contribution pour le soin des malades, le décor de son église, les hommages à rendre à Notre-Seigneur dans le très Saint Sacrement. C'est ainsi, par exemple, que, s'il était parfois obligé d'interrompre pour quelque temps ses adorations, du jeudi au vendredi saint, il se faisait remplacer par elles, afin que Notre-Seigneur ne restât pas, même un seul instant, sans adorateurs.

XII

LE CURÉ DE PINTERVILLE (suite)

1840-1841

Tout en cultivant avec soin les âmes fidèles, temples vivants de l'adorable Trinité, M. Laval n'oubliait pas cet édifice de pierre, où la Majesté divine ne dédaigne pas d'habiter pour notre amour. Il savait, d'ailleurs, qu'une belle église est aussi une prédication qui a son langage pour les sens et pour le cœur des hommes, et que la convenance et la beauté des cérémonies peuvent en attirer plusieurs à nos solennités religieuses.

Sous ce double rapport, il y avait beaucoup à faire à Pinterville. N'écoutant que les inspirations de son zèle pour l'honneur et le culte de Dieu, le saint curé entreprit généreusement cette œuvre de restauration. Son premier soin fut de faire disparaître de l'église plusieurs statues de saints à formes plus ou moins grotesques, comme il ne s'en voit que trop dans nos églises de campagne.

Plusieurs des ornements qui servaient pour le saint sacrifice tombaient de vétusté ; M. Laval leur en substitua d'autres, plus dignes de leur destination sainte. Il remplaça, à ses frais, la misérable petite lampe du sanctuaire par une lampe argentée d'un prix assez élevé. Il convertit de même en linges sacrés, en garnitures d'autel, tout ce qu'il trouva de propre à cette destination dans son ancien mobilier de médecin.

Les jours de fête, il prenait soin que le saint autel fût resplendissant de lumière, et il improvisait des chandeliers et des candélabres, qui ne laissaient pas de faire bon effet,

dans leur simplicité rustique. Il s'ingéniait également à multiplier les vases destinés à recevoir les fleurs, qu'il allait cueillir lui-même, seul ou avec ses enfants du catéchisme. Si son jardin n'y suffisait pas, on mettait ceux des voisins à contribution, sans dédaigner, du reste, les fleurs plus modestes des prairies et des bois. « Ce sont aussi les fleurs du bon Dieu, disait-il ; faisons-les servir à sa gloire. »

Au sein même de l'hiver, il savait encore trouver, pour les offrir au Maître de toutes les saisons, soit les fleurs plus rares, soit les arbustes qui ne dépouillent par leur verdure.

L'édifice matériel de son église se transforma sous l'action de son zèle entreprenant. La nef était sur le même plan que le chœur, et l'on passait immédiatement de l'une à l'autre. Par respect pour le Saint Sacrement, il fit placer des degrés pour séparer davantage le sanctuaire. Le chœur fut plafonné et le vaisseau de l'église blanchi en entier. Il entreprit aussi de la faire planchéier, mais il ne put, avant son départ, réaliser qu'une partie de son dessein. Enfin, il couronna ses travaux par l'érection, en avant du chœur, de deux autels latéraux en l'honneur de la très Sainte Vierge et de saint Joseph. Il fut heureux d'inaugurer ainsi, dans sa paroisse, le culte du grand Saint, en même temps qu'il y ravivait la dévotion envers Celle qui est le refuge assuré des pécheurs, le canal de toutes les grâces et la porte du Ciel.

L'esprit de religion qui l'animait s'étendait à tout. Il ne voulait employer dans son église que des gens d'une conduite honnête et régulière. Il se réservait, d'ailleurs, à lui-même, le pieux office d'orner l'autel et de parer le tabernacle.

Il tenait à ce que les cérémonies religieuses se fissent avec toute la gravité et la décence convenables. Le silence au chœur était exactement observé. Deux fois la semaine il donnait des répétitions à ses petits clercs, pour leur apprendre à bien servir le prêtre à l'autel et surtout à bien

répondre la messe. Et, chose assez rare, ils étaient parvenus à remplir cette fonction sans légèreté, sans manquer une cérémonie ou tronquer un mot.

* * *

M. Laval s'était donc identifié avec tous les intérêts de sa paroisse ; pauvres et malades, enfants et adultes, justes et pécheurs, embellissement de son église et culte divin, tout était l'objet de sa sollicitude paternelle ; et cependant, telle était l'activité de son zèle qu'il se plaignait de n'avoir rien à faire à Pinterville. « Pour moi, disait-il, il me faudrait une paroisse de trois lieues d'étendue à parcourir tous les jours. » Afin donc de donner quelque nouvel aliment à son zèle, l'évêque du diocèse lui confia provisoirement la desserte de la paroisse voisine d'Acquigny. Il y avait là une population deux fois plus nombreuse qu'à Pinterville, une église d'une grande richesse, surtout en fait de reliques. Au chevet de l'édifice est une chapelle fort jolie, dédiée au Saint-Esprit.

M. Laval, déjà bien connu à Acquigny, s'y montra un homme de Dieu tout rempli d'une charité et d'un zèle vraiment apostoliques. Il y allait chanter la grand'messe, les dimanches et les jours de fêtes, et, un jour par semaine, il y offrait le saint sacrifice. Quelque temps qu'il fût, il revenait toujours à jeun à Pinterville pour y prendre sa chétive réfection. Les honoraires qu'il recevait pour certaines fonctions de son ministère, il les distribuait dans le pays même, pour le soulagement des pauvres.

Pendant les quelques mois à peine qu'il desservit la paroisse d'Acquigny, il y recueillit comme fruit de son zèle plusieurs retours à Dieu, la réhabilitation de quelques unions illégitimes, avec quelques premières communions d'adultes. Il disposa à mourir saintement un jeune séminariste rentré malade au sein de sa famille, et prodigua ses pieux encouragements dans l'œuvre si difficile de l'édu-

cation de l'enfance, à une communauté de Sœurs de la Providence d'Évreux, chargée de l'école des jeunes filles.

Par cet exercice continuel de zèle et de toutes les vertus, M. Laval répandait de plus en plus, autour de lui, la bonne odeur de Jésus-Christ, et déjà une auréole d'affectueuse vénération entourait son austère et sainte figure.

A Louviers en particulier, sa seule vue excitait une pieuse curiosité. On se mettait aux fenêtres pour le voir passer dans la rue, et dès qu'on apercevait ce prêtre vénérable, si pauvrement vêtu, les yeux modestement baissés vers la terre, le visage amaigri par les austérités mais reflétant la joie d'une âme si pure et si charitable, on se disait : « Voilà saint Vincent de Paul qui passe ! » Peut-être même y avait-il, physiquement, entre lui et le grand apôtre de la charité, certain air de parenté. Le fait est que les Noirs de Maurice, en voyant un jour l'image de saint Vincent de Paul dans une église élevée par les missionnaires, s'écrièrent spontanément : « Eh ! le Père Laval ! »

L'un des habitants de Pinterville contribuait aussi, pour sa part, à la réputation de son curé. Grand admirateur de ses vertus, le bon Évrard n'avait rien de plus pressé que de raconter le lundi, à ses camarades d'atelier, tout ce qu'il lui avait entendu dire ou vu faire le dimanche. Son bonheur était de raconter les actes sans cesse renaissants de sa charité, de sa mortification, de son zèle. Sur ce, l'un des ouvriers se mit à composer une belle et bonne chanson pour célébrer les vertus du curé de Pinterville. Chacune d'elles y avait son couplet, et le refrain ramenait toujours notre bon Évrard avec son vénérable curé. Elle était d'ailleurs très chantante, de sorte qu'elle fournissait souvent, à l'atelier, une récréation innocente.

* * *

Le genre de vie de M. Laval n'était pas toutefois sans rencontrer aussi plus d'une contradiction. C'étaient des

confrères même qui trouvaient excessives sa pauvreté et sa mortification. Un digne ecclésiastique le pressait un jour par ces paroles : « Notre-Seigneur n'a pas défendu la propreté et la conservation de sa vie. — C'est vrai, répondit-il, mais Notre-Seigneur est né dans une étable, et vous n'ignorez pas comment il a vécu et comment il est mort. — Mon cher confrère, disait-il à un autre, ne vous scandalisez point, je vous prie ; je vous dirai que, désirant me vouer aux missions, je veux m'éprouver moi-même et me faire aux privations et aux souffrances qui peuvent m'attendre, car je ne sais ce que le bon Dieu me réserve là-bas. »

Sa conduite, du reste, et sa façon de vivre étaient placées sous la sanction de l'obéissance et la sauvegarde de l'humilité. Il ne faisait rien de tant soit peu important, sans le soumettre au guide de sa conscience, et surtout à son directeur de Saint-Sulpice.

Dans une circonstance, il montra combien peu il était attaché à son sens propre, en sollicitant, à deux genoux, les observations auxquelles sa conduite aurait pu donner lieu. Le digne ecclésiastique auquel il demanda ce service de charité fraternelle était son ancien et vénérable ami de Tourville-la-Campagne. Il nous a conservé ce trait, et son récit résumera, en le complétant, ce que nous avons dit plus haut de la mortification de M. Laval.

Prêtre, dit M. l'abbé Coquerel, il fut nommé curé de Pinterville, près Louviers. Il y fut un modèle de piété, d'humilité, de zèle, de désintéressement, de dévouement pour les pauvres. Mais son austérité, son dénûment, sa mortification, son genre de vie en un mot, qui s'écartait de la vie commune des prêtres, même édifiants, était jugé diversement. Tous, cependant, le respectaient comme un homme de Dieu.

J'allai passer quelques jours auprès de lui, dans l'intention d'observer sa vie privée et de lui faire mes remarques avec la liberté de l'amitié. Il me reçut avec joie. Sa table était modestement et convenablement servie ; il n'y avait pas seulement ce que le sage préfère aux festins bruyants du monde : « *buccella sicca cum gaudio* », mais quelque chose de plus encore.

La chambre d'ami était décente, il y avait un bon lit, et près de là une grande armoire, autrefois remplie de bon linge. La servante l'ouvrit volontiers devant moi ; mais les vêtements et les draps s'étaient envolés. Il ne restait plus là que ce qui pouvait être à l'usage d'un homme terrestre comme moi, qui, en visitant un ange, ne pouvait pas cependant être mis au régime des anges.

Le lendemain, j'entre dans sa chambre : je la trouve d'une pauvreté remarquable ; je cherche un lit, je ne trouve rien, pas même une planche. Je le regarde. Se voyant pris, il s'exécute de bonne grâce. Il ouvre un cabinet, me montre le pavé et une peau de mouton ; c'était là tout son lit. Je lui dis : « Et votre santé ? » Il me répondit : « Ce cabinet est au premier ; il n'est pas humide. Et puis, vous savez à quelle mission je me prépare ? » Il ne voulait pas être mieux traité que les pauvres noirs, tant il les aimait déjà.

J'appris aussi que son régime ordinaire était de se contenter de pain et de pommes de terre pour nourriture, et d'eau pour boisson. Je crois cependant que le curé de Pinterville avait, le dimanche, un petit extraordinaire, et faisait mettre le pot-au-feu, parce que, ce jour-là, il invitait Jésus-Christ à dîner chez lui, dans la personne d'un pauvre.

Le dernier jour de ma visite, après que nous eûmes dit la sainte messe, il se mit à genoux à mes pieds, me priant de lui faire toutes les observations que je jugerais convenables. Voyant en lui tant d'humilité avec une vocation si sublime, je ne crus pas devoir le troubler dans son genre de vie ; mais respectant en lui la préparation du Saint-Esprit, je lui recommandai seulement d'éviter toute mortification qui serait préjudiciable à sa santé. puisque, sa santé ruinée, il ne pourrait pas être missionnaire.

* * *

M. Laval devait être missionnaire. Telle avait été sa pensée dominante en gravissant les degrés du sanctuaire, et surtout en prenant pour la première fois entre ses mains « le calice du salut », qui a été répandu pour tous, pour le grec et le barbare, l'indigène et l'étranger.

Mais à quel titre et en quelle partie du monde serait-il missionnaire ? Pour le préparer à la solution de cette question capitale, Dieu lui envoya divers messages, destinés à rattacher son avenir à son passé de Saint-Sulpice. C'est ainsi que, pendant les vacances de 1839, M. l'abbé Senez, l'un de ses amis de séminaire, ayant désiré aller voir de ses propres yeux ce qu'il avait entendu dire de sa vie si

pauvre, si mortifié et si pénitente, lui apprit que MM. Le Vavasseur et Tisserant poursuivaient plus que jamais leur projet d'évangélisation de la race noire dans les Colonies ; que les prières réitérées des associés de l'Archiconfrérie du Saint et Immaculé Cœur de Marie, à Notre-Dame des Victoires, à Paris, avaient eu pour premier résultat la pensée d'établir dans ce but une association spéciale de prêtres ; pensée que MM. Gallais et Pinault approuvaient fort, et qui recevait de M. Libermann, alors à la tête du noviciat des Eudistes, à Rennes, les plus vifs encouragements. L'année suivante, deux autres élèves de Saint-Sulpice portaient à M. Laval des nouvelles encore plus précises et plus encourageantes. Dans l'intervalle, en effet, l'affaire avait marché.

Eclairé d'un trait de lumière venu du ciel, M. Libermann, qui avait toujours été le confident et le conseil de tous, avait quitté Rennes, pour se vouer lui-même à l'œuvre des Noirs. Parti pour Rome, avec M. de la Brunière, pour soumettre cette entreprise à l'approbation du Saint-Siège, il avait vécu, durant une année entière, de pauvreté, d'abjection et de rebuts ; mais enfin son héroïque patience et sa confiance sans bornes avaient été récompensées : une lettre du cardinal Fransoni, Préfet de la Congrégation de la Propagande, encourageait ses pieux projets et l'exhortait, lui et ses associés, à les poursuivre généreusement. Bien plus, Mgr Collier, prélat bénédictin, récemment nommé Vicaire apostolique de l'Île Maurice, offrait sa protection à l'œuvre naissante, et réclamait les prémices des travaux de ses missionnaires en faveur des Noirs, si nombreux et si délaissés, de sa mission lointaine.

M. Laval fut transporté, ravi à ces nouvelles. Sa place était dans la future Société du Très Saint et Immaculé Cœur de Marie. Il le comprit à n'en pouvoir douter, et dès ce moment toutes ses affections furent à ses chers Noirs.

Après vingt années d'apostolat, il rappelait lui-même et cette visite providentielle et les impressions profondes qu'elle lui avait causés.

En 1840, écrivait-il, le P. Blanpin et un autre élève de Saint-Sulpice vinrent me trouver dans ma solitude et me parlèrent du projet du Révérend P. Libermann de former une Congrégation de prêtres pour les colonies françaises et étrangères. et de la facilité d'y établir le règne de Dieu parmi les Noirs. Moi, qui ne faisais pas grand'chose dans ma petite paroisse, et qui désirais cependant convertir quelques âmes, pour réparer la perte de celles que j'avais égarées, je me sentis poussé d'entrer dans cette Congrégation, vu surtout qu'il ne fallait pas de grands talents pour faire le bien parmi ces pauvres gens. C'est alors que je suis parti pour la mission de Maurice.

Les détails édifiants de cette visite ont été conservés avec soin.

Oui, écrivait de son côté le P. Blanpin, je me souviens de cette visite faite à l'humble curé de Pinterville, avec l'abbé Bronner, au retour d'un pèlerinage accompli par nous à Notre-Dame de Chartres. Là, dans sa petite cure et son église solitaire, j'ai respiré, en passant, comme les premiers parfums de sa sainteté. Je n'étais alors que sous-diacre. C'était dans les vacances de 1840. Dire l'accueil que nous fit ce bon P. Laval, c'est impossible. Admirable d'ouverture et de simplicité, il nous donna l'accolade fraternelle, et nous voilà assis comme chez nous sur les quelques chaises de sa pauvre maison. Un mot de Saint-Sulpice, de Notre-Dame de Chartres et surtout du projet de M. Libermann, c'était plus qu'il fallait pour nous mettre tout à fait à l'aise.

Une femme de service fut appelée pour casser les œufs et fêter la bienvenue des pèlerins visiteurs. Mais il avait hâte de nous mener à son église, et de faire une adoration plus solennelle à Notre-Seigneur, qui était là son unique consolation. « Allons, dit-il, allons visiter tout d'abord le Bon Ami, l'ami du cœur, qu'on laisse presque toujours seul. Il nous attend, le bon Maître, il sera content de nous voir. Recommandez-lui bien ma pauvre paroisse et surtout mes projets de mission. Venez, ajouta-t-il, en nous présentant à chacun un surplis, revêtons-nous de cet habit, et quel bonheur de pouvoir prolonger un peu nos adorations auprès du bon Maître ! Quels heureux moments nous allons passer à ses pieds ! » Et son sourire était si doux, son visage si joyeux, si rayonnant ! Nous restâmes une bonne heure devant le très Saint Sacrement.

Puis vint le tour de la réfection corporelle. On nous régala d'une omelette qui fut assaisonnée d'une gaieté franche et de bons

mots qui ne manquaient pas d'esprit. Ensuite, ce bon et saint prêtre nous promena un peu dans sa paroisse et sur le bord de l'eau, causant avec nous de ses projets de mission ; enfin, on s'embrassa et l'on se quitta à regret, non sans espérance de se revoir.

On se revit, en effet. Encore quelques années, et le P. Blanpin, qui a tracé ces lignes, ira travailler à l'œuvre du salut des âmes à Maurice ; et ce sera sous la conduite de l'humble curé de Pinterville, devenu son supérieur et son maître dans l'apostolat.

XIII

LES DERNIERS JOURS A PINTERVILLE

1841

Dans la perspective de sa vocation nouvelle, M. Laval prit un plaisir particulier à étudier la vie du parfait modèle du missionnaire des Noirs, saint Pierre Claver, « l'esclave des esclaves ». Le trait suivant, raconté par un de ses protégés, M. Alexandre Pommier, nous montrera quelles fibres sympathiques l'héroïque dévouement du digne fils de saint Ignace faisait vibrer dans le cœur du digne fils du Vénérable P. Libermann.

La vie du P. Claver, missionnaire à Carthagène des Indes, faisait l'objet de ses lectures spirituelles. Or, un jour qu'il m'en donna la lecture, le chapitre que j'avais à lire montrait le saint missionnaire en exercice de son zèle et de son dévouement à bord d'un bâtiment chargé de nègres. Parmi les malheureux que l'homme de Dieu venait visiter, il s'en rencontra un plus malheureux et plus infirme que tous les autres. Il était tellement couvert de plaies dégoûtantes et d'ulcères, qu'il faisait peine à voir ; sa vue seule répugnait à la nature. Mais la charité du saint lui fit tout surmonter ; il s'approcha avec bonheur du pauvre noir, et il alla même jusqu'à lécher ses plaies. A la lecture de ces lignes, M. Laval me dit : « Arrêtez-vous un instant. » Puis il s'écria : « Ah ! comme c'est beau ! » Et il me fit reprendre la lecture de ce passage, qui avait un charme inexprimable pour son héroïque charité.

Le curé de Pinterville ne faisait plus mystère auprès de ses paroissiens de ses attrait pour les missions étrangères. Pour les préparer à son départ et tenter à la fois un dernier effort de zèle auprès d'eux, il ne craignait pas de commenter du haut de la chaire, avec une liberté tout

apostolique, ces paroles de Notre-Seigneur à ses Apôtres : « Lorsqu'il se trouvera des personnes qui ne voudront pas vous recevoir ni vous écouter, sortez de là en secouant la poussière de vos pieds. » (Saint Marc, vi, 11). L'application était facile.

Ces paroles, et d'autres semblables ne laissaient pas de faire quelque bonne impression. Le principal résultat obtenu fut un attachement plus grand des paroissiens pour leur curé et des instances de leur part pour le retenir au milieu d'eux. Ils cherchèrent surtout à ébranler sa résolution de partir pour les missions par la perspective des dangers auxquels il serait exposé : considération bien minime pour celui qui eût été si heureux de donner sa vie pour Dieu et pour les âmes.

Il protestait par ailleurs que ce n'était pas le manque d'attachement à ses paroissiens qui le portait à se séparer d'eux. « Je ne quitterais pas ma pauvre petite paroisse pour une autre, disait-il ; si je la quitte, c'est uniquement à cause des missions. »

Il eut d'ailleurs, sur ces entrefaites, l'occasion de leur montrer jusqu'où allait pour eux son dévouement effectif et généreux.

Au mois de janvier 1841, la rivière de l'Eure déborda considérablement. Tout le pays plat fut inondé et les maisons furent envahies par les flots. Le premier soin de M. Laval fut de recueillir au presbytère tous ceux de ses paroissiens qui se trouvèrent forcés de quitter leurs demeures.

Appartements, literie, cave, provisions, il mit tout à leur disposition. Puis, pendant que les seigneurs du château portaient, en bateau, quelques provisions de bouche aux inondés, n'écoutant que son courage, il parcourait à cheval les endroits les moins accessibles, multipliant les secours selon les besoins. En certains endroits, les eaux étaient si profondes et si rapides que, se tenant à genoux

ou les jambes croisées sur son cheval, il avait grand'peine à avancer. Il ne pouvait, en particulier, gagner une chaumière habitée par deux ou trois ménages de malheureux ; il y avait péril, et on le pressait de rebrousser chemin pour ne pas exposer ses jours ; mais, s'inspirant de toute son énergie et de sa confiance en Dieu, il s'élança de nouveau vers le but désiré et y parvint heureusement.

* * *

Cette héroïque charité de M. Laval fut bientôt récompensée par un dernier et décisif appel à l'apostolat. C'était une lettre de son ancien directeur de Saint-Sulpice, M. Gallais, qui lui demandait s'il serait disposé à suivre dans sa lointaine mission le Vicaire apostolique de Maurice, comme membre de la Société projetée pour l'évangélisation de la race noire (1).

Nulle demande ne pouvait lui être plus agréable. Toutefois, afin de connaître plus pleinement la volonté de Dieu à cet égard, il résolut d'aller à Paris pour l'étudier à loisir dans le silence et dans le calme d'une retraite. Une note de M. Tisserant a raconté ainsi les particularités de ce voyage :

M. Laval, dit-il, foulant aux pieds tout respect humain, se passe au cou un gros chapelet, et, affublé d'un vieux chapeau avec une soutane et une espèce de camail, se met en route pour

(1) Cet envoi de M. Laval, sans noviciat préalable, devait être un fait exceptionnel, motivé par les circonstances extraordinaires qui accompagnent presque toujours tout commencement d'œuvre. M. Gallais écrivait, en effet, à Mgr Collier, relativement aux missionnaires à lui envoyer par la suite : « Je pense, Monseigneur, qu'on ne choisira pour votre vicariat que de bons sujets. Ce seront, pour l'ordinaire, des jeunes gens élevés dans le Séminaire de Saint-Sulpice, et pour ceux-là, M. Pinault et moi, nous nous proposons bien de n'y admettre que ceux en qui nous trouverons la solidité dans la foi et les bonnes mœurs, un grand détachement des biens de ce monde, l'esprit d'obéissance et de docilité, et puis un vrai dévouement au salut des âmes et à la gloire de Dieu. Ou bien ce seront des jeunes gens de Strasbourg ou d'autres pays. Mais les uns et les autres passeront par les mains de M. Libermann au noviciat, où il aura soin de les examiner à fond. » (Lettre du 11 mai 1841.)

la capitale. Arrivé au Séminaire de Saint-Sulpice, dans la chambre de M. Gallais, il se prosterne à ses pieds, le priant de le bénir. Puis, il se rend à la chapelle afin d'y célébrer la sainte messe.

Restait à obtenir de son évêque la permission nécessaire. Mgr Salmon du Châtelliër tenait beaucoup à M. Laval, dont il disait un jour : « C'est un saint prêtre, il m'a beaucoup édifié. » Il refusa d'abord, mais, sur la demande de Mgr Collier, le vénérable Prélat consentit au départ de M. Laval, avec la pensée, sans doute, que donner de zélés missionnaires à l'Église, ce n'est pas appauvrir un diocèse, mais prêter à Dieu avec usure.

La famille de M. Laval n'osa guère non plus essayer de le retenir ; on le connaissait trop bien pour croire qu'aucune considération de la chair et du sang fût capable de le toucher. Un jour, cependant, une de ses sœurs lui fit d'émouvants reproches ; elle ne comprenait pas qu'il voulût ainsi quitter tous ses parents, dont il était tendrement aimé. « Je ne renonce pas aux affections de ma famille, répondit-il, mais j'ai au-dessus de tout le bon Dieu, notre Père à tous ; il m'appelle, je dois obéir à sa voix. Et d'ailleurs, là-haut, nous nous retrouverons tous, un jour, et ce sera pour ne plus nous séparer. »

Le 2 février 1839, M. Laval avait inauguré l'exercice de son saint ministère à Pinterville par l'administration du sacrement de Baptême. Il le termina de même, deux années après, le 19 février 1841, par la régénération spirituelle d'un enfant de sa paroisse. Entre ces deux actes de sa charge pastorale, il avait pu compter une cinquantaine de conversions, un certain nombre de premières communions d'adultes, et quelques unions illégitimes régularisées devant l'Église. Ajoutons plusieurs retours à Dieu préparés par ses soins et réalisés plus tard, tels que celui d'une vieille dame octogénaire, qui, après avoir résisté à toutes ses avances, « aurait bien pu donner

ensuite deux doigts de sa main, disait-elle, pour voir M. Laval et déposer dans son cœur de prêtre le fardeau de sa conscience. »

Tout cela était bien peu, sans doute, pour tant de zèle et tant d'efforts ; mais, par sa vie toute de prière, de pauvreté, de pénitence et de charité, il s'était, à son insu, préparé sur une terre étrangère une abondante moisson de pauvres âmes. Puis, les souvenirs bénis qu'il a laissés dans la paroisse de Pinterville, fécondés par ses intercessions auprès de Dieu, n'y porteront-ils pas, un jour, des fruits de résurrection spirituelle ?

La charité avait accompagné ses premiers pas, lors de son entrée à Pinterville ; la charité marquera encore les derniers vestiges de son passage. Il distribua aux pauvres tout ce qui lui restait. Sa chambre d'ami renfermait un lit complet et bien monté ; il en fit don au presbytère pour être prêté, selon le besoin, à quelque pauvre ou malade de la paroisse.

L'école des Sœurs d'Acquigny reçut en souvenir son poêle en faïence, le seul ornement de son salon, de la vaisselle, etc., et il remit au curé de la paroisse une grande caisse de médicaments.

Ses adieux à ses paroissiens furent des plus touchants.

Convenons, leur dit-il, que ceux d'entre nous qui iront les premiers au Ciel, prieront ensuite pour les autres... Je vous quitte pour toujours, mes enfants, mes amis, je ne verrai plus la France ; mais un jour, je l'espère, nous nous retrouverons là-haut, dans le sein de notre Père commun. C'est là notre patrie à tous. Ma première messe, quand je vous aurai quittés, sera pour les habitants de Pinterville. Je ne cesserai de me souvenir de vous dans mes prières. N'oubliez pas mes conseils. Daigne le Seigneur les faire fructifier dans vos âmes, pour votre salut éternel ! Que sert à l'homme de gagner l'univers entier, s'il vient à perdre son âme ? Sauvez donc vos âmes, mes bien chers frères ; c'est le dernier vœu que forme pour vous votre pasteur.

En s'éloignant de sa petite paroisse, M. Laval emporta la réputation d'un saint. Comme on demandait à un habitant s'il avait connu M. Laval :

Oh ! oui, répondit-il, j'ai bien connu M. Laval ; c'est moi qui lui ai prêté un cheval pour aller, dans la grosse eau, porter des secours aux inondés. Il paraît qu'on va le déclarer saint ; cela ne me surprend pas, ajouta-t-il, car c'en était un.

Nous ne sommes pas riches, disait de son côté une bonne femme du pays, mais nous voudrions bien pouvoir élever, dans notre église, un bel autel en son honneur. — C'était un saint vivant qui marchait dans Pinterville, disait un autre ; oui, c'était un saint que nous possédions dans ce temps-là au milieu de nous.

XIV

LE DÉPART POUR MAURICE

1841

M. Laval était prêt à quitter la France pour sa nouvelle patrie d'adoption. Mais le Vicaire apostolique n'ayant pu terminer encore les affaires qui le retenaient en Europe, force lui fut de subir un retard, que son abandon à la Providence et son zèle infatigable trouvèrent bien le moyen de sanctifier. M. l'abbé Tisserant, un des promoteurs de la Société du Saint-Cœur de Marie, avait accepté du ministère dans le diocèse de Paris en attendant l'établissement définitif de la Société. Il remplissait les fonctions de vicaire à Saint-Ambroise. M. Laval se rendit chez lui et se mit, en attendant le jour du départ, à la disposition du digne curé de cette paroisse, M. l'abbé Legras, qui profita de son dévouement pour alimenter ses œuvres de zèle et de charité.

Il ne pensait plus, alors, revoir les siens ; de là ce trait raconté par M. le curé de Louye.

Quand il vint embrasser une dernière fois sa belle-mère, il avait, je ne dis pas, une malle garnie de linge, mais une bourse longue et large comme une valise, pleine d'argent, que je chargeai sur mon épaule en allant lui faire la conduite. Il me dit alors : « Cet argent que vous portez, monsieur le Curé, c'est pour mes petits colons. » Un de ses frères le conduisit à Mantes, où il devait prendre la voiture publique pour Paris. C'était le mercredi des Cendres ; le froid était intense, et il était pauvrement vêtu. Arrivé à Mantes, il se rendit immédiatement à l'église, en donnant l'aumône aux pauvres qui lui tendaient la main, et en subissant sans mot dire l'importunité d'une troupe d'enfants, attirés par son costume quelque peu étrange.

Arrivé à Paris pour l'ouverture de la station quadragésimale, il se livra dès le premier jour à l'exercice du zèle le plus humble et le plus pénible. Il nous reste, à cet égard, les souvenirs malheureusement trop sommaires du P. Tisserant :

Le P. Laval, avant son départ pour Maurice, vint passer six semaines près de moi, à Paris. Durant ce temps, il ne cessa d'être pour ma faiblesse et mon inexpérience un soutien bien puissant, en même temps qu'un conseil aussi prudent que charitable. Il fut un objet d'admiration pour tous ceux qui l'entrevirent. Car rien n'égale le zèle ardent qu'il déploya pour monter dans les greniers, consoler et instruire les pauvres, si nombreux dans cette immense paroisse, et pour catéchiser les petits enfants, si abandonnés, des faubourgs de Paris. Il était parvenu, pendant ce temps si court, à en réunir un nombre assez considérable.

Quelques semaines à peine avaient suffi à l'homme de Dieu pour sécher bien des larmes, panser bien des plaies spirituelles, et, sans aucun doute, rappeler à la vraie vie plus d'une pauvre âme morte par le péché. Mais à ses yeux, tout cela n'était rien, et il ne trouvait de paroles que pour gémir sur le triste état religieux de la population parisienne. Il écrivait à M. l'abbé Letard :

J'ai passé mon carême à Paris, où j'ai vu une grande, grande misère spirituelle. Oh ! que les pauvres âmes qui meurent dans cette pauvre ville de Paris sont à plaindre ! Car presque toutes, elles font le grand voyage de l'éternité sans y avoir seulement pensé.

Pendant son séjour dans la capitale, M. Laval écrivit à M. Libermann, qui était alors au Séminaire de Strasbourg. La réponse du vénérable Fondateur de la Société du Saint-Cœur de Marie nous a été seule conservée :

Dites à notre très cher M. Laval, écrivait-il à M. Tisserant, que je me réjouis de tout mon cœur de l'avoir pour frère. J'aurais été bien content de l'entretenir pendant quelque temps. Mais puisque Notre-Seigneur arrange les choses de telle manière que je ne le verrai plus que dans l'autre monde, nous attendrons alors de nous embrasser dans le royaume de notre Père céleste, où la divine

miséricorde nous admettra un jour, je l'espère. Il est bien heureux d'avoir les prémices des travaux que Notre-Seigneur réserve à tous ses très chers frères. Il ne devra pas se décourager durant cette année qu'il restera seul ; ou plutôt, il ne sera pas seul, car Notre-Seigneur et la très Sainte Vierge seront avec lui ; et d'ailleurs nous tous, nous lui serons toujours unis par les liens de la charité que le bon Maître se plaira à mettre dans nos âmes ; et j'espère que cette charité sera bien vive et ne s'éteindra jamais.

Pendant son séjour à Paris, le P. Laval voulut aller consacrer sa personne et ses futurs travaux au Cœur Immaculé de Marie, à l'autel de Notre-Dame des Victoires. Il célébra la sainte messe dans ce sanctuaire vénéré, avec une ferveur pleine d'amour et de confiance ; puis il désira recevoir aussi la bénédiction du vénérable Fondateur de cette Archiconfrérie qui déjà remuait le monde des âmes, en France et au delà des mers. La rencontre de ces deux hommes de Dieu fut une lutte d'humilité, dont les notes de M. Tisserant nous ont conservé le souvenir.

Ayant appris, dit le pieux chroniqueur, que le P. Laval était un jeune apôtre qui allait partir pour une mission aussi sublime, M. Desgenettes, par un effet de sa profonde humilité, ne pouvait se résoudre à bénir ce cher confrère, qui était prosterné à ses pieds et qui le suppliait, les larmes aux yeux, de daigner étendre les mains sur lui pour attirer dans son âme les grâces et les bénédictions de Marie. Le saint homme pleurait lui-même d'attendrissement, mais persévérait toujours dans le refus de son humilité. Pressé de plus en plus, il finit par se mettre à genoux, lui aussi, en face du P. Laval, et là, après l'avoir serré dans ses bras en le recommandant à Marie, il récita avec lui un *Ave Maria*. Mais notre bon P. Laval, ajoute M. Tisserant, se sentit en ce moment si imprégné de la grâce du Cœur de Marie, que notre commune Mère lui communiquait par l'organe du ministre de ses miséricordes, qu'au sortir de l'église, il se sentit irrésistiblement pressé de répandre de tout son pouvoir le culte du Cœur Immaculé de Marie, ce qu'il n'éprouvait pas auparavant, car sa grande dévotion à la Sainte Vierge avait été jusque-là Notre-Dame des Sept-Douleurs.

* * *

Après s'être consacré à Notre-Seigneur, par les mains de sa sainte Mère, pour le salut des pauvres Noirs, le

P. Laval voulut faire un dernier sacrifice, qu'il annonça sans doute lui-même à M. Libermann, mais que nous relevons dans une lettre de son directeur à celui-ci. M. l'abbé Gallain lui écrivait :

M. Laval, cet ancien médecin que vous avez connu à Issy, et qui est un homme d'humilité et de détachement très grands, brûlant du désir de se consacrer aux membres pauvres de Notre-Seigneur, offre tous ses biens à la Congrégation.

Ces membres pauvres de Notre-Seigneur, c'étaient ses chers Noirs ; c'était à eux que M. Laval voulait consacrer sa personne, à eux qu'il léguait son patrimoine pour élever des missionnaires qui iraient les évangéliser dans les colonies, sur le vaste continent africain, et partout où il plairait à la divine Providence d'employer au salut de cette portion si délaissée du genre humain les membres de la Société du Saint-Cœur de Marie, alors en voie de formation.

Selon toute apparence, M. Laval fit alors le vœu de pauvreté et aussi celui d'obéissance envers M. Libermann et les Supérieurs que la divine Providence pourrait lui donner dans la suite. Cela résulte en particulier d'une de ses lettres dont il sera parlé à l'occasion, lors de la fondation définitive de l'Institut du Saint-Cœur de Marie.

* * *

Ainsi libre de toute attache sur la terre, il était impatient de quitter les siens, pour voler au secours des Noirs affranchis de l'île Maurice. Mais un nouveau retard, occasionné par un voyage de Mgr Collier en Irlande, le contraignit de se retirer, pour quelque temps encore, chez son oncle, à Tourville-la-Campagne. Il ne put toutefois se résigner à l'inaction, malgré ses forces affaiblies, et il sut se créer jusqu'au dernier jour une occupation utile. Le curé d'une paroisse voisine étant malade, il s'offrit à le

remplacer pour la célébration des offices, le dimanche, et les catéchismes préparatoires à la première communion. Presque chaque jour, il faisait à pied une course assez longue, dont la fatigue lui était rendue bien douce par l'amour des âmes qui consumait son cœur. Non content de cet exercice continuels de zèle, M. Laval se préparait encore aux luttes de l'apostolat, en mendiant partout des prières.

Priez pour moi le bon Maître, écrivait-il à M. le Curé d'Épieds, afin que les misères qui m'attendent par delà les mers ne me fassent pas perdre courage, mais que je me donne corps et âme au Bon Pasteur, pour lui aider à arracher quelques pauvres brebis de la gueule du loup infernal.

Recommandez-moi, ainsi que mes chers Noirs, aux prières des âmes charitables de votre paroisse ; et puis, moi aussi, quand je serai rendu, dans quelques mois, auprès de ces chers Noirs, je les ferai prier et pour le pasteur et pour les brebis de cette bonne paroisse d'Épieds.

Le saint missionnaire ajoutait ensuite, dans un élan plein de foi et de reconnaissance :

Avant de quitter la France, je vous réitère mes remerciements pour tous les soins que vous avez pris de moi. Que le divin Pasteur vous en récompense au centuple, dans la bienheureuse éternité ! Je ne vous oublierai jamais au très saint sacrifice de la Messe, et je demanderai au bon Maître de vous faire entrer dans son saint paradis, après les quelques jours de cette vie. Tâchez de vous conserver le plus longtemps possible pour le bien de votre troupeau. Adieu, mon cher Père ; je vous embrasse cordialement en Notre-Seigneur et en sa sainte Mère.

Ces lignes furent les dernières qu'il devait écrire sur la terre de France. Bientôt, dès le lendemain peut-être, un message vint lui dire de la part de Notre-Seigneur : *Sequere me* ; et, quittant tout, il s'en alla, son seul bréviaire sous le bras et son crucifix sur la poitrine. Il était environ quatre heures du matin, lorsque le futur P. Frédéric Le Vavasseur, dépêché la veille de Paris, en toute hâte, par M. Gallais, arriva à Tourville-la-Campagne, alla droit à la chambre où M. Laval reposait sur une sorte de grabat, et,

après l'avoir salué par le *Benedicamus Domino*, lui dit : « Mon cher frère, Notre-Seigneur m'envoie vous dire que l'heure du départ est arrivée. Il faut que vous partiez tout de suite, et que, dès ce soir, vous soyez en route pour Londres. » Et M. Laval de répondre : *Deo gratias*, de se munir du signe de la croix, de s'habiller promptement, de prendre son bréviaire et son crucifix, et, après un dernier adieu à son digne oncle, de partir pour Paris, et de là pour la capitale de la Grande-Bretagne.

Ce trait rappelle la promptitude des apôtres à répondre à l'appel du divin Maître : *Ipsi autem, relictis retibus et patre, secuti sunt cum.*

Arrivé à Londres en toute hâte, il éprouva une déception : le navire qui devait le porter, avec Mgr Collier et ses prêtres, n'était point prêt à partir. Il dut passer plusieurs semaines dans une pénible attente, qui lui fut, selon ses propres expressions, comme un apprentissage de la vie apostolique. Il écrivit à cet égard à son ancien directeur de Saint-Sulpice :

Que Dieu soit loué ! Notre-Seigneur n'a pas permis que nous partions tout de suite, comme nous l'avait écrit notre très digne Évêque. Il a voulu, ce bon Maître, que je passe quinze à seize jours dans cette grande ville de Londres, dont je ne connais d'autre rue, sinon celle qui conduit à une toute pauvre petite chapelle desservie par un bon prêtre allemand et fréquentée par de pauvres Allemands, bien pieux et bien édifiants. C'est là que, tous les jours, j'ai le bonheur de passer, le matin, quatre ou cinq heures, aux pieds du divin Maître, et d'offrir le très saint sacrifice de la messe. Le soir, je m'y rends de nouveau, vers les six heures, j'y passe encore de deux à trois heures, demandant à Notre-Seigneur qu'il m'envoie, au grand jour de la Pentecôte, son Saint-Esprit, afin que, moi aussi, tout pauvre et tout chétif que je suis, je porte son saint Nom par delà les mers, que j'aie prêcher mon Jésus à ses chers et très chers Noirs ; que j'aie aussi faire bénir, dans cette île, le saint nom de Marie, ma très digne et bonne Mère. Car, comment reconnaître tout ce qu'elle a fait pour moi, cette Mère de miséricorde ? C'est elle qui m'a choisi, hélas ! parmi tant d'autres, qui en sont des milliers de fois plus dignes que moi, pour me conduire, par delà les mers, au service de ses chers Noirs.

Je fais un petit apprentissage de la vie de missionnaire, car je suis à Londres, depuis mon arrivée, sans aucun de mes effets. Je n'ai point reçu la caisse que M. Le Vavasseur a mise à la diligence de Boulogne, en sorte que je ne possède que ce que j'ai sur le corps. Oui, encore une fois, que Dieu soit béni en tout et partout ; oui, que toujours sa très sainte volonté soit faite ! De plus, Monseigneur est logé dans un endroit très éloigné de nous, et je suis dans une auberge, dans une toute petite case et sous la tuile ; là, je me contente pour toute nourriture d'un peu de pain et d'eau, et de peu de viande ; c'est là la vie apostolique ; et puis je prie le bon Dieu de tout mon cœur.

On aurait pu croire que sa manière de vivre un peu à part rencontrerait quelque opposition du côté de ses compagnons de voyage. Il ajoute donc à cet égard :

On me connaissait déjà avant mon arrivée, et maintenant on ne parle plus de moi, on me laisse faire à ma guise. On me prend pour ce que je suis, pour une bonne bête et un bon à rien. Oh ! que cela est bon et bien vrai ! Ma manière d'être ne choque donc plus personne ; on dit ici, comme partout : « C'est sa manière comme cela, il faut le laisser faire. » J'espère que, sur le navire, je n'aurai rien à changer à mon genre de vie.

Il faisait ensuite un grand éloge de Mgr Collier, qui avait bien voulu prendre soin de la direction de sa pauvre âme, ce dont il ne pouvait assez remercier son divin Maître.

Une fois tous réunis à bord, ajoutait-il, je pourrai mieux profiter de ses exemples et de ses avis. Je considérerai en lui la personne de mon divin Maître et je tâcherai de ne rien faire d'important sans ses conseils ; je m'efforcerai aussi de garder la plus grande charité envers mes chers confrères. Je veillerai sur moi pour faire le moins de gaucheries possible, et si j'en fais, j'en demanderai tout de suite très humblement pardon ; je me considérerai comme le dernier de toute la petite compagnie.

Il demandait enfin des prières ; c'est là toujours sa grande ressource :

Je me recommande ainsi que notre mission aux prières de la communauté et en particulier aux très saints sacrifices de tous ces bons messieurs de Saint-Sulpice ; je n'oublierai jamais les bontés qu'ils ont eues pour moi pendant mon séjour dans leur maison.

*Laval, prêtre missionnaire des Noirs.
(Lettre du 25 mai 1841.)*

Tel était dans la capitale de la Grande-Bretagne, comme au sein de la plus profonde solitude, le futur apôtre de Maurice. Cette vie cachée, pauvre et mortifiée, ces communications prolongées avec Dieu, cet amour tendre pour Jésus et pour Marie, ce zèle ardent pour le salut des âmes, tout cela nous rappelle d'une manière frappante le séjour qu'avait fait une année auparavant, à Rome même, le vénérable P. Libermann. Quel saisissant rapprochement entre ces deux âmes ! Le P. Laval avait-il prémédité de suivre les traces de celui qu'il considérait déjà comme son modèle et son supérieur ? Ou n'était-ce pas plutôt une même inspiration d'en-haut qui avait poussé l'un et l'autre à la solitude, à la mortification, aux oraisons ininterrompues, à tous ces sentiments humbles et grands qui préparent les hommes de Dieu à l'accomplissement de ses admirables desseins pour les intérêts sacrés de son Eglise ?

Le 1^{er} juin, il écrivait une dernière fois, car il devait enfin partir sur un vaisseau qui allait à Bombay en passant par Maurice. Cette fois, sa lettre était adressée à M. Libermann, son futur Supérieur. Après quelques détails sur sa manière de vivre à Londres, il ajoutait :

Nous partons quatre prêtres avec Mgr Collier, un Irlandais, un Anglais et deux Français. J'ai compris, par le peu que Monseigneur m'en a dit, que cette pauvre île est dans un bien pitoyable état. Un grand nombre de Blancs vivent dans le péché et dans l'oubli de leurs devoirs. Il y a beaucoup à faire pour opérer le travail de leur conversion. Il paraît que les pauvres Noirs auxquels on n'a jamais parlé du bon Dieu seraient disposés à entendre sa parole. Il y a surtout parmi eux une certaine classe qui est très douce, qui aime les prêtres et dont, avec de la douceur, on peut faire tout ce que l'on veut. Ces renseignements m'ont bien réjoui le cœur, moi qui me suis consacré à servir et à travailler pour ces pauvres abandonnés. Je tâcherai, en arrivant à Maurice, d'obtenir de Monseigneur qu'il m'occupe au ministère des Noirs et qu'il emploie d'autres prêtres auprès des Blancs ; car c'est là, je crois, la fin de notre œuvre. M. Pinault a bien voulu, pendant mon séjour en France, me mettre au courant de tout ce que vous avez écrit là-dessus ; je m'efforcerai

d'y être fidèle. J'espère que Notre-Seigneur donnera ses bénédictions à nos petits services et qu'il daignera se servir d'un misérable pour retirer tant de malheureux de la servitude du démon.

Toutefois, redoutant sa faiblesse et comprenant toute la force de cette parole de l'Esprit-Saint : *Væ soli*, il ajoutait :

Je vous demanderai, mon très cher frère, au nom du bon Maître, de m'envoyer, lorsque vous le pourrez, un prêtre destiné à notre œuvre afin que nous puissions travailler de concert... Je tâcherai, avec le secours du divin Maître, de tenir bon ; mais si l'on était deux, on serait plus fort. J'espère, ajoutait-il, que Notre-Seigneur daignera bénir le commencement de la toute pauvre et petite compagnie et qu'il lui enverra de bons et tout dévoués ouvriers afin de travailler à cette pauvre vigne des Noirs ; j'espère aussi que Notre-Dame des Noirs prendra pitié de nous et qu'elle n'oubliera pas les chers Noirs auprès de son très cher Fils.

Notre-Dame des Noirs ! C'est pour la première fois, peut-être, que la très Sainte Vierge est invoquée sous ce titre. Daigne cette divine Mère de miséricorde se montrer toujours la patronne et l'avocate de cette portion du genre humain, si considérable, si malheureuse et, jusqu'en ces derniers temps, si tristement abandonnée !

Le P. Laval priait ensuite Notre-Seigneur de verser ses bénédictions sur le séminaire de Strasbourg où était alors M. Libermann pour s'y préparer aux ordinations, « afin, disait-il, que, partout et toujours, son saint nom soit béni et glorifié ; car c'est des prêtres que tout dépend, et les prêtres des séminaires. » Il lui demandait en particulier de bénir l'ordination de M. Libermann, lequel fut, en effet, ordonné sous-diacre aux quatre-temps de la Trinité et promu au diaconat en la fête du diacre martyr, saint Laurent.

Les prières des amis de Dieu sont puissantes sur son cœur. Comblé au séminaire de Strasbourg d'abondantes bénédictions, M. Libermann y trouva de plus pour son œuvre, comme naguère à Saint-Sulpice, plusieurs coopé-

rateurs capables et dévoués. Citons seulement le R. P. Ignace Schwindenhammer, qui le remplaça à la tête de la Congrégation ; Mgr Kobès et le P. Freyd, l'un futur vicaire apostolique de la Sénégambie, l'autre directeur du Séminaire français, fondé en 1854.

* * *

La lettre qui vient d'être citée est du 1^{er} juin. Le 4, le P. Laval quittait Londres et s'embarquait sur le *Tanjore*, capitaine MacLeod, avec Mgr Collier, le P. Giles, bénédictin comme Mgr Collier, l'abbé Larkan, prêtre séculier irlandais, et un prêtre français, l'abbé Rovey. Le 5, le *Tanjore* mettait à la voile pour Bombay en faisant escale à Maurice. Que nos lecteurs ne se figurent pas le *Tanjore* comme un de nos confortables paquebots. Une lettre écrite par Mgr Collier trois ans plus tard à l'abbé Eggermont nous fait connaître dans quelles conditions on voyageait alors :

Il sera indispensable de se procurer à Londres une certaine quantité de choses requises pour le voyage, telles que lit et matelas, couvertures, draps de lit, etc., car les navires d'aucun pays ne fournissent aux voyageurs rien de plus que la nourriture, pas même un essuie-mains ni un bassin pour se laver.

Le 27, profitant d'une occasion, le P. Laval écrivait en mer à M. Gallais pour le prier de faire passer à son très cher frère, M. Libermann, une décharge de comptes que la loi l'obligeait de rendre à ses héritiers, s'il plaisait à Dieu de l'appeler à lui.

Pendant que ces lettres venaient intéresser en France le vénérable Fondateur et ses premiers associés, le P. Laval était en proie à la souffrance ; il tomba sérieusement malade, et ses jours furent en danger. Sa mort eût réjoui l'ennemi des âmes ; mais les

bons anges de Maurice veillèrent sur lui et conservèrent une vie si précieuse. Nous lisons à cet égard dans une lettre de Mgr Collier :

Vous n'ignorez pas, sans doute, que, dans sa traversée avec moi, en 1841, votre saint confrère faillit mourir. Le mal de mer et ses suites l'avaient réduit à toute extrémité. Nous désespérions de lui et nous étions plongés dans la plus vive douleur, mais la divine Providence, qui avait des vues sur lui, a bien voulu l'arracher au trépas.

Cette maladie donna au P. Laval l'occasion d'apprécier le dévouement affectueux des prêtres qui voyageaient avec lui : un d'eux, écrivait plus tard Mgr Collier, le veilla et le soigna comme l'aurait fait une Sœur de charité.

Les voyageurs arrivèrent à Maurice le 14 septembre (1).

(1) L'île Maurice, avec son satellite Rodrigues, et l'île de la Réunion, fait partie du groupe des Mascareignes, ainsi appelé de Don Mascarenhas, qui y passa en 1512. L'île avait été découverte en 1507 par Diégo Fernandez Pereira, qui lui donna le nom de son navire, Cirné ou Cerné. Les Hollandais en prirent plus tard possession et l'appelèrent Maurice, en l'honneur de leur stathouder, Maurice de Nassau. Les Français, qui leur succédèrent en 1715, lui substituèrent le nom d'île de France. Avec les Anglais, auxquels elle fut attribuée en 1815, elle redevint Mauritius.

Maurice fut mise en valeur surtout par le gouverneur Mahé de Labourdonnais et l'intendant Poivre.

Ses premiers missionnaires furent des Lazaristes. En 1819, elle fut érigée en Vicariat apostolique : Mgr Slater, O. S. B., en fut le premier titulaire. Il eut pour successeurs Mgr Collier, Mgr Hankinson, Mgr Meurin, S. J., Mgr Skaristrick et Mgr Bilsborrow, tous, sauf Mgr Meurin, de l'Ordre de Saint-Benoît. Le Saint-Siège confia ensuite l'administration ecclésiastique de la Mission, devenue diocèse de Port-Louis, à la Congrégation du Saint-Esprit. Celle-ci y fut d'abord représentée par Mgr John T. Murphy ; Mgr James Leen lui a succédé en 1926.

L'île Maurice, moins étendue que la Réunion, est très fertile, très cultivée et très peuplée. Sur 380.000 habitants (Européens, Indous musulmans, Coolies malabars, Chinois, Malgaches, Noirs et Métis), on compte environ 180.000 catholiques.



MGR JAMES LÉON, ÉVÊQUE DE PORT-LOUIS.

LIVRE II

La Mission du P. Laval (1841 à 1858)

I

L'ESCLAVAGE A MAURICE

Il serait impossible de comprendre la mission du P. Laval sans connaître la condition des esclaves à Maurice, puisque c'est aux affranchis, esclaves libérés, les uns en 1835, les autres en 1839, qu'il a consacré sa vie.

Le christianisme avait, sans révolution, fait disparaître l'esclavage de l'Europe. Depuis saint Louis, tout homme, fût-il esclave dans son pays d'origine, devenait libre en mettant le pied sur le territoire français. La découverte du Nouveau Monde fut l'occasion d'un nouvel esclavage ; un philanthrope en fut le promoteur : il voulait substituer aux Indiens les Noirs d'Afrique, plus forts et plus résistants. Les colons français suivirent l'usage général. Il faut reconnaître, cependant, une différence essentielle entre l'esclavage antique et l'esclavage moderne. Chez les païens, l'esclave était la chose du maître ; Caton le range parmi les instruments de la ferme avec les bœufs et les charrues. Les nations chrétiennes, au contraire, reconnaissent à l'esclave ses droits moraux ; le maître, en acquérant la propriété de son esclave, devient responsable de ses besoins matériels et spirituels. Bien plus, le législateur n'admet le fait de l'esclavage que comme une triste nécessité. Quant à l'Église, elle flétrit cette résurrection de l'esclavage en l'appelant un honteux commerce : *Turpis*

mercatus. Impuissante à le supprimer, elle le tempère en prêchant la douceur aux maîtres, la résignation aux esclaves, à tous la crainte de Dieu devant qui nous sommes égaux (1).

Les esclaves étaient tirés de l'Afrique. A cause de ses relations fréquentes avec l'Inde, l'Ile de France reçut quelques esclaves de ce dernier pays, mais en nombre relativement infime; l'Inde fournit plutôt des travailleurs libres ou *coolies*.

Les tribus de la côte africaine ne fournissaient pas d'esclaves aux négriers; elles ne servaient que d'intermédiaires entre les tribus de l'intérieur et les Européens, et ceux-ci se gardaient bien de les molester. Des traitants indigènes ou métis s'en allaient au plus profond du continent noir échanger des verroteries, des armes, de l'eau-de-vie surtout, contre des esclaves. Ils en formaient d'interminables chaînes, et, à coups de lanières de peau d'hippopotame, les acheminaient vers la côte; plus de la moitié périssaient en route de maladies, de fatigues ou de privations; les survivants étaient parqués dans d'affreux baraquements en attendant les vaisseaux négriers.

Arrivés à la côte, les esclaves sont conduits au marché, exposés presque nus, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre. Les acheteurs procèdent à l'examen de la marchandise, inspection humiliante pour l'humanité, mais à laquelle l'esclave paraît bien indifférent. La vente commence alors, individuellement ou par lots, de gré à gré ou aux folles enchères.

(1) « En vertu de l'autorité apostolique, écrit le Pape Grégoire XVI, dans son Bref *In supremo Apostolatus*, 3 décembre 1839, nous réprouvons toutes les choses susdites (achat et vente d'esclaves) comme absolument indignes du nom chrétien, et par la même autorité nous prohibons absolument et interdisons à tous, ecclésiastiques ou laïques, d'oser soutenir comme permis ce commerce des noirs, sous quelque prétexte ou couleur que ce soit, ou de prêcher ou enseigner en public ou en particulier, de manière ou d'autre, quelque chose de contraire à ces Lettres apostoliques. »

Suivons maintenant les esclaves chez leurs nouveaux maîtres et racontons leur vie d'après les témoins du « temps margoze » (1).

Au travail. Pécule. — La cloche de l'habitation sonne le réveil entre 4 et 5 heures pendant l'été, entre 5 et 6 heures pendant l'hiver. Une demi-heure plus tard, rassemblement, départ pour les travaux, chaque bande sous la conduite d'un commandeur. fouet en main. A 7 heures ou 7 heures et demie, repos d'une demi-heure ou d'une heure pour le déjeuner. A 11 h. et demie, repos jusqu'à une heure ou une heure et demie pour le dîner ; c'est la « breloque » ; les esclaves ont l'habitude de se livrer pendant ce temps à de petits travaux pour leur propre compte.

Au coucher du soleil, chacun est libre de souper où et comme il veut. Dans beaucoup de propriétés, les esclaves préfèrent écourter le repos de midi et devancer celui du soir pour cultiver leur jardinet, soigner leur basse-cour, car tous les esclaves sont propriétaires de quelques volailles ; ils ont quasi le monopole de l'élevage des porcs. Le pécule qu'ils peuvent amasser par la vente des produits de leur élevage ou de leur industrie est sacré, personne ne peut y toucher, même pour réparer les dégâts occasionnés par leur faute sur les biens du maître ou ceux des propriétaires voisins ; dans ce dernier cas, c'est le maître qui doit payer les dommages causés par ses noirs, quitte à recourir au fouet pour les prémunir contre l'envie de recommencer. C'est aussi ce que le noir préfère ; plutôt trente coups de fouet, maximum autorisé, que la perte de son pécule. Ce n'est pas qu'il soit économe pourtant ; les cent à deux cents livres qu'il peut gagner dans une année sont prodiguées en futilités, en jeux de hasard dont il est passionné, plus encore en achat d'alcool. Les distilleries se multiplièrent dans

(1) *Margoze*, petite cucurbitacée, *monardica charentia*, le plus amer de nos légumes.

l'île avec le développement de la culture de la canne à sucre. Les sages règlements de La Bourdonnais sur la vente de l'alcool tombèrent en désuétude ; la plupart des désordres commis par les esclaves avaient pour origine l'*arack* ou les disputes de jeux.

Les esclaves ne furent d'abord employés qu'aux travaux agricoles : défrichage et plantation ; par la suite, ils remplacèrent les artisans libres dans tous les métiers ; ils y excellèrent. Les travaux qui nous restent de ce temps et des quelques années qui ont suivi la libération offrent un caractère de solidité et de fini que les ouvriers d'aujourd'hui ne recherchent même plus.

Le genre de travail le plus pénible et le plus détesté des noirs était le charroi. Toutes les denrées, tous les matériaux étaient transportés à tête d'hommes ou sur de grossières charrettes appelées « trinqueballes », traînées à bras d'hommes, faute d'animaux de trait et de routes convenables.

Les métiers étaient plus recherchés que le travail des champs, quoique souvent plus pénibles ; on y employait de préférence les noirs « créoles », ainsi appelés parce qu'ils étaient nés dans la colonie. Ils se regardaient comme supérieurs aux nouveaux venus. L'emploi le plus ambitionné était le service domestique, parce que plus facile et rapprochant davantage du maître ; les esclaves d'intérieur formaient une aristocratie parmi leurs compagnons d'esclavage. Ils montraient souvent un sincère attachement pour leur maître et pour ses enfants qu'ils soignaient et aimaient plus que les leurs.

Nourriture, vêtements, logement, maladies. — Deux livres de maïs ou une livre et demie de riz formaient la ration quotidienne de l'esclave ; à défaut de maïs et de riz, il recevait l'équivalent en manioc. Les patates n'étaient données comme ration qu'en temps de disette. Hélas ! la

disette régnait souvent à l'Ile de France, et on peut s'imaginer ce que souffraient les esclaves lorsque leurs maîtres manquaient eux-mêmes du nécessaire. Les noirs avaient pour améliorer leur ordinaire les produits de leur jardin, de leur petite basse-cour, la pêche, les oiseaux qu'ils prenaient au piège et pour lesquels ils recevaient encore une récompense, car les oiseaux voraces étaient si abondants qu'ils constituaient un danger pour la culture des céréales.

Les esclaves introduits par la traite ne se souciaient guère du vêtement, mais les créoles étaient plus recherchés dans leur mise. Toute la défroque des maîtres était recueillie par eux ; le noir qui possédait un habit de drap, quel qu'en fût l'état de vétusté, était un personnage ; il était de toutes les invitations, parrain aux baptêmes, témoin aux mariages, etc. Une seule chose distinguait l'esclave de l'homme libre, les souliers ; aussi, la chronique rapporte que le jour de la libération il se vendit trente mille paires de souliers et qu'il y eut soixante mille pieds écorchés.

Chaque propriété avait un quartier pour le logement des esclaves, le *camp*. Les cases en palissades, couvertes de feuilles de latanier ou de paille de vétiver, étaient construites aux frais du maître ; à l'occupant d'entretenir et de meubler la sienne, à lui aussi de construire sa petite basse-cour et la clôture de son jardinet.

A proximité du camp était une case plus grande que les autres, l'hôpital. Là étaient soignés les malades ; les infirmes et les vieillards logeaient aussi à l'hôpital ou à proximité, s'ils ne préféraient rester chez des parents ou des amis qui touchaient leur ration et prenaient soin d'eux. Les enfants en bas âge étaient confiés à la garde d'une infirmière pendant que les parents étaient au travail.

Amusements. — Il ne faut pas croire que la vie de l'esclave fût morose. « Libre de toute responsabilité, assuré du vivre et du couvert, sans souci du présent, sans préoc-

cupation de l'avenir, après le travail du jour prudemment réglé sur l'humeur du commandeur, il arrivait au soir frais et dispos, et tout prêt pour le chant et la danse, ses plaisirs favoris, plus impérieux pour lui que des besoins. Le riz se mangeait vite, et à l'appel de la *marvanne* (1) commençait le *séga* (2), que soutenait en chœur le refrain des assistants, impatients d'être acteurs à leur tour ; et cependant, au fond de la case, autour de Pa Lindor ou de Ma Télésille, aux jarrets raidis par les ans, se groupaient les tout petits, pour se faire dire, sans fin ni trêve, des histoires ou des *sirandanes* (3), toujours les mêmes, toujours accueillies avec la même faveur ; car rien ne s'arrange mieux du radotage des vieillards que l'inépuisable complaisance de la curiosité enfantine. » (BAISSAD, *Étude sur le patois créole mauricien*).

Religion. Corrections. — Le code noir, œuvre de Colbert, publié en 1685, proclamé par édit spécial à l'Ile de France en 1723, ordonne que tous les esclaves soient instruits et baptisés dans la religion catholique et prononce des amendes contre la négligence des maîtres à cet égard. Le même code édicte aussi les peines à infliger aux esclaves pour leurs crimes et délits ; ces peines sont cruelles, mais elles ne diffèrent pas de celles qui étaient prononcées à cette époque contre les hommes libres. Les maîtres ne pouvaient infliger de leur propre autorité que des peines légères. Les pouvoirs publics eurent à intervenir plus d'une fois pour réprimer la sévérité des maîtres envers leurs esclaves ou punir leur négligence à pourvoir à leurs besoins physiques ou moraux. On conserve aux archives des Tribunaux de l'Ile de France des jugements qui prouvent que si l'esclave était quelquefois maltraité, c'était un fait

(1) *Marvanne*, espèce de castagnettes.

(2) *Séga*, danse nègre, quelquefois très licencieuse.

(3) *Sirandanes*, énigmes, devinettes.

rare et jamais impuni. Quelques passages d'un discours de l'intendant Poivre aux habitants de l'Île de France, en juillet 1767, nous montreront, pris sur le vif, le sort des esclaves et nous feront connaître aussi ce que les vrais chrétiens pensaient de l'esclavage.

Vous préviendrez, disait-il, tous les maux que traîne après soi l'esclavage introduit dans cette île, en suivant exactement l'esprit de la loi qui a permis aux Français d'avoir des esclaves dans leurs colonies. Cette loi qui, depuis le siècle dernier seulement, tolère parmi nous un usage inhumain établi chez les peuples barbares contre le droit naturel, ne le tolère qu'à condition que ces malheureux esclaves, dépouillés autant qu'il est en nous de leur qualité d'hommes, seront instruits par leurs maîtres, éclairés des lumières de la foi. Notre sainte religion, en les adoptant au nombre de ses enfants, leur rendra au delà de ce qu'ils ont perdu. Ses vérités consolantes leur feront supporter avec patience la rigueur de leur sort...

La loi exige encore que le maître favorise le mariage parmi les esclaves, qu'il les nourrisse, les habille et les traite avec humanité. Nous sommes persuadés que le plus grand nombre des colons sont au-dessus de tout reproche... On assure néanmoins qu'il y a d'anciens esclaves que leurs maîtres n'ont pas encore pensé à instruire des vérités de la religion, qu'il est des maîtres qui, non seulement ne favorisent pas les mariages, mais qui s'y opposent... d'autres qui les nourrissent à peine... les surchargent de travail sans pitié... On voit de ces malheureux qui ne sont pas habillés, et plus de douze cents que les mauvais traitements ont rendus fugitifs dans les bois... Mais de tous les maux auxquels cette île a été exposée par l'introduction des esclaves, le plus dangereux, le plus funeste, serait sans contredit la corruption des mœurs, suite toute naturelle des pouvoirs contre nature que le maître a sur des êtres créés pour être libres et qui ne le sont pas. La loi ordonne non seulement d'instruire les esclaves dans les maximes de la morale chrétienne, mais encore elle prononce des peines sévères contre le maître qui abuserait de son autorité pour séduire...

Qu'il y a loin de ces sages paroles aux déclamations calomnieuses de Bernardin de Saint-Pierre dans son voyage à l'Île de France et dans son roman de *Paul et Virginie* !

Jusqu'à la Révolution, l'instruction religieuse fut donnée aux esclaves autant que le permettait le petit nombre de missionnaires, aidés ordinairement par la famille du

maître. Avec des maîtres chrétiens, les esclaves n'étaient plus en quelque sorte esclaves, ils étaient serviteurs ou mieux, pour parler français tout ensemble et chrétien, ils étaient « domestiques », c'est-à-dire de la maison et presque de la famille, plus heureux que les paysans des diverses parties de l'Europe, n'ayant à s'inquiéter ni de leur subsistance, ni de leur logement, ni de leur vêtement, non plus que des besoins de leurs femmes et de leurs enfants.

Voyons maintenant ce que devient le sort de l'esclave avec le déclin de la religion, d'après un témoin oculaire, le baron d'Unienville.

La Révolution, en sapant en France les fondements de tous les principes moraux et religieux, avait étendu jusqu'ici, et très rapidement, le mépris de toutes les institutions pieuses, et le maître qui eût désiré se conformer à la loi ancienne et obéir à sa conscience en était détourné, ou par respect humain, ou par la crainte des révolutionnaires ; aussi, l'esclave n'est plus devenu chrétien que par occasion, lorsqu'un mariage ou un baptême parmi les propriétaires amenait un prêtre sur une habitation. Depuis lors aussi, le christianisme de cet esclave ne consistait plus que dans son baptême et le peu de notions qui pouvaient lui être données sur sa nouvelle religion par son parrain ou sa marraine, presque toujours aussi ignorants que lui-même.

Cet état de choses dura jusqu'à la libération et devint pire encore jusqu'à l'arrivée du P. Laval. Les anciens esclaves continuaient à faire baptiser leurs enfants, mais c'était leur seul acte de religion. Les statistiques du baron d'Unienville, si complètes sur tous les actes de la vie des personnes libres ou esclaves, ne trouvent à mentionner aucun mariage d'esclaves. Quant aux esclaves nouveaux introduits dans la Colonie jusqu'à l'abolition de la traite, ils restaient étrangers au christianisme. C'est aussi à l'époque de la Révolution que commence le mépris des classes libres de la population envers les esclaves, mépris auquel les esclaves ne pouvaient répondre que par une haine sourde, haine qui fut plus d'une fois attisée par des philanthropes étrangers.

Les Marrons. — Rien n'est plus soumis que l'esclave résigné à son sort, celui-là surtout qui est né dans l'esclavage.

Mais avec le développement des colonies au XVIII^e siècle, la traite prit des proportions effroyables ; et pour fournir à la demande de main-d'œuvre, les tribus de l'intérieur africain furent mises en coupes réglées. Ce n'étaient plus seulement des esclaves habitués à la servitude qu'on traînait à la côte, c'étaient aussi des hommes qui avaient, à outrance, défendu leur liberté. Ceux-là ne cherchaient que l'occasion de s'enfuir ; elle ne pouvait leur manquer dans le travail des champs. Rendus à la liberté, mais hors d'état de retourner dans leur pays, ils n'avaient pour vivre d'autres ressources que le pillage des habitations. A ces premiers « marrons » venaient se joindre tous les esclaves révoltés par des mauvais traitements ou menacés d'un châtement sévère pour quelques délits dus, quelquefois, à l'irréflexion plus qu'à la méchanceté. Ces derniers revenaient souvent d'eux-mêmes implorer la clémence de leurs maîtres, qui ne la refusaient jamais. Quant aux marrons pris les armes à la main, ils étaient impitoyablement exécutés ; les fugitifs qui refusaient de se rendre étaient tirés comme du gibier, et pour chaque fugitif ainsi abattu il était versé une prime qui ne fut abolie qu'en 1813, époque où les troupes se trouvèrent assez fortes pour se rendre maîtresses des déserteurs sans les tuer.

Langage. — Les noirs venus de tribus et de races différentes n'avaient qu'un moyen de se faire comprendre, même entre eux, c'était d'adopter la langue de leurs maîtres, le français. Mais les colons n'étaient pas tous des puristes ; beaucoup étaient des paysans et des ouvriers, des matelots et des soldats libérés du service. Tels furent les professeurs de nos noirs ; aussi les termes militaires, et des plus crus, abondent dans le créole. Le noir adoptait

donc le vocabulaire français, autant que son oreille pouvait saisir les mots et que sa bouche pouvait les rendre : surtout les mots ne doivent pas être trop longs pour sa mémoire ; un économe devient « ène colombe » ; une difficulté « ène figlité. » Le créole n'aime pas, non plus, les mots trop courts ; un lit, c'est « ène lit-lit » ; de bonne eau, « ène bon dileau » ; du mauvais riz, « ène mauvais d'ouriz ».

Ce vocabulaire enfantin est des plus pauvres, tout contenu dans le cercle étroit de la vie matérielle, à ce point que le verbe abstrait par excellence, le verbe « être » n'existe pas en créole ; il lui est impossible de dire « *Dieu est* ». Le créole n'est pas la langue de la philosophie : immortalité, immensité, éternité, espace, gloire, noblesse, autant de mots que le créole ignore, aussi bien que les idées qu'ils représentent. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui : les créoles connaissent l'éternité du ciel, l'immortalité de l'âme, la gloire de Dieu. Écoutons encore l'historien du patois créole... « Seule à Maurice, par son ardent prosélytisme, la religion catholique a ouvert à ces esprit grossiers quelques échappées sur le monde de l'idée pure. Ils s'essayent aujourd'hui à cette langue toute nouvelle pour eux. »

La libération. — Le premier pas vers l'abolition de l'esclavage était la suppression de la traite ; elle fut décrétée par le gouvernement anglais le 12 janvier 1813, consolidée par acte du 24 juin 1824. Les autres gouvernements y adhérèrent les uns après les autres. La France et l'Angleterre firent la chasse aux vaisseaux négriers. Les côtes de Maurice furent surveillées par de légers croiseurs pour prévenir l'introduction clandestine de nouveaux esclaves. Le gouverneur Farquhar s'adressa à l'honnêteté des colons pour arrêter ce honteux trafic, et ce fut avec un succès complet.



MÈRE JAVOUEY,
FONDATRICE DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-JOSEPH DE CLUNY.

Quant aux esclaves alors en servitude, leur affranchissement était réclamé dans tous les pays civilisés. Des ligues anti-esclavagistes poussaient avec une force irrésistible les gouvernements à proclamer l'abolition immédiate de l'esclavage. Comme cette mesure aurait eu pour résultat la ruine des propriétaires d'esclaves, les gouvernements européens firent de généreux sacrifices pour indemniser les colons. Parmi les hommes qui contribuèrent le plus à faire hâter ce grand acte de justice (la libération des esclaves et l'indemnité des propriétaires), l'histoire doit conserver les noms de *William Wilberforce* en Angleterre, de Prosper et d'Adrien d'Épinay, à Maurice.

Dans quelques colonies les noirs furent préparés à la liberté par une instruction religieuse et professionnelle. On vit la Mère Javouhey, fondatrice de la Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, réunir les esclaves de la Guyane à Mana, en faire des cultivateurs laborieux et d'honnêtes artisans, en en faisant de bons chrétiens. A la Réunion, des familles renommées pour leurs traditions chrétiennes comme les Desbassyns, les Villentroy, les de Villèle, les Le Vavasseur, les de la Giroday, construisirent des églises et entretenirent des prêtres pour instruire leurs noirs. A Maurice, il y eut bien des règlements sur l'apprentissage des noirs, un protectorat des esclaves fut institué en 1829 ; mais le grand souci des propriétaires et des gouvernants fut alors de trouver des laboureurs pour remplacer leurs esclaves ; l'Inde en fournit en abondance.

Le 1^{er} février 1835, plus de 60.000 noirs reçurent la liberté (1) ; depuis longtemps ils économisaient leur pécule en vue de ce grand jour, mais ce trésor une fois épuisé, les nouveaux citoyens constatèrent que pour vivre il fallait

(1) Beaucoup devaient rester encore cinq ans, comme apprentis, sous la tutelle du gouvernement. Le gouvernement s'en débarrassa en les déclarant complètement libres le 1^{er} avril 1839 (*Souvenirs d'Adrien d'Épinay*, p. 100.)

encore travailler. Ceux qui avaient été employés au service intérieur des familles reprirent leurs emplois, moyennant de gros salaires ; les artisans reprirent leurs outils.

' A cette époque (qui suivit de près l'abolition de l'esclavage), écrit le P. Thiersé, le pauvre peuple était beaucoup porté au luxe, à la beauté des habits, et cette malheureuse propension était favorisée par l'état prospère où était alors le pays. Le gouvernement anglais, en décrétant l'abolition de l'esclavage, avait payé très généreusement les propriétaires d'esclaves ; il leur avait octroyé une large compensation, sans doute pour se mettre à l'abri des reproches des colons. Par suite, les anciens esclaves devenus libres ne songeaient plus qu'à jouir de la vie, et ce n'est qu'au prix de beaucoup d'argent qu'ils consentaient à rendre à leurs anciens maîtres les services qu'exigeait impérieusement leur condition. De là cet état de bien-être, de richesse même où se trouvaient les anciens esclaves ; de là ce luxe, cette vanité qui les rendait ridicules, avec leurs robes de soie, leurs riches costumes, leurs bijoux, etc.

Restait une catégorie d'esclaves, la plus nombreuse, pour qui la libération fut un malheur : c'étaient les esclaves employés aux travaux des champs. Beaucoup étaient nés en Afrique ou à Madagascar ; amenés à Maurice les dernières années de la traite ou saisis sur les navires des négriers, ils n'avaient même pas appris le créole ; ne connaissant que le fouet du commandeur, ils étaient restés presque sauvages. Pour eux il n'y avait d'autre alternative que la mendicité ou le brigandage, car tout plutôt que de reprendre le travail abhorré des plantations. Or c'est parmi ces malheureux que le P. Laval fit ses plus admirables conversions. Il prit d'abord contact avec eux dans la prison, puis dans les campagnes qui environnent Port-Louis : la Vallée des Prêtres, Bois Savon, Bois Marchand, Bois Pignolet, lieux qui gardèrent longtemps une sinistre réputation à cause des crimes qui s'y commirent dans les premiers temps de la libération.

II

LES COMMENCEMENTS DE LA MISSION du P. LAVAL 1841

Après une traversée de trois longs mois, Mgr Collier et ses quatre prêtres : le P. Laval, le P. Giles, l'abbé Larkan et l'abbé Rovey, arrivèrent enfin à destination. Le 13 septembre 1841, le *Tanjore* entra dans la rade de Port-Louis ; mais le médecin qui devait visiter le navire n'ayant point voulu faire son inspection ce jour-là, le débarquement ne put avoir lieu que le lendemain, fête de l'Exaltation de la Sainte Croix. Le saint missionnaire fit donc ses premiers pas sur la terre de Maurice sous les auspices de la croix du Sauveur, par laquelle il devait conduire au Ciel tant de milliers d'âmes ; ce sera le jour de la fête de saint Pierre Claver, l'apôtre des Noirs, qu'il ira lui-même recevoir sa récompense, après avoir mérité le titre de « Père des Noirs ». Tout, dans la vie des Saints, est plein de ces coïncidences et de ces harmonies providentielles.

En débarquant, le P. Laval dit à Mgr Collier : « Monseigneur, quel beau jour pour prendre possession de votre vicariat, quel bon augure pour nos travaux ! Les croix ne nous manqueront pas, mais c'est par la Croix que le divin Maître a sauvé le monde. » Le digne prélat s'associa d'autant plus volontiers à ces sentiments qu'il avait fait graver sur ses armes épiscopales : *Vigilare atque pati*. Ces deux grandes âmes devaient porter ensemble, pendant vingt-trois ans, le poids du jour et de la chaleur et

combattre le bon combat : Mgr Collier comme un général habile et ferme, le P. Laval comme un soldat soumis et vaillant. L'un et l'autre recueillirent abondamment les fruits précieux qui naissent sur l'arbre de la Croix.

Cette union de leurs efforts, de leurs épreuves et de leurs consolations fut une œuvre admirable de la Providence en faveur de l'Île Maurice. Mgr Collier écrivait, deux ans après la mort du P. Laval :

Je ne puis qu'applaudir au projet d'écrire la Vie de ce saint prêtre, et de montrer ainsi au public et aux ecclésiastiques un modèle de dévouement, de travail continu, de charité sans borne, de zèle pour le salut des âmes, qui ne s'est jamais démenti pendant un quart de siècle, et qui n'a cessé qu'avec sa vie. Bien des fois j'ai dû bénir la divine Providence d'avoir donné à Maurice ce missionnaire admirable pour l'édification du clergé et des fidèles, et surtout pour le salut des pauvres noirs, dont Dieu l'avait prédestiné à être l'apôtre et le père. Encore même aujourd'hui (décembre 1866), je ne puis penser à lui sans éprouver le besoin de témoigner au bon Dieu ma reconnaissance de ce qu'il a daigné faire coïncider le temps de mon épiscopat à Maurice avec l'époque qu'il avait choisie dans sa miséricorde pour opérer le salut de tant d'âmes, et pour verser sur le diocèse tant de bénédictions.

C'est ici le lieu de faire connaître Mgr Collier, mort le 21 novembre 1890. Le recul des temps nous permet d'apprécier mieux son œuvre ; elle mérite l'éternelle reconnaissance des catholiques de Maurice.

Mgr William-Bernard-Allen Collier naquit à Rokery Close, près de Richmond, comté d'York, en 1802. Sa famille, établie en Angleterre sous le règne de Henri VII, était d'origine française. Le jeune William Collier fit toutes ses études chez les Bénédictins, en Angleterre d'abord, puis en France, au célèbre monastère de Douai. C'est là qu'il prit l'habit de saint Benoît et qu'il fut ordonné prêtre par l'archevêque de Cambrai, en 1826. Peu après, dom Collier fut nommé supérieur de Douai, en 1834, et le Chapitre général des Bénédictins anglais le choisit comme représentant de l'Ordre auprès du Saint-

Siège. Il était dans la Ville Éternelle, lorsque le Souverain Pontife Grégoire XVI, Bénédictin lui aussi, le nomma Vicaire apostolique de Maurice, à la place de Mgr Morris, dont la mission temporaire prenait fin. Il reçut le titre d'Évêque de Milève, *in partibus Infidelium*.

C'était en mai 1840 ; Mgr Collier avait donc trente-huit ans, un an de plus que le P. Laval. C'était un prélat très instruit, parlant et écrivant le français avec aisance, rompu au maniement des affaires par les hautes charges qu'il avait remplies à Douai et à Rome pendant quatorze ans, honoré de l'estime particulière du Pape Grégoire XVI. Ses manières étaient empreintes d'une distinction et d'une aménité exquises ; son caractère naturellement doux, presque timide, acquérait par vertu une fermeté inébranlable dans l'accomplissement des devoirs de sa charge. C'était le modèle du saint religieux et de l'évêque missionnaire.

La première préoccupation de Mgr Collier, avant de se rendre dans sa lointaine mission, fut de trouver des coopérateurs. La difficulté était grande ; d'une part, la Congrégation des Bénédictins anglais n'était pas chargée de fournir de ses membres à la Mission de Maurice ; elle ne le pouvait pas, du reste, faute de personnel ; d'autre part, le gouvernement anglais avait refusé jusque-là l'entrée de la colonie aux prêtres de nationalité française. Une amélioration dans les relations entre le gouvernement français et le gouvernement anglais (c'était l'ère de l'entente cordiale) fit espérer à Mgr Collier que le gouvernement anglais se relâcherait un peu de sa rigueur, et il vint au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, pour s'entendre avec les vénérables directeurs sur cette grave question : le recrutement et la formation de son clergé. Le Supérieur de Saint-Sulpice, M. Garnier, mit immédiatement le Vicaire apostolique en rapports avec les jeunes Fondateurs de la Congrégation du Saint-Cœur de Marie. M. Libermann

reconnut en Mgr Collier un véritable esprit surnaturel, et n'hésita pas, à partir de ce moment, à s'associer sans réserve aux vues du Vicaire apostolique de Maurice : celui-ci reçut les prémices de cet apostolat dans le P. Laval, et, jusqu'à la fin de son administration épiscopale, il continua sur le même pied ses relations avec la Congrégation du Saint-Cœur de Marie. De son côté, la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie n'a jamais cessé d'unir dans un sentiment de reconnaissance le nom de Mgr Collier à celui de ses fondateurs. Le T. R. P. Schwindenhammer, écrivant à Mgr Collier le 10 janvier 1858, dix-sept ans après les événements que nous racontons, s'exprimait ainsi : « Votre diocèse est en quelque sorte *l'heureux berceau des œuvres apostoliques de notre Congrégation* (1), sans parler de la reconnaissance inaltérable que nous devons à Votre Grandeur pour tant de bontés et de bienveillance à notre égard. »

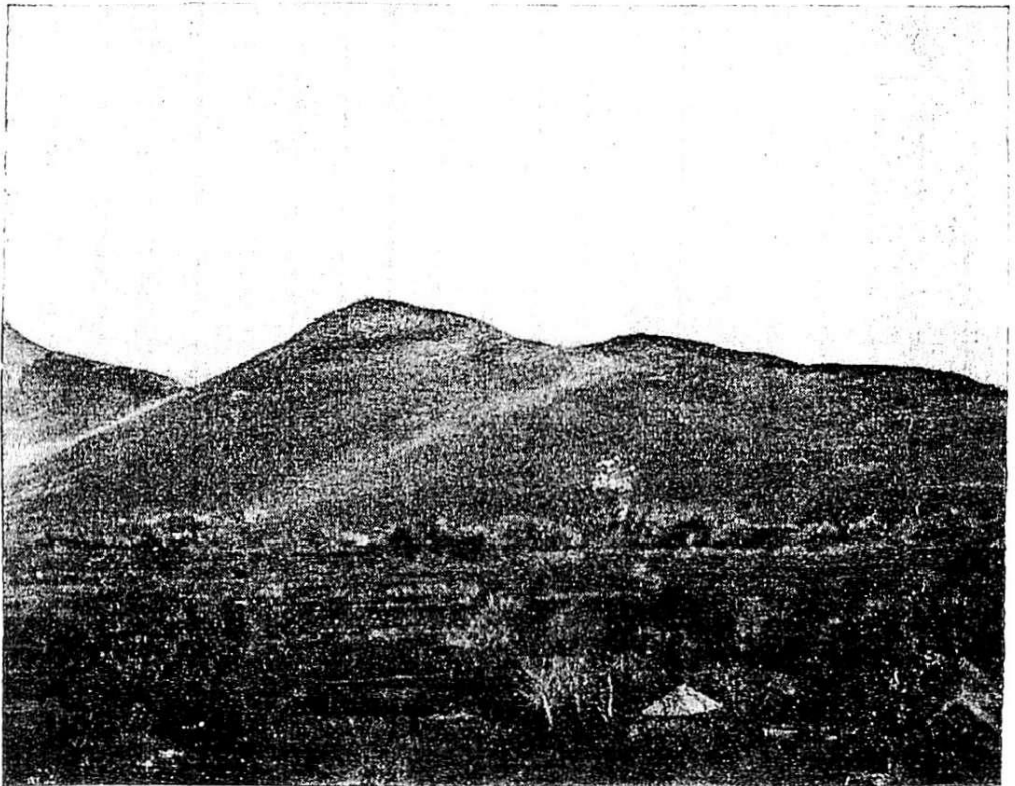
* * *

Mgr Collier débarqua donc à Port-Louis le 14 septembre 1841. Son arrivée ne fut accueillie par aucun de ces témoignages de joie et de respect qui salueront plus tard son retour lorsqu'il rentrera dans son diocèse après ses voyages en Europe. Le *Cernéen* du lendemain annonçait sèchement l'arrivée du « Docteur Collier » ; le *Mauricien* du 17 ajoutait les noms des prêtres qui l'accompagnaient.

Du presbytère, le P. Laval, pénétré de douleur à la vue de tant d'indifférence, eut hâte de se rendre à l'église, alors unique, de Port-Louis. Là, humblement prosterné aux pieds du Très Saint Sacrement, il fit la consécration

(1) Les premiers membres de la Société du Saint-Cœur de Marie, sauf le P. Laval et le P. Tisserant qui étaient déjà prêtres, furent promus aux saints Ordres par dimissoires de Mgr Collier jusqu'en 1847, époque où la nomination d'un Vicaire apostolique choisi dans la Congrégation permit de les faire ordonner en son nom. (Bulletin, tome IX, page 700 .)

entière de lui-même au divin Maître, pour être par lui employé, consumé, jusqu'à son dernier jour, à la gloire du Père Céleste et au salut des âmes. C'étaient elles qu'il était venu chercher à quatre milles lieues de son pays. Il n'avait point d'yeux pour contempler et admirer la richesse et la beauté de sa nouvelle patric. Aussi chercherait-on en vain, dans toute sa correspondance, une seule



ILE MAURICE. — LE POUCE (Port-Louis). Vue prise de Sainte-Croix.

phrase destinée à la description des beautés de cette île, réputée pourtant la « perle de l'Océan Indien ». La nature s'est plu, en effet, à y réunir des avantages dont peu de pays ont été favorisés ; elle lui a donné des sites pittoresques d'une grande magnificence, un sol d'une fertilité inépuisable, et la main de la Providence en a fait comme le rendez-vous de toutes les races d'hommes, avec leurs types, leurs costumes, leurs langues et leurs mœurs variées.

Mais si le P. Laval paraissait comme insensible à tout ce qui touche au côté matériel du pays qu'il devait évangéliser, il n'en était que plus attentif à sonder ses plaies morales et religieuses. C'est uniquement de ce sujet que nous le verrons s'occuper dans toutes ses lettres. Pendant les premières semaines, il fut employé aux fonctions ordinaires du ministère paroissial. En arrivant, Mgr Collier avait nommé l'abbé Larkan curé de Mahébourg, l'abbé Rovery curé de Moka, l'abbé Giles curé de Poudre d'Or ; les deux vicaires de la Cathédrale furent *interdits* (1) et le P. Laval dut les remplacer pendant quelque temps.

C'est dans l'exercice de ces fonctions que lui arriva cet incident dont l'authenticité repose sur son propre témoignage. Il fut demandé pour assister un mourant dans la rue de la Chaussée, rue de l'aristocratie marchande de la capitale de l'île. Arrivé là, on le pria de donner une bénédiction au malade pour abrégé ses souffrances en le faisant mourir plus vite !... Faut-il conclure de là que, à cette époque, on appelait les prêtres pour hâter la mort des malades, plutôt que pour leur assurer la vie éternelle ? Puis, quand le P. Laval se retira, une personne de la maison lui dit : « Monsieur l'abbé, si nous avons encore besoin de vous, et que vous ne soyez pas à la maison, à qui nous adresserons-nous ? Nous demanderons votre épouse, n'est-ce pas ? » Le pauvre Père, à cette question, fut atterré, et il comprit par cette parole seule quelle était l'ignorance religieuse de ce peuple, et combien grands étaient ses besoins spirituels.

Mgr Collier fit les mêmes constatations, encore plus douloureusement peut-être, car, après avoir écarté les deux vicaires de la cathédrale, il dut se priver des services

(1) L'un d'eux retourna dans son pays, l'autre resta à Maurice et exerça la médecine ; gagné enfin par les bons procédés du P. Laval, il se convertit. Admis à la communion laïque, il finit ses jours dans l'exercice de la pénitence et de la charité.

de quelques autres ecclésiastiques, si bien que, après deux ans, il ne lui restait plus, malgré le renfort qu'il avait amené, que sept prêtres pour évangéliser son diocèse. Mais ceux-là étaient, par leur zèle, leur désintéressement et leur vertu, dignes de relever l'honneur de la religion dans ce pays qu'ils adoptèrent pour leur patrie et qu'ils aimèrent sincèrement. Les uns sont morts à la tâche, les autres ne sont rentrés en Europe qu'après avoir épuisé toutes leurs forces. Les lignes suivantes, communiquées par Mgr Collier aux Directeurs de l'Œuvre de la *Propagation de la Foi*, expriment bien leurs sentiments et leurs espérances.

L'Ile de France est belle, sans doute, mais elle le serait au centuple, si ses grâces naturelles étaient ennoblies par la flamme sacrée de la Religion. Aujourd'hui c'est un corps sans âme, mais il faut le dire : *son triste état est plutôt le fruit d'un malheur que celui d'une faute.*

* * *

Dès son arrivée à Maurice, le P. Laval avait pris ses précautions en vue de son futur apostolat auprès des Noirs. Il avait choisi pour sa demeure un petit pavillon en bois dépendant du presbytère ; il comprenait deux pièces : la plus grande lui servit de salon, l'autre de chambre (1).

Sa chambre, écrivait un de ses confrères, n'était qu'un pauvre réduit, où il n'y avait de place que pour une table avec son lit, et quel lit ! C'étaient les planches d'une vieille malle, qu'il avait apportée de France, et dont il fit faire une espèce de crèche fixée à la muraille, et dans laquelle il couchait. De là vint le bruit, qui circula longtemps à Maurice, que le P. Laval couchait dans un cercueil.

(1) Ce pavillon fut changé de place, fin de 1874, ou commencement de 1875, comme l'écrivait le P. Thévaux : « Nous voilà enfin installés dans notre nouvelle demeure depuis le commencement de cette année. On nous laisse tout le côté droit de l'enclos du presbytère... A notre maison nous avons fait ajouter le petit pavillon en bois où logeait le P. Laval, et qui se trouvait de l'autre côté du presbytère. On l'a bien restauré. Il n'a qu'un rez-de-chaussée, mais comprend deux petites pièces, dont l'une nous sert de réfectoire et l'autre de dépense. *C'est pour nous un précieux souvenir.* » Lettre du P. Thévaux, 5 mars 1875, et note du P. Duboin.

Jamais il ne voulut d'autre lit que celui-là, bien qu'il fût certes très incommode sous plusieurs rapports. La première fois que je vis ce pauvre lit, qui avait en effet la forme d'un cercueil, même longueur et à peu près même largeur, j'éprouvai une grande surprise mêlée d'admiration, et, je dirai même, d'un certain effroi.

Un bon noir ajoutait ces autres détails :

Il couchait sur trois planches, sans matelas, et seulement recouvertes d'une natte de Madagascar. Il n'y avait dans sa chambre, outre une petite malle pour mettre ses quelques effets, qu'un Christ, une petite table et une chaise.

Ses habits étaient toujours vieux et rapiécés ; on avait bien de la peine à les lui faire changer lorsqu'ils ne tenaient plus, parce qu'il les trouvait toujours très bons pour lui. Nous savons d'ailleurs par les témoins de sa vie, et ce sont tous les noirs de ce temps-là, que ses habits comme sa pauvre demeure étaient toujours d'une propreté parfaite. Sa nourriture était plus que frugale ; il mangeait, à midi, un bol de riz malgache avec du lait ; le soir, vers neuf ou dix heures, même régal. Il dut cependant, quelques années après, par ordre de ses supérieurs, relâcher quelque chose de la rigueur de ce régime. Il n'aurait pu le continuer avec ses travaux incessants et un climat aussi débilitant que celui de Maurice, sans compromettre gravement ses jours.

Dès le commencement de 1842, le P. Laval put se consacrer totalement à sa mission auprès des Noirs, Mgr Collier l'ayant dispensé de toute participation obligée au service de la cathédrale.

Pendant la traversée, il s'était mis à l'étude de l'anglais, pensant alors que cette langue pourrait lui être nécessaire. Mais, une fois à Maurice, il reconnut qu'il n'avait besoin, pour son ministère auprès des Noirs, que de connaître le patois créole, que, dans son amour pour ces pauvres gens, il trouvait « très joli ». Il se mit à l'apprendre, et il fut bientôt en état de l'entendre et de le parler convenablement. C'était pour se rendre plus accessible aux

Noirs que le P. Laval adoptait non seulement leur langage, mais un genre de vie si pauvre, plus pauvre même que celui de la plupart d'entre eux. Il leur témoignait en toutes rencontres la plus prévenante charité, suivant les recommandations destinées à ses futurs confrères par l'un des fondateurs de la Congrégation du Saint-Cœur de Marie, Frédéric Le Vasseur, créole de l'île Bourbon, plus capable qu'aucun autre par sa première éducation de mesurer la distance entre l'esclave affranchi et son ancien maître :

Tant qu'il n'y aura pas de prêtres assez remplis de l'esprit de Notre-Seigneur pour descendre jusqu'à eux, se confondre et se faire une même chose avec eux, jamais personne ne songera à sauver leurs âmes ; et comme leur liberté qu'on attend (1) ne changera pas leur misère morale, mais au contraire l'augmentera, il s'en suivra qu'ils ne sortiront peut-être jamais de l'état où ils sont. Entreprendre l'instruction et le soin de cette partie du corps de Notre-Seigneur (car le plus grand nombre est baptisé), c'est comme se jeter dans une mer sans fond de mépris, d'ignominie, de contradictions, de difficultés, que l'enfer suscitera. Vous voyez donc quels hommes il faut pour une telle œuvre ; il les faut pleins de ce véritable esprit de Notre-Seigneur qui animait le P. Claver. Il faut des âmes qui puissent ne vivre que de croix de tous genres, extérieures et intérieures, qui sachent se tenir plus bas que les pauvres noirs dans la pauvreté, le dénûment extérieur, l'opprobre et le mépris, afin de pouvoir de là leur prêcher Notre-Seigneur crucifié, et leur faire comprendre tout ce qu'il a de richesse et de gloire dans la misère et la bassesse où ils sont devant les hommes. De même que ce divin Maître s'est abaissé au dessous de tous, pour avoir en quelque sorte le droit de prêcher l'humiliation, de même pour prêcher à ces malheureux, il faut être au dessous d'eux en pauvreté extérieure et en mépris. Vous voyez aussi que c'est l'œuvre la plus sanctifiante qui se puisse imaginer. Et même elle est telle qu'on ne peut y entrer et y persévérer seulement un jour que par des vues et des désirs sans limite de sainteté et de perfection. Mais où trouver et où former de tels hommes ?

(1) M. Le Vasseur parle ici — en 1839 — des esclaves de l'île Bourbon, dont on attendait incessamment l'affranchissement. Les Noirs de Maurice affranchis depuis trois ou quatre ans étaient aussi dégradés que les esclaves de Bourbon.

Qu'on ne prenne pas ce programme pour de l'exagération ; le P. Laval l'a rempli à la lettre. Ce fut au xvii^e siècle le programme de saint Pierre Claver, à Carthagène ; c'est la mise en œuvre du mot de saint Paul : *se faire tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ, Juif avec les Juifs, gentil avec les gentils ; nègre avec les nègres*, ajoutait le P. Libermann. L'histoire des missions anciennes et modernes est là pour nous montrer que les missionnaires qui ont fait le plus de bien sont ceux qui se sont le plus approchés de cet idéal.

Le Père Laval but jusqu'à la lie ce calice d'humiliation. Mgr Collier en eut sa large part pour avoir approuvé et soutenu son missionnaire.

Monseigneur m'a mis bien au large, écrivait-il. Je vis retiré dans un petit pavillon, où je reçois mes pauvres Noirs. Je mange seul, et n'ai presque aucun entretien avec les autres prêtres. On me connaît maintenant, et on me laisse faire. Je ne suis ni bien ni mal avec personne. Je ne consulte que Monseigneur. Je vis ici, à Maurice, comme autrefois dans ma petite paroisse de Pinterville. Tout mon temps libre, je le passe devant le très Saint Sacrement, et c'est là que je vais me délasser.

Ce fut en effet un beau scandale quand on vit le P. Laval, foulant aux pieds le préjugé de couleur, aborder familièrement les Noirs dans la rue, aux abords de leurs petites cases, sur le lieu de leur travail.

Quand un noir venait à lui parler dans la rue qui sépare le presbytère de la cathédrale, il lui passait la main sous le bras, le conduisait ainsi à sa chambre, en traversant la rue devant tout le monde. Le pauvre noir, qui n'avait jamais trouvé un pareil accueil en personne, en était heureux ; mais les Blancs criaient fort que le Père s'avalissait, qu'il se rendait méprisable, que c'était de l'excès. Ce n'étaient pas seulement les Blancs qui pensaient ainsi, les métis croyaient s'élever beaucoup en reportant sur les Noirs les procédés humiliants qu'ils éprouvaient parfois de la part des Blancs. Il n'était pas jus-

qu'aux Noirs de naissance libre qui ne témoignassent du mépris pour les anciens esclaves récemment libérés et pour leur apôtre.

Ces malheureux, écrivait-il, veulent aussi singer les Blancs et affecter, comme eux, du mépris pour la religion et pour les prêtres.

Il est donc facile de comprendre que les disciples n'affluèrent pas, d'abord, autour du P. Laval, malgré tant de bonté et de condescendance. Après trois mois, il n'avait encore instruit que cinq personnes, trois hommes et deux femmes. Mgr Collier voulut consacrer les prémices de cet apostolat en conférant lui-même l'auguste Sacrement qui fit de ces anciens esclaves les enfants de Dieu, les frères et les cohéritiers de Jésus-Christ. L'histoire du P. Laval doit conserver leurs noms. C'étaient René Bâton-Brède, originaire de Mozambique, que le P. Laval prit pour son domestique ; Pierrot et sa femme, qui devint plus tard catéchiste de la chapelle du Sacré-Cœur de Jésus ; un Malabar nommé Kisman, et une femme appelée Sophie.

Cette entrée de cinq nouveaux chrétiens dans le giron de la Sainte Église, devint comme le premier anneau d'une longue chaîne de miséricordes divines, en faveur de milliers de pauvres âmes jusque-là courbées sous le joug du démon.

Mais, à cette époque, il eût été impossible de prévoir ces beaux résultats. Le zèle du P. Laval pour la régénération religieuse de l'île Maurice devait auparavant se heurter à des obstacles variés, qui auraient découragé bien d'autres. On en jugera par la lettre suivante, écrite cinq mois après son arrivée. Il s'était jusque-là renfermé dans le silence, uniquement occupé des intérêts de la gloire de Dieu, et dévorant seul au pied des saints autels les amertumes de son âme.

La lettre est adressée à son ancien Directeur et aux zélateurs de la Congrégation du Saint-Cœur de Marie, dont il ignorait encore l'établissement définitif.

« Port-Louis, 22 février 1842

J. M. J.

A mon Très Cher Père
et à mes Très Chers Frères en Jésus-Christ.

Notre départ a eu lieu, de Londres, le 4 du mois de juin 1841, et ce n'est que le 14 septembre que nous sommes arrivés à Port-Louis. La traversée a été pénible pour Monseigneur ; mais, quant à présent, Notre-Seigneur lui a rendu bonne et parfaite santé.

On remarquera qu'il ne dit rien de la maladie qui l'avait conduit lui-même jusqu'aux portes du tombeau,

Nous voici donc, poursuit-il, rendus dans cette pauvre île Maurice, dans cette portion de la vigne du Seigneur qui nous est échue en partage. Il m'est impossible de vous dire en quel état pitoyable est cette pauvre colonie. C'est un désordre et une corruption incroyables. C'est un mélange de chrétiens qui n'en ont que le nom, et d'idolâtres de toutes nations. Il y a ici des habitants de tous pays ; ils y sont attirés par le désir de venir gagner de l'argent.

J'ai à vous parler de nos pauvres Noirs. Il y en a environ quatre-vingt mille dans l'île ; peut-être plus de la moitié ne sont pas baptisés, et ceux qui le sont ne se conduisent pas mieux que les idolâtres. Il n'y en a presque pas de mariés à l'église. Ils se quittent et se prennent plusieurs fois. Ils sont adonnés beaucoup à l'impureté et à l'ivrognerie, et à tous les plaisirs de la chair ; il y a un luxe et une vanité qui passent l'imagination.

Presque tous les noirs meurent sans sacrements ; c'est rare quand ils font appeler un prêtre ; on les a tant refusés et rebutés qu'ils n'osent se présenter à l'église. On est très embarrassé quand on est appelé auprès de ces pauvres délaissés. On les trouve dans le concubinage, ne sachant pas faire le signe de la croix, et ne connaissant aucun de nos mystères. Ils sont dans l'habitude du blasphème et de toutes sortes de péchés, et on n'a que quelques instants pour leur parler, car ils ne vous appellent qu'à la dernière extrémité. On ne sait comment faire, et à chaque pas on rencontre des cas de con-

science inextricables. Je consulte le plus que je puis notre bon et charitable Évêque, et lui-même me dit souvent qu'il faudrait faire une théologie tout exprès pour ce pauvre pays.

Je suis seul à m'occuper de cette pauvre classe, et voici mes pauvres et chétifs travaux. J'ai une petite chambre dans la maison de Monseigneur, où je reçois tous ceux qui se présentent pour leur apprendre leurs prières et les principaux mystères de notre sainte religion ; il en vient un grand nombre durant la journée. A sept heures du soir, j'en réunis tous les jours de cent cinquante à deux cents dans l'église, où, tous ensemble, nous récitons les prières, et où je leur apprends le catéchisme ; cela dure jusqu'à neuf heures et demie et quelquefois dix heures du soir.

Les dimanches, je leur dis la sainte messe à midi, et nous appelons cela la « sainte messe des noirs ». Il y a fort peu de blancs qui y assistent. Je leur fais réciter tout haut leurs prières et leur adresse une petite instruction, toute familière, sur les mystères, les commandements de Dieu et les sacrements. Puis, quelques-uns se confessent, et cela me mène jusqu'à trois heures.

C'était alors seulement que le saint missionnaire, bien que levé depuis quatre heures du matin, commençait à prendre sa légère réfection, et il en était de même chaque dimanche.

Quant aux résultats positifs de son zèle, en dehors de la réunion de cent cinquante à deux cents noirs qu'il était parvenu à former et qu'il instruisait tous les soirs à la cathédrale, il constatait qu'il avait baptisé une trentaine de pauvres noirs de différentes origines, et qu'une vingtaine avaient fait leur première communion avec beaucoup de recueillement, après les avoir auparavant mariés à l'église.

III

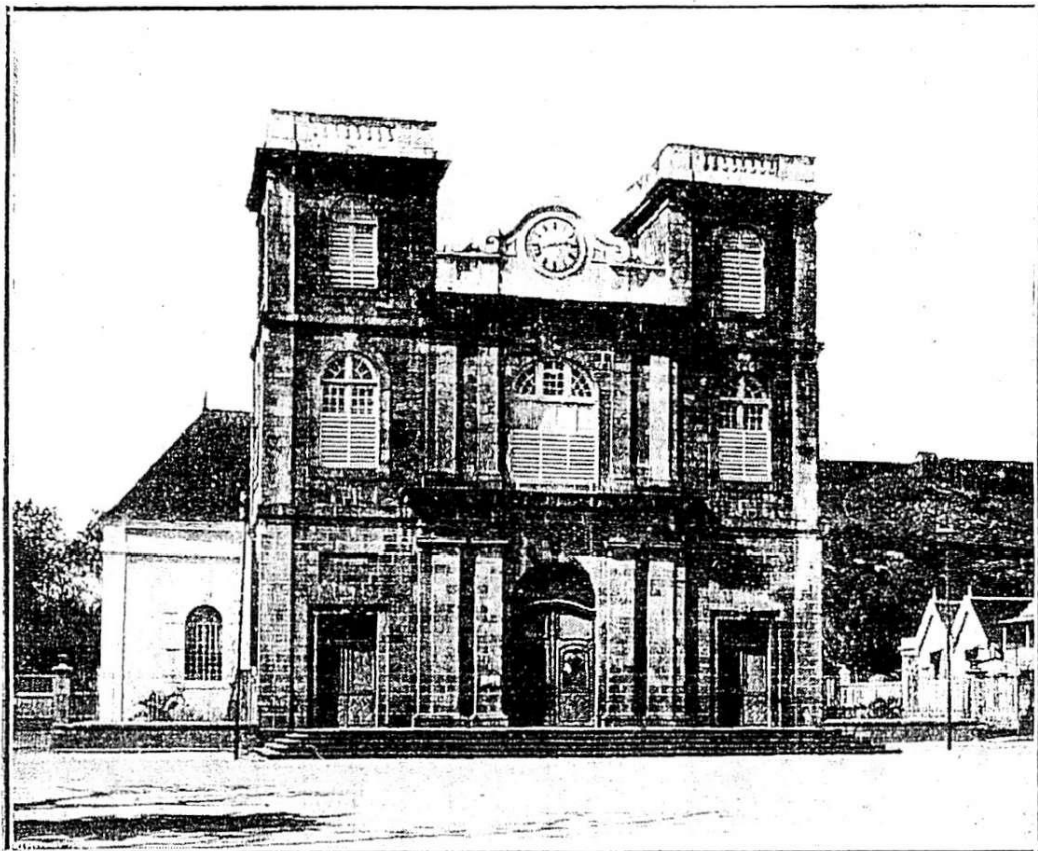
LE P. LAVAL A PORT-LOUIS : SON PLAN DE CAMPAGNE

1841-1845

Voilà donc les premiers fruits de l'apostolat du P. Laval : une trentaine de baptêmes, une vingtaine de premières communions et la réhabilitation de quelques mariages. Le saint missionnaire pensait que pour une population noire estimée à quatre-vingt mille âmes, c'était un bien faible résultat après cinq mois de travail. Un autre résultat, important celui-là, était l'expérience acquise. Le P. Laval, certes, aimait ses noirs bien avant de les connaître ; il avait tout sacrifié pour eux ; mais à mesure qu'il les pénétra, il les aima de plus en plus. Il a sondé la profondeur de leur ignorance, la corruption effrénée, presque inconsciente, de leurs mœurs. Jamais pourtant nous ne trouvons dans ses lettres, lorsqu'il en parle, d'autres expressions que celles de la sympathie, de la commisération et d'une affection toute paternelle. Admirons ce qualificatif familier qui venait si souvent sous sa plume et sur ses lèvres : « ses pauvres noirs », « ses pauvres enfants ». Nous le retrouverons encore sur ses lèvres mourantes quand il recommandera sa chère mission au dévouement de ses confrères : « Pauvre mission de Maurice, répétait-il, avec une tendresse inexprimable. » C'est ainsi que mourut le Vénérable P. Libermann en murmurant : « Pauvre Guinée ! Pauvre Guinée ! » Jamais homme n'a été aimé à Maurice comme le P. Laval ; mais ne le méritait-il pas ? *Ipsc prior dilexit nos.*

Le P. Laval s'attendait à parcourir, les unes après les autres, toutes les parties de sa vaste mission. Mais il comprit bientôt que telle n'était pas, d'abord, la méthode à suivre.

Quant à faire des missions générales dans les habitations (1), écrivait-il, je ne vois vraiment pas comment on pourrait s'y prendre. Lorsque ces Messieurs (les curés) qui sont à l'habitation ou dans



ILE MAURICE. — LA CATHÉDRALE SAINT-LOUIS

les districts ruraux disent la sainte messe le dimanche, sur une population de douze à quatorze mille âmes, à peine peuvent-ils en réunir une centaine... C'est vraiment affligeant. Que la très sainte volonté de Dieu soit faite en tout et partout !

Le P. Laval, pour ne pas affaiblir ses efforts en les dispersant, jugea donc plus utile de les concentrer d'abord

(1) On appelle *habitations*, à Maurice, les grandes propriétés sucrières qui occupent des centaines de travailleurs. Par analogie, le Noir appelle « mon habitation » le petit carré où il cultive quelques pieds de patates ou de manioc.

sur la population noire de Port-Louis, plus à sa portée, parce que plus rassemblée. Là, d'ailleurs, se trouvait le principal repaire de l'ignorance, des superstitions et des vices dégradants qu'il était venu combattre, et si Dieu daignait y bénir son ministère, la régénération morale et religieuse se répandrait peu à peu dans le reste du pays.

La topographie de l'île donnait raison à ses calculs. Maurice, en effet, ne possédait alors qu'une seule ville considérable : celle de Port-Louis. Curepipe n'existait pas. Les quartiers de Mahébourg, de Souillac, de Moka n'avaient pas l'importance qu'ils ont acquise depuis. Et la population noire, affranchie depuis quelques années seulement, se trouvant sans abri, sans ressources certaines pour sa subsistance, était comme forcée de venir en ville chercher un travail plus à sa convenance que la culture de la terre. Ce fut donc là le premier et principal théâtre des travaux du P. Laval.

Le saint missionnaire, si versé dans l'Écriture Sainte et l'Histoire ecclésiastique, n'ignorait pas que les Apôtres avaient procédé ainsi ; saint Pierre à Antioche et à Rome, saint Paul à Ephèse et à Corinthe. C'est là que les deux Apôtres firent leurs plus longs séjours, qu'ils subirent leurs plus dures épreuves ; mais leurs travaux, leurs larmes et leur sang répandu firent, de ces foyers de corruption, des foyers de lumière.

Comment donc le P. Laval s'y prit-il pour opérer en une vingtaine d'années une transformation si prodigieuse, presque sans exemple dans l'histoire des missions contemporaines ? Les jeunes missionnaires appelés à continuer et à entretenir son œuvre, ne profiteront pas moins de ses exemples et de ses leçons, dont plusieurs, comme celle-ci, leur sont directement adressées.

Je prie ces bons Messieurs qui désirent travailler à cette grande œuvre de ne pas se faire illusion et croire qu'on n'a qu'à se montrer et dire quelques mots pour convertir ces pauvres gens. Non

ce n'est qu'à force de patience, de persévérance, et de beaucoup de prévenance envers eux, qu'on peut en avoir quelques-uns. Mais ici comme ailleurs, beaucoup viennent entendre la parole de Dieu, et peu la mettent en pratique. On se borne à leur apprendre le strict nécessaire. C'est seulement dans quelques années que l'on pourra commencer à voir quelque bien, s'il plaît à Dieu de bénir mes pauvres et chétifs travaux. Le démon est aussi jaloux ici qu'en France d'avoir des âmes, et ce n'est qu'avec dépit et rage qu'il se voit chassé de ses retranchements.

Nous avons ici, par malheur, beaucoup de ministres protestants de la secte des méthodistes, qui font beaucoup de mal, et par leurs écoles attirent tous les enfants de ces pauvres noirs. Là on leur souffle en cachette les idées protestantes, et c'est par ce moyen que l'on fera peut-être, d'ici peu, apostasier cette pauvre île Maurice. Monseigneur a établi deux écoles catholiques, mais qu'est-ce que cela pour contrebalancer tant d'autres mauvaises écoles établies dans tous les quartiers de l'île ?

Voilà, mon très cher Père, et mes très chers Frères, les petits détails que je peux vous donner. Je ne vois rien encore. Notre-Seigneur veut que je travaille dans l'obscurité. Que sa sainte volonté soit faite ! L'avenir m'apprendra à connaître ces pauvres gens, et les meilleurs moyens à prendre pour travailler à leur salut.

Excusez mon langage barbare et sentant le créole ; j'apprends de jour en jour davantage que ce n'est pas avec de belles paroles que l'on arrache les victimes au diable, mais par la prière et le jeûne. C'est le Maître, qui est la Vérité même, qui l'a dit. Recommandez le pauvre missionnaire et ses chers fils, les pauvres noirs, à Notre-Dame-de-Lorette (1). Recommandez-nous aussi à tous les saints sacrifices de ces bons Messieurs les Supérieurs et Directeurs de Saint-Sulpice. »

Le jeûne et la prière, ces deux armes contre lesquelles ne peuvent tenir toutes les puissances de l'enfer, le P. Laval ne cessait d'en faire usage. Son jeûne, nous l'avons déjà dit, était presque continuel, et c'est à peine si chaque jour il prenait la mesure de nourriture nécessaire pour ne

(1) La maison de campagne d'Issy possède une chapelle rappelant la *Santa Casa* de Lorette, en Italie. Un séminariste choisi parmi les plus édifiants est chargé de son entretien. Le vénérable Père Libermann eut cet honneur, ainsi que le P. Laval. Le P. François Delaplace fut aussi sacristain de Lorette. C'est dans la *Santa Casa*, à Lorette, que le P. Libermann fut guéri de l'épilepsie. En souvenir de ces faits, Notre-Dame de Lorette est en grande vénération dans la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie. Fête le 10 décembre.

pas mourir. Si force lui fut, dans la suite, de relâcher quelque chose du régime auquel il s'était volontairement soumis, pour le présent il se traitait sans ménagement aucun ; mais, passant sous silence l'austérité de sa vie, il rassurait ainsi ses nombreux amis de France, qui se préoccupaient, avec raison, de l'état de sa santé.

Notre-Seigneur et divin Maître, écrivait-il, me conserve jusqu'ici assez de santé, malgré la chaleur du pays, qui est bien plus grande qu'en Europe. Vous êtes au fort de l'hiver et nous au fort de l'été. Le jour de Noël, à la messe de minuit, je suis à grosses gouttes, et je ne pouvais me persuader que j'étais dans la pauvre étable de Bethléem avec mon Sauveur tout transi de froid. Nous sommes aux Quatre-Temps de l'automne : on ne se reconnaît plus au calendrier.

Quant à son esprit de prière, voici ce qu'en ont rapporté des témoins de chaque jour :

Le P. Laval était souvent prosterné devant le Saint Sacrement, la tête dans les mains ou sur un livre, tantôt derrière l'autel, tantôt dans la sacristie, la porte de la rue fermée et celle de l'église ouverte. C'étaient ses deux places de prédilection, parce qu'il y était caché aux yeux des hommes. Parfois il invitait Jean-Pierre, le sacristain de la cathédrale, à prier avec lui pour les pécheurs. Il récitait souvent les Litanies des Saints, et Jean-Pierre lui répondait. Il passait ainsi parfois jusqu'à une demi-journée en prières. Après le service des noirs le soir, soit qu'il fût seul, soit que quelques-uns des plus fervents restassent avec lui, il se mettait encore en prière.

Le P. Laval se fit alors mendiant de prières. Il n'avait rien de plus à cœur que d'exciter la pieuse commisération de tous ses amis dans le Seigneur, en faveur de ses chers Noirs.

Au digne curé d'Épieds, M. l'abbé Letard, qui, on s'en souvient, avait été pour lui, lors de sa conversion, comme un nouvel Ananie, il écrivait :

Me voilà rendu au milieu de mes chers et pauvres enfants noirs depuis environ neuf mois. Ce sont de pauvres brebis abandonnées, qui sont là sans pasteur pour les conduire ; c'est à faire pitié ! Ces pauvres gens sont dans la plus affreuse misère spirituelle. Il y a,

à Maurice, à peu près quatre-vingt mille noirs. Les uns sont nés dans le pays, et on les appelle « créoles » ; ceux-là sont pour la plupart baptisés, mais ils n'ont que le baptême. Un grand nombre sont venus de Madagascar, qui est tout près de Maurice, de Mozambique, de l'Inde, de la Chine et de différents pays ; pour ceux-là, ils ne sont pas baptisés. Les Indiens forment une catégorie à part, et dépassent cent mille.

Après quelques détails sur ses travaux, que nous allons bientôt raconter, il ajoute :

L'œuvre de Dieu marche bien lentement ; beaucoup écoutent la parole de Dieu et ne la suivent pas. Mais je ne perds pourtant pas espoir. Peu à peu, avec le secours du ciel, nous gagnons du terrain, et il faut espérer que notre petit troupeau sera comme le grain de sénevé.

Priez, mon très cher ami et confrère, priez beaucoup, et faites prier les bonnes âmes de votre paroisse pour le pauvre et misérable missionnaire des pauvres noirs, afin que notre divin Maître et sa sainte Mère le protègent et bénissent ses chétifs travaux.

Le grain de sénevé devait croître en effet, et le petit troupeau s'agrandir de jour en jour, recruté parmi ceux qui paraissaient en être les plus éloignés, les Noirs malgaches et mozambiques, comme Mgr Collier l'avait fait prévoir au P. Laval.

C'était pour ces pauvres abandonnés que le P. Laval s'était fait lui-même si pauvre et si humble. Le noir, en entrant dans la chambre du Père, aussi pauvre que la sienne, perdait sa timidité, répondait, après quelques hésitations, au geste bienveillant qui l'invitait à s'asseoir. Il avait le plaisir de s'entendre interroger affectueusement sur tout ce qui pouvait l'intéresser, lui ou sa petite famille. Aux plus timides le P. Laval frappait amicalement sur l'épaule, passait doucement la main sur leur chevelure crépue. Cette simplicité les mettait incontinent à l'aise. Alors s'engageait un dialogue enfantin et sublime ; enfantin dans la langue créole qui ressemble aux balbutiements de l'enfant ; sublime par les sujets traités : Dieu, la morale chrétienne, les sacrements.

Le noir apprenait ainsi qu'il a été créé par Dieu pour le connaître, l'aimer, le servir et gagner le Ciel. Ces vérités, il les avait déjà pour ainsi dire senties dans son cœur, mais confusément, sans presque s'en rendre compte. Les entendre formuler dans son langage familier par le saint missionnaire, c'était comme une révélation. Sous l'influence de la grâce, la foi, l'espérance, l'amour de Dieu s'allumaient dans l'âme du néophyte qui n'avait plus qu'un désir, connaître davantage une religion si consolante, prêchée par un missionnaire si accueillant. A mesure que le catéchumène fait des progrès, il sent le prix du trésor qu'il vient de découvrir et il veut le faire partager à ses amis. Il n'a pas de peine à dissiper leur crainte, il lui suffit de raconter l'accueil qu'il a reçu dans l'humble pavillon du missionnaire. Les noirs commencent donc à s'acheminer vers le presbytère, soit par groupes, soit isolément, ce qui est le cas le plus ordinaire ; car ce n'est pas seulement parmi les grands, comme le riche et savant Nicodème, maître en Israël, que se rencontre le respect humain ; le pauvre aussi a ses susceptibilités. Nombreux sont ceux qui se font instruire volontiers en particulier, qui ne voudraient pas se présenter dans un groupe, de peur de laisser voir leur ignorance ou leur timidité en répondant moins bien que les autres.

Le P. Laval leur déclara qu'il serait à toute heure à la disposition de ceux qui voudraient se préparer au baptême, à la première communion, au mariage. De cette manière, les ouvriers, les domestiques, les mères de famille n'avaient plus d'empêchement ou de prétexte à opposer ; aussi le nombre de ses néophytes s'accrut-il peu à peu. Ceux que la grâce amenait persévérèrent ; ceux qui n'avaient cédé qu'à une vaine curiosité firent place à d'autres. Le P. Laval vit leur départ avec chagrin, il pria et attendit leur retour ; ce ne fut pas en vain.

Il écrivait humblement :

Ici, à Maurice, je remplis les fonctions de catéchiste, et cela depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures du soir. A tout instant de la journée, je ne suis occupé qu'à instruire ces pauvres gens. C'est un exercice de patience, car il faut répéter cent fois la même chose chaque jour ; le divin Maître m'a, jusqu'ici, accordé cette patience.

D'ordinaire, il les instruisait par petits groupes de trois, quatre, cinq ou six à la fois. Le premier exercice était de leur apprendre à faire le signe de la croix. A cet effet, il les faisait mettre en rang, puis, à tour de rôle, il leur prenait la main, et, formant sur eux le signe sacré de notre Rédemption, il leur faisait répéter tout haut, avec lui, le nom des trois personnes de l'auguste Trinité. Venait ensuite l'explication des éléments de la foi, puis des devoirs du chrétien, des sacrements, etc., tâche bien difficile auprès de ces pauvres gens, dont l'intelligence n'avait guère été ouverte, jusque-là, qu'aux choses de la vie la plus matérielle et la plus grossière. Que de fois ils avaient oublié, le lendemain, ce que la veille il s'était, par mille redites, efforcé de leur inculquer ! Et souvent, sans se déconcerter comme sans rire, il devait s'entendre dire, avec la plus naïve simplicité : « Père, moi n'a pas capave, la langue li lourd, mô la tête dire, mon Père. » Il fallait reprendre à satiété les mêmes demandes, réponses et explications, et cela dans un langage comme celui-ci : « Combien bons Dieux ai na ? Qui ça li qui fini faire vous ? — Côté vous aller l'hère vous fini mort ? Quoi ça, Père mesté dans vous la bouche l'hère vous communier ? etc. »

Non content de se tenir, tout le jour, à la disposition des noirs qui désiraient se faire instruire, le P. Laval réunissait encore, après les travaux de la journée, dans une pièce de son humble pavillon, tous ceux que son zèle avait gagnés, et pendant deux heures et plus, il leur annonçait sous toutes les formes, la parole du salut. De cette manière

sa demeure devint le théâtre d'un catéchisme permanent. Aussi, après sa mort, l'un de ses confrères put-il écrire :

C'est du petit pavillon où je trace ces lignes, et *qu'il faudrait enchâsser comme une relique précieuse*, que jaillirent pendant les quatre ou cinq premières années de son apostolat les eaux de la fontaine du Sauveur, qui ont rafraîchi et fécondé une grande partie de ce pays, fier de sa liberté humaine, mais qui devrait l'être bien plus de sa liberté spirituelle. Que de signes de croix, que d'*Ave Maria*, que de professions de foi, que d'actes de contrition, d'espérance, de charité ont été formulés ici, sous les yeux des anges !

Les réunions du soir grossirent peu à peu, le pavillon devint trop petit et le P. Laval dut les transférer à la sacristie de la cathédrale, puis de la sacristie dans l'église même, mais tout en bas, sous les cloches, et enfin, dans la nef qui, avec le temps, se remplit. Cette marche, lente en apparence, mais sûre, se fait remarquer dans tous les travaux du P. Laval.

Nous avons reproduit une lettre mentionnant la messe de midi.

Les dimanches, écrit le saint missionnaire, je leur dis la sainte messe à midi : nous appelons cela la *sainte messe des noirs*.

Ce fut non seulement un acte héroïque du P. Laval, qui se condamnait ainsi à un jeûne très pénible pour l'Européen dans les pays chauds, ce fut encore un coup de maître. D'abord, cette heure tardive permettait aux noirs qui étaient domestiques de venir à la messe sans déranger leur service, sans même que leur absence fût remarquée des patrons. A cette époque, on déjeunait dans toutes les familles à 10 heures ; et à midi, les dimanches surtout, Port-Louis était plongé dans un sommeil de mort. Du même coup, le P. Laval tournait l'obstacle qui avait le plus éloigné les noirs des pratiques religieuses. Jusque-là les noirs étaient rélégués au bas de l'église et complètement séparés des Blancs par une balustrade qu'il leur

était interdit de franchir. Toucher à cette balustrade eût été une révolution. Le P. Laval rendit inutile cette séparation si contraire à l'esprit chrétien en célébrant les offices des noirs à des heures où personne autre ne venait à l'église. Plus tard, quand on inaugura les prédications du carême et du mois de Marie, aujourd'hui si populaires, le P. Laval fixa les réunions des noirs à des jours où la cathédrale était libre. Il était touchant de l'entendre annoncer à ses bons noirs les jours des réunions. Il leur disait par exemple : « Le lundi, le mercredi, le vendredi, ce n'est pas pour nous, mes enfants, c'est pour les Blancs ; les mardi, jeudi, samedi, c'est pour nous, ça, mes enfants. » Les noirs eux-mêmes ne pouvaient s'empêcher de sourire en entendant leur Père s'exprimer de la sorte et s'identifier avec eux. Ils pouvaient se répandre dans toute la cathédrale, et avec le progrès des conversions elle devint elle-même trop petite. Au lieu de l'agrandir, on construisit, à chaque extrémité de la ville, deux belles églises qui sont devenues la paroisse de l'Immaculée-Conception et celle de Saint-François-Xavier. Mais ce qu'il fallut au P. Laval souffrir d'avaries, de menaces et même de mauvais traitements pour arriver à ce résultat, nous le verrons par la suite. Quant à la fameuse balustrade, elle disparut si discrètement que nous n'avons trouvé nulle part mention de son enlèvement.

IV

LES OPPOSITIONS

1841-1845

Les premiers efforts du P. Laval pour la conversion des noirs suscitèrent de vives oppositions ; nous en avons déjà vu quelques-unes. Ce furent d'abord des moqueries. On trouvait insensé qu'un homme eût pu venir de si loin avec le projet avoué de moraliser la population noire de l'île, tellement cette entreprise paraissait impossible. « Que pense-t-il obtenir, se disait-on, de gens si hypocrites et si menteurs, si adonnés au vol et à l'ivrognerie, si vicieux, en un mot, sous tous les rapports ? »

« Prenons garde, disaient d'autres, qui voyaient le P. Laval réunir souvent leurs domestiques et leurs ouvriers à l'église et gagner leur confiance ; il va opérer une révolution sociale, insurger les Noirs contre les Blancs, en disant aux premiers qu'ils sont autant que leurs maîtres. »

On voyait, en effet, avec défiance toute tentative de prosélytisme auprès des Noirs affranchis. Bien avant l'arrivée du P. Laval, de nombreux ministres protestants étaient venus à Maurice (1). Les gouverneurs anglais étaient bien obligés de les soutenir, mais plusieurs fois leurs prédications politico-religieuses causèrent des embarras au gouvernement local. On affectait de confondre le P. Laval avec eux. La suite de ce récit montrera combien toutes ces appréhensions étaient vaines.

(1) Le plus célèbre d'entre eux fut le Révérend Jean Le Brun. Né à Jersey, le 7 septembre 1798, de père et de mère originaires de Saint-Malo, il vint à Maurice comme ministre méthodiste, le 18 mai 1814, et il y fonda l'enseignement gratuit. Il mourut le 21 février 1865, après avoir fait un grand nombre de prosélytes. (Ad. d'Epinay.)

Le principal obstacle auquel se heurta la mission du P. Laval fut l'irréligion, ou du moins la grande indifférence des classes dirigeantes. Quelques familles blanches avaient bien gardé, comme la plus précieuse de leurs traditions, le respect et la pratique de la religion ; ce sont elles qui ont sauvé d'un complet naufrage, aux heures troubles de la Révolution, la religion catholique à l'île Maurice. Nous verrons au cours de ce récit la part qu'elles ont prise à la rénovation religieuse du pays. Mais, hélas ! elles étaient peu nombreuses. Les autres, surtout celles venues plus récemment, avaient apporté avec elles l'incrédulité de Voltaire ; plusieurs étaient affiliées à la franc-maçonnerie et ne pouvaient avoir pour la religion qu'une haine ouverte ou dissimulée, selon leurs intérêts du moment. C'est ce qui faisait dire au P. Laval écrivant à son vénérable oncle, le curé doyen de Tourville-la-Campagne.

Les Blancs qui viennent s'établir à Maurice sont, en général, des gens qui ne s'occupent que de l'argent et pour lesquels la religion n'est rien, de sorte qu'ils détournent ces pauvres gens (les noirs employés à leur service) et se moquent d'eux au lieu de les encourager. Pour eux, ils ne mettent jamais les pieds à l'église, excepté pour les enterrements et les mariages ; ils prétendent que je fais perdre le temps à leurs domestiques, et ils leur disent de ne pas écouter les prêtres, qui sont des menteurs. J'en avais un certain nombre qui commençaient à bien marcher, et on les a détournés. C'est là la persécution de Maurice.

Toutefois, mettant toute sa confiance dans le secours de Celui qui l'avait envoyé, il ajoutait :

Mais le bon Dieu est plus fort que le diable et ses suppôts, et s'il a regardé dans sa miséricorde cette pauvre population, cela marchera tout de même.

Dieu justifia la confiance de son serviteur ; le bien vainquit le mal. Des maîtres, qui avaient vu avec défiance le changement de conduite de leurs serviteurs, furent bien surpris de les voir persévérer dans leur conversion, et

comme ces maîtres n'étaient point des pervers, mais qu'ils étaient aussi ignorants en matière religieuse que leurs domestiques, leurs esclaves de la veille, ils réfléchirent loyalement. Les uns, ravis du changement dans leurs serviteurs, vinrent féliciter le P. Laval ; d'autres, qui avaient un grand nombre de noirs employés sur leurs propriétés, invitèrent le P. Laval à venir les instruire et ils construisirent des chapelles pour cet usage. On trouve encore, dans les premiers rangs de la société, des familles qui ont conservé le souvenir reconnaissant de quelque pauvre négresse qui a converti la maison entière de ses maîtres, par ses prières et sa sainte conduite ; nous en verrons bientôt des exemples.

Mais une opposition qui ne désarma jamais parce qu'elle ne peut cesser que par une défaite complète, ce fut la lutte du libertinage contre une religion qui lui ravit ses complices ; nous avons vu l'intendant Poivre signaler aux chefs de famille de l'île de France, parmi les maux auxquels l'introduction de l'esclavage expose la colonie, « le plus dangereux, sans contredit, et le plus funeste, qui serait la corruption des mœurs, suite naturelle des pouvoirs contre nature que le maître a sur des êtres créés pour être libres et qui ne le sont pas... et qui abuserait de son autorité pour séduire... » Tant que la religion régna en souveraine dans les vieilles familles de colons, le mal fut en grande partie conjuré. Mais avec l'affaiblissement de la morale chrétienne, sous l'influence délétère des mauvaises doctrines, la corruption fit des progrès effrayants ; l'affranchissement, loin de l'arrêter, la rendit plus générale. Ce n'était plus le maître qui abusait de son autorité pour séduire, c'étaient tous les jeunes gens qui pouvaient offrir à de pauvres négresses le moyen de satisfaire leur penchant au luxe. Quant à ces malheureuses, bien loin d'éprouver de la honte pour une servitude plus dégradante que l'esclavage, elles se faisaient un honneur de partager

l'aisance de leur séducteur. Le P. Laval pouvait donc écrire en toute vérité : « La plaie est bien grande et bien profonde. »

* * *

A toutes ces contrariétés s'ajoutait, pour Mgr Collier et le P. Laval, l'incertitude de l'avenir ; ils avaient compté que quelques membres de la Congrégation du Saint-Cœur de Marie les auraient suivis bientôt :

J'étais allé, écrit le P. Laval, leur préparer les voies, mais le gouvernement ne veut plus recevoir que des prêtres anglais ou irlandais... — Je demande à Notre-Seigneur qu'il daigne m'envoyer au moins l'un de vous pour m'aider, me fortifier, m'encourager et surtout pour nous entretenir ensemble du bon Dieu, car ici je n'ai à qui parler du divin Maître. On s'occupe de tout, excepté de Lui seul. J'en cause quelquefois avec Monseigneur, mais ce n'est qu'en passant, tant ses occupations sont grandes. C'est un vraiment saint homme et ayant l'esprit apostolique ; c'est un homme d'oraison et de prière. Heureuses les colonies qui possèdent de tels évêques !

Mgr Collier écrivait de son côté à M. l'abbé Gallais, un des protecteurs de la Congrégation naissante :

Il existe dans cette île un préjugé invétéré de la part du gouvernement anglais contre les ecclésiastiques français, que l'on ne veut pas malheureusement employer dans le ministère, ni même admettre dans l'île, sans qu'ils fournissent une caution ou garantie de bonne conduite, à l'aide de laquelle ils obtiennent *la permission d'y rester quelques mois seulement*. Ce n'est pas sans peine que j'ai réussi à pouvoir retenir mon cher abbé Laval, et le gouverneur, en m'écrivant pour m'accorder cette faveur, m'a déclaré qu'il ne le faisait qu'à condition que je garantisse son départ dans le cas où le gouvernement britannique n'approuverait pas sa résidence dans la colonie.

Il ajoutait, à la louange du saint missionnaire :

Je n'ai rien répondu à cette déclaration et je continue de profiter du zèle ardent de mon cher abbé Laval, que je regarde comme le plus grand trésor de mon Vicariat apostolique. C'est un véritable apôtre, et je ne puis m'empêcher de croire que, si le Ciel n'avait pas des grâces spéciales en réserve pour cette pauvre colonie, il ne m'aurait pas accordé cet admirable ecclésiastique. Je suis bien persuadé

qu'avec un peu de patience, et surtout au moyen de la prière, la Providence fera diminuer cette prévention injuste contre les prêtres français.

Cette prévention injuste ne finit qu'en 1851. La patience et les prières du Vicaire apostolique et de son saint ami avaient triomphé de l'obstination des hommes ; mais, bien avant ce temps, la divine Providence, par des voies tout à fait extraordinaires, envoya des collaborateurs au P. Laval pour sa mission auprès des Noirs, et le clergé séculier se trouva doublé par l'arrivée de plusieurs prêtres belges et irlandais. En attendant ces changements que rien alors ne permettait de prévoir humainement, le P. Laval se livrait à ses fonctions de catéchiste comme s'il n'eût eu rien à craindre de l'avenir.

Nous n'avons d'autre espérance de nous revoir maintenant que dans le Ciel, écrivait-il à sa famille. J'espère que le bon Dieu m'accordera la grâce de me laisser au milieu de mes pauvres noirs, si ce n'est point à Maurice, au moins dans d'autres pays.

* * *

C'était bien à Maurice que le P. Laval devait passer le reste de ses jours. Un ministère des plus humbles, et pour cela même plus cher au missionnaire, lui fut assigné : l'aumônerie des prisons. Le P. Laval annonçait ainsi cette bonne nouvelle :

Monseigneur a obtenu la permission d'envoyer aux prisons un prêtre pour instruire ces pauvres malheureux qui, jusqu'ici, avaient été livrés entre les mains d'un maître d'école protestant. Et c'est sur moi que Notre-Seigneur a daigné jeter les yeux pour porter quelques consolations à ces pauvres affligés.

C'est par son ministère auprès des prisonniers que le P. Laval, qui n'eut jamais de position officielle, se trouva pour la première fois en relations avec les autorités civiles. Telle fut l'estime qu'il inspira que le gouverneur d'alors,

le lieutenant-colonel Sir W. M. Gromm, oubliant la raideur qui avait marqué ses premiers rapports avec le clergé, écrivit, peu avant de quitter la colonie, cette lettre adressée à Mgr Collier. Nous la traduisons aussi littéralement que possible :

Le Réduit, 28 décembre 1848.

Cher Monseigneur l'Évêque,

Je ne puis m'empêcher d'exprimer à Votre Seigneurie que, dans l'accomplissement des pénibles devoirs qui m'ont obligé d'appliquer les plus rigoureuses sanctions de la loi, ce m'a été une inappréciable consolation d'apprendre, par les rapports des autorités, le succès des efforts de l'abbé Laval qui a réveillé dans le cœur des criminels plongés jusque-là dans les ténèbres de l'ignorance une aube de religion et même des sentiments chrétiens de contrition et d'espérance, au moment de subir leur peine. Puisse la miséricordieuse Providence accorder ses meilleures bénédictions et un succès complet à une tâche si sainte, entreprise en faveur de ceux qui ont expié leur crime et en faveur des foules toujours portées à de si lamentables excès ! Je prie votre Seigneurie de transmettre à l'abbé Laval cette expression de ma sincère reconnaissance et de mes humbles vœux.

J'ai l'honneur, Monseigneur l'Évêque, d'être de votre Seigneurie l'obéissant serviteur.

W. M. GROMM.

Aux fonctions d'aumônier des prisons le P. Laval ajouta bientôt celles d'aumônier des hôpitaux. Écoutons un contemporain du P. Laval nous dire quelles saintes préférences le bon Père avait pour les prisonniers et les malades :

Un autre genre de personnes, très chères au P. Laval, parce qu'elles étaient plus pauvres et plus délaissées, étaient les malades et les prisonniers. Ceux-ci aussi étaient ses enfants bien-aimés, parce que le plus souvent c'est la misère qui conduit à l'hôpital ou à la réclusion, et il visitait généralement tous les jours les uns et les autres, autant que ses occupations le lui permettaient. C'est dans la prison surtout qu'il eut de rudes combats à livrer, mais aussi de grandes consolations à recueillir, bien que le succès ne répôndit

pas toujours à ses efforts. Des âmes flétries par le vice ne peuvent tout de suite s'assouplir à la parole de l'Évangile. Cependant, à force de patience, de bonté, de zèle, le P. Laval triompha de toutes les résistances. Bientôt on vit un grand changement s'opérer dans les prisons ; les condamnés répondaient aux prières du Père ; des *Pater* et des *Ave Maria* s'élevaient de cette enceinte qui n'avait jadis retenti que de blasphèmes. Les exhortations du ministre de Dieu étaient écoutées. La morale de l'Évangile était reçue avec goût. Les prisonniers finirent même par voir dans leurs chaînes des moyens de pénitence pour racheter leurs crimes passés ; ils les arrosaient des larmes du repentir.

Le président du conseil d'administration des prisons était alors un grand avocat, dont la mémoire est restée chère à tous les Mauriciens : Prosper d'Épinay (1) ; il devint bien vite l'admirateur et l'ami du P. Laval.

La première fois que le P. Laval se rendit à la prison, — c'est lui-même qui raconta plus tard ce trait au P. Thiersé qui nous l'a conservé — M. d'Épinay, annonçant au P. Laval qu'il avait été nommé aumônier des prisons, lui dit qu'on désirait vivement le voir venir toujours faire ses visites *avec son costume* : il faisait allusion à l'habitude qu'avaient les ecclésiastiques du pays de ne porter que rarement la soutane : « Monsieur le Président, répondit le P. Laval, je n'ai jamais quitté cet habit depuis que j'ai eu l'honneur d'en être revêtu, et j'espère bien ne le quitter jamais. »

Comme il n'y avait pas de chapelle dans la prison, il réunissait les prisonniers dans un vaste corridor, sur lequel donnent les cellules ; là il faisait la prière à haute voix, un petit catéchisme, puis il leur adressait quelques bonnes paroles pour les consoler et les rendre meilleurs. Le P. Laval fit beaucoup d'instances auprès de l'administration pour obtenir la construction d'une chapelle. Des difficultés administratives ne permirent pas de construire un

(1) Prosper d'Épinay, né à Paris, 4 décembre 1780, mort à Paris en 1856.

édifice séparé, mais un autel, une table de communion et tout le mobilier nécessaire furent installés au bout d'un large corridor transformé en petit sanctuaire fermé par une cloison qui s'ouvrait à l'heure des offices. Que de baptêmes, que de confessions et de premières communions ont sanctifié ce lieu !

Le fruit de tant de dévouement fut si abondant que, après l'expérience de plusieurs années, la commission des prisons voulut que le P. Laval lui fit un rapport sur la méthode qu'il employait dans l'instruction des prisonniers. Voici ce rapport transcrit sur l'original, qui nous a été remis comme une relique.

A Monsieur H. W. D. Beyts, Esquire,
secrétaire du Comité des prisons.

12 février 1857

Monsieur,

1^o J'ai l'honneur d'accuser réception de la lettre que vous avez bien voulu m'écrire en date du sept du courant, par laquelle vous me priez de vous faire mon rapport sur la méthode par moi employée dans l'instruction que je donne aux prisonniers catholiques et sur les succès que j'ai obtenus.

2^o Voici la méthode que j'ai toujours suivie : après la récitation de quelques prières vocales, je fais une instruction sur les devoirs religieux et moraux qu'ils ont à remplir à l'égard de Dieu, d'eux-mêmes et de la société, insistant d'une manière toute particulière sur les sujets les plus adaptés à leur position, tels, par exemple, que les suites funestes de l'inconduite, de l'intempérance, du vol... sur la fuite des mauvaises compagnies... Puis, je termine par quelques prières vocales ayant pour but de leur obtenir les grâces dont ils ont besoin pour profiter des instructions qu'ils ont entendues.

3^o En général je trouve les prisonniers très respectueux et très attentifs, et il m'a semblé remarquer que les instructions que je leur ai faites ont amené pour la plupart un changement notable dans leur conduite.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble serviteur.

J. LAVAL, prêtre,

Port-Louis, ce 12 février 1857.

Les condamnations à mort étaient fréquentes, raconte M. Théophile Bonnefoy, plus encore parmi les laboureurs indiens ou *coolies* que parmi les noirs affranchis. On avait introduit dans la Colonie plus de cent mille coolies pour remplacer les esclaves et suffire au développement extraordinaire que l'agriculture prenait sous la vigoureuse impulsion de puissantes compagnies sucrières. Le recrutement des coolies dans l'Inde et leur régime sur les propriétés étaient contrôlés par de hauts fonctionnaires ; mais, sous eux, des racleurs commettaient bien des fraudes et des violences, de sorte que, parmi les immigrants, il s'en trouvait dont l'engagement n'avait pas été plus libre que pour les victimes de la traite. Ajoutons que, dans le recrutement des coolies, il n'était pas question de leurs antécédents. Rien d'étonnant donc de voir ces malheureux, transportés dans un milieu si différent du leur, se livrer à d'affreuses violences sur la personne de leurs maîtres et plus souvent encore de leurs compagnons de travail. Tout était cause de meurtre : vol, jalousie, disputes de jeux, vengeance.

Le P. Laval amenait avec lui son fidèle Jean-Marie Prosper pour les instruire et servir de parrain ; il les baptisait, leur faisait accepter le supplice en expiation de leurs crimes, les accompagnait au pied de l'échafaud et les exhortait jusqu'au dernier moment. On voyait le P. Laval assis dans la charrette avec le coupable, traversant les rues de la ville pour se rendre à la Plaine-Verte, alors le lieu des exécutions. Là, à l'heure suprême de la justice humaine, son affectueuse charité et ses ardentes supplications qui montaient vers le Ciel achevaient dans l'âme du pauvre supplicié l'œuvre de la miséricorde divine. En parlant, un soir, d'un Indien exécuté dans la journée, il disait : « Si cet enfant ne va pas au Ciel, personne n'y ira. »

Quelquefois, cependant, la tâche était loin d'être facile, et le saint missionnaire avait besoin de se rappeler toutes

les tendresses et toutes les industries charitables du Bon Pasteur, pour ne pas abandonner à elles-mêmes de pauvres âmes que le démon s'apprêtait déjà à conduire en enfer. Voici ce que rapporte à ce sujet le P. Thiersé, le saint compagnon du P. Laval.

Je me rappelle avoir accompagné, une fois entre autres, le P. Laval à la prison, où il allait préparer un Indien de vingt-huit à trente ans condamné à mort. Sur la demande du Père, les gros verrous et l'énorme porte de fer de sa cellule s'ouvrent comme d'eux-mêmes, et nous voilà en présence de ce pauvre malheureux, qui avait jusque-là, comme tant d'autres, vécu dans son infortuné pays, sans foi ni loi, et dans cette sorte de sauvagerie où vivent et meurent ceux qui n'ont pas été éclairés du flambeau du Sauveur du monde. Il s'imagina que le P. Laval ne venait le voir que pour mieux examiner sa cause et obtenir peut-être quelque aveu. Il se mit donc à assurer et à faire serment qu'il n'était pas coupable du crime dont on l'accusait, puis il supplia le Père de prendre sa défense et de lui obtenir sa grâce. Je pus alors voir ce qu'il y avait de zèle pour le salut d'une âme dans le cœur du saint missionnaire. Dire tout ce que ce zèle lui suggéra de tendres paroles, de témoignages d'affection et de charité aimante pour lui persuader qu'il était son ami, qu'il ne voulait que son bien, assurer son bonheur éternel, serait chose impossible. Je croyais connaître le P. Laval, à cette époque, et cependant je ne savais pas encore tout ce qu'il y avait en lui de charité pour gagner et sauver une âme en danger. Je me dis alors en moi-même : voilà un saint, un vrai saint, un missionnaire dont le cœur est le vrai sanctuaire de Jésus-Christ.

Un petit trait, raconté par un des fervents néophytes de l'homme de Dieu, vient ici à l'appui de ces dernières paroles :

Un jour, dit-il, il reçut un crachat en sortant de la prison où il venait de faire une instruction aux malheureux condamnés ; en le recevant, le bon Père ôta son chapeau.

Par là, sans doute, il avait voulu remercier celui qui venait de lui procurer ce nouveau trait de ressemblance avec son divin Maître.

LE P. LAVAL AUMONIER DE L'HOPITAL**1841-1845**

Mgr Collier, qui avait déjà nommé le P. Laval aumônier des prisons, le nomma aussi aumônier de l'hôpital. Sa charité, son zèle, les souvenirs de sa première carrière, tout se réunit pour lui rendre cette charge particulièrement chère. Pour lui, point de distinction, dans cet asile de la souffrance et de la misère, entre le blanc et le noir, l'indigène et l'étranger. Idolâtres, mahométans, protestants, aussi bien que catholiques, il prodiguait à tous le dévouement le plus paternel. Aussi, là encore, son ministère fut-il abondamment béni de Dieu. Il eut la consolation de convertir, baptiser et mettre dans le chemin du Ciel bon nombre d'infidèles et même de sectateurs de Mahomet. On sait, cependant, quel abîme immense semble tenir éloignés des voies du salut les disciples du « prophète ».

Il regardait le soin spirituel des malades comme une des parties à la fois les plus importantes et les plus consolantes du ministère sacerdotal. L'un des missionnaires qui lui furent plus tard envoyés comme aides, nous a conservé de lui des paroles remarquables à ce sujet :

Je me plaignais un jour à lui, dit-il, que la visite et le soin des malades me prenaient beaucoup de temps. C'est vous qui avez le bon lot, me répondit-il. C'est celui qui prend soin des malades qui fait le meilleur ouvrage... ; tout dépend de la fin. Si les pauvres malades sont bien préparés et reçoivent bien les sacrements, ce sont des âmes sauvées !... Ceux qui catéchisent, qui prêchent, ne font que commencer l'ouvrage, et souvent ils ne font pas grand' chose ; souvent même ils sont bien exposés à des tentations de

vanité et d'orgueil. Celui qui va voir les malades, surtout si ce sont de pauvres gens, celui-là travaille pour le bon Dieu, pour les pauvres âmes ; personne ne pense à lui, personne ne parle de lui... ; il est bien heureux.

Relativement au ministère du P. Laval auprès des malades, un bon Noir, qui jouissait de toute sa confiance, racontait ce qui suit :

Le Père, dit-il, fut appelé un jour à l'hôpital civil, alors à la Grande Rivière, pour voir neuf malades qui n'étaient pas baptisés. Il en baptisa six sur-le-champ, mais non les trois autres. Les six qui avaient été baptisés moururent dans la semaine même de leur baptême et les autres survécurent. Or, les Noirs disaient, à cette occasion, que Dieu avait dit au P. Laval quels malades il devait baptiser : « Bon Dié fini dire avec Père, Bon Dié fini parlé-li. »

* * *

Les premières années du P. Laval à Maurice furent marquées par plusieurs faits de cette nature. Il n'y a pas en effet d'autres moyens d'expliquer le succès prodigieux de sa mission. Les ministres protestants, surtout les méthodistes, travaillaient la population créole de couleur, métis et anciens esclaves, depuis plus de vingt-cinq ans. Ils jouissaient d'immenses ressources, le gouvernement avait pour eux et leurs adeptes toutes les faveurs officielles, l'enseignement primaire était livré entre leurs mains. Leur chef, le Révérend Jean Le Brun, avait acquis par ses talents et ses hautes qualités morales une situation prédominante incontestée ; quant aux prédicants subalternes, leur prosélytisme n'était retenu par aucun scrupule. Si la conversion d'un peuple dépendait des talents naturels des prédicateurs et de l'appui des puissances de ce monde, Maurice, sans aucun doute, aurait passé au protestantisme. Il comptait à l'arrivée de Mgr Collier et du P. Laval plus de vingt mille adhérents (1) ;

(1) Dép. Jh. Léonce Loiseau.

or, au recensement du 20 novembre 1851, les protestants ne sont plus que 6.001, les catholiques sont 93.561, dont 42.283 parmi les affranchis. Au dernier recensement, celui de 1921, les catholiques sont à Maurice au nombre de 117.491 ; les protestants ne sont plus que 5.345. Cette conversion s'est opérée en une vingtaine d'années, période qui correspond à l'épiscopat de Mgr Collier et à la mission du P. Laval.

Voici comment l'auteur de la première édition du P. Laval raconte, d'après un témoin digne de foi, qui n'est autre que le P. Guilmin, la guérison d'un aveugle.

Environ quatre ou cinq ans avant la mort du P. Laval, je me trouvai, à l'un des premiers jours du nouvel an, au presbytère, et j'étais à causer intimement avec lui, lorsqu'arriva un vieux noir, mozambique ou malgache, je ne sais, tout courbé par l'âge. Il s'approcha modestement du Père et lui souhaita la bonne année. Le P. Laval sourit et fut content de le voir : il témoigna la joie qu'il ressentait en lui touchant légèrement la tête de la main, sorte de caresse assez habituelle chez lui envers les vieilles gens créoles ; le bon vieillard était tout heureux. Au moment de se quitter, le Père lui fit un doux reproche de ce qu'il s'était déplacé, à son âge, pour lui souhaiter la bonne année ; mais il repartit aussitôt : « Eh ! bon Père, n'a pas vous qui té faire moi voir ? » Frappé de ces paroles, j'en demandai l'explication au P. Laval, qui me répondit : « Il ne voyait pas, et, pendant que je lui administrais le sacrement du baptême, les écailles lui sont tombées des yeux comme à un autre saint Paul. » Ayant voulu en savoir davantage, je ne reçus toujours que cette réponse : « C'est l'effet du saint Sacrement de Baptême qui agit sur lui. »

Le pieux témoin déclarait faire cette déclaration pour la plus grande gloire de Dieu et à l'honneur du P. Laval, qui avait, disait-il, tant coopéré à la grâce divine par ses labours, sa patience, ses mortifications, son ardente et universelle charité.

Lorsque le P. Guilmin lut ce récit dans la vie du P. Laval, il se fit un devoir de le compléter et de l'expli-

quer par la lettre suivante. Cette lettre fera comprendre aussi combien la modestie du P. Laval a rendu difficile la tâche de ses historiens.

Mon Révérend Père,

Dans votre vie du P. Laval vous racontez comme un « on dit », et sans avoir l'air d'y ajouter une grande importance, la guérison d'un lépreux opérée de son vivant. Pour moi, je regarde le fait comme incontestable.

En 1862, la première année que j'exerçais le saint ministère dans la paroisse de l'Immaculée-Conception, un jour que j'allais administrer un malade sur le versant de la *Montagne des Signaux*, dans le champs de Lort, tout près de l'ancienne chapelle de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, la conseillère de la chapelle me fit remarquer un endroit, en me racontant le fait suivant :

C'est là que demeurait le lépreux que le P. Laval a guéri. Ce pauvre homme était abandonné de tout le monde. Le P. Laval lui envoyait régulièrement du riz et de petites douceurs et venait le voir de temps en temps pour l'instruire et le disposer au baptême.

Un jour, il trouva le bonhomme de très méchante humeur. Il blasphémait et maudissait tout le monde à cause de sa maladie et de l'isolement où il se trouvait. Le bon P. Laval, ne sachant que faire pour le calmer et le consoler, se jeta à son cou et l'embrassa. Aussitôt le malade fut guéri, la lèpre avait complètement disparu.

Pendant que j'exerçais le saint ministère dans la ville de Port-Louis, du vivant du P. Laval, j'ai souvent entendu beaucoup de faits prodigieux opérés par ce bon Père. Mais il n'en parlait jamais, pas même à ses confrères ; et si on lui disait qu'on avait entendu raconter qu'il avait fait tel ou tel miracle, il cherchait à détourner la conversation, et, si on insistait, il se contentait de dire : « Ce n'est pas moi, c'est le bon Dieu qui a fait cela pour convertir ces pauvres gens. » Mais il ne donnait aucun détail et n'entraît dans aucune explication.

Pour ce qui concerne l'aveugle qui recouvra la vue en recevant le baptême, aucun des confrères du P. Laval n'en avait entendu parler, et le bon Dieu, sans doute, permit que le fait fût manifesté en présence de beaucoup de personnes pour la gloire de son serviteur. Le P. Laval, en revoyant ce vieux noir, qu'il n'avait pas vu depuis longtemps, voulut savoir si la cécité n'était pas revenue, et il demanda s'il voyait toujours bien clair. Et le bonhomme ne se contenta pas de répondre à sa question, mais il ajouta : « N'est-ce pas vous qui m'avez rendu la vue ? »

Si ces bons noirs, convertis par le P. Laval dans les premières années de son apostolat à Maurice, ne parlaient pas des miracles opérés par le serviteur de Dieu, cela venait, sans doute, de ce qu'ils

avaient été si nombreux qu'ils avaient fini par s'y accoutumer, et ils se figuraient qu'un miracle pour le P. Laval, c'était une chose toute naturelle, comme le boire et le manger. Ils se contentaient de traduire leur pensée en disant : « Il n'y a pas dans les livres, il n'y a pas dans le ciel, un saint comme le P. Laval. »

Quelque temps après sa mort, on recommença à parler des miracles qui s'opéraient à son tombeau. Je puis affirmer que j'en ai entendu parler des centaines de fois. Seulement, il est à regretter qu'on n'ait pas pris le soin d'en consigner le souvenir par écrit en dressant des procès-verbaux signés par les miraculés.

J'atteste sous la foi du serment la vérité du récit du lépreux guéri par le P. Laval.

Signé : R. J. P. GUILMIN.

Pour la légalisation de la signature de R. P. Guilmin : J. M. J. Pellerin.

Je certifie que la signature qui atteste le fait ci-dessus relaté, est bien celle de R. P. Guilmin. — A. Garmy.

Le R. P. Jean Guilmin est mort le 7 décembre 1891, préfet apostolique des petites Iles Malgaches.

VI

LA SOCIÉTÉ DU SAINT-CŒUR DE MARIE MINISTÈRE DU P. LAVAL 1841-1843

Nous avons vu le P. Laval partir à la suite de Mgr Collier, alors que la Congrégation du Saint-Cœur de Marie n'était encore qu'en préparation. L'œuvre avait marché rapidement. La Neuville, près Amiens, était devenue le berceau de la nouvelle Société, sa maison-mère et son noviciat. Son fondateur, le Vénérable P. Libermann, pouvait, dès le commencement de 1842, entreprendre sa seconde mission, celle de Bourbon. Le P. Frédéric Le Vavas seur, désigné pour la fonder, s'embarqua à Brest le 16 février 1842, et arriva à destination le 10 juin (1), sans avoir pu toucher à Maurice, comme il l'eût souhaité. Le P. Laval recevait pendant ce temps la première lettre du Vénérable P. Libermann.

Après quelques paroles d'encouragement et de félicitation dans le Seigneur, le P. Libermann lui donnait les nouvelles les plus consolantes de la petite famille religieuse.

Notre très cher Frère,

Le P. Le Vavas seur vous aura, sans doute, raconté quelque chose des bénédictions du Saint Cœur de notre bonne Mère ; elle nous comble tous les jours de faveurs. Au mois de septembre dernier (1841), j'ai été ordonné prêtre à Amiens. Nous nous sommes établis dans une maison de campagne (de l'évêché), tout près d'Amiens, à la Neuville. Nous étions d'abord au nombre de trois ; maintenant

(1) P. *Le Vavas seur*, par Mgr Le Roy.

nous sommes six, dont trois vont bientôt partir, j'espère, pour aller travailler à la gloire de Dieu. Sous peu, vont nous arriver cinq autres, entre lesquels MM. Tisserant, de Régnier et Blanpin (1).

Marie, notre bonne Mère, nous aime et nous protège dans notre chétif petit noviciat. Nous avons le bonheur de posséder le T. S. Sacrement dans notre humble chapelle. Nous vivons dans une grande paix et une grande union, comme des enfants du Saint-Cœur de Marie. Je crois que Notre-Seigneur est avec nous avec bonheur.

Nous suivons tout doucement les exercices prescrits par la règle que nous nous proposons d'embrasser. Je l'explique tous les soirs, depuis le commencement de l'année ; nos messieurs la goûtent. C'est un grand sujet de joie pour moi, parce que cela promet la paix et l'union pour la suite. Le premier de nos missionnaires qui va partir vous apportera un exemplaire de cette règle. Le bon Dieu a voulu que je fusse à la tête de cette petite œuvre, personne autre ne s'étant trouvé qui pût rester en France pour cela.

Soyez toujours uni à nous tous qui sommes encore dans l'inaction. Tous nos chers frères du noviciat et du séminaire (2) envient votre sort et voudraient travailler déjà au salut de nos pauvres délaissés. Ils auront ce bonheur, plus tard, par la grâce de Dieu. Il n'y a que moi qui serai condamné à rester inutile dans ces pays, où je ne ferai rien autre chose que de me traîner lentement au tombeau, et je paraîtrai aux pieds du Juge les mains vides, tandis que tous nos chers frères arriveront portant dans leurs bras les gerbes de leur moisson, *portantes manipulos suos*. Cela est juste : les derniers seront les premiers, et les premiers seront les derniers, *erunt novissimi primi, et primi novissimi*. J'espère cependant que je trouverai miséricorde, quoique sans rien faire ; la bonté miséricordieuse de Marie ne m'abandonnera pas.

Que la paix de Notre-Seigneur Jésus-Christ remplisse votre âme et que son divin amour y croisse sans cesse. Travaillez et sacrifiez-vous à sa gloire, mais n'oubliez pas votre propre sanctification : plus Jésus sera maître de votre âme, plus vous le glorifierez dans les autres.

J'ai chargé le P. Le Vavasseur de la supériorité de l'île de Bourbon et de l'île Maurice. Obéissez-lui dans le très doux amour du saint et aimable Cœur de Marie. Je vous recommande de ne pas ruiner votre santé ; suivez en cela ses avis...

Cette première lettre du pieux Fondateur a été précieusement conservée par le P. Laval. Elle lui apprenait que son isolement allait, sinon finir, du moins être adouci :

(1) Le P. Blanpin vint en effet rejoindre le P. Laval ; les PP. Tisserant et de Régnier devaient l'attendre au ciel.

(2) Il s'agit du Séminaire de Saint-Sulpice.

des prêtres qu'il avait eus comme amis au séminaire se préparaient à venir le rejoindre ; le P. Le Vavasseur, le plus intime de tous après le Vénérable P. Libermann, lui était donné comme supérieur et pouvait d'un moment à l'autre venir travailler avec lui à Maurice, ou l'appeler à ses côtés à Bourbon. C'est ce que le P. Laval exprime dans la lettre suivante au Vénérable Libermann.

J. M. J.

Mon très cher et vénérable Supérieur,

Je viens de recevoir votre lettre, avec une seconde de notre très cher et bien aimé frère, M. Le Vavasseur, récemment arrivé à Bourbon. Il ne m'a dit que deux mots sur notre petite Congrégation consacrée au Saint-Cœur de Marie ; je lui écris à l'instant, ainsi que Monseigneur. Je ne sais s'il se déterminera à travailler à Bourbon ou bien à Maurice ; nous consulterons là-dessus la très sainte et très adorable volonté de Dieu. Il y a très peu de bien à faire à Maurice ; le grand obstacle à la conversion de nos chers frères les Noirs, ce sont les Blancs ; il faut être sur les lieux pour juger de ça, et de toutes les tracasseries qu'on nous fait et à nos pauvres enfants, pour les détourner du bon chemin où nous nous efforçons de les conduire.

Maurice est un pays bien misérable, et en pitoyable état ; il n'y a pas ici une demi-douzaine de maisons de Blancs où il y ait quelque peu de religion ; c'est lamentable. A Bourbon, c'est beaucoup meilleur ; il y a un bon noyau. Cependant me voici à l'ouvrage, depuis le matin jusqu'à dix heures du soir, catéchisant ces pauvres abandonnés et les confessant. J'en ai baptisé une soixantaire, marié un grand nombre et fait faire la première communion à une quarantaine. Ceux-là marchent assez bien ; c'est ce qui nous console...

Il y a une corruption et un débordement de mœurs incroyables parmi ces pauvres abandonnés ; les Blancs en sont en partie la cause ; puis jusqu'ici, on ne s'est guère plus occupé de ces pauvres gens que s'ils eussent été des brutes, et cependant il y a un grand bien à faire parmi eux. Si l'on avait fait pour les Noirs ce qu'on a fait pour les Blancs, on aurait travaillé plus efficacement. Voilà, mon cher Père Supérieur, la plaie, la plaie profonde de cette pauvre et malheureuse île Maurice. Quand j'aurai eu le bonheur de voir notre bien-aimé confrère, le P. Le Vavasseur, nous vous donnerons de plus amples détails là-dessus...

Priez dans votre noviciat de la Neuville pour un de vos pauvres frères. Priez aussi beaucoup pour ces pauvres et chers Noirs ; ils sont noirs, mais ils ont le cœur bon ; on peut en faire de bons et solides chrétiens en les instruisant.

En terminant sa lettre, le saint missionnaire fait une déclaration qui ne nous permet pas de douter qu'avant de partir pour sa mission lointaine, il ne se fût engagé à la pratique des conseils évangéliques, afin d'être tout entier à Notre-Seigneur et aux âmes.

* * *

Nous pourrions désormais suivre les progrès de la mission du P. Laval dans sa correspondance avec son vénérable Supérieur. Il lui rend un compte fidèle de ses travaux, de ses succès et de ses épreuves. C'est tous les jours la même suite d'exercices de piété et de pénitence, même répétition du catéchisme, sans jamais un sermon d'apparat, sans aucune recherche de la vaine gloire ou de la popularité ; au contraire, une application constante à passer inaperçu.

Ces effacement était une sauvegarde pour la persévérance de ses néophytes.

Une bonne persévérance, disait-il, voilà ce qu'il faut obtenir ; qu'on ne mette pas trop en évidence ces pauvres gens, mais qu'on les prépare doucement et soigneusement dans l'ombre. Ah ! que de mal font ceux qui, ayant fait leur première communion sans être bien solides, vont empoisonner les autres par leurs scandales ! Ils retardent et empêchent l'œuvre du salut des âmes.

D'après ces principes, il n'admettait à la première communion les adultes convertis qu'après les avoir bien instruits et éprouvés, et avoir obtenu de bons renseignements sur leur piété et leur conduite. « Il valait mieux, répétait-il, n'avoir que trois à quatre cents bons chrétiens, que de faire faire la première communion à tort et à travers et de voir des déserteurs... »

Le P. Laval devait tenir d'autant plus à cette sérieuse et solide préparation que l'opposition à son œuvre s'accroissait davantage.

Se convertir et embrasser la pratique de la religion était alors, pour un noir, se vouer à des moqueries et à des

tracasseries sans fin. Ainsi était traité le maître, pouvait-il en être autrement des disciples? A cette époque, en effet, le saint missionnaire était en butte à un redoublement de calomnies et de vexations, de toutes sortes. Lorsqu'on voyait l'homme de Dieu marcher dans les rues de Port-Louis, la tête un peu inclinée, vêtu d'une vieille soutane, de gros souliers aux pieds, couvert d'un chapeau râpé ou déformé, tout le monde le regardait d'un air ébahi. De plus, une de ses épaules ressortait d'une manière assez prononcée ; si bien que les enfants, poussés par les grandes personnes, se faisaient un malin plaisir de courir après lui, de lui lancer des plaisanteries déplacées, et parfois même des pierres.

Quelques jeunes gens lui donnèrent malignement une popularité de lieu de plaisir, en imaginant un *séga*, espèce de danse, où la jeunesse des deux sexes répétait cent fois son nom en cadence. C'était pour ridiculiser son ministère sacré. Jeunes gens et jeunes filles chantaient en chœur en dansant : « Je m'accuse, P. Laval ; P. Laval, je m'accuse, ho ! ho ! des sept péchés capitaux, ho ! ho ! » Et ils gesticulaient à qui mieux mieux. Il ne répondait à toutes ces vexations et moqueries que par la patience et la douceur, à l'exemple du divin Maître ; il ne pouvait même retenir un sourire bien sincère et bien affectueux, lorsque quelque bon Noir, prenant son cœur à deux mains, venait lui avouer qu'il avait dansé le P. Laval : « Mo fini dansé P. Laval. » Des missionnaires ont trouvé de pauvres Noirs qui, dix et quinze ans après, s'accusaient d'avoir, dans leur jeunesse, « dansé le P. Laval ».

Les menaces et les voies de fait ne pouvaient manquer de la part de gens blessés au vif dans leurs affections coupables.

Le dimanche des Rameaux de l'année 1842, une foule impie avait envahi le bas de l'église cathédrale de Port-

Louis, et s'y livrait à une véritable bataille à coups de branches bénites. Le P. Laval, qui était très doux pour la personne du pécheur, mais qui ne pouvait souffrir le désordre quel qu'il fût, résolut de faire respecter le lieu saint. Alors, les vociférations redoublèrent ; et la foule hurlant en chœur : « L'abbé Laval enragé, l'abbé Laval enragé ! » scandalisa toute l'assemblée des fidèles. Le bon Père reçut dans la mêlée, avec des insultes, plusieurs coups de branches de palmier, et nous ne savons pas jusqu'où seraient allées les choses si l'on n'y avait mis bon ordre.

Un soir, une bande nombreuse de mécontents se rendit à l'église, et, laissant les fidèles s'éloigner, se mit à insulter le P. Laval, qui était resté agenouillé au pied du maître-autel. Il ne s'agissait de rien moins que de lui faire un mauvais parti. Mais Dieu, se jouant des mauvais desseins de la foule perverse, inspira au saint missionnaire de gagner un coin de l'église et de se tenir caché derrière une porte. Ils passèrent et repassèrent à côté de lui ; l'un d'eux donna même un coup de bâton sur la porte, mais ne s'aperçut point que le saint prêtre était caché derrière.

Le P. Laval, toujours si réservé pour parler de lui-même, ne pouvait s'empêcher, plus tard, de raconter aux premiers confrères qui vinrent le rejoindre à Maurice, cet événement qu'il regardait comme une protection miraculeuse du bon Dieu à son égard.

Des bandes de libertins venaient, le soir, troubler ses catéchismes à la cathédrale ; ils criaient, vociféraient aux portes, contre lui, avec des propos de la dernière inconvenance, faisant entendre le cri cynique de la passion qui ne pouvait plus se satisfaire depuis que le P. Laval était à Maurice. Il y en eut même qui poussèrent leur effronterie sacrilège jusqu'à venir chercher les personnes dans l'église, les attaquer et les molester de toute manière. Le zèle de la maison de Dieu s'enflammait alors dans l'âme

ardente du P. Laval. Un jour, en particulier, saisi d'indignation, on l'entendit s'écrier avec force, du haut de la chaire de vérité : « Dehors l'impureté !... L'impureté est entrée dans la maison de Dieu. Dehors !... Je ne vais pas chercher vos femmes au spectacle, à la comédie ; je vous laisse tranquilles chez vous, laissez-moi tranquille chez moi ! Le charbonnier est maître dans sa cabane, le prêtre ne le serait-il donc pas dans la maison de Dieu ? »

L'orage grossissait toujours, et plusieurs fois des jeunes gens vinrent à la porte de l'église avec de gros rotins pour sévir contre lui. Des menaces de mort furent proférées ; on devait se jeter sur lui et s'en défaire. Sans se déconcerter, le P. Laval monte en chaire comme de coutume et d'une voix assurée :

J'ai appris, mes enfants, dit-il, qu'il en est, parmi ceux ici présents, qui ont juré de m'ôter la vie. Eh bien ! qui que vous soyez, sachez que je n'ai peur ni de vos menaces, ni de la mort. Voilà mon maître, ajouta-t-il, en montrant à l'auditoire consterné sa croix de missionnaire, c'est le seul que je craigne. Si vous voulez ma mort, sachez que je vais me rendre présentement au presbytère.

Il s'y rendit en effet ; mais ses enfants lui firent escorte, et personne n'osa lui faire aucun mal.

* * *

Ce trait nous montre combien l'influence du P. Laval avait grandi. Mgr Collier ayant décidé de faire un voyage en Europe pour recruter des collaborateurs, le P. Laval réunit tous ses néophytes pour les présenter à la confirmation avant le départ du prélat. Comme il se trouvait exténué, Mgr Collier l'obligea à prendre quelques jours de repos à Poudre d'Or et se chargea lui-même de faire les instructions préparatoires. La cérémonie eut lieu à la cathédrale le 3 mars 1843 ; les confirmands étaient au

nombre de cinq cents (1). C'était un précieux renfort pour les luttes pacifiques du bien contre le mal ; le P. Laval eut bientôt l'occasion d'en faire l'épreuve. Voici en effet ce que relatent des notes authentiques sur un fait qui fit époque dans son apostolat.

Le Vendredi-Saint, à Maurice, a toujours été un jour de dévotion pour tout le monde ; ceux mêmes qui ne vont jamais à l'église pendant l'année, ne manquent pas, ce jour-là, d'aller adorer la croix. Mais à cet acte de religion se mêlaient mille vues mauvaises en beaucoup de ces pauvres créoles, et, sur le soir, l'église se transformait en un lieu de désordre et de profanation, jusque bien avant dans la nuit ; c'était une véritable abomination.

La première fois que le P. Laval fut témoin de ce scandale, il en eut le cœur navré, et prit la résolution de faire tout ce qui serait en son pouvoir pour empêcher qu'il ne se renouvelât. L'année suivante (en 1843), après avoir obtenu l'autorisation de Mgr Collier, qui ne gémissait pas moins que lui de ces profanations, il résolut de se rendre maître du lieu au moment où, à la fin du jour, la foule l'envahissait. Quand il voit arriver ce que, dans le pays, les noirs appellent le « mauvais monde », c'est-à-dire cette foule dissipée, bruyante, dissolue qui venait, dans une apparence de religion, insulter Jésus-Christ sur la croix ; quand il voit commencer le tumulte, le bruit et les causeries qui devaient durer bien avant dans la nuit, il monte en chaire, et, avec l'énergie extraordinaire qu'il avait à cette époque, un air inspiré et des paroles que Dieu rendait terribles, il commanda de sortir. Alors, tous les noirs se lèvent à la fois et se retirent comme les flots de la mer à la voix de Dieu, entraînant la foule et la poussant dehors. En un instant, le zéléteur de la maison de Dieu en reste maître et en ferme les portes. La foule mise dehors, se grossissant de celle qui arrivait, entre en fureur, crie, hurle, demande sa tête. Les jeunes gens surtout font un terrible vacarme et disent hautement qu'ils veulent le tuer. Les noirs s'arment alors de gros bâtons, et se réunissent pour défendre leur Père.

Pendant ce temps, le P. Laval était dans l'église, priant avec calme et amour au pied de la croix. Après avoir exhalé sa colère, mais sans oser forcer les portes, la foule se dissipe peu à peu, et l'intrepide missionnaire rentre chez lui calme et tranquille entre deux

(1) Le P. Laval distribua de belles images aux confirmands ; elles portaient la date de leur première communion et celle de leur confirmation avec sa signature. Elles sont conservées dans les familles comme des reliques.

haies de jeunes noirs lui faisant escorte. Ils avaient déclaré aux jeunes gens blancs qu'ils étaient prêts à mourir pour lui, et que, s'ils osaient le toucher, c'était à eux qu'ils auraient affaire.

On commença dès lors à compter avec le P. Laval. Déjà se formait autour de lui ce prestige que sa vertu, son dévouement, ses travaux grandiront jusqu'à la hauteur d'une autorité morale qu'aucune autre ne surpassera dans la colonie.

* * *

C'est au cours de ces années de persécutions et de luttes que la charité héroïque du P. Laval remporta sur ses ennemis une victoire moins éclatante, mais plus décisive que toutes celles que la force humaine aurait pu lui donner. Un homme de couleur, contrarié dans ses passions, cherchait l'occasion de se venger. Un jour, trouvant le P. Laval à la sacristie, et le croyant seul, il se jette sur lui, lui crache au visage, lui meurtrit les joues de soufflets, le renverse par terre et l'accable de coups. Peut-être eût-il poursuivi plus loin sa vengeance, si le sacristain, Jean-Pierre, suivi de l'intrépide Jean-Marie Prosper, ne fût accouru. Quant au P. Laval, après avoir supporté le tout avec une héroïque patience, il mit le comble à sa charité en gardant et en commandant le silence sur l'indigne traitement dont il venait d'être l'objet. L'agresseur n'était guère rassuré, d'autant plus qu'un honorable magistrat, habitant auprès de la cathédrale, avait recommandé de saisir quelque perturbateur pour en faire un exemple. Mais le silence fut bien gardé, sauf par le principal intéressé. Touché de tant de magnanimité, il se convertit et contribua à la conversion de beaucoup d'autres parmi ceux qui avaient montré le plus d'acharnement contre l'homme de Dieu.

VII

LES AUXILIAIRES DU P. LAVAL

1841-1845

A l'exemple des apôtres, le P. Laval enseignait *publice et per domos*. A l'exemple des apôtres aussi, il s'adjoignit des auxiliaires dévoués ; il en trouva dans toutes les classes de la société, mais les premiers furent de très humble condition. Grâce à ses catéchistes, il put s'absenter de Port-Louis, où ceux-ci le suppléaient pour la récitation des prières et l'enseignement de la doctrine. Lui, accompagné d'autres catéchistes, se transportait dans les campagnes, d'abord aux environs de la ville, puis dans les quartiers plus éloignés ; il y établissait des centres de réunion et, en partant, laissait un catéchiste qui, sous la direction du curé, maintenait le groupe et répétait les leçons du missionnaire.

Un des premiers collaborateurs du P. Laval fut un pauvre noir estropié des deux jambes, et qui ne marchait que sur les mains et les genoux. En revanche, il avait reçu de Dieu une grâce admirable pour parler l'idiome du peuple, faire réciter les prières, et répéter les leçons du Père. Le plus connu de ces humbles collaborateurs est Émilien Pierre. Voici comment le P. Thévaux racontait, en 1866, l'apostolat de cet auxiliaire des missionnaires :

Dans les premiers jours de février (1866), nous avons eu la douleur de perdre un des plus anciens et des plus dévoués enfants du P. Laval, Émilien Pierre. Il avait été non seulement son disciple, mais aussi son compagnon fidèle. Un soir, nous racontait à ce sujet notre bon P. Laval, au moment de mon instruction, je vis entrer dans l'église un homme portant une grosse corde à la ceinture et

manifestant les plus grands sentiments de pénitence. A cette vue, je me dis : « Voilà un homme qui pourra me servir. » Le bon P. Laval donna alors à Émilien des soins tout particuliers ; et quand il le vit bien préparé, il lui adressa ces paroles : « Émilien, suivez le bon Dieu et suivez-moi. » Paroles qui pénétrèrent bien avant dans le cœur de son disciple et que celui-ci rapportait les yeux mouillés de larmes.

Émilien devint donc catéchiste. Étonnant est le nombre de personnes qu'il a préparées au baptême et à la première communion. Son ministère ne se borna pas à la ville de Port-Louis ; il fut envoyé dans un grand nombre de quartiers de l'île continuer l'œuvre qu'il avait commencée en ville. Pendant plus de vingt années sa vie s'est passée à catéchiser les pauvres, et cela, en tout lieu et à toute heure du jour.

Pour première récompense, Dieu lui a accordé de mourir comme il avait vécu, c'est-à-dire, en faisant le catéchisme. Un curé de la campagne l'avait appelé à son aide pour préparer une première communion. Émilien s'y rendit avec empressement ; là il redoubla les efforts de son zèle ; mais sa tâche était finie. Il est tombé malade, et, huit jours après, il est allé rejoindre le bon P. Laval, dont il pleurait si souvent l'absence.

Mgr Hankinson, en mémoire de ses services, a voulu que la cathédrale lui fit de magnifiques funérailles, auxquelles Sa Grandeur a daigné présider. Les PP. Thévaux et Lefevre, dans la même pensée, ont accompagné, en habit de chœur, sa dépouille mortelle au cimetière, ce qui ne se voit jamais ici.

* * *

Le nom d'Émilien reviendra souvent dans ce récit : celui de Jean-Marie Prosper a déjà paru deux fois. C'était un ouvrier hardi et intelligent, pourvu d'une certaine instruction, ce qui était alors rare parmi les personnes de sa classe. Il était employé comme charpentier à la municipalité de Port-Louis lorsque le P. Laval arriva à Maurice. Le P. Laval, qui avait souvent affaire à la municipalité pour régler sa permission de séjour, y fit la connaissance de Jean-Marie. Celui-ci lui offrit ses services, et l'emmena dans sa maison.

Là, raconte sa fille Caroline Prosper, en religion Sœur Marie Lupercile, le P. Laval apprit que le mariage de mes parents n'était pas béni par l'Église, et que moi-même, alors âgée de dix-huit mois, je n'avais pas encore reçu le baptême. Après quelques difficultés de

la part de ma mère, il fut décidé que, dès le lendemain, mes parents recevraient la bénédiction nuptiale et que je serais baptisée. Le soir, mon père conduisit le P. Laval au presbytère et coucha chez lui. Il l'aida ensuite dans tous les travaux du saint ministère, lui fit faire la connaissance de toutes les personnes de la ville, et surtout, lui apprit qu'un grand nombre de mariages ne s'étaient faits que civilement. Le P. Laval s'empressa de bénir toutes ces unions et il y baptisa un grand nombre d'enfants. Pendant à peu près dix ou douze ans, mon père eut à défendre très souvent la vie du P. Laval, car une foule de mauvaises gens, jaloux de nombreuses conversions, prirent la résolution de se défaire de lui. Plusieurs fois on l'attaqua vainement.

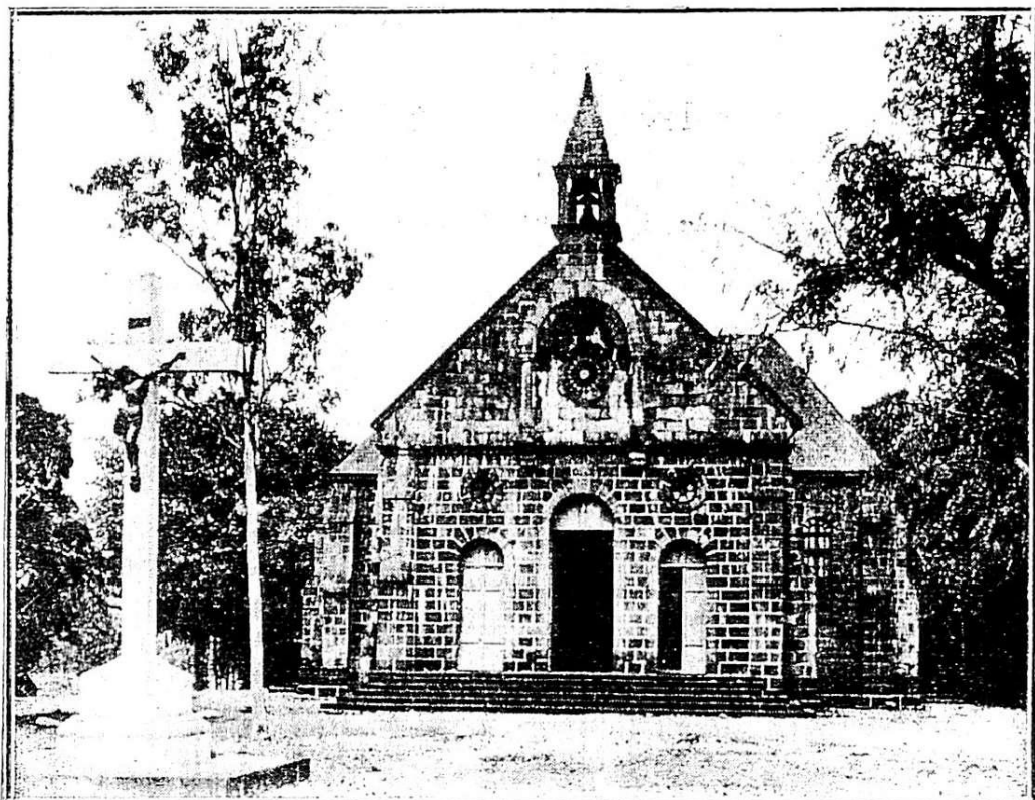
Les services de Jean-Marie Prosper étaient désintéressés ; nous voulons dire qu'il ne fut jamais employé attiré, mais les Pères lui confiaient souvent des missions de confiance. La première intervention du P. Laval, après sa mort, fut pour la fille de Jean-Marie Prosper, Caroline.

Citons, pour le plaisir du contraste, un autre intime du P. Laval, Jean-Marie Mézelle. C'était un ouvrier maçon. Le P. Laval eut beaucoup de peine à le convertir dans les premières années de sa mission ; mais une fois converti, il resta toujours un excellent chrétien. C'est lui qui servait la messe au P. Laval ; et quoique sa demeure fût à la Vallée des Prêtres, à plus d'une lieue de la cathédrale, il arrivait tous les matins avant cinq heures, faisait sa prière et servait la messe du Père. Quand le P. Laval ne put plus célébrer lui-même la sainte messe, c'est Jean-Marie Mézelle qui le conduisait à la sainte communion en lui prêtant l'appui de son bras. Aussi, le P. Laval avait-il une prédilection toute spéciale pour Jean-Marie, à cause de sa simplicité, de sa bonhomie et de sa vie exemplaire ; il est mort en 1872.

* * *

Le P. Laval n'aimait point l'éclat ; ce n'est que rarement que nous le verrons organiser, à l'occasion de quelques fêtes, de grandes manifestations, ce en quoi, pour-

tant, il excellait. Il préférait instruire ses noirs par petits groupes ; c'est dans ce but qu'il créa dans les faubourgs de la ville des centres de réunion. Ce n'étaient d'abord que des cases louées ou mises gratuitement au service du missionnaire par quelques nouveaux convertis. Quelques-unes de ces cases devinrent des chapelles qui servirent au



ILE MAURICE. — ÉGLISE DU SAINT-SAUVEUR (Bambous)

culte jusqu'à l'érection des nouvelles paroisses. Telles furent, à l'ouest de la ville, dans le quartier qui est devenu la paroisse de l'Immaculée-Conception : Notre-Dame des Sept-Douleurs, Notre-Dame du Refuge, Saint-Paul ; plus au centre, au Trou Fanfaron, Notre-Dame de Bon Secours ; au faubourg de l'Est, Saint-Joseph, tout près de l'endroit où s'élève la belle église de Saint-François-Xavier ; en dehors de la ville, sur la paroisse actuelle de Sainte-Croix : la Sainte-Croix, la Sainte-Famille, Saint-Etienne, Saint-Michel entre Rochebois et Richeterre ;

plus loin, au quartier de Pamplémousses, le Calvaire, les chapelles de Saint-Pierre et de Saint-Paul, remplacées aujourd'hui par Saint-Joseph de Terre Rouge ; Notre-Dame de la Délivrande, à la Montagne Longue ; le Sacré-Cœur, à la Nouvelle Découverte. Enfin, du côté opposé de Port-Louis, dans le quartier de Rivière Noire : le Saint-Cœur de Marie, à la Petite Rivière, la première en date des chapelles de la campagne ; Saint-Sauveur, aux Bambous ; et tout près de la ville, le Saint-Sacrement, aux Cassis. Ces trois chapelles sont devenues autant d'églises paroissiales.

L'histoire de quelques-unes de ces chapelles est intéressante pour les lecteurs mauriciens ; c'est l'histoire religieuse de leur pays ; plusieurs y trouveront les noms de leurs ancêtres. Pour les étrangers, ces récits familiers seront une peinture vivante des mœurs de l'église primitive, où nous voyons saint Paul saluer ses hôtes « *avec leur église domestique* ».

Le P. Laval se rendait dans les chapelles aussi souvent qu'il lui était possible de le faire, ou bien il y envoyait son fidèle Émilien. Il faisait ces courses toujours à pied, et jamais il n'acceptait de manger chez personne. Il se contentait d'un morceau de pain sec, qu'il avait pris soin de mettre dans sa poche. Chacune de ses visites était une fête pour les noirs. Il leur adressait une petite instruction, examinait les catéchumènes, et ne manquait pas d'enseigner quelques cantiques populaires. Ces centres de réunion, répandus en des lieux divers, devinrent comme autant de sources fécondes qui payèrent bientôt leur tribut à l'église cathédrale, où le P. Laval avait établi son point de ralliement. Aussi, ses catéchismes du soir, à Port-Louis, composés d'abord de cent cinquante à deux cents noirs, formèrent-ils en peu de temps une réunion imposante de plusieurs centaines de néophytes, avides d'apprendre la doctrine du salut. On y venait de deux, trois, et parfois même de quatre à cinq lieues. Plusieurs accouraient aux

instructions de l'homme de Dieu, non seulement de Rochebois et de la Grande Rivière, mais de Pamplemousses, de la Montagne Longue, de Vacoas, de la Poudre d'Or. Quelques-uns venaient de Flacq, de la Rivière Noire, de la Savanne, sinon toutes les semaines, du moins une fois ou deux par mois. Ceux qui ne pouvaient faire le trajet en une journée, car ils avaient à franchir de grandes distances, demandaient l'hospitalité à leurs camarades de la ville, enfants comme eux du P. Laval ; et, s'il ne leur était pas possible de se rendre aux réunions de la semaine, ils ne manquaient pas, les dimanches et fêtes, de venir assister à la messe de midi et au catéchisme qui suivait.

S'agissait-il du catéchisme préparatoire à la première communion, quelques-uns de ces fervents chrétiens venaient de trois et quatre lieues, trois fois la semaine. Ils arrivaient à sept heures du soir pour le catéchisme, et n'étaient guère de retour dans leur petite case que vers onze heures ou minuit. Cet exercice durait ordinairement une année entière, et quelquefois plus, c'est-à-dire tout le temps nécessaire à leur instruction et une sérieuse préparation à leur baptême, à leur mariage et à leur première communion. L'un d'eux, qui avait fait avec sa femme ce voyage de cinq lieues pendant une année entière, interrogé comment il avait eu le courage de soutenir une si longue épreuve, répondit : « Mon Père, je me rappelais qu'autrefois j'avais fait ces mêmes voyages pour venir au bal à la ville, et je me disais : si tu as pu te fatiguer pour t'amuser, tu pourras bien aussi te fatiguer pour venir au catéchisme et sauver ton âme. »

* * *

Dans le commencement de juillet 1843, le P. Laval dut éprouver une grande joie : la visite de deux amis de séminaire, devenus ses confrères par la profession religieuse, le P. Blanpin et le P. Collin, envoyés à Bourbon, où le

P. Le Vavasseur les attendait depuis un an. Le navire qui les portait fit relâche à Maurice, et ce fut une grande consolation pour le P. Laval de les posséder quelques jours. Il les fit assister à ses réunions du soir, à l'église de Port-Louis, et voulut que l'un d'eux adressât la parole à ses bons Noirs.

A Maurice, écrivait le P. Blanpin au Vénérable P. Libermann, nous avons trouvé notre excellent confrère, le P. Laval. C'est un saint homme comme vous le savez mieux que moi, qui fait à lui seul une besogne qui en écraserait plusieurs autres et produit des merveilles de conversion et de sanctification pour les noirs, dont il s'occupe exclusivement. Vous dire combien il est aimé de ces pauvres gens serait chose impossible. Nous demandâmes à l'un des rameurs du petit canot qui était venu s'offrir à nous débarquer s'il connaissait le P. Laval. « Moi si conné P. Laval ? C'est notre Père ! répondit-il aussitôt. Il n'y a pas d'homme si bon que lui nulle part. Depuis que je suis au monde, voilà vingt-six ans, je n'ai jamais connu d'homme plus meilleur que lui, il fait plus de bien que tous les autres. »

Autre fut le langage tenu par l'apôtre de Maurice à ses confrères. Leur ouvrant librement son âme, il leur exprima toute sa peine de ne pouvoir plus trouver le temps de vaquer à l'oraison, car bien qu'il fût sans cesse occupé de choses saintes, il sentait le besoin de se retremper dans le contact immédiat avec Dieu, et il se plaignait « de ce que la piété et l'esprit intérieur souffraient de cette vie si occupée ».

Ses communications fraternelles ne s'arrêtèrent pas là. Il leur confia ses craintes de n'avoir pas apporté, peut-être, assez de ménagement et de modération à l'égard des Blancs. Il avait, à la vérité, rencontré de leur part beaucoup d'opposition ; mais, avec plus de douceur, n'eût-il pas réussi finalement à faire le même bien auprès des Noirs, sans cependant froisser et s'aliéner les esprits de leurs maîtres ? « Mais j'espère, ajoutait le P. Collin, que Notre-Seigneur l'aura guidé, et que tout ce qu'il a fait aura été bien fait. Car la position était très difficile, et s'il avait eu le malheur de faiblir tant soit peu, tout était perdu : les opposants prenaient le dessus, et il eût été obligé de rendre les armes. »

Avant de quitter leur cher confrère, les deux voyageurs lui laissèrent un exemplaire de la règle du nouvel Institut. Grande fut sa joie d'y trouver, retracées par le Vénérable P. Libermann, sous forme de règle de conduite, toutes les vertus qu'il l'avait vu pratiquer lui-même au séminaire de Saint-Sulpice. Cette lecture rafraîchit délicieusement son âme, et plus que jamais il s'attacha du fond du cœur à la Société naissante, avec l'unique désir de se nourrir de son esprit et de vivre de sa vie.

Nous pouvons nous faire une idée de l'angoisse qui serra le cœur du P. Laval en voyant s'éloigner ses deux jeunes confrères. Le gouvernement britannique ne laissait aucun espoir d'accepter dans la colonie des prêtres français ; toutes les demandes de Mgr Collier étaient accueillies par un refus catégorique. Le P. Le Vasseur était d'avis que l'isolement du P. Laval ne devait pas durer plus longtemps, et il écrivait au Vénérable P. Libermann pour qu'il fût rappelé de Maurice et placé à Bourbon.

Oh ! qu'il nous serait précieux ici ! Ce qui nous manque, c'est un homme de Dieu, c'est un saint. Et encore : Ce pauvre P. Laval se consumera, finira seul à Maurice, puisqu'on ne peut lui adjoindre de confrère, et peut-être bientôt ; le ministère auquel il se livre est au-dessus de ses forces. Et d'ailleurs un missionnaire du Saint-Cœur de Marie ne peut rester seul, en dehors de la vie de communauté.

Il exprimait, enfin, avec la fougue qui le caractérisait, l'intention d'aller visiter le P. Laval à Maurice et de s'entendre à son sujet avec Mgr Collier, « dût-il pour cela, disait-il, passer sous la mer ».

Le prélat, de son côté, exposait qu'il se rendrait bientôt en Angleterre, et qu'il espérait trouver quelques sujets irlandais, lesquels, après un certain temps passé au noviciat de la Neuville, pourraient être adjoints au P. Laval et placés sous sa direction. Il demandait donc instamment que l'on voulût bien prendre patience, d'autant plus qu'à cette époque il n'y avait que sept prêtres pour tout le service religieux de son Vicariat.

* * *

Sur ces entrefaites, Mgr Dalmond, nouvellement nommé Vicaire apostolique de Madagascar, demandait au P. Libermann des prêtres pour sa mission. Le Vénérable Fondateur accepta d'abord et envoya le P. Lambert avec deux autres missionnaires à Bourbon, attendre l'occasion de commencer la mission de Madagascar, et il caressait l'idée de mettre à leur tête le P. Laval, qui se trouvait à Maurice dans des conditions contraires aux règles de son Institut, mais qui y faisait tant de bien... Dans cette situation perplexe, le Vénérable porta l'affaire à Rome, pour mieux connaître la volonté de Dieu. Or la réponse du cardinal Frasoni, Préfet de la Sacrée-Congrégation de la Propagande, fut que le P. Laval devait rester à Maurice aussi longtemps que cette île serait dépourvue d'ouvriers évangéliques.

En lui transmettant cette réponse, le saint fondateur ajoutait :

Votre mission est grande et belle, quoique moins apparente et peut-être moins fructueuse que ne serait celle de Madagascar, où vous aviez exprimé l'espérance de faire beaucoup de bien. La volonté divine doit être le seul mobile de nos désirs et de nos actions. Tant que nous sommes conformes à cette divine volonté, la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ est avec nous ; si nous suivons nos propres désirs, ses grâces s'éloignent et diminuent de beaucoup : et de quoi sommes-nous capables alors ? Consolerez-vous donc et réjouissez-vous de tout ce que la divine Bonté fait et fera par vous dans cette pauvre île de Maurice.

VIII

RETOURS A DIEU

1845-1847

Les travaux apostoliques de Mgr Collier et du P. Laval, fécondés par les prières qu'ils faisaient sans cesse monter vers le Ciel et qu'ils sollicitaient de toutes les saintes âmes de leur connaissance, commençaient à porter leurs fruits. La moisson était mûre, mais les ouvriers manquaient pour la cueillir.

Mgr Collier s'embarqua pour l'Europe en septembre 1848, résolu à parcourir les pays les plus chrétiens : la France, la Belgique, l'Irlande, pépinières de vocations apostoliques. Son absence dura deux ans ; mais Dieu bénit son voyage, car le pieux évêque recruta huit nouveaux prêtres pour sa mission. C'est du retour de Mgr Collier, en 1845, que date vraiment la restauration du culte catholique à Maurice.

Mgr Collier se rendit d'abord à la Neuville près du Vénérable P. Libermann, et il écrivit en Normandie à la famille du P. Laval pour lui donner des nouvelles impatientement attendues.

Le P. Laval, écrivait-il, est un apôtre, et il me serait impossible de dire toute l'estime que j'ai pour lui. Il travaille surtout parmi la classe des affranchis avec un succès prodigieux. Au bout de dix-huit mois, il avait instruit, baptisé, confessé et préparé à la confirmation cinq cents adultes des anciens esclaves. Il est infatigable, et je remercie la divine Providence de m'avoir donné dans sa personne un missionnaire incomparable.

L'absence de Mgr Collier rendit encore plus complet l'isolement du P. Laval ; il n'avait d'autre consolation

qu'une correspondance plus active avec le P. Le Vavas-seur et le Vénérable Libermann. Citons la lettre suivante du 15 octobre 1844 qui, en nous donnant le règlement d'une journée du P. Laval, nous fait en raccourci l'histoire de sa vie à Maurice ; nous y voyons, pour la première fois, le P. Laval signaler avec joie aussi, mais avec quelle humilité, un retour des classes dirigeantes vers la religion.

Monsieur le Supérieur et cher Père en Jésus et Marie,

Voilà à peu près trois ans que je travaille à Maurice, et voici le fruit que la grâce de Notre-Seigneur m'a fait recueillir : environ deux cent cinquante personnes instruites et baptisées, Malgaches et Mozambiques ; trois cent cinquante et quelques mariages tant créoles que Malgaches et Mozambiques ; à peu près trois cent vingt premières communions, peu de jeunes, presque tous des vieux. Tous ont persévéré, excepté quelques jeunes filles et quelques jeunes gens, que l'on a été obligé d'éloigner des sacrements. Je suis très difficile pour donner le baptême et le mariage et surtout pour la première communion, non pas à cause de l'instruction, mais de la conduite. Il me semble qu'il faut prendre bien des précautions, pour tâcher d'assurer la persévérance ; il vaut mieux avoir 3 à 400 bons chrétiens que de faire faire la première communion à tort et à travers et voir des déserteurs. Je ne sais si ma manière est bonne. Du reste, ces bonnes gens ont une grande confiance dans leur pauvre père ; ils ne font rien soit pour le temporel, soit pour le spirituel sans consulter et sont dociles à suivre ce qu'on leur dit ; maintenant aussi les esprits reviennent beaucoup en faveur de la religion, même du côté des Blancs ; peut-être que Marie aura pitié de nous.

Voici, Monsieur le Supérieur, mon petit règlement de vie de chaque jour : à 5 heures du matin, lever, visite à la prison pour la prière du matin aux prisonniers ; à 6 heures moins un quart j'entre à l'église pour y faire une demi-heure d'oraison et une demi-heure de préparation à la sainte messe ; à 7 heures, la sainte messe, action de grâces d'une demi-heure ; confessionnal jusqu'à 9 heures et demie ou dix heures. Dix heures et demie, récitation des petites heures, un peu de lecture d'Écriture Sainte, un quart d'heure pour le déjeuner ; puis, le reste de la journée est employé à enseigner la prière, confesser, marier, baptiser, visiter les malades ; à 4 heures, au confessionnal ; à 5 heures, visite à la prison pour la prière du soir ; à 5 heures et demie, au confessionnal jusqu'à 7 heures. A 7 heures, commence le chapelet, puis l'instruction et la grande prière, suivie de quelques cantiques. Les personnes qui ne connais-

sent pas soit leurs prières, soit leurs mystères et sacrements, restent, et l'instruction se continue jusqu'à 9 heures. A 9 heures, je ferme la porte de l'église.

Une petite prière, un petit souper, coucher, et en voilà jusqu'au lendemain, où je recommence sur le même pied.

Le dimanche, voici ce que je fais : à sept heures, je vais aux prisons pour la prière et quelques mots d'instruction ; je reviens à huit heures et demie ; je dis mon bréviaire ; puis, après la grand' messe, je me mets à confesser mes Noirs. A midi, la sainte messe à laquelle assistent à peu près 5 à 600 noirs ; instruction d'une heure ou trois quarts d'heure ; puis, quelques dizaines de chapelet, et encore une petite instruction ; cela finit vers 3 heures ; je vais alors prendre un peu de nourriture. Le reste de la journée, visite aux prisons, confessionnal, récitation du chapelet et prière du soir pour les noirs qui n'ont pas assisté aux vêpres.

Voilà, Monsieur le Supérieur, mon genre de vie depuis trois ans. Quelquefois je me sens un peu fatigué, mais je vais toujours clopin-clopant. J'espère que Marie aura pitié de son pauvre missionnaire, et que bientôt elle lui enverra un ou deux confrères. Si nous étions trois missionnaires à Maurice, nous pourrions faire quelque bien. Je vous parle comme à mon bon Père. C'est Marie notre bonne Mère, qui me soutient et me console, qui me donne force et courage. Priez, priez, cher Père, faites prier nos bons frères pour que je ne déshonore pas mon titre de missionnaire du Saint et Immaculé Cœur de Marie. Oh ! mille fois plutôt mourir ! Excusez, je vous prie, mon langage barbare et sentant le créole. J'apprends de jour en jour que ce n'est pas avec de belles paroles que l'on arrache les victimes au diable, mais avec la prière et le jeûne. C'est le Maître, qui est la vérité même, qui l'a dit.

Mes respects bien profonds, mes amitiés bien sincères, à tous nos bons frères du noviciat. Si le bon Dieu me juge digne d'aller à Madagascar, je suis toujours prêt à aller où m'appelle sa sainte volonté. Vous, Monsieur le Supérieur, priez pour moi le Saint Cœur de Marie, notre bonne Mère.

Je suis pour la vie votre tout dévoué missionnaire, prêtre du Saint-Cœur de Marie.

LAVAL, *Prêtre missionnaire*
du Saint-Cœur de Marie.

* * *

Ces années 1843 et 1844 furent pour la Congrégation du Saint-Cœur de Marie des années d'épreuves telles que l'œuvre naissante aurait dû succomber, si elle n'avait pas été l'œuvre de Dieu. Plusieurs missionnaires jeunes et

pleins de zèle attendaient, à la Neuville, leur départ pour les missions, et voilà que, par un enchaînement de circonstances, les colonies leur sont tout à coup fermées ; les premiers missionnaires envoyés en Haïti en étaient chassés par une révolution ; à Maurice, le gouvernement britannique et encore moins le gouvernement local ne laissent aucun espoir de faire adjoindre des confrères au P. Laval ; à Bourbon, le P. Le Vasseur et ses deux confrères se voyaient inopinément dans une situation des plus précaires. Le Vénérable Libermann, sentant, suivant son expression, que la terre lui manquait, vint implorer le secours de la Sainte Vierge dans le Sanctuaire de Notre-Dames des Victoires, comme il avait l'habitude de le faire quand il n'avait plus aucun espoir humain. C'est là que la Providence l'attendait pour lui confier, au lieu de trois petites îles, un vaste continent à évangéliser : l'Afrique.

Le 13 septembre 1843, huit missionnaires, dont sept prêtres et un frère, partaient de Bordeaux pour l'Afrique. La vente d'une partie du patrimoine du P. Laval servit aux dépenses nécessitées par cet envoi de missionnaires, dans un moment où l'on s'était trouvé, à la Neuville, avec cinq francs en caisse pour l'entretien du noviciat.

En moins d'un an, six des jeunes missionnaires avaient succombé au climat et aux privations, et les deux survivants passèrent pour morts pendant deux ans. Ce n'est qu'en 1845 qu'ils purent communiquer avec leur supérieur ; pendant ce temps, ils avaient fondé la mission du Gabon et contribué à assurer à la France la possession de cette colonie.

Sous la première impression du désastre, le Vénérable Libermann écrivait :

O malheureuse Guinée ! il me semble que je l'ai tout entière dans mon cœur ! Les malheurs de ces pauvres âmes m'oppressent et m'accablent. Faut-il les abandonner ? Jamais, cela ne se peut. Il y a

dans ces vastes contrées peut-être plus de quinze millions d'âmes qui n'ont jamais entendu parler de la bonne Nouvelle que Notre-Seigneur nous a apportée sur la terre. Il semble que notre bon Maître nous en charge. Abandonnerons-nous ces millions d'âmes jusqu'à la fin du monde ? Impossible ; j'en mourrais de douleur. Aussi, je suis persuadé que ce ne sont que des victimes que la divine bonté nous a fait envoyer dans ces pays pour y attirer sa bénédiction. J'ai vu une marche providentielle dans cet événement. Toutes les précautions prises furent inutiles.

Les aspirants missionnaires de la Neuville se montrèrent dignes de leurs devanciers, car le vénérable Fondateur continue :

Ce coup, loin de décourager nos confrères, n'a fait qu'augmenter leur ardeur. Tous m'ont demandé d'aller en Guinée ; plusieurs m'ont fait de fortes instances. Je fus obligé de défendre qu'on continuât à me persécuter pour cela ; je ne puis envoyer des gens à la boucherie. Les missionnaires sont trop précieux.

La mission de Guinée est sans contredit la plus difficile. Il faut cependant faire tous nos efforts pour sauver ces vastes pays. J'ai les plus grandes espérances pour cela. Je ne quitterai jamais le projet de venir au secours de tous ces millions d'âmes, si malheureusement délaissées, lors même que mes espérances actuelles, si bien fondées, viendraient à échouer.

Priez pour la pauvre Guinée. J'ai entrevu ces catastrophes, et même j'en ai eu presque la certitude. Depuis huit à dix mois, je n'avais de repos ni jour ni nuit ; je ne pouvais faire sortir la Guinée de ma tête.

Le P. Laval offrit au Vénérable Libermann tout le secours en son pouvoir : ses prières et le reste de son patrimoine :

Je vous envoie de nouveau ma procuration bien en règle, écrivait-il au Vénérable Fondateur, usez-en librement pour la plus grande gloire de Jésus et de Marie. Car si je ne fais rien, il faut que je contribue du moins à faire le bien. Celui qui nourrit le missionnaire partagera la récompense du missionnaire ; c'est là toute mon espérance.

* * *

Dieu justifia la confiance de ses pieux serviteurs. La Mission d'Afrique fut organisée sur des bases solides,

et à Maurice, le P. Laval trouva des consolations inespérées. La première fut la conversion d'un jeune magistrat, M. Gonin.

Joachim Hyacinthe Gonin naquit à Bourgoin (Isère), le 13 août 1815 et fut baptisé le lendemain 14. Ses parents vinrent avec leur jeune enfant s'établir à Maurice en 1817. Le jeune Gonin se distingua par ses succès au collège royal, et à la fin de ses études, en 1830, il remporta « *le prix de supériorité* », bien qu'il n'eût que quinze ans. Il fit ses études de droit à Port-Louis et fut reçu avoué le 1^{er} octobre 1838. Il se fit une belle clientèle, fut avoué du Gouvernement et agit comme « *Crown prosecutor* ». Sa conversion lui suscita de la part de ses compagnons des persécutions de toutes sortes, les plus grossières et les plus raffinées. Jusqu'à son départ de Maurice, en 1849, nous le verrons combattre pour la religion par la parole et par la plume. Il a contribué plus que personne à détruire le respect humain qui, jusqu'alors, tenait les hommes éloignés des pratiques religieuses.

Laissons le P. Thiersé rapporter une conversion qui remonte à la même époque, la conversion de M. Letard, riche commerçant de Port-Louis.

Le P. Laval faisait un jour les baptêmes ; M. Letard, qui n'était pas encore converti, se présenta pour être le parrain d'un enfant. Lorsque la cérémonie fut terminée, le parrain de l'enfant en prenant le livre qu'il venait de signer glissa adroitement au-dessous, comme c'était l'usage des personnes aisées, quelques pièces d'or pour le prêtre. Le P. Laval l'aperçoit, il s'approche, et sans mot dire, il saisit vivement la main de M. Letard, lui fait reprendre ses pièces d'or, le mène par le bras vers le tronc des pauvres fixé à un des piliers de la tribune, et lui fait glisser son or dans le tronc sans dire une parole et s'en va. Tout cela se fit en un clin d'œil sans que le pauvre homme eût le temps de la réflexion. Il était comme pétrifié et n'en revenait plus. Depuis, il fit des réflexions sérieuses qui l'amènèrent au fidèle accomplissement de ses devoirs religieux.

M. Letard prit une grande part aux œuvres de zèle du P. Laval. Il fut trésorier de la fabrique de la cathédrale.

Un autre jeune homme, Pierre-Louis Halais, arriva en ce même temps à Maurice ; c'était un chrétien de vieille roche, né au diocèse de Rennes. Il avait été professeur d'anglais à Fougères, puis à Nantes ; il songeait à entrer dans la société fondée par Lamennais, mais il en fut détourné par la triste apostasie de son compatriote. Il vint à Maurice comme professeur. Dès son arrivée, il se lia d'une étroite amitié avec le P. Laval et M. Gonin. Nous le verrons assister aux derniers moments du P. Laval ; c'est lui qui, avec un autre ami du saint missionnaire, signa la déclaration de décès.

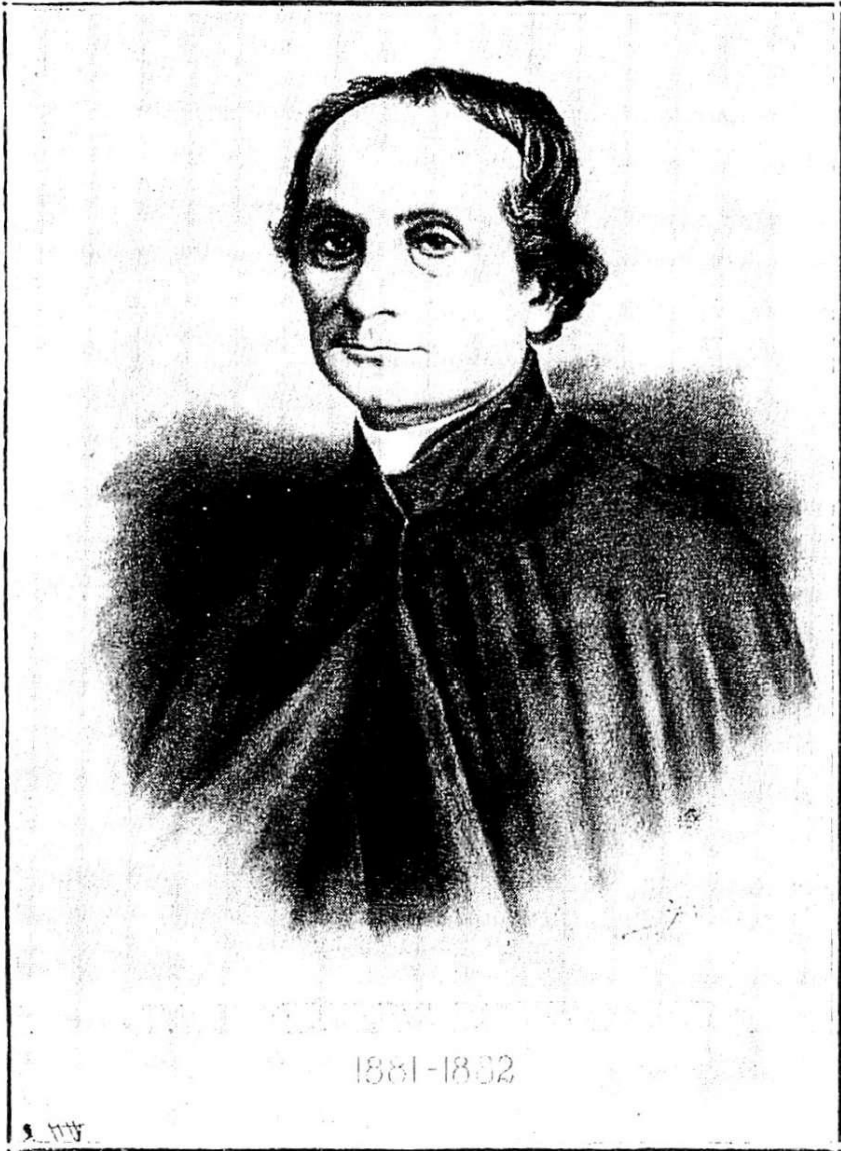
Un Mauricien, Théophile Bonnecfoy, se joignit à eux dès le même temps et se montra prosélyte plein d'ardeur ; c'est à lui et à M. Halais que nous devons les deux premières notices biographiques sur le P. Laval.

* * *

Les efforts de Mgr Collier pour le recrutement de son clergé furent bénis. Il put envoyer devant lui les abbés Masuy, Eggermont, O'Brien, qui arrivèrent à Maurice au mois de juin 1845. Lui-même les suivit de près et arriva en septembre 1845, avec les abbés O'Dwyer, Mac-Govern, Hogan, Commerford et Grosford ; ces trois derniers furent ordonnés prêtres dans la colonie. L'abbé Masuy resta en ville pendant toute sa longue carrière ; l'abbé Eggermont fut placé à Moka ; l'abbé O'Dwyer à Saint-Julien de Flacq ; l'abbé Mac Govern, à Saint-Augustin, Rivière-Noire ; les trois nouveaux prêtres restèrent à la cathédrale pour s'initier au saint ministère sous les yeux de leur évêque.

Mgr Collier avait sans doute entretenu ses compagnons de voyage de son estime pour le P. Laval, car, dès leur arrivée à Maurice, ils nouèrent avec lui les relations les plus cordiales, et plusieurs d'entre eux le prirent pour directeur de leur conscience.

Le retour de Mgr Collier et ce renfort de nouveaux prêtres permirent au P. Laval de prendre un moment de congé ; il alla le passer à Bourbon auprès de ses confrères. Ses catéchistes continuèrent son œuvre d'apostolat pendant son absence, et l'abbé Masuy prit soin des nouveaux convertis ; de là date cette admirable amitié qui unit ces deux saints prêtres et qui fit l'édification de tous leurs contemporains. Aux yeux de la postérité leurs noms sont restés inséparables.



LE PÈRE LE VASSEUR.

IX

LE P. LAVAL A BOURBON ; LES PP. LE VAVASSEUR, COLLIN, A MAURICE 1845-1847

A peine arrivé à Saint-Denis, capitale de l'île Bourbon, le P. Laval dut monter en chaire et distribuer la parole de Dieu à un nombreux auditoire, avide de voir et d'entendre l'apôtre de l'île voisine. Le maire de Saint-Denis était au milieu des auditeurs. Il avait sans doute pensé que la première instruction de l'ardent missionnaire des affranchis de Maurice aux Noirs encore esclaves de Bourbon demandait à être jugée par lui-même. Mais le P. Laval sut éviter toute allusion propre à échauffer les esprits, et il parla d'une manière si pieuse et si humble qu'il laissa tout son auditoire aussi édifié que rempli d'admiration pour sa personne.

Le P. Laval profita de son congé pour rendre compte au Vénérable Libermann de l'état où il avait laissé sa mission de Maurice. A la date du 14 novembre 1845, il écrivait au Vénérable Fondateur :

Mon cher Père Supérieur,

Me voilà donc dans notre petite maison de Bourbon, avec tous mes bons frères, à reposer, pour quelques semaines seulement, ma pauvre âme et mon misérable corps.

Oh ! qu'il y a longtemps que je demandais cette grâce-là à Notre Seigneur et à sa bonne Mère ! Car ma pauvre âme était bien desséchée et mon pauvre corps bien accablé ! La solitude, la retraite va refaire l'un et l'autre, et puis je reprendrai le travail et la besogne avec un nouveau courage. Qu'il est doux de se retrouver au milieu

de bons frères, à qui l'on peut ouvrir son cœur ! Car depuis quatre ans, je vis en véritable solitaire, ne sachant à qui parler, à qui ouvrir ma pauvre âme.

L'œuvre du bon Dieu, ajoutait-il, va toujours bien lentement dans le pauvre pays de Maurice, et cela faute d'ouvriers pour travailler le terrain. Cependant, nous gagnons de jour en jour quelque chose. En ce moment-ci, dans toute l'île Maurice, là où il n'y avait pas une vingtaine de Noirs qui connussent notre religion, il y en a environ trois mille qui la pratiquent ; sur ces trois mille, neuf cents mariés à l'église, faisant bon ménage ensemble ; huit cents s'approchent, aux grandes fêtes de l'année, de la sainte communion, le reste n'étant pas encore assez instruit.

Voilà le résultat du travail de quatre années ; c'est bien peu de chose ; cependant ce petit noyau a jeté une grande fermentation dans la masse ; il y a véritablement un grand élan vers la religion, Tous les jours il m'arrive quelques bons noirs : les uns, créoles, demandant à se faire instruire pour être mariés à l'église et ensuite s'approcher des sacrements ; les autres, malgaches, mozambiques, demandant à connaître les prières et les mystères de notre sainte religion, pour être admis au baptême et au mariage, avoir le bonheur de recevoir le bon Dieu et sauver leur pauvre âme. Mais que faire tout seul, tout seul à Port-Louis, pour seconder ce bon mouvement-là ?

Le P. Laval ouvrait ensuite au saint Fondateur l'intime de son âme ; il laissait apercevoir une partie des croix au prix desquelles il enfantait à Dieu tout un nouveau peuple d'élus.

Au milieu de tout cela, mon très cher Père, il y a beaucoup de misères, beaucoup de mauvaises herbes. Oh ! que c'est beau le saint état de missionnaire vu de loin ! Mais de près, il y a bien du mal, bien des peines, bien des dégoûts, bien des ennuis ! Toutefois, par la miséricorde de Notre-Seigneur, jusqu'à présent pas de découragement. Le soir on est bien fatigué, bien écrasé ; mais le matin, on chante avec le bon P. Blanpin :

Allons de bon cœur à l'ouvrage,
Ici-bas il faut travailler et souffrir,
Au ciel, au ciel, le repos, le bonheur !

ou quelque chose d'approchant.

Des ouvriers donc, des ouvriers, et Notre-Seigneur et sa sainte Mère feront le reste.

Il ne put jouir longtemps de son séjour à Bourbon, car ses bons Noirs le firent bientôt réclamer par Mgr Collicr lui-même.

Quelque temps après, dans les premiers mois de 1846, le P. Le Vavasseur vint à son tour visiter le P. Laval à Maurice. Il ne devait passer près de lui qu'une semaine ou deux ; mais, dès qu'il eût vu par lui même l'étendue de son travail, il ne put se décider à le laisser seul pendant le carême qui approchait.

« C'eût été, disait-il, cruauté et barbaric. »

Il partagea donc son ministère durant la sainte quarantaine. L'un et l'autre, à certains jours de la semaine, et surtout pendant le temps pascal, ne sortirent pour ainsi dire pas du tribunal sacré de la pénitence. Toutefois, ce qui excitait surtout l'admiration du P. Le Vavasseur, ce n'était pas tant cette affluence des enfants du P. Laval, déjà convertis ou revenant chaque jour à Dieu, que la ferveur extraordinaire qui régnait parmi eux et la sainteté de leur père.

Tout ce que je pourrais vous dire concernant la mission du P. Laval, écrivait-il au Vénérable Père, sera toujours au-dessous de la réalité. Oh ! mon cher Père, qu'un saint prêtre bien abandonné à Notre-Seigneur a de puissance ! Qu'il fait de grandes choses ! Je n'ai vu nulle part la grâce répandue avec tant d'abondance que dans ce pays, sur les enfants du P. Laval... C'est ici qu'on retrouve la primitive Église ! Quel esprit de pénitence ! Quel esprit de prière ! Quel courage dans ces nouveaux chrétiens ! Vous en rencontrez partout qui, par un soleil brûlant, font des six à huit lieues pour assister à la sainte messe et venir se faire instruire. Le P. Laval me montrait dernièrement une pauvre femme malgache, qui tenait tous les soirs un catéchisme en règle de 70 à 80 Noirs.

Plus je connais ces bons Noirs, plus j'ai de vénération pour leur Père. Sa vie, du reste, est prodigieuse et tient du miracle ; il est exténué et ne peut plus manger. Sa figure a quelque chose de si souffrant, de si humble et de si pénitent, que lorsqu'on l'observe sans être vu, dans un de ces moments où il prie, on éprouve des impressions qu'on ne peut rendre, et on approche de lui avec un respect et une sorte de religion dont on ne peut se défendre. Ses chers enfants le regardent comme le plus grand saint. Je crois qu'il fera un jour des miracles.

A l'église, il fait trembler tout le monde, Noirs et Blancs. Qu'il est touchant de voir la cathédrale de Port-Louis remplie, mais remplie de toutes parts, de ces bonnes gens ! Quel recueillement ! Quel silence ! Quel air de religion ! Un des prêtres d'ici me disait que lorsqu'il avait vu pour la première fois l'assemblée des Noirs du P. Laval dans l'église, il avait pleuré jusqu'aux sanglots, tant son cœur s'était senti touché et ému.

Cette grande ferveur des convertis du P. Laval était due, en particulier, au soin extraordinaire qu'il avait, dès le principe, apporté à la préparation des catéchumènes au saint baptême. C'était sincèrement et du fond du cœur que chaque adulte, malgache, mozambique, indien ou autre, disait un éternel adieu à ce monde païen ou demi-païen du milieu duquel il sortait, et s'engageait à vivre, dès lors, de la vie de Jésus-Christ, cette vie nouvelle pratiquée dans la société chrétienne. Il traduisait ensuite, dans toute sa conduite, cette formule si expressive des renoncements, dont le rite remonte aux premiers jours de l'Église. « Je renonce à Satan et à ses œuvres, et à ses pompes, et à ses usages, et à ses anges, et à ses ruses, à toutes les choses, enfin, qui sont sous sa dépendance (1). » Les néophytes du saint missionnaire prenaient au pied de la lettre ces engagements ; et lorsque les Hindous ou les sectateurs de Mahomet célébraient, à certaines époques de l'année, leurs fêtes religieuses, ils en fuyaient le spectacle et se seraient crus coupables d'y arrêter seulement leurs regards.

* * *

Le passage du P. Le Vavasseur à Maurice fut marqué par une cérémonie des plus belles et des plus touchantes. On compta jusqu'à quatre cents noirs, jeunes et vieux, qui s'approchèrent pour la première fois de la Table

(1) Constitutions apostoliques, liv. VII, Chap. XLI.

Sainte ou voulurent renouveler solennellement leur première communion. De pieuses dames de la ville fournirent des cierges à tous et des couronnes blanches aux jeunes filles dont la réputation s'était conservée jusque-là intacte. Dès avant quatre heures du matin, l'église cathédrale se remplit de noirs. Pendant que le P. Le Vasseur maintenait partout l'ordre et présidait au chant de pieux cantiques, le P. Laval monta à l'autel, célébra les saints mystères et distribua le pain eucharistique à une foule d'enfants, de jeunes gens, d'hommes et de femmes de tout âge, qui rappelaient ces multitudes nourries autrefois par Notre-Seigneur d'un pain miraculeux. Le soir, plus brillante encore fut la rénovation des promesses du baptême. Chants en musique, procession, où fut portée, par les jeunes filles vêtues de blanc, une riche bannière de la très Sainte Vierge, protestations solennelles de persévérer jusqu'à la mort au service du divin Maître, consécration à Marie devant un autel élégamment élevé pour la circonstance, salut solennel du très Saint Sacrement, célébré par Mgr Collier lui-même : rien ne manqua pour produire dans tous les cœurs les plus vives et les plus saintes émotions.

L'effet de cette cérémonie fut d'autant plus saisissant que le P. Laval avait tenu jusque-là son œuvre dans une humble obscurité. Il n'aimait pas les grandes démonstrations dans les premières communions. Lorsque, de ses divers catéchismes, il trouvait dix, douze, quinze Noirs suffisamment préparés et instruits, il leur disait : « Allons, mes enfants, tel jour, nous allons vous faire faire la première communion, n'est-ce pas ? — Ah ! nous bien contents, Père », répondaient-ils. Et chaque bande venait ainsi, à son tour, bien travaillée, bien disposée, prendre sa place au banquet eucharistique ; il y en avait toujours de la sorte en voie de formation. Ainsi se succédaient, sous le regard des anges, de petites cérémonies, où la

simplicité et l'humilité servaient de gardiennes au recueillement et à la ferveur. Il en était de même pour les baptêmes. Et par là se faisait un bien solide, quoique moins apparent ; l'élément chrétien pénétrait doucement, et comme goutte à goutte, dans les veines de la population noire. Plus tard cependant, un grand catéchisme de première communion ayant été organisé, le P. Laval consentit à y admettre des bandes plus nombreuses.

* * *

Le P. Le Vasseur était retourné à Bourbon quelques jours après Pâques, 1846. Le Vénérable Libermann écrivait au P. Laval, de nouveau privé du bienfait de la vie de communauté :

Je suis bien affligé de vous voir vivre comme un excommunié parmi nous. Vous appartenez à notre pauvre petite Société sans en retirer aucun fruit. Nous avons de grandes obligations à Mgr Collier, mais je ne pense pas que Notre-Seigneur exige de nous que nous vous sacrifions pour cela.

Fort de ces paroles, le P. Laval insista près du Vicaire apostolique pour qu'il lui permit d'avoir un confrère avec lequel, suivant les règles, il pût vivre en communauté et partager ses travaux. Le digne prélat craignait, non sans raison, l'opposition du gouvernement (1). mais, malgré tout, il donna son consentement, et le P. Le Vasseur envoya immédiatement, de Bourbon à Maurice, le P. Collin. Sur ces entrefaites, au commencement de mai 1846, le gouverneur, Sir Wilfrid M. Gromm, se créa de graves embarras en intervenant avec une insigne maladresse dans une question de théologie morale. La violence du

(1) L'activité du P. Le Vasseur n'avait pas été vue d'un bon œil par le gouvernement. (*P. F. Le Vasseur*, par Mgr A. Le Roy, p. 99.)

gouverneur échoua devant la fermeté douce et patiente de l'évêque, et la présence du P. Collin passa pour ainsi inaperçue dans le conflit.

Le P. Laval, pour se consacrer davantage aux noirs adultes — au *vieux monde*, — comme il les appelait, se déchargea sur son confrère du soin de la jeunesse des deux sexes. L'énumération des catéchismes qui lui furent confiés montre combien nombreuse et pleine d'intérêt était cette jeunesse qui grandissait dans une atmosphère bien autrement chrétienne que celle où avaient vécu leurs pères. Il y avait le catéchisme des petits garçons, fréquenté par trois ou quatre cents enfants ; le catéchisme des jeunes filles, auquel assistaient quatre à cinq cents ; un autre catéchisme pour les jeunes personnes de douze à dix-huit ans qui ne pouvaient assister à celui du soir ; et enfin le catéchisme du soir pour la première communion, composé de cinq à six cents personnes.

Le P. Laval chargea aussi le P. Collin d'annoncer la parole de Dieu à ses bons Noirs, à la messe de midi, qu'il célébrait toujours lui-même.

Rien ne me touche comme cette messe, écrivait celui-ci. Il faudrait voir alors l'église de Port-Louis pleine comme un œuf, et grand nombre de noirs obligés de rester au dehors. Puis, les dispositions de ces braves gens sont si bonnes, que je ne monte pas une seule fois en chaire sans produire du fruit.

Encouragé par des débuts si consolants et témoin du zèle intrépide du P. Laval, le jeune missionnaire se livra au travail avec une telle ardeur qu'il tomba malade. Il fut obligé de retourner à Bourbon. Ce fut pour lui un grand sacrifice, « car il vivait dans une si douce union avec le P. Laval et il avait tant de consolation dans son ministère », comme il l'écrivait au Vénérable Libermann. Mais l'épreuve fut surtout sentie par le P. Laval, qui perdait pour lui-même un bon confrère, et pour ses chers Noirs un

missionnaire capable et dévoué. De là, cette expression aussi humble que sincère de ses regrets dans une lettre au saint Fondateur :

Le départ du P. Collin a jeté la douleur la plus grande parmi nos enfants, car ils l'aimaient beaucoup. Il a fait un grand bien ici, réparé beaucoup de fautes que j'avais faites, redressé, corrigé, augmenté ! Il excellait à instruire et à intéresser, par ses catéchismes, la nombreuse jeunesse de Port-Louis. Oh ! quel don de Dieu ! Il vaut mieux que la plus grande éloquence !

Le départ du P. Collin laissa de nouveau le P. Laval seul jusqu'à la fin de l'année 1846. Enfin, l'année 1847 termina son isolement par l'arrivée du P. Lambert et du P. Thévaux, suivis de près par le P. Thiersé. Ils moissonneront dans la joie ce que le P. Laval avait semé dans les larmes.

X

LE MINISTÈRE DU P. LAVAL

La population à laquelle s'adressait le P. Laval était un peuple d'enfants, de grands enfants, avec la corruption et les défauts inhérents à la condition misérable dans laquelle ils avaient vécu jusque-là, sans préoccupation matérielle ni spirituelle, presque sans idée d'une responsabilité morale. Le P. Laval ne pouvait pas suivre la méthode employée dans les pays chrétiens pour l'enseignement du catéchisme. Il ne trouvait dans l'esprit de ses auditeurs aucune des idées religieuses que l'enfant chrétien respire, pour ainsi dire, dans l'atmosphère de la famille. Les mots même lui manquaient pour les exprimer. Dans ces conditions, la préparation d'une séance de catéchisme est un travail d'une importance extrême, car il faut créer un langage. Le P. Laval y réussit. Il avait fait au Séminaire de Saint-Sulpice son premier apprentissage en catéchant les enfants pauvres de la capitale ; ses excellentes études théologiques avaient été continuées et mûries dans les loisirs que lui laissa l'indifférence de ses paroissiens de Pinterville. Cette connaissance approfondie de nos mystères lui permit de les expliquer à ses pauvres Noirs avec une simplicité et une justesse d'expression qui faisaient l'admiration de ses confrères.

A Pinterville, le P. Laval écrivait en entier ses instructions du dimanche. A Maurice, il écrivit même ses leçons de catéchisme ; en les réunissant, il composa un précis complet de la doctrine chrétienne par demandes et par réponses. Les nombreuses ratures et modifications dont son manuscrit est chargé attestent le soin qu'il mit à

cette œuvre. Ce travail n'était pourtant fait que pour son usage personnel, bien que ses confrères en aient largement profité. Le P. Thévaux, en l'envoyant à la Maison-Mère après la mort du P. Laval, écrivait :

Il pourra servir aux jeunes missionnaires qui voudront se former à la manière simple d'instruire les populations neuves.

Citons-en quelques extraits.

La chute de nos premiers parents est ainsi racontée :

Le démon, voyant Adam et Ève heureux sur la terre, eut une grande jalousie ; il sortit de l'enfer et vint dans l'endroit où étaient Adam et Ève. Quand il fut arrivé là, il entra dans un serpent, puis il se glissa près d'Ève pour la tenter. Il lui dit : « Ève, pourquoi ne mangez-vous pas les fruits de tous les arbres qui sont ici ? Il y en a un auquel vous ne touchez pas. » Ève lui répondit : « Nous ne touchons pas aux fruits de cet arbre parce que le bon Dieu nous a défendu d'en manger ; il nous punira, il nous fera mourir, si nous y touchons. — Point du tout, reprit le démon, vous ne mourrez point ; je sais, moi, pourquoi le bon Dieu ne veut pas que vous mangiez ces fruits ; c'est parce que, dès que vous en mangerez, vous deviendrez comme lui. » Pendant que le démon lui parlait ainsi, Ève regarda le fruit que le bon Dieu avait défendu de manger, le trouva beau, en eut envie, en cassa un, en mangea ; puis, elle en fit manger à son mari. Aussitôt, leur esprit et leur cœur devinrent mauvais ; ils commencèrent à connaître le mal ; et ils devinrent malheureusement comme nous sommes.

Une comparaison pleine d'à-propos lui servait ensuite à faire comprendre le besoin que nous avons de Notre-Seigneur Jésus-Christ pour être réconciliés avec Dieu :

Quand un Noir, dit-il, a beaucoup manqué à son maître, quand il a fait une grande faute, s'il vient demander grâce, lui tout seul, va-t-il gagner grâce ? — Non. — A cause ? — A cause que sa faute est trop grande, à cause que son maître est trop fâché. — Mais si l'enfant de ce maître vient demander grâce pour son Noir, va-t-il gagner grâce ? — Oui ; quand ce maître va voir son enfant demander grâce pour son Noir, son cœur sera touché, il va écouter son enfant, et à cause de son enfant, il va faire grâce à son Noir. Si surtout cet enfant vient se mettre à la place du Noir pour être puni, son père sera encore plus touché, il pardonnera encore plus vite. Eh bien ! Notre-Seigneur Jésus-Christ a fait ainsi : il est venu, il a demandé

grâce pour nous, et, de plus, il s'est mis à notre place ; il a voulu être puni, souffrir et mourir pour nous, à notre place, et c'est ainsi qu'il a gagné notre pardon avec le bon Dieu.

L'enseignement du P. Laval n'était pas seulement pour l'esprit, il était encore pour le cœur ; aussi conduisait-il toujours à quelque chose de pratique.

Le saint missionnaire avait surtout déclaré la guerre aux dérèglements de la convoitise charnelle, « qui font honte non seulement aux infidèles, mais aux démons mêmes, puisque, selon la pensée de quelques Pères, les principaux de ces troupes infernales dédaignent de tenter les hommes de ces péchés dégradants, et en laissent la commission aux plus misérables d'entre eux » (1). Il avait toute une leçon sur les moyens d'éviter ce vice ou de s'en défaire. La prière à Notre-Seigneur Jésus-Christ, à la très Sainte Vierge, à son bon Ange gardien ; la confession, la pensée de la mort et de l'enfer, et surtout la méditation de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. « Il faut penser, disait-il, que c'est le péché impur qui a déchiré le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, percé ses pieds et ses mains de clous, et que toutes les fois que nous faisons ce mauvais péché, nous faisons souffrir les mêmes tourments à Notre-Seigneur. » Puis, il mettait au cœur et sur les lèvres de ses nouveaux convertis cette ardente prière : « O mon Sauveur, ne permettez pas que je sois assez méchant pour vous crucifier avec les Juifs ! »

Bon nombre de ses néophytes étant engagés dans la domesticité, le P. Laval les instruisait à fond et en détail de tous leurs devoirs. D'ailleurs, maîtres et maîtresses se montraient d'autant plus exigeants par rapport aux devoirs de respect, de soumission et de fidélité qui leur étaient dus, que leurs serviteurs et leurs servantes étaient

(1) Conférences théologiques et spirituelles sur les grandeurs de Jésus-Christ, par le P. d'Argentan (tome II, p. 413).

des enfants du P. Laval. C'est à peine si on ne demandait pas d'eux qu'ils fussent impeccables ; et, plus d'une fois, le saint missionnaire eut à souffrir de certains méfaits inévitables qu'il n'avait certes pas tenu à lui d'empêcher.

Il apprenait donc aux serviteurs et aux servantes à voir le bon Dieu dans leurs maîtres et à leur obéir comme à ses représentants ; et s'ils faisaient ainsi, il leur promettait une belle récompense au Ciel.

Mais ce à quoi il s'appliquait plus encore, c'était de bien inculquer aux parents leurs devoirs à l'égard de leurs enfants, au double point de vue du corps et de l'âme. Il voulait, en effet, réformer la famille et, par la famille, la société, parmi la classe noire à Maurice. Or, sans la bonne éducation de l'enfance, toutes les théories les plus belles ont toujours été et seront toujours impuissantes à apporter la moindre réforme.

Pour ne parler que des devoirs des parents, relativement à l'âme de leurs enfants, il posait, dans son catéchisme, cette question avec la réponse qui suit :

Quels soins les pères et mères doivent-ils à leurs enfants par rapport à leur âme ? — Ils doivent les faire baptiser promptement, et, quand ils sont capables de comprendre, *leur faire apprendre la prière et le catéchisme ; les corriger quand ils manquent ; veiller sur leur conduite ; leur donner le bon exemple ; et, quand ils sont en âge de se marier, les établir suivant leur condition, et les faire marier à l'église.*

Chacun de ces devoirs était ensuite l'objet de commentaires pleins de chaleur et de vie de la part du P. Laval, qui avait toujours porté aux enfants une affection toute spéciale. Toutes les fois qu'il en rencontrait, il leur faisait sur le front un petit signe de croix ; c'était sa manière habituelle de les embrasser. Ordinairement, il gardait pour eux, de son repas, un morceau de pain (1) qu'il était heu-

(1) Le P. Laval qui, pendant les premières années, s'était contenté d'un peu de riz comme les pauvres, avait dû relâcher la rigueur de son régime, par ordre des Supérieurs majeurs.

reux de distribuer, surtout aux plus pauvres. Pour ces enfants qui ne mangeaient jamais que du riz, ce morceau de pain était un excellent régal. Par là, il s'en faisait aimer ; mais aussi demandait-il d'eux, en toute circonstance, respect, obéissance, amour et dévouement pour les auteurs de leurs jours.

* * *

Le P. Laval composa, suivant la même méthode, un petit catéchisme et le fit copier à un grand nombre d'exemplaires pour servir aux catéchistes capables de lire. Le saint missionnaire y travailla pendant plusieurs années en s'aidant d'un travail analogue fait par le P. Le Vasseur pour ses noirs de Bourbon.

Le petit et le grand catéchisme sont écrits dans la même langue ; ce n'est pas le créole usuel, mais un français familier compris de tous. C'est dans ce langage que le P. Laval et les premiers missionnaires avaient l'habitude de prêcher. C'est encore ainsi qu'il faut parler lorsqu'on s'adresse au peuple.

Ajoutons cependant, pour la consolation des missionnaires, qu'il arrivait aussi quelquefois au P. Laval de n'être pas compris. A ce propos, on raconte le fait suivant : Un jour, au catéchisme, il avait dit : « Lorsque nous sommes en état de péché mortel, nous sommes les esclaves du démon ; il nous tient dans les fers. » « *Comment*, observa aussitôt un vieux Noir, *comment Père capable* dire nous esclaves ? La Reine fini donne nous la liberté depuis longtemps, et à c't'heure vini dire nous esclaves ? M'en aller, moa ; zamais vini l'église encore ; moa va aller faire salam avec zotes. »

Instruit de la mauvaise interprétation donnée à ses paroles, le P. Laval expliqua de nouveau sa pensée et profita de l'occasion pour montrer à ses bons Noirs que la

liberté humaine et politique dont ils jouissaient, et dont ils étaient fiers, était bien peu de chose s'ils étaient dans l'esclavage des passions et du démon, qui est le prince de ce monde. Les Juifs aussi s'étaient récriés lorsque le divin Sauveur leur avait dit : « *Veritas liberabit vos.* » « Nous sommes de la race d'Abraham, répondirent-ils, et nous n'avons jamais été esclaves de personne. » Et Jésus, pour élever leurs pensées au-dessus des sphères toujours étroites de l'orgueil humain, avait dû leur donner cette solennelle leçon : « *Amen, amen, dico vobis, quia omnis qui facit peccatum, servus est peccati* (1). »

Un autre exemple a donné naissance à un proverbe. *Li ti saute canard*, disent les créoles de quelqu'un qui avoue ses peccadilles et cache des fautes plus graves. C'était tout au début de la mission du P. Laval ; le bon Père venait d'expliquer à ses Noirs la manière de se confesser. Tous hésitaient à commencer. Enfin, le plus hardi se présente. Quand il sort du confessionnal, ses camarades l'entourent pour savoir comment il s'en est tiré. « *Li ti saute canard !* s'écrie-t-il triomphant ; le Père m'a demandé tout ce que j'ai fait, mais heureusement il ne m'a pas demandé *si j'avais volé des canards.* »

Le P. Laval profita de l'incident pour mieux s'expliquer, et nous verrons le bien qu'il opéra chez ses Noirs d'abord, puis dans toutes les classes de la société, par le ministère des confessions.

(1) Ev. S. Jean, VIII, 34.

XI

LA PRÉDICATION DU P. LAVAL

Le caractère particulier de la prédication du P. Laval était un genre tout apostolique. Il se présentait comme l'envoyé de Dieu et affirmait, de sa part, les vérités saintes qu'il était chargé d'enseigner. Et voici les conseils qu'il donnait lui-même à ses confrères, par la suite, sur cette importante matière.

Un missionnaire, leur disait-il, ne doit pas procéder comme un logicien ou comme un grand prédicateur de ville. Il doit avoir acquis sur les peuples vers lesquels il est envoyé un tel ascendant par son détachement, par sa sainteté, qu'on le croie sur parole. Il doit exposer, purement et simplement, les choses de la foi, ainsi que faisaient les apôtres. Car, si vous raisonnez avec ces pauvres gens, ils voudront raisonner aussi ; vous leur apprendrez à raisonner même ce que vous dites, et alors quel malheur quand ils en seront arrivés là ! Il faut parler en hommes inspirés, ayant le cœur et l'âme remplis de doctrine et d'amour, à l'exemple de Notre-Seigneur et des apôtres, et il faut que ces gens aient confiance en nous, à cause de notre vertu et de la charité que nous avons pour eux.

Il disait encore : « La parole de Dieu a, pour éclairer les âmes et toucher les cœurs, une vertu spéciale par elle-même, que n'a pas la parole humaine. Mais quant à ces beaux discours, avec phrases et périodes artistement arrangées, si bien raisonnées que vous le supposiez, ce n'est pas là ce qui convertit. Encore une fois, c'est la parole de Dieu qui éclaire et touche les âmes d'une manière efficace pour le salut. »

Annoncer la parole de Dieu et ne pas donner seulement une parole humaine ; prêcher avec une âme et un cœur pleins de doctrine et d'amour ; soutenir ses enseignements par ses exemples et la sainteté de sa vie : voilà l'idée que se

faisait le P. Laval de la prédication, pour la rendre vraiment utile aux âmes. Il voulait, en un mot, que l'esprit de Dieu fût l'âme de la prédication.

En donnant à ses missionnaires, pour la prédication, les conseils que nous venons de rappeler, le P. Laval traçait, à son insu, son véritable portrait.

Toutefois, le ministère de la prédication était plus laborieux pour le P. Laval qu'on pourrait le supposer. En effet, bien qu'il n'eût guère pour auditeurs que de pauvres Noirs, il avait soin, d'ordinaire, de prendre des notes, d'écrire ses divisions, ses pensées principales, avec les textes de la Sainte Écriture, et quelquefois même toute la substance de ce qu'il devait dire. Il y a plus, chose surprenante et à peine croyable si ses manuscrits n'en faisaient foi, il rédigeait assez souvent en latin ses plans ou canevas d'instructions. Par là, semble-t-il, il voulait se contraindre lui-même à se rendre plus complètement maître de sa pensée ; mais nous croirions volontiers qu'il cédait à son attrait pour la langue de l'Église et des divines Écritures.

Non content de cette préparation éloignée, chaque fois qu'il devait monter en chaire et que la chose lui était possible, il passait un temps assez long devant le très Saint Sacrement. Sa place favorite était un petit coin derrière l'autel. Là, humblement prosterné, il puisait dans l'adoration du Sauveur cette chaleur, cette onction, cette abondance, qui pénétraient vivement son auditoire et produisaient toujours des impressions profondes.

Le P. Laval, comme prédicateur, avait peu de gestes ; celui du cœur et celui du ciel étaient ses plus ordinaires. Souvent aussi, il montrait la croix, cet abrégé sublime de notre sainte religion, livre toujours ouvert et compréhensible à tous, aimant divin des âmes pures, et plus encore, peut-être, des cœurs repentants.

Il aimait à entretenir ses néophytes des mystères de Notre-Seigneur et plus spécialement de celui de ses dou-

leurs en sa cruelle Passion. Il pensait avec raison qu'une société n'est vraiment chrétienne que dans la mesure de sa connaissance et de son amour de Jésus crucifié. Il mit par suite fort en vigueur, parmi ses bons Noirs, l'exercice du Chemin de la Croix, qu'il prêcha lui-même tous les vendredis, l'espace de cinq à six ans. Et lorsque, plus tard, il fut aidé par ses confrères, il voulait souvent encore le faire lui-même. L'église alors était toujours pleine de Noirs ; il en venait d'une lieue.

Le saint missionnaire expliquait parfois chacune des quatorze stations de la voie douloureuse, et d'autres fois il s'attachait à un sujet particulier auquel il ramenait tout le reste. Alors, l'amour immense de Jésus-Christ pour les hommes et le prix infini de leurs âmes formaient le fond principal de ses instructions ; et c'était par des traits de feu qu'il faisait ressortir l'un et l'autre. C'est ainsi que, au *Consummatum est* de la douzième station, il mettait dans la bouche de Jésus expirant ces paroles :

O mon Père, j'ai fait l'œuvre dont vous m'avez chargé ; j'ai opéré le salut du monde ; vous avez demandé du sang, et voici le sang qui coule à flots de tout mon corps ; et maintenant, Père saint, ouvrez les portes du Ciel et fermez les portes de l'enfer !

Puis, s'adressant à son auditoire, il s'écriait :

Jésus-Christ a fait son œuvre, à nous maintenant de faire la nôtre.

Et pour exciter ces bons Noirs à travailler généreusement à cette œuvre de leur salut, il les interpellait ainsi, à la treizième station :

Venez et voyez ce corps inanimé de Jésus, qui a perdu tout son sang, meurtri de coups, brisé, les pieds et les mains percés de clous, le côté ouvert par la lance, la tête couverte d'une couronne d'épines. Pouvait-il par plus de douleurs racheter votre âme ? Ayez donc pitié, ayez pitié de votre âme !

Des larmes d'attendrissement coulaient souvent des yeux de ses auditeurs. Parfois alors, quand il les voyait tout contrits au souvenir de leurs fautes, il relevait leurs âmes abattues par des paroles comme celles-ci :

Consolez-vous, mes enfants, notre Maître est bon ; oui, il est bon ; il oubliera toutes nos offenses.

Mais d'autres fois, malgré des protestations publiques de repentir, lorsqu'il dénonçait, en face de Jésus crucifié, les infidélités de ses néophytes, il ne s'arrêtait qu'après avoir épuisé les traits les plus propres à remplir leurs cœurs de cette crainte salutaire qui est le commencement de la sagesse.

On aurait presque pu appeler ce chemin de croix hebdomadaire l'exercice des conversions. Pour le rendre plus fécond en fruits de salut, le P. Laval ajoutait, ce jour-là, à ses mortifications ordinaires.

* * *

Dans une instruction sur l'Eucharistie, considérée comme Mémorial des merveilles de Dieu, après avoir rappelé comment la *toute-puissance* de Dieu brille dans la création, *sa sagesse* dans le gouvernement du monde, *sa bonté* dans la rédemption, il fait voir que ces trois attributs divins éclatent d'une manière non moins admirable dans la très Sainte Eucharistie.

Mais ce qu'il fait surtout ressortir, c'est la bonté que Jésus témoigne à sa créature, dans le sacrement si bien appelé, dans le langage chrétien, le sacrement de son amour. Il montre que cet amour sollicite le nôtre par ces quatre caractères formant autant d'attraits qui pressent notre cœur : *Charitas Christi urget nos*. Il est libéral ; il est cordial ; il est fervent ; il est persévérant.

On s'imagine sans peine quelles lumières vives, quelles impressions profondes devaient produire les développements donnés à ces fortes pensées par l'homme de Dieu,

qui se les était assimilées et rendues comme familières par ses longues et fréquentes adorations au pied du saint Tabernacle.

Le P. Laval montrait aussi la lampe qui brûle devant le très Saint Sacrement comme le symbole des trois vertus de foi, d'espérance et de charité que nous devons pratiquer à l'égard de cet auguste mystère. Pour ce qui est de la foi en particulier, distinguant la foi théorique de la foi pratique, il montre que, pratiquement, la foi vive envers la divine Eucharistie doit se manifester : par une préparation soigneuse à la sainte communion ; par un grand respect intérieur et extérieur devant le très Saint Sacrement ; par ce même respect vis-à-vis des personnes qui ont communiqué ; par le soin de laisser, en esprit, son cœur devant le très Saint Sacrement. Chacun de ces points était l'objet de pieux commentaires, de recommandations pressantes, par lesquels le saint Missionnaire formait de plus en plus le *sens chrétien* en ses chers néophytes. Et ces âmes simples et droites se laissaient aisément façonner, en cela, à l'image du bon Père.

* * *

Après Jésus, le Sauveur des hommes, Marie, sa divine Mère et notre souveraine Médiatrice auprès de lui, était un des sujets préférés de ses prédications.

Dans une instruction sur l'efficacité de la dévotion à Marie, il dit :

Ma mère et mon père m'ont délaissé, mais Marie m'a recueilli... O distributrice des grâces de Dieu, glorifiez le trésor qui vous a été confié !... J'ai espéré en vous, ô Vierge Marie, je ne serai point éternellement confondu.

Un jour de fête de l'Ascension de Notre-Seigneur, il prit pour texte de son instruction ces paroles :

Oportuit Mariam pati et ita intrare in gloriam ; il a fallu que Marie souffrît et entrât dans la gloire par la voie de la souffrance. Mais, comment, s'écria-t-il, comment Marie, la Vierge Immaculée,

Marie conçue sans péché, Marie bénie entre toutes les femmes, Marie Mère du Sauveur du monde, elle aussi, il a fallu qu'elle souffrit pour entrer dans la gloire ? Eh ! oui. Sans doute, Dieu, par un privilège extraordinaire, l'a préservée de cette tache du péché qui pèse sur tous les enfants d'Adam ; mais quant à la croix, il n'a pas voulu l'en exempter. Car il est écrit que tous ceux que Dieu a prédestinés pour le Ciel, il les rend conformes à Jésus-Christ souffrant. Oui, c'est une loi divine et immuable que pour partager la gloire du Sauveur dans la patrie céleste, il faut porter la croix : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il porte sa croix et qu'il me suive. » Marie a donc dû marcher aussi par le chemin de la croix pour arriver au Ciel. Aujourd'hui donc, mes chers enfants, entretenons-nous ensemble des douleurs de notre bonne Mère.

Pendant un mois de Marie, il fit une série d'instructions sur les douleurs de la très Sainte Vierge. On jugera, par un extrait de la dernière d'entre elles, de l'effet que devaient produire de semblables prédications.

Aujourd'hui, mes enfants, dernier jour du mois de Marie, la Mère de Jésus appelle tous ses fidèles serviteurs au Calvaire, et pourquoi faire ? Pour leur dire sa dernière croix, oui, la croix qu'elle a trouvée sur le Calvaire.

C'est du haut de la montagne que Marie nous adresse ces douloureuses paroles : « O vous tous qui passez par le chemin de la croix, venez et voyez s'il y a une douleur pareille à la mienne. Oui, sur le Calvaire mon âme a été triste jusqu'à la mort. J'ai cherché quelques bonnes âmes pour compatir à mes douleurs, et je n'ai trouvé presque personne pour me donner quelque consolation. O fidèles serviteurs, vous, du moins, ne m'abandonnez pas, consolez-moi dans ma douleur ; tenez-moi fidèlement compagnie, ne payez pas d'indifférence et d'ingratitude une mère qui a tant souffert pour vous : heureux les enfants de Dieu qui se tiendront près de moi au pied de la croix de mon Jésus. Un jour, après avoir pleuré avec moi, ils se réjouiront avec moi, car je leur donnerai une place dans le royaume de mon Fils ! »

Allons donc, chers enfants, allons en esprit sur la sainte montagne, plaçons-nous près de la croix, et écoutons avec respect et compassion les dernières douleurs de notre Mère.

Il expose ensuite ses douleurs, et, arrivé au moment où le divin Sauveur est dépouillé de ses vêtements et de sa robe jetée au sort, il fait le tableau suivant, qui semble plutôt une scène vivante que le récit d'événements passés.

Et Marie était là, regardant cet affreux partage... Jésus, dépouillé de ses habits, est étendu sur la croix. Un bourreau saisit sa main gauche, l'applique au bras gauche de la croix, ajuste un clou, et, à grands coups de marteau l'enfonce de part en part ; un second bourreau saisit la main droite, l'ajuste sur le bras droit de la croix ; mais elle se trouve trop courte, la douleur ayant fait contracter les muscles. On attache donc une corde au poignet, et trois bourreaux se mettent à tirer de toutes leurs forces. Enfin, la main arrive au trou, le bourreau la perce d'un second clou, qu'il enfonce à grands coups de marteau. Il fallut en faire de même pour les pieds, les tirer avec violence avec des cordes ; et Marie était là, ses yeux voyaient le sang jaillir avec abondance de ses pieds et de ses mains, et ses oreilles entendaient ces grands coups de marteau qui clouaient son Fils à la croix. Quel spectacle pour une mère que cette exécution ! En même temps, huit autres bourreaux crucifiaient les deux voleurs, compagnons de Jésus.

O vous tous qui passez par le chemin de la vie, venez sur le Calvaire et voyez si jamais mère a été affligée comme la Mère de Jésus.

Jésus est suspendu à la croix. Marie était à ses pieds, regardant de temps en temps son Jésus, et ces regards sur son Fils étaient autant de glaives qui transperçaient son cœur.

Cependant, les ennemis de Jésus n'étaient pas encore satisfaits de son supplice. Aux tourments affreux de la croix ils ajoutaient l'insulte, l'outrage, le blasphème, la dérision la plus amère.

Ils disaient donc, ces malheureux, en s'adressant à Jésus dans les affreux tourments de la croix : « Toi qui t'es vanté de détruire le temple de Dieu, et qui t'es fait fort de le rebâtir en trois jours, fais un miracle plus facile, sauve-toi toi-même. Si tu es le Fils de Dieu, comme tu nous l'as dit si souvent, descends de ta croix, et nous croirons en toi. Il a mis sa confiance en Dieu ; si Dieu l'aime, qu'il le délivre de son supplice, car il a dit : « Je suis le Fils de Dieu. »

Pendant trois heures entières, Marie, mère de Jésus, entendit ces horribles blasphèmes ; ses oreilles lui tintaient de ces cris abominables ; cependant, elle ne quittait pas la croix de son Fils : elle voulait prolonger son martyre jusqu'à la fin.

Après trois heures d'affreuses souffrances, épuisé de sang, n'ayant plus qu'un souffle de vie, pressé d'une soif ardente, Jésus s'écrie : « *Sitio ! J'ai soif.* » Il demande un peu d'eau pour tout soulagement. Un des soldats prend une éponge et l'attache à un long bâton ; puis, la plongeant dans le vinaigre, il la présente à Jésus.

Jésus, abandonné de tout le monde, pousse un second cri qui va percer le cœur de Marie ; son Fils se plaint d'être abandonné, même de son Père, dans cette heure dernière ; il meurt sans recevoir aucune consolation ni de la terre ni du ciel : « Mon Père, mon Père, s'écrie Jésus, pourquoi m'avez-vous abandonné ? »

A ce cri d'abandonnement, Marie regarde son Jésus, elle entend ses dernières paroles, elle est témoin de son dernier soupir. Jésus donc, voyant que tout était accompli, s'écrie : « Mon Père, je remets mon âme entre vos mains. » Puis, baissant la tête, il expire.

« O vous tous qui passez par le chemin de la vie, venez et voyez si jamais mère a été aussi affligée que moi. »

Dans une pathétique péroration, le P. Laval exhortait ensuite ses enfants à supporter avec patience les peines et les privations attachées à leur condition, et à sanctifier, par une résignation vraiment chrétienne, les afflictions que l'on rencontre à chaque pas dans le chemin de la vie.

Un instant de patience, de résignation dans la croix, dit-il, nous vaudra une éternité de repos, de joie et de bonheur ineffable. En effet, qu'est-ce que notre vie ? Une vapeur qui paraît et disparaît à l'instant. L'année prochaine, qui d'entre nous fera encore le mois de Marie ? Hélas ! Dieu seul le sait.

* * *

Dans certaines circonstances, et notamment aux fêtes de la Sainte Vierge, le P. Laval méditait le chapelet du haut de la chaire. Entre autres canevas conservés de ces méditations et qui sont tous en latin, l'un est intitulé : *Couronne de la Bienheureuse Vierge Marie, pour obtenir une bonne mort*. Après l'explication de son texte, il montre que cinq choses concourent à l'obtention d'une bonne mort, savoir : veiller toujours, en prévision de la mort ; remplir sa vie de bonnes œuvres ; prier assidûment pour obtenir la grâce d'une bonne mort ; recevoir les derniers sacrements et les secours de la religion ; enfin, être résigné et soumis à la volonté de Dieu.

Il développe ensuite ces pensées à chacune des dizaines de chapelet, en les appliquant à la Très Sainte Vierge qu'il montre, dans tout le cours de sa vie, comme un modèle admirable de préparation éloignée et prochaine au passage de cette terre d'exil au Ciel.

Un autre canevas a pour objet de méditer, à chacune des dizaines, l'effusion du sang de Jésus-Christ dans sa

douloureuse Passion. Le serviteur de Dieu rappelle d'abord ces touchantes et sublimes paroles du grand apôtre : « *Christus dilexit nos et lavavit nos in sanguine suo ; non auro neque argento empti estis, sed sanguine pretioso Christi ; empti estis pretio magno (Jésus-Christ nous a aimés et nous a lavés dans son sang ; vous n'avez point été achetés à prix d'or et d'argent, mais au prix du sang précieuse de Jésus-Christ ; vous avez été achetés à grand prix)*. Et avant la récitation de chaque dizaine, il fait dire à haute voix : « Nous vous adorons et nous vous bénissons, Seigneur Jésus, parce que vous nous avez rachetés dans votre sang. »

Il médite ensuite successivement : sur la sueur de sang au jardin des Oliviers ; sur la flagellation sanglante au prétoire ; sur le couronnement d'épines qui ensanglanta la tête auguste de l'Homme-Dieu ; sur l'effusion de son sang divin dans le crucifiement ; et enfin sur l'effusion de ce même sang, lorsque fut ouvert, par la lance, le côté sacré du Sauveur des hommes.

Sur chacune de ces circonstances, qui redisent à l'homme racheté tout ce qu'il doit de reconnaissance et d'amour à son Rédempteur, le saint missionnaire citait de mémoire, mais comme s'ils fussent sortis de son cœur, les différents passages évangéliques qui s'y rapportent.

Que l'on juge de l'effet de sanctification que de pareils exercices devaient produire dans l'âme de ses bons Noirs.

* * *

Il avait pour les pauvres gens une grâce spéciale d'amour. Cette grâce se manifesta dès le moment où il fut fait appel à sa générosité pour aller annoncer l'Évangile à quatre mille lieues de son pays. Déjà il les appelait ses « chers Noirs » ; et, à peine arrivé au milieu d'eux, il ne les désigne plus que sous ces noms : « Mes pauvres noirs, mes chers enfants, mes pauvres et chers enfants noirs. »

Ayant le cœur plein de cet amour vrai et sincère, le P. Laval pouvait user vis-à-vis de ses néophytes de la même liberté qu'un père tendrement aimé au sein de sa propre famille. Avis et recommandations, observations et réprimandes, il employait sans cesse et avec beaucoup d'à-propos ces divers moyens, pour rendre plus saisissables et plus pratiques les vérités et les obligations religieuses qu'il enseignait. A ce sujet, l'un des missionnaires racontait ce qui suit, comme le tenant de la bouche même du serviteur de Dieu.

Chaque semaine, il se faisait rendre compte par des Noirs sûrs et dévoués, et spécialement par les catéchistes, de la conduite de ses néophytes disséminés sur différents points. Il prenait note de tout dans d'énormes cahiers, qu'il a détruits, et là-dessus composait, pour ces réunions, des sortes de dialogues où il mettait en scène les divers personnages, faisant ressortir le ridicule de la conduite de ceux-ci, l'odieuse des passions de ceux-là. Chacun, étonné de ces tableaux peints au naturel, entretenait, pendant la semaine, son voisin des particularités qui l'avaient frappé. On se surveillait mutuellement, et si l'on avait été pris, on se promettait bien de ne plus se laisser prendre.

Ce qui est plus surprenant que ce moyen lui-même, c'est que le P. Laval ait pu l'employer pendant plusieurs années, non seulement sans réclamations ni inconvénients de la part de ses néophytes, mais à leur satisfaction générale. Ce qui témoigne à la fois de sa grande prudence, du grand ascendant qu'il avait pris sur les noirs, et de l'excellent esprit qui les animait eux-mêmes. Ils étaient d'ailleurs convaincus que leur Père ne voulait que leur plus grand bien ; et il le montrait assez, en ne suivant jamais, dans ses observations ou ses réprimandes, aucun mouvement défectueux de la nature. Dans une circonstance, cependant, la seule que nous sachions, il y eut des murmures, des menaces même proférées contre lui. Il avait pu s'y

attendre, mais le zèle pour le bien de son troupeau l'emportait toujours chez lui sur toute crainte personnelle.

Nous lisons, à ce sujet, dans les Annales de la Mission : « Il était d'usage, dans la colonie, qu'au jour de leurs noces, les Blancs, ou toute personne dans une position honorable et possédant de la fortune, vinsent en voiture à l'église pour y recevoir la bénédiction nuptiale. Mais pour les enfants du P. Laval, il était loin d'en être ainsi. A cette heureuse époque, lorsqu'ils venaient recevoir les grâces du mariage, c'était à la manière des pauvres, c'est-à-dire à pied et même pieds nus ; ils n'étaient pas encore sortis de leur simplicité première. Or, voilà qu'un beau jour et pour la première fois, un des missionnaires fut appelé à bénir un mariage de noirs, dont le luxe surpassait tout ce qu'on avait vu jusque-là. Les jeunes époux, avec leurs parents et amis, étaient venus dans plus de vingt magnifiques voitures. Le mari n'était cependant qu'un pauvre cordonnier, et la femme une fille de chambre. Or, quelques jours auparavant, il s'était fait à la cathédrale un mariage de personnes riches et fort distinguées, qui n'avaient pas, loin de là, déployé le même luxe.

Le P. Laval, ayant appris ces détails, en fut fort affligé et résolut de remédier à ce mauvais précédent. Le dimanche qui suivit, il raconta le fait à la réunion de persévérance, établit un parallèle entre les deux mariages, fit ressortir toute l'inconvenance qu'il y avait pour ces pauvres enfants à vouloir singer les Blancs et prendre un genre qui n'était pas de leur condition. Et pour mieux stigmatiser le fait accompli, il employa le ridicule, disant, par exemple, « qu'il avait fallu que le pauvre cordonnier eût fait beaucoup de souliers, pour pouvoir payer la location d'un si grand nombre de voitures ».

La leçon eut tout son effet. Mais l'amour-propre froissé des intéressés leur inspira la pensée de tirer vengeance de la liberté du saint missionnaire ; ils devaient aller l'atten-

dre quand il se rendrait dans une de ses chapelles rurales et le maltraiter. Un de ses bons Noirs étant venu l'avertir du complot : « Allez leur dire, répondit-il tranquillement, que le P. Laval se rendra aujourd'hui même, à six heures du soir, à la chapelle Saint-Michel. Ils peuvent venir me trouver au passage, s'ils le désirent. » Mais, comme on devait s'y attendre, toute la colère des jeunes mariés se dissipa en vaines paroles.

Dans une autre circonstance, il se disposait à bénir lui-même le mariage d'une jeune personne de famille pauvre, lorsque, l'ayant aperçue, elle et ses filles d'honneur, richement parées, avec des voiles et des couronnes magnifiques sur la tête, il ne put contenir son indignation : « C'est un scandale, leur dit-il, de voir des pauvres sacrifier à la vanité la subsistance de plusieurs mois ! Allez retirer toutes ces couronnes, si vous voulez que je bénisse votre mariage, ou je vais prendre la plus vieille étole de la sacristie pour vous marier. » Elles ne se le font pas répéter deux fois et se retirent pour quitter leurs vaines parures. Le Père, content de leur soumission, prend alors une de ses plus belles étoles et vient bénir leur union.

Le P. Laval gémissait parfois de voir que l'enfance et la jeunesse qui grandissaient sous ses yeux quittaient les sentiers de la simplicité par lesquels avaient marché leurs pères. Il voyait là un pronostic de l'affaiblissement de l'esprit chrétien dans les générations à venir ; aussi n'épargnait-il rien pour réagir contre ce courant, auquel la nature, hélas ! se laisse si complaisamment entraîner. Et il souffrait plus en son âme qu'il ne laissait paraître dans ses discours, lorsqu'il voyait parfois tel ou tel membre du clergé fermer trop facilement les yeux sur certaine émancipation des jeunes gens des deux sexes, par rapport à la toilette et au plaisir. Quant à ceux qui restaient sous la direction de l'homme de Dieu, généralement c'étaient des modèles de simplicité chrétienne.

XII

AVEC LES PP. LAMBERT, THÉVAUX ET THIERSÉ

1847 et 1848

Le P. Prosper Lambert arriva à Maurice au commencement de 1847. Il était tenu de se présenter tous les trois mois au gouvernement pour faire renouveler sa permission de séjour ; les autorités supérieures semblaient d'ailleurs n'attendre qu'une occasion de l'évincer. Humainement, il n'y avait d'espoir qu'en appelant à Maurice des membres de la Congrégation étrangers à la France. Le P. Laval en conféra avec Mgr Collier, et celui-ci fit écrire au Séminaire de Baltimore, tenu par les Sulpiciens, et à l'établissement fondé par M. l'abbé Hand, près de Dublin, pour tâcher de trouver quelques sujets américains ou irlandais qui consentissent, après un certain temps passé sous la direction du P. Libermann, à venir travailler à la mission des Noirs. Le P. Laval pressait le saint Fondateur de s'associer à cette idée ou de lui venir en aide de quelque autre manière.

Ayez pitié, lui écrivait-il, de vos pauvres enfants de Maurice, qui prient beaucoup pour vous. Un jour vous en trouverez un bon nombre au Ciel. C'est là qu'ils vous remercieront pendant toute l'éternité.

Les démarches de Mgr Collier n'aboutirent point. Le Vénérable Libermann s'adressa au cardinal Wiseman, dans le but d'obtenir du gouvernement britannique qu'il autorisât au moins quelques prêtres français à s'établir à Maurice, dussent-ils se faire naturaliser anglais, « car, ajoutait-il, en nous dévouant au salut des âmes dans

les missions, nous faisons abnégation de tout, et nous abjurons toute pensée politique, pour ne plus chercher que la gloire de Dieu et le bien des âmes délaissées pour lesquelles notre œuvre est instituée. » Cette dernière tentative n'eut pas plus de résultat que les autres.

* * *

Pendant ces négociations, Le P. Laval apprenait avec joie les progrès de la Congrégation du Saint-Cœur de Marie, mais il se désolait d'autant plus de voir l'avenir de sa mission sans issue.

Nous nous sommes grandement réjouis en apprenant l'accroissement de la Congrégation et le grand nombre de sujets qui y entrent tous les jours. Oh ! quel bonheur s'il y en avait quelques-uns, parmi ces bons frères, pour prêcher la parole du bon Dieu à mes chers enfants de Maurice ! Si je pouvais laisser la mission entre mains sûres, je mourrais content et en paix ; mais j'ai grande inquiétude, que, après nous, tous ces pauvres enfants ne soient abandonnés. Que la sainte et adorable Volonté du divin Maître et de sa sainte Mère soit faite ! Eux y pourvoiront.

Dieu y pourvut en effet d'une manière aussi rapide qu'inattendue.

Le Pape Grégoire XVI avait érigé la ville de Perth en évêché, et il y avait nommé Mgr Brady, avec le titre d'Administrateur de l'Australie Occidentale. Le prélat, qui n'avait passé que quelques mois dans sa mission avant de se rendre à Rome où il fut sacré, était persuadé qu'il avait sous sa juridiction jusqu'à quatre millions de sauvages. Pour les évangéliser, il avait obtenu du P. Libermann trois prêtres de la Société du Saint-Cœur de Marie, les PP. Thévaux, Bouchet et Thiersé. Embarqués à Gravesend sur la Tamise, le 17 septembre 1845, ils n'arrivèrent à Perth que le 9 janvier 1846, épuisés par une longue et pénible traversée. Le P. Bouchet mourut en arrivant. à l'âge de vingt-cinq ans. Le P. Thévaux et le P. Thiersé

reçurent comme mission le district de King-Georges Sound, à cent lieues de Perth ; ils s'y rendirent à pied. Quelle ne fut pas leur déception de se trouver dans un pays presque inhabité !

Dans tout le district qui nous est confié, écrivait le P. Thiersé, c'est à peine s'il y a quatre cents habitants, tant Européens qu'indi-gènes ; la population indigène est nomade. Dans un mois on pour-rait à peine trouver six sauvages.

A notre départ on nous a donné des vivres pour quatre mois, mais pas d'habits, si bien qu'au bout de quelque temps nos vête-ments étaient en lambeaux. Après des journées de travail et de fatigue nous n'avons pour tout lit que la terre nue et une pauvre couverture, et, pour nourriture, quelques pommes de terre que nous mangeons avec la pelure, afin de ne rien perdre. Heureux quand nous pouvons prendre des rats, des grenouilles, des kangourous ! Un jour, la faim nous pressait tellement que nous avons dévoré un corbeau qui, depuis plusieurs jours, servait de jouet aux enfants et qui était crevé.

Une telle position n'était pas tenable. Le P. Thévaux réclama plusieurs fois avec instance auprès de Mgr Brady. Pour toute réponse, il se vit frappé de suspense. Il ne fut pas la seule victime de ces coups si arbitraires ; aussi Mgr Brady dut-il bientôt donner sa démission. Le Véné-érable P. Libermann, informé de la situation de ses mis-sionnaires et de la stérilité de leurs efforts dans un pays désert, tandis qu'ailleurs des millions d'âmes attendaient des apôtres, rappela les PP. Thévaux et Thiersé. Les deux missionnaires s'embarquèrent donc ensemble sur un vaisseau qui devait toucher à Maurice ; mais, après avoir lutté 48 jours sur une mer furieuse, le navire fut rejeté à son point de départ, à King-Georges Sound. Le P. Thiersé était si malade qu'on le mit à terre ; à peine était-il débar-qué que le vent devint favorable, et le navire partit, emportant le P. Thévaux.

Me voilà donc maintenant seul ! écrit le P. Thiersé au Vénéralbe P. Libermann. Je n'ai aucun secours que le Cœur adorable de Notre-Seigneur et le très Saint Cœur de Marie, notre bonne Mère ; mais aussi il me semble que jamais Marie ne m'a tant protégé. Le jour

du départ du P. Supérieur, je sentis d'abord un petit frémissement dans mon cœur et un peu de tristesse. Je me prosternai devant l'image de Marie et lui dis : « Ma bonne Mère, je n'ai plus que vous et votre divin Fils. » Aussitôt toute crainte disparut, et la consolation que j'éprouvai au fond du cœur fut si grande que mon corps même en fut fortifié. Mon mal passa, et je me trouvai plus fort que jamais dans ce pays. J'ai recommencé mes travaux comme auparavant et dans dix jours je retournerai dans les bois. »

Le P. Thévaux arriva à Maurice le 9 octobre 1847; le P. Thiersé ne put le rejoindre que l'année suivante, dans un dénuement complet ; il avait pour coiffure un bonnet tout usé donné par un matelot, et la meilleure pièce était un frac troué, dû à la générosité d'un gouverneur de province.

« Si nous étions trois à Maurice, avait écrit plus d'une fois le P. Laval, nous pourrions faire quelque bien. » Or, il avait maintenant trois missionnaires, et quels missionnaires ! Des saints. Disons un mot de chacun d'eux.

Le P. Prosper Lambert était né à Jargeau, au diocèse d'Orléans, le 22 janvier 1811. Il avait exercé le saint ministère dans son diocèse pendant sept ans, et était déjà curé quand il entendit parler de la Société du Saint-Cœur de Marie, fondée pour l'évangélisation des Noirs. Il demanda son admission au Vénérable P. Libermann. Il est mort à Sainte-Croix, le 6 mars 1875. Il avait de beaux talents ; la belle église de Saint-Julien est son œuvre. C'était surtout un modèle d'humilité et de douceur. Il n'était jamais rentré en France.

Le P. François Thévaux naquit le 15 août 1820, à Parent, dans le diocèse de Clermont. Son père était un vaillant soldat de Napoléon I^{er} et un fervent chrétien. Le jeune abbé Thévaux fut mis en relation avec le Vénérable P. Libermann par un directeur du Séminaire de Clermont-Ferrand, M. Gamon, qui avait été condisciple du Vénérable à Saint-Sulpice. L'abbé Thévaux et un autre de ses amis, le futur P. Lossedat, lui écrivirent pour lui faire part

de leurs aspirations ; le Vénérable Père leur répondit, le 12 février 1843, par une admirable lettre, que l'on peut lire dans le recueil de ses lettres spirituelles. Le P. Thévaux se distinguait par des talents très variés, une ardeur infatigable, mais surtout par son humilité. Il fut le supérieur du P. Laval après avoir été son subordonné. La vie du P. Laval, telle que nous la rééditons, est en majeure partie son œuvre, le P. Delaplace ayant travaillé sur ses données et presque sous sa dictée (1). Aussi, son nom ne s'y trouve presque point et pour faire connaître, dans cette réédition, la part d'apostolat du P. Thévaux, nous devons recourir à sa correspondance administrative. Il mourut dans la nuit du 20 au 21 janvier 1877, chez M. Jules Langlois, à Saint-André, paroisse de Pamplemousses. Son corps repose dans le même caveau que le P. Lambert, à la Petite Rivière.

Le P. François-Joseph Thiersé naquit le 7 juin 1815 à Hochfelden, en Alsace, d'une famille d'honnêtes cultivateurs. Son père avait été condamné à mort par le trop fameux Schneider, moine allemand apostat, pour avoir caché un prêtre catholique dans sa maison.

Il réussit à s'évader, mais dut rester au-delà du Rhin jusqu'à la fin de la Révolution. Le jeune Thiersé partagea les travaux agricoles de son père jusqu'à l'âge de vingt-deux ans, et fit rapidement ses études littéraires et théologiques au Séminaire de Strasbourg. Il était diacre quand il entra au noviciat de la Neuville ; il fut ordonné prêtre le 24 août et fit sa profession religieuse le 8 septembre 1845. Nous venons de voir comment il fut envoyé en Australie et de là à Maurice.

Il devait à l'habitude du travail des champs une vigueur peu commune et une exubérance de vie qui contrastait avec l'extrême douceur du P. Laval et de ses

(1) Dans un voyage en France en 1866, le P. Thévaux fournit au P. Delaplace de nombreux renseignements pour la *Vie* du P. Laval.

deux autres confrères. Le P. Laval le chargea de faire la police autour de la cathédrale pendant les offices et les catéchismes ; les perturbateurs connurent bientôt la force de son bras et cessèrent leurs désordres.

Le P. Thiersé vécut plus longtemps que tous ses confrères dans l'intimité du P. Laval. Il nous a conservé, par écrit, plusieurs de ses entretiens avec lui ; ils rappellent par leur naïveté et leur fraîcheur les dialogues de saint François d'Assise avec le frère Léon, « la petite brebis du bon Dieu ».

Le P. Thiersé a consacré la plus grande partie de sa vie au district du Grand-Port. Il y déploya une activité et une charité qui tiennent du prodige. A sa mort, 11 mai 1880, ses paroissiens ne voulurent pas laisser emporter son corps au caveau des PP. du Saint-Esprit, à la Petite Rivière ; ils lui érigèrent un magnifique mausolée où il repose à l'ombre de l'église de Notre-Dame de Mahébourg.

* * *

Le P. Laval retint donc le P. Thévaux et le P. Thiersé à Maurice et écrivit au Vénérable P. Libermann pour qu'il l'autorisât à les garder. La réponse du saint Fondateur montra que c'était là son plus ardent désir. Restait à obtenir, pour ces deux Pères, la permission de résider dans la colonie ; le P. Laval ne se dissimulait pas les difficultés qu'il y aurait à l'obtenir, « mais, ajoutait-il, si c'est la volonté de Notre-Seigneur et de sa très Sainte Mère, ils feront tout réussir au delà de nos espérances. Nous allons faire la demande ; au bon Dieu de faire le reste. »

Il en advint comme le serviteur de Dieu l'avait espéré.

A mesure que ses collaborateurs arrivaient, le P. Laval leur distribuait leur tâche, sans que la sienne semblât diminuer. C'est que, au travail d'évangélisation du commencement, s'ajoutait maintenant celui de l'organisation de la nouvelle chrétienté et de la préservation des mœurs

et de la foi des nouveaux convertis. Les jeunes missionnaires s'y livrèrent avec ardeur. Au bout de quelques mois de séjour à Maurice, le P. Lambert écrivait au Vénérable Libermann, avec une sorte d'enthousiasme :

Je ne suis plus à Bourbon, je travaille à Maurice, sous les drapeaux du P. Laval. Il lui fallait un aide, et c'est moi qui ai été envoyé à son secours. Le nombre des conversions augmente de jour en jour. Nous pouvons compter aujourd'hui plus de trois mille convertis, sur lesquels quatorze cents communient.

L'œuvre des chapelles a beaucoup contribué à la conversion de ces milliers de Noirs. Mais construire des chapelles, cela ne peut se faire sans de grandes dépenses, et où le P. Laval trouve-t-il cet argent ? Dans sa confiance en la divine Providence et dans la générosité de ses enfants. Depuis que je suis à Maurice, j'ai vu plusieurs exemples de cette générosité, qui m'ont beaucoup édifié. Le bon Père ayant appris un jour que plusieurs familles désiraient se convertir et ne pouvaient venir à la sainte messe parce qu'elles n'avaient pas d'habits décents, fit un appel à la charité de ses bons noirs, et, le lendemain, notre parloir était comme un magasin, rempli d'étoffes de diverses couleurs, de toiles et autres semblables marchandises. Ce qui fait surtout plaisir à voir, c'est la joie avec laquelle ils donnent.

Peu de temps après, le Père voulut encore intéresser leur charité en faveur de l'Irlande pressée par la famine. Il dépeignit d'une manière si vive et si touchante la misère de ce cher pays, qu'il arracha des larmes à ses néophytes, et ceux-ci, bien qu'épuisés déjà par les aumônes faites pour diverses œuvres de charité, donnèrent abondamment. Il est extrêmement chéri de tous ses enfants, qui ont une singulière vénération pour sa vertu. Ce n'est pas sans fondement, car c'est vraiment un homme de Dieu. Je n'ai encore vu personne aussi avare de son temps ; il semble regretter celui qu'il donne aux besoins les plus urgents de la vie, les repas et le sommeil.

Six mois après l'arrivée du P. Lambert, le P. Laval écrivait de son côté :

J'ai trouvé dans le P. Lambert un digne remplaçant du P. Collin, que mes pauvres enfants aimaient beaucoup, et dont ils parlent encore tous les jours. Le P. Lambert est un homme du bon Dieu, d'une grande vertu et d'une grande fidélité à la règle. Depuis six mois qu'il est ici, il a beaucoup travaillé et fait du bon ouvrage, de l'ouvrage fin et solide à toute épreuve. Que Jésus et Marie nous le conservent longtemps dans notre pauvre mission, qui est véritablement pauvre en ouvriers ! Oh ! quelle belle moisson à récolter !

Moi qui ne suis rien, qui suis sans instruction, j'ai réuni autour de moi de si nombreux enfants ! Que ne feraient pas des missionnaires instruits et pleins de capacité ! »

* * *

Nous avons déjà vu quelle estime le P. Lambert, le P. Collin, le P. Blampin témoignaient pour le P. Laval ; nous allons voir ce que le P. Thévaux pensait de la prétendue nullité du saint missionnaire. Vers ce temps eut lieu, pour Maurice, le Jubilé universel accordé par Sa Sainteté Pie IX à l'occasion de son glorieux avènement. Le P. Thévaux s'était plaint de n'avoir pas trouvé, en Australie, le travail qu'il y avait cherché pour le salut des âmes. Le P. Laval, mettant à profit les premières ardeurs de son zèle, le chargea d'annoncer, trois fois la semaine, la parole de Dieu aux Noirs de Port-Louis, à la cathédrale, durant ces jours de grâce et de salut. Mais, craignant que son inexpérience ne nuisît aux fruits de ce ministère, il lui recommanda d'y apporter la plus grande simplicité, et il voulut assister lui-même à ses instructions.

Malgré tous mes efforts, écrivait ensuite le P. Thévaux, je n'ai pu le satisfaire pleinement à cet égard. Oh ! comme il se met bien à la portée de ses enfants ! C'est un vrai père, un homme de Dieu, d'expérience et de savoir.

La grâce divine se répandit en telle abondance que les trois missionnaires (le P. Thiersé n'était pas encore arrivé) suffirent à grand peine à confesser tous les Noirs qui se présentèrent au saint tribunal pour gagner l'indulgence du Jubilé.

Le P. Laval était heureux de transmettre ces bonnes nouvelles à la maison-mère de la Congrégation ; heureux encore de dire au saint Fondateur « qu'ils vivaient ensemble dans une paix et une union parfaites dans les saints Cœurs de Jésus et de Marie » ; heureux enfin de lui envoyer une quittance relative à ses biens patrimoniaux, dont il s'était entièrement dépouillé en faveur des Noirs. Élever

des missionnaires, fournir aux frais de leur éducation et de leur passage, quel plus saint usage pouvait-il faire de son avoir ? Adressant donc cette pièce au Vénérable Libermann, il ajoutait :

Je demande au bon Dieu de ne vous causer aucun tracas après ma mort ; c'est bien assez de vous tracasser pendant ma vie.

Dénué de tout à l'extérieur, il se regardait aussi comme bien pauvre dans son intérieur, en fait de richesses spirituelles, les seules qu'il ambitionnât. Lorsqu'il était sur ce chapitre, il ne tarissait pas. Ce sont ces épanchements de son humilité qui nous ont valu les lignes précieuses qu'on va lire, et où l'homme de Dieu, tout en ne songeant qu'à s'abaisser, a précisément fait de lui-même un de ces tableaux qui semblent ne convenir qu'aux saints.

Je ne parle pas de ma pauvre âme, écrivait-il au Vénérable P. Libermann ; elle est bien fatiguée et bien sèche, ne pense presque plus au bon Dieu, n'aime presque plus Notre-Seigneur Jésus, n'est plus tendre et affectueuse envers sa très bonne Mère. Oh ! où sont-ils ces temps si délicieux où le cœur battait continuellement pour le bon Dieu, où l'on ne vivait que pour Jésus et Marie ? Quelquefois je regrette beaucoup ces temps-là. Nous avons mangé le pain blanc le premier, à cette heure on ne nous donne plus que du gros pain bis ; c'est le tracas, c'est l'infidélité à la grâce qui nous a mis dans cet état. C'est bien dur, mais que la très sainte volonté de Dieu soit faite ! Pourvu que nous ne tombions pas en enfer, voilà ce que nous demandons ; la dernière place du purgatoire, et nous sommes content. Sacrifier son bien pour le bon Dieu, ce n'est rien, mais son intérieur, voilà le plus pénible sacrifice. Monsieur le Supérieur, vous qui êtes à la source, oh ! demandez *un petit morceau* (1) pour votre enfant ; qu'il reste fidèle missionnaire du Saint-Cœur de Marie ; qu'il meure dans le saint amour de Jésus et de Marie, qu'il ne soit pas séparé à tout jamais de ses chers frères !

Qu'auraient dit les enfants du P. Laval, et ces nombreuses âmes qui le vénéraient déjà comme un saint, si ces lignes leur étaient tombées sous les yeux ? Cet humble épanchement d'un cœur pénétré de son propre néant

(1) Expression créole qui s'applique à toutes sortes de choses.

aurait, sans aucun doute, provoqué de leur part une protestation unanime. Le fait est que, bien que privé alors de ces consolantes ardeurs qui abondent d'ordinaire lors d'une conversion signalée, ou à cette époque de la vie qui est comme le premier noviciat de la perfection, le P. Laval n'en marchait pas moins à grands pas dans la voie de la sainteté véritable. Car il se dépouillait tous les jours davantage de lui-même pour se revêtir de Jésus-Christ, et ce divin Maître établissait sa demeure toujours plus avant dans le cœur de son fidèle serviteur.

Telle était en effet la vie du P. Laval. L'un de ses confrères la retraçait ainsi, sur des souvenirs personnels que les années écoulées n'avaient pu affaiblir :

Jamais le P. Laval ne perdait de temps ; il ne faisait de visites et n'en recevait qu'autant qu'elles contribuaient au bien des âmes ou au grand développement de sa mission. Jusque dans ses dernières années, et aussi longtemps qu'il n'en fut pas empêché, il se levait à quatre heures du matin, puis se rendait aussitôt devant le Très Saint Sacrement. Là, il se tenait caché dans un petit coin, qui semblait avoir été fait pour lui, et cela dans une attitude et un recueillement tels qu'on voyait qu'il était tout en Dieu. Sa vue seule portait à la prière et réveillait dans l'âme des sentiments dont on ne pouvait se rendre compte.

Voici, à ce sujet, un trait qui mérite d'être rapporté. Le bon Père se trouvait à la paroisse de Sainte Philomène, à la Poudre d'Or, où il était allé se reposer pour quelques jours. Dans ces circonstances, il passait toujours la meilleure partie de sa journée aux pieds de Notre-Seigneur. Il était donc en adoration dans cette église, lorsqu'un de nos plus respectables Mauriciens y entra, avec l'un de ses amis. Ils étaient tous les deux, comme on l'était alors à Maurice, complètement irrégieux. Aussi se mirent-ils à regarder les objets d'art de l'église, sans songer à faire le plus petit acte de religion. Mais voilà qu'à l'approche du sanctuaire, les yeux du premier tombent sur le pieux missionnaire ; il est vivement frappé de son attitude, de son

recueillement et d'un je ne sais quoi qu'il ne peut définir, répandu sur toute sa personne. La grâce de Dieu l'attendait là. A partir de ce moment, cette pieuse image ne quitta plus sa pensée, et pendant de longues années il ne put se défendre de ses poursuites jusqu'à ce qu'enfin il revînt complètement à Dieu. Depuis lors, il a persévéré dans les sentiments de la plus vive et de la plus généreuse piété.

Le P. Laval disait la sainte messe à cinq heures, et quelquefois avant, pour que ses pauvres enfants pussent y assister avant d'aller à leur travail. La messe était précédée de la prière du matin qu'il faisait ou faisait faire par un de ses confrères. Il prolongeait son action de grâces pendant une demi-heure, puis il se rendait à son confessionnal où il passait six, huit ou dix heures, et même plus par jour ; il ne sortait guère que pour dire son bréviaire, faire les baptêmes et les mariages, ou pour prendre un peu de nourriture. Après le dîner et une toute petite récréation qu'il passait avec ses confrères, il se rendait au parloir où l'attendaient les bons Noirs qui désiraient lui parler. Tantôt, c'étaient les catéchistes, les conseillers qui venaient l'entretenir de leurs petites affaires relatives à leurs chapelles ; tantôt de nouveaux convertis, qui se présentaient d'eux-mêmes ou étaient présentés par des camarades. D'autres fois, c'étaient des fidèles qui avaient besoin de conseils ou avaient quelques différends entre eux.

Le P. Laval menait une vie de prière en quelque sorte continuelle ; il ne manquait surtout pas de recourir à Dieu dans les circonstances plus importantes. Jamais ce bon Père ne prenait une décision, n'arrêtait un projet dans des affaires d'importance comme l'établissement d'une chapelle, l'entreprise d'une mission, sans y penser longuement devant le Seigneur, dont il cherchait purement la sainte volonté. Car il n'agissait point par activité propre, par des mouvements purement naturels, même dans les choses bonnes en elles-mêmes, mais il consultait

toujours l'adorable volonté de Dieu. Son âme, en un mot, était un sanctuaire où Dieu était continuellement adoré et aimé. L'oraison, le recueillement étaient comme la vie, l'élément du P. Laval.

On s'étonnera peut-être du temps si long consacré aux confessions des Noirs. A vrai dire, beaucoup de ces confessions n'étaient qu'un catéchisme individuel, mais combien plus efficace qu'un catéchisme public ! Dans l'intimité du confessionnal, le missionnaire peut approprier son exhortation aux besoins et aux capacités de chacun ; la forme dialoguée de l'entretien ne laisse aucune parole incomprise. C'est surtout par la fréquence des confessions que le P. Laval assurait la persévérance des convertis. Aussi, le P. Thévaux écrivait :

Tout le monde ici se confesse, ceux qui ne sont pas encore baptisés comme les autres. Aussitôt qu'on a formé la résolution « d'entrer dans la religion », on vient se confesser. Nos bons Noirs ont une si grande idée de la confession que c'est là le plus fort lien qui les retienne dans le devoir.

Il en fut de même non seulement à Port-Louis, mais dans les quartiers de l'Île où, peu à peu, le P. Laval devait faire sentir son action sur la population noire. Et ce fut vraiment dans le bain salutaire de la pénitence que l'île Maurice purifiée, régénérée, puisa le principe de cette vie nouvelle que la divine Eucharistie rendit ensuite féconde en toutes sortes de vertus.

L'efficacité du Sacrement de Pénitence dans le travail de régénération morale de Maurice fut si sensible et si notoire que Mgr Henkinson, successeur de Mgr Collier sur le siège de Port-Louis, publiait les lignes suivantes dans un mandement de carême, alors que la tombe du P. Laval venait à peine de se fermer.

Otez du Christianisme cette vie intime avec Jésus, ôtez-lui son culte extérieur, ôtez-lui surtout ses sacrements, et surtout encore *celui de la Pénitence*, et il ne sera plus qu'un nom, une ombre sans

vie, sans force. Et cette civilisation, mot vague et si vanté de nos jours, que deviendrait-elle ? Vous auriez beau cultiver l'esprit et l'enrichir de mille idées nouvelles, vous n'atteindriez jamais le cœur, il vous échapperait toujours ; il resterait pour vous un livre fermé que vous ne connaîtriez pas, que vous ne liriez jamais. Et du reste, l'histoire est là, et les preuves devant les yeux de celui qui désire voir. Pourquoi est-ce que les missions catholiques, qui souvent n'ont d'autres ressources, d'autres armes que le zèle de leurs missionnaires et la charité publique, sont bénies et couronnées d'un succès que tous sont obligés de reconnaître et d'admirer ? C'est à vous de répondre, car la plupart, vous n'êtes que des catholiques d'hier. *Enfants du P. Laval, levez-vous, et dites-nous où vous avez appris à vous aimer les uns les autres, à pardonner à vos ennemis, à oublier l'injure, à respecter les liens sacrés du mariage, à connaître Dieu et sa loi, si ce n'est dans la grande école civilisatrice du tribunal de la Pénitence ? N'est-ce pas là que vous avez entendu parler pour la première fois de votre dignité de chrétiens ? que vous avez renoncé aux superstitions de l'ignorance qui vous déshonoraient aux yeux de l'univers, et à ces habitudes contractées dans ces temps malheureux dont rien que la pensée vous fait rougir aujourd'hui ? Vous avez ouvert vos cœurs aux envoyés de Dieu. Vous avez été purifiés dans le sang de Jésus-Christ, et la civilisation chrétienne, la vraie liberté, la confiance, la paix, que le monde ne connaît pas, et que l'erreur ne donnera jamais, sont descendues avec la grâce divine dans vos âmes pour y fixer leur demeure, adoucir vos peines, soutenir votre courage et consolider votre vertu naissante.*

Les Noirs disaient eux-mêmes à qui voulait l'entendre, dans leur naïf langage : « P. Laval pas ici, nous faire péchés beaucoup, beaucoup. A cet'here nous laisser diable de côté, nous pli faire péchés. »

L'auteur d'un essai de biographie sur le P. Laval, écrivait de son côté :

Le gouvernement n'avait pas été sans s'apercevoir des grands travaux du P. Laval ; aussi celui-ci avait-il acquis près des autorités une considération bien méritée. Son Excellence le gouverneur Higginson (1) disait hautement que le P. Laval était le meilleur constable de l'île Maurice, qu'il empêchait les crimes de se commettre. Plus d'une fois, des lettres de félicitation lui furent adressées par Sir Anderson et les autres gouverneurs.

(1) Gouverneur de Maurice de 1851 à 1855.

XIII

LES CHAPELLES

Tout ce qui a été dit de l'œuvre des Chapelles a déjà fait comprendre quelle a été leur importance dans la vie apostolique du P. Laval. Ce fut par elles surtout qu'il parvint à propager dans toute l'île, en un temps si court, et avec un nombre si restreint de missionnaires, la connaissance de Dieu et la pratique de notre sainte religion. Quels ravages l'hérésie, si bien soutenue à Maurice, n'y eût-elle pas causés, si l'intrépide missionnaire, après avoir réveillé la foi presque éteinte de ses habitants, ne l'eût pour ainsi dire attachée au sol par la construction de ces maisons de prière et d'instruction religieuse. A son arrivée, l'île entière ne possédait que trois églises un peu considérables : la cathédrale, l'église de Saint-François d'Assise à Pamplemousses, et celle de Saint-Pierre au quartier de Moka. Les autres églises étaient si misérablement construites qu'elles menaçaient ruine. Par ailleurs, peu d'espoir que l'administration protestante songeât jamais à doter le pays d'autres églises catholiques. Or, le P. Laval eut la consolation de voir plus de cinquante chapelles construites, en quelques années, sur les différents points de l'île évangélisés par lui ou par ses missionnaires.

Ajoutons que le P. Laval, premier missionnaire d'une Congrégation vouée aux missions, a eu des grâces spéciales pour être le modèle de ses confrères, non seulement dans l'enseignement de la doctrine chrétienne, mais aussi dans l'œuvre des constructions. Disons d'abord qu'il ne se laissa jamais détourner de ses autres devoirs par les soucis qui accompagnent toutes les entreprises de ce genre ;

il n'y perdit même jamais son recueillement intérieur. C'est ce qui faisait dire au P. Le Vavasseur dans une lettre de cette époque :

La mission de Maurice va toujours de mieux en mieux ; là, Dieu verse la grâce par torrents. Le P. Laval se soutient toujours. C'est un homme à miracles. Croiriez-vous qu'en ce moment, sans se donner le moindre mouvement extérieur, en restant dans l'église et au confessionnal, il a mis simultanément en construction dix chapelles ? Et moi, à Bourbon, depuis trois ans, en me donnant tout le mouvement possible, j'en ai à peine pu faire commencer une !

D'autre part, le P. Laval, si ménager de son temps, semblait pourtant ne jamais se presser ; il prenait garde de disperser son activité et il inspirait la même méthode à ses auxiliaires.

Le P. Laval, écrivait le P. Thévaux, tient beaucoup à ce que l'on donne les plus grands soins aux habitants de Port-Louis. De là en effet, les Noirs vont s'établir dans la campagne, et ils portent avec eux le germe des vertus qu'ils ont puisées ici. C'est là le moyen que le saint Cœur de notre divine Mère a employé pour étendre dans les quartiers le bien produit dans la ville. Plusieurs de nos chers Noirs, qui avaient quitté leur petite case, conduits par la main de la Providence, pour venir apprendre à connaître le bon Dieu et à l'aimer, à peine de retour chez eux, ont consacré la plus belle pièce de leur humble demeure à leur divin Maître, en y élevant un modeste autel et en l'ornant d'une ou deux grandes images d'Épinal, que le P. Laval leur avait données à leur mariage. Là sont venus les voisins, amenés par la curiosité ; des explications leur ont été fournies ; la grâce les a travaillés en même temps ; et voilà comment le grain de sénevé a commencé à germer et à pousser des branches qui s'étendent au loin. Souvent, ce n'était pas autrement que commençait à éclore ou à se réaliser l'idée d'une chapelle.

I. Chapelle du Saint-Cœur de Marie à la Petite-Rivière.

En 1845, le quartier de la Petite-Rivière, éloigné de la ville de Port-Louis de quatre milles et demi (environ six kilomètres), n'était qu'une espèce de savane et présentait

un aspect des plus tristes. Quelques misérables cases en palissades d'aloès, couvertes en chaume, des terres incultes et hérissées de broussailles, d'épais massifs de raquettes et d'aloès : voilà ce qui apparaissait presque invariablement au voyageur suivant la route qui traverse ce quartier et conduit à la Rivière Noire. Qui eût jamais soupçonné alors que, quelques années plus tard, en cet endroit même il y aurait une jolie église, construite avec toute la solidité désirable, et que cette église serait bâtie sans nouvelles impositions, sans aucun concours du gouvernement ? C'est cependant ce qui eut lieu.

En 1846, une pieuse personne de couleur, mais libre de naissance, M^{lle} Desfossés, se met sous la direction du P. Laval. Elle sait maintenant combien il est doux d'aimer et de servir le Seigneur. Comme la Samaritaine, elle ne peut garder pour elle seule ce précieux trésor, et touchée de l'affreuse misère spirituelle dans laquelle vivent les Noirs de son quartier, elle veut leur apprendre leurs prières et les ramener à Dieu. Mais où réunira-t-elle ces pauvres gens ? Elle n'a qu'une misérable maison et quelques chétives dépendances qui sont en ruines. Cependant, parmi les vieilles mesures, se trouve une pièce de douze pieds carrés, dans laquelle est le four de son père, autrefois boulanger. Ne pourrait-on pas les réunir dans cette pièce ? Elle communique son projet au P. Laval, et celui-ci, non seulement y donne son entière approbation, mais la presse de commencer sans retard. Et bientôt voilà une cinquantaine de personnes qui viennent, chaque jour, assister aux prières et aux catéchismes de cette bonne fille. Pour mieux encourager le pauvre monde, comme il disait, le P. Laval y vint installer un petit autel, sur lequel il plaça une croix avec quatre chandeliers en fer blanc ; la gueule du four fut convertie en une sorte de niche où fut placée une petite statue de la Sainte Vierge, et le tout fut béni par le zélé missionnaire.

Ainsi fut établie la première chapelle que le P. Laval ait fondée à Maurice. En témoignage de sa tendre dévotion envers la divine Mère de Dieu et des hommes, il la dédia au Saint Cœur de Marie. La Sainte Vierge, ayant ainsi pris possession de ce lieu, répandit les plus abondantes bénédictions sur ses habitants ; les Noirs accouraient en foule dans la chapelle improvisée. Le P. Laval venait les visiter de temps en temps, et plus de cinquante mariages y furent bénits en quelques mois. Mais voilà que déjà le pieux oratoire est devenu trop petit, et l'on se décide à construire une chapelle de cinquante pieds de long sur trente de large. Tous se mettent à l'œuvre, hommes, femmes, enfants. Bientôt les quatre murs sont élevés, mais on manque du bois nécessaire pour la toiture, et l'on n'a pas d'argent ; comment s'en procurer ? Car, dans le quartier tous sont pauvres. La divine Providence y pourvoira. Le P. Laval a déjà annoncé une quête extraordinaire parmi ses enfants de la ville, en faveur de la Chapelle du Saint-Cœur de Marie ; puis arrive le grand jubilé du glorieux avènement de Pie IX. Pour le gagner, chaque fidèle doit faire une aumône pour les nouvelles églises. Mgr Collier, vivement touché du zèle des habitants de la Petite-Rivière, leur accorde une large part dans la distribution. On put acheter tous les bois dont on avait besoin ; la chapelle fut bientôt couverte en paille et ornée à l'intérieur d'un beau lambris en toile, en forme de voûte. Un autel en bois travaillé avec goût, et une vierge en bois doré, faite à Pondichéry, placée dans une niche derrière le tabernacle, vinrent compléter tout ce dont elle avait besoin.

Le P. Laval n'avait pas voulu attendre la fin de tous ces travaux pour donner à ses enfants de la Petite-Rivière un témoignage de sa satisfaction. A la fête de Noël, en 1847, il envoya le P. Thévaux célébrer la messe de minuit au milieu des murailles qui s'élevaient. Qu'il fut touchant

de voir tous ces pauvres gens à genoux, en plein air, sous un beau ciel étoilé, à minuit, adorant la sainte Victime descendue du Ciel sur un autel improvisé, n'ayant d'autre couvert que quelques branches de verdure qu'ils avaient arrangées de leur mieux pour la circonstance ! La chapelle terminée fut bénite au commencement de 1848 par Mgr Collier. Le sermon fut donné par l'abbé Masuy.

La chapelle à peine achevée se trouva trop petite, et une année plus tard elle fut allongée de quarante pieds. Mais cette fois les noirs du P. Laval voulurent construire cette partie de l'édifice sacré dans de meilleures conditions de solidité. Ils s'organisèrent par bandes régulières pour le transport des matériaux, et chaque bande avait ses jours pour le travail. Au moyen d'une grande charrette à deux roues, que l'on faisait autrefois traîner aux esclaves et qu'ils appelaient *triqueballe*, ils transportaient les pierres, le sable, la chaux, le bois. Cette charrette était tirée au moyen d'une corde, par cinquante ou soixante personnes qui marchaient en avant, tandis que quinze ou vingt hommes la poussaient par derrière, en même temps qu'ils la maintenaient en équilibre. Elle portait des poids énormes. Pour qui connaît l'horreur éprouvée par les Noirs pour tout ce qui rappelle l'esclavage, ce seul fait suffit à prouver combien était grand leur zèle pour la construction de leur chapelle, et quel religieux enthousiasme celui qu'ils appelaient leur père avait su allumer dans leurs cœurs.

Les bois furent donnés par M^{me} Cordé, qui possédait, à huit lieues de là, une forêt sur une montagne escarpée appelée Montagne Petit Nuage.

Tant de générosité et de bons désirs ne pouvaient manquer d'être bénis de Dieu ; l'agrandissement de la chapelle fut promptement terminé. Le P. Laval, dûment autorisé par le Vicaire général au nom de Mgr Collier, alors en

Europe, tint à honneur d'en faire lui-même la bénédiction solennelle ; c'était le jour de la Nativité de la Sainte Vierge, 8 septembre 1849. Le P. Laval fut si heureux en ce jour qu'il convia à un repas de famille, sous la tente azurée du ciel, plus de trois cents noirs ayant contribué, de leur petite bourse, de leur industrie et de leurs mains à l'érection de ce beau sanctuaire.

Dix ans plus tard, la chapelle du Saint-Cœur de Marie était transformée en une belle église romane, construite selon toutes les règles de l'art.

II. Chapelle du Saint-Sauveur, aux Bambous.

Pendant que la population du quartier de la Petite-Rivière revenait en foule à la pratique de ses devoirs religieux et construisait une chapelle, celle des Bambous, autrement dit des Plaines-Saint-Pierre, suivait son exemple.

Dès l'année 1846 ou 47, une pauvre femme de ce quartier, l'une des converties du P. Laval, avait, sous l'inspiration de celui-ci, transformé sa case en une sorte d'oratoire. et là, tous les soirs, elle remplissait avec zèle les fonctions de catéchiste. C'était une pieuse et sainte femme que Dieu appela bientôt à lui, car elle était mûre pour le Ciel. Son exemple fut suivi par plusieurs bons Noirs. Chaque jour, à la fin de leur travail, ils appelaient leurs camarades, afin de leur apprendre le signe de la croix, leurs prières et les choses nécessaires au salut. Deux à trois cents personnes se réunissaient ainsi dans cet heureux village. Le P. Laval venait de loin en loin les visiter. Arrivé vers la tombée du jour, il se rendait successivement chez chacun des quatre catéchistes qui tenaient réunion dans leurs cases, adressait quelques paroles d'instruction et d'édification à ces

pauvres gens ; puis, après les avoir encouragés et avoir prié avec eux, il revenait dans la case de Désirée Mée, où il prenait, couché sur une simple natte, quelques heures de repos.

Cependant, on comprit bientôt que cet état de choses ne pouvait être que tout à fait provisoire ; il fallait une grande chapelle pour réunir une population aussi nombreuse et animée d'une telle bonne volonté. Un des habitants, du nom de Jean-Pierre, plus riche ou plutôt moins pauvre que les autres, possédait un arpent de terre. Il en offrit généreusement la moitié au Père pour y élever une belle chapelle, et l'on se mit aussitôt à travailler et à creuser les fondations du sanctuaire. Il devait être en pierre et former une croix latine, avec le chœur en rond-point. Là, comme à la Petite-Rivière, les enfants du P. Laval déployèrent une ardeur incroyable et rivalisèrent de zèle pour bâtir la maison de Dieu. Déjà les murailles s'élevaient à 10 ou 15 pieds de haut, les fenêtres et les portes étaient terminées, tous les matériaux étaient préparés, et tous vivaient de l'espérance de posséder dans quelques mois une belle église aux Bambous, sous le vocable du Saint-Sauveur.

Or, le mercredi des *Cendres*, 8 mars 1848, un fort coup de vent se déclara et dura pendant huit jours avec une violence et une force telles que ceux-là seuls peuvent s'en rendre compte, qui ont vu des bourrasques de ce genre dans les pays tropicaux. Cet ouragan causa les plus regrettables désastres ; une partie des murailles de l'église Saint-Sauveur fut renversée, une autre partie lézardée ; en un mot, la solidité de la construction fut tellement compromise que le P. Laval résolut de renoncer à la continuation des travaux : « Nous avons voulu avoir une grande église, disait-il, Notre-Seigneur n'approuve pas cela, il veut que nous travaillions dans l'humilité. »

Cependant, quelque temps après, un des propriétaires les plus respectables de l'endroit, M. Gustave Vigoureux, qui mérite ici une mention toute particulière, vint faire l'offre au P. Laval d'un terrain très convenable pour une chapelle. Mais, à son grand regret, celui-ci dut répondre que les moyens pécuniaires manquaient. Il ne fut donc, pour le moment, donné aucune suite à cette proposition. Dieu, ici encore, avait ses desseins.

Quelques mois s'étaient à peine écoulés, qu'une jeune femme vient un jour offrir au P. Laval, pour ses chapelles, deux jolis bouquets de fleurs avec des vases dorés. « Et combien donc coûtent ces jolis bouquets ? » demanda celui-ci. Elle lui en dit le prix. « Mais, ajoute le Père, c'est beaucoup d'argent ça, mon enfant. Vous auriez mieux fait de garder cela pour vous, vous pouvez en avoir besoin. — Oh ! mon Père, reprit-elle, maman vient de recevoir un petit héritage, et elle a destiné, sur cet argent, une somme de 500 piastres (deux mille cinq cents francs) pour donner des bouquets à toutes les chapelles du pays. Elle veut faire cette offrande au bon Dieu, en reconnaissance de cet héritage que nous n'attendions pas. »

Ces paroles sont un trait de lumière pour le P. Laval : « Eh bien ! mon enfant, répondit-il, allez dire à votre maman que je ne lui permettrai pas d'employer cet argent de cette manière ; qu'elle vienne me voir, et je lui indiquerai le moyen de le faire d'une façon beaucoup plus utile. Nous avons besoin de construire une chapelle aux Bambous ; qu'elle consacre cette somme pour cette bonne œuvre, et elle procurera beaucoup mieux la gloire du bon Dieu et le salut des âmes. »

La bonne femme Olivier (c'était le nom de la mère de celle qui était venue offrir des bouquets) se hâta de venir trouver le bon Père, et lui apporta ses 500 piastres. En même temps, un des avocats les plus distingués de la ville.

l'honorable Henry Kœnig, membre du Conseil Législatif de Maurice, lui permit de prendre dans ses forêts les bois nécessaires à la construction de la chapelle. Un excellent chrétien de la Petite-Rivière, le brave charpentier Edmond, se chargea de cet ouvrage. Il y travailla pendant quatre mois environ avec des ouvriers, et, après avoir achevé son entreprise, il ne voulut recevoir aucun salaire ; il accepta seulement quelques piastres pour payer la nourriture de chaque jour des hommes qu'il avait employés. D'autres chrétiens du quartier passèrent aussi près de six semaines dans les forêts pour aider à l'équarissement de l'immense quantité de pièces nécessaires pour le vaste bâtiment à construire, et qui ne mesurait pas moins de quatre-vingts pieds de long sur vingt-cinq de large. Après ce premier travail, il fallut transporter aux Bambous, éloignés de ces forêts de plus de deux lieues, ce grand nombre de longues et énormes poutres. Et alors, de nouveau, l'affreuse machine usitée au temps de l'esclavage, tirée par tous les Noirs du P. Laval, hommes, femmes, enfants, roula sans relâche pendant plus de quatre mois.

Je suis encore effrayé, écrivait le P. Thévaux, à qui nous empruntons ces intéressants détails, quand je me rappelle les immenses travaux exécutés à cette époque par ces chrétiens, d'ailleurs si pauvres, et je me demande encore comment cela a pu se faire. La chapelle fut bénite par Mgr Collier en la fête du Sacré-Cœur (juin 1849) : le P. Le Vasseur, en visite à Maurice, fit le sermon de circonstance.

Cette chapelle, qui pouvait contenir de cinq à six cents personnes, ne tarda pas à être remplie chaque dimanche pour les saints offices. Elle fut très féconde en fruits de salut : les baptêmes, les premières communions, les mariages y furent très nombreux. Le P. Laval vint y régénérer, en un seul jour,

soixante vieux malgaches, mozambiques ou créoles Et combien d'autres pour lesquels l'église de Saint-Sauveur devint et deviendra, sans doute, par la suite, comme la porte du ciel ! (1)

*III. Chapelle de Notre-Dame des Sept-Douleurs,
au Champ de Lort.*

Cette chapelle, qui n'existe plus aujourd'hui, était placée dans un des faubourgs de la ville, dans le haut du champ de Lort. Elle fut l'une des premières établies par le P. Laval.

En 1856, elle fut démolie, sans qu'on eût besoin de la relever. La nouvelle église de l'Immaculée-Conception, construite dans une position plus centrale, la rendait inutile, et le couvent de Notre-Dame de Bon-Secours, établi à la même époque au haut de la rue du Rempart, avait une chapelle qui pouvait rendre les mêmes services aux pauvres du Champ de Lort.

*IV. Chapelle de Notre-Dame de la Délivrance,
à la Montagne-Longue.*

Devenue aujourd'hui une église paroissiale importante, cette chapelle eut, comme toutes les précédentes, les plus humbles commencements. Une pauvre femme, nommée Marie, épouse de Jupiter, s'était convertie à la « religion du P. Laval », pendant qu'elle habitait à Port-

(1) Cette chapelle fut, comme tant d'autres, renversée par le cyclone du 12 mars 1868. Elle a été remplacée par une autre un peu plus grande. C'est une charmante petite église paroissiale, la plus jolie peut-être du pays sous le rapport de l'architecture (Lettre du P. Thévaux, novembre 1872).

Louis. S'étant ensuite retirée à la Montagne-Longue, elle y acheta une parcelle de terre avec les épargnes faites sur le fruit de son travail ; puis elle ouvrit sa case pour les personnes de son voisinage qui désireraient venir apprendre le signe de la croix et la prière. Tel fut l'obscur berceau d'où devait sortir la belle église de Notre-Dame de la Délivrance.

Les disciples de la pieuse Marie devinrent nombreux, et son toit hospitalier ne pouvant plus les contenir, on forma le projet de construire une chapelle. Un jeune cuisinier, chrétien fervent, Thomy L'Amour, converti du P. Laval, se mit à la tête du mouvement.

Thomy est un petit homme de quatre pieds de haut, qui n'a que les os et la peau, mais intelligent, d'une vertu à toute épreuve et tout dévoué au saint missionnaire. Il sera donc l'âme du mouvement pour la construction de la chapelle, puis de l'église, et il contribuera encore grandement, par la suite, à l'édification de la vaste église de Saint-Julien de Flacq.

Déjà il est en chemin avec sa bande d'hommes, de femmes et d'enfants, pour aller chercher des palissades à six milles de là dans les forêts.

Sa femme, quoique moins ardente, est aussi généreuse que lui. Pendant que Thomy dirige les travaux, elle se met à la tête d'une bande de femmes pour exécuter tout ce qui est en leur pouvoir. Elles transportent sur leur tête les pierres, les planches, les palissades ; elles traînent la charrette, etc. La chapelle est bientôt montée et couverte de vétiver. Elle a 37 pieds de long sur 17 de large, et le P. Laval se dispose déjà à la bénir, lorsque le même ouragan, qui avait abattu les murailles de l'église des Bambous, renverse la chapelle des pauvres gens de la Montagne-Longue (8 mars 1848).

Ce fut le moyen dont Dieu se servit pour l'établissement d'une église dans ce quartier, dont la population

s'élève à plus de 3.000 âmes. A la nouvelle de ce désastre, la désolation fut grande parmi les chrétiens de la Montagne-Longue. Plusieurs d'entre eux avaient perdu leur case par suite du coup de vent, mais ce qu'ils regrettaient surtout, c'était leur chère chapelle, qui leur avait coûté tant de peine et de travail, et ils vinrent tristement annoncer cette nouvelle au P. Laval. Mais celui-ci de leur répondre avec assurance : « Ayez bon courage, mes enfants, le bon Dieu ne vous abandonnera pas ; c'est le démon qui est la cause d'un aussi grand malheur ; mais la Sainte Vierge est plus forte que lui. Prions-la de venir à notre secours ; elle nous donnera une chapelle. »

La Mère de Dieu vint en effet au secours de ses enfants. Quelques jours s'étaient à peine écoulés, qu'une excellente chrétienne, M^{me} Maximilien, venait offrir au P. Laval un terrain magnifique et parfaitement situé pour l'emplacement d'une nouvelle chapelle. L'offre fut acceptée avec reconnaissance, et les bons Noirs de la localité n'en furent pas plus tôt avertis qu'ils se mirent en devoir de porter à dos, sur le nouvel emplacement, tous les débris de leur chapelle renversée.

L'illustre cardinal Desprez, alors évêque de Saint-Denis, île Bourbon, étant venu à Maurice, fut conduit par Mgr Collier à la Montagne-Longue pendant que se construisait l'église de Notre-Dame de la Délivrance. Le spectacle qu'il y vit, les femmes, toutes couvertes de sueur, traînant de lourdes voitures, les hommes portant les bois de la chapelle, toucha tellement le prélat français qu'il s'écria, les larmes aux yeux : « J'ai vu à Bourbon bien des actes de dévouement et d'héroïque charité ; je n'y ai rien vu de ce que je vois à la Montagne-Longue. Bon peuple, tu es l'élu du Seigneur ! »

Le P. Laval affectionna toujours très particulièrement ses enfants de la Montagne-Longue, regardant la construction de leur église comme une sorte de miracle. Il allait

souvent les visiter et ne manquait pas de se trouver aux cérémonies plus solennelles qui s'y faisaient.

Une des plus touchantes fut la bénédiction et la plantation d'une croix en pierre, le dimanche de la Passion, 25 mars 1849. Elle fut placée devant la porte de l'église. Dans cette croix en pierre, en fut incrustée une autre en fer portant son Christ, et longue d'environ deux pieds. C'était un don particulier du P. Laval. Elle avait été soustraite autrefois aux profanations de la grande Révolution française.

Monseigneur l'Évêque de Port-Louis accorda quarante jours d'indulgences pour toute personne qui prierait devant cette croix, la première, ou à peu près, qui ait été érigée en plein air à Maurice depuis la Révolution.

Les Noirs ont la plus grande dévotion pour le signe sacré de notre salut. Aussi, pas un seul des fidèles n'eût passé en cet endroit sans s'y arrêter et y faire, à genoux, une petite prière. Puisse cette pieuse pratique se conserver toujours !

V. Chapelle du Sacré-Cœur, à la Nouvelle-Découverte.

Dans le même quartier des Pamplémousses, mais beaucoup plus loin vers l'est, dans la région montagneuse, était une humble chapelle dédiée au Sacré-Cœur de Jésus (1). Laissons la parole au P. Thévaux, qui, du reste, nous a fourni tous les détails qui précèdent. Nous assisterons pour ainsi dire à une tournée apostolique du P. Laval au milieu de ses enfants de la campagne.

(1) Les catéchistes de cette chapelle étaient Pierrot et sa femme, deux des premiers convertis du P. Laval.

...C'était à la chapelle du Sacré-Cœur de Jésus, à la Nouvelle-Découverte, à trois heures environ de Port-Louis. Certaines jalousies et divisions y avaient pénétré parmi les nouveaux fidèles, et le bon Père voulait y aller porter remède au plus vite. Au jour fixé, nous montons chacun un bourriquet, que ces bonnes gens avaient eu l'attention de nous envoyer, et, après deux heures de marche, nous arrivons sur une belle pelouse, au pied d'une montagne très élevée, près de laquelle se trouvait la chapelle. Là nous apercevons les bonnes gens du P. Laval qui venaient à sa rencontre. Il eût fallu voir toutes ces figures noires épanouies de bonheur de voir leur Père. Le P. Laval s'approche, leur adresse quelques paroles, puis ils entonnent un joyeux cantique, en se dirigeant vers leur chapelle, construite en palissades d'aloès et couverte en paille. Deux chaises étaient placées sur le marchepied de l'autel, et des nattes étendues par terre pour les assistants. Le P. Laval leur annonce qu'ils vont dire tous ensemble une dizaine de chapelet pour attirer les bénédictions de Dieu et la protection de la très Sainte Vierge sur eux et sur le quartier. La prière achevée, il leur dit : « Mes enfants, j'ai appris « avec une grande peine que la paix ne régnait plus parmi vous. Le « démon a été jaloux de votre bonheur, et il est venu exciter parmi « vous des troubles, qu'il faut détruire, afin que la charité de Notre- « Seigneur Jésus-Christ ne s'éloigne pas de vous. Voyons donc, mes « enfants, je veux que vous me disiez vous-mêmes tout ce qu'il en « est. Nous sommes ici en famille, et, par conséquent, vous n'avez « rien à craindre. Que chacun dise donc en toute simplicité ce « qu'il fait et ce qu'il croit avoir été la cause des mécontentements « qui ont eu lieu, afin que le mal ne s'étende pas plus loin. »

Après ce préambule, chacun des assistants fut invité à prendre la parole, à commencer par la femme chargée de faire le catéchisme. Des accusations furent ensuite portées contre elle par plusieurs, qui prétendaient qu'elle n'était pas capable de gouverner la chapelle. Le bon Père écoutait, interrogeait. A la fin, il résuma tous les débats, excusa les uns, gronda doucement les autres, puis il termina par ces paroles : « Maintenant, mes enfants, il faut vous pardonner tous les uns aux autres, et ne plus renouveler ces mécontentements par lesquels les démons ont voulu vous diviser. Vous allez tous embrasser notre divin Sauveur, comme gage de votre mutuelle réconciliation, et que tout ce qui s'est passé soit oublié à jamais. Souvenez-vous toujours que Notre-Seigneur Jésus-Christ aime la paix, la charité, qu'il ne veut pas de jalousie.

Il leur fit alors embrasser à tous la croix qui était sur le tabernacle, spectacle capable d'attendrir les cœurs les plus durs ; puis, après une nouvelle dizaine de chapelet et le chant d'un cantique, nous quittâmes ces pauvres enfants, heureux comme des anges. Je ne l'étais pas moins, tant j'avais été édifié de leur simplicité, de leur bonheur, de leur piété, et encore plus de la charité incomparable et de la sainteté du P. Laval.

VI. Chapelle de Saint-Paul, à la Nouvelle-Découverte.

A quelque distance de la chapelle du Sacré-Cœur, mais plus près des Pamplermousses, une bonne femme avait consacré toutes ses économies, une somme de 600 piastres, à se faire bâtir une belle maison. Mais pendant qu'on était à la construire, l'amour de Dieu avait pénétré plus avant dans son cœur. Les rapports fréquents qu'elle avait avec le P. Laval, quoiqu'elle en fût éloignée de plus de 8 milles, avaient changé ses dispositions. La case finie, elle ne voulut jamais y entrer. Elle dit : « Je la donne à Dieu, elle est trop belle pour moi. Je vais bâtir à côté une case en paille. Mon Père, comment faudra-t-il l'appeler ? » Le Père décida qu'elle s'appellerait la chapelle de Saint-Paul. Elle a converti beaucoup de monde.

VII. Chapelle du Très Saint Sacrement, aux Cassis.

Les premières réunions des noirs de ce quartier eurent lieu en 1848, dans un ancien magasin que plusieurs personnes zélées avaient pris en location pour cette fin, et qui fut transformé en un modeste oratoire. Cette nouvelle maison de prière fut bénite par le P. Laval, qui y envoya chaque semaine le P. Thiersé y célébrer la sainte messe et catéchiser les malheureux du faubourg. Deux ans plus tard, une bonne vieille dame de ce quartier, tout heureuse d'être revenue à Dieu, qu'elle recevait dans son cœur pour la première fois, vint, le jour même de sa première communion, offrir un terrain spacieux et très convenable pour y construire une église devant appartenir à la population de la localité.

Cette offre généreuse excita une pieuse émulation de zèle parmi quelques familles respectables de l'endroit.

Une excellente personne, pauvre d'argent, mais pleine d'activité et possédant le secret de faire de bonnes confitures, ouvrit un petit commerce au profit de la nouvelle église. Pendant plusieurs années, elle put lui consacrer un bénéfice de plus de sept cents francs par mois. Nous devons mentionner aussi une des familles les plus respectables du pays, qui a toujours soutenu les missionnaires et semble avoir inscrit la continuation des travaux de l'église des Cassis en tête de ses bonnes œuvres, lesquelles, pour leur nombre et leur mérite, ne sont bien connues que de Dieu seul. Nous avons nommé M. le comte et M^{me} la comtesse Labeauve d'Arifat (1). Citons avec eux, pour son zèle de la maison de Dieu, M. *Félix de Froberville*, l'un des amis de prédilection du P. Laval.

VIII. *Chapelle de la Sainte-Croix, à la Vallée des Prêtres.*

Nous pourrions raconter une multitude d'autres détails édifiants relatifs à l'établissement des chapelles fondées par le P. Laval ou par ses confrères, encouragés et guidés par lui. Mais il faut nous borner

Il reste cependant à donner l'histoire de l'église à laquelle le nom du P. Laval est plus spécialement attaché, l'église de la *Sainte-Croix*.

À l'est du Port-Louis s'étend une longue vallée dite la vallée des Prêtres, ainsi appelée de la concession donnée par la Compagnie des Indes *aux prêtres* de la paroisse Saint-Louis. C'est au haut de cette vallée que Bernardin de Saint-Pierre place les cabanes des héros de *Paul et*

(1) M. Thomy Labeauve d'Arifat est décédé le 24 décembre 1878 ; ses restes mortels ont été transférés, au mois de février 1881, dans la chapelle absidiale, du côté de l'épître.

Virginie. La partie la plus large de cette vallée formait la propriété Champville appartenant à la famille Eugène Leclésio. On l'appelait communément la *prairie* parce qu'elle ne produisait que de l'herbe. Le haut de la vallée et les pentes des montagnes étaient habités par des noirs affranchis, qui trouvaient là des terres à leur convenance pour leurs petites plantations de légumes et aussi un refuge en cas de méfaits.

Les premières courses que fit le P. Laval en dehors de la ville furent dirigées vers le fond de la Vallée des Prêtres, du côté de l'habitation de M. Lamarre. Ce fut une fuite générale à la vue du saint missionnaire. Il est probable, écrivait plus tard le P. Thiersé d'après les souvenirs d'Émilien Pierre, que personne d'entre ces pauvres gens n'avait encore vu de soutane. Le P. Laval revint, mais, cette fois, précédé de son fidèle Émilien, avec une provision de riz, de poisson salé et quelques paquets de brèdes. On fit la cuisine en plein air. Il y eut bientôt foule autour des marmites. Le P. Laval fit lui-même la distribution ; des feuilles de bananiers servirent de plats et d'assiettes. Inutile de dire qu'on n'eut besoin ni de cuillères ni de fourchettes. Les réunions se continuèrent à jours fixes ; lorsque le P. Laval en était empêché, il envoyait Émilien qui le remplaçait pour l'enseignement du catéchisme et la distribution des aumônes.

Or, en 1848, un brave homme de couleur, originaire de Pondichéry, nommé Zamor, qui avait acquis une certaine fortune en exerçant la profession de traiteur, fut touché de la grâce, se convertit, reçut le saint baptême et fit sa première communion. Il possédait, à la Prairie (1), un lot considérable de terrain avec une maison de campagne. M. Zamor vint donc trouver le P. Laval et lui dit « qu'il avait de grandes actions de grâces à rendre à Dieu qui

(1) Il avait acheté ce terrain à la famille Leclésio.

l'avait toujours béni, et que maintenant il désirait lui témoigner sa reconnaissance d'une manière convenable. » « Et que voulez-vous faire pour cela ? » lui demanda le P. Laval. « Je voudrais bâtir une chapelle en l'honneur de Dieu », répondit l'excellent homme. « Mais en quel endroit voulez-vous construire cette chapelle ? — A la Prairie, sur un des coins de ma propriété. — Mais il n'y a personne dans cet endroit, repartit le bon Père, c'est le plus désert de tous les environs. — N'a rien ça, zot'va vini. — Eh bien ! monsieur Zamor, faites votre chapelle ; elle portera le nom de *chapelle de la Sainte-Croix* », conclut le P. Laval.

L'endroit, il est vrai, était désert, mais on ne peut plus central pour les Noirs qui habitaient autour de la vallée ; également commode pour les habitants de Terre-Rouge, de Richeterre, de Rochebois, et des populeux faubourgs de l'Est de Port-Louis, qui n'avaient pas encore leur église de Saint-François. Des routes commodes y donnaient un accès facile. Ajoutons que le site est des plus beaux, avec son horizon de montagnes au Sud et à l'Est, tandis que des côtés Ouest et Nord la plaine n'a d'autres limites que l'Océan. L'air vif qui y souffle toute l'année, parfois même avec violence, en fait un endroit idéal pour se reposer de l'atmosphère étouffante de Port-Louis.

M. Zamor se mit à l'ouvrage, et, au bout de huit mois, la chapelle était achevée. Elle avait son autel, ses chandeliers, son calice, ses ornements etc., tout ce qui était nécessaire pour célébrer le saint Sacrifice de la messe. Elle avait environ 40 pieds de long, sur 18 de large, avec 3 petites fenêtres de chaque côté. Plafonnée en forme de voûte, elle avait un petit air d'église : Mgr Collier vint la bénir le dimanche de la Sainte-Trinité, 18 juin 1848.

Notre excellent chrétien avait dit que les fidèles y viendraient : « zot' va vini » ; il avait dit vrai. Le dimanche suivant, le P. Lambert fut envoyé par notre bon P. Laval

pour célébrer la sainte messe. Non seulement la chapelle était pleine de monde, mais il y eut une foule nombreuse qui fut obligée de rester dehors ; le même fait s'étant renouvelé les dimanches suivants, on résolut de l'agrandir. Le plan à suivre était tout tracé ; il fallait conserver la chapelle de M. Zamor pour chœur de l'église et y ajouter une vaste nef pour contenir les assistants. On entretint M. Zamor de ce projet ; on croyait qu'il serait heureux de l'entendre et qu'il aiderait à le réaliser. Erreur ! M. Zamor, après avoir écouté les Pères, demanda s'il fallait abattre le clocher. Sans nul doute, lui répondirent-ils, la nouvelle nef devant être nécessairement plus élevée. Le brave homme fut atterré et il déclara nettement, quoique avec regret, qu'il ne pourrait jamais consentir à voir « *casser* » son clocher.

Les choses en seraient restées là si, quelques semaines après, un coup de vent n'avait renversé le clocher au ras de la muraille sans qu'il arrivât aucun dommage au bâtiment. La petite cloche fut retrouvée intacte devant la porte parmi les décombres. Ce ne fut pas une petite consolation pour le bon M. Zamor, qui aida généreusement à la construction de la nouvelle nef et ne cessa jamais ses bienfaits en faveur de Sainte-Croix.

On se mit donc à l'ouvrage, cette fois sous l'impulsion immédiate du P. Laval ; ce fut un admirable concours de bonnes volontés. Le P. Thévaux n'eut qu'à diriger les efforts des travailleurs ; hommes, femmes, enfants même, y allèrent chacun selon ses forces.

Au bout d'une année, ce quartier possédait l'église la plus spacieuse du diocèse après la cathédrale.

Ce bel exemple ne resta pas stérile. A peine les autres murs du nouveau sanctuaire étaient-ils élevés, que déjà le P. Laval pouvait écrire au Vénérable Libermann :

Notre chapelle de la Sainte-Croix excite l'émulation de MM. les Curés : ils ne veulent pas rester en arrière des pauvres mis-

sionnaires. C'est une belle manière de prêcher l'érection et l'embellissement de la maison de Dieu, que de leur montrer une chapelle bien construite. La nôtre est bien pauvre encore, malgré les dépenses qu'on y a faites; il n'y a encore que les murailles et un toit de grange. Cependant, le comité des églises pour la paroisse de Port-Louis va, je crois, se mettre en train pour commencer son église projetée (1) depuis cinq à six ans, et la pauvre chapelle des missionnaires y sera pour quelque chose.

Lorsque l'église de la Sainte-Croix put être ouverte au public, on vit s'y réunir, chaque dimanche, plus de quinze cents personnes. Bien plus, un grand nombre de familles chrétiennes de la ville vinrent s'établir à la *Prairie*, qui perdit son nom pour ne s'appeler plus, même dans les actes officiels, que « la Sainte-Croix ». Le gouvernement favorisa de tout son pouvoir ce mouvement de la population urbaine vers la campagne. Des rucs furent tracées, auxquelles on donna les noms de rue Sainte-Croix, rue Saint-Joseph, rue Saint-Paul, etc. La principale rue, partant de la route des Pamplemousses et formant l'entrée du nouveau village, reçut le nom du Gouverneur, *Sir Higginson*. La population catholique groupée au village de Sainte-Croix et dans les environs s'élevait à six mille âmes lorsque l'épidémie de fièvre de 1867 s'abattit sur Maurice et dispersa tous les villages du littoral.

L'établissement d'un village chrétien autour de la nouvelle église ne pouvait aller sans un presbytère. L'excellent M. Zamor fit un nouveau don de terrain pour y construire la résidence des missionnaires (2). Le P. Laval voulut cette maison assez grande pour loger non seulement un curé et un vicaire, mais disposée de telle sorte qu'elle pût servir aux missionnaires pour y faire leurs retraites

(1) Il s'agit de l'église de l'Immaculée Conception.

(2) Plus tard la famille Leclésio donna un arpent de terrain contigu au presbytère, ce qui permit aux missionnaires d'avoir un jardin et d'être chez eux.

annuelles et y passer de temps en temps quelques jours de repos et de recueillement. Il choisit un terrain à l'entrée de l'église pour être leur cimetièrre et y éleva un beau calvaire, en attendant de venir lui-même reposer le premier à son ombre.

Le nouvel édifice, malgré ses vastes proportions, 80 pieds sur 35, devint insuffisant au bout de quelques années. Le P. Laval soutenait déjà à cette époque la construction des grandes églises du Saint-Cœur de Marie et du Très-Saint-Sacrement. Le P. Thévaux agrandissait l'église des Pamplermousses ; le P. Lambert élevait celle de Saint-Julien ; l'abbé Masuy commençait l'église de l'Immaculée-Conception ; d'autres prêtres séculiers relevaient leurs églises ou en construisaient de nouvelles ; on aurait pu répéter à Maurice le mot célèbre du chroniqueur de l'an mille : que la colonie célébrait son retour à la religion en *revêtant la blanche robe des cathédrales*.

XIV

CONFRÉRIES ET DÉVOTIONS

Nous avons vu comment le P. Laval, pour travailler plus efficacement à la conversion et au salut des Noirs, avait mis tout son zèle à former des catéchistes , à bâtir des églises, à ériger des chapelles et des oratoires. Il n'oublia pas non plus les autres moyens nécessaires pour soutenir, encourager et faire persévérer ceux que la grâce de Dieu avait touchés. Si la persévérance, en effet, est, pour toutes sortes de personnes, difficile à obtenir, elle l'est encore bien davantage pour un peuple dont le caractère est naturellement faible et inconstant, sans parler des dangers particuliers auxquels sa condition l'expose. De là, le zèle du P. Laval pour établir, parmi ses enfants, quelques-unes de ces pieuses associations en usage dans la Sainte Église.

Il commença par celles destinées aux jeunes filles. Deux congrégations furent établies, l'une en l'honneur de sainte Cécile, vierge et martyre, pour les jeunes filles qui avaient déjà fait leur première communion ; l'autre pour les petites, que l'on plaça sous le patronage de la très Sainte Vierge.

Les premières portaient, aux jours de grandes fêtes, sur leurs habits blancs une ceinture rouge et une couronne de même couleur sur leur tête. Elles avaient des places réservées à l'église, où elles composaient le chœur des chanteuses.

Les plus petites portaient un ruban bleu, et étaient nommées aspirantes pour la congrégation de Sainte-Cécile quand elles seraient en âge d'y être admises.

Cette œuvre a fait un très grand bien. Plusieurs de ces jeunes congréganistes ont fini par entrer dans des communautés religieuses, d'autres, en grand nombre, ont fait d'excellentes mères de famille, et généralement toutes se sont conservées bonnes chrétiennes. On ne saurait dire, d'ailleurs, combien cette élite de la jeunesse chrétienne de Port-Louis répandait l'édification parmi les fidèles. Les parents eux-mêmes se sentaient ranimés et stimulés dans la pratique de leurs devoirs religieux par la tendre piété et la ferveur, souvent angélique, de leurs enfants.

* * *

Outre la Congrégation de Sainte-Cécile, le P. Laval établit encore celle de Saint-Joseph pour les hommes et les jeunes gens. De sages règlements en assurent la bonne marche et les heureux fruits pour le salut. Ceux qui en font partie doivent s'approcher des sacrements aux principales fêtes, au moins quatre fois par an. Manquer de faire la sainte communion à Pâques est un cas d'exclusion. Les confrères de Saint-Joseph ne peuvent aller boire ou manger dans une maison publique, cabaret ou autre, à moins qu'ils ne soient à une certaine distance de leur domicile, ni participer aux amusements mondains qui pourraient leur être dangereux. Aux processions de la Fête-Dieu, de Saint-Joseph et du Saint-Rosaire, ils se réunissent en corps et marchent à la suite de leur bannière, portant la médaille de saint Joseph sur leur poitrine. Le deuxième dimanche de chaque mois, ils se réunissent sous la présidence du Père Directeur ou de leur président, pour s'édifier, traiter de leurs petites affaires, entendre les avis du Père, etc.

La réunion se termine par une quête, où chacun ne peut pas mettre moins d'un schilling (une demi-roupie), et qui sert à alimenter la caisse de la congrégation.

Avec cette caisse, on vient au secours de ceux d'entre eux qui tomberaient malades et de ceux qui se trouveraient dans la pauvreté ou dans un trop grand besoin, par suite des circonstances prévues par leur règlement.

Comme la congrégation de jeunes filles, celle de Saint-Joseph a eu les plus heureux résultats. Elle contribue grandement à maintenir les hommes dans une grande piété et une grande édification pour les autres. En réunissant ainsi les plus fervents et les mettant en rapports naturels de pieuse confraternité, elle est un puissant moyen pour leur faire éviter les mauvaises compagnies, si dangereuses partout, mais surtout dans une grande ville des colonies.

Pour assurer aux confrères de Saint-Joseph un trésor plus riche de biens et de secours spirituels, d'indulgences et de privilèges, la congrégation fut affiliée canoniquement à la grande Archiconfrérie de Saint-Joseph de Beauvais.

* * *

Mais ce n'était pas assez pour le P. Laval d'avoir pourvu à l'édification des jeunes filles et des hommes de sa grande famille spirituelle, il fallait encore une forme de dévotion particulière pour ce qu'il appelait son « vieux monde », qu'il aimait tant, et qui lui avait donné tant de consolations. Il fallait que ces bonnes gens pussent, eux aussi, puiser les trésors spirituels dans une source abondante, et c'est plus spécialement pour eux que fut établie l'association du Saint-Rosaire de Saint Dominique, et celle du Rosaire Vivant.

Le saint Rosaire est en effet la première prière que le bon Père leur avait apprise, c'est même l'unique. Le signe de la Croix, le *Credo*, le *Pater*, la *Salutation angélique*, avec le *Gloria Patri*, voilà tout ce que le bon peuple pouvait savoir, et encore la plupart d'entre eux avaient-ils besoin de toute leur bonne volonté et d'un

temps bien long pour l'apprendre. N'importe, ils n'en étaient pas les moins dociles aux conseils de leur bon Père ni moins exacts et fidèles à leurs devoirs. On appelle donc ceux d'entre eux qui sont bien décidés à réciter leur chapelet et ceux aussi qui n'en pourront réciter qu'une dizaine. On leur donne un zéléteur, une zélatrice ; on inscrit leurs noms sur un registre, on leur annonce les indulgences qu'ils gagneront dans l'association du Rosaire, et en voilà près de deux mille qui viennent s'enrôler et qui ne manqueront pas à ce pieux engagement. Tous les troisièmes dimanches du mois, le Père chargé de la direction du chapelet réunit les zélateurs et zélatrices. Comme les confrères de Saint-Joseph, les associés du Rosaire assistent aux processions à la suite de leur bannière et récitent le chapelet à haute voix. Il est vrai que ces bons vieux du P. Laval ne sont pas très habiles à marcher au pas, à bien tenir leurs rangs ; mais n'importe, ils prient de bon cœur, et la Sainte Vierge pourrait-elle ne pas bénir une prière qui lui est adressée par un aussi grand nombre d'âmes simples, rebutées du monde, et pleines d'amour pour leur bonne Mère ?

1^o Chaque jour, pendant quatre années, il avait récité le Rosaire, avec ses noirs, à la cathédrale ; dans ce laps de temps, il avait distribué quatre mille rosaires, croix et médailles. Les catéchistes de toutes les chapelles fondées ensuite distribuaient aussi des rosaires et le faisaient réciter tous les jours. Marie a entendu ces incessantes prières ; et là où l'on comptait à peine dans toute l'île quatre cents Noirs un peu religieux, on voit à présent un peuple presque tout entier instruit dans la religion et initié à ses saintes pratiques.

2^o Ces nombreux néophytes étaient soutenus par le Rosaire. Les confrères du Saint-Rosaire étaient nombreux, pas moins de seize cents à deux mille ; et ils étaient

fervents, ils étaient admirables de persévérance ; tous les vendredis et samedis, cinq missionnaires à la fois étaient occupés tout le jour au saint tribunal de la Pénitence, et l'on voyait, chaque dimanche, de quatre à cinq cents de ces bonnes âmes venir s'asseoir à la Table Sainte. Alors aussi ce temps du Rosaire était le temps de la joie. Après le travail de chaque jour, il y avait réunion de persévérance dans les chapelles, on priait Marie, on y chantait ses louanges, on y entendait la parole de Dieu ; de là, l'allégresse, le contentement du cœur, le repos, la bénédiction et la sanctification des travaux.

3^o Tous ces fervents confrères du Saint-Rosaire finissaient pieusement leurs jours. Et comment eût-il pu en être autrement ? Ils avaient adressé à Marie des milliers et milliers d'invocations pour l'heure de la mort : *Nunc et in hora mortis nostræ*. Or, Marie, mère de Jésus, est la reine des grâces, avec elle on trouve le salut, et sans elle comment l'espérer ?

Puissent les fils et arrière-petits-fils de ceux qui se glorifiaient à juste titre d'être « les enfants du P. Laval » marcher fidèlement sur les traces glorieuses de leurs ancêtres !

* * *

Le Scapulaire du Mont-Carmel servit aussi merveilleusement au P. Laval pour assurer la persévérance finale des enfants spirituels qu'il avait enfantés dans le Seigneur. Pour que ceux-ci y attachassent plus de prix, il ne le donnait d'ordinaire, parmi ses bons noirs, qu'à ceux qui, depuis longtemps, avaient marché d'un pas ferme dans les sentiers de la vertu. Aussi, les confrères du Saint-Scapulaire étaient-ils considérés comme le corps d'élite parmi les enfants du P. Laval ; et, chose remarquable, rarement l'on vit un fidèle ayant reçu ces saintes livrées de l'auguste

Mère de Dieu et des hommes, venir à faillir, tellement tous avaient une grande idée de l'honneur et des obligations attachés au port de ce saint habit.

Les Noirs du P. Laval portaient ostensiblement leurs médailles et même leurs scapulaires ; habillés comme ils étaient, ils ne pouvaient guère faire autrement ; ce n'était donc pas affectation. Néanmoins, les adversaires de la religion catholique en prirent occasion d'attaquer toutes les pratiques religieuses recommandées par l'Eglise, et accuser les convertis d'hypocrisie. L'attaque parut dans le *Mauricien* (1). Le *Cernéen* y répondit victorieusement par la plume d'un des amis du P. Laval.

* * *

Les confréries diverses établies par le P. Laval pour les différentes classes de personnes lui avaient assuré, à lui et à ses missionnaires, une légitime et paternelle influence au sein des familles. Les jeunes gens et les jeunes filles, ceux surtout qui étaient enrôlés dans les congrégations de Sainte-Cécile ou de Saint-Joseph, n'allaient point chercher ailleurs des conseils, lorsqu'il s'agissait pour eux de choisir un état de vie et de fixer leur avenir. La question de mariage, en particulier, était, le plus souvent, remise tout entière à la discrétion et à la sagesse du Père. Voici ce qu'on lit, à cet égard, dans une note du P. Thiersé relative à ce temps heureux où le P. Laval avait entre ses mains comme le cœur et la volonté de tous ses enfants. « Ces jeunes filles de la Congrégation ont une naïveté et une simplicité admirables. Sont-elles arrivées à l'âge de quinze ou seize ans, elles viennent l'une après l'autre trouver le

(1) Il ne faudrait pas induire de là que le *Mauricien* fût un mauvais journal. Les journaux à Maurice sont, d'ordinaire, tribunes libres, et les opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas toujours celle des Directeurs.

Père et lui disent dans leur langage créole : « *Mon Père, à c't heure, mô fini gagné quinze ans ; mon Père. à c't heure, mô contente marier.* » Et si le missionnaire demande avec qui, elles répondent d'ordinaire : « *Mô pas conné, mon Père, mais avec qui v'lé.* » Et la plupart des jeunes gens font de même. On leur recommande alors de faire une neuvaine en l'honneur de la très Sainte Vierge, après laquelle elles doivent revenir. Pendant ce temps, le missionnaire cherche qui pourrait convenir le mieux à la jeune personne, eu égard à la position, au caractère, etc., et s'assure près du jeune homme sur lequel il a jeté les yeux si telle alliance serait de son goût. Au bout de la semaine, les deux familles se réunissent au parloir des missionnaires. Le Père demande alors successivement aux parents, puis à leurs enfants, s'ils consentent à cette union. La réponse est invariablement celle-ci : « *Oui, mon Père, si vous content li, comment mô pas content ?* » On se donne une poignée de main et on va à l'église « *prier le bon Dieu afin que li béni zautres* ». Une seconde neuvaine commence alors, pendant laquelle les publications se font et le mariage se célèbre immédiatement après. On remarque, ajoute le même missionnaire, que les mariages qui se font dans ces conditions sont généralement ceux que le Ciel se plaît le plus à bénir. »

LES ANNÉES 1848-1853

La Congrégation du Saint-Cœur de Marie opère sa fusion avec celle du Saint-Esprit. — La Mission de Maurice en 1849. — Mission de l'Île Rodrigues.

Les consolations du P. Laval au cours de l'année 1848 furent contrebalancées par de rudes épreuves. Ce fut d'abord une grande misère matérielle causée par la Révolution qui renversa le trône de Louis-Philippe et bouleversa toute l'Europe ; les colonies en subirent durement le contre-coup économique. Maurice fut de plus ravagée par un terrible cyclone, le 8 mars 1848 ; la ruine des petites chapelles du P. Laval n'était rien en comparaison des dommages faits à l'industrie et au commerce. L'abondance de numéraire apportée dans la Colonie, sous forme d'*indemnité*, pour la libération des esclaves avait fondu comme neige, et la gêne était devenue de plus en plus grave. Le P. Laval avait maintenant trois confrères pour le secourir, mais lui seul recevait un salaire du gouvernement, et la petite communauté se trouvait dans un tel dénue-ment que le Vénérable Libermann, ayant reçu des ouvertures pour envoyer trois nouveaux missionnaires, dut demander à Mgr Collier d'accorder quatre traitements, y compris celui déjà touché par le P. Laval ; ce qui aurait fait quatre salaires pour sept prêtres.

* * *

Un événement de la plus haute importance pour l'évangélisation de l'Afrique et des Colonies vint, cette

même année 1848, faire éclater l'esprit de désintéressement et d'abnégation qui animait les Fondateurs de la Congrégation du Saint-Cœur de Marie ; nous voulons parler de la fusion de celle-ci avec la Congrégation du Saint-Esprit.

Le 2 mars 1848, pendant que la Révolution faisait rage dans les rues de Paris, les Directeurs du Séminaire des Colonies choisissaient comme Supérieur de la Congrégation du Saint-Esprit M. Monnet. C'était l'homme de la Providence.

Né le 4 janvier 1812, à Monchin, près de Lille, M. Monnet avait fait ses études ecclésiastiques et avait reçu les ordres dans son diocèse d'origine, Cambrai. Après y avoir exercé le ministère paroissial pendant trois ans, il obtint de son évêque l'autorisation de partir pour les missions lointaines. M. Fourdinier lui accorda, au nom de la Propagande, des lettres de missionnaire apostolique et le désigna pour l'île Bourbon. Dès qu'il fut arrivé à destination, il se dévoua à l'évangélisation des noirs avec tant d'ardeur que ses confrères l'appelaient le *P. Claver* ; les Noirs le nommaient tout simplement *leur père*. Les colons propriétaires d'esclaves le prirent sur un autre ton : ils le firent expulser de la colonie. Ce fut ce mauvais traitement qui mit le P. Monnet en évidence et le fit choisir par les membres de la Congrégation du Saint-Esprit pour leur supérieur.

Dès que le Vénérable Libermann eut appris l'élection de M. Monnet, il s'ouvrit à lui de son projet d'unir les deux congrégations. M. Monnet lui répondit en date du 8 mai 1848 :

Je vous envoie M. Lœwenbruck, l'un des nôtres. Comme ce digne et pieux confrère jouit de ma confiance, je l'ai prié d'aller passer la semaine avec vous pour traiter l'affaire dont je vous ai écrit en réponse à votre lettre. Examinez-la ensemble devant Dieu, et, si vous croyez la fusion possible, revenez ensemble et nous nous réunirons de nouveau.

L'entrevue eut lieu le 10 juin ; la fusion fut adoptée en principe. Entre temps, le Supérieur du Saint-Esprit avait pris l'avis du Nonce Apostolique, qui se montra très désireux de cette solution, « parce qu'il ne pouvait rien arriver de plus heureux aux uns et aux autres ».

M. Loewenbruck fut donc envoyé à Rome de la part des deux Congrégations pour obtenir la sanction du chef suprême de l'Église par l'organe de la Sacrée Congrégation de la Propagande. Le vœu des membres de la Congrégation du Saint-Cœur de Marie était qu'on plaçât à côté des règles canoniquement approuvées de la Congrégation du Saint-Esprit la règle provisoire qu'ils avaient jusque-là pratiquée. De plus, tout en gardant le vocable du Saint-Esprit, ils désiraient qu'on substituât aux expressions « sous l'invocation de l'Immaculée Conception » cette autre formule : « Sous l'invocation du Saint et Immaculé Cœur de Marie », destinée à rappeler leur origine. Le P. Libermann avait recommandé à M. Loewenbruck d'insister sur ces deux clauses. Mais la prudence du Saint-Siège exigea là-dessus un entier sacrifice. Le décret de la Propagande, daté du 28 septembre 1848, opérait la fusion par la « *cessation de la Congrégation du Saint-Cœur de Marie et l'entrée de ses Membres dans la Congrégation du Saint-Esprit* ». Le P. Libermann perdait en quelque sorte son titre de fondateur ; c'était peu de chose pour lui, mais pour ses enfants le sacrifice fut douloureux, douloureux surtout pour les missionnaires dispersés au loin. Mal renseignés par les journaux, ils purent craindre, un moment, que la fusion provoquât l'abandon des œuvres, si pleines d'espérances, commencées par eux.

Ils furent enfin rassurés en apprenant officiellement que le P. Libermann était élu Supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit et que M. Monnet, nommé évêque titulaire de Pella, devenait vicaire apostolique de

Madagascar. L'œuvre des Missions coloniales dans les possessions françaises et étrangères restait toujours et plus que jamais dans les fins de l'Institut.

* * *

En même temps que le P. Laval recevait du P. Libermann lui-même ces consolantes nouvelles, il avait le bonheur de jouir de la compagnie de son supérieur immédiat et intime ami, le P. Le Vasseur, venu pour la seconde fois visiter la mission de Maurice.

Le P. Le Vasseur rendait ainsi compte au Vénérable P. Libermann de l'état dans lequel il l'avait trouvée.

Port-Louis, 13 juin 1849.

Mon bien cher Père,

La mission de Maurice est toujours bénie de Dieu sans mesure. Vraiment, c'est prodigieux. Voudriez-vous croire que nos chers confrères ont eu le courage d'entreprendre toute l'île ? J'éprouve une espèce de honte en voyant leurs grandes œuvres ; nous ne sommes auprès d'eux, à Bourbon, que des enfants ; ils en font dix fois plus que nous. Le nombre de leurs chapelles va toujours s'augmentant ; il dépasse déjà le nombre de quarante ; partout on veut en faire élever. Je dois passer ici quinze jours ou trois semaines, je ne sais si j'aurai le temps de les visiter toutes.

Mais comment vous dire la piété des bonnes gens qui remplissent ces chapelles ? C'est au-dessus de toute parole. Dimanche dernier, j'ai accompagné Mgr Collier au quartier de Flacq, que le P. Lambert exploite, et j'ai été touché jusqu'aux larmes. L'église de ce quartier est fort petite ; et, bien entendu, les Blancs la prennent. Les pauvres Noirs se répandent autour en foule immense, et puis, chacun cherche à voir quelque chose du dedans de l'église, par les fenêtres et par les portes... Vous voyez arriver ces chers enfants chacun avec deux feuilles de citrouilles, ou de safran, ou de banane, pour s'agenouiller, puis une petite roche pour s'asseoir. Chacun prend sa place, arrange ses feuilles devant lui pour garantir son pantalon, place sa pierre, puis se met en prière. Même quand il pleut, ils font ainsi. Oh ! que si, de là-bas, vous pouviez voir un de ces Noirs de Flacq prosterné à terre et priant Dieu, votre cœur serait touché, et vous voudriez, comme moi, rester avec ces bonnes âmes.

Le P. Lambert évangélise une bonne partie de l'île ; Blancs et Noirs l'aiment singulièrement. Le P. Thévaux a entrepris le côté de l'île opposé ; je suis comme épouvanté d'un tel travail pour lui et nos autres confrères, mais les bénédictions de Dieu sont tellement prodigieuses que je n'ose rien arrêter, et je me borne à les conjurer de prendre tous les moyens possibles pour conserver leur santé.

Le P. Thiersé demeure à poste fixe au Port-Louis avec le P. Laval et s'occupe des chapelles voisines de la ville. Chaque soir ces chapelles sont remplies de gens qui viennent se faire instruire. Ils y sont à l'aise, au lieu que dans la grande église du Port, ils sont intimidés ; ils viennent cependant aussi à la Cathédrale pour recevoir l'instruction du Père à certains jours.

Le P. Laval est toujours, selon l'expression de ses enfants, un saint tel qu'il ne s'en trouve pas un semblable dans les livres. « Dans livres n'a pas en saint comment P. Laval. » La vénération qu'on a pour lui : blancs, noirs, protestants, catholiques, est sans bornes ; et cette vénération est accompagnée de l'affection la plus sincère. Il est tout à fait mort au monde ; il ne lui concède rien, pas même une visite ; aussi en retour, *Dieu met le monde à ses pieds et force le monde à le vénérer.*

Lé P. Lambert ne donnerait pas le plus petit coin de Maurice pour mille Bourbon. Comme je voudrais voir les missionnaires de Bourbon sur les bourriquets de Maurice ! Ici, ils n'ont point d'autres montures. Comme je voulais leur faire acheter des chevaux, ils m'ont répondu : « Les chevaux meurent, il vaut mieux garder l'argent pour les pauvres et les chapelles. » Je les ai donc laissés avec leurs bourriquets. J'ai cependant fait vendre une vieille mule, qui n'était bonne qu'à faire commettre des péchés de colère. On en va acheter une autre. Je ne sais si on peut être plus fervent que ces chers confrères. Les reproches qu'on peut leur adresser ne tombent que sur des excès d'humilité, de travail, etc.

Écrivant aux missionnaires de Bourbon, le P. Le Vasseur résumait ainsi ses impressions ;

Les chers confrères d'ici sont dans une ferveur admirable, et vraiment, à Bourbon, nous ne sommes que de petits enfants auprès d'eux. Le P. Thévaux travaille au Port, et de plus on va jusqu'à la Savane par la Rivière Noire ; en voilà un qui à lui seul en fait plus que nous n'en ferions à quatre à Bourbon. Le P. Lambert, lui, missionne depuis le Port où il a grande besogne aussi, jusqu'à Flacq, où est répandue une grâce des plus fortes qu'on puisse voir. Le P. Thiersé s'occupe des chapelles voisines de la ville, et porte, avec le P. Laval, le grand travail de la Cathédrale. Ils vont avoir dimanche prochain, une confirmation de six cents personnes. Mais il est impossible qu'ils

ne succombent pas tous, excepté cependant le P. Laval, qui devient de plus en plus dur au travail, si je ne mets pas des limites infranchissables à leur zèle de jeunes missionnaires...

Nous avons assisté hier, dimanche, à la bénédiction de leur grande chapelle du Saint-Sauveur, aux Bambous. C'est Monseigneur qui l'a bénite, avec une solennité bien belle et bien touchante. J'ai prêché sur ce texte de l'office du Sacré-Cœur, dont on célébrait précisément la fête. *Sanctificavi locum istum ut sit nomen meum ibi in sempiternum, et permaneant oculi mei et cor meum ibi cunctis diebus* : J'ai sanctifié ce lieu afin que mon nom y soit à jamais, et que mes yeux et mon cœur demeurent là tous les jours.

En cette même année la mission de Maurice reçut un précieux renfort dans la personne du P. Beaud. Sa qualité de Savoisien (la Savoie n'était pas encore annexée à la France) avait permis de le faire agréer par le Gouvernement Britannique. C'était un jeune prêtre de grand talent, bon prédicateur, très savant dans la philosophie et la théologie ; mais c'est comme architecte qu'il restera célèbre à Maurice. C'est lui qui a présidé à la construction de la grande église des Cassis et à la construction du chœur et du transept de Sainte-Croix, construction qui effrayait les contemporains par sa hardiesse.

* * *

L'arrivée du P. Beaud permit au P. Laval d'envoyer un de ses missionnaires évangéliser l'île Rodrigues. Cette petite île, située à environ cinq cents kilomètres à l'est de Maurice, avait, en 1849, un peu moins de cinq cents habitants. Un seul prêtre l'avait visitée, le P. Pingré, chanoine génovéfain ; encore n'y avait-il pas été envoyé dans un but religieux, mais pour observer le passage de *Vénus*, 6 juin 1761. Mgr Collier se préoccupait d'y envoyer un missionnaire. Un événement vint hâter la décision du zélé pasteur. La pêche et le commerce de poisson salé avaient attiré à Rodrigues une centaine de Mauriciens ; ceux-ci, quoique baptisés, n'étaient pas meilleurs que les

indigènes encore païens. Tous vivaient dans les vices qui accompagnent toujours l'ignorance des vérités de la religion. L'ivrognerie et la corruption étaient passées en usage ordinaire dans ce pauvre pays. Mais surtout la jalousie s'était tellement emparée des chefs pêcheurs, et ils étaient tellement exaspérés les uns contre les autres, que le gouvernement colonial de Maurice, craignant quelque horrible catastrophe parmi eux, crut qu'il n'y avait pas de meilleur moyen pour rétablir la paix dans Rodrigues, que d'y envoyer un missionnaire catholique, et il en fit la demande à l'autorité diocésaine. Mgr Collier chargea le P. Laval de pourvoir à cette mission.

Très heureux de cette occasion de porter la bonne nouvelle du salut à de pauvres âmes abandonnées, le P. Laval ne fut cependant pas sans quelque embarras. Il redoutait pour ses confrères le fardeau de cette mission si difficile et si délicate en elle-même, et qui condamnait celui qui en était chargé à passer un temps plus ou moins long seul dans cette île, entièrement privé de tout secours spirituel et du bienfait inappréciable de la vie de communauté. Aussi ne voulut-il lui-même imposer cette tâche à aucun d'eux, et leur laissa-t-il pleine liberté à ce sujet. Mais l'incertitude du bon Père ne dura pas longtemps ; chacun de ses confrères s'offrit pour voler au secours de cette population infortunée. Quelques semaines après, le P. Thévaux partait pour cette île, à bord d'un chasse-marée du pays. Il y resta six mois, et, pendant ce temps, il eut le bonheur de conférer le sacrement de la régénération à près de quatre cents personnes, c'est-à-dire tous les originaires du pays, hommes, femmes, enfants. Il n'y eut qu'une demi-douzaine de malheureux qui préférèrent au don de Dieu la continuation d'une vie de désordres. Plus de cinquante mariages furent bénits. Deux chapelles furent érigées ; l'une à Port-Mathurin sous le vocable du

Saint-Cœur de Marie (1), l'autre dans les montagnes au centre de l'île. C'était une case assez spacieuse faite de troncs de lataniers et couverte en feuilles du même arbre ; elle comprenait deux pièces dont l'une servit de chambre au missionnaire, l'autre de chapelle (2).

Les haines et les animosités furent entièrement déracinées et la charité chrétienne parfaitement établie. Plus de 70 personnes eurent le bonheur de faire leur première communion, et toutes les autres se seraient également approchées de la Sainte Table, si le missionnaire, accablé de fatigue, avait trouvé assez de force pour compléter leur instruction religieuse et les y préparer. Cette lacune a été réparée ; Rodrigues compte maintenant (1930) plus de sept mille catholiques ; c'est une des plus ferventes paroisses du diocèse.

(1) C'était un *roof* de navire naufragé.

(2) Le P. Thévaux l'avait achetée de ses deniers à un habitant nommé *Gabriel Bégué*. L'endroit avait pris, suivant l'usage, le nom de son occupant « *Gabriel* ». C'est ainsi que le glorieux archange est devenu le patron de la paroisse de Rodrigues.

LES ŒUVRES DE CHARITÉ. — LES SŒURS DE CHARITÉ DE NOTRE-DAME DE BON-SECOURS

Au temps de l'esclavage, les vieillards et les infirmes étaient entretenus par leurs maîtres. Quand vint la libération, les Noirs durent eux-mêmes pourvoir à leurs propres besoins ; il leur eût été facile, dans les premières années qui suivirent leur affranchissement, d'économiser pour leurs vieux jours, mais c'était au-dessus de leurs conceptions. La chronique nous a conservé à ce sujet un mot typique. Le Procureur général, M. Prosper d'Épinay, avait prononcé, au nom de la jeune reine Victoria, l'émancipation des derniers affranchis, le 1^{er} avril 1839. Les nouveaux citoyens furent bien surpris de ne pas recevoir leur ration quotidienne. « Ah ! monsieur d'Épinay, s'écria une vieille négresse, c'est ça, la liberté ? mais, c'est un poisson d'avril ! » (1)

Tous ces vieux noirs étaient sans famille ; ils se trouvèrent bientôt sans ressources. Au commencement, le P. Laval put, avec son traitement et ses honoraires de messes, pourvoir à leurs besoins. Dépensant si peu pour lui-même, il pouvait donner beaucoup. Ses confrères l'ont entendu dire dans ses dernières années : « Autrefois, je ne savais quelquefois à qui donner l'aumône ; et maintenant que tous en ont besoin, je n'ai plus rien à donner. »

Il fut obligé d'avoir recours à ses convertis capables de travailler pour venir en aide à ceux qui ne le pouvaient plus. Nous avons déjà rapporté bien des traits de la charité des enfants du P. Laval.

(1) Souvenirs d'Adrien d'Épinay.

Il avait organisé parmi les plus fervents une association charitable. Elle possédait une caisse appelée le *trésor des pauvres*. Ce trésor se composait : 1^o du produit des quêtes qui se faisaient aux offices des Noirs ; 2^o des offrandes provenant des mariages des noirs célébrés par les Pères ; 3^o des honoraires des messes demandées par les Noirs et dont les Pères faisaient l'abandon ; 4^o enfin, des dons volontaires que l'on faisait à ce trésor.

Ces pauvres noirs, tous domestiques, gens de métier, ou vivant au jour le jour, ne possédant souvent qu'un petit arpent de terre autour de leur case, réunissaient entre eux jusqu'à 100 et quelquefois 120 piastres par mois (cinq ou six cents francs). Le P. Laval distribua d'abord lui-même cet argent ; mais comme cette distribution le détournait de son recueillement et menaçait de dérober un temps précieux à son ministère, il chargea Émilien (1) de la faire. Celui-ci donnait par deux et trois piastres à chacun, selon qu'il avait été réglé par le Père. Un jour, deux hommes qui avaient achevé leur temps de réclusion se présentèrent au P. Laval, lui demandant une assistance. « Donnez, dit-il à Émilien, trois piastres à chacun de ces hommes avec un pantalon et une chemise. — Allez, mes enfants, dit le Père, et quand vous aurez besoin de quelque chose, venez me trouver. »

Quelques jours après, le coffre où se trouvait l'argent des aumônes où il y avait environ 200 piastres et qui était placé sous le lit, disparut tout à coup : « Mon enfant, dit le P. Laval à Émilien, il nous est arrivé un grand bonheur ! Nous sommes réellement pauvres, puisque le coffre des aumônes n'est plus ici. »

Le P. Laval fit alors tenir la caisse par un trésorier et deux assistants. Chaque premier dimanche du mois, les

(1) Émilien, envoyé de plus en plus souvent dans les chapelles, était suppléé comme distributeur d'aumônes par René Bâton-Brède, bien digne de la confiance du P. Laval.

conseillers et conseillères se réunissaient sous la présidence du P. Laval, pour recevoir la reddition des comptes et régler l'emploi des fonds. On donnait des secours éventuels pour subvenir à des besoins passagers, et l'on pourvoyait, en outre, à la dépense de quinze ou vingt pensionnaires dénués de toute ressource et incapables de travailler. Le trésor des pauvres servit aussi plusieurs fois à fournir les chapelles d'ornements et de vases sacrés.

* * *

Mgr Collier ne trouva, à son arrivée dans son vicariat apostolique, aucune communauté religieuse. En 1845, il fit venir huit Sœurs de l'Institut de la Bienheureuse Vierge Marie, plus connu sous le nom de Lorette (1). Elles ouvrirent à Port-Louis un pensionnat pour les familles aisées, et une école gratuite pour les enfants pauvres. On peut dire que, depuis ce temps, presque toutes les jeunes filles de famille blanche, catholiques ou protestantes, doivent aux Dames de Lorette une éducation qui ne laisse rien à désirer. La Congrégation de Lorette a encore rendu au diocèse un service inappréciable en servant de berceau à l'Institut des Sœurs de Charité de Notre-Dame du Bon et Perpétuel Secours.

* * *

Une jeune fille, Caroline Lanferna de Laresle, faisait alors l'édification de Port-Louis par sa charité envers les pauvres ; elle était aussi habile à les instruire dans la religion qu'à soulager leur misère matérielle. On l'appelait familièrement « *la petite sœur de charité* ».

(1) Cet institut, voué tout spécialement à l'instruction de la jeunesse, fut fondé en Angleterre, en 1609, par la Révérende Mère Marie Ward, femme aussi distinguée par ses héroïques vertus que par sa haute naissance et ses talents. L'Institut compte maintenant quatre maisons dans la province de Maurice.

Mgr Collier comprit cette vocation, et il destina la jeune Caroline à être la fondatrice d'une Congrégation dont son diocèse avait un si pressant besoin pour instruire les enfants pauvres et recueillir les orphelins et les vieillards. Il pria les Dames de Lorette de recevoir dans leur couvent M^{lle} Lenferna de Laresle pour lui permettre de s'initier à la vie religieuse. Le 14 juin 1850, Caroline Lenferna, alors âgée de vingt-six ans, fit ses premiers vœux de religion entre les mains de Mgr Collier et prit le nom de Sœur Marie-Augustine. Huit jours après, Mgr Collier s'embarquait pour l'Angleterre. Il confia la jeune fondatrice avec deux aspirantes à la direction de l'abbé Masuy, et le P. Laval fut choisi comme confesseur extraordinaire. La nouvelle congrégation prit le nom de Notre-Dame de Bon-Secours, modifié plus tard en celui de Notre-Dame du Bon et Perpétuel Secours. Elle compte maintenant à Maurice 19 communautés et une centaine de religieuses. Elle a aussi des maisons en Italie, en Belgique et dans l'Amérique du Sud. Le P. Laval prodigua ses soins à la nouvelle communauté aussi longtemps que ses forces le lui permirent. Durant un long voyage de l'abbé Masuy en Europe (1855-1856), il resta seul chargé de la direction de la Communauté. Ce fut alors que M. Masuy, pour lui témoigner sa reconnaissance et son affectueuse vénération, lui adressa de Rome même les lignes suivantes, dont l'enjouement répondait tout à la fois au caractère naturellement gai du P. Laval et à l'amitié simple qui les unissait :

Mon digne et bien cher Père,

Vous m'avez suavement réjoui en me parlant avec éloge et affection des Sœurs de Charité. Je ne sais comment elles-mêmes et moi nous pourrions jamais reconnaître les précieux services que vous leur rendez. Il vous est permis de vous maltraiter vous-même au sujet de votre incapacité et de votre épuisement ; mais est-ce que nous sommes payés pour croire cela ? Et l'état où vous a réduit le service du bon Dieu doit-il diminuer, par exemple, notre vénération et notre légitime reconnaissance ? Eh ! Père Laval, vous attendez-

vous donc à ce que votre charité passe près de nous comme un fantôme qui se glisse dans l'ombre ?... Si vous me poussez, je demanderai à Notre Saint-Père le Pape de vous canoniser en chair et en os, tout vivant et parlant. Mais je veux bien vous épargner, pour cette fois seulement ; jusque-là mes filles spirituelles et moi, nous allons travailler mieux que jamais à bien payer nos dettes à votre égard...

* * *

Nous avons déjà parlé de l'affection singulière du P. Laval pour les enfants. Chaque fois qu'ils venaient à lui ou qu'il en rencontrait, il leur faisait, avec un petit signe de croix sur le front, de douces caresses, à l'exemple du divin Maître. Il empruntait, de la meilleure grâce du monde, leur naïf langage et s'égayait doucement avec eux ; mais d'ordinaire, avant de les congédier, il leur adressait quelques petits mots du bon Dieu, ou leur faisait quelque recommandation toute paternelle. Les orphelines de la Charité savaient mieux que personne combien le P. Laval aimait leurs âmes en Dieu, et combien il désirait de les voir toujours rester vertueuses, pour être toujours heureuses du seul vrai bonheur qui soit en ce monde. Puissent ces touchants souvenirs se conserver dans ce pieux asile, avec toutes les bénédictions du Ciel !

* * *

Une des dernières pensées du P. Laval fut pour la Congrégation de Notre-Dame du Bon-Secours . Jusque-là, la jeune fondatrice n'avait connu que des consolations. Ses sœurs avaient prodigué leurs soins avec un dévouement admirable dans plusieurs épidémies de choléra et de variole sans perdre aucune des leurs. Les Pouvoirs publics et jusqu'aux membres de la famille royale n'avaient que des éloges et des félicitations pour les œuvres de la Mère Augustine et de son pieux directeur, l'abbé Masuy. Or, le P. Laval touchait à ses derniers instants ; la Mère

Augustine et l'abbé Masuy étaient agenouillés à son chevet. Tout à coup le moribond se ranime, se redresse et leur dit d'une voix énergique :

Vous allez être écrasés. Le piédestal sur lequel la main des hommes vous a placés n'est pas une base solide pour votre sanctification. Dieu va vous humilier autant que vous avez été exaltés jusqu'à présent (1).

A peine le P. Laval eut-il fermé les yeux que sa prophétie se réalisait. Le successeur de Mgr Collier, Mgr Hankinson, bien que doué de grandes vertus et d'un zèle apostolique admirable, n'avait pas la science canonique et le tact de Mgr Collier. Il voulut transformer complètement, et selon des vues particulières, la Congrégation fondée par la Mère Augustine et l'abbé Masuy sous l'autorité de son prédécesseur. L'abbé Masuy et la Mère Augustine refusèrent, et le prélat, ayant menacé l'Institut de suppression, les fondateurs en appelèrent, selon leur droit, à la Sacrée Congrégation de la Propagande. Mgr Hankinson mourut pendant que le procès était en cour de Rome. Mais son vicaire général, qui s'était montré l'adversaire le plus acharné de la Mère Augustine, étant devenu administrateur du diocèse pendant la longue vacance du Siège de Port-Louis, interdit à l'abbé Masuy la direction de l'Institut et profita de l'absence de la Mère Augustine, retenue à Rome, pour faire entrer la plupart des Sœurs dans d'autres congrégations ou retourner dans le monde. L'Evêque de Bourbon, Mgr Maupoint, fut chargé, comme Visiteur apostolique, d'instruire le procès à Maurice, et, sur son rapport, la Sacrée Congrégation de la Propagande prononça son jugement en faveur de la Mère Augustine et de l'abbé Masuy. La Congrégation de Notre-Dame de Bon Secours était alors arrivée à deux doigts de sa perte,

(1) *La Révérende Mère Marie-Augustine*, par le R. P. E. Duboin, rédemptoriste, page 46-47.

comme la Fondatrice l'écrivait, le 15 novembre 1871, à Mgr Simeoni, secrétaire et plus tard cardinal Préfet de la Propagande.

Je supplie la Sacrée Congrégation de sauver notre Institut ; car si, dans mon mémoire du mois d'août, j'ai dit qu'il était à l'agonie, je puis ajouter aujourd'hui qu'il se meurt. La Propagande a écrit, il est vrai, à la Communauté, mais il s'écoulera encore deux mois avant l'arrivée de cette lettre. Que se passera-t-il pendant ce temps ? Puisque les âmes de mes Sœurs sont entre les mains de ceux qui veulent nous anéantir, je supplie Dieu d'éclairer la Sacrée Congrégation de la Propagande sur les nouvelles décisions qu'elle prendra pour nous sauver.

L'abbé Masuy et la Mère Augustine, loin de se prévaloir de l'issue favorable de leur procès, ne cherchèrent qu'à se faire pardonner leur victoire par une plus grande humilité. La Mère Augustine étant enfin rentrée à Maurice, la réception que lui fit Mgr Scarisbrick, successeur de Mgr Hankinson, lui laissa bien voir qu'il n'était nullement satisfait de son retour dans le diocèse.

Cependant, écrivait le R. P. Duboin (1), cette Sœur s'est remise à ses œuvres ordinaires, dont elle s'occupe sans beaucoup faire parler d'elle. Elle est bien avec nous et je tâche, pour le ministère, de lui rendre tous les services en mon pouvoir.

(1) Mgr Duboin, alors supérieur principal des PP. du Saint-Esprit à Maurice, mort vicaire apostolique de la Sénégambie.

XVII

LES « HAUTES CLASSES »

L'action du P. Laval sur les pauvres Noirs rejaillit sur les classes élevées. — Succès apostoliques des prêtres séculiers : les abbés Masuy, Eggermont, Spellissy, Hogan, Bardet, Harel, Fadhuile ; des Bénédictins : le R. P. de Colyard ; des Jésuites : les PP. Romani, Puccinelli, Etcheverry.

Si, à présent, l'on fait un retour vers le passé, quel chemin parcouru, quel bien réalisé à Maurice, depuis le commencement des travaux du P. Laval en cette île bénie de Dieu ! Les néophytes du P. Laval devinrent des instruments de zèle par leur exemple et même bien souvent par de bons conseils discrètement donnés. Sur quoi un des hommes les plus honorables de Port-Louis écrivait dans une notice biographique sur le P. Laval (1) :

Nous dirons un fait remarquable : la rénovation religieuse s'opérait en même temps dans les hautes classes ; mais elle rencontrait des préjugés et un respect humain qui ralentissaient son progrès. Au sein des familles, la présence d'un prêtre auprès d'un mourant causait encore de l'effroi. La domesticité offrit, à ce moment, un spectacle touchant : sous l'empire de ses convictions religieuses, le domestique, mais plus souvent la servante, épiait avec prudence l'occasion de parler d'un prêtre à son maître ou à sa maîtresse. Le prêtre finissait par être demandé. Cette sorte d'apostolat des serviteurs envers leurs maîtres ranimait au sein des familles les pratiques religieuses. C'est ainsi que s'accréditait encore la récitation du chapelet et du rosaire. Dieu a toujours choisi les petits pour faire de grandes choses ; c'est la leçon de l'Évangile.

(1) M. Th. Bonnefoy.

L'un des missionnaires ajoutait :

La confiance et la grâce se rencontrant, certains domestiques ne craignaient pas de dire à leurs maîtres et surtout à leurs maîtresses : « *Ah ! Monsieur (ou Madame), pourquoi vous pas allé la messe ? A cause vous pas communiez ?* » Bientôt, on devint comme honteux de se voir moins de foi et de conscience que ceux que l'on croyait bien au-dessous de soi. Les dames en particulier, dont un grand nombre étaient encore étrangères à la pratique de leurs devoirs religieux, furent amenées à admirer, puis bientôt à pratiquer une religion dont l'influence se faisait sentir d'une manière si avantageuse dans la personne de leurs serviteurs, devenus beaucoup plus soumis, plus fidèles et aussi plus heureux.

Ce témoignage confirme ce que le P. Laval écrivait, au commencement de sa mission à Maurice, de la décadence où était tombée la religion. Seul, le manque d'une éducation première peut expliquer cette sorte d'éclipse religieuse. L'arrivée des Sœurs de Lorette devait assurer aux générations à venir une éducation qui les préserverait d'un pareil malheur. Mais si, aujourd'hui, la religion a pris, à Maurice, sa place d'honneur au foyer domestique, cette heureuse transformation est due, en grande partie, au P. Laval. Son amour pour la pauvreté, son abstinence et sa mortification ; ses nombreux convertis, ses manières dignes et polies envers tous indistinctement ; les prisons qui se vidaient ; les chapelles qui s'élevaient de toutes parts ; les églises qui se remplissaient et retentissaient de chants pieux : tout cela inspirait le respect et l'admiration.

Dès lors, les hommes de la Société admirèrent à la fois le caractère tout apostolique de la mission du P. Laval, son esprit de tempérament et sa prudence. Dès lors, aussi, il acquit toute la confiance et la vénération des Blancs.

Aujourd'hui encore, il est de ces hommes qui, hélas ! n'ont aucune pratique religieuse mais se souviennent du P. Laval qu'ils ont connu ; et, animés par ce souvenir, ils sont pleins de respect pour le prêtre. Celui-ci est toujours

bien accueilli par eux, et s'il a besoin de secours pour entretenir ses bonnes œuvres, il en recevra un don généreux. Beaucoup d'autres, grâce à Dieu, ne se sont pas arrêtés à ce respect extérieur ; ils en sont venus à la pratique, et tous faisaient du P. Laval, sinon leur confesseur, ce qui était impossible, du moins leur conseiller, leur ami, on pourrait dire leur père.

Le saint missionnaire était devenu comme la personification du catholicisme dans l'ancienne Ile de France. De là cette dénomination de « *religion du P. Laval* » pour désigner la religion catholique, par opposition à celle de « *religion de M. Le Brun* », méthodiste zélé venu à Maurice dès 1814, et qui avait fait un grand nombre de prosélytes parmi la population de couleur. Ceux-ci vinrent ensuite se ranger en très grand nombre sous la bannière du P. Laval, et il ne fut plus dès lors question de la « *religion de M. Le Brun* ».

* * *

Ce qui vient d'être dit de l'action du P. Laval à Maurice pour la régénération morale et religieuse de tout le pays, n'ôte rien à la part que prirent à cette œuvre les autres membres du Clergé. Aujourd'hui que tous ont reçu du Souverain Pasteur la récompense de leur zèle et de leurs souffrances, nous pouvons leur consacrer quelques pages ; ce sera justice, car leur souvenir doit vivre, à l'ombre du nom du P. Laval, dans la mémoire des Mauriciens.

Entre tous ces ouvriers apostoliques, celui qui occupe la première place après Mgr Collier, c'est l'abbé Masuy. Né le 11 août 1818 à Gilly, diocèse de Tournai, il avait trente-deux ans à son arrivée à Maurice, en juin 1845. Il fut nommé vicaire à la cathédrale. Tandis que le P. Laval était chargé des affranchis, l'abbé Masuy et ses confrères s'occupaient de la population libre de naissance. Mais cette population elle-même était partagée en Blancs et en gens

de couleur, ce qui compliquait singulièrement le saint ministère et exposait à bien des avanies (1) les prêtres peu disposés à se plier aux préjugés de couleur. Nous voyons par une lettre de l'abbé Masuy que les vicaires de la cathédrale faisaient, à tour de rôle, une semaine le service des Blancs, une semaine le service des gens de couleur. Cette division en castes, si contraire à l'esprit du christianisme, était telle que Mgr Collier écrivait de Londres au Vénérable P. Libermann, le 4 septembre 1851 :

Voici un autre sujet dont je dois vous entretenir après mon retour à Maurice (je m'embarque le 30 de ce mois). J'aurais besoin à Port-Louis d'un prêtre pour la population blanche. J'ai pensé que le P. Beaud pourrait convenir. Il a du talent pour la prédication et il réussirait parmi cette classe, j'en suis convaincu. Mais vous savez, mon Révérend Père, qu'à Maurice un ecclésiastique ne peut pas s'occuper tout à la fois des Blancs et des Noirs ; il faut qu'il abandonne les uns ou les autres.

Le P. Laval, déjà pressenti, écrivait de son côté :

Le P. Beaud a des aptitudes spéciales pour la chaire, et pourrait peut-être faire plus de bien auprès des Blancs ; mais je ne voudrais pas le retirer du ministère de nos pauvres Noirs, je craindrais d'aller en cela contre la sainte volonté de Dieu.

Ce fut donc l'abbé Masuy qui fut désigné pour cet apostolat. Voici ce qu'écrivait, en 1862, M. Théophile Bonnefoy, dans une notice sur Mgr Collier :

L'apostolat de l'abbé Masuy, secondé par un beau talent oratoire, s'adapta aux classes élevées de la société. La rencontre du P. Laval et de l'abbé Masuy, sous l'habile administration de

(1) L'abbé Masuy écrivait, le Vendredi Saint 1846, à son confrère, l'abbé Eggermont, curé de Moka : « Tout à l'heure le P. Laval m'était venu soulager pour donner la croix à baiser. Se présente une apparence de grande dame qui faisait : Ouf ! ouf ! en se donnant des coups d'éventail. Elle approche à son tour, reconnaît le P. Laval et lui demande : « Est-ce que l'abbé Masuy ne donne pas la croix à baiser ? J'attendrai la « sienne ! »

Mgr Collier, fut un trait de la grâce divine qui amena pour cette île une ère nouvelle. Ces deux ministres du Seigneur embrasèrent dans leur double apostolat toutes les classes de la société mauricienne.

Le P. Laval affectionnait tout particulièrement l'abbé Masuy, qui le lui rendait bien. Le P. Laval lui prodiguait les soins, les encouragements et les conseils que celui-là pouvait réclamer de lui comme de son guide spirituel.

Mais l'abbé Masuy n'était pas seul à profiter des leçons et des exemples du P. Laval. Plusieurs autres ecclésiastiques l'avaient choisi comme directeur de leur conscience ; tous pouvaient librement le consulter, lui demander un service, et ils en usaient largement. Parmi eux, l'abbé Eggermont occupe une place spéciale. Il était venu à Maurice avec l'abbé Masuy. Il passa presque toute sa carrière dans la paroisse de Saint-Pierre-ès-Liens, au quartier de Moka ; son nom est cité à côté de celui du P. Laval dans les documents du temps lorsqu'il est parlé de l'apostolat des Noirs, ainsi que ceux des abbés Spellissy et Hogan.

Le P. Laval eut aussi la joie de voir se développer sous ses yeux plusieurs vocations ecclésiastiques. Les dignes abbés Bardet, Harel, Fadhuile, qui avaient grandi sous ses yeux, étaient de sa part l'objet d'une affection toute paternelle ; mais alors le P. Laval, accablé d'infirmités, ne pouvait plus guère exercer son zèle que par ses prières et ses conseils.

Nous avons vu les infatigables démarches faites par Mgr Collier et le P. Laval, pour faire venir des prêtres à Maurice.

Ce qui nous manque, écrivait le P. Laval, ce sont les ouvriers. Bourbon, qui est tout près de nous et qui n'a pas une population aussi nombreuse, a cinquante-cinq prêtres, et Maurice quatorze seulement.

Les réclamations de Mgr Collier furent enfin accueillies à la cour de Londres, chaudement appuyées qu'elles étaient par les gouverneurs Sir G. W. Anderson et Sir J.-M. Higginson. Mgr Collier avait déjà obtenu que le nombre de prêtres fût porté de neuf à quatorze ; en 1856, il fut porté à vingt-trois. Mais, grâce au désintéressement des missionnaires, le nombre de prêtres travaillant dans le diocèse fut de plus en plus élevé, parce que plusieurs se contentaient d'un demi-salaire.

* * *

Les Iles Seychelles dépendaient alors de Maurice tant pour le gouvernement spirituel que pour le gouvernement politique. Mgr Collier avait demandé au Vénérable Libermann des missionnaires pour ces Iles entièrement privées de prêtres. Faute de personnel, le P. Libermann ne put satisfaire sa demande. Mgr Collier fut plus heureux auprès des Capucins, et le P. Laval écrivait :

Les pauvres Seychelles ont enfin deux bons Pères Capucins pour leur porter la parole de Dieu... Nous avons avec nous le bon P. Léon des Avranchers (1) qui, en attendant une occasion d'aller rejoindre ses deux confrères, parcourt les quartiers et remplit sa besace de bonnes et copieuses aumônes.

Depuis ce temps les Seychelles ont été érigées en Vicariat indépendant et enfin en évêché ; ce sont toujours les Capucins qui en sont chargés.

C'est précisément au sujet des Iles Seychelles que Mgr Collier entra en correspondance avec le R. P. Jouen, Supérieur principal des Pères Jésuites de Madagascar et de Bourbon. Par lettre du 18 mars 1849 il lui offrait la mission des Seychelles et, en attendant une décision ferme, il lui

(1) Le P. Léon des Avranchers mourut dans les prisons d'Abyssinie pour la foi, en 1881.

donnait les pouvoirs ecclésiastiques pour le cas où la Providence l'amènerait dans ce pays au cours de ses pérégrinations apostoliques.

* * *

La mission des Seychelles ayant été confiée aux Capucins, Mgr Collier pria instamment les PP. Jésuites de fonder un collège à Port-Louis, comme ils venaient d'en fonder un à Saint-Denis; ils acceptèrent avec empressement. Un Père et un Frère furent envoyés à Port-Louis et commencèrent cette fondation. Mais elle n'eut pas de suite (1).

* * *

Le projet de mission indienne, pour laquelle Mgr Collier sollicitait aussi le dévouement de la Compagnie de Jésus, eut une issue plus heureuse, mais n'aboutit qu'en 1861. Les PP. Puccinelli et Roy furent envoyés à Maurice pour évangéliser les Indiens, dont ils connaissaient la langue. Pendant trois ans on fit à la Cathédrale les exercices de cette mission. Le P. Laval prêta aux deux missionnaires son zélé catéchiste Emilien, et l'on voyait le P. Laval lui-même allant chercher des catéchumènes et prier les chefs de famille de se prêter à l'instruction de leurs domestiques. Il aida de tout son pouvoir les missionnaires des Indiens à construire la chapelle de Saint-Fran-

(1) Les missionnaires du Saint-Esprit reprirent l'œuvre du collège sous l'épiscopat de Mgr Hankinson, mais Mgr Hankinson et son successeur, Mgr Scarisbrick, comme ils l'avaient fait aux PP. Jésuites, s'obstinèrent aussi à refuser aux Pères du collège le droit de confesser. Quand, enfin, Mgr Scarisbrick offrit spontanément la juridiction au R. P. Corbet, supérieur du collège, avec faculté de la déléguer à ses professeurs, c'était trop tard. Ils quittèrent le collège, et Mgr Scarisbrick fut obligé de reconnaître dans son mandement de 1888 que, contrairement à son attente, il n'avait trouvé aucune Congrégation religieuse pour se charger du collège.

çois-Xavier au faubourg de l'Est où les Indiens sont le plus nombreux (1). Les PP. Jésuites n'ont pas limité leur ministère aux seuls Indiens. Toutes les classes de la population ont profité de leurs prédications, soit dans les missions populaires, soit dans les retraites et dans la direction d'œuvres de zèle variées. Citons parmi les PP. Jésuites qui ont déjà reçu la récompense de leurs travaux, les PP. Lafont et Etcheverry, amis du P. Laval.

* * *

A cette époque, le canal de Suez n'existant pas, Maurice était le lieu de passage des missionnaires qui se rendaient par la voie du Cap de Bonne-Espérance non seulement aux Iles voisines, mais encore à l'Afrique Orientale, à l'Océanie, aux Indes, à la Chine, etc. Tous les ecclésiastiques de Port-Louis, évêque en tête, se faisaient un bonheur de leur offrir l'hospitalité. Si les étrangers devaient séjourner un temps plus ou moins long, on se les partageait pour le coucher ou la table. Or, les hôtes du P. Laval ne le quittaient jamais qu'embaumés du parfum de ses vertus sacerdotales, religieuses et apostoliques, et ils allaient redire au loin sa sainteté et la ferveur de ses néophytes. Ils lui écrivaient ensuite des lettres que dictaient la reconnaissance et le désir de s'édifier ou d'obtenir les prières du saint missionnaire.

Les Frères des divers ordres religieux, en passant par Maurice, pouvaient aussi, sans crainte d'être éconduits, aller frapper à la porte du charitable missionnaire. L'un d'eux, attaché à la mission d'Aden, vint un jour lui demander l'hospitalité. Il était revêtu d'une robe tirant un peu

(1) Les PP. du Saint-Esprit ont remplacé les PP. Jésuites dans la direction de la paroisse de Saint-François-Xavier, le 5 novembre 1890. Ils ont construit l'église actuelle, à la place de la première chapelle devenue trop petite.

sur le violet, et pouvait aisément être pris pour quelque évêque missionnaire. La méprise eut lieu, en effet. Le nom de Mgr Massaia est prononcé, et le P. Laval d'aller se jeter aussitôt aux pieds de l'étranger en lui demandant sa bénédiction. L'humble fils de saint François proteste : « Je ne suis pas même prêtre, dit-il, je ne suis qu'un simple Frère. — Eh bien ! moi, je ne suis qu'un pécheur », répond le P. Laval ; et il ne veut se relever qu'après avoir été béni.

XVIII

LES TRAVAUX DE LA MISSION, LEUR ORGANISATION. — L'ŒUVRE DES CATÉCHISTES. LE JUBILÉ DE 1852. 1848-1853

A mesure que le P. Laval recevait du renfort, il organisait la Mission en chargeant chacun de ses confrères d'une partie de la population noire. C'est alors qu'il développa l'œuvre des catéchistes et la porta à un haut point de perfection. A cet effet, il établit un cours spécial de catéchisme pour les catéchistes eux-mêmes et le confia au P. Thévaux, après qu'il l'eût mis au courant de sa méthode. On peut dire que le P. Thévaux y excella. Sa belle intelligence le servit admirablement pour mettre à la portée des noirs la doctrine chrétienne. Le P. Thévaux aurait pu se distinguer parmi les prédicateurs qui brillèrent alors à Maurice et contribuèrent tant à répandre la connaissance et la pratique de la religion dans les hautes classes de la société : l'abbé Masuy, et les PP. Lafont et Etcheverry, de la Compagnie de Jésus. Il resta toujours l'humble prédicateur des Noirs.

Nous avons déjà parlé des premiers catéchistes du P. Laval : Emilien Pierre, Jean-Marie Prosper, Jean-Marie Mezel ; puis M^{lle} Desfossés, catéchiste volontaire de la Petite Rivière ; Désirée Mée, des Bambous ; les époux Calixte et Virginie Saint-Gilles, catéchistes de Notre-Dame des Sept-Douleurs, au Champ de Lort ; Marie, épouse de Jupiter, à la Montagne-Longue ; Pierrot et sa femme à la Nouvelle Découverte. D'autres vinrent les aider et étendre leur

champ d'action jusque dans les campagnes les plus éloignées. Un des premiers élèves de cette sorte d'école de catéchistes fut un Noir appelé Saint-Louis. Lorsque le P. Lambert fut envoyé à Saint-Julien de Flacq, il l'emmena avec lui et le chargea de la chapelle élevée dans ce quartier à Trois Ilots, sous le vocable du Bon-Pasteur. Pendant onze ans il enseigna le catéchisme dans son quartier ; il réunissait les fidèles qu'il pouvait avoir et, en faisant le chemin de croix, prêchait plus d'une heure sur la Passion de Notre-Seigneur. Comme la plupart des autres catéchistes, il contribua grandement à la construction des chapelles et des églises en organisant les bandes de travailleurs volontaires.

Une pauvre femme, autrefois esclave, qui avait admirablement profité des leçons du P. Laval, ne manqua jamais, pendant dix ans, de donner, chaque samedi, une longue méditation sur les douleurs de la Sainte Vierge, au Champ de Lort.

Mais les Annales de la Mission ont surtout enregistré le nom d'une zélée catéchiste appelée Ma Céleste (Maman Céleste). Nous y lisons :

La bonne Céleste n'a pas cessé, pendant une période de vingt années, d'instruire les plus ignorants, leur enseignant les principaux mystères, leur aidant à faire leur examen de conscience et les disposant à l'absolution. Elle avait un zèle au-dessus de tout éloge pour aller voir les malades et les préparer à bien mourir. Quoique d'une santé délicate et vivant du travail de ses mains, elle trouvait encore le temps d'en visiter plusieurs chaque jour. Lorsqu'elle venait prévenir le missionnaire, il n'était pas rare qu'elle le conduisit successivement chez trois, quatre, ou même six malades. On la rencontrait souvent, par voies et par vaux, portant au bras son panier, qui renfermait les nappes, les chandeliers et autres objets nécessaires pour administrer les sacrements dans la pauvre case des malheureux. Elle a procuré les secours de la religion à plusieurs milliers de malades qu'elle avait elle-même préparés avec une patience, une bonté et une onction admirables. Sa vie, pleine de mérites, a été couronnée par une sainte mort. Elle s'appelait Céleste ; elle était bien nommée.

Ma Céleste était singulièrement estimée du P. Laval. Quand elle mourut, le bon Père qui, à cette époque, tenait à peine debout, se fit porter et soutenir pour présider à son enterrement.

Que de fois, écrivait un des confrères du serviteur de Dieu, j'ai entendu le bon Père raconter avec admiration le grand bien qui avait été fait par ces généreux chrétiens. sans paraître se souvenir que c'était lui qui les avait enfantés à Jésus-Christ, qui les avait formés, dirigés, soutenus dans les dispositions si parfaites dont ils étaient animés !

Leur science cependant, à ces pauvres gens, n'allait pas bien loin. Plusieurs ne savaient pas même lire. Mais ils répétaient à satiété les quelques demandes et réponses sur les principaux mystères, qu'ils avaient eux-mêmes retenues ; et tel était le courant de grâce qui poussait alors les Noirs vers l'instruction religieuse, que tous, grands, petits, jeunes, vieux, couraient pour les entendre.

Un peu plus tard, lorsque le christianisme eut refléuri à Maurice dans toutes les classes de la société, ces catéchistes-apôtres se recrutèrent non plus seulement dans la classe infime, mais encore dans les bonnes familles. Les Annales de la Mission font en particulier l'éloge d'une jeune personne qui, pendant plusieurs années, seconda d'une manière admirable l'action du Père à la Grande Baie (district des Pamplémousses).

La famille Mazery, écrivait le P. Beaud en 1858, projette la fondation d'une église dédiée à Notre-Dame de la Salette, à la Grande Baie. Le plan est le même que celui qui a été fait pour la grande église sur la Montagne de la Salette, mais il est de beaucoup plus petit. On a déjà commencé à travailler les premières pierres. La famille Mazery a, dans son jardin, une jolie petite chapelle en bois, où l'on conserve le Saint-Sacrement ; le P. Blampin la dessert ; il s'y rend une fois tous les quinze jours, et moi, j'y vais une fois toutes les trois semaines. Je voudrais avoir le temps de vous faire l'histoire de cette petite chrétienté ; je vous en dirai deux mots.

Lorsqu'en 1852, la petite chapelle fut bénite sous le vocable de Notre-Dame de Bon-Secours, un des jeunes gens de la famille, qui est mort depuis, dit à sa sœur : « Pourquoi ne réunirais-tu pas les créoles de l'établissement pour leur apprendre la prière ? » En véritable missionnaire, la bonne Adélia s'empare des vieillards d'abord, puis des jeunes femmes, puis des hommes, puis des enfants, puis de tout le monde. C'est elle qui a préparé toutes les premières communions, toutes les confirmations, tous les mariages qui ont été faits dans son arrondissement. Elle continue jusqu'à ce jour à faire chaque semaine le catéchisme aux personnes qui se présentent. Le dimanche, quand il n'y a pas de messe, elle réunit son monde, lit l'évangile, fait des prières. J'ai quelquefois été obligé de la gronder, car sa frêle santé ne lui permet pas tout ce que son zèle invente. Le dimanche, elle fait tout ce qu'elle peut pour avoir les hommes, qui ne peuvent pas assister aux catéchismes de la semaine. En véritable pasteur, elle s'attriste comme si elle avait charge d'âmes chaque fois qu'il lui manque quelques-unes de ses ouailles. Admirable jeune personne, le Bon Dieu seul connaît ce qu'il y a dans cette belle âme ! Un Père de la mission est-il malade, vite il faut que tout le monde se rende à la chapelle pour une neuvaine. Soupçonne-t-elle quelque épreuve pour la mission, car elle sait tellement s'insinuer, qu'il est difficile qu'elle ne sache pas un peu ce qui se passe, vite encore des neuvaines. Pauvre enfant, le Bon Dieu vous le rendra.

Jusqu'à cette époque, aucune paroisse n'avait encore été confiée aux missionnaires, mais l'abbé de Colyard, curé des Pamplemousses, alors la plus importante paroisse après celle de la Cathédrale, étant rentré en Angleterre, Mgr Collier s'adressa au P. Laval pour le remplacer ; celui-ci fit nommer le P. Thévaux comme curé intérimaire. Le P. Lambert fut aussi nommé curé de Saint-Julien, à Flacq, qu'il évangélisait déjà comme missionnaire. Le P. Blampin fut nommé curé de Sainte-Philomène à Poudre d'Or ; c'étaient trois districts entiers confiés à la Congrégation du Saint-Esprit, sans compter les œuvres anciennes établies à Port-Louis et aux environs. Le P. Laval garda avec lui le P. Beaud et le P. Thiersé.

Il voulait qu'on visitât le plus souvent possible les chapelles établies dans les quartiers. « C'est en allant voir ces pauvres enfants, disait-il à ses confrères, qu'on leur témoigne de l'intérêt, qu'on les attache à leurs devoirs. »

Chaque fois donc que l'un d'eux n'était pas trop occupé, le soir, il l'envoyait dans quelque une des chapelles. Pour lui, il ne manquait jamais de faire ces visites, même d'aller à de grandes distances, pour avoir l'occasion d'adresser quelques bonnes paroles à ses chers enfants.

* * *

Durant les quatre ou cinq premières années qu'il fut seul à Maurice, le P. Laval faisait toujours ses courses à pied, sans jamais emprunter aucun moyen de transport. Par la suite, cependant, les courses étant devenues trop multipliées et trop longues, il consentit à faire usage, pour lui et ses confrères, de modestes bourriquets, ce qui lui valut plus d'une avanie. Quel contraste entre le brillant commandant de la garde nationale de Saint-André et d'Ivry-la-Bataille paradant sur son beau cheval, et l'humble missionnaire voyageant sur son âne dans les rues de Port-Louis, à côté des fringants équipages alors à la mode ! Laissons un moment la parole au P. Thiersé, le fidèle compagnon du P. Laval :

Pas d'autre moyen de transport qu'une pauvre carriole traînée par un âne, lequel servait aussi de monture. Etant économe de la communauté, je me proposais d'acheter un petit cheval ; jamais le P. Laval ne voulut consentir, me disant qu'un bourriquet avait la marche beaucoup plus douce, et avait encore d'autres grands avantages. Je ne tardai pas à connaître ces avantages ! Un jour, montés sur nos bourriquets, nous étions allés dans une chapelle située aux Pailles. Comme nous retournions en descendant la rue Moka, tous les gamins qui se rendaient à l'école criaient : « Guette P. Laval ; il est plus grand que son bourriquet. » Et tout le monde de rire. Le bon Père me dit alors en souriant « N'est-ce pas, P. Thiersé, qu'il est bon d'être assis sur un âne ? Tous les gamins se moquent de nous... »

* * *

Tandis que le P. Beaud était chargé de l'enfance et le P. Thiersé de la jeunesse, le P. Laval s'était plus spécialement réservé pour le « vieux monde ».

Mon temps est fini, écrivait-il ; je ne suis plus bon qu'à ces pauvres gens ; j'ai le cœur sec comme une terre qui n'a pas eu d'eau depuis dix ans. Je me résigne à la volonté du Bon Dieu ; pourvu qu'il me fasse miséricorde, c'est tout ce que je demande.

En effet, la santé du P. Laval était usée, et pourtant nous arrivons à la plus belle période de sa mission, le rayonnement de la grâce autour de lui.

* * *

La grande prière pour le prêtre est l'oblation du divin sacrifice où, par son ministère, l'adorable victime du salut s'immole sur nos autels pour réconcilier les pécheurs avec Dieu, le ciel avec la terre. Le P. Laval aimait cette prière par dessus toutes les autres. Jamais il ne montait au saint Autel qu'après une longue préparation, qu'il faisait la tête baissée, le corps prosterné dans l'attitude la plus humble et la plus recueillie. Ne voulant, autant que possible, se conduire en rien par lui-même, il se faisait avertir du moment où il devait s'habiller pour la sainte messe. Il se revêtait alors des vêtements sacrés d'un air si pieux et si humble, qu'il était impossible de le voir sans se sentir soi-même tout pénétré d'émotion. S'il avait besoin de quelque chose, il faisait un signe au servant et parlait à voix basse. A l'autel, il paraissait si recueilli, si absorbé en Dieu, qu'après sa mort un de ses panégyristes put dire, du haut de la chaire, que sa manière de célébrer la sainte messe était capable de convertir les pécheurs les plus endurcis.

Après le saint Sacrifice, le P. Laval était heureux de voir revenir plusieurs fois le jour la douce obligation des heures canoniales. Il se considérait alors comme étant chargé, par la Sainte Église, de porter aux pieds du Très-Haut ses vœux et ses supplications pour les besoins de tous ses enfants. Afin de réciter son bréviaire avec plus de recueillement et de piété, il avait coutume de se retirer

dans un endroit tranquille et solitaire. Le temps lui manquait-il, comme lorsque son confessionnal était entouré d'un grand nombre de Noirs attendant leur tour, il n'omettait pas pour cela ce devoir de la prière. Il sortait alors de son confessionnal, se mettait à genoux au milieu de ses enfants et récitait là, dévotement, son office, à la grande édification de tous.

A la prière humble et fervente, qui pénètre les cieux et en fait descendre la rosée des bénédictions divines, le P. Laval joignait le jeûne, en vue de fléchir la justice de Dieu et d'attirer des grâces de miséricorde et de pardon pour les pécheurs. Pendant les quatre ou cinq premières années de son séjour à Maurice, bien que levé dès quatre heures du matin, il ne mangeait jamais qu'à midi, et tout son déjeuner consistait en un bol de riz trempé de ce qu'on appelle « *bouillon brèdes* » dans le pays. Ces brèdes consistent en herbes : morelles, pariétaires ou bourgeons de citrouille bouillis à l'eau avec un peu de sel et de graisse. Ce frugal repas devait le conduire jusqu'à neuf ou dix heures du soir. Cette mortification, qui eût été moins grande eu d'autres pays, devenait plus rigoureuse à Maurice, à cause de l'affaiblissement causé par des chaleurs débilitantes, et de la vie si active et si pénible que menait, malgré cela, le P. Laval.

Les dimanches et les fêtes, il ne prenait jamais rien avant trois heures de l'après-midi ; toute la matinée, il avait été occupé à prêcher, à confesser, à catéchiser.

Quant aux autres austérités (que l'on comprend aussi sous le nom générique de jeûne), voici ce qu'on lit dans une note de l'un de ses confrères, le P. Guilmin :

Il est probable que, pendant les premières années, du moins, après son arrivée à Maurice, il a pratiqué de grandes mortifications corporelles, telles que haïres, cilices, disciplines. Un jour, en effet, que je m'entretenais avec lui de la grande difficulté que l'on éprouvait à sauver les âmes dans ce pays, je lui disais : « Il nous faudrait

ici des religieux bien austères, comme Chartreux, Trappistes, Clarisses, etc., pour apaiser le bon Dieu par leurs pénitences et leurs austérités, car ici personne ne fait pénitence. Les plus grands pécheurs qui se convertissent trouvent que c'est déjà beaucoup de ne plus pécher. — C'est vrai, répondit le bon Père, ce serait bien à désirer. Mais je ne pense pas qu'on puisse établir ces ordres religieux à Maurice. Le climat est trop débilitant ; ils ne pourraient pas y tenir, ou il faudrait apporter des adoucissements à leurs règles. Je le sais bien, moi, je n'ai pas pu continuer longtemps ; la pauvre nature est bientôt à bout et demande grâce. »

* * *

Les succès merveilleux du P. Laval et de ses confrères n'allaient pas cependant sans lutte. Il fallait autant et plus d'efforts pour conserver leurs Noirs dans la ferveur que pour les convertir une première fois. Le P. Laval se plaignait alors de ce que ces pauvres enfants, ceux de la ville surtout, n'avaient plus la simplicité d'autrefois. C'était l'homme ennemi qui, là comme partout, furieux de voir les âmes lui échapper, avait semé l'ivraie au milieu du bon grain. Cette ivraie avait grandi insensiblement et étendu peu à peu ses ravages ; et le temps vint où le P. Laval constata de douloureuses défections jusque parmi les membres de l'ancienne persévérance.

Il ne put s'empêcher d'en exprimer publiquement sa peine, et, pour y remédier, il en fit le sujet d'un entretien familial à ses bons Noirs. En voici le canevas écrit de sa main, tel qu'il a été retrouvé dans ses papiers :

Grande défection, en ces derniers temps, parmi l'ancienne persévérance, surtout parmi les hommes. Mais à quoi attribuer cela ? Après y avoir réfléchi devant Dieu, il me semble que j'ai deviné juste. J'attribue toutes ces défections-là à la manière dont ces personnes passent leur dimanche dans le péché : il y a les joueurs et les buveurs, les promeneurs et les pécheurs, les dormeurs et les paresseux.

Et il développait ces diverses catégories. Puis :

A présent, mes pauvres enfants, je vais vous faire une question répondez-moi : « Avec une pareille conduite, où prétendez-vous aller ? »

— Au ciel, mon Père, car nous voulons nous sauver.

— Et moi, je vous déclare que si vous continuez une pareille vie, vous irez en enfer. Oui, parce que le serviteur paresseux et négligent dans le service de son maître sera traité comme le serviteur méchant et infidèle.

— Mais, mon Père, personne de nous ne veut aller en enfer, nous voulons tous nous sauver ; que faut-il faire ? »

* * *

La réponse était facile ; il fallait profiter de la grâce du Jubilé qui allait avoir lieu pour le diocèse (1852). Et il en fut ainsi. Le P. Laval, au début de ces saints jours, entretenait ses confrères de Bourbon.

Nous avons le Jubilé depuis dimanche au Port-Louis. Le bon Dieu va nous envoyer, je crois, force besogne. Les confessionnaux sont assiégés par de pauvres pécheurs *marrons* (1). Cette époque va renouveler l'ancienne foi et l'ancien amour du bon Dieu, nous l'espérons.

Et il écrivait de nouveau peu après :

Nous avons fini le Jubilé au Port-Louis ; l'ouvrage ne nous a pas manqué ; les marrons de la persévérance se sont, en grande partie, rapprochés, et une foule de nouveaux créoles à grands airs. Le bon Dieu et la sainte Vierge ont fait de grandes conversions, la grâce a été bien forte, notre cœur de missionnaire a été bien content. A présent nous allons nous disperser dans les paroisses des campagnes pour donner un bon coup de main à MM. les Curés, afin de chasser tout à fait le diable de Maurice, et de le repousser dans la mer, dût-il aller se réfugier à Bourbon. *Vous débrouillerez votre carry comme vous capabes* (expression créole).

(1) On appelait de ce nom les déserteurs du travail.

XIX

MORT DU VÉNÉRABLE P. LIBERMANN

Election du Père Schwindenhammer. — Le P. Laval supérieur de la province de la mer des Indes, 1858.

1853-1858

Dès que le P. Laval eut reçu ses premiers renforts, le P. Le Vasseur le nomma Supérieur de la Communauté de Maurice. Mais, pour lui, se croyant incapable de conduire ses confrères, il écrivait au Vénérable Fondateur :

Il ne nous manque qu'une chose, c'est un supérieur. Le P. Le Vasseur m'a nommé, mais le choix n'est pas bon, et voici pourquoi : Je n'ai pas été formé à la vie de communauté ; je ne connais pas assez la règle, et je n'en suis pas un observateur fidèle et exact, ne l'ayant point pratiquée au noviciat ; je ne me sens pas assez de fermeté de caractère ; je préférerais mille fois obéir plutôt que de commander ; enfin, je trouve le poste très dangereux, si le nombre des missionnaires vient à augmenter. Il me semble qu'un autre serait bien mieux à ma place. Que la très sainte volonté de Dieu s'accomplisse !

Cette volonté de Dieu, manifestée par l'organe des Supérieurs majeurs, fut qu'il continuât à diriger la communauté et la mission de Maurice.

* * *

Plein de sollicitude pour les intérêts des âmes à lui confiées, le serviteur de Dieu laissait s'écouler des années sans donner de ses nouvelles aux nombreux frères et sœurs qu'il avait laissés au pays natal. Nous voyons, par une lettre du P. Libermann à la famille du P. Laval, que le saint

Fondateur dut lui-même la rassurer. Il terminait par ces lignes, bien propres à consoler des parents chrétiens :

Si le P. Laval était resté en France, il n'aurait pas fait la vingtième partie du bien qu'il fait à Maurice ; et toutes ces âmes qui, avant lui, étaient entièrement abandonnées, auraient continué à l'être. Réjouissez-vous donc de ce qu'il a plu à Dieu de choisir dans votre famille une âme d'élite pour sauver un grand nombre de ses créatures, qui le loueront, l'adoreront et le béniront un jour au Ciel avec vous pendant toute l'éternité.

Heureuses, en effet, les familles qui ont à offrir au Seigneur de tels sacrifices ! Heureuse une mère pleine de foi, heureux un père chrétien qui donnent généreusement à Dieu un fils ou une fille tendrement aimés, lorsque ce Dieu de bonté veut bien en faire des vases d'élection et des sauveurs de leurs frères ! Ils partageront, dans le séjour des élus, le bonheur et la gloire de leurs enfants.

* * *

Au milieu de ses préoccupations, le P. Laval était loin d'oublier les intérêts généraux de sa Congrégation. Il vivait d'esprit et de cœur avec ses Supérieurs majeurs et s'intéressait vivement à toutes les autres missions et œuvres de l'Institut. Le mauvais état de santé du Vénérable Libermann lui inspirait ces lignes :

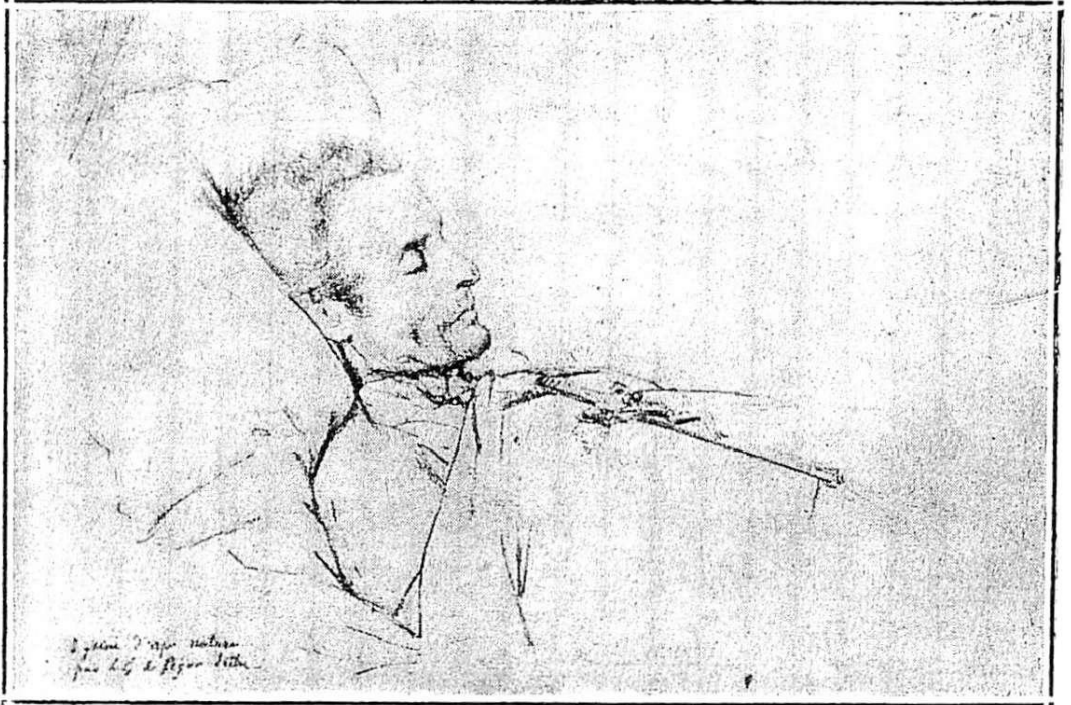
Bien cher Père en Notre-Seigneur Jésus-Christ,

Nous avons été bien affligés d'apprendre votre état maladif ; car nous avons encore grandement besoin que le bon Dieu vous conserve pour le bien de la Congrégation et l'affermissement de l'œuvre qu'il vous a confiée. Nous prions Notre-Seigneur de ne pas encore vous appeler à Lui et de vous laisser quelque temps parmi nous. *Mane nobiscum, Domine. C'est à nous à partir et à vous à rester...* Le bon Dieu appelle encore à lui les pauvres missionnaires de la Guinée. C'est une mission bien éprouvée ! Mais que la volonté du grand Maître soit faite, à tout jamais, avant tout !

Une autre lettre était adressée au P. Le Vavasseur, que le Vénérable Père avait rappelé près de lui et mis à la tête du Séminaire colonial. Le P. Laval ajoutait donc, sous l'inspiration des mêmes sentiments de foi :

Que Notre-Seigneur Jésus et la très Sainte Vierge vous donnent toutes les grâces dont vous avez besoin pour bien remplir les grandes fonctions qu'il vous a confiées. Travailler à former de bons chrétiens, c'est une grande fonction ; travailler à former de bons missionnaires, c'est la fonction des fonctions ; et le bon Dieu vous a choisi pour le Séminaire du Saint-Esprit, vous créele, qui connaissez mieux que qui que ce soit les besoins des colonies.

Lorsque le P. Laval écrivait ces lettres, le P. Libermann avait quitté cette terre. Le 2 février 1852, il avait



LE VÉNÉRABLE FRANÇOIS-MARIE-PAUL LIBERMANN.

rendu son âme à son Créateur, assez jeune encore, mais ayant fourni, en douze années de sacerdoce, une longue carrière pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Cette mort prématurée avait rempli tous les cœurs d'une douleur profonde. Dans sa Congrégation et au dehors, on pleurait l'homme de Dieu, le guide éclairé des âmes, le promoteur zélé des bonnes œuvres, le ferme appui et le père des Missions africaines, le bienfaiteur insigne de nos colonies,

où, grâce à sa prudente et active intervention, trois sièges épiscopaux avaient été fondés : la Réunion, la Martinique et la Guadeloupe.

Etroitement lié, à plus d'un titre, au P. Libermann, le P. Laval sentit vivement la perte que la Congrégation et l'Eglise venaient de faire en sa personne. Sa douleur, toutefois, grandement adoucie par les espérances chrétiennes, fut calme et résignée ; et il est édifiant de voir avec quelle simplicité il s'empessa de rendre ses devoirs de filiale soumission au successeur du Vénérable Père. Il écrivait au R. P. Ignace Schwindenhammer, le nouveau Supérieur général :

Monsieur le Supérieur et très cher Père,

C'est ainsi que nous appelions le bon Père que le bon Dieu a appelé à lui, et nous continuerons à vous nommer de ce nom. Nous avons pris une grande part à la douleur de toute la Congrégation, nous soumettant, toutefois, à la volonté du grand Maître : *Il est allé au ciel, notre très cher Père, prier pour ses pauvres enfants*. Dans notre douleur, nous avons remercié le bon Dieu du choix qu'il a fait du nouveau Supérieur. Nous avons prié aussi Jésus et Marie de vous donner force et courage pour bien accomplir la tâche que le bon Dieu vous a imposée.

Comme membre de la Congrégation, je vous donne, Monsieur le Supérieur et très cher Père, ma confiance et mon obéissance absolues. Je verrai toujours en vous le Supérieur que le bon Dieu nous a donné, et en vous obéissant, j'obéirai au bon Dieu ; voilà ce qui me console.

Je suis le premier missionnaire que la Congrégation a envoyé travailler au salut des pauvres Noirs. Le bon Dieu a béni le pays de Maurice, il m'a donné de bons confrères pour travailler avec moi ; j'espère que cette mission continuera à faire la consolation de la Congrégation et que nous recevrons du renfort.

Cette confiance du P. Laval « que le P. Libermann était allé au Ciel prier pour ses enfants », ses confrères la partageaient. Tous, ayant voulu dire la sainte messe pour le repos de l'âme du saint Fondateur, avaient été arrêtés par une force secrète et s'étaient sentis inspirés d'offrir plutôt le saint sacrifice pour remercier Dieu des grâces qu'il lui avait accordées, et par lui à eux tous.

Une impression semblable avait été éprouvée dans les autres communautés de la Congrégation. Dieu lui-même, par ces pressentiments suaves et intimes, semblait attester et glorifier la sainteté de son serviteur, en attendant que l'Eglise inscrivît son nom au catalogue des Bienheureux (1).

* * *

Le P. Laval eut bientôt l'occasion de réduire en acte les sentiments de soumission qu'il venait d'exprimer au nouveau Supérieur général. Celui-ci, ayant rappelé en France le P. Collin, nomma le P. Laval Supérieur provincial des deux missions de Maurice et de Bourbon. L'obéissance seule put lui faire accepter cette charge ; il trouvait déjà si lourde celle de supérieur de la communauté !

* * *

Le besoin de prêtres se faisait de plus en plus sentir à Maurice, à mesure que les affranchis recevaient le baptême et que les classes supérieures revenaient à la pratique de la religion. Les prêtres séculiers, malgré les renforts amenés par Mgr Collier, ne suffisaient plus au ministère paroissial, et Mgr Collier avait maintes fois exprimé son intention d'ériger en paroisses les chapelles construites par les missionnaires et de les leur confier à titre définitif.

Déjà le P. Thévaux était nommé curé, par intérim, des Pamplémousses ; le P. Lambert l'était de fait de Saint-Julien et de tout le quartier de Flacq. Le P. Thiersé passait dix jours de chaque mois à évangéliser le vaste quartier du Grand Port. Il s'était imposé tant de fatigues qu'il

(1) Sur avis favorable de la Sacrée Congrégation des Rites (27 mai 1876), le Pape Pie IX a signé le décret d'introduction de la cause du Serviteur de Dieu ; et le 19 juin 1910, le Pape Pie X a prononcé le décret sur l'héroïcité des vertus.

tomba, à bout de forces ; son retour en France fut jugé nécessaire. Il partit donc le 30 avril 1853 pour rejoindre à Bourbon le P. Collin. Le P. Laval écrivait :

Nous perdons en lui (le P. Thiersé) un bon missionnaire et un grand travailleur ; il laisse un vide bien grand et beaucoup de regrets parmi nos enfants, dont il est tendrement aimé. Le Grand Port va souffrir beaucoup de son absence : j'ai grand peur que le démon ne travaille cette naissante mission et ne la gâte beaucoup.

Le P. Laval entrait complètement dans les vues de Mgr Collier quant aux paroisses à reprendre ou à créer.

Il me semble toujours, écrivait-il à Paris, que notre Congrégation ayant été, à son origine, appelée à fournir des ouvriers à la mission abandonnée de Maurice, c'est par elle que le bon Dieu sauvera le pays. Il y a là de bonnes âmes qui aiment de tout leur cœur Notre-Seigneur Jésus-Christ et sa très Sainte Mère ; j'ai espoir qu'elles ne seront pas abandonnées... Nos enfants du Port, en particulier, vont assez bien dans la voie du Bon Dieu, sauf quelques misères ; mais où n'y en a-t-il pas ? L'esprit devient de jour en jour meilleur, ça s'affermi, la jeunesse est bonne... Les mauvais se sont entièrement retirés de nous, il ne nous reste qu'un choix de bon monde, qui cherche sincèrement la route du Ciel, et qui fait tous les sacrifices pour y persévérer. Je crois que, si vous pouviez voir par vous-même ces pauvres gens, vous en auriez compassion et vous leur enverriez prompt secours.

Le P. Thiersé, qui a emporté l'argent nécessaire pour le passage de deux missionnaires, vous exposera les avantages qui nous font désirer de nous fixer à Maurice, où il y a beaucoup d'âmes à envoyer au Ciel. La moisson est mûre, il n'y a plus qu'à récolter.

Je vous envoie ma procuration pour recueillir le peu qui me revient de la succession de mon bon oncle défunt, ancien doyen de Tourville, mort en bon prêtre. Il a fini comme il avait vécu. C'était un prêtre bien simple et bien vertueux ; j'ai passé deux années de mon enfance avec lui, et c'est lui qui m'a appris à écorcher un peu le latin.

Je finis ma lettre toute décousue en me recommandant, avec mes chers confrères, à vos bonnes prières, ainsi qu'à celles de toute la communauté, que nous aimons de tout cœur. Nous aurions grand plaisir à recevoir quelque petite lettre de notre cher P. Le Vasseur, que nous embrassons tous, ainsi que vous, dans les saints Cœurs de Jésus et de Marie.

Il écrivait peu après au P. Le Vavasseur lui-même, pour solliciter de son amitié quelques pieuses paroles, quelques nouvelles édifiantes de la Congrégation.

Mon très cher Père Le Vavasseur,

Vous avez, je crois, tout à fait oublié les pauvres missionnaires de Maurice ; pas un petit bout de lettre de votre part, je ne sais depuis combien de temps ! Vous n'êtes pas pourtant, je l'espère, fâché contre nous. Nos pauvres enfants Noirs ne vous ont pas oublié ; ils se rappellent encore le P. Le Vavasseur devant le bon Dieu et la Sainte Vierge. Prenez donc, très cher Père, un instant de votre temps pour nous écrire quelques petits mots du bon Dieu ; ça nous fera grand bien ; et puis, donnez-nous, s'il vous plaît, quelques détails sur le noviciat et les espérances de Notre-Dame du Gard. J'espère que les novices vous donnent toutes sortes de consolations.

Ici, les choses du bon Dieu vont leur petit train ; la piété, malgré le petit nombre d'ouvriers, se soutient parmi nos enfants.

Le P. Laval, pour augmenter le nombre des missionnaires des Noirs, priait sans cesse le Maître de la moisson de lui envoyer des ouvriers. Ainsi, à quelque temps de là, la maison des études pour les aspirants à la Congrégation ayant été transférée de Notre-Dame du Gard en Bretagne, il en bénit Dieu, dans l'espérance que l'on recruterait en ce pays un plus grand nombre de vocations.

Tout le monde ici, écrivait-il au Supérieur général, s'est grandement réjoui de la translation de la maison des études en Bretagne. Car la Bretagne est un pays où abondent les vocations ; puis les Bretons sont vraiment de bonnes gens ; bon cœur, grande énergie, seulement « tête bretonne » ; mais avec la foi, qui est pour ainsi dire naturelle à ce pays, on corrige ce défaut. Vive donc le beau pays de Bretagne ! Je l'aime autant que ma Normandie, et si le bon Dieu m'y conduit un jour, j'irai y finir ma pauvre carrière en paix.

* * *

Dans l'intervalle, la politique du Gouvernement anglais s'était profondément modifiée à l'égard des missionnaires français. Ils étaient admis dans toutes les colonies britanniques, et leur influence bienfaisante était hautement

apprécié. Le célèbre historien Macaulay, au cours d'une inspection officielle dans l'Inde, écrivait dans son journal : « Autant que je puis me rendre compte, les catholiques sont la portion la plus respectable parmi les chrétiens indigènes. » Beaucoup de gouverneurs protestants ne tarissaient pas d'éloges en parlant des missionnaires catholiques, et Sir J.-M. Higginson, alors gouverneur de Maurice, était de ce nombre. C'est sous son gouvernement que finit cette espèce d'ostracisme dont étaient frappés à Maurice les prêtres de nationalité française. Un renfort de missionnaires avait été annoncé au P. Laval. Le P. Thiersé devait revenir, amenant avec lui deux confrères. Mais, cruelle déception, des retards inattendus eurent lieu, et le serviteur de Dieu se vit réduit à écrire au Supérieur général cette lettre où se révèle toute l'anxiété de son âme :

Mon très Révérend et bien cher Père,

Vous dire avec quel désir nous attendons l'arrivée de nos Pères serait chose difficile ; nous sommes comme de pauvres soldats assiégés, qui se battent en désespérés, regardant tous les jours pour voir s'il ne leur arrive point quelque secours. Nous sommes vraiment bien fatigués ; c'est un travail continuel, et qui ne nous laisse pas un petit moment pour respirer : confessions toute la journée, et puis visites de malades ; voilà comment les heures, les journées, les semaines et les mois s'écoulent, et l'on est tout surpris de se trouver au bout de l'année. Ce travail continuel épuise et vieillit le pauvre missionnaire, et par rapport à l'âme et par rapport au corps. C'est bien bon de travailler, mais un peu de repos et de calme est absolument nécessaire au pauvre ouvrier évangélique. Et cependant, malgré nos efforts continuels, la mission souffre beaucoup ; c'est à peine si nous pouvons faire le strict nécessaire. A l'arrivée de nos Pères, la mission prendra un nouvel élan et un plus grand développement. Quel bien il y a à faire ici ! Quelle disette d'ouvriers pour récolter cette moisson ! Pauvre pays abandonné ! J'espère que le bon Dieu aura pitié de nous.

Le zèle dont il était animé pour sa propre sanctification et celle de ses missionnaires lui dictait à quelque

temps de là, une autre demande, à laquelle il attachait le plus grand prix. C'était la « Vie » du vénéré Fondateur, que l'on parlait d'écrire (1).

Combien nous désirerions, écrivait-il au Supérieur général, de recevoir *la Vie* de notre bon et vénéré P. Libermann, pour nous retremper dans les saintes vertus que nous lui avons vu pratiquer, et moi en particulier, pendant cinq années que j'ai eu le bonheur de passer avec lui au Séminaire de Saint-Sulpice. En la lisant, je croirai encore l'entendre ; il savait si bien faire aimer Notre-Seigneur et sa Sainte Mère ! Nous aurions grand besoin, et surtout moi qui ai l'âme si délabrée par suite de ce travail presque mécanique que nous faisons auprès de ces âmes ignorantes, j'aurais besoin de cette lecture pour ressusciter dans mon cœur le saint amour de Jésus et de Marie. Ayez donc la bonté de nous envoyer quelques exemplaires par les missionnaires qui, j'espère, nous arriveront bientôt. Nous nous recommandons tous à vos saints sacrifices et aux saints sacrifices de nos chers confrères. Que nos frères qui sont, eux, si fervents, prient pour leurs pauvres frères qui sont à combattre dans la plaine, tâchant d'arracher les âmes au démon. Dans cette guerre, on est toujours exposé à recevoir quelques *égratignures*. Que nos chers frères se fortifient dans le saint amour de Jésus et de Marie, dans la vie intérieure ; on a grand besoin de faire de bonnes provisions pour le temps de la disette. Pour nous autres, nos provisions spirituelles sont beaucoup diminuées et presque finies ; il ne nous reste que la pure foi ; plus de belles et magnifiques pensées, ni de tendres sentiments. Ce que nous pouvons encore prononcer, ce sont les noms de Jésus et de Marie : « Jésus et Marie, ayez pitié de nous ! »

(1) Cette Vie a été donnée au public par S. Em. le cardinal Pitra, dès l'année 1855.

**APRÈS TREIZE ANS DE MISSION
1853-1858**

Ces admirables sentiments d'humilité étaient habituels au serviteur de Dieu ; aussi les retrouvons-nous dans toutes ses correspondances. Il écrivait alors à M. l'abbé Letard, qui avait autrefois tant contribué à son entier retour à Dieu.

Mon très cher ami et très cher confrère.

C'est un vieil ami qui vous adresse ce bout de lettre et bien loin de ce beau pays de France. Vous croyez peut-être qu'il vous a oublié ; oh, non ! il pense à vous plus que jamais. Mon nom ? *c'est le P. Laval*, comme nous appellent nos pauvres Noirs de Maurice. Il y a bien longtemps que je n'ai reçu de vos nouvelles ; c'est ma paresse et ma négligence à écrire qui m'ont privé de ce bonheur. Quelquefois je me rappelle les jours heureux que j'ai passés, pendant les vacances, dans le presbytère d'Epieds et sa modeste église, où je demeurais des heures entières devant le Très Saint Sacrement. Alors, le cœur était bien chaud ; à cette heure, nous sommes bien sec et usé par le travail ; j'aurais grand besoin de repos, pour l'âme surtout ; ce travail continuel finit par tuer l'âme. Nous espérons que le bon Dieu aura pitié de nous.

Je laisserai sans doute à Maurice ma pauvre carcasse, car mon corps ne mérite plus que ce nom, tant il est maigre et affaibli... Cependant, le bon Dieu nous donne encore quelque force et courage pour rouler notre bosse. Je suis, en effet, devenu bossu ; aussi quelques-uns de nos enfants me désignent-ils par le nom « Père à la bosse ».

Venaient ensuite diverses questions sur les bons prêtres d'Évreux qui lui étaient particulièrement connus, puis sur lui-même et sur la France.

Comment vont les affaires du bon Dieu dans notre diocèse d'Évreux ? Dans quel état est la religion dans notre beau pays de France ? Oh ! que j'aurai de plaisir à la revoir encore !

Le P. Laval, qui se disait aussi affaibli dans son âme que dans son corps, était, bien au contraire, parvenu à ce degré de vie spirituelle qui ne lui permettait plus de rien voir ni goûter, sinon en Dieu seul. Et, dans la mesure qui convient, on aurait pu dire de lui comme de saint Vincent de Paul : « Constamment uni à Dieu, affable à tous et toujours semblable à lui-même, simple, droit, humble, abhorrant les honneurs, les richesses et les délices de la vie, il avait coutume de dire « que rien ne lui était agréable, si ce n'est en Jésus-Christ », qu'il s'étudiait à imiter en toutes choses. Le lecteur en jugera par une de ses rares correspondances avec sa famille. Les vues élevées de la foi s'y mêlent, à chaque phrase, aux sentiments les plus délicats de la nature pour les épurer et les sanctifier.

J. M. J.

Mon cher Frère et ma chère Sœur,

Que votre lettre m'a fait de plaisir ! Voilà treize ans passés que je vous ai dit adieu à tous. Il semble que ce n'est que d'hier, tant le souvenir m'en est présent.

Vous me parlez, mon cher frère, de retourner en France ; mais je crois que je ne verrai plus ce beau pays ; mes os resteront à Maurice. Impossible de quitter mes pauvres enfants ; notre présence ici sera toujours nécessaire ; et si nous allions partir, que deviendraient tant d'âmes qui nous ont coûté si cher et que nous avons gagnées au bon Dieu à la sueur de notre front ? Ainsi, point d'espérance de nous revoir encore dans ce monde. Je crois que la fin de ma carrière n'est pas éloignée ; je sens mes forces diminuer chaque année. En partant pour les missions, j'avais demandé au bon Dieu dix ans de travail, et en voilà tout à l'heure treize. Je crois que la fin approche ; que la sainte Volonté du Maître soit faite ! *Ainsi, si nous voulons nous revoir en famille, servons bien, tous tant que nous sommes, le bon Dieu. Le Ciel est le rendez-vous des bons chrétiens.*

J'ai dit et je dirai encore la sainte Messe pour le repos de l'âme de ma pauvre sœur Couturier et de votre petite fille ; je m'en souviendrai souvent au saint autel, ainsi que de mon oncle, l'excellent curé de Tourville. Merci à toute la famille du monument qu'elle a fait élever dans le cimetière de la paroisse de Tourville, pour perpétuer les vertus d'un si excellent prêtre. Que ma pauvre sœur Justine, que j'aime tant, et dont le cœur sympathisait tant avec le mien, trouve sa consolation dans la pratique des devoirs religieux, et sur-

tout dans la fréquentation des sacrements ; c'est là le baume à toutes nos douleurs. Je prierai souvent le bon Dieu pour elle... *Oui, le bon Dieu, voilà le contentement du cœur.*

Vous ne me dites mot de ma sœur Gertrude. J'aurais été si content d'apprendre de ses nouvelles, et surtout si elle est toujours bonne chrétienne. Elle aussi était d'une bien mauvaise santé quand je l'ai quittée. Le bon Dieu afflige ses amis, et il leur envoie de temps en temps la croix. Heureuses les âmes qui la portent avec patience et résignation ! Vous ne dites rien non plus de notre frère Auguste ; y aurait-il quelque trouble ensemble ? Je sais que quelquefois la terre brouille les meilleurs amis et parfois même les frères. J'aime à penser qu'il n'en est rien et que ce n'est qu'un oubli de votre part. Comment se portent-ils, lui et sa femme, qui est si bonne ? Leur fille est-elle mariée, et surtout mariée chrétiennement ? Eux aussi servent-ils le bon Dieu ? Car voilà l'important, la chose nécessaire ; tout le reste n'est rien, si l'on néglige cette grande et unique affaire. Je vous charge de me rappeler au souvenir de ma bonne marraine, notre tante, et de son mari. Le souvenir de Croth, notre pays natal, est encore tout frais dans ma mémoire. En pays lointain, on aime quelquefois à reporter sa pensée aux lieux de son enfance.

Je prie souvent pour vous tous. Ne m'oubliez pas non plus auprès de mes parents de Champigny, d'Ivry-la-Bataille et autres : dites-leur que je les embrasse tous dans le Seigneur, et que j'espère, là-haut, les revoir. Je finis ma longue lettre, car plusieurs pauvres malheureux réclament mon ministère. Je m'en vais faire de nouveaux chrétiens : l'un est âgé de cinquante ans, et l'autre de vingt-cinq ; l'un est de Mozambique et l'autre de Madagascar. Tous les jours, c'est à peu près le même travail.

Les Noirs du Mozambique et de Madagascar étaient toujours ceux qui donnaient le plus de consolation au P. Laval. Ces derniers en particulier, de retour dans leur pays, y devenaient des apôtres, faisaient connaître à leurs compatriotes le Dieu et la religion du P. Laval. De son côté, le saint missionnaire profitait des occasions qui se présentaient pour entretenir avec eux de bonnes relations et les maintenir, par là, dans les sentiments de foi qu'ils avaient puisés à Maurice.

Les Annales de la mission ont enregistré des traits vraiment admirables de la foi vive de ces bons noirs. Une bonne femme malgache avait habité Maurice plusieurs années, et, après avoir eu le bonheur de recevoir le

saint baptême et de faire sa première communion, elle était partie pour Tamatave. Là, au bout de quelque temps, elle rencontra le P. Jouen, Supérieur des RR. PP. Jésuites, qui ne put la confesser, quoiqu'elle en eût le plus grand désir (1). Elle résolut donc de revenir à Maurice pour faire ses Pâques ; mais auparavant, elle y envoya son mari, et, l'année suivante, elle y vint à son tour. Or, dans la crainte de manquer son coup, et pour avoir le temps de se bien préparer, elle arriva à Port-Louis dès le mois de janvier. Elle ne regrettait qu'une chose, c'était de n'avoir pu apporter des poules ou des canards pour les Pères.

« Moi fini parti vite ment, vite ment... Moi n'a pas té capable amené n'a rien pour Pères, moi bien chagrin. »

* * *

Pour aider le saint missionnaire à recueillir la moisson qui blanchissait sous la douce rosée des grâces du ciel, deux nouveaux confrères lui arrivèrent enfin, en compagnie du P. Thiersé, qui revenait prendre la suite de ses travaux. La joie du P. Laval, quand il reçut ce renfort si impatiemment attendu, n'eut d'égale que celle de ses bons Noirs.

Nous sommes arrivés le 5 mai (1854), écrivait le P. Thiersé au Supérieur général. En un instant, nos pauvres noirs étaient rendus en si grande foule sur le bord de la mer que j'eus de la peine à passer. Pendant deux jours je n'eus, pour ainsi dire, rien à faire qu'à répéter continuellement : « Bonjour, mes enfants. » C'était comme une procession du matin au soir ; toutes les figures étaient rayonnantes de joie. On n'entendait que ces mots : *Grand merci, bon Dié, le Père li fine vini ; c'est la sainte Vierge qui méné li ; nous ti bien ploré ; à cet'heure là nous contents, contents même.* » Quand ils virent mes deux confrères, ils me demandèrent : *Ça Père-là pour nous ?* » Et sur ma réponse affirmative : *Ah ! grand merci, bon Dié, à cet' heure là, nous va gagné confesse.* » Ils me demandèrent encore si je ne retournerais plus en Europe, et quand je leur dis que j'étais revenu pour rester toujours avec eux, ils se montrèrent transportés de bonheur :

(1) Les missionnaires étaient alors obligés de se cacher à cause de la persécution et de la guerre contre les Hovas.

« L'année passé, quand vous ti allé, nous ti ploré chagrin, à cet' heure que vous fine tourné, tout di monde ploré content. »

Ces cris d'allégresse ne devaient pas tarder, hélas ! à se changer en de lugubres accents. Le choléra, en effet, était aux portes, et bientôt il éclata subitement à Port-Louis, pour aller ensuite renouveler dans l'île entière les scènes de désolation que ce même fléau y avait déjà causées en 1819.

Sa réapparition coïncida avec un autre événement, que les Annales de la mission relatent en ces termes :

Un jeune homme devant aller continuer ses études de droit à Londres, se présente, la veille de son départ pour l'Europe, au P. Laval, qui devait lui donner le baptême sous condition, vu qu'il avait été baptisé protestant. Une seule chose devait arrêter la réception du sacrement ; M. X... était un des orateurs des loges. On lui propose de renoncer à la Franc-Maçonnerie ; la chose était difficile, car environ quatre mille piastres, destinées à subvenir aux frais de son éducation, venaient de lui être allouées par ses « frères ». Son premier mot fut donc un refus, bien que, plus tard, touché par les prières de sa famille et surtout par la grâce, il ait reçu le baptême catholique. Dans ce débat avec le saint missionnaire, une de ses plus fortes objections fut celle-ci : « Mais l'Eglise n'est pas conséquente avec elle-même : Monsieur un tel communie, et cependant il est maçon ; tel autre est membre de la fabrique, tel autre est honoré de la confiance de Monseigneur, et cependant ces Messieurs sont maçons comme moi. » — « Allez trouver Sa Grandeur, dut-on lui dire, exposez-lui les choses. »

Elles sont, en effet, exposées au Prélat, qui croit devoir saisir cette occasion pour combattre une institution déjà tant de fois condamnée par la sainte Eglise, et lance un mandement d'excommunication. Maurice comptait alors, dit-on, environ 1.500 adeptes de la franc-maçonnerie. Au bruit qui se répand que l'on refusera la sépulture ecclésiastique à tous ceux qui, après avoir fait partie de ces sociétés, n'y auront pas renoncé, on crie à la tyrannie, et il n'est sorte d'injures et de menaces qui ne soient proférées. Les plus ardents prétendent invoquer en leur faveur un soi-disant article du Concordat et des lois françaises, en vertu duquel un évêque ne peut recevoir ni publier les bulles des Papes sans l'autorisation préalable du gouvernement, « attendu, disent-ils, que la capitulation en 1810, lors de la prise de l'île, a laissé à la Colonie tous ses us et coutumes. Or, le très révérend Docteur Collier a publié son Mandement, par lequel il met en vigueur les lois papales, sans aucune auto-

rité ; donc il est contumace et doit être déposé. » Et, chose surprenante, c'est sur le P. Laval lui-même que l'opposition jette les yeux pour donner un remplaçant à Mgr Collier.

Des paroles on passa aux voies de fait ; un jour que le digne prélat se rendait à l'hôtel du gouvernement, il fut insulté et sifflé. Jusqu'où cette irritation se serait-elle portée, si Dieu n'y avait mis bon ordre ? (1)

Telles furent les circonstances au milieu desquelles le choléra éclata de nouveau à Maurice.

Le P. Laval écrivait à la maison-mère de la Congrégation, à la date du 3 juin 1854 :

Nous voici en plein choléra, surtout depuis quatre jours. Le 29 mai, nous avons visité et administré soixante-dix malades ; il y en avait près de deux cents dans la ville ; presque tous sont morts. Nous aurions voulu nous multiplier, mais il est impossible d'assister tout le monde. J'ai cru prudent de ne point permettre aux Pères de s'exposer pendant la nuit. J'ai tâché d'organiser le service des malades par quartiers. Les âmes charitables de Port-Louis ont mis au service des pauvres missionnaires leurs voitures ; même un négociant protestant anglais nous transporte en grand équipage à la case des malheureux ; le bon Dieu lui tiendra compte de sa générosité. Les missionnaires font leur devoir et sont tous à leur poste ; tout le monde paraît bien content et travaille avec bon cœur et bonne volonté ; la gaieté chrétienne n'a pas abandonné notre petite communauté. Je vous écris tout en inscrivant des malades que les Pères doivent aller visiter. J'espère que le bon Maître et sa sainte Mère nous soutiendront au milieu de ce travail plus qu'humain. Que la très sainte et adorable volonté divine soit faite ! Cela tournera à la plus grande gloire du bon Dieu et au salut des âmes. Tout le Port veut se confesser. La grosse cloche a sonné. Notre petite communauté se recommande à vos saints sacrifices et prières générales.

Un mois après, il écrivait de nouveau :

Que le bon Dieu soit béni de tout ! Le choléra a fait de nombreuses victimes ; il a envoyé beaucoup d'âmes au ciel et fait une multitude de conversions ; c'est justice et miséricorde tout ensemble. Vos enfants ont été admirables de dévouement et leurs œuvres sont glorifiées devant Dieu et devant les hommes. Mgr l'Evêque de Port-

(1) Le mandement de Mgr Collier produisit son effet. Beaucoup d'hommes honorables qui étaient entrés de bonne foi dans la Franc-Maçonnerie, la prenant pour une société de bienfaisance, reconnurent leur erreur et quittèrent les loges, quelques-uns même avec éclat.

Louis ne sait comment nous témoigner sa reconnaissance. Lui-même, tout évêque qu'il est, s'est montré vraiment admirable dans le soin qu'il a mis et qu'il met encore à visiter, consoler, administrer surtout les pauvres, car il n'a presque pas visité de riches. Il va de case en case dans les endroits les plus reculés, visitant jusqu'à une trentaine de malades chaque jour ; c'est vraiment admirable ; il est grand devant Dieu.

Le bon Dieu et la sainte Vierge nous ont donné des forces extraordinaires pour faire face à ce grand travail. Les PP. Lambert et Thévaux ont été bien fatigués, et, un instant, j'ai craint pour leur vie, mais ils ont fini par prendre tout à fait le dessus.

Le monde s'est porté en foule vers l'église : nous avons compté plus de huit cents baptêmes d'adultes, à peu près neuf cents mariages, près de sept cents confessions de personnes approchant pour la première fois du tribunal de la pénitence ; nous évaluons le nombre des personnes converties à près de quatre mille.

L'un des missionnaires fit une relation plus détaillée de ce lugubre événement. On verra, par ce récit, qui appartient à l'histoire de Maurice, quelle prudence, quel zèle et quel dévouement furent déployés en cette circonstance par le serviteur de Dieu :

La maladie s'annonça d'abord par quelques cas isolés, à Port-Louis, parmi la classe noire ; mais bientôt elle éclata comme une bombe. Les Blancs, dont beaucoup, jusque-là, avaient aimé à se persuader que le choléra n'était que pour les Noirs, furent bien vite désabusés lorsqu'ils virent tomber, en un seul jour, à quelques heures seulement d'intervalle, quatre médecins, le consul français, plusieurs employés du gouvernement, une trentaine de soldats et d'officiers.

A ce signal, ils s'enfuirent en grand nombre hors de la ville, ainsi que plusieurs riches propriétaires de couleur, et se retirèrent dans leurs habitations de la campagne, où le fléau ne tarda pas à les suivre. Cette fuite de leurs maîtres fut un bonheur pour les pauvres Noirs. Ceux d'entre eux qui furent attaqués eurent tout le temps nécessaire pour se préparer à faire une bonne mort, et d'autres, poussés par la crainte et la frayeur, purent facilement quitter leurs mauvaises habitudes, sortir du péché par des mariages légitimes et se réconcilier avec Dieu.

Les progrès du mal furent rapides, et en peu de temps la ville de Port-Louis vit mourir chaque jour cent cinquante, deux cents, et même trois cents de ses habitants. Il en fut de même, à proportion, sur les autres points de l'île. Partout les travaux cessèrent, les boutiques et les magasins furent fermés. La crainte et l'effroi étaient

peints sur toutes les figures. On n'entendait plus, dans cette cité, naguère si joyeuse et si bruyante, que des pleurs et des gémissements et le roulement des voitures funèbres qui charriaient les morts. Car la mort était partout, chez le riche négociant comme dans la cabane de l'ouvrier. Tout le monde se croyait arrivé à son heure dernière. Dans les rues, on ne rencontrait plus que des personnes éplorées qui couraient, en toute hâte, pour appeler un médecin et un prêtre. Quelles scènes déchirantes s'offraient journellement à nos regards attristés ! Plus d'une fois, nous avons trouvé dans la même case le père mort, la mère mourante, et trois ou quatre petits enfants, innocentes créatures, rampant sur la terre, et se disputant le dernier grain de riz qu'ils ramassaient avec les ordures pour apaiser la faim qui les dévorait. Impossible de rendre les déchirements de notre cœur, à la vue de tant de misères. Tout ce que je puis dire, c'est que si Dieu n'avait fortifié notre âme, plus d'une fois la douleur et la peine nous auraient donné la mort.

L'épidémie sévit dans ces proportions effrayantes l'espace d'un mois environ. On a évalué à quinze mille morts, au moins, le nombre des victimes dans toute l'île, et à quatre mille dans la seule ville de Port-Louis. Mais ce chiffre est évidemment au-dessous de la réalité. Le gouvernement anglais n'a pas eu connaissance d'un grand nombre de personnes qui ont été enterrées, soit dans les habitations, soit dans les sables du rivage, ou qui même ont été jetées à la mer.

Pendant que le fléau exécutait fidèlement les ordres de la justice divine, le prêtre catholique remplissait partout son ministère de miséricorde et de pardon. Le P. Laval, en particulier, fit preuve, en cette circonstance, d'une prudence égale à son zèle d'apôtre. Il commença par nous dire : « Que le soin des malades ne regardait que lui seul, que personne d'entre nous n'eût à se déranger sans être envoyé par lui, que nous ne sortirions pas pendant la nuit, etc. » Et, grâce à ces sages précautions, nous avons pu conjurer le danger et conserver notre vie pour la consacrer au salut d'un plus grand nombre d'âmes.

Après nous avoir distribué à tous l'ouvrage, le P. Laval se rendait lui-même à l'hôpital, où l'on transportait les malades avant l'établissement d'une ambulance, ce qui a duré pendant la première quinzaine du choléra. Quand l'hôpital regorgeait de malades, on en chargeait les épaules des Malabars qui les transportaient sur les pontons établis dans l'intérieur du port. Un jour, comme les Malabars ou Indiens s'en allaient emportant à califourchon leurs malades, le P. Laval les rencontre et s'écrie : « Hé ! espère morceau ! (1) » La caravane s'arrête, et le Père confesse ces pauvres malades, leur donne l'Extrême-Onction, sans déranger cette étrange installation.

(1) Expression créole qui veut dire : Attendez un peu.

Les sorties se faisaient ainsi deux ou trois fois par jour. Le P. Laval était obligé de faire au moins deux visites à l'hôpital. Le soir, il se rendait encore aux principaux cimetières, pour bénir les fosses et faire les prières pour les morts.

De la manière dont notre service était organisé, trois d'entre nous étaient toujours en route, pour aller porter à domicile et partout où besoin était, les secours de leur ministère. Deux autres occupaient constamment le saint tribunal. Nous nous relevions de temps en temps dans ces différentes occupations, pour ménager et multiplier nos forces. Mais nous étions loin de suffire ; il y avait de l'ouvrage pour vingt missionnaires, et nous n'étions que cinq.

La foule se pressait, depuis le matin jusqu'au soir, autour des confessionnaux. Chacun attendait avec la plus vive impatience le moment où il pourrait se mettre en état de paraître devant le Juge Suprême. Beaucoup de pauvres noirs, déjà atteints du mal, se traînaient encore jusqu'à l'église et, venant se placer devant le confessionnal, suppliaient le Père de vouloir bien les entendre tout de suite ; puis, après leur confession, ils quittaient le lieu saint en pleurant, parce qu'ils ne devaient plus le revoir... D'autres disaient au Père, en sortant du saint tribunal : « Adieu, mon cher Père... C'est pour la dernière fois... Je sens déjà la mort dans mon cœur... mais maintenant je mourrai content. »

Le P. Laval s'était réservé, après ses premières visites du matin, l'administration des sacrements de baptême et de mariage. Nous préparions au tribunal de la pénitence ceux qui devaient les recevoir. Quand un certain nombre avait passé par nos mains, il leur faisait encore une instruction : aux uns sur le baptême, puis il les baptisait ; aux autres, sur le mariage, et il les mariait. A peine avait-il fini avec une bande, composée de dix, vingt, trente Noirs, ou même plus, que déjà nous lui en avions préparé une autre. Et il recommençait sans désespérer. C'est vraiment une merveille qu'il n'ait pas succombé. Combien de pauvres Noirs ont été atteints sur les degrés mêmes de l'autel, pendant l'administration de ces sacrements ! Et peu s'en fallut que plusieurs ne rendissent leur âme à Dieu à l'endroit même où ce Dieu d'amour s'était communiqué à eux par les effusions de sa grâce.

Quand le fléau eut cessé à Port-Louis, les missionnaires allèrent prêter le secours de leur ministère dans les quartiers où il régnait encore. Et à quelque temps de là, le P. Laval, écrivant de la Montagne-Longue, redisait les exemples admirables de charité dont il venait d'être témoin parmi les Noirs.

Les persévérants et les gens de la religion (on nommait ainsi les personnes qui pratiquaient) se disputent les orphelins, et il est impossible d'en donner à tout le monde. Tout dernièrement, une femme du peuple, vivant avec les revenus d'un petit terrain, prit à sa charge trois jeunes orphelins. Elle alla trouver l'un des conseillers municipaux, M. Létard, très bon chrétien et très charitable, pour lui demander quelque chose en faveur de ces pauvres enfants. « Mettez, lui dit-il, les deux petites filles chez les Sœurs de Charité du couvent de Notre-Dame-de-Bon-Secours ; mettez là les deux petites filles, et nous donnerons quelque chose pour le garçon. » « Oh ! non, répondit-elle dans son langage créole, *si vous n'a pas capabe donné-moi n'a rien, ma va aller servante, pour gagner quique soze pour ces pauvres enfants.* »

On pourrait citer mille autres traits de ce genre de la charité des enfants du P. Laval.

Lorsqu'on fut un peu remis des frayeurs et des désordres causés par le fléau dévastateur, le P. Laval, se mettant en face des nouveaux besoins de la mission, crut devoir faire un suprême effort pour augmenter le nombre des missionnaires des Noirs, et mit en jeu tous les ressorts de son influence pour quêter les secours nécessaires au passage de trois ou quatre Pères de sa Congrégation. Un ébranlement général s'étant produit dans les âmes, il fallait seconder de tout son pouvoir ce précieux mouvement de la grâce ; puis il y avait à compléter l'instruction religieuse, à peine ébauchée sous les menaces d'une mort imminente, d'un grand nombre de néophytes qu'on avait précipitamment baptisés ou admis à la réception des autres sacrements. Et, à cet effet, un renfort de missionnaires paraissait indispensable.

Il écrivait donc au Supérieur général de la Congrégation pour lui demander un renfort, et il terminait avec sa simplicité et son esprit de foi ordinaire :

Mon Révérend et bien cher Père,

C'est sur vous que nous comptons pour continuer le travail du bon Dieu. Les moyens pécuniaires ne nous manqueront pas ; la Providence est trop grande à notre égard pour jamais nous aban-

donner ; elle nous amènera le pain quotidien en temps opportun. Très cher Père, si nous avons assez d'ouvriers, nous gagnerions tous ces pauvres Noirs.

Ce pain quotidien, les missionnaires avaient, en effet, à l'attendre de la divine Providence. Car, seul jusque-là, le P. Laval touchait un traitement du Gouvernement.

Mais le P. Laval avait appris à compter sur la bonté divine, et, plein d'une sainte confiance, il ajoutait : « Pauvre pays abandonné, j'espère que le bon Dieu aura pitié de toi ! »

Tout cela me fait espérer, écrivait-il que le bon Dieu ne délaissera pas ce pauvre pays, car il y a ici de bien bonnes âmes. Et si nous savions raconter les choses comme il faut, il y aurait de belles et magnifiques lettres à mettre dans les Annales de la Propagation de la Foi. Maurice est un pays où il se fait beaucoup de bonnes œuvres et de grandes aumônes.

XXI

LE P. LAVAL A BOURBON

1853-1855

Le P. Laval était supérieur des deux missions de Maurice et de Bourbon ; l'arrivée des PP. Bourget et Le Strat en 1854, du P. Blampin en 1855, ainsi que de plusieurs prêtres séculiers, permit au P. Laval de visiter les communautés de Bourbon, suivant les devoirs de sa charge.

Je viens de passer mon carême à la Rivière-des-Pluies (Bourbon). écrivait-il ensuite au P. Le Vasseur ; le repos, le silence, la retraite, ont fait un grand bien à mon âme. Je ne suis sorti que deux fois, une fois pour aller rendre visite aux RR. PP. Jésuites et l'autre pour aller voir vos bons parents. J'ai embrassé de tout cœur votre vénérable père, et j'ai revu avec grande joie votre bonne mère, qui aime les Pères du Saint-Cœur de Marie comme ses enfants. J'ai prié à Notre-Dame-de-Bon-Secours (1) pour vous, et pour toute la Congrégation. La chapelle est bien située et bien pieuse ; je l'ai saluée de la pleine mer... Je me suis souvent bien trouvé du voisinage de la maison des Filles de Marie (2). Les prières de ces pieuses filles m'ont fait grand bien. J'ai été grandement édifié de leur manière de vivre : dans leur couvent de paille, elles gagnent le Ciel ; elles iront tout droit en paradis. Oh ! comme elles sont contentes ! qu'elles sont heureuses ! Le temps n'est pas encore arrivé de les posséder à Maurice ; mais moi, qui suis à moitié prophète, je suis certain qu'elles y viendront. J'en ai causé longuement avec la Mère Madeleine, la fondatrice, bien nommée « Fille de la Croix » ; et cette bonne Mère m'a répété plusieurs fois : « Attendons, prions, espérons. » Les choses ne sont pas encore mûres de part et d'autre. Ce sera Mgr l'évêque de Bourbon qui devra traiter cette affaire avec celui de Maurice. Elles auront un beau champ de travail dans ce pays et feront un grand bien auprès des âmes.

(1) Cette chapelle, construite au Quartier français, par les soins du P. Le Vasseur, avait été érigée en paroisse ; elle fut plus tard désignée comme un lieu de pèlerinage du diocèse de Saint-Denis (Réunion).

(2) On a vu que cette Congrégation avait été fondée par le P. Le Vasseur.

L'événement vint, quelques années après, justifier ces paroles. Les Filles de Marie furent appelées à Maurice, où l'administration diocésaine leur confia le soin de plusieurs écoles ; et elles y rivalisent de zèle avec les Sœurs de la Charité de Notre-Dame-de-Bon-Secours.

* * *

En partant pour Bourbon, le P. Laval avait chargé le P. Le Strat, récemment arrivé, de le remplacer au saint tribunal.

Quelles saintes gens ! écrivait ensuite celui-ci. Il est à craindre qu'ils ne nous confondent au jour du jugement. Et quel saint homme que ce bon P. Laval, qui a formé de telles âmes ! Aussi, jouit-il de la plus grande estime, à Maurice, parmi toutes les classes de la société. Il y a quelque temps, le consul français disait à trois Pères Jésuites naufragés, auxquels nous donnons l'hospitalité, que le P. Laval n'aurait qu'à dire un mot et qu'il aurait cinquante mille Noirs à son service. On a versé bien des larmes quand on a connu son départ pour Bourbon, et il se dit bien des chapelets pour son prompt retour.

Le jeune missionnaire, dans l'admiration de tout ce qu'il lui était donné de voir et d'entendre, ajoutait les détails suivants, qui suppléeront au laconisme du P. Laval :

Il y a ici une grande ferveur parmi nos Noirs. A l'église, on n'entend pas le moindre bruit ; aussi, se montre-t-on très sévère à l'égard de ceux qui veulent causer ; ils sont bien vite montrés au doigt et mis à la porte. Il y a office pour les Blancs et office pour les Noirs ; mais quelle différence entre les deux ! Celui des Blancs n'est chanté que par deux chantres gagistes, accompagné de l'orgue, tandis que celui des Noirs est chanté par des masses de voix. Tout le monde chante, hommes, femmes, enfants. J'ai été touché jusqu'aux larmes la première fois que je les ai entendus. Ils sont toujours de bonne volonté quand il s'agit de faire quelque chose pour le bon Dieu. En ce moment le P. Beaud fait travailler à la construction de deux églises qu'il a commencées et qu'il continue sans aucune ressource assurée. Le mois dernier il lui manquait quarante-cinq francs pour payer les ouvriers. Comment faire ? Une personne, qui lui donne un certain nombre de piatres chaque mois, a connaissance

de son embarras, et se hâte de lui apporter tout ce qu'elle a chez elle, ne se réservant qu'une piastre (cinq francs) pour son entretien et celui d'une petite pension qu'elle tient. « Mais, lui dit le Père, comment allez-vous faire pour nourrir tous ces enfants ? — Ah ! mon Père, quand on donne quelque chose au bon Dieu, il sait bien le rendre ; jamais je n'ai désespéré de lui, et il est toujours venu à mon secours. » Ce fut toute sa réponse.

Les Noirs ne s'effraient guère aux approches de la mort. Quelques jours avant mon arrivée, le P. Beaud fut appelé auprès d'une vieille négresse qui se mourait. Il la trouva toute gaie et toute riante. Elle lui dit que sa maladie avait été aggravée par un coup de vent qui avait failli renverser sa case. « *Mais Père, ajouta-t-elle, moi content mourir, moi plus craindre coup de vent là-haut ; moi pour aller côté bon Dié. — Mais, bonne femme,* répondit le P. Beaud, *comment vous faire, quand vous fine arriver là-haut ? — Moi dire : bonzour bon Dié, bouzour sainte Vierge, bonzour saint Joseph, bonzour tout di monde, et puis moi prendre petite place. »*

De retour à Maurice, le P. Laval eut bientôt épuisé le peu de forces que « son chétif cadavre, disait-il, avait reprises durant son séjour à Bourbon ». Ses confrères, plus jeunes et plus vigoureux, se multipliaient de leur mieux pour le soulager. Mais les besoins étaient tels qu'il dut bientôt faire entendre au Supérieur général ce nouveau cri de détresse :

En vérité, lui écrivait-il, nous ne savons plus comment faire face à l'ouvrage. Dans nos vieux jours, et après quatorze ans de véritables travaux forcés, il nous faut travailler comme dans les premières années de notre ministère à Maurice. Cependant j'aurais bien besoin d'un peu de repos pour mon misérable corps et pour ma pauvre âme. Mais que faire ? Faut-il laisser en friche le terrain que nous avons planté à la sueur de notre front ; et là où il y a une belle et magnifique moisson, faut-il la laisser étouffer par les mauvaises herbes ? Non, non, mieux vaut mourir à la peine, que de voir le démon reprendre de pauvres âmes que nous avons eu tant de peine à lui arracher.

* * *

Les fêtes religieuses qui eurent alors lieu à Maurice, ne suspendirent un instant les douleurs du serviteur de Dieu que pour ajouter ensuite à ses regrets. Quelques mois

auparavant, le Vicaire de Jésus-Christ, l'immortel Pie IX, avait proclamé solennellement le dogme de la Conception Immaculée de Marie. L'univers catholique, après avoir appelé de tous ses vœux cette définition, l'avait accueillie avec d'immenses transports de joie, comme le gage assuré d'une protection de la divine Mère de Jésus sur la sainte Eglise. Tous les continents, toutes les îles avaient applaudi, et l'île Maurice n'avait pas voulu rester en arrière dans ce concert unanime.

Des processions splendides, comme il s'en fait dans ces régions tropicales, où la nature se montre parée de ses plus riches ornements, eurent lieu à Port-Louis, les 18, 19 et 20 mai. Une statue magnifique de Marie Immaculée, à laquelle tout le clergé, avec son digne évêque, faisait cortège, fut portée triomphalement par toutes les rues de la ville. On la voyait paraître à la tête d'une population immense, marchant dans un ordre parfait, au milieu d'oriflammes, de bannières, et de toutes les associations de jeunes filles, de jeunes gens et d'hommes.

Ce qui fut surtout admirable dans ces joyeuses fêtes, ce fut leur caractère d'universalité. L'un des missionnaires écrivait ensuite :

Tous les âges, tous les rangs, tous les pays s'étaient comme donné rendez-vous à cette solennité de famille. Jamais prédicateur ne saurait dire aussi énergiquement : Vous êtes les enfants d'une même Mère, que cette agglomération, qui avait eu le privilège unique de représenter, non seulement toutes les conditions de la société, mais encore la plus grande partie des peuples. L'Europe, l'Afrique, Madagascar, l'Asie, la Chine, la Malaisie, les îles de l'Océan compaient des enfants au cortège de Marie.

Le second jour du *triduum* fut marqué par un trait de la divine miséricorde et un retour bien consolant. Un franc-maçon, chevalier de l'ordre, qui avait naguère écrit plusieurs brochures contre son évêque, choisit ce jour-là pour aller confesser ses fautes aux pieds du digne prélat et

solliciter, par l'intermédiaire de son ministère, le pardon de Dieu. « Il était juste, disait-il, qu'il s'humiliât devant celui-là même qu'il avait outragé. »

Ce retour ne fut pas le seul. Plusieurs protestants, et non des moins influents, rentrèrent alors dans le giron de leur mère, la sainte Eglise Catholique.

* * *

Après ces joyeuses fêtes en l'honneur de Celle qui devait bientôt dire d'Elle-même, dans une céleste apparition : *Je suis l'Immaculée Conception*, vinrent celles du très Saint Sacrement, solennités augustes et touchantes, mais qui, avant l'arrivée du P. Laval à Maurice, avaient plus ou moins perdu de la gravité sainte qui leur convient.

En l'année dont nous parlons, la piété des Noirs envers le Dieu de l'Eucharistie se manifesta d'une manière si édifiante aux solennités de la Fête-Dieu, que le P. Laval, encore tout ému de bonheur, laissait déborder la joie de son cœur dans une de ses rares correspondances avec sa famille. Après avoir renouvelé à tous ses parents l'assurance de son souvenir devant Dieu, et leur avoir instamment recommandé de vivre en bons chrétiens et d'élever chrétiennement leurs enfants, il ajoutait :

J'aurais bien de la joie à les revoir tous, mais je crois que le bon Dieu m'a attaché pour jusqu'à la fin de mes jours à la terre de Maurice. J'ai là de nombreux parents aussi ; ce sont de pauvres noirs, qui nous appellent leurs Pères et qui nous aiment comme des pères... Je suis bien consolé au milieu de ces pauvres gens ; ils ont, pour moi et pour les confrères qui travaillent avec moi, une confiance sans bornes. Que le missionnaire est heureux au milieu de ces pauvres enfants ! Nous avons bien usé notre santé pour les tirer de la boue du péché, de la débauche et de toutes sortes de misères, mais vraiment nous en sommes bien récompensés à cette heure. A Port-Louis, le jour de la Fête-Dieu, nous avons rangé en procession près de six mille pauvres Noirs qui accompagnaient le très Saint Sacrement avec une dévotion et un recueillement dont tout le monde a été édifié ! Les campagnes sont encore meilleures.

Le P. Laval ne pouvait se résoudre à conseiller aux personnes qui demandaient de l'emploi à en prendre dans les églises, tant il redoutait une familiarité trop grande avec les choses saintes ; mais, par contre, il était dans la joie lorsqu'il voyait quelques-uns de ses enfants persévérer dans cet exercice sans perdre leur piété, et en conservant le même esprit de foi. Aussi avait-il pris des engagements avec quelques-uns des anciens serviteurs du sanctuaire. Il devait, s'il leur survivait, célébrer lui-même leurs obsèques, et eux prenaient des engagements analogues envers lui. L'un d'eux, nommé Jean-Pierre, sacristain de la Cathédrale, nous est déjà connu pour avoir vaillamment défendu le P. Laval. Jean-Pierre avait promis au P. Laval de porter la croix devant son cercueil ; et il a tenu parole, malgré une marche d'environ trois heures sous le soleil des tropiques. Le bon Jean-Pierre était brisé de fatigue ; mais il était bien dédommagé par la joie d'avoir accompli un devoir de cœur.

Nous avons cité, parmi les cinq premiers convertis du P. Laval, un ancien esclave originaire du Mozambique. René, surnommé Bâton-Brède sans doute parce qu'il était peu dégourdi. Cela n'empêcha pas le P. Laval de le prendre pour domestique. Il le maria à une négresse d'un caractère tout différent, un colosse féminin, disent ceux qui l'ont connue, et d'une extrême violence. « A vous, ma fille, lui dit le P. Laval, il faudrait un agneau. » Le ménage fut heureux et édifiant. Les noirs aimaient à dire à ce propos que le P. Laval avait marié le lion et l'agneau. René était catéchiste à l'occasion, sa femme faisait la chambre du P. Laval pendant que celui-ci marchait dans la cour les yeux baissés et pressant le crucifix sur sa poitrine.

Un autre bon serviteur qui a longtemps survécu au P. Laval. Casimir, sacristain de Sainte-Croix, portait la sainteté sur sa figure, raconte le R. P. Ditner. Quand on lui parlait du P. Laval, il joignait les mains en regardant le Ciel, en disant : « Ça, c'était un saint. »

Jusqu'à l'arrivée de Mgr Collier, les femmes avaient l'habitude d'entrer à l'église la tête découverte. Après deux ou trois mois, Mgr Collier résolut d'abolir cet usage et fit part de son dessein au P. Laval. Celui-ci prévint l'opposition qu'il rencontrerait, mais il entra généreusement dans les vues de son évêque. Dieu bénit ses efforts, et toutes les femmes du peuple ont adopté l'usage du voile sur la tête pour venir à l'église. Celles qui, par hasard, n'en auraient pas, ont toujours soin d'y suppléer par un linge ou un mouchoir.

* * *

Malgré les répugnances de Mgr Collier à partager l'évangélisation de son diocèse entre plusieurs Congrégations et sa préférence marquée pour la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, qui s'était jusque-là prêtée à toutes ses vues avec une soumission et un désintéressement qu'il était le premier à reconnaître, la Maison-Mère ne voulut plus accepter aucune nouvelle paroisse et pria même le prélat de prendre des dispositions pour remplacer par d'autres prêtres les missionnaires voués plus spécialement à des ministères auxiliaires; l'administration des paroisses rendant souvent impossible la vie de communauté. En attendant, la Maison-Mère faisait tenir au P. Laval des instructions dans le genre de celles-ci que nous transcrivons textuellement :

Si les intérêts spirituels de Maurice se trouvent ainsi compromis, pourquoi empêcher les Capucins d'y venir ; vu surtout notre impossibilité de fournir nous seuls un clergé suffisant et notre obligation de vivre en Communauté ?

Pour éviter que plus tard on nous reproche d'avoir causé la perte spirituelle de Maurice en empêchant l'introduction des Capucins et des Jésuites, ne serait-il pas bon que le P. Laval le suggère à Monseigneur ? Il nous restera toujours assez à faire à Maurice pour le nombre de Pères que nous pourrons y employer.

Mgr Collier, qui était lui-même religieux, comprit les raisons du T. R. P. Schwindenhammer, mais les choses

restèrent sans changement tout le temps de son épiscopat et jusqu'après la mort du P. Laval. Mgr Collier n'obtint pas de religieux de Mgr de Mazenod ; les Capucins, déjà chargés de la mission des Seychelles, ne purent pas non plus envoyer de missionnaires à Maurice ; les Lazaristes n'y firent que passer. La cause de cet échec de Mgr Collier auprès des différentes Congrégations de missionnaires venait du développement magnifique des missions en pays infidèles. Partout, dans l'Inde, en Chine, en Perse, en Afrique, au Canada, Pie IX érigeait de nouveaux Vicariats et de nouvelles Préfectures apostoliques. Les Jésuites seuls répondirent à l'appel de Mgr Collier, et depuis ils n'ont pas cessé de fournir au Diocèse de Port-Louis une aide précieuse.

Le P. Laval s'adressa à Bourbon, mieux pourvu que Maurice d'ouvriers apostoliques. Au mois d'août 1855, il écrivait :

Nous sommes en ce moment dans un si grand besoin de secours que, ne sachant plus de quel côté me tourner, après avoir bien prié le bon Dieu, je me suis déterminé à adresser à Monseigneur de Saint-Denis (Bourbon) une supplique dans laquelle je lui expose les besoins pressants du diocèse de Maurice, surtout depuis l'arrivée de l'évêque anglican, et je le supplie de me permettre d'appeler ici nos deux Pères Horner et Buguel, qui sont à Salazie. Monseigneur de Port-Louis lui a écrit aussi pour faire la même demande.

La suite de la lettre nous montre le P. Laval et ses confrères préparant alors de nombreuses confirmations de Noirs adultes, à Port-Louis et à la Sainte-Croix.

En cette dernière cérémonie, lit-on au bulletin de la Communauté, on vit se réaliser à la lettre la parabole du Saint Evangile, qui nous montre réunis dans la salle du festin les aveugles, les boiteux, etc. On conduisit, pour recevoir la confirmation, six vieux Noirs aveugles, qui marchaient appuyés les uns sur les autres, quatre boiteux qui ne se traînaient qu'à grand peine, et plusieurs autres infirmes ; spectacle si touchant que Mgr Collier en fut tout ému et beaucoup de personnes attendries jusqu'aux larmes. Le matin même, ces pauvres gens étaient venus, pour la première fois,

s'asseoir à la Table Sainte ; et le P. Laval, afin de leur épargner la peine de retourner chez eux pour revenir encore le soir pour la confirmation, leur avait fait préparer un petit déjeuner. Celui qui les servait, le catéchiste de la Chapelle, en ayant remarqué un qui ne mangeait pas, lui en demanda la raison, et celui-ci de répondre ingénument : « *Moi fini gagné bon Dié, n'a pas besoin, assez pour jor'd'hui.* »

Au milieu de ces douces consolations, le P. Laval ne manquait pas de sujets de tristesse.

Depuis quelques années, écrivait M. du Lac, l'esprit d'incrédulité et de révolte contre l'Eglise a gagné une partie de la classe à demi-lettrée parmi les Français de l'Ile Maurice. Si cet esprit continue à se répandre, s'il parvient à éteindre dans les âmes la foi religieuse, il fera en même temps disparaître tout vestige de l'ancienne nationalité. Les Anglais le comprennent, et ils favorisent cette action dissolvante, tout en évitant de s'y associer trop ouvertement, de peur d'en neutraliser les effets et d'amener une réaction.

Les agents les plus actifs de cette propagande sont, comme partout, les francs-maçons, et ils ne se contentent pas de répandre par des voies indirectes l'impiété et l'immoralité ; ils s'attaquent ouvertement à l'autorité ecclésiastique et posent leur association en autorité religieuse et indépendante. L'année dernière, ils invoquaient les libertés de l'Eglise Gallicane, pour demander au Gouvernement anglais de contraindre l'Evêque catholique de Port-Louis de leur administrer les sacrements, sous prétexte qu'autrefois, en France, les Parlements exerçaient ce droit sur les ministres de l'Eglise, et qu'aux termes des traités, l'Ile Maurice doit être régie par l'ancienne législation française. Le Ministre des Colonies leur ayant répondu qu'il n'avait rien à voir dans ces querelles et que l'Evêque était bien le maître de faire ce qu'il jugeait convenable en matière de direction spirituelle et religieuse, ils ont, dit-on, écrit cette année au Grand-Orient, pour l'informer de la lutte qu'ils soutiennent et réclamer son aide ; mais en attendant sa réponse, ils prennent le parti de se déclarer prêtres et pontifes, et d'administrer les sacrements eux-mêmes.

Une lettre raconte en détail le fait d'un homme qui, ayant divorcé et contracté une nouvelle union, alla, sur le refus de l'Evêque, se présenter au vénérable de la loge dite de la Triple-Espérance, qui se montra moins scrupuleux. Celui-ci, père de famille, premier juge à la Cour

Suprême, fait venir chez lui, au jour marqué, l'homme et la femme, leur adresse, sur la sainteté du mariage et le devoir des époux, un discours éloquent assaisonné d'invectives contre l'intolérance des fausses religions qui dénaturèrent les préceptes de Jésus-Christ, et contre l'Évêque de Port-Louis, qui a poussé cette intolérance jusqu'à refuser de bénir l'union de ces deux saintes âmes. Puis il prend les anneaux qu'on lui présente sur un plat d'argent et les passe au doigt des conjoints, auxquels il donne sa bénédiction au nom du grand Architecte de l'Univers, en leur disant d'aller en paix.

Quelque temps après, on constatait un certain désarroi au sein de la Logc. Non seulement les vénérables n'avaient point trouvé d'appui près de la cour de Londres, mais plusieurs d'entre eux étaient morts par des accidents ou subitement, et tout dernièrement encore, l'un d'eux avait été assassiné, on ne savait par qui, à quelque distance de Port-Louis.

Le camp des catholiques offrait un bien autre spectacle.

Au milieu de nos douleurs, écrivaient les missionnaires, Dieu nous console beaucoup. D'abord, nous avons un clergé modèle ; pas un prêtre dans le pays qui ne soit exemplaire par sa conduite, son dévouement et son zèle pour le salut des âmes. En second lieu, il y a un grand nombre d'âmes qui se convertissent tous les jours : dans le laps des sept derniers mois, nous avons marié plus de quinze cents ménages qui, auparavant, vivaient dans le concubinage, et qui maintenant, nous donnent les plus grandes consolations. Ce sont, la plupart, des gens de classe ouvrière, et j'espère que, soutenus par la grâce, nous travaillerons toujours avec un nouveau courage à arracher sa proie au démon.

* * *

L'occasion de réaliser ces beaux sentiments ne tarda pas à se présenter ; car, à la suite des chaleurs excessives et d'une sécheresse de trois mois, une épidémie de variole

se déclara à Port-Louis d'abord, pour se répandre ensuite par toute l'île. L'un des missionnaires écrivait à ce sujet :

Je n'ai rien vu d'aussi horrible que cette maladie, dans les pays tropicaux surtout. Les personnes qui en sont atteintes ne ressemblent plus à des êtres humains. C'est comme une pourriture vivante dévorée par un essaim de grosses mouches qui, après s'être rassasiées, s'envolent et vont s'abattre sur d'autres personnes, auxquelles elles communiquent ainsi le mal. Les malades succombent souvent du onzième au treizième jour.

Pendant que le fléau frappait les corps, le P. Laval et ses missionnaires volèrent au secours des âmes, afin de leur ouvrir, après cette mort du temps, à laquelle personne ne peut échapper, les portes de la vie véritable, bienheureuse et immuable dans le sein de Dieu. Leur héroïque dévouement au milieu des pauvres Noirs, qui étaient principalement atteints, fut récompensé par de douces consolations. Et le saint missionnaire aurait pu répéter ce qu'il avait écrit, dans une autre circonstance à un pieux ami :

Ici, mon cher confrère, c'est le pays du « midi », où le péché de la chair règne, mais ces cœurs sont bien sensibles aux souffrances de Notre Seigneur Jésus-Christ, et, au lit de la mort, ils crient grâce et miséricorde. Nous envoyons beaucoup d'âmes au Ciel.

Le P. Laval eut lui-même, à cette époque, sa large part dans les épreuves qui vinrent affliger son troupeau. Tel était cependant son amour pour la souffrance, que le P. Thiersé a cru devoir relater le trait suivant :

Je revins un jour, dit-il, de l'un des quartiers éloignés, tout couvert d'abcès ; le P. Laval voulut lui-même me soigner. Le premier jour, il m'en ouvrit trois, et le lendemain, trois autres, en m'entretenant, pendant cette opération, des souffrances de Notre-Seigneur. Il me pensa bien, ce qui n'empêcha pas la gangrène de paraître il l'épaule ; il s'empressa de brûler l'endroit gangrené. En le faisant, à aperçut un grand nombre d'autres petits abcès qui commençaient à se former et me dit : « Si je pouvais seulement partager avec vous ! »

Puis il ajouta : « Il plaît au bon Dieu de vous flageller ; mais, soyez sans inquiétude, il ne vous restera rien de tout cela. » C'était le soir ; il y avait cinq nuits que je n'avais pu fermer l'œil, à cause de la souffrance ; cette fois, je pus reposer et ne ressentis presque rien pendant toute la nuit.

Le lendemain, quand le bon Père demanda à me panser, je fus très étonné de voir qu'il n'y avait presque plus d'enflure et que les plaies se cicatrisaient. En outre, les deux abcès qui n'étaient pas encore ouverts disparaissaient, et n'avaient pas besoin d'être opérés. Quand il eut fini de mettre les bandes, il me dit tout tranquillement : « Venez donc voir un peu aussi sur mon dos, il y a quelque chose qui me gêne. »

Quel ne fut pas mon étonnement quand, en y regardant, j'aperçus un abcès si grand qu'une main d'homme ne pouvait le couvrir. Le bon Père en eut encore cinq autres, tandis que les miens se dissipèrent. L'idée m'est toujours restée que le bon Père, voyant que je souffrais tant, avait demandé au bon Dieu qu'il lui donnât la portion des souffrances qui, peut-être, aurait été trop lourde pour moi.

* * *

Nous avons vu le P. Laval prier Mgr Desprez de laisser partir de Bourbon un renfort de missionnaires. Mgr Desprez acquiesça, et le P. Laval fit venir les PP. Buguel et François. En même temps, arrivait de France le P. Maître. Ce renfort était providentiel, car le choléra vint derechef, en 1856, épouvanter la Colonie et y semer le deuil et la désolation.

Par une protection particulière du Ciel, aucun des membres du clergé ne fut atteint du fléau. Les Sœurs de Charité se prodiguèrent également, pour le soulagement des pauvres malades, sans avoir à déplorer la perte d'aucune d'elles.

Quant aux résultats spirituels et religieux obtenus, le P. Beaud en rendait ainsi compte :

C'est un rude missionnaire que l'épidémie. Il a parlé éloquemment au cœur des Mauriciens. Pour notre part, nous comptons de six à sept cents baptêmes d'adultes administrés, près de cinq cents

couples retirés du concubinage. N'est-ce pas quelque chose de merveilleux ? Et comment ne pas s'écrier : *Digitus Dei est hic ?*

De son côté, voici comment le P. Laval, dans une de ses lettres, appréciait l'événement qui venait de replonger l'île Maurice dans la consternation et le deuil :

L'Evêque protestant venait de descendre sur nos bords, bien armé, bien équipé, pour faire de la propagande. Le Gouvernement commençait à se ressentir du zèle du nouveau venu. Il fallait ériger des écoles ; et comme les enfants ne les fréquentaient pas au gré des protestants, on élaborait un projet de loi ayant pour but de forcer les parents à les y envoyer. Un journal anti-catholique imprimait avec une sorte de complaisance les articles ayant pour but de démontrer que le clergé était ennemi des lumières. Tout allait à merveille dans le sens des adversaires du catholicisme, lorsque, par l'incurie, dit-on, du gouvernement, plusieurs navires nous apportèrent le fléau. A tort ou à raison, les gouvernants ont été voués à l'animadversion publique, et dès lors, on s'est singulièrement refroidi à l'endroit des prétendus bienfaits à octroyer au pauvre peuple qui venait d'être décimé. Le rédacteur en chef du journal en question, autrefois catholique, a été frappé par le fléau. Plusieurs propagandistes ont, d'ailleurs, passé au catholicisme, qui leur offrait plus de garanties contre la mort et ses suites. Encore une fois, Marie ne nous abandonne pas.

* * *

Vers ce même temps, la Société de Saint-Vincent de Paul prit naissance à Port-Louis. Cette œuvre y manquait, pour réunir en un faisceau plus compact les éléments épars de la charité privée ; pour embraser, dans un contact mutuel, des cœurs déjà échauffés par le beau feu du dévouement ; pour mieux s'éclairer, enfin, par la mise en commun des lumières, sur les besoins véritables à secourir.

Le P. Laval fut loin de rester étranger à son établissement et aux développements qu'elle devait prendre.

Une lettre du P. Beaud nous fait connaître quels avaient été, à l'origine, l'occasion et le but de cette institution.

Il y a environ deux ans, qu'étant appelé à dire la Sainte Messe pour l'installation des conférences de Saint-Vincent de Paul à Port-Louis, j'insistais, dans une petite allocution, sur le but que le bon Dieu semblait se proposer en suscitant l'établissement d'une œuvre qui, dans un autre temps, avait paru impossible. Les franc-maçons se couvrant, pour se maintenir, du masque de la charité, il fallait le leur arracher... L'Evêque protestant nouvellement arrivé cherchait à s'emparer des écoles, il fallait l'en empêcher. Telle était la mission de la Société de Saint-Vincent de Paul qui venait de commencer à Maurice.

Ce programme proposé par le P. Beaud, d'accord avec le P. Laval, fut unanimement adopté et reçut, dès lors, un commencement d'exécution. Le digne Président surtout, M. Rosemond Ducray, se montrait on ne peut plus zélé pour l'éducation de l'enfance :

Quand je pense, disait-il au P. Laval, les yeux pleins de larmes, quand je pense que c'est par suite d'une éducation sans religion que j'ai été ceci et cela, le cœur me fait mal chaque fois que je rencontre des enfants dont l'éducation est négligée (1).

Sous l'empire de tels sentiments, il persuada à l'un de ses fils, Félix Ducray, d'ouvrir un collège destiné à procurer une éducation vraiment chrétienne aux jeunes Mauriciens. Cette maison, placée sous le patronage de saint Stanislas, après avoir rendu de véritables services au pays, a préparé la fondation du collège ecclésiastique qui fut établi quelques années après par Mgr Hankinson et les missionnaires eux-mêmes, avec le concours de la population.

(1) Père d'une nombreuse famille, M. Rosemond Ducray avait résigné sa place de notaire pour être tout entier aux missionnaires et à leurs œuvres.

**PREMIÈRE ATTAQUE DE PARALYSIE.
LES ÉCOLES. — LES FRÈRES DES ÉCOLES
CHRÉTIENNES
1853-1856**

L'année 1856 et les suivantes furent marquées, pour le P. Laval, par de grandes épreuves et aussi par de grandes consolations. Il avait traversé sain et sauf les épidémies précédentes, mais il faillit être ravi tout d'un coup à son troupeau. Les Pères venaient de terminer, à Sainte-Croix, leur retraite annuelle à la clôture du temps pascal. Le bon Dieu, disait le P. Laval, lui avait fait de bien grandes grâces pendant cette retraite. De retour à Port-Louis, il fut frappé d'une attaque d'apoplexie. Voici comment le P. Beaud rendait ensuite compte des détails de cet incident :

Le 2 mai, un vendredi, veille de la fête de l'Invention de la Sainte Croix, étant occupé à confesser, j'entends pousser un cri accompagné du bruit d'une chute. C'était le bon P. Laval qui tombait de son confessionnal, frappé d'une espèce d'apoplexie. J'accours, je le trouve la face dans la poussière... Bientôt nous sommes tous réunis, fondant en larmes, autour de lui. Le P. Thiersé arrive avec les saintes huiles et se dispose à lui donner le sacrement de l'Extrême-Onction. Le bon Père revient à lui et demande qu'on continue. A peine avons-nous fini qu'il s'écrie : « Pauvre mission !... Pauvre mission ! Oh ! qu'il fait bon travailler pour les pauvres ! » C'était bien la pensée de saint Vincent de Paul, qui écrivait aux siens : « Voulez-vous ne pas craindre la mort ? Travaillez pour les pauvres. »

Sur ces entrefaites, arrivèrent trois ou quatre médecins, qui nous firent transporter notre cher malade à la communauté. On avait, à l'extrémité de la grande allée de l'église, dressé un trône de fleurs sur lequel était la statue de Marie. « Ah ! bonne Mère... bonne Mère ! » s'écrie notre bien-aimé Père, dès qu'il l'aperçoit. Sans doute

il lui demandait de ne pas abandonner la mission, et nous, nous lui demandions de ne pas nous enlever encore notre saint missionnaire, qui, quoique malade, était toujours son égide et son plus ferme appui. Bien souvent je lui avais entendu dire qu'il fallait mourir au confessionnal, les armes à la main. Je crus un moment que son désir allait être exaucé, et il en paraissait content. « Nous sommes tombé sur le champ de bataille », dit-il au premier médecin qui arriva.

Le jour même, le lendemain et les jours suivants, le Consul français, le député-maire, même le vénérable de la Loge, juge à la cour, et plusieurs autres notabilités, vinrent voir le P. Laval étendu sur son pauvre lit de bois, en forme de cercueil. Monseigneur, lui aussi, prodigua ses visites. Un jour que le cher Père lui demandait sa bénédiction avec ce sentiment d'humilité et de foi qu'on lui connaît, le prélat, touché jusqu'aux larmes, ne put s'empêcher de l'embrasser comme un enfant son père. Et, en se retirant, il répétait : « Quel homme que ce P. Laval ! »

Encore sous l'impression de sa fin prochaine, le P. Laval adressait, peu après, à l'une de ses sœurs, comme une lettre d'adieu, où il épanchait ainsi son âme :

Il y avait bien longtemps que je n'avais reçu de vos nouvelles, depuis que je vous avais tous embrassés, et sans doute pour la dernière fois dans ce monde ; car j'ai grande confiance de vous rencontrer dans cette patrie où il n'y aura plus de séparation à craindre. Cette lettre sera, je crois, la dernière que vous recevrez de moi ; j'ai un grand pressentiment que ma course est près de finir. Je n'avais demandé au bon Dieu que dix années pour travailler à sa gloire et au salut des pauvres abandonnés, et voilà tout à l'heure quinze ans que je suis à l'ouvrage.

Racontant ensuite l'accident qui lui était arrivé, il ajoute :

Mais c'eût été une mort trop glorieuse pour moi que de succomber les armes à la main. Hélas ! le bon Dieu n'a pas encore voulu de moi pour cette fois ; sans doute que je n'étais pas encore assez préparé pour paraître devant Lui. Cette fausse attaque de paralysie m'a enlevé beaucoup de mes forces... Je me rends cependant le plus utile que je peux à nos pauvres Noirs, qui ont grande confiance en moi, leur premier missionnaire. Ce sont des enfants, qui ont encore besoin de leur grand-père, comme ils disent, pour les faire marcher droit. J'ai avec moi dix missionnaires, qui sont de la même Congrégation, nous vivons en famille, et j'ai retrouvé en eux ce que j'ai abandonné pour le bon Dieu, des frères et des sœurs...

Je remercie le bon Dieu de ce que mes nièces sont établies. Puissent-elles servir fidèlement le Seigneur et élever leurs enfants dans la crainte de Dieu ! Car c'est là l'important. A quoi nous servira d'avoir eu une belle position sur la terre, si nous ne travaillons pas à notre salut ? Au moment de la mort, qu'emporterons-nous avec nous de tous ces biens ? Rien, excepté ce que nous aurons fait pour le bon Dieu pour notre âme. Pour vous, ma chère sœur, continuez à servir fidèlement le bon Dieu, par vos prières et vos bons exemples ; mettez votre cher mari dans le même chemin que vous. C'est un bien brave homme, d'un bon cœur, mais ce n'est pas assez, il faut être aussi bon chrétien, remplir ses devoirs religieux, se confesser, faire au moins sa communion pascale. Votre lettre, malgré la joie qu'elle m'a causée, a attristé mon cœur de frère... Vous me dites que vous n'êtes pas bien avec votre sœur... vous vous plaignez de son ingratitude... Ce que je vous conseille, c'est d'aller la trouver en mon nom et de vous réconcilier avec elle.

Embrassez pour moi vos enfants et petits-enfants ; je leur donne ma bénédiction, à ces chers petits. Puissent-ils être de bons chrétiens ! Dites à mes frères et sœurs que je prie le bon Dieu pour eux. (1856.)

Cette même année, Mgr Collier confia aux missionnaires du Saint-Esprit la paroisse de Mahébourg, comprenant alors tout le district du Grand Port. Le P. Laval y envoya le P. Thiersé. Il attendait, pour le remplacer à Port-Louis, le P. Blampin, qui n'arriva que dans les derniers mois de 1856.

Pendant ce temps, le P. Thévaux souffrait toujours de sa jambe. Il fut un moment question d'en faire l'amputation ; les médecins l'avaient déclarée inévitable, et le P. Thévaux lui-même la réclamait pour n'être pas condamné à l'inaction. Seul, le P. Laval fut d'un avis différent, et il argua de son titre de docteur en médecine pour faire prévaloir son avis. Un repos prolongé devait, d'après lui, rendre au P. Thévaux l'usage de sa jambe ; l'événement justifia la décision du P. Laval.

* * *

Quelques semaines après la retraite annuelle de 1857, le P. Laval eut une seconde attaque, peu grave à la vérité,

mais dont il ne se dissimula pas la portée. Il écrivait au Supérieur Général :

Hier, j'ai eu un étourdissement qui m'a renversé au confessionnal ; cela n'a pas eu d'autres suites, mais c'est un avertissement que le coup de sang ou l'apoplexie n'est pas loin. Avis pour se préparer à la mort. Je regarde cela comme une grande grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui veut me tenir dans la vigilance. Aussi, je dis tous les jours les prières de la bonne mort ; car je ne demande que cela au bon Dieu. Oh ! si je pouvais dire avec vérité : *Bonum certamen certavi, cursum consummavi ! (J'ai combattu le bon combat, j'ai fourni ma carrière.)* Priez pour moi, mon très cher Père, pour que Notre-Seigneur Jésus-Christ et sa très Sainte Mère me fassent miséricorde et me donnent une bonne mort, car je sens que le moment approche. (11 juin 1857.)

Cette pensée de ses fins dernières ne le quittait plus. A l'occasion de la fête de Notre-Dame de la Délivrande, à la Montagne Longue (24 septembre), il parla à cœur ouvert à ses bons noirs « de son désir de mourir, du bonheur qu'il éprouvait à se sentir s'en aller avec le bon Dieu ». Jetant un regard sur le passé, il rappela ce qu'était, seize années auparavant, la mission de Maurice. « Le petit grain de sénévé était devenu un grand arbre... » Il remerciait le Seigneur du plus profond de son cœur, et il ne lui restait plus qu'à dire son *Nunc dimittis*.

Ce qui contribuait encore à le détacher de cette terre, c'était la vue de la misère dont ses bons noirs souffraient déjà et étaient menacés de souffrir encore davantage.

Nous sommes, écrivait-il, à la veille de grandes misères publiques. L'Inde, d'où Maurice tire ses approvisionnements de riz, est en pleine révolte (1) et il n'y a pas pour trois mois de vivres dans la colonie. Il s'y trouve environ cent cinquante mille Indiens et cent mille créoles, et pas quatre cents arpents de terre plantés en vivres. Maurice est tout cannes à sucre. Qu'advient-il ? Le bon Dieu seul le sait. Nos pauvres noirs sont menacés d'une grande misère ; et nous autres, pauvres missionnaires, où trouverons-nous de quoi donner à manger à tout ce monde ?

(1) Révolte des Cipayes, mai 1857.



MGR COLLIER, O. S. B. ÉVÊQUE DE PORT-LOUIS.

Les soucis du P. Laval, écrivait le P. Lefevre, se portaient aussi sur les besoins temporels des pauvres. Dans les dernières années de sa vie, les ressources dont il pouvait disposer étaient loin de suffire aux besoins de ses pauvres enfants. Cette vue, et la pensée même de ces misères qu'il ne pouvait soulager, faisaient saigner son cœur paternel, et je l'ai vu répandre des larmes. « Autrefois, disait-il en gémissant, je ne savais quelquefois à qui donner l'aumône ; et maintenant que tous en ont besoin, je n'ai rien à leur donner. » Ce n'était cependant que le commencement des mauvais jours ; il les avait bien souvent prévus et même prédits à ses enfants, et il demandait à Dieu de le retirer de ce monde, son cœur ne pouvant être témoin de tant de misères. Plusieurs fois, je l'ai entendu se reprocher les quelques aliments qu'il prenait.

Le P. Laval se préoccupait d'autant plus justement à cet égard que le traitement des derniers prêtres rétribués et de ceux qui le seraient à l'avenir avait été réduit de moitié par le ministère des colonies à Londres.

Sur ces entrefaites, les enfants d'une école protestante établie à la Sainte-Croix ayant presque tous déserté, on s'en prit au P. Laval, et il fut dénoncé comme faisant, avec quelques-uns des prêtres de sa communion, opposition à l'œuvre des écoles et à la propagation de la Bible. La presse retentit de plaintes, sans que le saint missionnaire sortit de son calme. Il laissa à Dieu le soin de le justifier. Monseigneur l'Évêque de Port-Louis, comprenant la portée d'une pareille accusation, prit lui-même sa défense. Avec une fermeté digne, il démontra au Gouvernement que ni le P. Laval, ni aucun membre de son clergé, n'était ennemi des lumières, bien loin de là ; mais que, pour les écoles, telles qu'elles étaient constituées, les prêtres catholiques ne pouvaient les tolérer. Ces négociations ne furent pas sans quelque résultat. Craignant de perdre tous les enfants catholiques, le Gouvernement fit défendre aux maîtres, par l'organe du secrétaire colonial, de s'occuper des questions religieuses dans l'enseignement.

Ce n'était là, toutefois, qu'un mince avantage. L'important était de soustraire l'enfance aux écoles protestantes ; car c'était précisément le temps où l'on parlait le plus du

projet de loi obligatoire pour les écoles, projet tout en faveur du protestantisme et par lequel on espérait gagner la population noire. « Ces pauvres noirs, disait le P. Laval, le Gouvernement protestant les convoite avec avidité. Mais le bon Dieu et la sainte Vierge sont là, heureusement. » Il résolut donc de consacrer lui-même à les défendre le peu de forces et de vie qui lui restait. Il encou-



LES PETITS ENFANTS DU P. LAVAL.

ragea de tout son pouvoir les laïques les plus influents dans leurs démarches auprès du Gouvernement de la Reine à l'effet de conjurer le malheur dont le catholicisme était menacé à Maurice. Il fit plus encore. L'un des hommes les plus éloquents de l'Assemblée législative avait travaillé à l'élaboration de cette loi. L'humble missionnaire entre en conférence avec lui, il lui ouvre les yeux sur les dangers qu'elle cachait, et retourne si victorieusement ses idées premières à cet égard, que l'éminent orateur consacre un discours à attaquer la propre œuvre dont il était un des

auteurs. Ce digne personnage avait donné toute sa confiance au P. Laval, qui était le directeur de sa conscience (1).

Déjà le P. Laval avait fait établir à la Sainte-Croix deux écoles, entretenues par les soins des missionnaires ; une troisième était en voie de formation. Mais la difficulté était de trouver de bons maîtres.

Si nous avons, écrivait le P. Beaud, autant d'étoffe parmi les jeunes gens que parmi les jeunes filles, nous n'aurions pas de peine à avoir bientôt d'excellents ou, du moins, de bons maîtres d'école.

On résolut donc, tout en mettant à profit pour cette œuvre les éléments laïcs dont on pourrait disposer, de faire venir à Maurice des Frères instituteurs, afin de contrebalancer, dans une certaine mesure, les efforts du protestantisme. Le respectable président de la Société de Saint-Vincent de Paul écrivait, entre autres choses, au P. Laval :

La Société de Saint-Vincent de Paul possède une somme de mille sept cent cinquante piastres (8.750 francs), qui doit être affectée à l'œuvre des écoles ; une souscription a été ouverte par elle dans ce même but ; elle s'élève environ à deux mille cinq cents piastres (12.500 francs). Il nous serait bien agréable, mon vénérable Père, de voir cette entreprise placée sous votre direction et sous celle des autres Pères de votre Ordre. Afin d'assurer l'existence de cette œuvre, notre désir serait d'acquérir un immeuble, qui serait mis à votre disposition à cet effet. *Les enfants appelés à profiter de cette école sont ceux-là mêmes qui appartiennent à cette population qui doit à votre mission en cette île tout ce qu'elle est aujourd'hui...* S'il fallait faire les frais du passage d'un Père et de quelques Frères, je vous prierai de me le faire savoir.

* * *

Le P. Laval ne pouvait procurer des Frères instituteurs de sa Congrégation pour cette œuvre. On appela donc à Maurice les Frères des Ecoles Chrétiennes, déjà

(1) L'Honorable Frappier, un des hommes les plus distingués du pays, que N. S. P. le Pape Pie IX a élevé plus tard à la dignité de comte du Saint-Empire.

avantageusement connus dans la colonie voisine. Ce ne fut cependant que quelques années plus tard qu'ils purent répondre à cet appel. Les Chers Frères s'établirent à Port-Louis et fondèrent, à la Plaine-Verte, un bel établissement qui compta aussitôt près de 400 élèves. Le cyclone de 1868 renversa les bâtiments et la chapelle, ensevelissant sous leurs ruines deux Frères, deux élèves et deux employés. Le F. Hortensius, directeur, qui était accouru à la chapelle, pour emporter le Saint Sacrement, fut retiré, avec son précieux trésor, de dessous les décombres ; il était blessé, il est vrai, mais des soins empressés le ramènèrent à la santé, avec plusieurs autres Frères et élèves blessés comme lui.

Toute la population voulut témoigner sa sympathie aux Frères, victimes plus encore de leur dévouement que des fureurs du cyclone. Ils purent rouvrir un pensionnat au centre même de la ville, ainsi qu'au Grand Port et aux Pamplémousses, et une école aux Cassis, près de la belle église du Saint Sacrement.

Pour le présent, c'était sous des couleurs assez sombres que la situation se présentait aux yeux du P. Laval.

Le protestantisme, écrivait-il, fait des efforts inouïs pour pervertir le pauvre peuple. Il y a présentement quinze ministres protestants qui parcourent le pays. Ce serait la perte spirituelle de la Colonie par rapport au pauvre peuple, si notre Congrégation était obligée d'abandonner la terre Mauricienne. Je prie Notre-Seigneur et la très sainte Vierge qu'un pareil malheur n'arrive pas.

Il ne pouvait être question d'abandonner la mission de Maurice, mais on avait cru devoir insister auprès de Monseigneur de Port-Louis pour assurer davantage aux missionnaires le bienfait de la vie de communauté.

* * *

Le P. Laval imagina, pour affermir de plus en plus ses chers noirs dans leurs bonnes dispositions, de leur faire

faire, le dimanche de Quasimodo, une rénovation publique et solennelle des promesses du saint baptême. Et comme aucune église n'aurait été assez vaste pour cela, il fit dresser, sur la place même de la Sainte-Croix, trois grandes tentes, et élever trois autels : l'un, au centre, pour le très Saint Sacrement ; un autre à droite, orné d'un Christ de grandeur naturelle, pour former la chapelle des fonts baptismaux ; et le troisième, à gauche, pour recevoir la consécration à la très sainte Vierge.

Les vêpres furent d'abord chantées ; puis, du haut d'un balcon élevé, le P. Buguel demanda à la foule, silencieuse et recueillie, si tous voulaient renoncer au démon. A cette demande, quatre mille voix retentirent dans les airs, comme le murmure des grandes eaux, disant à la fois : « J'y renonce. »

Après une chaleureuse allocution, tout le monde, croix et bannières en tête, passa devant le Crucifix et posa la main sur l'évangile pour protester de nouveau qu'il renonçait au démon et s'attachait pour toujours à Jésus-Christ. La cérémonie, après avoir duré près de trois heures, se termina par la consécration à la Sainte Vierge et la bénédiction du Saint Sacrement.

* * *

En ce même temps, rapporte le P. Thévaux, le P. Laval dont la santé allait toujours s'affaiblissant, éprouva plusieurs rechutes successives. Le dimanche 18 mai (1858), il monta en chaire vers les quatre heures et demie, pour l'instruction que l'on fait habituellement aux noirs avant leur messe de cinq heures. Se sentant fatigué, il était obligé à de grands efforts pour se faire entendre. Mais voilà que tout d'un coup sa parole tremble, devient un bégaiement, puis s'arrête ; et le bon Père tombe sur lui-même dans la chaire, comme frappé d'apoplexie

foudroyante. Dire quelle fut l'émotion de cette église pleine de monde serait chose impossible. Vite, quelques-uns de nos chers noirs montent dans la chaire au risque de la faire tomber sous un poids qu'elle n'est guère à même de supporter ; on tâche d'en retirer le P. Laval, mais quelle peine pour y parvenir ! Enfin on le descend ; il est transporté sans connaissance dans sa chambre ; un médecin est appelé, et ce n'est qu'après un certain temps et une bonne saignée que notre cher malade revient à lui. Obligé de se soumettre au repos pendant plusieurs jours, il put cependant reprendre bientôt après ses occupations ordinaires, mais il ne devait pas les continuer longtemps.

Une quinzaine de jours après cet accident, notre bon Père était dans son confessionnal, entouré de quelques bons noirs. Tout à coup, comme il nous l'a rapporté depuis, il sent un malaise et comprend qu'il va avoir une nouvelle crise comme la première. Mais, pour ne pas s'exposer à tomber à terre, il sort de son confessionnal et s'étend sur le plancher de la tribune où il confessait. La crise vint en effet et le prit dans cet état. Il ne perdit pas tout à fait connaissance comme la première fois ; néanmoins, il fallut l'emporter encore dans sa chambre, presque privé de sentiment. Ce second accident fut suivi de maux de cœur, de palpitations presque incessantes, qui firent comprendre que son état était plus mauvais qu'on ne l'avait pensé d'abord, qu'il lui faudrait un long repos pour le remettre, et qu'il devait suspendre tout travail du saint ministère.

Quatre mois après vint la fête du Saint Rosaire, grande fête pour nos gens, à cause de leur confrérie, et belle procession à la Sainte-Croix, après laquelle il y a toujours instruction pour les associés du Rosaire. Le cher Père, qui se trouvait un peu mieux, voulut se charger de leur adresser la parole, en disant : « J'ai quelque chose à dire aux associés du Rosaire. » Lorsque la procession fut de retour à l'église, le bon Père s'avance vers la balustrade et com-

mence son discours, que cette foule compacte écoutait avec son attitude ordinaire quand c'était le P. Laval qui lui adressait la parole. Mais il n'avait encore prononcé que quelques phrases, lorsque, tout d'un coup, sa langue s'embarrassa, il trébucha et allait tomber sur le pavé du sanctuaire quand quelques-uns de ses enfants s'élançèrent et le soutinrent.

Toutefois, cet accident n'eut pas de suites ; le bon Père put encore, le soir même, revenir au Port dans une voiture que lui prêta un de nos bons catholiques de l'endroit, M. A. de Saint-Pern ; mais c'en était fait, cette troisième crise démontrait à l'évidence que le vaillant missionnaire avait achevé, sinon son existence en ce monde, du moins sa carrière apostolique. Dieu allait lui demander d'autres sacrifices : ceux de la douleur et de la souffrance, pour le rendre plus digne de Lui.

LIVRE III

Période rayonnante de la mission du P. Laval 1859-1864

I

LE R. P. COLLIN, VISITEUR DES COMMUNAUTÉS DE MAURICE ET DE BOURBON

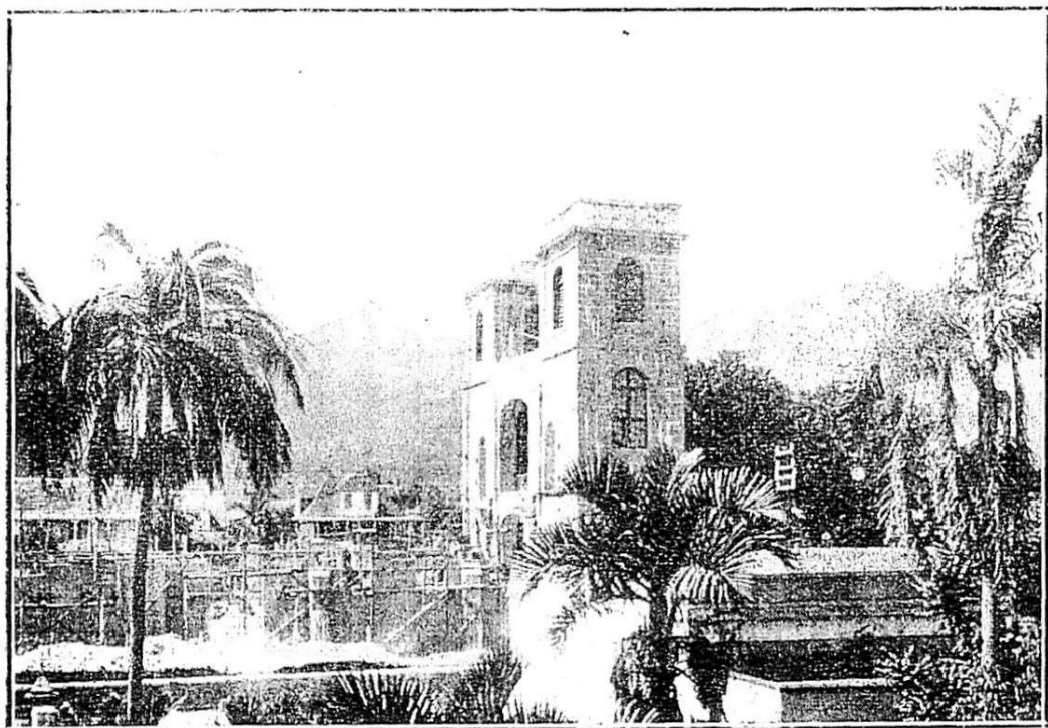
L'observance de la vie religieuse avait fait, dès le commencement, le but principal de la Congrégation du Saint-Cœur de Marie.

Le P. Laval et ses confrères qui, à cause de leur éloignement du centre de la Congrégation, craignaient de ne pas connaître suffisamment les pratiques en usage dans les autres communautés, souhaitaient ardemment l'arrivée d'un visiteur. Il fallait de plus traiter avec Monseigneur l'Évêque de Port-Louis de l'avenir des Missionnaires.

En conséquence, le 24 septembre 1858, le T. R. P. Schwindenhammer envoyait en cette qualité le P. Collin.

Le P. Collin débarqua à Port-Louis le 4 janvier de l'année 1859, après une traversée de 97 jours. Il trouva le P. Laval tellement changé qu'il resta un moment sans le reconnaître.

Il est tout à fait usé, écrivait-il au Supérieur général et incapable de quoi que ce soit, si ce n'est de prier, de souffrir et de représenter la religion par sa présence et par son nom. Des autres Pères de Maurice, le plus fatigué est le P. Beaud, le grand architecte de Sainte-Croix. Nous ne parlons pas des autres qui, tous en général, sont plus ou moins valides, mais ne laissent pas de se dévouer avec zèle au salut de leurs pauvres et bien chers noirs.



LA CATHÉDRALE DE PORT-LOUIS. — VUE DU PRESBYTÈRE.

Le P. Laval avait, plusieurs fois déjà, demandé au T. R. P. Schwindenhammer de le décharger du fardeau de la supériorité. Le R. P. Collin, au nom du Supérieur général, accepta cette demande qu'il voyait, hélas ! trop justifiée. Il nomma comme nouveau Supérieur le P. Thévaux.

La visite du P. Collin dura trois ans (janvier 1859 à 1862) ; il était de retour à la Maison-Mère le 6 mai de cette année. Sauf les derniers mois de 1859, et le mois de janvier 1860 passés à Bourbon, le P. Collin resta à Maurice, presque tout le temps à Saint-Julien de Flacq. Sa présence fut un secours providentiel pour ses confrères au cours de la terrible épreuve qui assaillit la colonie en 1861. Quant à l'objet principal de sa visite, le R. P. Collin pouvait informer la Maison-Mère qu'il avait été assez heureux pour conduire à bonne fin un des points les plus essentiels, celui de la vie de communauté. Plusieurs changements demandés par les Règles avaient déjà été obtenus, mais le plus difficile, à cause de Monseigneur l'Évêque de Port-Louis, était de faire cesser l'isolement de quelques Pères placés seuls à la tête de paroisses.

La seconde partie du mandat du P. Collin était de recevoir les vœux des Pères selon les nouvelles Constitutions. Cette cérémonie, la première de ce genre qui ait eu lieu à Maurice, fut célébrée le samedi 27 août 1859, fête du Saint-Cœur de Marie. La retraite préparatoire, qui était en même temps la retraite annuelle, fut prêchée à Port-Louis par le P. Collin, en même temps que se faisait la retraite générale à la Maison-Mère, en signe d'union et de dévouement. Le jour de la clôture, toute la communauté se transporta à Sainte-Croix, et là, dans la chapelle encore inachevée, les PP. Laval, Thévaux, Lambert et Thiersé émirent publiquement leurs vœux perpétuels.

Bien que le P. Laval se fût lié par les vœux avant son départ pour Maurice, et qu'il les eût depuis renouvelés, il

se sentit heureux d'avoir émis des engagements qui l'attachaient plus encore à Dieu et à sa famille religieuse. Il adressait ensuite au Supérieur général de la Congrégation ces lignes édifiantes :

J. M. J.

6 septembre 1859.

Mon très révérend Père,

J'ai eu le bonheur de faire mes vœux perpétuels le 27 août (fête du Saint-Cœur de Marie) dans notre église de la Sainte-Croix, en la présence du P. Collin, visiteur. Il me semble, devant Notre-Seigneur Jésus-Christ, que je les ai faits de bon cœur et avec le désir d'être un bon religieux et missionnaire, en vivant conformément à nos saintes Règles et Constitutions. Enfant prodigue, me voilà donc de retour à la maison paternelle, pour y commencer une vie toute nouvelle, et, avec la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ et l'aide du saint Cœur de Marie, réparer toutes fautes commises, comme particulier et surtout comme supérieur, contre les Règles. Permettez à votre nouveau fils en Jésus-Christ de vous ouvrir franchement son cœur et de vous exposer toutes ses misères passées, sûr que je suis de trouver près de vous mon pardon.

Après une humble ouverture du cœur, il ajoutait, relativement à la résignation de sa charge de Supérieur :

Me voilà rendu, par l'infinie miséricorde de Notre-Seigneur et la divine bonté du très saint Cœur de Marie, à la place de simple missionnaire et religieux. Je vais, ouvrier de la onzième heure, m'efforcer de réparer toutes les fautes de ma trop longue supériorité, par une vie toute d'obéissance à nos saintes Règles et Constitutions, si sages et si remplies de l'esprit de Dieu. Heureuse et bienheureuse la communauté qui les observe fidèlement ! Je me jette à vos pieds, très cher et très Révérend Père, pour vous demander pardon de toutes mes fautes, et surtout des peines que j'ai causées, par ma mauvaise administration, à votre cœur paternel. Si vous croyez utile de donner connaissance de cette lettre aux chers confrères de la Maison-Mère que j'aurais scandalisés, vous pouvez le faire, mon Très Révérend Père, afin que mes fautes puissent servir à ceux qui viendront après nous, et leur montrer le malheur de ne pas se conformer aux Règles et Constitutions de la Congrégation à

laquelle on a le bonheur d'appartenir.. Nous avons de grandes actions de grâces à rendre au Révérend P. Collin de nous avoir si bien expliqué et développé le sens de nos nouvelles Règles.

* * *

Le Supérieur général ayant répondu à cette lettre de manière à rassurer complètement la conscience du saint missionnaire, celui-ci écrivit de nouveau pour lui exprimer sa reconnaissance, mais il ajoutait une requête qui nous montre, prises sur le vif, l'humilité et la simplicité du saint missionnaire. Le R. P. Collin, alors en visite à Bourbon, avait écrit au P. Thévaux de faire tirer le portrait du P. Laval. En cela, le R. P. Collin ne répondait pas seulement au désir des missionnaires de Bourbon, mais à celui de tous les membres de la Congrégation et du Supérieur général. Voici la lettre du P. Laval.

J. M. J.

Port-Louis, 7 décembre 1859.

Mon Très Révérend Père,

J'ai eu le bonheur de recevoir votre lettre du 16 octobre. J'ai bien remercié Notre-Seigneur et sa très sainte Mère de la remise que vous avez eu l'extrême charité de m'accorder de toutes les fautes par moi commises pendant ma trop longue supériorité. A présent, j'ai le cœur bien content et la conscience bien tranquille ; une seule chose me reste à désirer, c'est de demeurer fidèle à mes vœux et à l'esprit de la Congrégation jusqu'à mon dernier soupir et de réparer par là les mauvais exemples de ma vie passée, ce que j'espère faire, aidé de la grâce de Notre-Seigneur et du saint et immaculé Cœur de Marie.

Je traîne une vie bien inutile par rapport au saint ministère, ne pouvant plus ni catéchiser, ni confesser, ni visiter les malades ; je passe mon temps à l'étude de l'Écriture Sainte et en lectures spirituelles ; je sens que ce genre de vie fait grand bien à ma pauvre âme. C'est une halte que le divin Maître m'a ménagée dans sa divine miséricorde, pour me faire rentrer en moi-même et me préparer à la mort ; il me semble qu'elle n'est pas loin.

J'ai, mon Très Révérend Père, à demander à votre paternité une faveur : le R. P. Provincial vient d'écrire au P. Thévaux, notre Supérieur, de faire tirer mon portrait pour être placé auprès de

celui du vénéré P. Libermann, de sainte mémoire. Qu'il n'en soit point ainsi, s'il vous plaît ! La place qui m'appartient dans la Congrégation est de rester ignoré, et, après ma mort, d'être caché à six pieds sous terre ; j'espère que votre paternité voudra bien obtempérer à ma demande.

Peu après l'expédition de cette lettre, le P. Laval eut une nouvelle attaque, dont le P. Collin rendait ainsi compte au Supérieur général :

Notre bon P. Laval vient de faire une maladie bien grave. Il a été pris, dans la nuit du samedi au dimanche, par une attaque violente et subite de coliques sèches. Le dimanche, il ne put dire la sainte Messe et il souffrait horriblement. Il me dit que le bon Dieu allait l'appeler à Lui, qu'il voulait aller avec Jésus, Marie, Joseph, qu'il avait demandé cette grâce à Notre-Seigneur. Sa figure était toute défaite, sa bouche entr'ouverte, il respirait difficilement comme quand on va mourir ; j'étais effrayé. Je lui dis que, moi aussi, j'avais prié pour lui, mais que j'avais fait une prière contraire à la sienne.

Il fut très malade le dimanche et le lundi, mais le mardi il n'y avait plus de danger. Il ne put cependant recommencer à dire la sainte Messe que le samedi, veille de Noël. Monseigneur l'Évêque de Port-Louis est venu le voir plusieurs fois pendant ce temps.

Un autre missionnaire ajoutait :

Dans les nombreuses visites que chacun de nous s'empressa de lui faire, nous ne le vîmes jamais occupé, sur son lit de douleur, qu'à réciter pieusement son chapelet, à épancher sa sainte âme dans l'oraison, ou à méditer sur les douleurs de Jésus crucifié. En un mot, le cher Père a conservé un calme et une tranquillité inaltérables, que Dieu seul peut donner. Il a trouvé dans ses souffrances une source abondante de grâces pour lui-même ; et pour nous, il a été un exemple constant d'édification dont le souvenir ne s'effacera jamais. (1860.)

Le Supérieur général, à peine instruit de ce nouvel accident, lui écrivait :

Mon cher Père,

Je vous dois une réponse, pour votre petite lettre du mois de décembre. J'ai d'ailleurs une autre raison de vous écrire : c'est la nouvelle maladie que vous venez de faire et qui a failli vous enlever à la Congrégation et à votre chère mission de Maurice. Il

paraît qu'il manquait quelque chose à votre couronne, et Notre-Seigneur, ainsi que sa sainte Mère, vous retiennent encore dans cette vallée de larmes.

Je comprends que vous ne teniez plus à cette misérable terre, et que vous désiriez ardemment être réuni à Notre-Seigneur Jésus-Christ et aux âmes que sa divine bonté vous a donné d'envoyer au ciel. Mais nous, nous demandons à Dieu de vous conserver à notre affection ; vos exemples d'ailleurs, vos conseils, votre présence, sont un puissant secours de chaque moment à tous nos chers Pères de Maurice. Cependant, que la sainte et adorable volonté de Dieu s'accomplisse ! S'il plaisait à Dieu de vous appeler à Lui près de notre vénéré et bien aimé P. Libermann, vous intercéderiez avec lui, au ciel, pour notre chère Société, pour toutes ses œuvres, ses entreprises, les membres qui la composent, et pour celui surtout qui a la charge de se sacrifier dans sa direction générale.

Mais, je vous l'ai déjà écrit plusieurs fois, quelle consolation nous aurions eue, à la Maison-Mère, de vous revoir, ou plutôt de vous voir ; car, à l'exception du P. Le Vasseur, personne d'entre nous, je crois, ne vous connaît des yeux du corps. Puissions-nous, du moins, nous trouver tous réunis, un jour, dans le sein de Dieu et le Cœur immaculé de notre commune Mère !

En attendant, mon cher Père, accédez au désir du R. P. Provincial et sacrifiez-lui le vôtre relativement à votre portrait. Je comprends que vous soyez loin de tenir à cela et que vous désiriez même le contraire ; mais, quand on est dans ces dispositions, il n'y a plus d'inconvénient à la chose et il ne reste que les avantages.

Après cette réponse, le P. Laval se rendit, avec la simplicité d'un enfant, à ce que l'on demandait de lui. « Eh bien ! soit, dit-il, puisque le Très Révérend Père le désire, fixez un jour, et nous irons à Sainte-Croix pour cette opération. »

Nous nous y rendîmes, en effet, quelques jours plus tard, écrivait le P. Thévaux, et le P. Laval s'exécuta de la meilleure grâce. Deux jeunes artistes français, photographes distingués, MM. Lecorgne et Chambay (1), ont tiré un double portrait de notre saint mis-

(1) On trouve dans les albums des familles mauriciennes un grand nombre de portraits tirés par ces Messieurs. C'est dans l'album de la famille Le Vieux que nous avons retrouvé l'épreuve la mieux conservée de la photographie du P. Laval. Il faut ajouter que les portraits qu'on donne ordinairement du P. Laval sont des dessins faits d'après la photographie.

sionnaire. Dans l'un il est assis, sa croix de missionnaire à la main, tel qu'il est quand il passe ses longues heures de recueillement ; l'autre le représente debout, tenant dans la main gauche sa barrette et indiquant de la main droite un grand crucifix (1) devant lequel il est placé, comme s'il disait : *Sic Deus dilexit mundum.*

(1) Ce grand crucifix était alors sur le calvaire à la place duquel on a construit le monument du P. Laval. Il est maintenant au haut du sanctuaire de l'église de Sainte-Croix ; c'est aussi la même croix, mais le pied a été un peu raccourci.

II

DERNIÈRES ANNÉES DU P. LAVAL

1859-1864

Le P. Laval devait demeurer quatre années encore sur cette terre. Après avoir combattu vaillamment les combats du Seigneur, après avoir tant fait pour l'établissement de son règne dans les âmes et la glorification de son saint Nom, il fallait qu'il bût largement au calice des douleurs de Jésus, pour avoir une plus parfaite ressemblance avec Lui. Ses forces diminuaient chaque jour et son état nerveux allait toujours croissant.

Lorsque les pauvres noirs virent que le bon Père ne pouvait plus monter en chaire comme autrefois, et que, s'il y paraissait parfois, dans l'ardeur de son zèle et sa sollicitude pour leurs âmes, il ne pouvait plus se faire entendre, tant sa voix était affaiblie, ils en furent désolés. Les jeunes missionnaires qui étaient venus ne pouvaient faire oublier cette parole si sympathique et si paternelle, si lumineuse et si sanctifiante. Ces pauvres gens se demandèrent alors ce qu'il y aurait à faire pour ne pas être entièrement privés des salutaires instructions de leur Père, et ils s'arrêtèrent à la pensée de fabriquer une chaire portative qu'on placerait dans le milieu de la nef, lorsqu'il pourrait encore leur adresser la parole. Une députation de nos meilleurs ouvriers vint proposer ce moyen au bon Père. Mais croyant voir dans sa maladie un indice de la volonté du Seigneur, il ne jugea pas devoir consentir à l'exécution de ce projet.

Pressentant la fin prochaine de sa carrière apostolique, le P. Laval reportait avec attendrissement ses regards

vers le temps et le lieu où, de la part du divin Maître, il lui avait été dit : « Sors de ta maison, quitte les tiens et va dans la terre que je te montrerai ; là je te ferai devenir le père d'un peuple nombreux. »

Mon bien cher Père, écrivait-il au P. Le Vavasseur, ce serait une grande consolation pour moi de vous revoir avant de fermer les yeux ; mais si ce n'est pas la volonté de notre bon Dieu, du moins soyons unis dans les Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie... Il va y avoir, dans quelques semaines, dix-neuf ans que vous êtes venu me lever de mon pauvre grabat, dans le presbytère de Tourville, pour m'embarquer pour Maurice ; j'aime à me rappeler devant le bon Dieu cette petite anecdote.

Il se réjouissait d'avoir répondu généreusement à cet appel ; et son seul regret était de ne pouvoir plus, comme pendant les années écoulées, travailler nuit et jour à étendre le règne de Jésus-Christ dans les âmes. Il écrivait alors au R. P. Général :

Le temps paraît long à un soldat désarmé qui ne peut plus rien faire pour la gloire de son Maître et le salut de ses frères. *Hei mihi !* Ma grande crainte et inquiétude c'est que, d'ici à quelque temps, il me soit impossible de dire la sainte Messe, la seule consolation qui me reste. Cependant, alors même, que la sainte volonté de Dieu soit faite !

Déjà, en effet, il ne pouvait plus célébrer les saints mystères qu'avec beaucoup de peine et assisté d'un confrère ; bientôt ses tristes pressentiments se réalisèrent.

Notre bon P. Laval, écrivait le P. Thévaux au Père Général, a été pris d'une crise violente de maux de cœur, pendant qu'il célébrait la sainte Messe à l'autel de la sainte Vierge. C'était le 22 janvier 1861. Force lui fut de descendre et d'achever les saints mystères assis dans un fauteuil vis-à-vis du tabernacle, et aidé par un confrère qui lui apporta le corps adorable de Notre-Seigneur et son précieux sang. Il avait un air angélique et tout à fait céleste ; spectacle bien attendrissant pour les fidèles qui en furent témoins.

Le lendemain, il n'osa essayer de remonter à l'autel ; le surlendemain, il crut pouvoir le faire ; mais, arrivé au *Sanctus*, il fut pris d'une nouvelle crise et il dut rentrer à la sacristie. Dès lors,

réduit à communier comme les simples fidèles, il ne voulut pas se priver un seul jour de cet aliment divin. Chaque jour donc, on le voit revêtu du surplis et de l'étole et conduit par son fidèle Jean-Marie Mezelle, venir se présenter devant l'autel pour recevoir la sainte communion de l'un de ses confrères. Son attitude est celle d'un vétéran du sanctuaire, bien plus brisé par les travaux et les fatigues de l'apostolat que par le nombre des années. Une sainte ardeur jointe à une douceur angélique se reflète sur tous ses traits. Il ne voulait d'abord pas qu'on lui présentât un modeste prie-Dieu pour s'y agenouiller, et il a fallu que la grande difficulté qu'il éprouvait à se tenir à genoux l'obligeât de l'accepter. Après avoir reçu la sainte Hostie, il est reconduit à sa place ordinaire ; et là c'est-à-dire dans un petit coin où il peut à peine être aperçu, il passe un long temps à s'entretenir avec son Dieu.

A quelque temps de là, le même écrivait encore :

Le P. Laval continue à faire chaque jour, à ma messe, la sainte communion, à la grande édification de tous les assistants et de toute la ville, qui le vénère comme un saint. Il nous est si utile ici par sa seule présence, il est si utile à toute la mission, que nous ferons une bien grande perte lorsque Notre-Seigneur l'appellera à Lui. Aussi, combien je redoute ce moment ! Je tremble en y pensant, et je prie le bon Dieu et la très sainte Vierge d'avoir pitié de nous.

La santé du P. Laval, écrivait de son côté le P. Collin, décline à vue d'œil. Je crains qu'il n'aille plus loin. Ce sera un grand malheur pour nous, car son nom seul était une égide qui nous garantissait de bien des coups. (Avril 1861.)

Le mois suivant, il écrivait de nouveau :

Notre bon P. Laval tombe de plus en plus ; il ne marche plus qu'à l'aide d'un bâton. Le moment de sa mort sera pour nous un mauvais moment à passer, sous tous les rapports ; après, il faut espérer qu'il nous protégera du haut du ciel.

Le serviteur de Dieu resta près de dix-huit mois dans cet état pénible, et il put, de nouveau, remonter à l'autel. Le premier jour, il fut grandement effrayé, car, à peine avait-il commencé le saint sacrifice que les tremblements nerveux le reprirent fortement. Mais il pria son bon ange, dit-il, et le calme reparut.

Que le Seigneur Jésus, écrivait-il au Supérieur général, soit à jamais béni ! Privé, depuis près de deux années, du bonheur de dire

la sainte messe, et réduit à la communion laïque, enfin, le bon Dieu a eu pitié de moi ; depuis quelques jours j'ai le bonheur d'offrir le saint sacrifice de la messe. J'ai vraiment passé par une rude épreuve, la patience a été souvent près de m'échapper ; le temps du pèlerinage me semblait long, et parfois le dégoût et l'ennui de la vie s'emparaient de ma pauvre âme. Depuis cinq ans environ, je suis comme un soldat désarmé : plus de ministère, plus d'instructions et de catéchismes ; ma seule occupation et consolation était la méditation des saintes Écritures. J'espère, avec la grâce du bon Dieu, d'ici à quelque temps, reprendre un peu de ministère ; cependant, *fiat voluntas Dei !*

* * *

A la fin de cette même année (1861) et au commencement de la suivante, le choléra sévit de nouveau à Maurice, et l'épidémie eut, cette fois, une malignité toute particulière. Presque tous les cas étaient mortels ; les médecins eux-mêmes étaient comme démoralisés et ne cachaient point qu'ils ne savaient que faire ; les remèdes qui avaient été efficaces en 1854 et en 1856 produisaient plutôt de mauvais effets. Dans la seule ville de Port-Louis, les décès atteignirent le chiffre de soixante-huit par jour ; le terme moyen était de trente environ. Tous les pauvres atteints du choléra étaient transportés dans l'hôpital de la plaine Lauzun, espèce de lazaret, où ils recevaient les soins les plus dévoués des Sœurs de Charité pendant le jour, et des Frères des Écoles chrétiennes pendant la nuit (1) : nouvel exemple de dévouement et d'abnégation, qui fut un véritable triomphe pour la religion catholique à Maurice.

Le P. Laval vit donc, cette fois encore, son troupeau décimé ! Toutefois, ce qui le préoccupait, ce n'était pas la

(1) Les Frères n'étaient d'abord qu'au nombre de trois. Six nouveaux Frères envoyés de France à Bourbon voyageaient sur un navire qui fut obligé de communiquer avec Port-Louis pour prendre du charbon. A Bourbon, on refusa de laisser débarquer les passagers et le navire revint à Port-Louis. Les bons Frères descendirent en pleine épidémie et s'enfermèrent au lazaret pour assister leurs confrères.

perte de ceux que la mort venait de ravir — leurs bonnes dispositions le rassuraient sur leur sort éternel, — mais bien l'avenir de la génération nouvelle qui s'élevait.

A mon arrivée, disait-il dans une lettre à M. l'abbé Coquerel, j'ai trouvé une bonne population sortant de l'esclavage, pleine de simplicité et de soumission, sur laquelle la parole de Dieu prenait à merveille ; c'était plaisir de travailler en ce temps-là ; aussi, avons-nous fait une moisson abondante. Cette bonne population a disparu presque entièrement ; elle est remplacée par les enfants qui ne ressemblent guère à leurs pères. La civilisation et le luxe les ont gagnés et ont amené beaucoup de misères morales et physiques, de sorte que le bien est difficile à faire. Le gouvernement anglais a semé, sur toute la surface du pays, des écoles où l'on n'apprend qu'à lire et à écrire l'anglais, et rien de la religion. Les enfants créoles y abondent, ce qui les rend prétentieux et suffisants. Nous n'avons d'espérance qu'en la Sainte Vierge pour sauvegarder nos pauvres enfants ; car, quant à nous, nous n'avons pas assez de ressources pécuniaires pour lutter avec le riche gouvernement anglais... Où en sont, ajoutait-il, les affaires du bon Dieu dans le pays de Normandie ?

Sur cette lettre, le P. Thévaux ajoutait les réflexions suivantes :

Le bon P. Laval a eu la douleur, non seulement de pressentir, mais de toucher du doigt le mal qui devait résulter de cette instruction trop généralisée et si mal dirigée parmi ses enfants en Jésus-Christ. Il est évident, en effet, que l'éducation des noirs devait être avant tout religieuse, afin d'être plus morale ; elle devait être ensuite plus industrielle que littéraire, puisqu'elle s'adressait à des gens dont le travail serait le seul moyen d'existence. Et voilà les conditions qui ont entièrement manqué dans les écoles nombreuses tenues presque exclusivement par des maîtres protestants.

C'est ce que regrettait vivement le P. Laval, et il n'en parlait qu'en exprimant les plus grandes craintes pour l'avenir.

Sur ce même objet, on lit dans un essai de biographie :

Un jour, le P. Laval rit de tout son cœur, parce qu'on vint lui demander de faire enseigner le latin et le grec aux élèves les plus intelligents de ses écoles : « Je ne vous dis pas, répartit le bon Père, que l'intelligence ne doit être développée chez celui qui en a ; que l'enfant qui montre de grandes dispositions pour l'étude ne doive

être poussé dans les hautes branches de l'enseignement ; mais la plupart des parents des enfants qui fréquentent nos écoles ne pensent qu'à faire de leurs fils de bons ouvriers charpentiers, menuisiers, maçons, qui n'auront guère besoin de se servir du latin ou du grec. Je me garderai bien de faire de mes pauvres enfants des demi-savants plus occupés de sciences que de leurs outils, pensant plutôt à leurs livres qu'aux besoins journaliers de leurs familles, et traînant une vie de besoins et de privations. Je sais que parmi les enfants qui fréquentent nos écoles, il s'en trouve souvent quelques-uns de très intelligents ; à d'autres de s'en occuper : quant à moi, je suis venu à Maurice pour les pauvres et pour les délaissés : telle est ma mission.

Les espérances qu'avait conçues le P. Laval pour certain retour de ses forces ne se réalisèrent pas. Bientôt même il tomba dans un tel état de faiblesse qu'il dut cesser désormais d'offrir le saint sacrifice. Ne pouvant, d'autre part, reprendre les travaux de son ministère, il résolut de consacrer plus que jamais les jours qu'il plairait encore à Dieu de lui accorder à l'œuvre de sa propre sanctification.

C'est ainsi que, pour employer utilement et pieusement ses loisirs, il repassa entièrement la théologie dogmatique et morale de Mgr Gousset, et en fit une sorte d'analyse selon le plan du catéchisme du saint Concile de Trente. C'est ainsi encore qu'il analysa et commenta brièvement, de sa propre main et en latin, les quatre Évangiles et les Épîtres des Apôtres.

Montrant sa Bible à ses confrères :

Voilà, leur disait-il, ce qui rafraîchit l'âme et la soutient, tous les autres livres, si vous en exceptez l'*Imitation de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, sont bien peu de chose en comparaison. Oui, c'est là le livre des livres ; on trouve tout dans celui-là. Il s'était tellement approprié l'Écriture Sainte, qu'il en parlait pour ainsi dire le langage. « Je ne suis pas savant dans les voies spirituelles, disait-il quelquefois à ses confrères, au saint tribunal ou dans les rapports de direction, mais voilà ce que dit le bon Dieu . » Et alors il apportait à l'appui de sa pensée quelques textes des divines Écritures : « Méditez bien cela, ajoutait-il, et vous verrez comment il faut faire. »

La parole de Dieu le ravissait ; on l'entendait parfois s'écrier tout seul : « Oh ! que c'est bien vrai ! » Puis un sourire angélique, avec un reflet de joie céleste, illuminait son visage transfiguré par la pureté, la mortification et l'amour. On le surprenait parfois baisant avec tendresse sa croix de missionnaire, qui reposait toujours près de sa bible, sur sa petite table.

Il aimait aussi à rafraîchir son âme par la lecture de la *Vie des Saints* où l'on voit, disait-il, la pratique de la sainteté. Ribadeneira était son auteur favori, parce qu'il a conservé tout ce que l'on raconte de merveilleux de ces amis de Dieu, en fait de miracles, d'apparitions, etc. ; et que sa manière d'écrire est celle des temps de foi vive de nos pères. Sa foi naïve et simple ne supportait pas que la sagesse humaine voulût toujours examiner, mesurer à ses courtes visées les opérations de Dieu dans l'Église son épouse, et dans les âmes saintes qui en sont le plus bel ornement.

Le P. Thévaux, à qui nous devons les détails qui précèdent, ajoutait :

Dans les deux dernières années, le P. Laval ne pouvait plus lire à la lumière, même à l'aide de lunettes et d'une espèce d'écran dont il se servait à cause de la faiblesse de ses yeux. De sorte que, depuis six heures jusqu'à huit heures et demie du soir, temps de la prière pour la communauté, il se tenait dans un pieux recueillement, ou bien il allait se reposer aux pieds du Très Saint Sacrement. Il lui arrivait parfois d'y dormir : « Mais j'espère, disait-il à ce sujet, que ce sommeil ne déplaît pas à Notre-Seigneur ; le Maître laisse bien dormir son chien à ses pieds... Comme on se repose bien aux pieds de Notre-Seigneur ! disait-il encore. Ce paisible repos fait du bien au corps et à l'âme. Quelques minutes seulement suffisent à se remettre ; on se réveille l'âme pleine de bonnes dispositions pour le bon Dieu. »

Voulant user jusqu'au bout, pour le service des âmes, le peu de forces qui lui restaient encore, il alla trouver le Supérieur. C'était le P. Thévaux, et il lui exprima en toute simplicité et humilité, comme l'aurait fait un jeune reli-

gieux, son désir de faire le catéchisme aux petits enfants. « Je puis réunir, dit-il, les petits enfants qui travaillent le jour et ne peuvent venir que le soir, et leur faire le catéchisme. Je n'ai pas la force de les confesser, mais je puis les instruire. » La permission ne souffrit évidemment aucune difficulté, et voilà le bon Père qui réunissait, tous les soirs, à sept heures, les enfants dans la sacristie de l'église ; il y en avait une quarantaine. Émilien, son vieux catéchiste, s'asseyait à côté de lui et l'aidait dans ce ministère si édifiant et si fructueux.

Indépendamment de ce catéchisme du soir, à la sacristie, le P. Laval, quand son état éprouvait quelque amélioration, le faisait encore deux fois la semaine, à la cathédrale, aux enfants et à ce qu'on appelait le « vieux monde », toujours avec l'aide de son zélé catéchiste. A l'approche des cérémonies de confirmation, c'était lui qui faisait passer les examens aux confirmands. Il confessait encore, outre ses confrères, des ecclésiastiques et quelques laïques, à l'amitié desquels il ne pouvait refuser son ministère. Il avait ambitionné l'humble fonction de gardien du parloir, et c'était là qu'il se tenait lorsqu'il n'était pas aux pieds du Très Saint Sacrement. Répondant pour les autres Pères, il empêchait qu'ils ne fussent dérangés de leurs saintes fonctions, et c'était pour lui une véritable consolation. Cela lui donnait aussi l'occasion de recevoir les pauvres et de leur distribuer du riz ; ce qu'il accompagnait toujours de bonnes et pieuses paroles.

Il écrivait lui-même, à cet égard :

L'exercice du saint ministère me devient chaque jour plus difficile ; il se réduit à quelques rares confessions et au catéchisme deux fois par semaine, pour la première communion du « vieux monde ». Je garde le parloir, où je fais l'office de portier, ce qui me donne l'occasion de donner quelques petits conseils aux allants et venants ; c'est encore un ministère qui n'est pas infructueux tout à fait. Puis, le reste du temps est employé à la méditation de l'Écriture Sainte, à la lecture de la Vie des Saints, à la récitation du Saint

Office. Et ainsi s'écoulaient les jours, les semaines et les mois un peu trop lentement, à mon avis.

Un aimant secret attirait les âmes vers l'humble parloir des missionnaires, depuis que le P. Laval en avait presque fait sa demeure habituelle. Et le P. Thévaux écrivait à ce sujet, à la louange du serviteur de Dieu :

On ne peut dire le bien immense qu'a fait le P. Laval dans ces entretiens familiers de ses dernières années, avec toutes sortes de personnes. Car ce n'étaient pas seulement ses chers enfants qui venaient s'éclairer, se renouveler, prendre conseil auprès du P. Laval ; c'étaient encore les prêtres, les religieux, les personnes de condition élevée de toutes les classes de la population, qui venaient puiser auprès de l'humble missionnaire la consolation dans leurs peines, les lumières dans leurs doutes ou leurs affaires importantes. Le P. Laval était alors comme l'oracle du pays ; il n'y avait dans toute l'île qu'une voix pour proclamer sa sagesse, sa bonté, sa sainteté, sans que personne eût osé jamais dire le contraire.

L'un de ses plus respectables amis, M. Théophile Bonnefoy, ajoutait :

Une hilarité fine accompagnait la vérité qu'il voulait faire entendre, le conseil qu'il suggérait. Il confessait encore des ecclésiastiques et quelques laïques, à l'amitié desquels il ne pouvait refuser son ministère. La confiance, la vénération qu'il savait inspirer étaient si profondes, si universelles, qu'on entendait dire à ces hommes eux-mêmes qui ont des préventions contre le prêtre : « Si jamais je me confesse, ce ne sera qu'au P. Laval. » Disons encore que jamais une parole offensante ne fut proférée contre le P. Laval, même par l'homme le plus éhonté de la population mauricienne.

Un vieux militaire, qui le connaissait assez intimement, partageait à son égard la vénération publique ; le P. Laval, de son côté, portait intérêt à son vieil ami. Ce dernier, italien de naissance, aimait passionnément les tableaux ; il peignait un peu et restaurait les anciennes peintures. Les Pères du Saint-Cœur de Marie avaient demandé en Europe des tableaux pour l'ornementation de leur église de Sainte-Croix. Dans la traversée de France à Maurice, ces peintures avaient subi quelques dommages ; l'ami du

P. Laval lui offrit de les réparer. L'offre fut acceptée. Le P. Laval prit occasion de ses fréquents entretiens avec le vieux militaire pour lui parler de la délicate affaire du salut. Un jour donc il lui dit : « Mon ami, comme vous je suis amateur de tableaux et un peu artiste : pour vous le prouver, je veux à mon tour nettoyer un vieux tableau que j'ai quelque part. — Ah ! ah ! s'écrie le militaire, je voudrais bien voir votre travail. » Quelques jours se passent et on se rencontre. « Eh bien ! dit l'impatient amateur. montrez-moi donc votre tableau... — Attendez, répond le P. Laval, je ne suis pas aussi pressé que vous, il me faut un peu de temps. » La curiosité du vieillard était vivement excitée ; il insistait toujours pour qu'on lui fît voir le tableau en question. Un jour que sa demande était encore plus pressante, le P. Laval lui dit : « Mon cher ami, ce tableau que je veux nettoyer, c'est vous, c'est votre âme ; il faut que j'y mette la brosse, et tout de suite, si vous le voulez. » Le militaire cacha sous un fou rire sa surprise et son émotion ; il ne s'attendait pas à la réponse ; il sortit d'embarras en alléguant qu'il n'était pas préparé. Peu de temps après, il fut attaqué d'une maladie grave et demanda le P. Laval. A ce moment le bon Père était trop souffrant pour se rendre à son appel. « Alors, dit le malade, si ce n'est pas le P. Laval, que ce soit le P. Beaud. » Le mourant reçut avec ferveur les derniers sacrements.

* * *

Plus le terme de sa vie approchait, plus le P. Laval aimait à nourrir son âme de la salutaire pensée des fins dernières. Et ici, nous laisserons parler ses confrères les plus intimes, les PP. Beaud et Thévaux qui recueillaient, avec une religieuse affection, tous ses sentiments et ses pieux entretiens.

La plupart de ses entretiens roulaient sur la mort, sur le ciel, sur les bontés et la miséricorde de Dieu. Combien de fois ne l'avons nous pas entendu s'écrier avec le Roi-Prophète : *Heu mihi, quia incolatus meus prolongatus est !* Il nous citait souvent ce texte, qu'il trouvait plein d'expression et qui rendait si bien les dispositions de son âme. Un autre qui l'avait singulièrement frappé, est celui où l'apôtre saint Paul dit que l'humanité, ayant une horreur naturelle de la mort, mais désirant cependant être en possession de Dieu, voudrait y arriver sans passer par les coups de cette mort si redoutable : *Superindui cupientes*. Il aimait cette pensée, et il en entretenait ses confrères avec une simplicité qui laissait voir tout ce qu'il y avait de détachement, d'amour de Dieu et de désir de le posséder dans cette âme privilégiée.

Il en était de même de cet autre texte : *Stipendium peccati mors*. En nous rappelant cette parole : « Voyez-vous, disait-il, la mort, c'est la dette du péché ; de sorte qu'en acceptant bien la mort, nous pouvons satisfaire à Dieu. Quelle grande bonté de Dieu de nous avoir ainsi donné un moyen de payer sa divine justice ! » Il nous répétait souvent cela ; et il le faisait avec un ton si pieux, si pénétré, qu'il est impossible de dire combien ces sortes d'entretiens avec le bon Père portaient à Dieu et édifiaient.

Sa confiance en Notre-Seigneur était cependant pleine d'humilité. Souvent il répétait ces paroles, qu'il devait dire encore sur son lit de mort : « Non, Notre-Seigneur ne rejettera pas le pauvre missionnaire qui a tout quitté pour venir en pays lointain travailler à lui gagner des âmes ; il est trop bon pour cela. Il est vrai que nous nous sommes négligé nous-même pour le besoin des pauvres âmes, et par là, nous ne nous sommes pas conservé dans une aussi grande ferveur que nous aurions pu ; mais nous ne l'avons fait que pour nous donner au bien des âmes : ça n'a pas été pour notre plaisir, et dès lors Notre-Seigneur aura pitié de nous. »

* * *

Notre saint missionnaire était arrivé à sa soixantième année, et ses facultés s'étaient conservées dans toute leur force ; mais son corps, épuisé de fatigue et de maladie, depuis six ou sept ans surtout, pouvait à peine se soutenir. Il ne marchait qu'à l'aide d'un bâton et quelquefois assisté d'un de ses confrères ; son estomac refusait toute nourriture substantielle ; un peu de potage trois ou quatre fois par jour, c'était tout ce qu'il pouvait prendre dans les dernières années. Vous auriez alors vu le P. Laval, tout

courbé, d'une maigreur qui ne lui laissait que la peau et les os, pouvant à peine se traîner et sans cesse en proie à la douleur ; mais, par contre, d'une patience qui ne s'est jamais démentie, d'une douceur et d'un calme que la plus petite vivacité n'est jamais venue troubler, d'un courage et d'une énergie tels qu'il a toujours accompli ses devoirs et ses exercices de piété. Tout en lui commandait le respect, portait au bien et inspirait la confiance.

Près de finir sa carrière, il semblait que l'homme de Dieu ne mettait plus de bornes à la pratique de toutes les vertus, de l'humilité en particulier. Le Supérieur général l'avait invité à mettre par écrit quelques souvenirs de sa vie et de ses travaux apostoliques à l'Ile Maurice. Après lui, ces écrits devaient rester pour l'instruction et l'édification de la postérité et de la Congrégation. Le bien qu'il lui avait été donné de réaliser, il pourrait par là le continuer encore et toujours, dans une certaine mesure. Rien donc de mieux fondé que cette demande, mais elle attrista le serviteur de Dieu. Son état de santé le mettait, d'ailleurs, dans l'impuissance d'y satisfaire. Il s'en excusait en ces termes, où l'humilité le dispute à la simplicité d'une âme pleine de candeur.

Mon Révérend Père,

Permettez-moi d'exposer en toute simplicité à votre paternité les raisons qui m'ont fait différer jusqu'ici de mettre par écrit ce qui me concerne : 1^o Ma vie, jusqu'à mon entrée au Séminaire de Saint-Sulpice, a été si pleine de péchés que mon directeur, de sainte mémoire, n'a jamais voulu que je revinsse sur ces années malheureuses, tant ces souvenirs remplissaient mon esprit de trouble et mon cœur de découragement et de tristesse.

2^o Ma vie, au Séminaire de Saint-Sulpice, a été bien pauvre et bien misérable. Je me suis tenu, autant que possible, dans l'oubli et le silence, travaillant à guérir les plaies profondes que le péché avait faites à mon âme ; ces quatre années n'offrent rien d'édifiant ni d'intéressant.

3^o Après mon séminaire, je fus placé dans une toute petite paroisse du diocèse d'Évreux. Pendant les deux années que je l'ai desservie, n'ayant presque pas à faire de ministère, j'employais

mon temps à l'oraison, à l'étude de la théologie, ayant fait de très faibles études. Je menais là la vie d'un véritable chartreux, et je me rappelle toujours ces deux années avec grande consolation.

4^o En 1840, le P. Blampin et un autre élève de Saint-Sulpice vinrent me trouver dans ma solitude et me parlèrent du projet du très vénéré P. Libermann de former une Congrégation de prêtres pour les colonies, et de la facilité d'y établir le règne de Dieu parmi les noirs. Moi qui ne faisais pas grand'chose dans ma pauvre petite paroisse, et qui désirais cependant convertir quelques âmes, pour réparer la perte de celles que j'avais égarées, je me sentis poussé d'entrer dans cette Congrégation, d'autant qu'il n'était pas besoin de grands talents pour faire le bien parmi ces pauvres gens. C'est alors que je suis parti pour Maurice. J'y suis demeuré cinq ans tout seul, puis est venu le P. Lambert, et d'autres Pères, qui sont meilleurs écrivains que moi et pourraient relater ce qu'ils ont vu depuis leur arrivée. Je n'aurais donc pour tâche que d'essayer de me ressouvenir des cinq premières années de ma mission, ce qui me sera bien difficile, vu l'affaiblissement de ma mémoire et ma grande incapacité pour écrire et développer ma pensée. Vous verrez par là, mon très Révérend et bien cher Père, qu'il n'y a ni mauvaise volonté ni désobéissance dans le retard que j'ai apporté.

III

DERNIÈRES ANNÉES DU P. LAVAL

1859-1864

Le serviteur de Dieu qui s'humiliait ainsi ne cessait pourtant de recevoir les plus hauts témoignages d'estime. Mgr Hankinson, successeur de Mgr Collier (1), prit possession de son siège le 24 mai 1864. Après la cérémonie de la cathédrale, le prélat se retira à la sacristie, où tous les membres du clergé vinrent lui rendre leurs hommages et recevoir sa bénédiction. Au nombre des prêtres se trouvait le vétéran du sanctuaire à Maurice, le P. Laval, qui, lui aussi, voulait avoir part aux bénédictions de l'envoyé du Seigneur. Comme il voulait se mettre à genoux, malgré ses infirmités, pour recevoir la bénédiction épiscopale, il entendit cette réponse : « Mon bon P. Laval, levez-vous... Que le bon Dieu vous bénisse et vous conserve encore longtemps au milieu de nous ! Recevez non seulement ma bénédiction, mais encore celle du Souverain Pontife ; je suis chargé de vous la transmettre. » Après quoi, il l'embrassa tendrement, en lui disant : « Bon P. Laval, je vous reverrai un de ces jours ; je serai heureux de causer avec vous ; il y a si longtemps que je désirais vous voir et vous connaître ! »

En parcourant la petite distance qui sépare la cathédrale du palais épiscopal, le prélat ajouta, en s'adressant aux prêtres qui le suivaient : « Un des moments les plus

(1) Mgr Collier, affaibli par l'âge et une mauvaise santé, donna sa démission en 1863 et reçut le titre d'Évêque de Drusipare. Il se retira à Coventry en Angleterre. Il y mourut le 21 novembre 1890. Mgr Hankinson débarqua à Port-Louis le 24 mai 1864.

précieux et les plus consolants pour mon cœur, depuis mon débarquement sur la terre de Maurice, a été celui où j'ai eu le bonheur d'embrasser le vénérable et bon P. Laval. »

Nous avons vu quelle vénération avaient pour le P. Laval ses confrères et ses supérieurs, en particulier le P. Thévaux et le P. Collin. Ce dernier fit du vénéré missionnaire un très bel éloge dans le rapport qu'il adressa à la Maison-Mère, après les six premiers mois de sa visite.

1^o Observation des règles en général : « Très bien. »

2^o Observation des vœux en particulier : « Comme au 1^o. »

3^o Régularité : « Très bien. »

4^o Gravité et modestie : « Très bien. »

5^o Caractère : « Conciliant, bon. Faible vis-à-vis de ses confrères comme supérieur. »

6^o Fonctions et emplois : « A procuré le plus grand bien des âmes. Apôtre de Maurice. »

7^o Capacités et aptitudes : « Parfaites pour réussir dans le genre de ministère qu'il a eu à remplir. »

8^o Santé : « Usée. »

9^o Rapports avec les personnes du dehors : « Très bien ; exerce une immense influence. »

Tous les six mois les mêmes rapports se suivent, mais sans restriction, toujours plus élogieux à mesure que le P. Collin connaît davantage le P. Laval. A la fin de l'année 1859, le P. Collin s'exprime ainsi sur les capacités et aptitudes :

Grandes capacités, grande science de l'Écriture Sainte et de l'histoire de l'Église. Jugement exquis et tout à fait pratique.

Nous avons cherché ce qui, au jugement du P. Collin, paraissait laisser à désirer dans l'administration du

P. Laval. C'est, nous en sommes sûrs, le désintéressement que montra toujours le P. Laval vis-à-vis de Mgr Collier dans la délicate question des salaires des missionnaires. A cette époque, la communauté de Port-Louis comprenait six membres ; ils avaient le service religieux de la prison, de l'hôpital et de tous les noirs de la ville et de la banlieue jusqu'à plus de dix kilomètres. Or, le P. Laval seul recevait un traitement du gouvernement et un subside de la fabrique ; le P. Buguel avait un subside de la fabrique. Les quatre autres ne recevaient aucune rétribution. Le P. Collin jugea que c'était insuffisant pour six missionnaires soumis à un travail exténuant. La communauté n'avait pas de cuisinier ; les repas étaient fournis par un traiteur et apportés au réfectoire des Pères par un domestique. En conséquence, le P. Collin décida dans un conseil tenu le 16 septembre 1859 : « Qu'une demande serait faite à Monseigneur d'un traitement pour le P. Beaud et que, plus tard, un autre serait fait pour chaque missionnaire desservant une chapelle ».

Quant à la direction des communautés de sa province, l'expérience montra que celle du P. Laval avait été la bonne. Le P. Thévaux, après avoir essayé d'un genre plus relevé, le reconnaissait humblement peu d'années après la mort du P. Laval. Le témoignage suivant, du P. Julien Mauger au procès informatif, est donc bien l'expression de la vérité.

La direction donnée à la mission (par le P. Laval) fut admirable et il savait parfaitement distribuer le temps de ses missionnaires et leur créer des occupations. Jamais la mission ne fut mieux dirigée que par lui, et si elle a faibli un instant, c'est que ses successeurs n'avaient pas suivi sa méthode ; mais dès qu'on l'a reprise, la mission a pris une nouvelle vie.

Les prêtres séculiers, les Jésuites, les Frères des Écoles chrétiennes avaient la même estime pour le P. Laval, et ils avaient souvent recours à ses conseils, soit pour guider

leurs premiers pas dans le saint ministère, soit pour les aider dans les situations plus ou moins difficiles qu'on ne manque pas de rencontrer dans une population si mêlée que celle de Maurice.

Un jour, un prêtre dans la désolation se présentait au P. Laval pour avoir un conseil et un mot d'encouragement. « Comment faites-vous, lui dit le prêtre, lorsqu'il vous arrive des chagrins et des désolations imprévus ? — Eh! mon ami, je ne vais pas chercher bien loin ; je me mets à genoux, je prends mon crucifix, je regarde Notre-Seigneur sur la croix, je pense à ce qu'il a souffert pour nous ; j'écoute un moment ce que me dit Notre-Seigneur, et je reste bien tranquille en Lui. »

J'ai toujours admiré la prudence et la sagesse du P. Laval, raconte M. Constantin Vankoirsbilek ; je l'ai eu quelque temps comme directeur ; je ne puis dire à quel point il était consulté par la classe dirigeante du pays.

M. Léonce Loiseau résume en quelques mots l'idée que chacun se fait à Maurice de l'heureuse influence du P. Laval pendant ses années de prétendue inaction :

Il est bien vrai que non seulement ses confrères, mais encore les autres prêtres, les religieux, les personnes de condition élevée, venaient puiser auprès du serviteur de Dieu la consolation dans leurs peines, les lumières dans leurs doutes ou leurs affaires importantes. Il était reconnu comme l'oracle du pays, il n'y avait dans toute l'Ile qu'une voix pour proclamer sa sagesse et sa sainteté, et personne n'a jamais osé ternir une réputation acquise au prix des plus rudes labeurs de la pauvreté volontaire poussée jusqu'à l'excès. Oui, il a été l'oracle du pays, et j'espère qu'un jour, avec l'aide de Dieu et la permission de Rome, il en sera un des protecteurs spirituels.

C'est le crucifix à la main que le P. Laval donnait ces sortes d'audience. Un reflet de douce béatitude était répandu dans tous ses traits.

J'ai souvent remarqué ce reflet de douce béatitude, déclarait le F. Hortensius. On le voyait sans cesse son crucifix à la main, lors-

qu'il lisait dans sa chambre (1) ou au parloir. Toutes les fois que j'ai eu affaire à lui, je l'ai trouvé ainsi. Seulement, dès qu'il était seul et qu'il ne lisait plus, le P. Laval fermait les yeux et se livrait à une contemplation intérieure. C'est dans cet état qu'il était le plus beau à voir, mais il savait se dérober aux regards. Sa place favorite était, à la cathédrale, derrière l'autel.

C'est là qu'il avait passé des journées presque entières au commencement de sa mission, lorsque Noirs et Blancs se dérobaient à son appel. C'est là aussi qu'à la fin de sa carrière il se rendait, soutenu par une main amie, pour passer de longues heures dans la prière et la contemplation. Il s'endormait bien quelquefois, mais son cœur veillait.

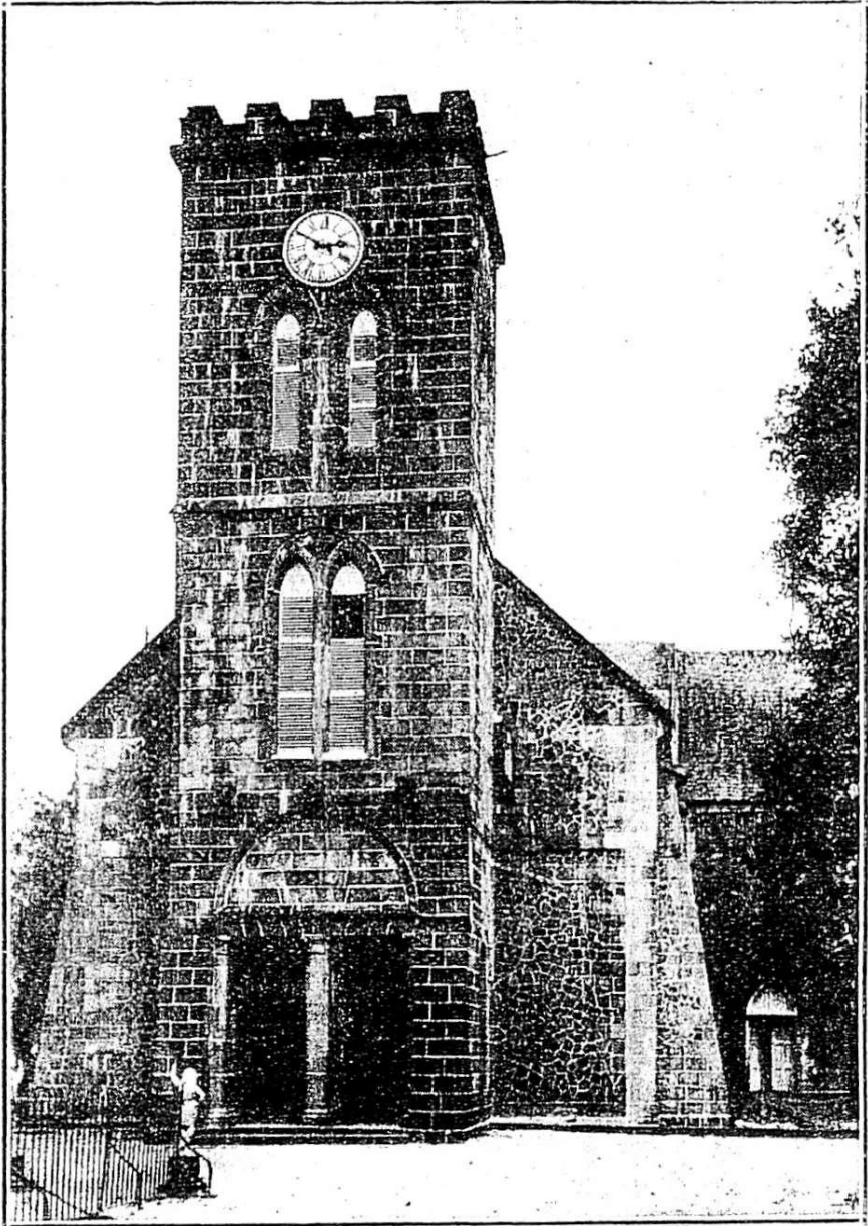
Dans l'après-midi, lorsque le temps et ses forces le lui permettaient, il aimait à aller se promener, tout en récitant son chapelet, jusqu'à Sainte-Croix, où l'air est beaucoup plus pur et plus vif qu'à la ville, et où il passait presque tout son temps à adorer le Saint Sacrement et à satisfaire ses autres dévotions.

A Sainte-Croix, le P. Laval était plus à l'abri de la curiosité, mais pour n'être pas distrait par les ouvriers, qui, sous l'active direction du P. Beaud, travaillaient à l'agrandissement de l'église, il se retirait dans un petit réduit ménagé sous les marches du maître-autel (2).

(1) Après que ses attaques d'apoplexie furent devenues plus graves, le P. Laval avait quitté son petit pavillon et s'était logé au presbytère pour être plus à même de recevoir du secours en cas de besoin. Le presbytère où le P. Laval a passé ses dernières années a été remplacé par un nouveau construit en 1879, ainsi que le porte l'inscription du frontispice. Le P. Beaud prit la place du P. Laval dans le pavillon.

(2) Le P. Thévaux relatant la première translation des restes du P. Laval, 9 septembre 1867, écrivait : « Après le *Libera* on descendit les restes mortels du P. Laval dans le caveau situé au-dessous du sanctuaire, et qui n'est que le prolongement de la crypte de Sainte-Lupercile. Ils se trouvent bien, croyons-nous, en ce lieu ; c'est là que, durant sa vie, ce Père bien aimé allait tous les jours, c'est là qu'il demandait au ciel, pour son troupeau, la bénédiction qui féconde les œuvres. »

Il contribuait puissamment à la construction de cette grande église de Sainte-Croix, que le P. Collin qualifiait de téméraire. Elle est véritablement l'œuvre du P. Laval,



ÎLE MAURICE. — L'ÉGLISE DE LA SAINTE-CROIX

bien qu'il n'ait vu son achèvement que du Ciel. Jamais il ne venait à Sainte-Croix sans se mêler quelques instants aux ouvriers et aux travailleurs de bonne volonté qui transportaient les matériaux sans autre rémunération

que leur repas de la journée. Des témoins rapportent que quelquefois il s'asseyait avec les travailleurs auprès de la grande marmite de riz et mangeait avec eux. Il faut avoir connu la mentalité des Noirs libérés de l'esclavage pour comprendre combien ils étaient sensibles à cet honneur.

Nous avons déjà raconté les humbles commencements de Sainte-Croix ; c'est maintenant le lieu de continuer son édifiante histoire ; nous l'empruntons aux lettres du P. Thévaux.

Depuis longtemps, écrivait-il, notre cher P. Laval nous disait que, s'il avait seulement le bonheur de voir ce beau chœur se finir et d'y célébrer la sainte Messe, il serait heureux, il chanterait de tout son cœur un *Te Deum* et après il dirait volontiers : *Nunc dimittis*. Il nous répétait souvent les mêmes paroles. « Une belle église, disait-il, voilà qui parle au cœur ; cela donne une grande idée de Dieu, et c'est une prédication continuelle. La Sainte-Croix sera un souvenir perpétuel de notre passage par ici ; on dira : voilà ce que les missionnaires ont fait. Ce sera pendant longtemps comme un abrégé de nos instructions, un souvenir qui perpétuera le bien après nous... Et surtout, si le bon Dieu permet que nous venions reposer près de cette croix, nos enfants viendront y prier, s'y agenouiller et nous ferons du bien à ces bonnes gens, même après notre mort. » Je vous assure, mon Révérend Père, que ces paroles répétées souvent par ce saint homme me pénétraient l'âme et ne m'ont pas peu encouragé à travailler à obtenir le résultat que le Seigneur nous a enfin accordé. Après mon retrait de Pamplémousses, je me proposai de procurer cette satisfaction au bon P. Laval, et nos efforts ont été couronnés de succès. Je vins donc le trouver 10 jours avant notre fête, et je lui dis : « Mon Père, vos désirs sont accomplis ; dimanche 29 (1) vous pouvez venir chanter le *Te Deum* à la Sainte-Croix dans le nouveau chœur de l'église. » Je ne pus pas lui proposer de venir chanter la grand'messe ; ses forces ne le lui permettaient plus.

Cette nouvelle se répandit bien vite dans toute la ville et les environs : le P. Laval doit se trouver à Sainte-Croix, dimanche. C'en était assez pour y attirer une foule nombreuse. Aussi, l'assistance fut-elle considérable ;

(1) 29 janvier 1860.

mais notre vaste enceinte en aurait contenu bien davantage. Le P. Beaud bénit l'église. Au cours de la Sainte Messe, le P. Laval adressa une touchante allocution, qu'il commença par ces mots : « Mes chers enfants, tout à l'heure en offrant le saint Sacrifice, le Père chantait ces paroles : *Gratias agamus Domino Deo nostro*, et vous avez répondu : *Dignum et justum est*. » Il développa ensuite ces paroles, disant combien il était heureux de se trouver dans cette nouvelle église, qu'il avait longtemps désiré cette faveur ; que c'était là un prodige de la Providence et de la bonté de Dieu ; combien de grâces étaient descendues dans cet endroit depuis onze ans ! Combien d'âmes y avaient trouvé leur salut ! Combien il y en aurait encore qui s'y sanctifieraient ! Il remercia la famille Zamor, les bienfaiteurs (1), tout le monde ; rien ne fut oublié. A la fin, il dit d'une voix altérée et fatiguée, mais qui a fait pleurer tout le monde, qu'il avait encore bien des choses à demander :

1^o Il demandait à Dieu que cette église se finisse...

2^o Il demandait à ses confrères et à ses enfants, lorsque le Seigneur le rappellerait de ce monde, de porter son corps au pied de la croix, près de cette église. C'était là qu'il voulait reposer jusqu'à la résurrection future ; il voulait être au milieu de ses enfants et demeurer toujours avec eux en ce monde et en l'autre, dans le Ciel.

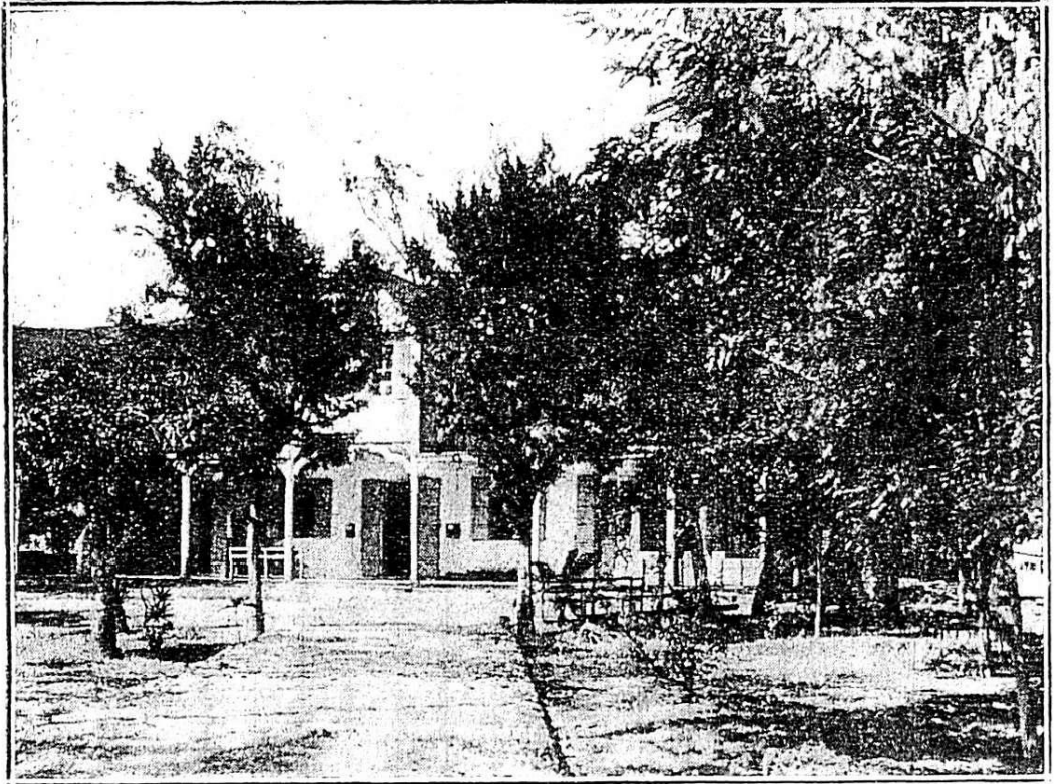
3^o Lorsqu'il reposerait près de la croix, il priait chacun de ses enfants qui passerait par là de faire une petite prière pour le repos de son âme, afin que le Seigneur lui

(1) Entre autres M. Létard, donateur du maître-autel. M. Létard, dont nous avons raconté la conversion (chapitre VII, livre II), avait fait le pèlerinage de Rome, en 1858. Il avait obtenu pour l'église de Sainte-Croix une relique de sainte Lupercile, vierge et martyre.

remît promptement les dettes qu'il pourrait avoir à acquitter encore dans le purgatoire ; il suppliait chacun de ne pas y manquer.

* * *

Ces travaux avaient épuisé les fonds recueillis ; il fallut un moment les interrompre. On ne vit plus qu'un moyen



ILE MAURICE. -- LE PRESBYTÈRE DU PÈRE LAVAL A SAINTE-CROIX.

de trouver des nouvelles ressources ; c'était de faire reproduire à un grand nombre d'exemplaires les photographies du P. Laval tirées par MM. Chambay et Lecorgne. On était sûr que tout le monde à Maurice s'empresserait d'acheter le portrait du P. Laval et de contribuer ainsi à l'œuvre chère au saint missionnaire.

Mais quelle répugnance pour l'humble missionnaire de se voir vendre en image de son vivant ! Toutefois, il y eut quelque chose de plus fort que sa répugnance, ce fut

son affection pour cette église qui avait dans son cœur une place toute particulière : « Eh bien ! dit-il, que l'on fasse du pauvre P. Laval ce qu'on voudra. Pour la Sainte-Croix je ne puis rien refuser ; mort ou vif, vendez-moi comme vous l'entendrez. je ferai tout pour la Sainte-Croix. »

Les visites du P. Laval à Sainte-Croix se faisaient de plus en plus rares. Sa poitrine fatiguée ne pouvait plus supporter les fortes brises qui règnent pendant les mois d'hiver à la Vallée des Prêtres.

Cet épuisement lent, mais continu, de ses forces. l'avertissait que sa mort était prochaine ; son expérience de prêtre et de médecin ne lui aurait pas permis de se faire d'illusions, s'il y eût été porté. Mais bien loin de repousser la mort, il la désirait, il préparait sa famille à recevoir en vrais chrétiens la fatale nouvelle, en lui donnant un saint rendez-vous dans l'éternité. La lettre que nous allons citer est sans doute la dernière qu'il ait écrite.

Maurice, le 5 septembre 1864 (1)

Ma bien chère sœur,

Vous avez perdu votre bonne Augustine, après une longue et douloureuse maladie. C'est là une croix bien lourde à porter pour une mère, et la nature a peine à s'y soumettre. Je partage votre douleur, autant qu'il est possible à un frère de le faire. Cependant une grande, oui, très grande consolation vous reste : c'est que votre chère fille a fait une mort précieuse devant le Seigneur. Purifiée par une longue et douloureuse maladie, elle est passée de ce monde à l'éternité, munie des sacrements de la Sainte Église, ce qui m'a beaucoup consolé ; espérons donc que cette bonne âme est arrivée au repos éternel, ou du moins qu'elle en jouira bientôt. Dans toutes mes prières, je me souviens d'elle auprès du Seigneur Jésus et de la bienheureuse Vierge Marie. Cette séparation vous est bien douloureuse, mais nous autres, qui avons la foi, nous savons qu'elle ne sera que de courte durée, puisque, après quelques années, Dieu va nous réunir pour toujours dans son paradis. Consolons-nous

(1) Le 7, à dix heures du soir, il fut prit d'un mal qui le conduisit au tombeau.

donc dans cette sainte espérance, et prions pour notre chère défunte.

Quant à vous, très chère sœur, conservez-vous pour ce pauvre petit orphelin ; tenez-lui lieu de mère chrétienne ; apprenez-lui, dès son bas âge, à aimer et à craindre le bon Dieu, à prier la sainte Vierge. Préparez-le à faire une bonne première communion, à vivre en bon chrétien ; c'est le plus bel héritage que vous puissiez lui laisser. Qu'emporterons-nous de cette terre ? Rien, sinon les œuvres que nous aurons faites pour le bon Dieu.

Que le Seigneur Jésus et sa Sainte Mère vous consolent, très chère sœur. Eux seuls sont notre consolation sur la terre et dans l'éternité. *Ah ! puissions-nous jouir promptement de la claire vue de Jésus et de Marie ! J'ai grande hâte de voir la fin des misères de la vie : je ne crois pas que cette fin soit bien éloignée, car je me vois mourir à petit feu.*

Mes respects, mes amitiés à votre mari, ainsi qu'à tous mes parents. Au revoir, chère sœur, dans l'éternité bienheureuse !

Laval, missionnaire du Saint-Esprit et du Saint Cœur de Marie.

IV

LA DERNIÈRE MALADIE ; LA MORT

9 Septembre 1864

Il y a déjà vingt-neuf années que le P. Laval a rompu avec le monde et qu'il a pris le Seigneur pour sa portion d'héritage. Nous nous rappelons avec quelle ardeur et quelle allégresse il s'est mis à courir dans la voie où Dieu l'appelait. Chez lui, aucun de ces ménagements que certaines âmes, au grand préjudice de leur avancement, ne laissent pas d'avoir encore pour le vieil homme après leur conversion. Dès le premier jour, il avait frappé au cœur l'homme ennemi, et s'était résolument cloué à la croix avec Jésus-Christ.

Quand on débute dans le service de Dieu avec une telle énergie, les progrès sont rapides. Aussi, le nouveau séminariste parut tout d'abord consommé dans la vie de pénitence et d'oraison. Déjà, il ne se relève point du lieu où il s'est prosterné pour la prière, sans y laisser l'empreinte sanglante de ses genoux. Déjà il s'est couvert d'un cilice et il couche sur la dure. Il ne prend de nourriture que le strict nécessaire, et toujours ce qu'il y a de plus vil. Qu'une bonne âme, en présence de telles rigueurs, laisse échapper une parole d'étonnement et de compassion : « C'est bien assez bon pour un pécheur », répond le séminariste. Ou bien encore : « Je m'habitue pour plus tard. » Sa vie entière a bien fait voir qu'en effet c'était seulement là un premier essai, et qu'il ne s'arrêterait pas tout de suite dans la voie où il courait.

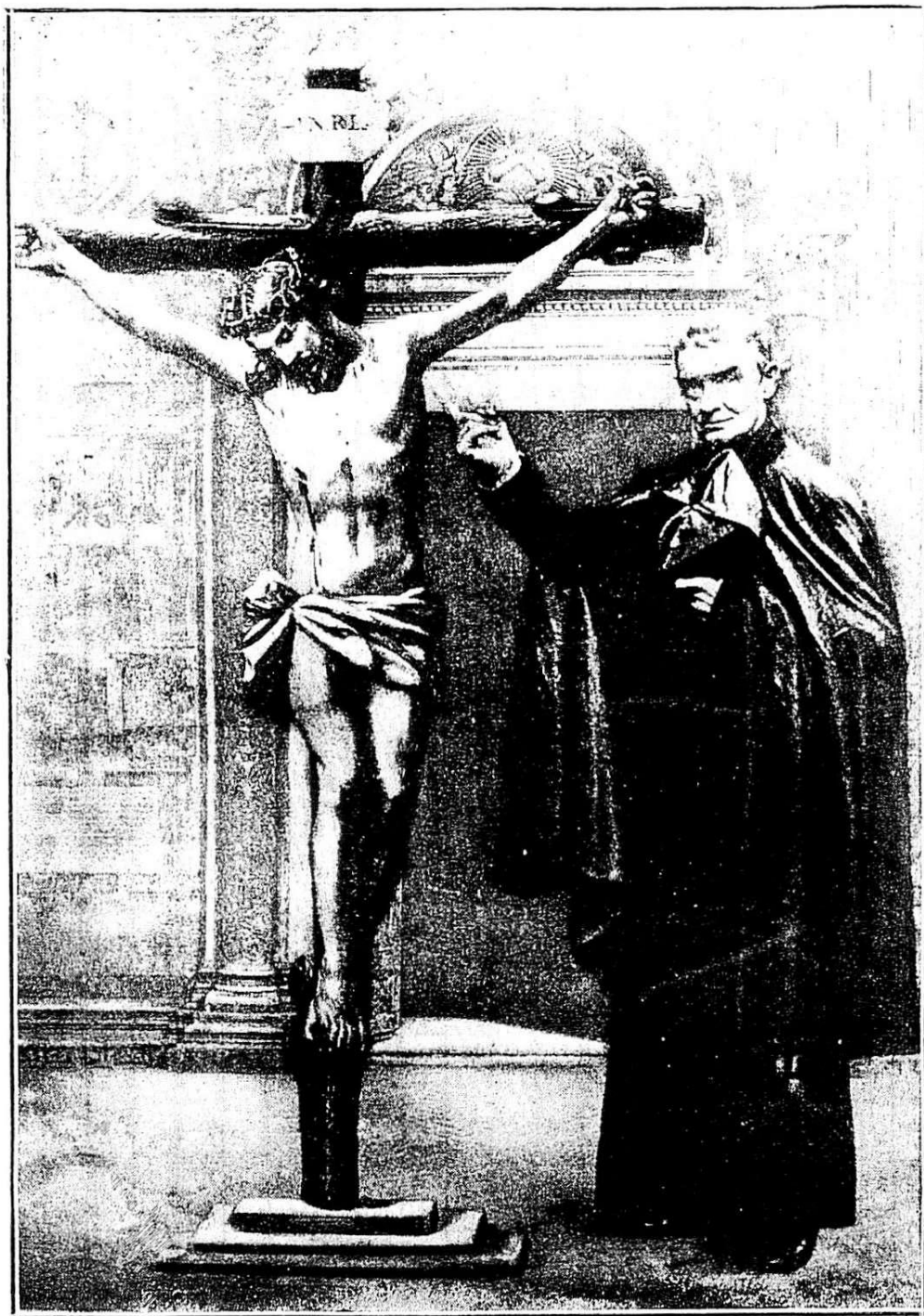
De ces vingt-neuf années consacrées au Seigneur, le P. Laval en a passé vingt-trois à Maurice, dans l'exercice du plus rude apostolat. Comment ne pas être saisi d'éton-

nement et ravi d'admiration, quand on se rappelle avec quelle énergie incessante et quelle parfaite abnégation il a accompli, pendant ces vingt-trois années, le devoir qu'il s'était imposé de travailler sans relâche au salut des âmes les plus pauvres et les plus abandonnées ?

Durant ces longues années, si fécondes en épreuves et en contradictions, si bien remplies par les travaux non interrompus d'un ministère d'autant plus pénible qu'il fallait l'exercer sous un ciel de feu, et au milieu des répugnances et des dégoûts de la nature, le fervent missionnaire ne relâcha rien de ses premières austérités ; plus d'une fois il devint nécessaire de faire intervenir l'obéissance pour qu'il s'accordât les choses rigoureusement indispensables à la conservation de la vie.

Ne pourrait-on pas dire de lui ce que les chroniques de saint Augustin disent de ce grand docteur : « qu'il fit exception parmi les saints eux-mêmes, n'ayant jamais, depuis sa conversion, cédé au moindre relâchement, mais ayant poursuivi tous les jours, avec une égale vigueur, l'œuvre de sa sanctification » ?

Le P. Laval avait mesuré et la sublimité, et l'étendue, et les difficultés de sa vocation. Voilà pourquoi il ne recula jamais devant aucun des sacrifices qu'elle lui imposait. Le Sauveur l'ayant permis, il va fidèlement puiser à la source vivante et vivifiante de son Cœur, afin de pouvoir donner largement aux âmes de la plénitude qu'il avait trouvée en Jésus. Ceux qu'il venait évangéliser étaient tout entiers livrés au démon ; il comprit, dès lors, la nécessité d'embrasser la pratique de l'Apôtre : il a mis sa joie dans les souffrances qu'il endurait pour les pauvres noirs, devenus ses enfants d'adoption, et il n'a cessé d'accomplir ce qui manque à la Passion du Sauveur, en mortifiant sa chair, pour ces membres du corps mystique de Jésus. Aussi, les bénédictions de Dieu se sont répandues sur lui et sur ses œuvres. Comme Abraham, il est devenu le Père



LE PÈRE LAVAL,
DÉCÉDÉ A L'ILE MAURICE, LE 9 SEPTEMBRE 1864.

d'une nombreuse postérité. Plus de dix mille noirs, tous instruits et sanctifiés par ses soins, l'ont précédé au Ciel. Un grand nombre de ces âmes, naguère si grossières et si ignorantes, sont arrivées jusqu'aux voies les plus élevées de la sainteté. Le bon P. Laval avait reçu d'en haut ce don ; il sut merveilleusement faire descendre son âme au niveau de ces âmes pour les mener ensuite jusqu'à la hauteur de sa perfection. Ce serait un recueil bien édifiant que celui où seraient racontés les actes héroïques et les vertus sublimes des enfants du P. Laval.

Ses enfants de la terre sont quatre ou cinq fois plus nombreux que ceux qu'il a envoyés au Ciel, et lui qui avait éprouvé pour eux tant d'inquiétudes lorsque, au début de sa mission, il était menacé de rester sans successeur dans le service des Noirs, il pouvait maintenant mourir tranquille. Il laissait au milieu d'eux une dizaine de missionnaires héritiers de son zèle, de sa charité, de son abnégation, initiés par lui au ministère des âmes les plus abandonnées. Le diocèse, érigé depuis dix-sept ans, était solidement organisé en paroisses avec un évêque et des prêtres ornés de toutes les vertus de leur saint état, vainqueurs enfin des préjugés qui avaient trop longtemps limité le ministère de leurs prédécesseurs à une seule classe de la population. Plus de cinquante églises ou chapelles, dont une quarantaine édifiées par lui ou ses missionnaires, assuraient la persévérance de ses néophytes dans l'accomplissement de leurs devoirs religieux.

Pour lui, il n'a plus qu'un corps épuisé par les fatigues et les austérités ; il lui faut le secours d'un bras étranger pour se soutenir ; il ne peut plus monter au saint autel ; il s'ennuie d'ailleurs en ce monde. Ne semble-t-il pas en droit d'en appeler à la bonté et à la justice de Dieu, et de lui dire : « J'ai achevé le travail que vous n'avez donné à faire ; j'en ai assez des tristesses de l'exil. Laissez aller votre serviteur en paix » ?

Cependant, plus approche pour lui l'heure de la récompense, plus il s'humilie. Un excellent catholique de ses amis écrivait :

Nous avons eu le bonheur d'entendre cet homme de Dieu s'écrier, quelques jours avant sa mort, en un moment où il se croyait seul : « Mon Dieu, ce bon peuple me considère comme un saint, tandis que je ne suis que le plus misérable des misérables pécheurs ! » Ces paroles furent dites avec un ton de voix si sincèrement humble, que nous en fûmes édifiés au dernier point, et que nous remerciâmes Dieu de nous les avoir fait entendre.

Le même ajoutait :

Le bon Père voyait ses derniers jours approcher ; il l'avait annoncé à plusieurs personnes. Il me dit à moi-même en me pressant la main : « Mon cher ami, nous ne nous reverrons plus en ce monde, tâchez de me rejoindre au Ciel. » Il me dit encore : « Je ne serai plus sur la terre dans quatre jours. » Et il me quitta précipitamment. Je fis quelques pas vers lui, et il dit à voix plus haute : « Laissez-moi m'en aller ; je suis fatigué de mon exil sur la terre. »

* * *

Dans la nuit du mercredi au jeudi, 8 septembre 1864, un des Pères de la communauté de Port-Louis, le P. Buguel, se réveille en sursaut. Il lui semble avoir entendu le bruit de coups assez violents. Le silence le plus absolu règne pendant assez longtemps ; il va se rendormir quand de nouveaux coups se font entendre. Le Père alors de se lever avec précipitation et de courir instinctivement vers la chambre du P. Laval.

Celui-ci, entendant marcher dans le corridor, s'écrie d'une voix à peine intelligible : « Venez vite, j'ai bien besoin de votre secours ; je me trouve dans le plus grand embarras, étant descendu de mon lit et ne pouvant plus y remonter. »

La porte était fermée à clef, il fallut l'enfoncer. O douleur ! le bon Père était là gisant à terre, tout transi de froid, le visage pâle et défait, la bouche contournée. Il

agonisait, frappé d'une double attaque d'apoplexie et d'hémiplégie. A la première atteinte du mal, il était descendu du lit ; puis, sur les mains et sur les genoux, il s'était traîné jusqu'à l'endroit où il appelait du secours.

Le P. Buguel remet le saint missionnaire sur son grabat, et vole avertir ses confrères. A l'aide de quelques gouttes de vin, on ranime un peu le malade, qui peut dire alors assez distinctement : « Je me sens mieux... Bien fatigué pourtant, souffrant beaucoup de crampes aux jambes. » On voulut faire appeler un médecin, l'excellent Dr d'Arifat. « Ce n'est pas nécessaire, répond le P. Laval, ne dérangcz pas ce brave homme, bientôt je serai mieux. » Ses confrères n'insistèrent pas, incapables qu'ils étaient par eux-mêmes d'apprécier l'étendue du danger. Du moins, voulaient-ils passer la nuit auprès de lui. Il s'y refusa, disant à la fin : « Non, mes Pères, non, allez vous reposer, je vous en prie ; le bon Dieu veillera sur moi, et la bonne Vierge aussi. » Ces paroles ayant été dites presque avec l'accent du commandement, ils se retirèrent, mais non sans de tristes pressentiments.

Le lendemain, fête de la Nativité de la Sainte Vierge, il se trouvait mieux en effet et il témoigna le désir d'aller faire son oraison aux pieds du Saint Sacrement. Le R. P. Thévaux l'aide à s'habiller et le soutient par le bras jusqu'à l'église. Hélas ! l'âme ne commandait plus dans ce corps usé. Une demi-heure à peine s'était écoulée que les frissons et les crampes revinrent comme pendant la nuit. Le bon Père dut rentrer en empruntant le secours du sacristain.

Il s'arrêta au parloir, sa résidence habituelle depuis quelques années, et se fit mettre un manteau sur les épaules. S'étant placé ensuite devant son crucifix, il commença en toute paix et tranquillité la récitation des petites heures de l'office. Cependant, ses traits étaient si altérés qu'on le reconnaissait à peine. Le sacristain était demeuré

derrière lui, exhalant de profonds soupirs. Le P. Buguel, arrivant sur ces entrefaites, le pria d'interrompre la récitation de l'office : « Oh ! non, dit le malade, cela me fait tant de bien au cœur ! » Ses plus chères délices furent toujours, jusqu'à la fin, de s'entretenir avec son Dieu dans l'oraison et la prière.

Le soir, vers sept heures, ajoute le P. Thévaux, revenant de voir un malade, je monte à la chambre du bon Père, il me dit qu'il n'avait pas récité vêpres et complies, et il désirait avoir le P. Lefevre près de lui, pour prier ensemble. Je lui répondis que le P. Lefevre était à Sainte-Croix, mais que j'allais moi-même réciter l'office à haute voix et qu'il s'unirait à moi. Je me mis donc à genoux et commençai les prières préparatoires. Parfois il me répondait, parfois aussi il me laissait prononcer seul les paroles du saint Office, mais chaque fois qu'il élevait la voix, c'était avec un ton pénétré qui m'impressionnait vivement.

L'office terminé, le P. Laval dut se mettre au lit ; c'était pour ne plus le quitter. L'heure de son repos avait sonné ; il n'aura pas eu deux jours entiers de maladie.

Au moment suprême où il va paraître devant Dieu, toute l'espérance du P. Laval semble reposer sur ce qu'il a fait pour les pauvres.

Les pauvres, ce sont ses amis ; bien mieux, ce sont ses enfants. Il n'a point d'autre nom à leur donner, parce qu'il ne trouve en lui pour eux que des entrailles de père.

Plusieurs membres de la Conférence de Saint-Vincent de Paul s'étaient réunis pour le visiter. Quand il les vit rangés autour de son lit :

Mes bons Messieurs, dit-il, vous vous occupez des pauvres ; c'est là une belle mission. Continuez à vous en occuper, ce sont les amis de Jésus-Christ. N'oubliez jamais qu'un verre d'eau ne reste pas sans récompense quand il est donné au nom de Jésus-Christ. Quant à moi, Messieurs, je vous le déclare, si j'ai un peu de confiance au moment de paraître devant Dieu, c'est parce que j'ai aimé les pauvres, parce que j'ai toujours travaillé pour les pauvres. J'espère qu'à cause de ceux que j'ai sauvés, avec le secours de la grâce, le bon Dieu, malgré mes nombreux péchés, me fera miséricorde.

Un peu plus tard, d'autres amis, accourus à leur tour pour le voir une dernière fois, le félicitaient de sa prochaine entrée au Ciel.

Oui, répondit-il, Notre-Seigneur est bon, il recevra le pauvre missionnaire qui a travaillé pour lui... pour ses pauvres... pour ses pauvres. Quel bonheur d'avoir travaillé pour les pauvres de Notre-Seigneur ! Quelle bonne pensée j'ai eue là, de me consacrer au salut des pauvres ! J'en bénis le bon Dieu ! Je l'en remercie ! En prononçant ces dernières paroles, l'émotion l'avait gagné visiblement. — Après une courte pause, il continua : « Le P. Fadhuile, lui, il aime les pauvres, il s'occupe des pauvres... Je veux voir le P. Fadhuile, je veux lui dire quelques mots. Appelez-le-moi, mes enfants. »

Le R. P. Thévaux lui ayant dit qu'il se fatiguait trop, il ajouta : « C'est qu'il fait si bon parler de Dieu et des pauvres ! Je vais m'en aller, il est bon que je dise encore quelques paroles à ces braves gens. Elles leur profiteront. »

A un riche Mauricien, véritable ami des pauvres, il disait :

Continuez à travailler pour les pauvres ; c'est le travail dont on conserve le meilleur souvenir à l'heure de la mort. Ah ! que je me félicite d'avoir si bien travaillé pour eux, surtout depuis que je suis dans ce pays-ci ! Ils m'attendent là-haut pour m'aider à entrer dans le Ciel : « *In domum Domini ibimus ; nous irons dans la Maison de notre bon Maître.* »

Le dirons-nous, cependant ? Cet homme de bien, ce religieux fervent, cet apôtre d'abnégation, dont le corps a été sanctifié par tant d'austérités, dont l'âme a été purifiée par les ardentes flammes de la charité, cet homme de Dieu et des âmes ne fut pas à l'abri d'appréhensions et de terreurs, à l'approche du jugement de Dieu.

Un grand nombre de personnes étaient réunies dans sa chambre quand il s'écria tout troublé : « Qui osera Seigneur, se présenter devant Vous ? Qui pourra soutenir

la rigueur de votre jugement, lorsque vous le jugerez dans votre justice ! O mon Dieu, n'entrez pas en jugement avec votre serviteur ! »

Il disait encore à un Père demeuré seul auprès de lui : « Paraître devant Dieu, que c'est terrible ! C'est là ce qui décide du salut. C'est effrayant ! »

Bientôt, il ajouta : « Mais enfin Notre-Seigneur ne rejettera pas un missionnaire qui s'est sacrifié pour lui. J'ai souvent pensé à la mort, j'ai souvent médité sur la mort. »

Et tout aussitôt, le malade reprit son beau cantique, où s'entremêlaient si suavement les accents d'une bienheureuse humilité et d'une allégresse angélique. Il ne cessait de répéter :

Je suis dans la joie à cause de ce qui m'a été dit : « Nous irons dans la maison du Seigneur... ô mon Seigneur, Dieu de vérité, c'est par vous que j'ai été racheté... C'est entre vos mains que je remets mon esprit... Jésus, Marie, Joseph, je vous donne mon cœur, mon âme, mon esprit et ma vie. Assistez-moi dans ma dernière agonie. »

Puis, il embrassait le crucifix avec d'ineffables ardeurs, faisant fréquemment le signe de la croix, et il se frappait la poitrine en disant :

Ayez pitié de moi, ô mon Dieu, ayez pitié de votre serviteur... Purifiez mon cœur. *Munda cor meum.* — *Nobis quoque peccatoribus... partem aliquam !*

Cette scène si édifiante s'est passée depuis le moment où les derniers sacrements lui furent donnés, vers huit heures du matin, jusqu'à celui de sa mort, à une heure trente-sept minutes du même jour.

Une fois, au milieu de ses transports, un Père l'interrompit par cette question : « Si le bon Dieu vous ramenait à la santé, n'en seriez-vous pas content ? — Certainement, répondit-il, tout ce que le bon Dieu voudra, je ne refuse pas le travail : *Non recuso laborem, non recuso laborem.* »

Le P. Beaud, son confesseur, était absent quand il tomba malade. En le voyant arriver : « C'est fini, dit le P. Laval, la pauvre carcasse est délabrée, c'est fini. »

Le lendemain de cette nuit si édifiante, quand on s'informait comment il l'avait passée : « Ah ! disait-il en souriant, j'ai bien souffert, mais il n'y en a plus pour longtemps. » Et si on disait qu'on avait encore besoin de lui, il répondait : « Ah ! je suis bien malade ! — Vous souffrez donc beaucoup ? — J'éprouve des douleurs indéfinissables. » « Mon Dieu, disait-il quelquefois, donnez-moi la patience et la résignation. Ne m'abandonnez pas à ce dernier moment. » Chaque fois qu'on lui demanda s'il souffrait, il répondit invariablement : « Beaucoup. »

Dieu achevait de le purifier par la souffrance : *in cruce salus*. La souffrance, la croix dans la résignation et l'amour, n'est-ce pas la consommation du salut ?

Quand le P. Thévaux, supérieur, ayant fait sortir tous ceux qui étaient présents, vint lui dire : « Mon Père, il y a douze ans, j'étais malade au point de me croire en danger, je vous suppliai alors de me dire sans détour ce qu'il en était ; vous m'avez assuré que vous ne manquerez pas de m'avertir ; eh bien ! je viens vous rendre aujourd'hui le service que je réclamaï alors de vous, et vous dire que le Docteur d'Arifat ne conserve plus d'espoir. » A cette nouvelle, il ne put contenir les transports de sa joie : « *Deo gratias !* Tant mieux, il y a si longtemps que je désire cela ! Que le saint nom de Dieu soit béni ! Nous nous en irons dans la joie de notre Maître : *Deo gratias ! Deo gratias !* »

« Puisqu'il en est ainsi, reprend tout ému le R. P. Supérieur, on va vous apporter le saint Viatique. — Bien volontiers, je vais me préparer. »

Pendant qu'on disposait toutes choses dans sa cellule, il faisait sa préparation, abîmé dans un profond recueillement. De temps en temps, impuissant qu'il était à contenir

l'ardeur de ses désirs et les élans de son amour, il prononçait quelques-unes des paroles les plus enflammées des psaumes et des prophètes, et d'autres encore des plus suaves, répandues dans les épîtres de saint Paul et dans les hymnes de saint Thomas, en l'honneur du Saint Sacrement.

Il ne laissait pas de répondre brièvement à ceux qui lui adressaient la parole. Un de ses confrères, s'étant approché, lui rappelle le Ciel, où se consomme pour l'éternité l'union de l'âme avec Dieu. Il s'écrie en disant : « Oh ! comme on doit être bien dans la maison du bon Dieu ! »

Il prononçait ces dernières paroles quand on lui annonce l'approche de la sainte Eucharistie. Il demande aussitôt à être revêtu du surplis, qu'il embrasse, disant, selon sa coutume, avec grande piété : « Revêtez-moi, Seigneur, de l'homme nouveau, qui a été créé selon Dieu dans une justice et une sainteté véritable. » Il prend également l'étole sur le surplis. Quand il voit la sainte Hostie entrer dans sa cellule, il ne peut se contenir, et avec une expression de foi et une tendresse de dévotion qui arrachent des larmes aux assistants, il s'écrie : « *Adoro te devote, latens deitas...* »

Le P. Thévaux s'approcha alors, et lui adressa quelques paroles dans ce langage simple que goûtait le malade.

« Je vous apporte le bon Dieu. Vous êtes bien content, n'est-ce pas, de le recevoir, en ce moment où vous touchez à votre dernière heure ?

— Ah ! oui, je suis bien content ! C'est un si grand bonheur de recevoir son Dieu !

— Vous allez vous donner tout entier à Lui, puisqu'Il vient pour se donner lui-même tout entier à vous ?

— Je me donne tout entier au bon Jésus.

— Vous vous abandonnez entièrement à lui, et vous lui faites de bon cœur le sacrifice de votre vie ?

— Oh ! oui, de bien bon cœur. »

Au moment où on allait lui présenter la sainte Hostie, il demanda la faveur de recevoir son Dieu à genoux. La réponse ayant été négative, à cause de sa grande faiblesse, il se contenta de répondre : « Comme vous voudrez. »

Il avait les yeux amoureusement fixés sur la sainte Hostie, le sourire des anges sur les lèvres, et un rayon de bonheur céleste répandu sur tous les traits, en recevant le viatique de la bienheureuse éternité.

Il demeura quelque temps abîmé en Celui qu'il venait de recevoir ; puis il se mit à réciter à haute voix les prières d'action de grâces, qu'il savait toutes de mémoire par l'usage journalier qu'il en avait fait : l'oraison de saint Thomas d'Aquin, commençant par ces mots : « Je vous rends grâces, Seigneur très saint... », celle de saint Bonaventure, que le malade goûtait par-dessus toutes.

Après l'action de grâces, c'est-à-dire vers neuf heures du matin, les forces diminuant visiblement, on lui proposa de lui administrer le sacrement de l'Extrême-Onction. « Bien volontiers, » dit-il. Et s'étant fait laver les pieds, il reçut ce sacrement en pleine et parfaite connaissance, répondant lui-même à toutes les prières de la sainte liturgie.

La ferveur séraphique du bon Père fut pour tous les assistants une éloquente prédication. Les cœurs de tous s'embrasaient des flammes qui consumaient le sien. Plusieurs fondaient en larmes, et chacun, enviant son bonheur, disait au fond de son cœur : *Fiant novissima mea horum similia !* Aussi, que de bons désirs conçus, que de bonnes résolutions prises, que de conversions même opérées aux pieds du saint moribond !

C'est à l'issue de ces pieuses et édifiantes actions que le Père, voyant tous ses frères réunis autour de lui, voulut leur demander humblement pardon des scandales qu'il pouvait leur avoir donnés. Des sanglots et des larmes, ce fut toute leur réponse.

Parmi les nombreux visiteurs qui se succédaient sans interruption, Mgr Hankinson vint le plus assidûment. Vers dix heures, Sa Grandeur, s'approchant une dernière fois du lit du malade, lui dit ces paroles du Sauveur : « *Euge, serve bone et fidelis.* » Le malade répondit par un soupir et supplia Sa Grandeur de continuer sa protection aux missionnaires du Saint-Esprit, à cause du grand bien qu'ils peuvent faire aux pauvres âmes. « N'ayez pas peur, P. Laval, dit Monseigneur, il n'y aura rien de changé. — Merci, Monseigneur, merci », répondit le P. Laval.

Monseigneur lui dit encore plusieurs paroles d'affec- tueuse bonté, et lui donna sa bénédiction. Plusieurs fois déjà, depuis le commencement de sa maladie, Sa Grandeur avait procuré cette consolation au cher Père, car elle lui portait une grande affection. Le prélat voulut donner un témoi- gnage public de son estime et de sa vénération pour lui, en le priant de bénir son diocèse ; ce qu'il fit sans hésitation. On pourrait en être surpris, sachant combien grande était son humilité. C'est qu'à ce moment il s'oubliait lui-même, pour ne songer qu'à la mission qui avait été l'objet de toutes ses affections, et qu'il avait arrosée de tant de sueurs. Déjà précédemment, il avait béni ses confrères et toutes leurs œuvres, ainsi que plusieurs de ses amis, entre autres M. Halais, qui fut vraiment l'ami de son cœur, et auquel peu d'instants avant de mourir il avait dit, en lui serrant affectueusement la main : « Adieu, mon cher ami ; nous nous reverrons au Ciel ! — Au Ciel, ainsi soit-il ! » répéta M. Halais en se retirant.

Tous ceux qui désiraient lui dire un dernier adieu et recevoir sa bénédiction, ne purent arriver jusqu'à lui. On ne pouvait pénétrer dans sa cellule qu'après avoir traversé une masse compacte de personnes en pleurs. Les plus favorisés se retiraient comme d'un sanctuaire, n'osant rompre le silence, même après être rentrés au sein de leur famille.

Ceux qui s'estimèrent les plus heureux furent ceux à qui il fut donné de lui rendre service. « Merci, leur disait-il le plus souvent ; vous servez un pauvre missionnaire, Dieu vous le rendra. »

Un peu après dix heures, on avait récité les prières des agonisants, car on pensait qu'il allait expirer, tellement il était faible et si grandes étaient les souffrances qu'il endurait. Dieu le laissa vivre encore quelques heures, sans doute afin de l'épurer davantage et de lui faire amasser de nouveaux trésors pour le Ciel.

Son âme achevait ainsi de se consumer dans les flammes du divin amour. Ses frères ne lui parlaient que de Celui qui allait bientôt lui ouvrir ses tabernacles. Venait-on à lui nommer le Ciel, il avait chaque fois le sourire sur les lèvres. D'heure en heure, il répétait plus fréquemment son verset de prédilection : *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi, in domum Domini ibimus* : je suis dans l'allégresse, à cause de ce qui m'a été dit, nous irons dans la maison du Seigneur »

Il était près de midi quand le P. Thévaux lui demanda s'il éprouvait de la consolation de mourir dans la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie et s'il ne désirait pas renouveler encore une fois ses vœux de religion : « Oh ! oui, je suis plein de reconnaissance envers le bon Dieu, qui me fait mourir dans notre chère Congrégation. Je renouvelle de tout mon cœur les vœux de Pauvreté, de Chasteté et d'Obéissance ; ma consécration au saint et immaculé Cœur de Marie. Je donne au bon Dieu et à Marie mon corps, mon cœur, mon âme, ma vie tout entière. »

« Vous êtes vraiment heureux, lui dit un Père, de mourir le jour de la fête du bienheureux Pierre Claver, le grand apôtre des Noirs. — Très heureux », répondit-il. — Et comme on lui disait que le vénéré P. Libermann et les membres de la Congrégation déjà en possession de la

gloire viendraient à sa rencontre, il leva les yeux et les mains au Ciel, et son visage parut tout enflammé. Il semblait déjà les voir, ce bien-aimé Père et ces chers confrères, dans le lieu de l'éternel repos et étendant leurs bras pour l'y recevoir.

La mort cependant hâtait son œuvre ; d'instant en instant la vie diminuait. On continuait à réciter autour de lui les prières des agonisants, des psaumes, les litanies de la Sainte Vierge, les prières qu'il avait le plus goûtées pendant sa vie. Il s'y unissait, tendrement occupé de Dieu. Tout d'un coup, rompant le silence il s'écria : « Oh ! la voilà ! Merci, mon Dieu ! » A qui s'adressait cette parole, bien distinctement entendue de tous ceux qui étaient là présents ? Était-ce à Marie dont on venait de lui parler, et qu'il aimait d'un amour si tendre ? C'est un secret qu'il a emporté dans la tombe, car aussitôt il demanda à être laissé seul à ses propres pensées.

Il resta tranquille, jouissant d'une paix profonde, qui se manifestait par la sérénité de son visage. De temps en temps il levait le bras et faisait un grand signe de croix et d'autres fois un petit signe de croix sur son cœur. Il couvrait de mille baisers la petite croix en argent qu'il portait.

M. l'abbé Masuy, dont il était le confesseur depuis dix-huit ans, lui dit : « Je vois, P. Laval, votre voile blanchir là-bas à l'horizon ; je vois tous vos enfants qui vous ont précédé dans le Ciel regarder, et ils disent : *Ah ! vela li vini !* Comme ils sont contents ! » Le P. Laval répond : « Ah ! et moi donc ! Je suis encore plus content qu'eux. »

Son pieux ami lui recommande aussi de prier pour lui, pour la mission de Maurice. Le bon Père répond affirmativement et affectueusement à chaque demande. « P. Laval, bénissez-nous tous », dit encore M. Masuy. Tous se mettent à genoux, et le vénéré malade, levant la main, fit un grand signe de croix pour attirer sur les assistants en pleurs les bénédictions du Ciel.

Un prêtre de la ville de Port-Louis, venant d'arriver, se pencha vers son oreille et lui dit : « Bon P. Laval, vous vous souviendrez de l'abbé Rotureau, quand vous serez avec le bon Dieu ? » Il répondit affectueusement par un signe de tête.

L'heureux moment approche. Aux Pères toujours réunis auprès du moribond, sont venus se joindre plusieurs membres du clergé et de toutes les classes de la société, un nombre d'amis aussi grand que pouvait en contenir la pauvre cellule (1). On récite encore quelques prières et le silence se fait.

Nous étions tous là, écrit le P. Thévaux, depuis quelques minutes ; nous gardions le silence le plus absolu, contemplant notre Père calme et serein. On eût dit qu'une petite lueur de la gloire des cieux allait et venait effleurant ses traits vénérés. Tout à coup, il ouvre les yeux et les fixe au ciel avec une expression qui me pénètre jusqu'au fond de l'âme. Je dis à haute voix : « Jésus ! Marie ! Joseph ! » Ses yeux se ferment, il pousse deux longs soupirs, puis un troisième, qui nous avertit que la mort vient de frapper son dernier coup. Il était une heure trente-sept.

C'est ainsi que le P. Jacques-Désiré Laval sortit de l'exil par la plus douce des morts, le 9 septembre 1864, fête de saint Pierre Claver, au lendemain de la Nativité de la très sainte Vierge Marie, un vendredi, jour des souffrances et de la mort de Notre-Seigneur.

Jusque-là, continue le R. P. Thévaux, nous nous étions contents, mais à ce moment il nous fut impossible de retenir nos larmes. Pendant la récitation du *De profundis*, les sanglots des assistants se mêlèrent aux nôtres.

(1) Citons en particulier ses excellents amis, MM. d'Arifat, Létard et Félix de Froberville, qui ne le quittaient pas.

FUNÉRAILLES DU P. LAVAL

A peine les confrères du P. Laval ont-ils versé quelques larmes sur sa dépouille mortelle, que déjà la nouvelle de sa mort s'est répandue dans toute la capitale de Maurice.

Monseigneur était accouru des premiers. Tous étaient comme plongés dans une sorte d'admiration en contemplant les traits du défunt transfigurés par la mort. Personne ne songeait à faire sonner le glas, comme il est d'usage de le faire à la première nouvelle du décès d'un membre du clergé. Ce fut M. Félix de Froberville qui y pensa le premier et en parla à Sa Grandeur. Mgr Hankinson le remercia vivement, et, pour lui témoigner sa reconnaissance, il voulut lui offrir en souvenir quelque objet ayant appartenu au vénéré défunt. La chambre était si nue qu'il ne vit rien de ces petits objets dont les plus indigents même ornent leur pauvre logis. Le P. Thévaux montra le petit bénitier de faïence qui pendait à la tête du lit. La famille de Froberville garde ce bénitier comme un trésor.

En quelques instants la partie du presbytère réservée aux missionnaires fut encombrée par une foule avide de contempler une dernière fois les traits vénérés de l'homme de Dieu. Il fallut songer au moyen de satisfaire au plus vite la piété de cette multitude.

Le corps, revêtu des ornements sacerdotaux, fut exposé dans un cercueil en plomb, les mains jointes sur la poitrine, et tenant le chapelet et le crucifix. A cinq heures, on le descendit dans le grand salon du presbytère, que Mgr Hankinson avait fait orner. Le visage n'avait

rien perdu de sa douce et aimable sérénité : le bon Père paraissait dormir du plus paisible sommeil.

Depuis le vendredi 9 septembre jusqu'au dimanche suivant, l'affluence fut continuelle, le jour et la nuit, et, par moments, la foule était si compacte que la circulation était interrompue.

On a vu dans la chapelle ardente, écrivait un témoin oculaire, non seulement des milliers de catholiques, mais des personnes de toutes les religions, de toutes les croyances et de toutes les opinions, et notamment des différentes sectes protestantes.

Deux des confrères du P. Laval furent sans cesse occupés à faire toucher à son corps les chapclets, crucifix, médailles et autres objets pieux présentés par une foule sans cesse renouvelée. Lorsque le dimanche, à dix heures et demie, on vint fermer le cercueil, la piété de tous n'était pas encore satisfaite. Cependant plus de vingt mille objets avaient touché à ce corps sanctifié par tant de fatigues et d'austérités.

* * *

Beaucoup de personnes demandèrent à baiser la main du pauvre religieux. On craignit qu'il y eût quelque inconvénient à l'accorder à tous indistinctement. Une dizaine l'obtinrent à titre de privilège. Une d'elles fut la présidente des Enfants de Marie, Caroline Prosper, fille du plus ancien ami du P. Laval. Atteinte depuis dix ans d'une maladie de langueur, elle avait reçu l'extrême-onction la veille de la mort du P. Laval. On avait essayé de la lui cacher ; mais elle la connut d'une manière extraordinaire. Elle se fit transporter au presbytère. Il fallut faire évacuer en partie la chambre mortuaire pour y faire entrer la malade, plus morte que vive. Deux de ses parentes la soulevèrent pour lui faire toucher la main du P. Laval, qu'un des missionnaires lui présentait : Caroline Prosper fut guérie à l'instant, traversa la foule qui attendait au dehors, et, après une visite au couvent des Filles de Marie, revint

en voiture, mais sans aide, à la maison de son père, à un kilomètre de la cathédrale. Cette guérison merveilleuse eut lieu le samedi entre une heure et deux heures de l'après-midi.

Comme on le pense bien, l'empressement autour du cercueil redoubla, mais l'ordre le plus parfait ne cessa de régner. Une dame, n'osant baiser les mains du saint missionnaire, embrassa ses pieds. Tous ceux qui suivirent imitèrent ce geste si pieux, et on ne saurait dire combien de baisers les couvrirent et combien de larmes les arrosèrent. Toutes les classes de la société furent confondues dans ces hommages suprêmes. Des mères présentèrent leurs enfants pour leur faire toucher les mains et les vêtements du Père.

Un témoin oculaire ajoutait :

Quoique le corps fût exposé depuis le vendredi dans la soirée jusqu'au dimanche suivant à onze heures du matin, dans une chapelle ardente où la chaleur était étouffante, il ne présenta aucun symptôme de décomposition ; le bras gauche seulement, qui avait été atteint de l'hémiplégie, avait quelques taches noires aux ongles des doigts. Toutes les articulations étaient souples. Le corps ne répandait aucune odeur. Plusieurs personnes ont même remarqué comme un parfum d'essence de roses, qu'elles distinguaient bien séparément de l'encens. Nous avons nous-mêmes fait cette remarque.

A onze heures et demie commença la cérémonie funèbre. Monseigneur l'Évêque, précédé de la croix et de tout le clergé de la ville et de la plus grande partie de celui des campagnes, des membres du Conseil de fabrique, des membres de la Société de Saint-Vincent de Paul, vint faire la levée du corps. Après les prières d'usage et au chant solennel du *Miserere*, le cortège se dirigea vers l'église. Le cercueil était porté par les « enfants » du P. Laval, et les coins du drap mortuaire tenus par MM. Rosemond Ducray, Théophile Bonnefoy, L. Letard, Frédéric Montocchio, et l'Honorable Lemièrè.



ILE MAURICE. — LA FOULE A L'ENTRÉE DU CAVEAU.



ILE MAURICE. — LE CAVEAU DU PÈRE LAVAL.

L'église cathédrale était remplie. Le cortège eut peine à traverser cette masse compacte, composée de toutes les classes de la population, pour arriver jusqu'au sanctuaire. Là avait été préparée une estrade élevée, sur laquelle fut placé le cercueil, couvert des ornements sacerdotaux du vénérable défunt. La messe fut célébrée par le R. P. Thévaux, Supérieur des missionnaires, assisté de ses confrères, les PP. Guilmin et Maistre.

Il n'y eut d'autre chant que celui de la messe des défunts, exécuté avec beaucoup de piété et d'ensemble par les enfants du P. Laval, qui demandèrent cette faveur comme un témoignage de leur amour et de leur reconnaissance pour leur bon père.

Après le dernier évangile, parut dans la chaire le R. P. Etcheverry, de la Compagnie de Jésus. Il prit pour texte de son oraison funèbre ces paroles, qui s'appliquaient si bien à son saint ami : *Evangelizarc pauperibus misit me.* (Il m'a envoyé évangéliser les pauvres).

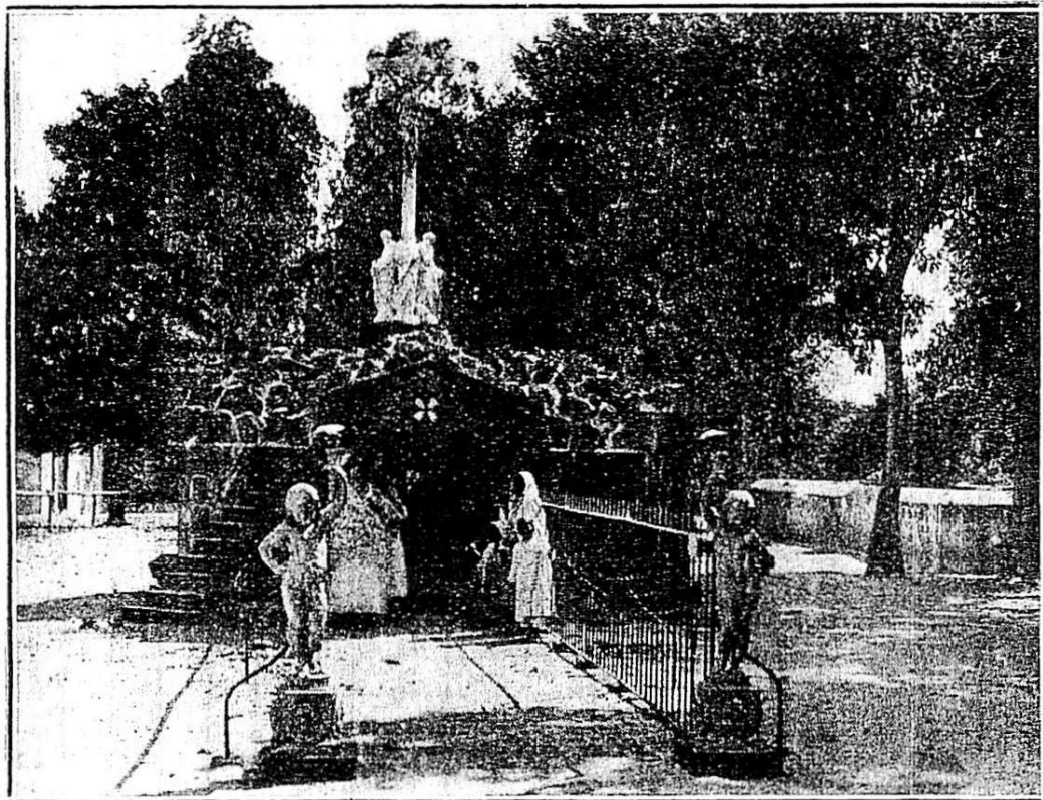
Il serait impossible de dire, écrivait un des missionnaires, quelle émotion profonde produisirent sur l'immense auditoire qui, les écoutait, les paroles, si éloquentes et si frappantes de vérité qu'elles paraissaient venir du Ciel pour cette circonstance mémorable. Les gémissements et les sanglots qui, au début, couvrirent entièrement pendant quelques moments la voix de l'éminent orateur, se continuèrent plus ou moins pendant tout le temps que durèrent le discours et la célébration du saint sacrifice ; bel éloge de notre vénéré confrère, manifestation touchante de la foi, de la piété et de la vive reconnaissance des catholiques de Maurice, pour le saint missionnaire que Dieu leur avait donné.

* * *

Le service funèbre achevé, Mgr Hankinson fit l'absoute, revêtu de la chape et mitre en tête. Il entonna et chanta alternativement avec tous ses prêtres le *Libera*, pendant lequel les larmes continuèrent à couler. On se disposa ensuite à porter à Sainte-Croix la dépouille mortelle du

saint missionnaire qui, depuis longtemps, avait exprimé le désir d'avoir en cet endroit, tout près de la croix qu'il y avait élevée, sa dernière demeure.

La foule de ceux qui n'avaient pas pu trouver place dans l'église encombrait l'immense place de la cathédrale et les rues adjacentes ; il fut impossible d'organiser la



ILE MAURICE. — LE CAVEAU DU P. LAVAL.

procession selon le plan arrêté d'avance pour la circonstance. C'est précédé et suivi d'un cortège de plus de quarante mille personnes que le cercueil fut porté à Sainte-Croix ; aucune main mercenaire ne le toucha. Les enfants du P. Laval se disputèrent l'honneur de porter son lourd cercueil de plomb, non sur les épaules comme c'est l'usage, mais à bras comme pour les enfants morts dans leur première innocence ; c'est un détail relevé par M. Pierre Louis Halais dans sa relation, publiée trois jours après dans le

Cernéen. Des personnes interrogées trente ans plus tard n'avaient pas oublié cette circonstance.

Il fallut deux heures pour accomplir le trajet de la cathédrale à Sainte-Croix, bien qu'il ne soit guère que de trois kilomètres et demi.

Pendant ce temps, d'autres enfants du P. Laval travaillaient avec ardeur, sous la direction de M. Agricole Manuel, à construire un caveau provisoire à droite du calvaire qui fait face à l'église. C'est là qu'après un second *Libera* chanté dans l'église, Mgr Hankinson, ayant béni le caveau, furent déposés les restes mortels du P. Laval.

Il est impossible de terminer ce récit sans rappeler avec un sentiment d'admiration profonde le genre d'accueil qui fut fait au P. Laval lors de son arrivée dans sa mission de Maurice, vingt-trois ans auparavant. Lorsque, le 14 septembre 1841, il descendit du navire en la compagnie de Mgr Collier et de quelques autres ecclésiastiques, ils traversèrent la ville jusqu'au presbytère sans recueillir aucun témoignage de respect, de bon accueil, de sympathie de la part de personne. La sainte caravane qui portait avec elle la vie spirituelle de Maurice ne fut l'objet de la plus petite attention de la part de ses habitants. Quel immense changement s'est opéré dans ces quelques années ! Grâce en soient à jamais rendues à ce Dieu de bonté et au Cœur immaculé de la très pure et très aimable Vierge sa Mère !

VI

A SAINTE-CROIX

Le 29 janvier 1860, le P. Laval, prêchant pour l'inauguration du chœur de Sainte-Croix, avait demandé à être enterré au pied du calvaire érigé à l'entrée de cette église pour y attendre la résurrection générale. Dès que le P. Laval eut rendu le dernier soupir, le P. Thévaux lui fit construire un caveau à droite du calvaire. Ce travail fut exécuté en deux jours par les enfants du P. Laval, sous la direction de M. Agricole Manuel. Aussitôt après l'enterrement, ses amis formèrent le projet d'élever un monument qui répondît mieux à leur admiration et à leur reconnaissance pour le saint missionnaire.

Il se réunirent en grand nombre sous la présidence de l'Honorable Hippolyte Lemièrre, maire de Port-Louis, le 20 septembre 1864, et formèrent un comité de 27 membres, où nous voyons figurer, parmi les plus grands noms de Maurice, ceux des humbles ouvriers de la Société de Saint-Joseph, fondée par le P. Laval. Le lendemain, le comité se réunit à l'Hôtel de Ville et nomma un bureau ainsi formé :

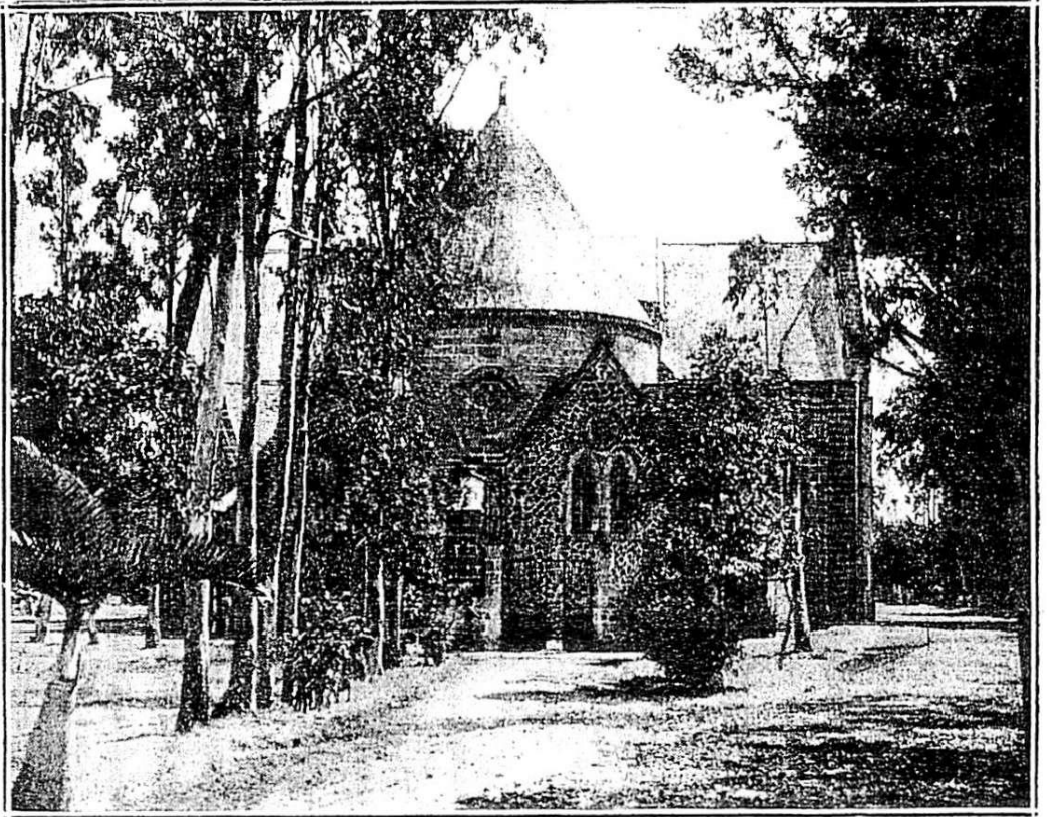
L'honorable H. Lemièrre, président ;
M. Rosemond Ducray, vice-président ;
L. Létard, trésorier ;
J. Pigneguy, secrétaire.

Des listes de souscription furent lancées dans tous les quartiers de l'île.

Les sommes recueillies s'élevèrent à 2.955 piastres.

Dans une réunion tenue au palais épiscopal, M. R. Ducray proposa de remettre à Mgr Hankinson et aux Pères la totalité des fonds recueillis et de les prier de se charger eux-mêmes de la construction du monument. La

proposition fut agréée. La première chose à faire était de démolir le calvaire et le caveau provisoire, puisqu'ils occupaient l'emplacement choisi pour le monument définitif. La croix du calvaire et son Christ furent placés dans l'église, en haut du sanctuaire, où ils sont encore. Les restes



ILE MAURICE. — ÉGLISE DE SAINTE-CROIX. — LE CHEVET

du P. Laval furent déposés dans la crypte de Sainte-Lupercile, sous les marches du maître autel, le 9 septembre 1867, et clôturés par un mur.

La construction du monument dura deux ans. Le P. Thévaux, le P. Lambert et le F. Vital, professeur de dessin au collège Saint-Louis, dirigèrent les travaux, M. Rampant les aidant de ses conseils quand il en était besoin. Le monument, qui a vraiment un aspect grandiose, consiste en une chapelle souterraine surmontée d'un tertre. Au-dessus du tertre s'élève une belle croix de

teck avec un Christ en fonte ; au pied de la croix, les statues également en fonte des quatre évangélistes ; enfin, à l'entrée, deux statues de style égyptien représentant l'Espérance.

Les frais dépassèrent trois mille trois cents piastres. La collecte, avons-nous dit, avait produit 2.955 piastres. M. de Froberville ajouta 39 piastres, le reste fut couvert par les Pères de la Congrégation du Saint-Esprit.

La translation définitive eut lieu le 9 septembre 1870, dans l'après-midi, au chant du *Miserere*. En l'absence de l'Évêque, appelé en Europe pour le concile du Vatican, le Vicaire général présida la cérémonie, entouré de 21 prêtres et d'une foule estimée à huit ou dix mille personnes.

Le 2 mai 1923, le tribunal institué pour le procès canonique de Béatification du Serviteur de Dieu, ouvrit le sarcophage en pierre contenant les restes du P. Laval. Le corps était réduit à l'état de squelette. Après la vérification des reliques, le cercueil de plomb fut refermé et placé dans un cercueil en bois neuf, puis remis dans le sarcophage en pierre, qui fut de nouveau scellé.

VII

QUELQUES FAITS ET GUÉRISONS EXTRAORDINAIRES

En janvier 1866, le P. Thévaux écrivait à Mgr Hankinson au sujet de M^{lle} Caroline Prosper, qui venait d'entrer au noviciat des Filles de Marie à Bourbon.

Cette pauvre enfant fut toujours remarquable par sa grande piété. Appartenant à des parents vertueux et revenus à la pratique de leurs devoirs religieux dès les premiers temps de l'arrivée du P. Laval, Caroline avait un tempérament bon et des dispositions comme naturelles à la piété chrétienne, et je ne crains pas d'être téméraire en disant que cette vertu n'a pas cessé de croître en elle.

Pendant sa maladie, j'ai vu plusieurs fois Caroline sur son lit de douleur ; elle souffrait parfois horriblement parce qu'il y avait complication dans son état. Toujours je l'ai vue admirable de calme, de paix, de douceur, d'une tranquillité vraiment céleste. Jamais la plus petite impatience ne venait troubler cet air de suavité angélique. Quoique je ne fusse pas son confesseur, elle avait en moi une grande confiance et me faisait connaître ses dispositions intérieures.

Cette âme était élevée à un haut degré d'oraison. Elle surabondait souvent d'une joie ineffable, lorsqu'elle paraissait n'avoir qu'un souffle de vie. Pendant plusieurs années, le P. Beaud, son confesseur, lui porta la communion à peu près toutes les semaines.

Lorsque le P. Laval fut lui-même réduit par ses infirmités à faire du salon du presbytère sa résidence habituelle, Caroline Prosper profitait des moments où elle se trouvait mieux pour venir le voir et profiter de ses conseils. Elle venait accompagnée de sa sœur Julia ou de sa mère, quelquefois de son père, qui avait assez souvent affaire à la cathédrale.

Un jour, Caroline s'enhardit à demander au P. Laval son bâton. « Eh ! mon enfant, dit le P. Laval, qu'est-ce

que ça peut vous faire le bâton d'un pauvre bonhomme comme moi ? — Ah ! si fait ! reprit Caroline en riant ; après ça, je vais dire à papa que je l'ai eu. » Le bon Père ne fit pas difficulté de lui accorder cette satisfaction, et lorsque, après quelques semaines, Caroline revint le voir en s'appuyant sur son bâton, le P. Laval, à son tour, ne put s'empêcher de rire.

Voici maintenant le récit de Caroline Prosper :

... Étant âgée d'environ quatorze ans, j'eus l'idée de me faire religieuse, mais ayant éprouvé à ce sujet des difficultés insurmontables, je fus obligée de renoncer à mes projets. Heureusement qu'en cette circonstance je reçus du P. Laval l'assurance que je serais religieuse un jour. Comptant sur ces paroles, en qui j'avais une très grande confiance, j'abandonnai tout entre les mains de Dieu, et je me tins tranquille. Au bout de trois ans, je fus atteinte de maladie à la moelle épinière : de plus, arriva la fièvre typhoïde qui me paralysa toute une partie du corps, depuis l'œil jusqu'au pied. Je fus obligée de garder le lit pendant l'espace de sept années ; le moindre mouvement du bras ou de la jambe m'était interdit. On consulta tous les médecins de la ville et des environs, on employa tous les remèdes, on adressa au Ciel toutes espèces de prières et de supplications, mais tout fut inutile. Deux fois, je fus réduite à la dernière extrémité, et mes parents alarmés me firent recevoir l'Extrême-Onction. Vers ce temps, le P. Laval tomba gravement malade. Aussitôt que mon père apprit cette nouvelle, il abandonna tout et alla au presbytère afin de donner au P. Laval une dernière preuve de son dévouement. Pendant qu'il était ainsi occupé à lui donner ses soins, le P. Laval lui dit : « Je demanderai au bon Dieu que vous n'ayez plus d'attaque d'apoplexie » (mon père y était sujet, et, deux années de suite, avait failli mourir). Effectivement, les crises ne parurent plus. Huit ans après, mon père mourut d'un abcès au foie. Le P. Laval lui dit encore : « Demain vous serez dans la tristesse, mais aussi vous aurez une grande joie. » Il ne comprit pas d'abord ce que ces paroles signifiaient, et craignait que ce ne fût un commencement de délire. Cependant, le P. Laval lui répéta plusieurs fois la même chose. Il mourut le lendemain, et mes parents, connaissant l'affection profonde que je lui portais, prirent des mesures pour que j'ignorasse ce qui se passait. Mais la nuit, je fus éveillée par une voix qui me dit : « Faites-vous porter près de mon corps et vous serez guérie. » Aussitôt je m'éveillai, et, criant de toutes mes forces, je dis à maman que le Père était mort et qu'on ne voulait pas me le dire. Je lui racontai ce que j'avais entendu, et elle, faisant semblant de ne pas me croire, me dit de rester tranquille

et de dormir. A peine avais-je refermé les yeux, que la même voix se fit encore entendre, et cette fois je vis le P. Laval ouvrant les rideaux de mon lit, et me disant d'insister pour que l'on me portât près de son corps, m'assurant de nouveau que je serais guérie. Le lendemain, ma mère voyant ma persistance à vouloir aller près du corps vénéré, fit appeler le médecin pour savoir si la chose pouvait se faire. Celui-ci déclara que c'était impossible, qu'il ne fallait même pas songer à me bouger de mon lit tant j'étais faible, ayant la veille même reçu l'Extrême-Onction pour la deuxième fois. Cependant ma mère, lassée de mes importunités et bercée de l'espérance que ce que j'avais vu et entendu pourrait bien se réaliser, alla consulter les Pères, et raconter aussi à mon père, qui était au presbytère, ce qui s'était passé.

Après quelques délibérations, il fut décidé qu'on acquiescerait à ma demande. Mon père, ne pouvant se décider à m'accompagner, tant il craignait de me voir expirer en chemin, envoya à maman une voiture et m'attendit, plein d'anxiété, au presbytère. Les paroles que le P. Laval lui avait répétées la veille lui revinrent, et il ne savait plus à quel sentiment s'abandonner. De son côté, ma mère, remplie de crainte et d'espoir, se mit à tout arranger pour m'adoucir le transport. Elle m'installa sur un canapé dans la voiture, et me confia à l'une de mes tantes qui m'accompagna. La grande faiblesse dans laquelle j'étais, jointe à l'émotion, me fit perdre entièrement connaissance. Lorsque nous arrivâmes au presbytère, j'étais plus morte que vivante. On me déposa dans le réfectoire des Pères, pour me donner le temps de me remettre un peu, et l'on fit place auprès des restes vénérés du P. Laval, afin de pouvoir m'y porter ; car le peuple se pressait en foule autour d'eux. Après quelques instants de repos, ma mère et ma tante me portèrent dans la chambre mortuaire ; là, je demurai un moment sans savoir où j'étais ; je n'avais plus aucun sentiment. Après la première émotion, un Père, qui était près de moi, me dit de demander au P. Laval de me guérir, puisqu'il m'avait fait venir pour cela. Aussitôt, quelques personnes qui se trouvaient présentes m'aidèrent à me soulever et me firent baiser ses mains ; de plus elles les appliquèrent sur mon œil gauche qui voyait à peine, et aussitôt je recouvrai la vue. Dès que ses mains eurent touché mon bras, je pus le soulever et remuer ma main, qui fut immédiatement guérie. Je sentis en même temps une espèce de tremblement dans tout mon être ; j'étais tout à fait bien, sans aucun malaise. Aussitôt, la foule cria au miracle ! On se pressait pour me voir, chacun voulait s'assurer par lui-même de mon état. Le tumulte fut si grand, que mes parents furent obligés de me faire partir le plus tôt possible, afin de rétablir le calme et le silence auprès du vénéré corps. Pour moi, sans trop me rendre compte de ce qui se passait en moi et autour de moi, je pris le bâton du vénéré P. Laval que m'offrit un Père, et je traversai la foule

appuyée sur ce souvenir précieux. Aussitôt la voiture arrivée, je m'installai près de ma mère, assise à ses côtés. Nous nous arrêtâmes un instant chez les Filles de Marie pour leur faire une visite, puis nous reprîmes le chemin pour nous rendre à la maison. Je descendis seule de la voiture, et nous rentrâmes au milieu des cris de joie de tous mes parents et de tous ceux qui croyaient me voir arriver morte. Aussitôt assise, je demandai à manger ; il était trois heures de l'après-midi et l'on n'avait rien de préparé qui pût convenir à un estomac qui ne pouvait garder que du liquide et encore en très petite quantité. Ma faim était si grande que je priai de me donner ce qu'on avait. On m'apporta du riz et du cari, reste de déjeuner. J'en mangeai une pleine assiette, et je montai ensuite dans ma chambre pour prendre un peu de repos, car, depuis que j'étais de retour, la maison ne désemplissait plus. Le lendemain et les jours suivants, je reçus la visite d'une foule de gens qui voulaient s'assurer par eux-mêmes de la vérité. L'Évêque de Port-Louis, ainsi que presque tout le clergé de la ville, vint aussi me voir, et chacun s'en retournait, rendant hommage à la sainteté du vénéré P. Laval et bénissant Dieu du miracle.

Cependant, la gêne que j'éprouvais encore à la jambe continuait à se faire sentir. Les médecins, me trouvant assez forte, voulurent, au moyen d'une opération, faire agir librement les nerfs ; mais les Pères conseillèrent à mes parents d'attendre encore et de continuer à demander au bon Dieu ma guérison parfaite par l'intercession du vénéré P. Laval ; ce qui fut exécuté. On me chargea d'entretenir l'endroit où se trouvait le corps du vénéré P. Laval, qui était tout près de la maison, à un quart d'heure de marche. Tous les matins, à l'aide de son bâton, je pus me rendre à cet endroit pour le nettoyer. Je continuai à le faire pendant cinq mois. Un jour, au moment où je descendais une des marches de l'escalier du calvaire pour me rendre près de ses restes, je fis une chute et tombai sans connaissance. Ma mère et mes tantes qui m'accompagnaient furent effrayées et croyaient que mes jambes étaient cassées ; on me transporta immédiatement dans une maison à quelque distance de là, et quel fut leur étonnement de voir la jambe qui était raide se ployer ! Dès ce moment je n'eus plus besoin du bâton du vénéré P. Laval ; j'étais tout à fait guérie. Le mois suivant, eut lieu la procession du saint Sacrement. Comme j'étais la Présidente des Enfants de Marie, les jeunes filles décidèrent que j'assisterais à la procession. J'eus donc le bonheur d'accompagner le saint Sacrement, et de pouvoir marcher la distance de deux kilomètres sans éprouver aucune souffrance.

Trois mois après, ce que m'avait prédit le vénéré P. Laval arriva : je pus entrer en communauté chez les filles de Marie, où j'eus le bonheur de me faire religieuse.

Caroline J. M. Prosper,
en religion, Sœur Marie Lupercile, fille de Marie

Aux faits qui précèdent nous pourrions en ajouter plusieurs autres, dont nous conservons les pièces. Un jour, peut-être, dans un avenir que Dieu connaît, nous sera-t-il donné de les publier aussi pour sa gloire et l'honneur de son serviteur.

Citons la guérison du R. P. Guilmin, comme il l'a racontée lui-même dans une lettre écrite en 1883, neuf ans après la publication de la première édition de la vie du P. Laval.

C'était en décembre 1871. Je souffrais de l'estomac depuis bien des années. Les fièvres de Maurice en l'année 1867 étaient venues aggraver cette indisposition. Depuis quelque mois j'avais, à la suite de chaque repas, des vomissements journaliers qui ne me permettaient plus de garder aucune nourriture.

Je m'étais adressé à plusieurs médecins; j'avais pris des remèdes, suivi un régime, et je n'éprouvais aucun soulagement.

J'étais d'une faiblesse extrême.

Le R. P. Thévaux, Supérieur provincial, m'envoya, pour changer d'air, chez M. l'abbé Le Boucher, à Notre-Dame de Bocage, localité réputée la plus saine de l'île Maurice.

Je n'y éprouvai aucun mieux sensible. Les vomissements continuaient et j'allais toujours en m'affaiblissant.

Je me fis ramener en ville, pour aller prier au tombeau du P. Laval à Sainte-Croix.

Je me disais : *Si je ne suis pas guéri par le P. Laval qui a déjà fait tant de miracles, c'est fini ; il n'y a plus d'espérance.*

En chemin, près de la cathédrale, je rencontrai Mgr l'Évêque qui parlait à quelques personnes. Je lui dis que j'allais à Sainte-Croix prier le P. Laval d'obtenir du bon Dieu ma guérison. Dès que la voiture eut fait quelques pas, Monseigneur dit : « Demain ou après-demain, nous ferons son enterrement. » Il était vers 4 heures ou 4 h. 1/2 du soir. Sa Grandeur était persuadée que je n'avais plus que quelques heures à vivre et que, si je ne mourais pas dans la soirée, je ne passerais pas la matinée du lendemain.

Arrivé au presbytère de Sainte-Croix, on me descendit de voiture et on me mit au lit.

La soirée et la nuit se passèrent pour moi dans un grand état de prostration et une espèce d'anéantissement. Je ne me souviens même pas d'avoir prié le P. Laval ou même d'avoir pensé à lui. Mais ce qui m'avait amené à Sainte-Croix, c'était le *désir et l'espérance d'être guéri par son intercession.*

Le lendemain matin, à cinq heures sonnant, j'entendis le P. Lambert qui ouvrait la porte pour aller faire la prière.

Je me trouvais bien et je me sentais fort et robuste. Je me levai et allai à côté de lui, pour faire mon oraison. A 6 heures, l'oraison terminée, je lui dis : « Mon Père, je suis guéri ! »

Le bon Père, surpris, n'en revenait pas.

Après un instant il me dit : « Est-ce que vous pourrez dire la Sainte Messe ? — Certainement, lui répondis-je. — Eh bien ! vous pouvez aller la dire maintenant ; mais l'église va être pleine de monde, il faudrait faire une instruction pour ces pauvres Noirs ! Pourriez-vous la faire ? Ne serez-vous pas trop fatigué ? » Je lui répondis que je ne m'étais jamais senti plus fort, et je partis à l'instant. Le bon Père me voyait marcher d'un pas ferme ; cependant il eut peur de me voir tomber à l'autel, et il resta tout près, en cas d'accident.

[Je terminai la Sainte Messe et l'instruction sans fatigue. Le P. Lambert me dit : « C'est extraordinaire ! Cependant, pour m'assurer de votre guérison, je vous attends au déjeuner ! C'est là que nous allons voir si vous n'avez plus de vomissements ! »

10 heures. L'heure du déjeuner arriva (dans le pays on ne fait habituellement que deux repas par jour, à 10 heures le matin et à 6 heures ou 7 heures le soir). Or, c'était le 1^{er} de l'an. Le noir, domestique du Père, s'était déjà enivré, et ne s'était pas rendu à la cuisine pour préparer le déjeuner. Le Père ne put mettre sur la table qu'un morceau de viande froide et de la salade. De la salade ! depuis plus de dix ans je n'avais pas pu en prendre ! Je mangeai de la viande froide, je mangeai de la salade, et avec un très bon appétit. Le P. Lambert put se convaincre que j'étais bien guéri. Il ne me restait qu'à remercier le P. Laval. Le soir je dînai au presbytère de la cathédrale, et je mangeai encore sans éprouver aucun malaise. Tout le monde était émerveillé.

Le R. P. Thévaux me dit après le dîner : « Je fais ce soir l'ouverture d'une retraite au couvent des Filles de Marie, mais je suis bien embarrassé pour des travaux pressants que je ne puis pas faire faire par d'autres ; pourriez-vous me remplacer pour cette retraite ? »

Après la grâce que le bon Dieu venait de me faire, en me guérissant par l'intercession du P. Laval, je ne pouvais douter de son secours.

J'acceptai l'invitation du R. P. Thévaux et, pendant huit jours, je donnai trois instructions par jour et entendis les confessions des Sœurs sans me fatiguer. J'étais réellement guéri, et la guérison a été durable.

J'atteste la vérité du récit ci-dessus sous la foi du serment.

Paris, le 28 septembre 1888.

GUILMIN.

Voici encore un récit qui édifiera nos lecteurs.

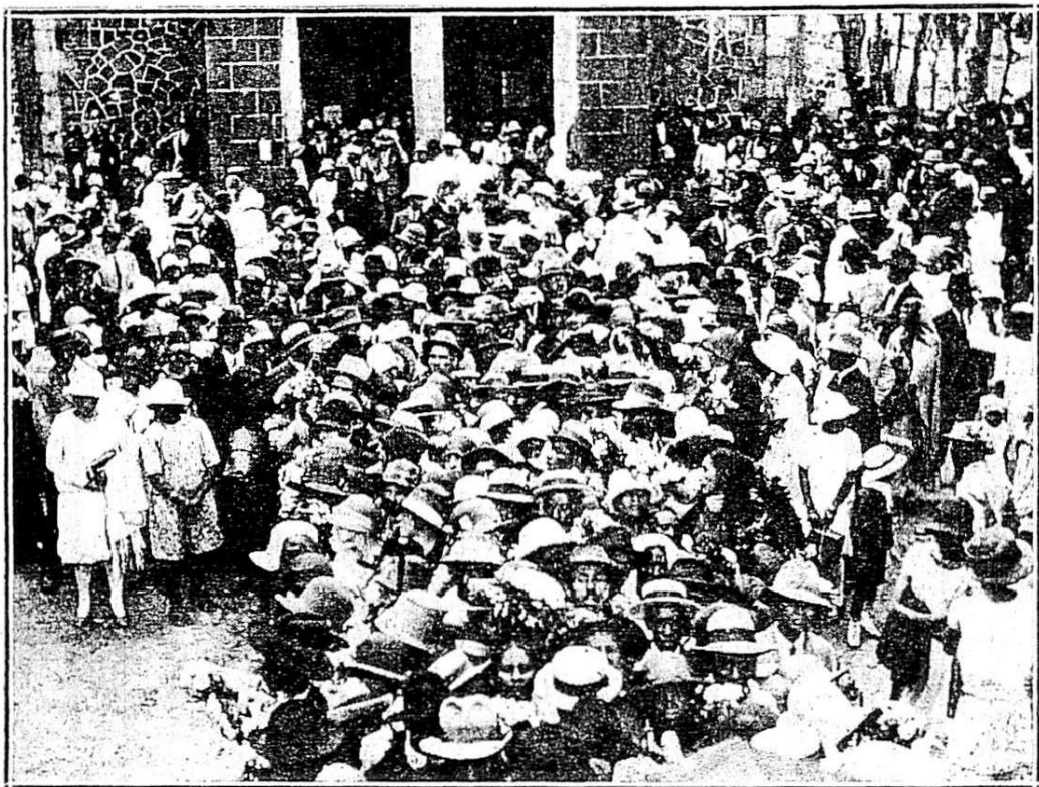
M. Joseph-Edgard Beaubois, soixante-sept ans, anglican, comptable de l'importante propriété sucrière de « Rose-Belle », paroisse de New Grove, fut, à la fin de mai 1923, atteint de furoncles qui se multiplièrent bientôt sur le cou, la tête et le front à tel point qu'ils ne formaient plus qu'une plaie continue. Les soins assidus de sa famille, de l'infirmier de la propriété, M. Bazerque, des deux médecins les plus réputés de Maurice, ne purent enrayer le mal. M. Beaubois éprouvait au cou et à la tête une démangeaison douloureuse ; ne pouvant plus mettre de chapeau, il le remplaçait par une serviette dont il s'enveloppait le cou et la tête ; le cou était devenu immobile à cause de la douleur qui accompagnait chaque mouvement de la tête. Mais ce qui affectait le plus le malade, c'était une suppuration abondante, continuelle, qui finit par sortir par le nez et par les yeux ; il ne voyait presque plus. M. Beaubois, homme énergique pourtant et dur à lui-même, était découragé ; il pleurait parfois et sa famille le regardait comme perdu.

Le 17 juillet 1923, au matin, il descendit à Port-Louis, pour voir le médecin en chef de l'hôpital civil, qu'il avait déjà consulté huit jours auparavant. Ce n'était plus qu'une loque humaine. Le malade était conduit dans l'automobile de son fils, M. Henri Beaubois, et accompagné de M. Bazerque, infirmier de la propriété « Rose-Belle », et de M. François Bigarra, chef mécanicien de la même propriété et intime ami du malade.

Le médecin en chef de l'hôpital civil prescrivit une nouvelle médication. Il trouva l'état du malade très grave et le dit à l'infirmier ; M. Beaubois et son fils n'avaient plus aucun espoir. C'est alors que M. Bazerque et M. Bi-

garra, tous les deux excellents catholiques, proposèrent de recourir au P. Laval. Comme on passait devant la pharmacie Rochecouste, M. Bazerque descendit pour prendre les médicaments ordonnés par le Docteur.

Arrivés à Sainte-Croix vers 11 heures, M. Beaubois et ses deux amis descendirent dans le caveau. M. Bazerque



JOUR DE PÈLERINAGE AU TOMBEAU DU P. LAVAL.

découvrit la tête du malade et posa la serviette sur le tombeau ; elle était traversée par le pus : après quelques minutes, M. Beaubois la reprit pour s'essuyer et la mit dans sa poche. Les trois hommes priaient, appuyés contre le tombeau. M. Beaubois disait dans sa prière : « P. Laval, si tu me sauves, je me fais catholique romain. » M. Beaubois, élevé dans l'anglicanisme, tutoyait le P. Laval, comme il tutoyait le bon Dieu.

Après une dizaine de minutes, M. Beaubois crut entendre quelqu'un descendre dans le caveau derrière lui. Vite,

il porta les mains sur son cou pour cacher la plaie hideuse. Ne sentant plus sous ses doigts l'humidité de la suppuration, il tourne la tête sans douleur et voit clair comme avant sa maladie. « Je suis guéri ! s'écrie-t-il. — Prions encore », dit l'infirmier sans se détourner. Et nos trois hommes continuent de prier avec ferveur. M. Beaubois passait et repassait sa main sur ce qui auparavant n'était qu'une plaie vive et suppurante. « Mais, je suis guéri », reprend-il. Tous les trois sortent alors du caveau et constatent au grand jour que la guérison est complète. M. Beaubois pleurait et riait sans pouvoir s'arrêter. Après une fervente action de grâces dans l'église de Sainte-Croix, nos pèlerins remontent en auto et filent à toute vitesse à « Rose-Belle », pour annoncer l'heureuse nouvelle. Ils arrivèrent sur les trois heures.

Toute la famille, les nombreux amis, les sept ou huit cents personnes employées sur la propriété accourent féliciter M. Beaubois et lui serrer la main. Celui-ci, interrompu souvent par les acclamations de la foule, ne se lassait pas de faire le récit de sa guérison. Tout le monde, catholiques, protestants, païens, admirait ce miracle du P. Laval et glorifiait Dieu. Il y eut des conversions ; une surtout fut éclatante, celle d'un homme public connu et estimé de tout Maurice pour la noblesse de son caractère, mais incroyant. Il est venu témoigner solennellement devant le tribunal ecclésiastique que la guérison de M. Beaubois avait enlevé tous ses doutes en matière de religion.

M. Beaubois a tenu sa promesse. Il a voulu recevoir le baptême dans l'église de Sainte-Croix, et n'a pas cessé de remplir fidèlement tous ses devoirs religieux. Et les médecins, qui l'ont examiné au cours du procès canonique en 1926, ont déclaré, sous la foi du serment, qu'il ne restait plus trace de son mal.

* * *

Le temps, loin d'effacer le souvenir du P. Laval parmi les habitants de l'île Maurice, n'a fait que consacrer sa réputation de sainteté. Le vendredi de chaque semaine, on compte de 1.500 à 2.000 personnes qui viennent prier à son tombeau. Mais c'est surtout le 9 septembre, anniversaire de sa mort, que les pèlerins accourent : il y a des années où l'on en a compté 25 et 30.000.

Cette foule appartient à toutes les classes sociales et aux milieux les plus divers. A côté des catholiques, qui forment la grande majorité, des protestants et des bouddhistes, des musulmans, viennent à Sainte-Croix. C'est que les grâces et les miracles obtenus de Dieu par l'intercession du saint missionnaire sont nombreux : guérisons inespérées, conversions extraordinaires, etc.

Ce n'est cependant qu'en 1893 que commença le procès informatif qui devait aboutir en 1918 à l'introduction de la Cause de Béatification et Canonisation du Serviteur de Dieu.

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE I

I. — L'enfance du P. Laval.....	7
II. — Les premières études classiques..	11
III. — Au petit Séminaire d'Évreux ; au Collège Stanislas	13
IV. — L'étudiant en médecine ; ses débuts à St-André...	19
V. — Abandon des pratiques religieuses ; la conversion.	23
VI. — En vue de l'état ecclésiastique (1835)	30
VII. — Au Séminaire de Saint-Sulpice (1835).....	36
VIII. — Les Ordres sacrés (1836-1838).....	47
IX. — Le Curé de Pinterville (1839).....	60
X. — Le Curé de Pinterville (suite).....	66
XI. — Le Curé de Pinterville (suite).....	74
XII. — Le Curé de Pinterville (suite).....	83
XIII. — Les derniers jours à Pinterville (1841)	92
XIV. — Le départ pour Maurice (1841)	98

LIVRE II

LA MISSION DU P. LAVAL (1841-1858)

I. — L'esclavage à Maurice	109
II. — Les commencements de la mission du P. Laval (1841).....	121
III. — Le P. Laval à Port-Louis ; son plan de campagne (1841-1845).....	134
IV. — Les oppositions (1841-1845).....	144
V. — L'aumônier de l'hôpital (1841-1845).....	154
VI. — La Société du Cœur de Marie. — Ministère du P. Laval.....	159
VII. — Les auxiliaires du P. Laval (1841-1845).....	168
VIII. — Règlement journalier du P. Laval (1845-1847)...	177
IX. — Le P. Laval à Bourbon ; les PP. Le Vavasseur, Collin et Lambert à Maurice (1845-1847).....	185
X. — Le ministère du P. Laval.....	193
XI. — La prédication du P. Laval	199

XII. — Avec les PP. Lambert, Thévaux et Thiersé (1847-1848)	211
XIII. — Les chapelles	224
XIV. — Confréries et dévotions	245
XV. — Les années 1848-1853	252
XVI. — Les œuvres de charité ; Les sœurs de N. D. de Bon Secours	260
XVII. — Les « hautes classes »	267
VIII. — Les travaux de la mission, leur organisation. Les catéchistes. Le jubilé de 1852	276
XIX. — Mort du Vénérable P. Libermann. Son Successeur. Le P. Laval supérieur provincial	285
XX. — Après treize ans de mission (1853-1858)	294
XXI. — Le P. Laval à Bourbon (1853-1855)	305
XXII. — Première attaque de paralysie. Les écoles. Les Frères des Écoles chrétiennes (1853-1858)	319

LIVRE III

PÉRIODE RAYONNANTE DE LA MISSION DU P. LAVAL

I. — Le R. P. Collin visiteur de Maurice et de Bourbon	330
II. — Dernières années du P. Laval (1859-1864)	337
III. — Dernières années du P. Laval (1859-1864) (suite).	350
IV. — La dernière maladie ; la mort (7 septembre 1864)	361
V. — Funérailles du P. Laval	376
VI. — A Sainte-Croix	382
VII. — Faits et guérisons extraordinaires	385
